This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR.

[PT. 2]

M. DE SAINT-ALLAIS vient d'acquérir, de MM. les héritiers de *dom Clément*, auteur de l'*Art de vérifier les Dates*, les manuscrits précieux de ce savant Bénédictin, et l'exemplaire sur lequel, pendant nombre d'années, il avait, de sa main, fait d'importantes et nombreuses corrections, ce qui offre une garantie nouvelle pour la présente Édition.

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES, DES CHRONIQUES,
ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
DEPUIS LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR,

Par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les Années de J. C., de l'Ère Julienne ou de Jules César, des Ères d'Alexandrie et de Constantinople, de l'Ère des Séleucides, de l'Ère Césaréenne d'Antioche, de l'Ère d'Espagne, de l'Ère des Martyrs, de l'Hégire; les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire et Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Épactes, et la Chronologie des Éclipses;

Avec deux Calendriers Perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints; le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celle des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans; des Schahs de Perse; des Grands-Maîtres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des grands Feudataires de France, d'Allemagne, d'Italie; des Républiques de Venise, de Gênes, des Provinces-Unies, etc., etc., etc.

PAR UN RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR;

Réimprimé avec des corrections et annotations, et continué jusqu'à nos jours,

Par M. DE SAINT-ALLAIS, chevalier de plusieurs Ordres, auteur de l'Histoire généalogique des Maisons souveraines de l'Europe.

TOME PREMIER.

(Pt. 2)

A PARIS,

RUE DE LA VRILLIÈRE, N°. 10, PRÈS LA BANQUE.

VALADE, IMPRIMEUR DU ROI, RUE COQUILLIÈRE.

1818.

AKG 2902

Cet Ouvrage se vend aussi dans les Départements et à l'Etranger, savoir :

A Agen, chez *Lebrun*;
A Aix, chez *G. Mouret*;
A Anvers, chez *le Poitevin de la Croix*;
A Besançon, chez *Deis*;
A Beziers, chez *Pageot*;
A Blois, chez *Aucher-Eloy*;
A Bordeaux, chez *Lafite*;
A Bourges, chez { *de Brie*; *Gilles*;
A Bruxelles, chez { *Lecharlier*; *Stapleaux*;
A Caen, chez *Manoury*;
A Cambray, chez *Hurez*;
A Coutances, chez *Quesnel*;
A Dijon, chez *Noellat*;
A Douai, chez *Turlier*;
A Falaise, chez *Dufour*;
A Florence, chez *Piatti*;
A Genève, chez *Paschoud*;
A Grenoble, chez *Durand*, père et fils;
A Hesdin, chez *Thuilliez*;
A Lauzanne, chez *Fischer*;
A Lille, chez *Vanackere*;
Au Mans, chez *Pesche*;
A Milan, chez *Giegler*;
A Montpellier, chez *Durville*;
A Neufchâtel-en-Bray, chez *Mathon*;
A Périgueux, chez *Jardin* et compagnie;
A Perpignan, chez *Alzine*;
A Poitiers, chez *Catineau*;
A Rennes, chez *Vatar*;
A Soissons, chez *Fromentin*;
A Strasbourg, chez *Levrault*;
A Troyes, chez *Gobelet*;
A Versailles, chez *Etienne*.

PREMIÈRE LISTE

DE MM. LES SOUSCRIPTEURS. *

Le Roi.
S. A. R. Monsieur.
S. A. R. Monseigneur, Duc d'Angoulême.
S. A. R. Madame, Duchesse d'Angoulême.
S. A. R. Monseigneur le Duc de Berry.
S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans.
S. A. S. Madame la Duchesse d'Orleans, douairière.
S. Exc. le Ministre des Finances, pour 2 exemplaires.

Madame la Comtesse Adair, quai Voltaire, n°. 21.

MM.

Adet, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Maître des Comptes, quai Voltaire, n°. 1.

Le Comte Allemand, Vice-Amiral, Grand-Officier de la Légion-d'Honneur, rue de l'Université, n°. 12.

Alzine, libraire, *à Perpignan*, pour 12 exemplaires.

* Plusieurs maisons de librairie n'ayant pas encore fourni les noms de leurs souscripteurs, nous renvoyons au troisième volume la deuxième liste qui en sera publiée.

MM.

Georges Amaury, *à Blois.*

Monseigneur l'Evêque de Nantes, de la maison d'Andigné.

Le Prince régnant d'Anhalt-Dessau.

D'Arconville, rue des Blancs-Manteaux.

Armet, rue du Four-Saint-Germain.

Le Chevalier Armynot du Châtelet, rue de Bourgogne, *à Paris.*

Aucher-Eloy, libraire, *à Blois*; a souscrit pour 12 exemplaires.

De Baderon de Saint-Geniez, *à Beziers.*

Le Vicomte de Barrès du Molard, Colonel d'artillerie, *à Valence.*

De Bec, ancien Officier d'artillerie, *à Aix.*

Becquet de Megille, Membre de la Légion-d'Honneur, Maire de la ville de *Douai.*

Belin Le Prieur, libraire, *au Mans*, pour 2 exemplaires.

Le Marquis de Bélot de Ferreux, *à Pont-le-Roi-sur-Seine.*

Bergeron, Curé de Saint-Sulpice, *près Blois.*

Bergis Maleville, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées. du département du Lot, *à Cahors.*

Le Marquis de Bernis, rue du Colombier, hôtel d'Angleterre.

Béru, Membre du Conseil-général du département de la Sarte.

Bleuet, libraire, pour 2 exemplaires.

La Bibliothèque publique de la ville *de Douai.*

MM.

Le Vicomte Blin de Bourdon, *à Amiens.*

Le Marquis de Boisragon, *à Poitiers.*

Bolten, libraire, rue Ste.-Avoie, n°. 50, *à Paris.*

Le Comte de Botterel, rue Traversière-St.-Honoré, n°. 37.

Du Bourg, président de Chambre en la Cour royale d'Amiens.

Boutin, Maréchal des camps et armées du Roi, rue de la Ville-l'Evêque, n°. 12.

Le Comte Boutourlin, Officier d'Etat-Major de la Garde Impériale Russe, rue de Gramont, n°. 10.

De Bray de Valfresne, Référendaire à la Chancellerie de France, rue Louis-le-Grand, n°. 6.

De Brie, libraire, *à Bourges*, pour 2 exemplaires.

Le Brun, Contrôleur des Postes, *à Agen*, pour 12 exemplaires.

Le Brun des Charmettes, sous-Préfet *de Saint-Calais.*

Le Comte de Bryas, rue du Bac.

Buchet, libraire, quai des Augustins, n°. 57, *à Paris.*

Le Comte de Caire, Inspecteur aux Revues, *à Périgueux.*

Le Comte de Carrère, ancien Préfet du département des Landes, *à Mont-de-Marsan.*

Catineau, libraire, *à Poitiers*, pour 2 exemplaires.

Chamblain, Maire de la ville *de Melun.*

De la Chambre du Vauborel, Chevalier de Saint-Louis, Chef de bataillon de la Légion de l'Aude, *à Mortain.*

MM.

Gustave de Chardonneret.

Le Charlier, libraire, *à Bruxelles*, pour 48 exemplaires.

Le Marquis de Charnacé, *à Orléans.*

De Châteaufort, Maire de la ville *du Mans.*

De Chaubry, Chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre équestre de Hohenlohe, *au Mans.*

Le Baron de Chaubry de Troncenord, Chevalier de l'Eperon d'or, rue du Temple, n°. 103.

Du Chesne, *à Rennes.*

Le Clément de Saint-Marc, *à Saint-Amand.*

Le Comte Edouard de Colbert du Cannet, *à Toulon*

Denis, imprimeur-libraire, *à Commercy*, pour 3 exemplaires.

Coquebert de Montbret, Conseiller en la Cour Royale, *à Amiens.*

Le Marquis de Cordoue, Chevalier de plusieurs ordres, Colonel Chef de l'Etat-Major du département de la Drôme, *à Tain.*

La Cour Nettancourt, propriétaire, *à Etain.*

Le Comte de Croy, rue Vantadour, *à Paris.*

Le Baron de Damas, Lieutenant-général des armées du Roi, commandant la 8e. Division militaire, *à Marseille.*

Dampmartin, Maréchal des camps et armées du Roi, rue Sainte-Anne, n°. 18.

Deis, libraire, *à Besançon.*

Denis, imprimeur-libraire, *à Commercy*, pour trois exemplaires.

MM.

Descatha, Curé *de Chantérac*.

Douet d'Arcq, ancien Avocat au parlement *de Paris*, rue Beaubourg, n°. 26.

Le Marquis de Dreux-Brezé, Grand-Maître des Cérémonies de France, rue de Bellechasse.

Duport, rue Vantadour, n°. 13.

Durand, au Ministère des affaires étrangères.

Durand, père et fils, libraires, *à Grenoble*, pour 12 exemplaires.

Durville, libraire, *à Montpellier*, pour 12 exemplaires.

Emy, Lieutenant-Colonel du Génie, *à la Rochelle*.

Enlart de Guémy, Substitut du procureur-général près la Cour Royale, *à Douai*.

D'Esparron, *à Beaucaire*.

Etienne, libraire, *à Versailles*.

Eymery, libraire, rue Mazarine.

Eynard, Officier du Génie, rue Mazarine, n°. 52.

Fayolle, libraire, rue Saint-Honoré, n°. 284.

Le Febvre du Gros-Riez, *à Abbeville*.

Fischer, libraire, *à Lausanne*, pour 6 exemplaires.

Le Marquis de Folleville, premier Président de la Cour Royale, *à Amiens*.

L'Abbé de Fontanges, rue Saint-Jacques, n°. 252.

Le Comte de Fortia d'Urban, rue de la Rochefoucault, n°. 12.

Dufour, libraire, *à Falaise*, pour 2 exemplaires.

Fournier de Pescay, Docteur médecin, rue Saint-Guillaume, n°. 26, faubourg Saint-Germain.

MM.

Fromentin, Imprimeur du Roi, *à Soissons*, pour 2 exemplaires.

Le Comte Garden de Saint-Ange, rue des Juifs.

Gasquet de Villeneuve, *à Saint-Maximin.*

Le Vicomte de Géréaux, *à Saint-André-de-Cubzac.*

Gey-Artigan, Principal du Collége *de Tarbes.*

Giegler, libraire, *à Milan*, pour 12 exemplaires.

Gilles, libraire, *à Bourges*, pour 12 exemplaires.

Gobelet, libraire, *à Troyes.*

Godard d'Aucour, rue Grange-Batelière, n°. 14.

La Comtesse de Grabowska, rue Béthisy.

Goupil, fils, Receveur du département de la Sarte.

Grandin, Ingénieur, *à Blois.*

Grant du Souchey, *à Chesnebrun.*

Le Comte Grundler, Maréchal des camps et armées du Roi, commandant *à Troyes.*

Guilleminet, libraire, rue des Fossés-Montmartre, pour 4 exemplaires.

Guillemot, libraire, rue de Cléry, pour 5 exemplaires.

Guillié, Directeur-général et Médecin en chef de l'Institution Royale des jeunes Aveugles de Paris, rue Saint-Victor, n°. 68.

Hallais, Instituteur, *à Versailles.*

Le Baron de Haussy de Robécourt, Président du Tribunal civil *de Péronne.*

Lady Vicomtesse Hawarden, rue Caumartin, n°. 2.

Le Baron Hersent des Touches, Préfet de Seine-et-Oise, *à Versailles.*

Le Prince de Hohenlohe-Jaxtberg.

MM.

Hurez, libraire, *à Cambrai.*

Jacobi de Fremont, ancien Conseiller au Parlement de Metz, *à Vitry-le-Français.*

Janet et Cotelle, libraires, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 17, pour 12 exemplaires.

Jardin et compagnie, libraires, *à Périgueux.*

Jerphanion, Curé de la Madelaine, *à Paris.*

Jombert, libraire, rue du Paon-Saint-André-des-Arcs, *à Paris.*

Jullien de Villeneuve, Chevalier de l'Eperon d'or, Maire *de Belley.*

S. Exc. M. le Comte de Kettcholdt, Chancelier de la maison souveraine de Schwarzbourg.

Lafite, libraire, *à Bordeaux.*

Laloy, libraire, rue de Richelieu, n°. 95, pour 8 exemplaires.

Lalyman de Varennes, *à Marmande.*

Lamy, libraire, *à Paris*, pour 48 exemplaires.

Laurens. Chef de division de la Préfecture du Doubs, *à Besançon.*

Leroman, Chanoine titulaire, *au Mans.*

Le Baron de Lestelley, rue Martel, n°. 16.

Leviel, Directeur des Contributions directes, *à Blois.*

Levrault. Imprimeur-Libraire, *à Strasbourg*, pour 12 exemplaires.

Lheureux et Guibert, quai des Augustins, n°. 27.

Lugat. Maire de la ville *d'Agen.*

Mabille du Chesne, *à Baugé.*

MM.

Macaire, Président du Tribunal civil *de Marennes*, Charente-Inférieure.

Le Comte de Madron, *à Mauléon-de-Soule.*

Maleteste, Secrétaire-général de l'administration des Contributions indirectes, *à Paris.*

Manos, à la Légation de la Sublime-Porte.

Manoury, libraire, *à Caen*, pour 12 exemplaires.

Mathon, libraire *à Neufchâtel*, département de la Seine-Inférieure.

Le Grand-Duc de Mecklembourg-Schwerin, pour deux exemplaires.

De Meloizes, Conseiller de Préfecture, *à Blois.*

De Méry, Référendaire en la Chancellerie de France, rue de l'Abbaye, n°. 6.

Le Comte Charles de Milhau, *à Castres.*

Georges Mills, rue Taitbout, n°. 17.

Monmerqué, Conseiller de la Cour Royale de Paris, rue Païenne, n°. 11, au Marais.

Le Vicomte de Montalembert, commandant en second l'école royale militaire *de Saint-Cyr.*

Moons, Docteur, *à Anvers.*

Moreau du Breuil, Chevalier de plusieurs ordres, *à Langres.*

Moreau de Saint-Méry, rue Saint-Guillaume, n°. 26.

Morier, rue du Marché-d'Aguesseau, n°. 5.

Le Comte de Monthiers, *à Magny.*

Mossé, rue Vivienne, n°. 19.

G. Mouret, libraire, *à Aix*, pour 12 exemplaires.

MM.

Monseigneur l'Evêque de Troyes, de la maison de la Myre.

L'Ambassadeur de Naples.

De Narischkin, rue de Choiseul, n°. 4.

Néron des Aulnats, Maire de la ville *de Riom.*

Noellat, libraire, *à Dijon*, pour 2 exemplaires.

Le Normant, libraire, rue de Seine, n°. 8, pour 3 exemplaires.

Nourry de la Folleville, Maréchal honoraire des Logis du Roi, rue des Francs-Bourgeois, n°. 16.

Le Baron d'Oberlin, Grand-Prévôt, *à Orléans.*

Pageot, libraire, *à Béziers*, pour 2 exemplaires.

Paradis de Montcrif, Maire *de Bouer.*

Le Comte du Parc, rue de Sèvres, n°. 23.

De Partz de Pressy, à *Fruges.*

Paschoud, libraire, *à Genève*, pour 2 exemplaires.

Le Pelletier, Avocat, *au Mans.*

Pesche, libraire, *au Mans*, pour 12 exemplaires.

Auguste Petit, *à Blois.*

Guillaume Piatti, libraire, *à Florence*, pour 12 exemplaires.

Le Pigeon de Vierville, Maire *de Coudeville.*

Le Vicomte du Pin de la Guérivière, Chevalier de plusieurs ordres, *à Paris.*

De la Place, Procureur du Roi, *à Sisteron.*

Le Poitevin de la Croix, rue Richer, *à Paris.*

Le Comte de Poix-Marécreux, *à Buzançois.*

Polonceaux, Proviseur du Collége Royal, *à Douai.*

L'Abbé Poultier, rue de Sèvres, n°. 19.

MM.

De Pret, *à Anvers.*

De la Prunarède, rue Grange-Batelière, n°. 15.

Quesnel, Imprimeur-Libraire, *à Coutances*, pour 3 exemplaires.

Rance, Imprimeur, *à Blois.*

Le Marquis de Rasilly, *au Mans.*

Remi de Lassus, Directeur du Mont-de-Piété, *à Douai.*

Renard, libraire, rue Caumartin, *à Paris.*

Rey et Gravier, libraires, *à Paris*, pour 12 exemplaires.

Richard des Vosges, Contrôleur-ambulant des Contributions indirectes, *à Guéret.*

Le Comte de Riencourt, rue de Grenelle Saint-Germain, n°. 122, *à Paris.*

Riollet, ancien Notaire, *à Paris.*

Rodriguez, libraire de Madrid, cour des Fontaines, n°. 4, *à Paris.*

Le Chevalier de Romanet, *à Etampes.*

De la Rue, Secrétaire de la Mairie, *à Seurre.*

Saint-Maurice Cabany, négociant, rue Sainte-Avoie, n°. 47, *à Paris.*

Saladin, Président à la Cour Royale, *à Nancy.*

L'abbé de Sambucy, Chanoine, Secrétaire français du Sacré Collége, *à Rome.*

De Samson, Maire, près *le Mans.*

Le Prince de Schwarzbourg-Rudolstat.

Les Membres de la Société Royale des Arts *du Mans.*

Sollier, Président du Tribunal *d'Apt.*

MM.

Stapleaux, Imprimeur-Libraire de S. M. le Roi des Pays-Bas, *à Bruxelles*, pour 12 exemplaires.

Le Baron de Tardif, Maréchal des camps et armées du Roi, rue Jacob, n°. 22.

Le Vicomte de Tauzia, Administrateur-général de la Loterie de France, *à Paris*.

Le Marquis de Tenance, *à Serrigny*, *près Tonnerre*.

Du Tertre.

Thomine, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 59, pour 3 exemplaires.

Thuilliez, libraire, *à Hesdin*.

Le Marquis de la Touanne, rue Saint-Guillaume, n°. 23, *à Paris*.

Le Comte de la Touche, rue de la Ferme des Mathurins, *à Paris*

La Tour, libraire, au Palais Royal.

Le Vicomte de Toustain de Richebourg, *à Saint-Martin-du-Manoir*.

Treuttel et Wurtz, libraires, *à Paris*.

Le Marquis de Tulles de Villefranche, Maréchal des camps et armées du Roi, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Malte, Membre de la Chambre des Députés, *à Looze*, *près Joigny*.

Turlier, Employé des Postes, à Douai, pour 12 exemplaires.

Les Dames Ursulines de la maison royale de Saint-Denis, *à Rome*.

Valleteau de Chabrefy, Chevalier de l'Eperon d'or, Conseiller de Préfecture, *à Tours*.

MM.

Vanackere, libraire, *à Lille*, pour 3 exemplaires.

Vanembral, *au Tertre*, *près Falaise.*

Vatar, libraire, *à Rennes.*

De Vaux, Employé dans les Contributions indirectes, rue de Bourgogne, n°. 37, pour 4 exemplaires.

Du Vergier, Ingénieur en chef, *à Blois.*

Du Vilard, sous-Préfet, *à Castellanne.*

L'Abbé Villard, Précepteur des Pages de Sa Majesté, rue du faubourg Saint-Honoré, à l'hôtel,

Le Marquis de Villeneuve, Préfet, *à Digne.*

Vincent, Curé *à Saint-Laurent*, *en Medoc.*

De Warenghien, fils, Membre de la Société d'agriculture, *à Douai.*

De Waubert, Chevalier de Saint-Louis, rue Boucherat, n°. 19, *à Paris.*

Le Baron de Wismes, rue du Bac, n°. 91.

Le Comte de Woronzoff, rue de Choiseul, n°. 4.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Les trois premières Editions de l'*Art de vérifier les Dates* étant totalement épuisées, nous avons cru faire quelque chose d'utile, en nous occupant d'en offrir une quatrième au Public. L'absence de cet excellent Ouvrage est une véritable calamité pour les Lettres, et pour les Ecrivains studieux qui se livrent à d'utiles recherches sur l'Histoire de tous les pays. Nous avons également pensé que dans un moment où toutes les Nations de l'Europe se prêtent si généreusement à favoriser la réimpression des ouvrages qui tendent à la propagation des lumières, elles verraient, avec beaucoup d'intérêt, reparaître celui-ci, qu'on peut, à juste titre, appeler la Clef de l'Histoire générale ; car point de bons

; point
première
ne connaît

ge sont les
Saint-Maur :
cloître et au
et d'immenses
composer un
saine critique
l'Histoire pré-
éclat, méritent à
reconnaissance
et de la postérité.
ait trois volumes
pages chacun : le
lié en 1783, et le
format in-folio nous
eux, trop incom-
eux, nous avons cru
à l'usage du siècle et
plus commode, plus
cher, est universelle-
d'hui, c'est-à-dire,
ailleurs consulté à cet
ants distingués qui tous
et nous ont fait observer
plus facile de faire des
ces volumes in-8°., qu'on
que dans des in-folio tou-
ssants, lorsqu'on est forcé

d'en ouvrir trois ou quatre à la fois ; nous nous sommes donc soumis à leurs conseils et à l'usage reçu en adoptant ce format : cependant on a tiré quelques exemplaires in-4°., qu'on tiendra à la disposition des personnes qui voudront leur donner la préférence ; mais attendu que chacun de ces volumes en contient quatre in-8°., le prix du volume in-4°. sera de 30 francs pour les souscripteurs, et de 40 francs après le délai de la souscription.

Nous nous sommes fait un devoir de transmettre la Préface de l'ancienne Edition, parce qu'elle éclaire les Lecteurs sur l'ancien plan de l'Ouvrage et sur le mérite de ses Fondateurs. Mais le nouveau format nous a forcés à interrompre quelquefois l'ordre que les Bénédictins avaient suivi dans certains Tableaux chronologiques, où ils faisaient marcher de front, sur diverses colonnes, l'Histoire de plusieurs Etats limitrophes ; ordre qui d'ailleurs avait l'inconvénient d'offrir, entre ces colonnes chronologiques, jusqu'à un siècle et demi de différence. Ces lacunes déplaisaient à l'œil, laissaient parfois un vaste espace de papier blanc, et ne remplissaient point le but que ces Religieux se proposaient, de faire marcher collectivement l'Histoire de plusieurs pays à la fois, parce que, comme toutes les Nations ne cessent jamais d'avoir des rapports entre elles, il aurait fallu, en suivant un pareil système, trouver le moyen de décrire les faits de chaque

Peuple dans un même cadre ; ce qui est impraticable.

Les immenses matériaux qui sont à notre disposition, et les rapports que nous avons avec les savants étrangers, nous ont aussi déterminés à faire des annotations, qui rendront cette Edition beaucoup plus importante et plus utile que les précédentes ; cependant, par respect pour la mémoire de nos prédécesseurs, nous croyons ne devoir *rien changer* à l'ancien texte, et nous le reproduirons dans *toute sa pureté*, sous le titre de *Première Partie de l'Art de vérifier les Dates*, en relevant seulement les fautes que les Bénédictins ont signalées eux-mêmes dans l'errata. Cette première partie contiendra donc toute l'ancienne Edition, sans aucuns changements, et sera livrée au Public dans le cours de l'année.

La seconde Partie contiendra notre travail, c'est-à-dire les annotations et additions depuis 1770 jusqu'à l'année 1818, et prendra le titre de *Deuxième Partie*, ou *Suite de l'Art de vérifier les Dates.*

Comme la *première Partie* a passé au creuset de la critique, et qu'elle a réuni tous les suffrages, elle demeurera, désormais, à l'abri de toute atteinte ; il ne restera donc plus que la *seconde Partie* sur laquelle le Public aura à prononcer.

Cette seconde partie sera entièrement con-

forme au plan de la première ; elle fournira, outre la continuation de l'ouvrage des Bénédictins, des matériaux dont la connaissance avait échappé à ces savants religieux, et que le Public saura apprécier d'autant plus, qu'ils seraient entièrement perdus pour les Lettres, s'ils ne trouvaient place dans cet excellent Ouvrage. Nous aurons soin d'éviter toute teinte d'esprit de parti, dans la narration des faits qui, depuis cinquante ans, forment le matériel de l'Histoire : *dire*, c'est notre tâche ; *juger*, appartient au Public. Cette division de l'Ouvrage en première et seconde parties a eu lieu, aussi, par considération pour les posseurs actuels de l'ancienne Edition, qui, ne se trouvant point assujettis à prendre la première, se completteront sans difficulté avec la seconde ; et pour conformer ce supplément au format des Bénédictins, il en sera tiré à part un nombre suffisant d'exemplaires in-folio.

Comme beaucoup de personnes peuvent croire que ce titre d'*Art de vérifier les Dates* n'appartient qu'à un ouvrage de *Nombres* et de *Comparaisons d'Epoques*, nous croyons devoir les éclairer, en les prévenant que cet inestimable travail comprend, indépendamment de cette partie, les *Annales de tous les Peuples et de tous les Rois du monde*, et qu'il compose, à lui seul, la bibliothèque la plus précieuse ; et elles s'en convaincront facilement, en prenant connaissance de la

P ... établissons
i ...

... les Chroniques
... de l'Histoire,

... es Olympiades; les
... alienne; les Indic-
... e Mondaine d'An-
... ; l'Ere des Séleu-
... ienne d'Antioche;
... Dioclétien, ou des Mar-
... Cycle Pascal; le Cyclo
... Nombre d'Or; le Cycle Lu-
... Clefs des Fêtes Mobiles;
... ourrents, les Lettres Domi-
... et les Pâques de l'ancien
... Dominicales, et enfin, le
... ques du nouveau Calendrier,
... uis le Sauveur, jusqu'en

... r la Chronologie des Eclipses.
... ses, visibles en Europe, en
... rtie de l'Afrique connue des
... an 1er. de l'ère vulgaire, jus-

... Perpétuel, ou Calendrier ancien
... à celui de Grégoire XIII;
... Perpétuel, suivi d'une Table dé-
... sept Calendriers;
... ..., ou Liste alphabétique des noms
... de certains jours de la semaine et

... phabétique et chronologique des Saints;
... que de la forme de l'Année chez les
... reux, et de l'établissement du Calen-
... les Juifs modernes;

Gouverneurs de Syrie, depuis Jésus-Christ, et Prefets ou Procureurs de Judée, nommés aussi quelquefois Gouverneurs;
Grands-Prêtres des Juifs, depuis Jésus-Christ;
Chronologie historique du Nouveau Testament;
Chronologie historique des Conciles;
Chronologie historique des Papes;
Patriarches d'Alexandrie;
Patriarches d'Antioche;
Patriarches de Jérusalem;
Patriarches de Constantinople;
Consuls Romains, depuis Jésus-Christ;
Empereurs Romains et d'Occident;
Empereurs d'Orient;
Rois Arsacides des Parthes, depuis Jésus-Christ; suivis des Rois de Perse, qui leur ont succédé;
Chefs des Huns;
Rois des Vandales;
Rois Barbares d'Italie;
Ducs d'Italie et Exarques de Ravenne;
Rois Lombards, en Italie;
Ducs de Frioul;
Ducs de Spolette;
Ducs de Bénévent;
Rois des Bulgares;
Rois de Jérusalem;
Princes Latins ou Francs d'Antioche;
Comtes Latins ou Francs de Tripoli;
Gouverneurs et Rois Chrétiens d'Arménie;
Rois Latins ou Francs de Chypre;
Califes;
Mahadis et Califes Fatimites d'Afrique et d'Egypte;
Sultans Turcs d'Iconium, ou de Roum;
Sultans Selgioucides d'Alep;
Sultans Selgioucides de Damas, puis Sultans d'Alep, de Damas et d'Egypte;

Kans, ou Mogols Genghiskanides ; et Genghiskanides de Perse ;
Empereurs Ottomans ;
Schahs, ou Rois modernes de Perse ;
Grands-Maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
Grands-Maîtres du Temple ;
Rois de France, de la première race ;
Rois de France, de la seconde race ;

Rois Carlovingiens d'Italie.

Rois de France, de la troisième race ;
Rois des Visigoths, d'Aquitaine, de la Gaule narbonnaise et d'Espagne ;
Rois d'Espagne, avant l'invasion des Mahométans ;

Rois des Visigots ;
Rois de Suèves ;

Rois d'Espagne, depuis l'invasion des Mahométans ;

Rois des Asturies, d'Oviédo et de Léon ;

Gouverneurs d'Espagne pour les Califes ;
Rois de Cordoue ;

Rois de Navarre ;
Rois d'Aragon ;
Rois de Castille, de Léon et d'Aragon ;
Rois Chrétiens de Majorque ;

Rois de Portugal ;
Rois d'Angleterre ;

Rois de Northumberland ;
Rois d'Essex, ou des Saxons orientaux ;
Rois de Sussex, ou des Saxons méridionaux ;
Rois de Westsex, ou des Saxons occidentaux ;
Rois d'Estanglie, ou des Anglais orientaux ;
Rois de Mercie, ou des Anglais occidentaux ;
Rois de Kent et de toute l'Angleterre ;

Rois d'Ecosse ;
Empereurs d'Occident ;

Rois Carlovingiens en Germanie ;

Rois de Hongrie ;

Princes de Transylvanie ;
Ducs et Rois de Pologne ;
Ducs de Curlande ;
Rois de Danemarck ;
Rois de Suède ;
Grands Princes, Ducs, ensuite Czars, et enfin Empereurs de Russie ;
Empereurs de la Chine ;
Empereurs du Japon ;
Grands Fiefs de France, d'Allemagne et d'Italie ;
Ducs de France ;
Rois Français de Toulouse et d'Aquitaine ;
Comtes, ou Ducs de Gascogne ;
Vicomtes et Princes de Béarn ;
Sires, puis Ducs d'Albret ;
Comtes de Comminges ;
Comtes de Bigorre ;
Comtes de Fezenzac ;
Comtes dArmagnac ;
Vicomtes de Fezenzaguet ;
Comtes et Vicomtes de Lectoure et de Lomagne ;
Comtes d'Astarac ;
Comtes de Pardiac ;
Comtes ou Ducs de Toulouse ;

Ducs et Marquis de Septimanie ou de Gothie ;

Comtes de la Marche-dEspagne, ou deBarcelonne ;
Comtes de Rouergue ;
Comtes particuliers de Rodez ;
Comtes et Vicomtes de Carcassonne et de Rasez ;

Comtes particuliers de Rasez ;

Comtes de Foix ;
Vicomtes de Narbonne ;
Comtes de Maguelonne, de Substantion et de Melgueil ;
Seigneurs de Montpellier ;
Comtes de Roussillon ;

Comtes de Cerdagne et de Bésalu ;
Comtes de Roussillon et de Cerdagne, de la maison d'Aragon, apanagés ;
Comtes d'Ampurias ;
Comtes d'Urgel ;
Comtes de Poitiers et Ducs d'Aquitaine ou de Guienne ;
Comtes et Dauphins d'Auvergne ;
Comtes d'Angoulême ;
Comtes de Périgord ;
Comtes de la Marche ;
Vicomtes de Limoges ;
Vicomtes de Turenne ;
Comtes et Vicomtes de Bourges ;
Comtes de Sancerre ;
Sires ou Barons, puis Ducs de Bourbon ;
Rois de Bourgogne ;
Rois de Provence ;
Rois de la Bourgogne transjurane et d'Arles ;
Comtes de Provence ;
Comtes de Forcalquier ;
Comtes et Princes d'Orange ;
Comtes et Dauphins de Viennois ;
Comtes de Valentinois et de Diois, et Ducs de Valentinois ;
Comtes de Lyonnais et de Forez ;
Sires ou Barons de Beaujolais ;
Seigneurs de Bresse ;
Comtes de Mâcon ;
Ducs de Bourgogne ;
Comtes de Bourgogne ;
Comtes de Châlons-sur-Saône ;
Sires de Salins ;
Comtes de Neufchâtel, en Suisse ;
Comtes de Montbéliard ;
Comtes de Ferrette ;
Comtes d'Auxerre, et Comtes et Ducs de Nevers ;
Comtes de Tonnerre ;

Barons de Donzi ;
Comtes de Bar-sur-Seine ;
Comtes de Sens, et Comtes de Joigni ;
Sires, ensuite Princes de Joinville ;
Comtes de Champagne et de Blois ;
Comtes, puis Ducs de Réthel ;
Comtes de Grand-Pré ;
Comtes de Corbeil ;
Barons, puis Ducs de Montmorenci ;
Sires ou Châtelains de Montlhéri ;
Comtes de Dammartin ;
Barons, Comtes, puis Ducs d'Etampes ;
Comtes de Dreux ;
Barons, puis Comtes de Montfort-l'Amauri ;
Comtes de Vexin ;
Comtes de Meulent ;
Vicomtes héréditaires de Meulent ;
Comtes de Clermont, en Beauvaisis ;
Comtes de Vermandois ;
Comtes, puis Ducs de Valois ;
Sires ou Barons de Couci ;
Comtes de Soissonnais ;
Comtes de Rouci ;
Princes de Sédan, puis Ducs de Bouillon ;
Comtes de Ponthieu ;
Comtes de Boulogne ;
Comtes d'Artois ;
Comtes de Hesdin ;
Comtes de Saint-Pol ;
Comtes de Guines ;
Comtes, puis Ducs d'Aumale ;
Comtes d'Eu ;
Comtes d'Evreux ;
Comtes, puis Ducs de Vendôme ;
Sires de Baugenci ;
Ducs de Normandie ;
Comtes d'Anjou ;
Comtes du Maine ;

Ducs de Touraine;
Sires, puis Comtes de Laval;
Comtes d'Alençon et du Perche;
Comtes et Ducs de Bretagne;
Barons de Fougères;
Comtes, puis Ducs de Penthièvre;
Comtes de Flandre;
Comtes de Hainaut;
Rois et Ducs de Lorraine;
Comtes, puis Ducs de Bar;
Comtes et Vicomtes de Verdun;
Comtes de Vaudémont;
Anciens Ducs d'Alsace et de Suabe;
Landvogts d'Alsace;
Comtes de Sundgaw, et Landgraves de la Haute-Alsace;
Comtes de Morgaw, et Landgraves de la Basse-Alsace;
Comtes d'Urach et de Fribourg;
Ducs de Lothier, ou Basse-Lorraine, et de Brabant;
Comtes de Louvain ou de Bruxelles;
Comtes et Marquis de Namur;
Comtes, puis Ducs de Luxembourg;
Comtes, puis Ducs de Limbourg;
Evêques et Princes de Liége;
Comtes de Loss;
Comtes de Chini;
Préfets, Comtes et Ducs de Gueldre;
Comtes de Juliers;
Seigneurs de Heinsberg;
Seigneurs de Fauquemont;
Comtes, puis Ducs de Berg;
Comtes et ducs de Clèves;
Comtes de la Marck;
Comtes de Hollande;
Evêques d'Utrecht;
Gouverneurs et Gouvernantes des Pays-Bas, et Provinces-Unies;

Comtes et Princes d'Ost-Frise;
Seigneurs et Comtes d'Egmond;

Comtes d'Egmond-Buzen.

Evêques, puis Archevêques et Electeurs de Maïence;
Archevêques et Electeurs de Cologne;
Archevêques et Electeurs de Trèves;
Ducs de la France rhénane et de Franconie;
Comtes Palatins du Rhin;
Ducs de Simmeren;
Ducs de Deux-Ponts;
Ducs de Neubourg;
Ducs de Birkenfeldt;
Ducs de Bischweiler;
Comtes de Lutzelstein;
Ducs de Sultzbach;
Ducs de Deux-Ponts-Clébourg;
Comtes de Ravensberg;
Ducs de Zeringen, et Margraves de Bade;
Landgraves de Thuringe et de Hesse;
Comtes de Waldeck;
Comtes, puis Ducs de Wurtemberg;
Ducs de Bavière;
Ducs de Saxe;
Ducs de Saxe-Lawenbourg;
Margraves de Misnie;
Comtes, puis Ducs de Brunswick;
Ducs de Brunswick-Lunebourg, Electeurs d'Hanovre;
Ducs de Brunswick-Grubenhagen;
Ducs de Brunswick-Gottingen;

Branche de Brunswick-Bevern.

Comtes et Princes d'Anhalt;
Ducs, puis Rois de Bohême;
Ducs de Silésie;
Comtes et Ducs de Holstein;
Ducs de Mecklenbourg;
Ducs de Poméranie;

Princes de Rugen;
Ducs de la Poméranie ultérieure;
Burgraves de Nuremberg;
Margraves de Brandebourg, puis Rois de Prusse;
Archevêques de Magdebourg;
Grands-Maîtres de l'ordre Teutonique;
Maîtres de l'ordre de Christ, et Maîtres des Chevaliers Teutoniques, en Livonie;
Evêques et Archevêques de Riga;
Margraves, Ducs, Archiducs d'Autriche;

Comtes de Tyrol;

Comtes de Goritz;
Ducs de Carinthie;
Comtes d'Andechs et Ducs de Méranie;
Suisses et leurs alliés;
Evêques et Princes de Genève;
Comtes de Maurienne, ensuite Comtes, puis Ducs de Savoie, et enfin Rois de Sardaigne;
Marquis, puis Ducs de Montferrat;
Seigneurs, puis Ducs de Milan;
Ducs de Parme et de Plaisance;
Capitaines, puis Marquis et ensuite Ducs de Mantoue;
Comtes, puis Ducs de Guastalle;

Comtes de Montechiarugolo.

Seigneurs, puis Ducs de Ferrare, de Modène et de Reggio;
Seigneurs, puis Ducs de la Mirandole;
Doges de Venise;
Doges de Gênes;
Princes de Monaco;
Ducs, Marquis, Gouverneurs et Grands-Ducs de Toscane;
Comtes et Ducs d'Urbin,
Ducs de Frioul;
Ducs de Spolette;
Princes ou Ducs de Bénévent;

Comtes et Princes de Capoue,
Princes de Salerne;
Ducs de Naples,
Comtes, puis Ducs de la Pouille et de Calabre; Comtes de Sicile; Rois de Naples et de Sicile, depuis l'arrivée des Normands en Italie.
Table générale des Articles contenus dans la première partie de l'Art de vérifier les Dates.
Table alphabétique des Noms propres, contenus dans cette même partie.

Il nous est presqu'impossible de fixer positivement le nombre des volumes : nous avons présumé qu'il irait à douze, peut-être à quatorze. Mais ce dont le Public nous saura gré, sans doute, c'est d'avoir employé une justification et un caractère qui, tout en satisfaisant l'œil, renferment beaucoup de matière en peu d'espace, et nous évitent le reproche de vouloir prolonger l'Ouvrage. Nos intérêts ne sont comptés pour rien dans cette entreprise; ceux du Public et des Lettres sont les seuls que nous ayions eus en vue en la formant; et la justice qui nous sera rendue à cet égard, sera une des plus douces récompenses que nous puissions espérer. Lorsque la première partie sera publiée, c'est-à-dire celle qui contiendra tout le texte de l'ancienne Edition, les Souscripteurs seront affranchis de leur engagement, et parfaitement libres ou d'en demeurer là, ou de continuer pour la seconde, parce qu'il serait au-dessous de nous de profiter du désir qu'ils ont de

posséder cette première partie, pour les contraindre à prendre l'autre; et si cette dernière leur convient, par l'importance des matières, et l'ordre que nous aurons mis dans notre travail, alors ils se completteront, en déclarant qu'ils continuent leur souscription, et qu'ils veulent jouir du même bénéfice qui leur a été offert pour la première.

Plusieurs savants, qui jouissent d'une réputation bien méritée, tels que M. *Langlès* et autres membres de l'Institut, M. l'abbé *de Lespine*, de la Bibliothèque Royale, et M. le vicomte *le Prevost d'Iray*, ont bien voulu nous promettre de donner quelques soins à la seconde partie, qui leur sera soumise avant sa publication. On ne peut que nous applaudir d'invoquer leurs lumières, et de prendre leur attache avant que d'émettre notre travail.

Nous recevrons avec une extrême reconnaissance, les avis et renseignements qu'on voudra bien nous donner, et nous en ferons un usage convenable.

Les épreuves sont revues et corrigées avec tout le soin possible; cette tâche importante est remplie par deux hommes distingués dans les Lettres, messieurs *Billy* et *de Saint-Pont*.

L'imprimeur a voulu aussi concourir de tous ses moyens, à la beauté et la perfection de cette nouvelle Edition, et nous croyons que le Public n'aura qu'à se louer des efforts qu'il a faits pour remplir ce but.

PRÉFACE. *

L'IMPORTANCE de cet Art, qui apprend à fixer l'ordre des tems et des évènements, est si généralement reconnue, qu'il est inutile d'en relever ici les avantages. Personne n'ignore que la Chronologie et la Géographie sont comme les deux yeux de l'Histoire; que, guidée par leurs lumières, elle met dans ses récits l'arrangement et la clarté convenables, et que sans elles l'ensemble des faits, dont la connaissance est venue jusqu'à nous, n'est qu'un chaos ténébreux qui surcharge la mémoire, sans éclairer l'esprit. Combien d'erreurs, en effet, par la privation de ces deux sciences, se sont introduites dans l'Histoire, tant ecclésiastique que profane! Elles sont innombrables. Mais grâce aux travaux des chronologistes (il faut en dire autant de ceux des géographes) qui, depuis plus d'un siècle, se sont appliqués à puiser l'Histoire dans les sources, grand nombre de ces erreurs ont été corrigées, ou du moins reconnues. Il s'en faut bien cependant que leurs savantes et

* On doit prévenir le Lecteur qu'en conservant l'esprit de cette Preface, on a dû y changer quelques phrases relatives à la disposition de l'Ouvrage, parce que cette disposition seule a subi quelques modifications, comme nous l'avons plus amplement détaillé dans l'*Avertissement*.

pénibles recherches aient dissipé tous les nuages et aplani toutes les difficultés. Elles ont laissé en souffrance quantité de questions épineuses, dont la solution dépend moins de la sagacité de l'esprit que du secours de l'art. C'est donc rendre un service essentiel à la République des Lettres, que d'établir des règles générales et sûres, pour vérifier les dates des monuments historiques, marquer les époques des évènements, et concilier entre eux, lorsqu'ils peuvent l'être, les auteurs qui ne sont point d'accord les uns avec les autres, et qui quelquefois aussi semblent ne l'être pas avec eux-mêmes. Tel est le but principal de l'ouvrage, dont on présente au Public la troisième édition. La marche qu'on suit dans celle-ci, est à peu près la même que dans les deux précédentes.

Tous les principes sur lesquels est fondé l'Art de vérifier les Dates, se trouvent rassemblés, discutés et éclaircis dans la Dissertation préliminaire. Elle ne laisse rien, comme on le présume, à désirer sur cette matière. Après les olympiades, qui sont la plus ancienne des époques employées dans l'Histoire profane, on y examine les divers commencements qui ont été assignés aux années de l'ère chrétienne; on y apprend aux lecteurs à les discerner dans les chartes, les chroniques, les annales, etc. Vient ensuite la discussion des autres ères qui ont eu cours parmi les différents peuples, depuis Jésus-Christ, et de leurs rapports avec celle de l'Incarnation. Mais l'objet dont on a cru devoir le plus s'occuper, c'est la fixation de la Pâque. On a pris soin d'expliquer les différentes méthodes qui ont été mises en usage pour déterminer le jour de chaque année auquel tombe cette grande solennité, jour dont la connaissance est d'autant plus importante, que de là dépend celle de toutes les fêtes mobiles. Parmi ces méthodes, les unes ont rapport à l'ancien Calen-

drier, les autres au nouveau. On rend sensibles les avantages de celui-ci sur le premier, on indique, dans une courte note, le moyen le plus simple de le perfectionner, et on marque les diverses époques de sa réception, autant qu'on a pu les découvrir, dans les divers états de la Chrétienté. L'ignorance de ces choses, en tout ou en partie, est la véritable source et l'origine des difficultés que les Dates présentent dans les anciens monuments de l'Histoire. Mais elles s'évanouiront ces difficultés, on ose l'assurer, à la lumière de la Dissertation destinée à les dissiper.

La Table chronologique qui la suit, rectifiée par M. Wels, en est comme le résultat, ou, si l'on veut, c'est le texte dont la Dissertation est le commentaire. On y voit rangées sur des colonnes parallèles, et marcher de front, toutes les ères qui ont été en usage depuis Jésus-Christ, les cycles, dans le même ordre, naître, parcourir chacun l'espace de leurs révolutions finir et se renouveller; les Pâques, enchaînées par ces cycles, se succéder annuellement aux jours qu'ils leur assignent : sur quoi l'on doit avertir ici que pour faire quadrer parfaitement entre elles et avec les années de Jésus-Christ, toutes les ères employées dans cette table, il faut avoir sous les yeux une autre table qui tient à la page 55 de la Dissertation, et qu'on a, pour cette raison, fait sortir hors du volume.

La connaissance des éclipses du soleil et de la lune, est encore d'une importance essentielle pour assurer la position de plusieurs faits dans l'ordre chronologique. Souvent un historien, se bornant à marquer l'année d'un évènement, n'indique le jour où il est arrivé, que par un de ces phénomènes. C'est donc alors une nécessité d'avoir sous les yeux une table où ils soient rangés astronomiquement, surtout lorsqu'il s'agit d'un point d'histoire intéressant, qu'on ne pourrait transporter du jour auquel il ap-

nasardeuse. Il ne
un genie aussi vaste
réat. pour ranger,
multitude presque
à la place qui lui
tableau qui charme
les connaisseurs.
re, selon la remar-
une carte générale
parties du monde
par leur réunion,
avec les autres. Le
mettait pas de suivre
génies médiocres. Mais
côtoie, pour ainsi dire,
avantages ne paraissent
artageant, comme on a
entes classes, on a tâché
a été possible, celles
elles, de les présenter,
au même point de vue,
son genre, et de réunir
, qui perdraient trop à
(1). Venons au détail.
que de la religion chré-
aissement jusqu'à l'entière
que par la ruine du Tem-
on a entrepris de traiter.
est contemporaine, et la lu-
mutuellement, dissipe tous
ité pourrait leur opposer.
article, auxquels M. Wels
ent la forme de l'année
leur Calendrier, la liste
, depuis le commencement

---

qui précède.

de l'ère chrétienne, et celle des Gouverneurs que les Romains établirent en Judée, après avoir réduit ce pays en province de l'Empire.

La Chronologie des Conciles, qui suit, donne les époques des triomphes que l'Eglise a remportés sur les hérésies, et celles des changements qu'elle a faits dans sa discipline.

A la suite des Papes, on a placé successivement les quatre Patriarches d'Orient. On voit, par là, rassemblé sous un point de vue, tout ce qui s'est passé, dans le même tems, de plus mémorable, par rapport à la religion, d'un bout du monde à l'autre. Les vertus et les vices des évêques qui ont occupé les cinq premiers siéges de l'église ; leurs liaisons et leurs divisions deviennent plus sensibles par ce rapprochement, et font plus d'impression sur l'esprit du lecteur. Mais ce qui doit le frapper davantage, c'est la succession non interrompue des évêques de Rome, depuis saint Pierre jusqu'à nos jours ; la prééminence dont ils ont constamment joui dans l'église universelle ; l'autorité qu'ils y ont exercée dans tous les tems, pour la réformation des mœurs, le maintien de la Foi, l'extirpation des hérésies, l'extinction des schismes ; leur fermeté constante à réprimer l'ambition des évêques de Constantinople, qui voulaient s'égaler à eux ; les démarches si souvent réitérées, mais malheureusement si infructueuses, qu'ils ont faites pour ramener l'église d'Orient à l'unité, depuis le déplorable schisme qui l'en a séparée ; leurs démêlés avec les empereurs d'Allemagne et les autres souverains de l'Europe ; les suites funestes de ces combats des deux puissances ; la paix, enfin, rétablie entre le Sacerdoce et l'Empire, par la distinction bien établie de leurs droits respectifs : tout cela, joint à la Chronologie du Nouveau Testament et à celle des Conciles, forme un abrégé complet de l'Histoire ecclésiastique.

De-là on passe à l'Histoire civile. Les Empereurs romains ouvrent la scène, et à mesure qu'ils s'avancent, on voit paraître, chacun dans son rang, les tyrans qui leur ont disputé l'empire, et les rois barbares qui l'ont démembré. Au spectacle des progrès de cette vaste monarchie, de sa décadence et de sa ruine entière, succède celui d'un autre colosse de puissance, qui doit causer encore plus d'étonnement. C'est la monarchie des Califes, enfantée par le fanatisme, et dont les accroissements rapides jusqu'au prodige, n'ont pas été moins funestes au Christianisme, qu'à la liberté des peuples. Le califat réunissait les droits du glaive et de l'autel. Rois et pontifes à la fois, les successeurs de Mahomet décidaient les matières de la religion, avec la même autorité qu'ils réglaient les affaires de l'état. Tant que ce double pouvoir fut en des mains habiles et vigoureuses, l'empire des Arabes se soutint avec gloire. Mais dès qu'on vit sur le trône du *Prophète*, des hommes indolents et voluptueux, leur despotisme, fondé sur la superstition des peuples, diminua en raison du mépris qu'ils attiraient sur leur personne. Des sujets ambitieux et vaillants s'élevèrent contre ces maîtres indignes de régner, leur arrachèrent, chacun suivant sa convenance, les différentes portions de leurs états, et les réduisirent enfin au vain titre de chefs de la Religion. Les principales dynasties que ces usurpateurs fondèrent se trouvent placées successivement et dans l'ordre chronologique des tems. A la suite de ceux-ci, on a mis une autre classe de rebelles qui, non contents de leur avoir enlevé l'Afrique et l'Egypte, osèrent encore leur disputer leur autorité spirituelle, et comme eux, se décorèrent du titre de Califes. Les Tartares genghizcanides, qui achevèrent de détruire la monarchie des Arabes, établirent un nouvel empire en Asie, conquirent la Chine, et portèrent la

désolation jusques dans l'Europe, se montrent à leur tour, et remplissent d'effroi le Lecteur par le récit abrégé qu'on fait de leurs exploits. Dans le même tems, un autre essaim de barbares jetait les fondements d'une nouvelle monarchie, plus durable et non moins terrible, au sein de l'Asie mineure. Ce sont les Ottomans, dont les successeurs, assis sur le trône du grand Constantin, étendent leur domination sur les trois parties de notre hémisphère. Après eux, sont placés leurs rivaux, les Schahs, ou Shahs de Perse, sectateurs comme eux de la loi de Mahomet, et néanmoins leurs ennemis irréconciliables en matière de religion. La chronologie des Grands-Maîtres des Chevaliers, dits aujourd'hui de Malte et des Templiers, ces deux ordres célèbres, destinés par état à combattre les infidèles, suit immédiatement celle des Rois de Perse; et l'on y marque les époques de leur Magistère, et les principales actions qui les ont signalés.

De l'Orient, dont on s'est principalement occupé jusqu'ici, et où l'on reviendra encore par la suite, on passe dans l'Occident dont on parcourt successivement, d'abord toutes les monarchies, ensuite les principautés subalternes qui en relèvent. La France est, parmi les monarchies occidentales, le premier objet que l'on traite, et celui sur lequel on s'arrête avec le plus de complaisance. L'intérêt que la patrie inspire n'est pas le seul motif de cette prédilection, et l'on conviendra que, tout préjugé mis à part, il n'est aucun royaume de l'Europe qui mérite plus que la France l'attention et la curiosité du Lecteur. Aussi ancien que la chute de l'empire romain en Occident, et formé de ses débris, ce royaume subsiste avec gloire depuis plus de treize siècles; et, semblable aux grands fleuves qui l'arrosent, il s'agrandit à mesure qu'il s'éloigne de sa source. La France est la seule monarchie dont le sceptre ne soit

point tombé en des mains étrangères (1). En vain les Anglais ont fait les derniers efforts pour le ravir. Ils ont été maîtres, il faut l'avouer, de la capitale pendant dix-huit ans, moins toutefois par leur valeur que par l'effet des funestes divisions qui armaient le Français contre le Français : ils ont même fait déclarer heritier du trône de France un de leurs rois, par des actes surpris à la faiblesse d'un monarque en démence. Mais lorsque la nation, revenue de son délire, s'est réunie contre ses ennemis, ils ont été ignominieusement chassés et relégués dans leur île, sans retour. D'ailleurs l'étendue et la fertilité de la France, la bonté de son climat, les richesses que la nature et l'industrie lui prodiguent, le nombre prodigieux des grands hommes dans tous les genres qui l'ont illustrée, lui assurent une prééminence que nulle autre nation n'est en droit de lui disputer. Il était donc naturel de s'étendre sur une monarchie si privilégiée, et dont un grand roi de nos jours, a dit, avec autant de désintéressement que de vérité : *Le plus beau rêve que puisse faire un prince, c'est de rêver qu'il est roi de France.*

Immédiatement après la France, se trouve placée l'Espagne, dont les premiers souverains établirent leur trône dans nos provinces méridionales. Partagée, comme elle l'a été, en plusieurs royaumes depuis qu'elle tomba, pour la plus grande partie, sous la puissance des Arabes, on a cru devoir en distribuer les souverains par paragraphes, chacun dans celui de l'état qu'ils ont possédé. Les Gouverneurs de l'Espagne pour les Califes, les Rois mahométans de Cordoue, et les Rois chrétiens de Majorque marchent

(1) Comme on n'a rien voulu changer au texte de la dernière Edition, le Lecteur, pour l'interprétation de ce passage, ainsi que de plusieurs autres à peu près semblables, voudra bien se reporter à l'époque de 1789. (*Note de l'Editeur.*)

successivement au bas des pages, dans l'ordre qui leur convient.

La Chronologie historique des Rois de Portugal suit celle des Rois d'Espagne : ensuite vient celle des Rois d'Angleterre, des Rois d'Ecosse, des Empereurs d'Allemagne, suivie des Rois de Hongrie, à la suite desquels on voit les Princes de Transylvanie. De la Hongrie, l'ordre géographique conduit en Pologne, dont on passe en revue les Souverains, que suit la Chronologie des Ducs de Curlande et des Rois de Suède. Après eux paraissent les Rois de Danemarck. Les Tsars, ou Czars de Russie leur succèdent. Leur article a été rédigé d'après les histoires qui viennent d'être publiées de cette grande monarchie.

On n'avait osé, dans les précédentes éditions, traiter la Chronologie historique des Empereurs de la Chine, parce qu'on ne croyait pas cette matière encore suffisamment éclaircie. Les savants ouvrages qui ont paru depuis, ayant dissipé les nuages qui la couvraient, on s'est fait un devoir de lui donner place dans cette troisième édition. Des observations sur les cycles des Chinois, lui servent de préliminaires et lèvent d'avance les difficultés chronologiques qui pourraient arrêter le Lecteur.

La Chronologie des Empereurs du Japon suit immédiatement celle des Empereurs de la Chine. C'est par-là que l'on termine l'histoire chronologique des souverains qui ont régné dans notre hémisphère, et qui, dès l'établissement de leur monarchie, ou du moins, depuis très-long-tems, n'ont prétendu relever d'aucune autre puissance.

On a fait comme une classe à part, de tous les grands feudataires de France, d'Allemagne et d'Italie, dont quelques-uns ont fait ériger leurs fiefs en royaumes, tels que les Ducs de Bohême, les Margraves de Brandebourg, les Ducs de Naples, les Comtes de Sicile, etc. On commence aux Pyrénées

leur dénombrement, que l'on conduit géographiquement jusqu'à la Vistule. Ensuite, revenant aux Alpes, on fait la même opération sur toute l'Italie. Parmi ces fiefs, on a compris les républiques, quoique quelques unes prétendent avoir toujours joui d'une parfaite indépendance.

Par le moyen de toutes ces chronologies historiques renfermées dans un même ouvrage, on aura l'agrément d'apprendre ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire de chaque nation. Les personnes peu instruites trouveront rangés, dans un ordre facile et méthodique, la plupart des faits qui entrent dans la composition de l'histoire universelle, depuis le commencement de l'ère chrétienne. Celles qui sont plus versées dans cette étude, jouiront de la commodité d'avoir sous la main des époques et des indications échappées à la fidélité de leur mémoire.

Mais cette variété d'événements offre de plus au lecteur chrétien et religieux, un spectacle non moins propre à nourrir sa piété qu'à satisfaire sa curiosité. Dans ces mouvements qui agitent les nations, et semblent ébranler l'univers, dans le bouleversement et la chûte des empires, son attention ne s'arrête pas aux causes secondes; il remonte à celui dont la volonté suprême est la cause universelle de tout ce qui arrive ici bas, de tout, dis je, à l'exception du péché, qu'elle fait néanmoins servir, en le permettant, à l'exécution de ses desseins. En considérant la monarchie des Romains, renversée par les Hérules, les Turcilinges, et autres peuples, sous la conduite d'Odoacre, et les maîtres du monde soumis à des barbares; ces barbares ensuite vaincus par les Goths, leurs semblables; ceux-ci, remplacés par les Lombards après leur ruine; les Lombards subjugués par les Français : il aperçoit la main de Dieu qui se sert d'un peuple pour punir un autre peuple, et souverain des royaumes, les

donne à qui il lui plaît, sans déroger à sa justice, lorsqu'aux anciens possesseurs, il substitue de nouveaux maîtres, selon cet oracle du saint Esprit : *Un royaume est transporté d'une nation à une autre, à cause des injustices, des violences, des outrages et des différentes tromperies* (1). C'est sous ce point de vue que la Foi, supérieure à l'impression des sens, fait envisager au chrétien toutes ces révolutions, toutes ces invasions des peuples armés les uns contre les autres, et ces guerres cruelles qui ont fait répandre le sang de tant de victimes immolées à la vengeance divine. Il reconnaît par tout les jugements de Dieu, toujours justes, toujours adorables, et ne voit dans les hommes que les instruments dont il se sert pour les exécuter.

Afin de rendre cet ouvrage vraiment utile et parfaitement conforme au titre qu'il porte, on ne s'est pas contenté de marquer les années, on ajoute encore, autant qu'il est possible, les mois et les jours, soit des événements, soit du commencement et de la fin des règnes. Car, ce n'est pas assez, pour fixer l'époque d'une charte, datée d'une année d'un roi, de savoir que ce roi a commencé de régner telle année ; il faut savoir en quel tems de l'année son règne a commencé, si c'est au mois de janvier, de février, de mars, ou tel autre mois. Cette précaution n'est point encore suffisante pour donner à la chronologie le dernier degré de précision ; il faut être instruit des divers commencements du règne du même prince, et savoir les distinguer ; sans quoi l'on se jette dans de grands embarras, qui exposent à de lourdes méprises. Ceci peut être rendu sensible par un exemple. Nous avons des chartes de Charles-le-Chauve

(1) *Regnum à gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et contumelias, et diversos dolos.* Eccl. x. 8.

ment (1). Pour traiter avec fidélité l'Histoire, c'est donc à la vérité, tout préjugé mis à part, qu'il faut s'attacher; et c'est avec le flambeau de la critique, qu'on doit la rechercher. Telle est la règle qu'on s'est proposé de suivre. Si l'on paraît quelquefois s'en écarter, en marquant une déférence particulière pour certains auteurs modernes, en des points qui sont obscurs, la grande autorité dont ils jouissent dans le monde littéraire, tient lieu de justification. On marche avec confiance à la suite d'un guide qu'on sait instruit de la route qu'il faut tenir, et peu sujet à s'égarer.

Dans la Chronologie des Conciles, on ne s'en est point tenu aux deux collections générales, qui en ont été publiées en France, par le P. Labbe, et par le P. Hardouin. On a de plus consulté l'édition donnée à Venise par Coleti, le supplément du P. Mansi, et les éditions des conciles nationaux d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hongrie, etc. On a fixé, quand on l'a pu, les dates précises de ces assemblées, et souvent, on a été obligé de changer celles que les éditeurs leur avaient assignées.

Quoique la succession des Papes depuis saint Pierre jusqu'à nos jours soit incontestable, l'arrangement chronologique de ceux des trois premiers siècles, le commencement et la durée de leur pontificat souffrent néanmoins d'assez grandes difficultés. Après les avoir sérieusement examinées, on a pris le parti de s'en rapporter là-dessus, principalement à Eusèbe de Césarée, dont l'autorité sur ces points est d'un très-grand poids, et doit l'emporter sur les conjectures de quelques modernes.

---

(1) Non v'ha scrittore per grande che sia, il quale non sia suggetto a prendere de i granchi, ed anche a grossolamente ingannarsi. (Annal. d'Ital. T. 6, p. 54.)

Pour la suite des Papes, on l'a tirée des écrivains qui en ont traité avec le plus de soin et de critique, et spécialement de M. de Tillemont, des deux Pagi, de MM. Bianchini, Muratori, Marengoni, le Fèvre de Saint-Marc, et du P. Mansi.

A l'égard des Chronologies historiques des Empereurs, des Rois, des autres Souverains, des Grands Feudataires de France, d'Allemagne et d'Italie, et des Républiques, on ne finirait pas si l'on voulait marquer en détail toutes les sources où l'on a puisé pour les dresser. Il suffit de dire qu'on n'a rien laissé à l'écart de ce qui peut servir à faire connaître les véritables époques des règnes et des évènements; histoires générales et particulières de chaque monarchie et de chaque province; vies séparées des princes, chartes, chroniques, et autres monuments historiques manuscrits et imprimés, tout ce qu'on a pu découvrir a été mis à contribution et soigneusement examiné. Ceci ne doit point être regardé comme une vaine et fausse jactance. La continuation du grand Recueil des Historiens de France, dont on est chargé depuis quinze ans, a mis dans la nécessité de compulser et d'extraire tous les originaux qui ont rapport à cet objet, et par là, on a eu l'avantage de travailler en même tems pour deux fins. Or, qui ne sent qu'il a fallu, pour remplir cette tâche, parcourir et dépecer presque tous les monuments historiques de l'Europe? Entre les dépôts de chartes manuscrites, où l'on a eu la liberté de pénétrer, l'un des plus utiles est celui qui, ayant commencé à se former dans les dernières années du précédent règne (1), par les soins de M. Bertin, ministre et secré-

(1) De Louis XV. (*Note de l'Editeur.*)

taire d'état, s'accroît de jour en jour (1787) sous les auspices de M^er. de Miroménil, garde des sceaux. Des comités qui se tiennent régulièrement en présence de cet illustre chef de la magistrature, ont eu pour objet d'éclaircir, par des notes topographiques, chronologiques et historiques, les pièces que ce dépôt renferme, pour être mises ensuite entre les mains du public par la voie de l'impression. Un académicien, dont le mérite est universellement reconnu (M. de Brequigni), a bien voulu se charger de la rédaction de ce travail, malgré la multiplicité de ses occupations.

Quelque grandes que soient les ressources qu'on vient d'indiquer, elles n'auraient cependant pas suffi pour donner à l'*Art de Vérifier les Dates* toute l'exactitude qu'il exige, sans le secours des savants regnicoles et étrangers, qu'on s'est fait un devoir de consulter, et qu'on n'a jamais consultés en vain. Il en est même plusieurs qui ont bien voulu prendre la peine de refaire en entier les articles qu'on leur avait fait passer. On n'a pas manqué dans ces mêmes articles de les faire connaître, et de leur payer le tribut de reconnaissance qui leur est dû. On ne peut se dispenser néanmoins de s'acquitter ici de ce devoir envers les coopérateurs que la mort nous a ravis. Le premier est M. le Jeune, chanoine prémontré de l'abbaye d'Estival, décédé l'an 1769, sur les mémoires duquel avait été rectifiée la Chronologie très-embrouillée des Grands-Maîtres du Temple, dans la précédente édition, article auquel on a fait encore dans celle-ci, plusieurs changements qu'exigeait une plus grande exactitude. Le second est de M. Lier d'Andilli, fils d'un conseiller de la cour impériale de Wetzlar, et mort président du grand-conseil de France en 1778. Ce magistrat, non moins recom-

mandable par la bonté de son caractère que par l'étendue et la variété de ses connaissances, s'est toujours prêté de la meilleure grâce à tout ce que nous avons pris la liberté de lui demander. C'est en partie des mémoires qu'il nous a fournis que nous avons tiré, après les avoir vérifiés, les Chronologies des six Électeurs laïques de l'Empire. Sa complaisance l'avait porté encore à revoir quelques-uns de nos articles des souverains du Nord. Nous l'avons de plus consulté sur plusieurs difficultés qui nous arrêtaient, et il nous a toujours satisfaits avec autant de politesse que de sagacité. Dom Jean Colomb, mort à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans en 1774, n'a pas moins de droit à notre reconnaissance et à nos regrets. Tant qu'il a joui de la vue, dont il a été privé dans les sept dernières années de sa vie, il n'a cessé de faire pour nous des recherches; et nous lui sommes redevables d'une partie de nos articles des Comtes de Poitiers, de Périgord, d'Angoulême, de la Marche, des Vicomtes de Limoges, des Comtes d'Anjou et du Maine. Pour ne rien omettre de ce que la gratitude exige, on déclare qu'on est redevable du Calendrier lunaire à feu M. le chevalier Nau.

Malgré les secours abondants qu'on a reçus, et les longues et pénibles recherches qu'on a faites, malgré toutes les précautions qu'on a prises, et l'attention qu'on a eue d'éviter les méprises, soit dans la composition de l'ouvrage, soit dans la correction des épreuves, il est difficile, pour ne pas dire impossible, que dans un si grand nombre de faits et de dates, il ne soit échappé des fautes. Nous en avons déjà remarqué plusieurs, même dans le cours de l'impression; et après les avoir corrigées dans le corps du volume, lorsque l'occasion s'en est présentée, nous les avons rassemblées à la suite de cette

Préface, avec d'autres qu'une nouvelle révision nous a fait découvrir, et les additions que certains endroits obscurs nous ont paru exiger. Ainsi placées, elles s'offriront d'abord aux yeux du lecteur, afin qu'il puisse les corriger lui-même sur son exemplaire, avant que de commencer la lecture du volume. C'est par là en effet qu'on doit commencer, pour lire avec fruit un ouvrage élémentaire tel que celui-ci, dans lequel il serait à souhaiter qu'il ne se rencontrât, s'il était possible, ni erreur, ni obscurité. On ne doute point que les savants n'y aperçoivent d'autres méprises que celles dont on leur présente la liste. Il est de leur générosité, comme nous les en prions, de nous les faire connaître. Quoique les hommes, suivant la remarque de saint Augustin (1), soient plus disposés à chercher des réponses à ce qu'on objecte contre leurs erreurs qu'à faire attention combien il leur est avantageux d'en être délivrés, nous espérons néanmoins que les personnes éclairées trouveront en nous plus de docilité à profiter de leurs lumières, que d'opiniâtreté à défendre les fautes qu'ils auront la bonté de nous découvrir.

Après avoir donné une idée de l'ouvrage que l'on présente au Public, il est juste de lui faire connaître celui qui en est le premier auteur, quoiqu'il soit déjà connu des savants, par le rang que ses travaux littéraires lui ont mérité dans la république des lettres.

D. Maur-François D'ANTINE, religieux, prêtre de la Congrégation de Saint-Maur, naquit le 1er. avril 1688 à Gonrieux, dans le diocèse de Liége. L'innocence de ses mœurs, sa religion, sa politesse, et

(1) *Procliviores sumus quærere potius, quid contra ea respondeamus, quæ nostro objiciuntur errori, quàm intendere quàm salutaria sint ut careamus errore.* De nat. et grat. c. 25, n. 28.

sa douceur dans le commerce de la vie, nous font juger qu'il reçût de ses parents une excellente éducation. Nous en ignorons le détail; nous savons seulement qu'il fût envoyé à Douai, pour y faire son cours de philosophie, qu'il commença par ce qu'on appelle dans le pays, la *Dialectique*. Cette route ne semblait pas le conduire au genre d'étude qu'il embrassa dans la suite. Nous l'avons entendu plusieurs fois relever, par plaisanterie, les avantages de la Dialectique, et se féliciter néamoins d'être venu assez tôt en France pour y puiser, dans des sources plus pures, le goût des bonnes études et de la vraie littérature.

Dégoûté du monde à l'âge de 23 ans, il y renonça pour se consacrer à Dieu, sous la régle de saint Benoît, dans la Congrégation de Saint-Maur, et fit ses vœux solennels le 14 d'août 1712, dans l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais. La piété et la régularité qu'il avait fait paraître durant son noviciat, ne se démentirent point après sa profession. Les progrès qu'il fit dans ses études furent tels que les supérieurs le chargèrent aussitôt qu'il eût fini son cours, d'enseigner la philosophie dans l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims. Il s'acquitta de cet emploi d'une manière qui le fit également respecter et chérir de ses élèves. Mais ils n'eurent pas long-tems l'avantage de profiter de ses leçons. Dès l'année suivante, il fut obligé de quitter Reims pour un sujet qui fera toujours honneur à sa mémoire, et se rendit à Paris, par ordre des supérieurs qui, connaissant ses talents, avaient dessein de l'occuper à quelque ouvrage important. Celui des Décrétales, interrompu par la mort de D. Coustant et de D. Mopinot, lui ayant été proposé, il l'accepta; mais quelques difficultés étant survenues, il quitta celui-ci pour s'appliquer à un autre.

Depuis long-tems on avait entrepris, dans la Congrégation de Saint-Maur, une nouvelle édition du Glossaire latin de M. du Cange, avec beaucoup d'augmentations. Plusieurs religieux y avaient travaillé successivement. Après la mort de D. Guenié, qui en avait seulement conçu le dessein, D. Nicolas Toustain fut chargé en chef de son exécution. Celui-ci portant ses vues bien plus loin qu'on n'avait fait jusqu'alors, forma le plan sur lequel ses successeurs dirigèrent leurs travaux : il avança considérablement l'ouvrage des premiers volumes, et laissa d'excellents matériaux pour les suivants. Dom le Pelletier lui fut associé pendant une ou deux années : la connaissance des langues, surtout de l'ancien Celtique, dont celui-ci croyait avoir découvert les racines dans les dialectes du Bas-Breton, le rendait très-propre à concourir à une entreprise qui demandait une érudition si diversifiée. Mais l'amour de la retraite lui ayant fait quitter Paris pour retourner dans la Basse-Bretagne, d'où il était venu, et quelque tems après, dom Toustain ayant été déchargé de l'édition du Glossaire, la gloire de le faire paraître sembla reservée à dom Maur d'Antine. Il s'y livra avec tant d'application et de succès, que dès l'année 1733, les quatre premiers volumes parurent. Ils furent reçus, avec un applaudissement général du Public, qui fit le même accueil l'année suivante au cinquième. Cette même année dom Maur fut obligé de quitter Paris, et de se retirer à Pontoise.

Il restait encore un sixième volume du Glossaire de du Cange à donner; mais il l'avait entièrement fini, et en partant, il le laissa prêt à être mis sous la presse, entre les mains d'un religieux, alors son associé à cet ouvrage, qui veilla sur l'impression pendant son absence.

Maître de tout son tems, dom Maur, dans sa retraite de Pontoise, s'appliqua à un autre genre d'étude plus conforme à son inclination, et s'y donna tout entier. Ce fut la méditation des livres saints, surtout de cette partie de l'Ecriture, que l'Eglise a consacrée dans ses offices pour chanter les louanges du Seigneur. L'étude qu'il fit de ces saints cantiques, lui inspira le dessein d'en faire une traduction sur la langue originale, et il l'exécuta. Ayant été rappelé de Pontoise à Paris l'an 1737, pour travailler, avec dom Bouquet, au grand ouvrage de la collection des Historiens de France, il fit imprimer, en 1738, sa traduction des Pseaumes sur l'Hébreu, avec des notes tirées de l'Ecriture et des Pères, pour en faciliter l'intelligence. La rapidité avec laquelle cette traduction fut enlevée aussi-tôt qu'elle parut, l'obligea d'en donner une seconde édition l'an 1739. Le succès de celle-ci ayant été pareil à celui de la première, il en donna une troisième l'an 1740. Enfin, ces trois éditions ne suffisant point pour satisfaire l'avidité du Public, il en méditait encore une quatrième, sous une nouvelle forme, lorsque la mort l'enleva.

Le goût que dom Maur avait pris à ce genre d'étude, ne lui permit presque plus de s'appliquer à autre chose, et priva dom Bouquet du secours qu'il en attendait. Ce n'est pas cependant que dom Maur regardât cette occupation comme contraire à l'esprit de son état; il n'ignorait point que, de tout tems, l'étude de l'Histore avait été cultivée dans l'ordre de saint Benoît; les Bède, les Mathieu Paris, les Lambert d'Assachafembourg, les Hugues de Flavigni, les Sigebert, les Orderic Vital, les Trithème, et tant d'autres de différentes nations, en sont la preuve. *Quelle est en effet la nation*, comme le

remarque le père Mabillon, *qui n'ait de grandes obligations aux Moines, pour ce qui regarde l'Histoire?* Un célèbre anglais protestant, avoue de bonne foi que, sans le secours des Moines, on ne connaîtrait rien dans l'Histoire d'Angleterre (1). C'était même la coutume dans ce royaume, comme nous l'apprenons de Mathieu Paris, que dans chaque abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, on donnât commission à un religieux habile et exact, de remarquer tout ce qui se passait de considérable dans le royaume, et après la mort de chaque roi, on apportait tous ces différents mémoires au chapitre général, pour les réduire en corps d'histoire. Dom Maur ne regarda jamais d'un autre œil l'étude de l'Histoire; et s'il ne s'appliqua pas à la Collection des Historiens de France, comme il aurait pu, c'est que son goût l'entraînait ailleurs. Il ne renonça pas même entièrement à ce travail, et il se chargea de l'article des Croisades. Il a laissé sur cet important morceau de l'Histoire de France, plusieurs porte-feuilles de Collections, qui, néanmoins, sont encore plus le fruit du travail de ses amis, que le sien propre.

Les découvertes et les remarques que dom Maur fit sur les Chartes, dans ses occupations, jointes aux connaissances qu'il avait déjà acquises par ses études précédentes, lui firent concevoir le projet d'une méthode, pour aplanir les difficultés qui se rencontrent dans la Chronologie et dans les dates des anciens monuments. Il forma ce projet vers l'an 1743, et dressa pour son usage particulier, une Table chronologique, à laquelle il joignit ensuite un Calendrier

---

(1) *Absque Monachis nos sanè in historia patriæ semper essemus pueri.* Ainsi parle Marshan, *in propylæo Monast. Anglic. tom. 1.*

perpétuel. Telle est l'origine de l'ouvrage que nous donnons aujourd'hui pour la troisième fois au Public. L'auteur ne se proposait point alors de lui donner une plus vaste étendue. Mais, dans la suite, il résolut d'y ajouter des Tables chronologiques et historiques des Conciles, des Papes, etc., et de puiser dans les sources mêmes, pour former une Chronologie depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, la plus exacte qu'il serait possible. Mais la mort l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Dès l'an 1743, dom Maur avait été frappé, le 28 décembre, d'une attaque d'apoplexie, genre de maladie qui ne pardonne point, et n'en fut jamais bien guéri; il traîna toujours depuis une vie languissante, ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de travailler au pénible ouvrage qu'il avait commencé à mettre sous presse. Déjà la Table chronologique et le Calendrier perpétuel étaient achevés, lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie nous l'enleva, le 3 novembre 1746, dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Ce que nous venons de dire des travaux littéraires de dom Maur, suffit pour se former une idée de ses talents et de son esprit : il l'avait juste, solide, judicieux. Un goût heureux pour le vrai, le lui faisait démêler, peut-être autant que la pénétration de son esprit. S'il n'avait pas reçu de la nature les qualités brillantes de ces génies supérieurs, à qui rien n'échappe dans les sciences, une étude sérieuse et soutenue le dédommagea abondamment. Par cette application constante, il acquit une grande connaissance de l'antiquité, et les langues savantes lui devinrent même familières.

Mais ce n'est point assez d'avoir fait connaître dom Maur par les talents de l'esprit : borner-là ce qu'il y avait d'estimable en lui, ce serait faire tort

à sa mémoire, et retrancher de son éloge la partie la plus intéressante, en dérobant au Public la connaissance des qualités de son cœur. Tous ceux qui l'ont fréquenté, conviennent qu'il avait reçu du Père des lumières, les dons les plus parfaits, et tout ce qui forme un homme de bien, un bon chrétien, un prêtre édifiant et un vrai religieux.

Un esprit doux, aimable, prévenant en toutes choses; une candeur et une droiture de cœur admirables; une simplicité vraiment évangélique formaient le fonds de son caractère. Un air toujours gai et affable, qui semblait annoncer ses qualités, selon cette parole du sage : *Sapientia hominis lucet in vultu ejus* (Eccles. 8, 1) lui gagnait le cœur de tous ceux qui le pratiquaient. Jamais il ne sortait de sa bouche que des paroles obligeantes et édifiantes. Nombre de passages de l'Ecriture et des Pères, qu'il s'était rendus familiers, lui servaient à propos, soit dans les conversations, pour les rendre chrétiennes soit auprès des affligés, pour les consoler, soit auprès des malades, pour les exhorter à souffrir leurs maux avec patience, et à faire à Dieu le sacrifice de leur vie. Il avait reçu de Dieu, un don particulier pour remplir cette sorte d'œuvre de charité, à laquelle il se prêtait volontiers. Toujours disposé à rendre service, on ne lui proposait aucune bonne œuvre dans laquelle il n'entrât volontiers. Sa charité lui faisait tout entreprendre, et sa patience, qui ne se rebutait de rien, le faisait venir à bout de tout. Lorsqu'il s'agissait d'être utile à l'innocent, au pauvre, au malheureux, à la veuve, à l'orphelin, les obstacles multipliés ne l'arrêtaient point, et il en triomphait, pour l'ordinaire, par ses soins, ses peines et ses pressantes sollicitations, auxquelles il était difficile de résister.

Un zèle ardent pour la vérité, la lui faisait préférer à toutes choses; et la regardant, avec saint Bernard, comme la patrie des exilés, et la fin de leur exil: *O veritas exulum patria, et exilii finis!* sans cesse il soupirait après cette céleste vérité.

Un amour tendre pour l'Eglise, amour qui, selon saint Augustin, est la marque qu'on a, en soi, l'esprit de Jésus-Christ, le rendait extrêmement sensible à tout ce qui la regardait: il ne se réjouissait que des biens, et ne s'affligeait que des maux de cette sainte épouse de Jésus-Christ. Dans ses études, il ne se proposait que d'employer le tems utile pour elle, pour lui-même et pour le prochain. De cette manière, l'étude et la science ne furent point pour lui un écueil. Ayant appris de saint Paul, *que la science enfle, et que la charité édifie* (1), et de saint Augustin (2), *que si la science est plus grande que la charité, elle n'édifie point, mais qu'elle enfle*, il s'appliqua toujours, avec le secours de la grâce, à croître plus en charité qu'en science. Ainsi, il évita les deux écueils opposés, celui de l'ignorance par l'étude, et celui de l'étude par la charité, qui fut toujours plus grande en lui, que la science.

Plein de foi et de religion, il n'envisageait, dans tous les évènements de la vie, que la volonté de Dieu, qui les ordonne ou les permet, selon les desseins d'une Providence toujours adorable. Lorsque des ordres supérieurs l'obligèrent de quitter Paris, pour se rendre à Pontoise, il les regarda comme une faveur du Ciel, qui le rendait à lui-même, et qui

---

(1) *Scientia inflat, caritas verò ædificat.*

(2) *Si magnitudine sua præcedit scientia magnitudinem caritatis, non solum non ædificat, sed inflat.* Conc. 17 in Ps. 118.

le mettait en état de méditer plus sérieusement les vérités éternelles. Pénétré de reconnaissance, il remerciait Dieu de lui avoir procuré les moyens de s'instruire plus à fond de la religion, et de faire ses délices de la méditation des Pseaumes. Depuis cette heureuse époque, il ne cessa plus de les méditer, et de s'en nourrir chaque jour, jusqu'à sa mort. L'attaque d'apoplexie, dont il fut frappé en 1743, servit encore à faire croître en lui des dispositions si chrétiennes. A mesure que l'homme extérieur se détruisait, l'homme intérieur se fortifiait; la mort lui était toujours présente, et il voyait avec plaisir sa fin arriver; il le disait avec complaisance à ses amis : *Je m'en vais*, leur disait-il. C'est un langage qu'il nous tenait sans cesse. Envisageant ainsi, toujours, son dernier moment, il s'y préparait, en veillant continuellement pour aller au-devant de l'époux : il offrait au Seigneur, chaque jour et chaque moment du jour, le sacrifice de sa vie, en l'unissant à celui de notre adorable Sauveur, par cette belle prière, tirée du prophète Daniel, que l'Eglise a consacrée dans la célébration de ses redoutables mystères, et à laquelle il avait une dévotion particulière (1). « Nous nous présentons à vous, Seigneur, » avec un esprit humilié et un cœur contrit; re- » cevez nous favorablement, et que notre sacrifice » soit tel, qu'il puisse vous être agréable ». Telles étaient les dispositions de dom Maur, lorsque son dernier moment est arrivé : nous en avons été témoins, et elles nous donnent une juste confiance, que le souverain Juge, qui les avait lui-même for-

(1) *In spiritu humilitatis, et in animâ contrito susciplamur à te, Domine, et sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodiè ut placeat tibi, Domine Deus.*

mées dans son cœur, a couronné ses dons, en lui faisant miséricorde.

Dom Maur d'Antine n'ayant pu achever son entreprise, dom Charles Clémencet fut chargé d'y mettre la dernière main. Il s'associa dom Ursin Durand dans ce travail, et, conjointement, ils firent tous les articles qui manquaient encore pour compléter l'ouvrage. Dès qu'il parut, l'accueil que lui fit le public, en prouva l'utilité, et excita aussi la censure de certains écrivains, jaloux, peut-être, des applaudissements qu'il recevait.

Un Jésuite, dans une lettre anonyme, accusa les auteurs de l'Art de vérifier les Dates, de s'être livrés à un esprit de parti, et pour le favoriser, d'avoir forgé un texte d'Eusèbe, qu'on ne trouvait, disait-il, *nulle part*. Les Journalistes de Trévoux, venant à l'appui de ce déclamateur, soutinrent que la fabrication était manifeste et palpable, et que « si la » substitution d'un texte à un autre est toujours » un crime, dans cette occasion, c'était une sorte » de sacrilège ». (*Journal de Trév. Novemb.* 1750, p. 2661 et 2662).

Ce texte, prétendu fabriqué, regarde la dispute des Asiastiques avec le pape Victor, sur la célébration de la Pâque, et il est ainsi conçu : *Irenœus Victorem papam arguit quod non rectè fecerit, abscindere à corpore unitatis tot et tantas Ecclesias Dei.* On sent par quel motif ces jésuites s'élevaient avec tant de vivacité contre un pareil texte, et contre ceux qui le produisaient.

Dom Clémencet n'eut pas de peine à justifier la vérité de sa citation, et à confondre les calomniateurs. Il leur répondit par une *Lettre adressée à un ami de province*, dans laquelle il leur montra que

le texte qu'ils arguaient de faux, se touvait, en propres termes, dans tous les exemplaires imprimés ou manuscrits de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe, traduite par Rufin.

Les journalistes de Trévoux cherchèrent à couvrir la honte de leur procédé, par une *critique* singulière, qui leur était, disaient-ils, *venue depuis en pensée*, et qu'ils insérèrent dans leur Journal du 4 décembre 1750 (*ibid.* p. 2833).

Rien de plus ridicule, ou de plus misérable, que la manière dont ils éludèrent leurs torts, en feignant de diminuer ceux des auteurs de l'Art de vérifier les Dates, et de blâmer, en partie, le censeur qui les avait traduits comme des faussaires. C'est ainsi, cependant, qu'ils prétendaient *maintenir leurs Mémoires dans l'impartialité constante dont ils faisaient profession* (ibid. p. 2835).

Mais dom Clémencet, par une *Seconde Lettre à un ami de province*, dévoila l'artifice de ces écrivains, et leur donna lieu de rougir de leur peu de sincérité.

Toujours appliqué à servir la Religion et les Lettres, dom Clémencet a composé grand nombre d'autres ouvrages, qui lui ont mérité un rang distingué parmi les savants de son ordre.

A peine fut-il fixé dans le monastère des Blancs-Manteaux, que dom Ursin Durand l'engagea à travailler, avec lui, à la Collection des Décrétales des Papes. Le public en possédait déjà le premier volume, qui faisait justement desirer la suite de cet important Recueil. Dom Clémencet s'occupa, avec zèle, de cette continuation. Il mit deux volumes en état de paraître, et composa une très-grande Préface, qui comprenait la vie des habiles éditeurs qui avaient,

les premiers, commencé l'ouvrage, dom Constant et dom Mopinot. Mais les difficultés qui se rencontrèrent pour l'impression de ces volumes, déterminèrent dom Clémencet à prendre un autre travail.

Dès auparavant, dom Sabbatier, qui avait préparé une édition de l'ancienne version italique de la Bible, étant mort, dom Clémencet fit les Préfaces qui ont été mises à cette édition, et composa la belle Epitre dédicatoire qui est en tête, adressée à S. A. Mgr. le duc d'Orléans, que son zèle pour la Religion avait engagé à procurer, par ses bienfaits, l'impression de cette Bible.

On voit, par ces différentes pièces, que dom Clémencet avait un goût particulier pour la langue latine, dont il possédait singulièrement le génie, les tours et les expressions, qu'il avait puisés dans la lecture des anciens auteurs.

Chargé, depuis, de la continuation de l'Histoire Littéraire, il en publia le dixième tome, en 1756, et l'onzième, en 1759, conjointement avec un de ses confrères. Il avait composé une histoire particulière des écrits et de la vie de saint Bernard et de Pierre le Vénérable, les deux plus grands hommes du douzième siècle, qui a été imprimée séparément en un seul volume.

Le zèle dont il était animé pour les intérêts de l'Eglise le porta souvent à prendre la plume contre ceux qui les blessaient.

François Morenas, gazetier d'Avignon, ou les Jésuites sous son nom, avaient publié un Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleuri, plein d'erreurs et de faussétés, voulait opposer cet ouvrage à

celui de M. l'abbé Racine, composé dans un goût bien différent.

Dom Clémencet, justement indigné de tant d'impostures dont l'ouvrage de Morenas fourmillait, les dévoila, et les réfuta dans une suite de *Lettres* à cet auteur, où l'on trouve autant de force et de solide critique, que d'érudition : aussi eurent-elles un très-grand succès; car il s'en est fait trois éditions consécutives.

Vers le même tems, les Jésuites s'efforcèrent de faire revivre la trop fameuse fable de Bourgfontaine. Pour cet effet, ils répandirent un libelle intitulé : *La réalité du projet de Bourgfontaine*, très-propre à en imposer par le ton de confiance avec lequel on y soutenait les plus horribles calomnies. Mais le parlement, pour réprimer une si grande audace, condamna le libelle à être lacéré et brûlé.

L'indignation qu'une entreprise aussi révoltante excita dans la magistrature, fut commune à tous les honnêtes gens; et, pour seconder leurs vœux, dom Clémencet prit la plume, et pulvérisa cette misérable production par une réfutation en deux volumes in-12, qui a pour titre : *La Vérité et l'Innocence victorieuses de l'Erreur et de la Calomnie.* Il repoussa, par une nouvelle brochure, les vains efforts que firent les Jésuites, pour justifier les attentats de leur premier écrit.

Dom Clémencet a fait nombre d'opuscules du même genre, dont on trouve la liste dans l'Histoire Littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.

Mais, quoique son zèle, pour le bien de l'Eglise, saisit toutes les occasions de se produire, son attachement à la sainte maison de Port-Royal et aux

illustres solitaires qui lui étaient unis, s'est supérieurement distingué par les différents ouvrages qu'il lui a fait entreprendre. Il donna, en 1755 et 1757, une *Histoire Générale de Port-Royal, depuis la réforme de cette abbaye, jusqu'à son entière destruction*, en dix volumes in-12. Cette histoire curieuse et intéressante par son objet et par les détails qu'elle renferme, est très-propre en même tems à donner une haute idée des sentiments de foi et de religion dont l'auteur était animé. Aussi a-t-elle produit des effets merveilleux sur l'esprit et le cœur d'un grand nombre de personnes, et même sur plusieurs qui n'avaient entrepris de la lire que pour satisfaire leur curiosité.

Dom Clémencet, en 1760, publia, en trois volumes in-12, les Conférences de la mère Angélique de Saint-Jean Arnauld, abbesse de Port-Royal, sur les Constitutions de ce Monastère. L'éloge qu'il fait des talents et de la piété de la digne abbesse dans la Préface, est justifié par les lumières, l'onction et l'heureuse simplicité qui règnent dans ces discours prononcés la plûpart sans préparation. Enfin, il a laissé, en manuscrit, une Histoire Littéraire des écrivains, connus sous le nom de Messieurs de Port-Royal, qui pourrait composer quatre volumes in-4°. Elle serait (nous n'en doutons point) très-instructive, et, par-là, très-bien reçue du Public, si l'on s'occupait à la perfectionner.

Dom Prudent Maran, qui travaillait à l'édition des Œuvres de saint Grégoire de Nazianze, étant mort en 1762, et ayant laissé son entreprise fort imparfaite, le soin de l'achever fut confié à dom Clémencet. Il s'occupa, dès-lors, à finir la nouvelle traduction des Poésies que dom Maran avait commencée. Il revit le texte des différents ouvrages du

saint docteur, sur les variantes, déjà recueillies dans les anciens manuscrits, fit choix de celles qu'il convenait de placer, soit dans le corps; soit en notes, composa la vie du Saint, et les avertissements nécessaires pour les Oraisons; et fut ainsi en état de donner au Public le premier volume de cette édition si long-tems désirée.

Mais une fausse attaque de paralysie, qui lui survint dans le cours de l'impression de ce volume, le rendit bientôt incapable d'une application suivie. Il ne fit, désormais, que languir pendant près de deux ans, et, s'affaiblissant de jour en jour, il termina sa carrière le 5 avril 1778, âgé de soixante-quatorze ans.

La force de son tempérament promettait assurément une plus longue vie; et s'il ne l'eût pas ruinée par ses austérités, plus encore que par ses travaux, il eût pu augmenter le nombre des centenaires.

Jamais religieux ne fut plus attaché que lui à ses observances, et ne montra plus de zèle pour leur maintien, qu'il le fit dans ces jours où elles furent menacées d'une entière subversion. Pour lui, enchérissant beaucoup sur les pratiques de la règle, il menait une vie extrêmement dure et pénitente; car sa mortification s'étendait généralement à tous les besoins du corps. Ses veilles étaient continuelles, son abstinence très-étroite : on eût dit qu'il recherchait, par goût, les aliments les plus grossiers. Mais c'était sur-tout dans le carême qu'il se livrait, presque, sans aucune retenue, à cet ardeur pour la pénitence, qui le dévorait. La privation du vin, du poisson, de tout ce qui pouvait flatter ses sens et nourrir sa chair, faisait ses délices en ce saint tems, où son jeûne était encore prolongé au-delà des bornes ordinaires. Attentif à cacher ses macérations, il en pratiquait beaucoup qu'on ignorait; et n'as-

pirait, comme les pénitents de P. R., qu'il prenait pour ses modèles, qu'à s'immoler avec Jésus-Christ.

Quelque sévère qu'il fut à lui-même, son caractère n'en était pas moins doux, ni moins social. D'une humeur égale et agréable, il se faisait aimer et rechercher de tous ceux qui le connaissaient. On s'attachait d'autant plus à sa personne que l'on trouvait dans sa conversation, solide et intéressante, de quoi s'instruire et s'édifier.

Nul ne fut plus humain et plus compatissant : toujours prêt à obliger, son cœur sensible était ému sur tous les besoins du prochain ; et se trouver dans quelque nécessité, était un titre suffisant pour avoir droit à ses bienfaits ou à sa recommandation : aussi, combien de personnes ont reconnu devoir à ses soins et ses sollicitations, les succès qu'elles avaient eus dans les conjonctures critiques où elles s'étaient trouvées ?

Ami tendre et sincère, il portait une affection vraiment cordiale à ceux auxquels il était uni. Leurs biens et leurs maux lui devenaient propres ; mais il ressentait, surtout, si vivement leurs peines, qu'il eût moins souffert s'il eût pu les endurer seul. La perte qu'il fit successivement, sur la fin de sa vie, d'un nombre de ces amis précieux, pénétra son ame d'une douleur si amère, que désormais, absorbé dans la tristesse la plus profonde, il se regardait déjà comme enseveli avec eux.

Parmi toutes les vicissitudes qu'il a pu éprouver, sa foi et sa piété, toujours égales, dirigèrent sa conduite, et sanctifièrent tout le corps de ses actions. Chrètien fidèle, religieux humble et fervent, prêtre recommandable par l'innocence de ses mœurs et l'éminence de sa doctrine, il ne cessa d'édifier,

saint docteur, sur les variantes, déjà re[illegible] l'Egli[illegible] les anciens manuscrits, fit choix de ce[illegible]re selo[illegible] venait de placer, soit dans le corp[illegible] corps. [illegible] composa la vie du Saint, et les av[illegible]inante, c[illegible] saires pour les Oraisons; et f[illegible]re. Persuad[illegible] donner au Public le premier [illegible]ait honoré du[illegible] tion si long-tems désirée. [illegible]moignage; tout c[illegible]

Mais une fausse attaque [illegible] dépens de son [illegible] vint dans le cours de l'[illegible]e plus cher : jaloux [illegible] rendit bientôt incap[illegible]tes, pour conserver [illegible] ne fit, désormais, q[illegible]ne, dont le sang de [illegible] ans, et, s'affaibli[illegible] de tous ses défenseurs, [illegible] carrière le 5 avri[illegible]

La force [illegible]aite de vertus et d'œuvres [illegible] rément un[illegible]ges, que dom Clémencet a [illegible] par ses a[illegible] tous les gens de bien, et a [illegible] il eût pu [illegible]re fût à jamais en vénération.

L'ART

DE

VÉRIFIER LES DATES.

DISSERTATION

SUR LES DATES

DES CHARTES, DES CHRONIQUES,

ET DES AUTRES ANCIENS MONUMENTS DE L'HISTOIRE,

DEPUIS JÉSUS-CHRIST.

Il est peu de matières, en genre d'érudition, d'une utilité plus étendue, comme aussi d'une discussion plus épineuse, que celle qu'on entreprend de traiter dans cette dissertation. Tous ceux qui travaillent sur l'Histoire, qui veulent la savoir à fond, qui l'étudient dans les sources, dans les annales, dans les chroniques; tous ceux qui lisent les chartes, les actes originaux, qui se mêlent d'expliquer les médailles et les inscriptions; tous ceux qui sont occupés à déchiffrer, éclaircir et mettre en ordre les titres des anciennes familles, des chapitres, des communautés; tous ceux qui sont les dépositaires de ces titres, qui veulent les connaître et en faire usage; les magistrats qui les consultent pour rendre leurs jugements, dans des causes souvent très-célèbres et très-importantes; les avocats qui en font alors la base de leurs consultations et de leurs plaidoyers; en un mot, tous ceux qui, par état, par intérêt, ou par goût, se donnent à

l'étude de ces anciens monuments, savent combien il est utile d'en pouvoir vérifier les dates, et en même tems combien ces dates renferment de difficultés. Elles sont insurmontables, ces difficultés, à la plupart des lecteurs; les savants même ne viennent à bout de les aplanir qu'avec un pénible et disgracieux travail, dont la longueur les arrête dans leur course, et leur emporte un tems qu'ils emploieraient, avec beaucoup plus de satisfaction, à ce qui fait le véritable objet de leurs recherches.

Désirant de servir ces personnes, et généralement quiconque cherche à connaître les dates, à les vérifier et à les accorder ensemble, lorsqu'elles se trouvent multipliées et comme entassées les unes sur les autres, ainsi qu'il arrive souvent, nous avons dressé une Table chronologique, où, sans aucune peine, sans aucun calcul et du premier coup d'œil, on peut voir les principales dates qui concourent avec les années de Jésus-Christ, ou qui sont propres à chacune de ces années. On sent d'abord combien une pareille Table, dressée avec exactitude, doit abréger le travail. Nous osons le dire, après l'expérience que nous en avons faite, il ne resterait aucun embarras dans les dates que renferme notre Table chronologique, et on les vérifierait toutes avec une extrême facilité, sans crainte de jamais s'y tromper, si les anciens s'étaient toujours accordés dans la manière de les compter. Mais comme il s'en faut de beaucoup que cet accord soit parfait entr'eux, nous avouons que notre Table a besoin de secours, pour lever toutes les difficultés qui naissent de leurs différentes manières de supputer les dates.

Pour cela, des notions légères et superficielles ne suffiraient pas : il ne faut rien moins qu'une dissertation bien méditée et travaillée avec soin, où la matière des dates soit discutée à fond. Jusqu'à présent, cet ouvrage nous manque, du moins dans sa totalité. Nous avons, à la vérité, d'excellents morceaux, et en grand nombre sur les ères des Orientaux; D. Mabillon et M. Du Cange ont répandu de grandes lumières sur plusieurs des notes chronologiques des Occidentaux, telles que les années de Jésus-Christ, l'ère d'Espagne, les indictions, etc.; mais ils n'ont point distingué le cycle de la lune, selon les Juifs modernes, du cycle de 19 ans, selon les Grecs, quoique nos auteurs et nos chartes les distinguent, comme on le verra en son lieu; ils n'ont rien dit, ou presque rien dit des réguliers, des concurrents, des épactes, des clefs des fêtes mobiles, des nouvelles lunes, etc. (1); ils ont trouvé toutes ces notes chronologiques

(1) Nous ne parlons point des auteurs qui ont écrit sur cette matière, depuis que l'*Art de vérifier les Dates* a paru. Il est certain qu'ils ont puisé dans cette source.

dans les chartes; mais ils n'en ont point fait usage pour fixer le tems de ces chartes, quelque nécessaire que cela soit pour le déterminer au juste, et ne point s'y tromper, comme nous le remarquerons dans la suite, lorsque l'occasion s'en présentera. Il y a long-tems qu'on s'est aperçu de ce défaut, et les nouveaux éditeurs du Glossaire latin de Du Cange crurent y suppléer, en faisant imprimer plusieurs petites tables dans cet ouvrage, au mot *Annus*. Mais outre que l'usage de ces tables demande des opérations dont tous les lecteurs ne sont pas capables, et que ces opérations sont toujours embarrassantes et pénibles, même pour les plus habiles, il s'en faut bien, et D. Maur d'Antine, auteur de ces tables, en est lui-même convenu, qu'elles répondent à toute l'étendue de la matière des dates, ou suffisent pour en dissiper toutes les obscurités. C'est dans cette Dissertation que nous allons tâcher d'éclaircir toutes les difficultés à mesure qu'elles se présenteront, en expliquant, 1°. toutes les parties qui composent notre Table chronologique; 2°. d'autres époques, ou manières de dater, qu'on n'a pas jugé à propos de faire entrer dans cette Table, mais qu'il est cependant utile de connaître. Ainsi nous diviserons tout ce que nous avons à dire sur les dates, en deux parties, dont la première aura pour objet notre Table chronologique; la seconde, les autres points qui ont rapport aux principes de la chronologie.

PREMIÈRE PARTIE.

Des différentes époques renfermées dans la Table chronologique.

Les olympiades, les années de Jésus-Christ, l'ère julienne, l'indiction, l'ère d'Alexandrie, l'ère mondaine d'Antioche, l'ère de Constantinople, l'ère des Séleucides ou des Grecs, l'ère césaréenne d'Antioche, l'ère d'Espagne, l'ère des Martyrs, l'ère de l'Hégire, le cycle pascal, le cycle de 19 ans, le cycle lunaire, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle solaire, les concurrents, les lettres dominicales, le terme pascal, les Pâques, les épactes, sont les différentes parties qui composent notre Table chronologique, et dont nous allons traiter séparément.

§. I.

Des Olympiades.

L'ère des olympiades, qui consiste dans une révolution de quatre années, est la plus ancienne et la plus célèbre de toutes

l'étude de ces anciens monuments, sa... ...opèrent ;
d'en pouvoir vérifier les dates, et en ... ...ses suppu-
dates renferment de difficultés. ... ...ce : cette dis-
difficultés, à la plupart des lecteur... ...point du res-
viennent à bout de les aplanir qu'avec ... ...faire quadrer
travail, dont la longueur les arrêt... ...ne tems à-peu-
emporte un tems qu'ils emploiera...
satisfaction, à ce qui fait le veri...

Désirant de servir ces person... ...concevoir la pre-
cherche à connaître les dates ... ...ou avec la première
ensemble, lorsqu'elles se tro... ...cinquième année de
sées les unes sur les autres. ... ...quatre olympiade, et
avons dressé une Table chro... ...servation à faire, c'est
sans aucun calcul et du ... ...à la pleine lune qui
principales dates qui co... ...le 1er. juillet, qui est
ou qui sont propres à ... ...convenus de leur as-
combien une pareil... ...miers mois d'une année
le travail. Nous os... ...année des olympiades, et
avons faite, il ne ... ...emple, quand on dit que la
renferme notre ... ...ne se rencontre avec la pre-
avec une extrême ... ...ne s'entend que des six der-
si les anciens s'et... ...premiers répondent à la dernière
compter. Mais ... ...deuxième année de la 195e. olym-
parfait entr... ...juillet de la deuxième année de
secours, po... ...les années suivantes. Chaque année
différentes ... ...notre Table chronologique, com-
...et de l'année de Jésus-Christ placée
...ier juin de la suivante. Telle est la

Pour ... ...des exceptions.
pas : il ... ...des auteurs qui confondent l'année
travaille ... ...civile des Grecs, en les faisant partir
fond. ... ...septembre. C'est la méthode d'Eusèbe
dans s... ...C'est aussi celle de saint Jérôme, qui a
... ...jusqu'à la mort de l'empereur Valens, ar-
... ...l'an de Jésus-Christ 378. Ce Père compte à
...années olympiques, quoique, selon la suppu-
... il n'y en ait que 1154, commencées depuis
...seulement. Mais les dix mois dont il anticipait
...egard, devaient opérer la différence d'une année
...et le nôtre. L'historien Socrate est encore de ceux
...de l'usage commun dans la manière de supputer les
... Calvisius et le P. Petau l'accusent de ne garder au-
...en cette partie, et de brouiller tout, jusqu'à se
...souvent lui même. Mais le P. Pagi fait voir que les
..., où la contradiction est réelle, sont corrompus, et
...cas cet historien suit fidèlement le calcul d'Eusèbe et

de saint Jérôme. Le cardinal Noris (*Cœnotaph. Pis. Dissert. II*, ch. 6), prouve que l'usage des Syriens était de commencer l'année olympique avec leur année civile.

Une troisième manière de compter les olympiades est celle de Jules Africain, de Georges le Syncelle et de quelques autres anciens chronographes, qui en devancent l'époque vulgaire de deux années. Le premier, supposant que la Passion de Notre-Seigneur arriva l'an 29 de l'ère chrétienne, sous le consulat de Geminus, rapporte en conséquence à la seconde année de la 202e. olympiade, la fameuse éclipse dont parle Phlégon. Cependant au mois de mars de la 29e. année de l'Incarnation, ce n'était que la quatrième année de la 201e. olympiade qui courait. Il est vrai que dans un autre fragment, rapporté par le Syncelle (p. 823), il assigne cette éclipse tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux époques. Mais en cela, loin de tomber en contradiction avec lui-même, il montre qu'il possédait les deux manières de supputer; et il les emploie, l'une et l'autre, pour rendre la chose plus claire. Il en est de même, lorsqu'il ajoute, tantôt que Jésus-Christ souffrit la 15e. année de Tibère, tantôt qu'il souffrit l'année suivante. C'est pour s'accommoder aux différentes manières de commencer les années du règne de ce prince, soit avec l'année civile, soit avec le jour de son inauguration, qu'il en use ainsi.

Georges le Syncelle suit plus uniformément son calcul des olympiades, et ne laisse apercevoir, dans sa façon de les supputer, aucune apparence de variation. On doit mettre dans sa classe un ancien chroniqueur, dont l'ouvrage, rapporté dans le second tome de Canisius, débute par la création. Cet anonyme compte, jusqu'à la mort de l'empereur Alexandre, 253 olympiades, ou 1012 ans : *Sunt*, dit-il, *usque ad annum XIII Alexandri Cæsaris, olympiades CCLIII, quæ sunt anni MXII.* Alexandre mourut en l'année de Jésus-Christ 235, de son règne la 13e. révolue, sous le consulat de Sévère et de Quintien. Mais la 253e. olympiade, suivant l'époque vulgaire, ne finit que l'an 237 de Jésus-Christ. C'est donc une anticipation de deux années dans notre anonyme, faite d'après Jules Africain et le Syncelle.

L'établissement de l'indiction donna, dit-on, l'exclusion aux olympiades dans les actes publics. Cependant Cédrénus atteste qu'elles ne furent abolies que la 16e. et dernière année de Théodose le Grand. *Tunc olympiorum*, dit-il, *desiit festivitas quarti cujusque anni exitu solita celebrari..... cœperuntque numerari indictiones.* Quoi qu'il en soit, on voit encore, depuis Théodose, des auteurs particuliers qui font usage des olympiades. On trouve même cette date, par une singularité qui est peut-être unique, employée par notre roi Philippe Ier., dans un de ses

diplômes, en faveur de l'église de Saint-Ambroise de Bourges, rapporté par le P. Labbe, dans son éloge de la ville de Bourges, p. 192. *Institutio autem*, y est-il dit, *istius regiæ liberalitatis Domini regis Philippi fuit facta in solemnitate S. Ambrosii, quæ celebratur mediante octobris, an. ab Incarn. Dom. millesimo centesimo secundo, indict. quintâ, olympiade trecentesimâ secundâ, epactâ XX, residente in pontificali cathedrâ Leodegario.* Il ne faut pas néanmoins toujours prendre à la lettre ce terme d'olympiade dans la lecture des écrivains du moyen âge. Souvent ils ne l'emploient que pour marquer absolument une durée de quatre ans, sans aucun rapport à la suite des révolutions qu'il désigne. C'est en ce sens que Sidoine Appollinaire, répondant à Orose, qui lui avait demandé des vers, dit qu'il y a déjà trois olympiades, c'est-à-dire douze ans, qu'il a pris congé des Muses. Avant lui, le poëte Ausone avait dit, en parlant de l'âge de son père, *undecies binas vixit olympiades*, c'est-à-dire qu'il avait vécu 88 ans. Saint-Colomban, dans une pièce de vers adressée à Fédolus, déclare qu'il a déjà atteint la 18e. olympiade : *Nunc ad olympiadis ter senæ venimus annos;* ce qui signifie qu'il était alors dans sa 72e. année. Quelques actes des huitième et neuvième siècles appliquent aussi, dans le même sens, la date des olympiades au règne des princes sous lesquels ils ont été passés. Ethelrède, roi d'Angleterre, souscrit ainsi une charte, rapportée dans Spelman : *Consentiens signo sanctæ Crucis subscripsi olympiade IV regni mei.* Cette quatrième olympiade est la 16e. année du règne d'Ethelrède. (N. Tr. de Diplom. T. IV, p. 703, et T. V, p. 756.)

Nous n'avons employé, dans notre Table chronologique, l'ère des olympiades, que jusqu'à la fin du quatrième siècle. D'après ce qui vient d'être dit, il sera facile d'en vérifier la suite dans les auteurs qui s'en sont servis au-delà de ce terme. Par exemple, nous avons sous les yeux une charte de Cluni, datée, *Anno Dom. Incarn. DCCCCLVI. anno autem secundo imperii Lotarii regis, extante indict. XV, primâ holimpiadis..... imminente jam novissimâ ebdomadâ octobris mensis.* L'olympiade, dont on marque ici la première année, doit être la 434e. commencée au mois de juillet 956.

§. II.

Des années de Jésus-Christ. Quand on a commencé à s'en servir en Occident, et combien cet usage a varié.

L'ère de Jésus-Christ, ou de l'Incarnation, est proprement l'ère des Latins. Les Grecs et les Orientaux n'en ont presque

point fait usage dans leurs actes publics (1). Ils avaient, et ont encore aujourd'hui pour leurs dates authentiques, d'autres époques dont nous donnerons ci-après le détail. C'est donc par rapport à l'Occident, et spécialement par rapport à la France, que nous allons traiter des années de Jésus-Christ.

Nous n'examinerons point ici quelle est la véritable année de la naissance du Sauveur. Nous ferons voir dans la chronologie historique du Nouveau Testament que, suivant les plus habiles chronologistes, elle est arrivée cinq ans plutôt qu'on ne la met. Un moderne (2), dont nous respectons les lumières, soutient même qu'il faut avancer de huit ans cette époque. Il ne s'agit point ici de discuter ces différentes opinions, parce que nous ne donnons point notre Table chronologique pour rectifier les idées des auteurs, mais pour apprendre à compter comme eux, afin de les entendre, lorsque nous lisons leurs écrits. Or, les anciens, du moins la plupart, comptaient les années de Jésus-Christ de même que nous les comptons, selon notre ère vulgaire, qui nous fait compter cette année 1818, au lieu que nous devrions compter 1823, si nous suivions le sentiment des chronologistes dont nous avons parlé.

L'usage de compter les années par celles de Jésus-Christ n'a été introduit en Italie qu'au sixième siècle, par Denis le Petit, et qu'au septième en France (3), où il ne s'est même bien établi que vers le huitième, sous les rois Pepin et Charlemagne. Nous avons trois conciles, celui de Germanie, assemblé

---

(1) Nous disons dans leurs actes publics; car dans leurs actes privés ils ont souvent employé l'ère de l'Incarnation, en la joignant toutefois, pour l'ordinaire, à d'autres époques qui leur étaient particulières. Les Grecs l'ont peut-être connue avant les Latins; mais les autres peuples d'Orient en ont fait usage beaucoup plus tard que ces derniers. M. Assemani prétend (*Bibl. Orient.* tom. Ier., p. 289) que les Syriens n'ont commencé à s'en servir qu'après le dixième siècle.

(2) Le P. Magnan, Minime, *Problema de anno Nativit. Christi*, *Romæ*, 1772 : problème fortement combattu par M. Rondet dans le Journal ecclés. de 1775.

(3) Dans la première édition, le commencement de cette manière de dater était fixé, pour la France, au milieu du huitième siècle. Mais outre qu'elle se rencontre dans Grégoire de Tours, qui confond, à la vérité, l'ère de l'Incarnation avec celle de la Passion, on la voit manifestement exprimée dans quelques chartes privées du septième siècle; et rien n'empêche de croire qu'elle s'introduisit parmi nous presqu'en même tems qu'en Angleterre, où elle fut apportée par saint Augustin, apôtre de cette île. Cependant il faut convenir que l'usage de dater par les années de l'Incarnation, ne devint ordinaire dans les diplômes royaux que depuis le règne de Hugues Capet.

l'an 742, celui de Liptines, ou Lestines, tenu en 743, et celui de Soissons, célébré l'an 744, qui sont datés des années de l'Incarnation. Depuis ce tems-là, et sur-tout depuis Charlemagne, nos historiens ont coutume de dater les faits qu'ils rapportent, par les années de Jésus-Christ ; mais ils ne s'accordent pas tous dans le commencement de l'année.

Divers commencements de l'année chez les Latins.

Nous trouvons huit manières différentes de commencer l'année chez les Latins. Les uns la commençaient avec le mois de mars, comme les premiers Romains, sous Romulus ; les autres avec le mois de janvier, comme nous la commençons aujourd'hui, et comme les Romains l'ont commencée depuis Numa. Plusieurs la commençaient sept jours plutôt que nous, et donnaient pour le premier jour de l'année le 25 décembre, qui est celui de la naissance du Sauveur. D'autres remontaient jusqu'au 25 mars, jour de sa conception, ou de son incarnation dans le sein de la Vierge, communément appelé le jour de l'Annonciation. En remontant ainsi, ils commençaient l'année neuf mois et sept jours avant nous. Il y en avait d'autres qui, prenant aussi le 25 mars pour le premier de l'année, différaient dans leur manière de compter d'un an plein, de ceux dont nous venons de parler. Ceux-là devançaient le commencement de l'année de neuf mois et sept jours, et comptaient, par exemple, l'an 1000 dès le 25 mars de notre année 999 : ceux-ci, au contraire, la retardaient de trois mois moins sept jours, et comptaient encore jusqu'au 24 mars inclusivement, l'an 999, lorsque nous comptons l'an 1000, selon notre manière de commencer l'année avec le mois de janvier, parce qu'ils ne la commençaient qu'au 25 mars suivant. D'autres commençaient l'année à Pâques, et en avançaient ou reculaient le premier jour, selon que celui de Pâques tombait : ceux-ci, comme les précédents, commençaient aussi l'année environ trois mois après nous ; tantôt un peu plus, tantôt un peu moins, selon que Pâques tombait en mars, ou en avril. Il y en a enfin, mais peu, qui paraissent avoir commencé l'année un an entier avant nous, en datant, par exemple, dès le mois de janvier, comme nous le verrons plus bas, l'an *onze cent trois*, lorsque nous ne comptons que l'an onze cent deux. Voilà les divers commencements de l'année de l'Incarnation que nous avons remarqués dans les anciens : il faut en rapporter les preuves, au moins en abrégé.

Nous ne nous étendrons point, pour prouver que Grégoire de Tours et d'autres écrivains des sixième et septième siècles, ont quelquefois commencé l'année avec le mois de mars. Le

P. Mabillon l'a démontré dans sa Diplomatique, L. 2, c. 23, n. 4. Nous trouvons encore le même usage au huitième siècle, dans un statut du concile de Vern, tenu en France l'an 755, par lequel il est ordonné, *ut bis in anno synodus fiat : prima synodus mense primo, quod est kalendis martiis.* Voilà le mois de mars, et même les calendes, ou le premier jour de ce mois, bien clairement marqués pour le premier de l'année (1). Il est assez indifférent à notre sujet d'examiner de quelle sorte d'année parle ce concile, si c'est de l'année solaire, ou de l'année lunaire. Nous savons qu'on a souvent distingué ces deux sortes d'années, et que souvent on leur a aussi donné différents commencements. Cette distinction, très-bien fondée, peut servir à lever plusieurs difficultés; mais pour le présent, elle nous importe peu. Nous ne cherchons qu'à prouver un commencement de l'année avec le mois de mars, qui puisse servir à vérifier certaines dates. Pour faire cette vérification, il n'est pas nécessaire de savoir que la date, qui fait la difficulté, soit la date d'une année, suivant le cours du soleil, ou la date d'une année, suivant le cours de la lune : il suffit que ce soit une date qui a pu être employée, et qui se trouve vraie, selon l'un, ou l'autre cours, que les anciens suivaient, peut-être assez indifféremment, comme on le voit par Grégoire de Tours, qui, quelquefois, commence l'année avec le mois de mars, et quelquefois, avec le mois de janvier. En commençant l'année avec le mois de mars, il appelle le mois de juillet le cinquième mois, *mensem quintum*, au livre IV des Miracles de saint Martin,

---

(1). Cet usage des Français, de commencer l'année au 1er. mars, tirait son origine d'Allemagne. On voit en effet dans les lois allemandes que *tres kalendæ martiæ* sont employées pour marquer trois années. *Ne in mallo publico*, est-il dit, titre 17, sect. 5 de ces lois, *transactis, tribus kalendis martiis posthac ancilla maneat in perpetuum.* Le décret de Thassillon, duc de Bavière, au huitième siècle, dit la même chose, chap. II, sect. XII. Ce *mallum publicum* était l'assemblée générale de la nation, qui s'appelait autrement le Champ de Mars. *Campus Martis*, parce qu'elle s'ouvrait avec ce mois, et par conséquent avec l'année. Mais en 755, suivant les Annales Pétaviennes, on la transporta au 1er. de mai, ce qui la fit nommer alors le Champ de Mai : *Venit Thasilo ad Martis Campum, et mutaverunt Martis Campum in mense maio.* Mais il ne paraît pas que ce changement ait entraîné celui du commencement de l'année. Cependant on voit, par une lettre du pape Zacharie à saint Boniface, archevêque de Mayence, que dans ce même siècle, et du vivant de ce même Thassillon, l'année commençait au 1er. janvier en Allemagne : *Ubi*, dit-il, *Germani kalendas januarias et brumam ritu Paganorum colere, et aliquid novi facere propter novum annum prohibentur.*

ch. 4. En la commençant avec le mois de janvier, il donne le nom de cinquième mois au mois de mai, dans le ch. 35 du même livre.

Nous ne trouvons qu'un seul exemple d'un commencement d'année, fixé au 18 mars. C'est dans la lettre du clergé de Liége au clergé de Trèves, sur la différence des Quatre-Tems, *de differentia Quatuor-Temporum*, publiée par D. Martenne, p. 295 du Ier. tome de ses Anecdotes. Elle fut écrite au commencement du XIIe. siècle, et Sigebert de Gemblours, qui en est l'auteur, y atteste que ce siècle avait commencé au 18 mars. *Mense martio*, dit-il, *secundùm positionem Gentilium mediato primus dies seculi præfigitur in XVIII ejusdem mensis, qui est XV kal. aprilis.* Sigebert parle sans doute ici du commencement de l'année astronomique, qui s'ouvre avec le printems, et non de l'année civile des pays de Liége et de Trèves. Car on ne voit point d'acte de ces contrées, qui suppose l'année commencée au 18 mars.

A l'égard du commencement de l'année, fixé au 25 décembre, ou au 25 mars, rien n'est plus clair que ce que nous lisons dans les statuts des églises de Cahors, de Rodez et de Tulle, dressés en 1289, et imprimés au IVe. tome des Anecdotes de D. Martenne et de D. Durand. On y voit cette remarque, n. 29, col. 764 : *Nota quod numerus lunaris* (c'est le nombre d'Or) *et littera Dominicalis mutantur annuatim in festo Circumcisionis; anni verò Incarnationis domini mutantur in terra ista in festo Annunciationis Beatæ Mariæ, et in quibusdam regionibus in festo Nativitatis Domini.* Voilà deux commencements de l'année de l'Incarnation bien marqués, le jour de Noël, ou le 25 décembre dans certaines provinces de France, et le jour de l'Annonciation, ou le 25 mars, en d'autres. Mais ce jour de l'Annonciation précède-t-il de neuf mois et sept jours, ou suit-il de trois mois moins sept jours notre commencement de l'année avec le mois de janvier? C'est ce qui est encore décidé au même nombre, par les paroles suivantes : *Ita quod in festo Circumcisionis Domini, ubi mutatur numerus lunaris, incipias quoad hoc computare numerum annorum Domini, qui erit in festo Annuntiationis proximè tunc sequenti.* Ces paroles ne sont point équivoques; elles démontrent clairement que le jour de l'Annonciation, regardé comme le premier de l'année de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les provinces de Quercy, de Rouergue et du Bas-Limosin en 1289, était le 25 de mars, qui suit le mois de janvier, avec lequel nous commençons aujourd'hui l'année, et qu'ainsi, dans ces provinces, on la commençait trois mois moins sept jours après nous.

Il faut maintenant prouver que le jour de l'Annonciation,

qui précède de neuf mois celui de la naissance du Sauveur, et de neuf mois sept jours le commencement de notre année julienne avec le mois de janvier, a été aussi regardé comme le premier de l'année de l'Incarnation. La chose est certaine par rapport à l'Italie. Tous les savants conviennent que Denis le Petit y avait établi cet usage, en introduisant la manière de compter par les années de Notre-Seigneur. On sait aussi que les Pisans ont suivi, jusqu'en 1745, le même usage dans leurs dates, fondés originairement sur ce motif, qu'il est plus naturel de mettre le jour de la conception du Sauveur avant celui de sa naissance, que de placer celui de sa naissance avant celui de sa conception, comme faisaient ceux qui commençaient l'année au jour de Noël. Dans la Chronologie des Papes, nous ferons remarquer ceux d'entre ces pontifes qui ont employé dans leurs bulles cette manière de dater, nommée aujourd'hui le calcul Pisan. Il ne s'agit donc plus que de montrer cet usage établi en France; car pour l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, il est constant qu'elles ne l'ont jamais connu. Au reste, quelque probable qu'il soit que d'Italie il soit passé chez nous, comme tant d'autres semblables qui nous sont venus de Rome, nous ne croyons point ici pouvoir nous contenter de probabilités: nous demandons des preuves qui soient propres à la France, et tirées de nos anciens monuments. En voici plusieurs que nos rois mêmes nous fournissent.

Dans le Cartulaire de Saint-Maur-des-Fossés, il y a une charte du roi Robert, qui est ainsi datée: *Data VII kalend. novembris, indict. XII, anno XII, regnante Roberto rege.... anno Incarnati Verbi millesimo.* La première année du règne du roi Robert avec Hugues Capet, son père, est l'an 988; ainsi la douzième année de ce roi répond à l'an 999 de l'Incarnation, selon notre manière présente de compter. L'indiction XII marque aussi l'année 999. Pourquoi donc le notaire qui a écrit cette charte, lie-t-il la douzième année du roi Robert, et l'indiction XII avec l'an mil de l'Incarnation, si ce n'est parce qu'il commence celle-ci le 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous? C'est pour la même raison qu'une charte originale du même roi, pour l'abbaye de Saint-Pierre de Châlons-sur-Marne, est ainsi datée: *Actum Parisius anno Dominicæ Incarnationis MXXVIII, regnante Roberto rege XL.* Et une autre encore pour l'abbaye de Coulombs, rapportée par Du Chêne, parmi les preuves de l'histoire de la maison de Montmorenci, p. 14, dont voici la date: *Actum publicè Parisius anno Incarnati Verbi MXXVIII, regnante Roberto rege XL.* Si le chancelier, ou le notaire qui a écrit ces deux chartes, n'avait point commencé l'année neuf mois et sept jours avant nous, il aurait mis l'an XLI du roi

Robert, puisque l'an XL ne répond qu'à l'année MXXVIII, selon notre manière de commencer aujourd'hui l'année avec le mois de janvier, neuf mois et sept jours après l'Annonciation (1). Le calcul d'Helgaud, dans la vie du roi Robert, est conforme à celui des actes que nous venons de citer. Cet historien dit expressément que Robert est mort, *anno qui est Incarnationis millesimus tricesimus secundus*. Il aurait dit, *tricesimus primus*, s'il n'avait point commencé l'année neuf mois et sept jours avant nous; puisqu'en effet, le roi Robert est mort le 20 juillet de l'an 1031, comme Helgaud le prouve lui-même par ces paroles : *Obdormivit autem in Domino XIII kal. augusti, lucescente aurora diei tertiæ Sabbati*, c'est-à-dire le mardi qui concourait avec le XIII des calendes du mois d'août, ou le 20 juillet en 1031 : concours qui ne se rencontrait point en 1032. Voilà le vrai moyen d'accorder Helgaud avec lui-même, et avec la vérité de l'histoire. Ce même moyen peut servir à concilier plusieurs autres contradictions apparentes, qui ne viennent que de notre ignorance, ou de notre peu d'attention à la manière de compter des anciens.

Ces preuves ne laissent rien à désirer pour le règne du roi Robert. Ajoutons-en, pour le règne suivant, une qui peut être portée jusqu'à la dernière évidence. Nous la tirerons d'une charte originale du roi Henri Ier., par laquelle il érige en abbaye le monastère de la Chaise-Dieu, en Auvergne. En voici la date : *Actum Vitriaco palatio publicè.... mense septembri, luna XI, indictione V, ab Incarnatione Domini millesimo quinquagesimo secundo.... regni Henrici vicesimo primo, XII calendas octobris* Il est évident que celui qui a écrit cette charte, commence l'année le 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous, si les dates ne conviennent point à l'an 1052, et qu'elles conviennent toutes à l'an 1051. Or, il est aisé de démontrer que toutes ces dates cadrent parfaitement avec l'an 1051, et point du tout avec l'an 1052. En effet, le 12 des calendes d'octobre, qui est le jour que la charte a été donnée, marque le 20 septembre. C'était le onzième de la lune en 1051, puisque cette année-là le premier jour de la lune

(1) Néanmoins, cet usage n'a pas été constamment suivi dans les diplômes de Robert. Nous avons la preuve du contraire dans une charte de ce prince, rapportée au tome XI du Spicilège, p. 292, laquelle finit par ces mots : *Acta sunt hæc anno pene finito decimo post millesimum, indict.* 9, *epacta* XIV, *mense februario, feria secunda, luna* XX, *sub imperio Roberti clarissimi regis Francigenæ seu Aquitanici*. Ce lundi, 20 de la lune, tombe au 26 février de l'an 1011. Par conséquent, le rédacteur de cet acte commençait l'année trois mois après nous, soit au 25 mars, soit à Pâques.

était le 10 septembre, comme on peut le voir dans notre Calendrier lunaire. Cette date de la lune ne peut absolument s'allier avec le 20 septembre de l'an 1052. Il en est de même de l'année vingt-unième du règne de Henri : cette vingt-unième année, au mois de septembre, ne répond point à l'an 1052, mais à l'an 1051, attendu que ce prince a commencé de régner le 20 juillet 1031. Quant à l'indiction V, elle s'accorde aussi très-bien avec l'an 1051, en la commençant avec le mois de septembre, comme on faisait quelquefois en France, ainsi que nous le dirons à l'article des Indictions.

Ce raisonnement nous paraît décisif. Nous pourrions en faire un semblable, à-peu-près, sur une charte de l'église de Vabres, rapportée parmi les preuves du 1er. tome du nouveau *Gallia Christiana*, pag. 57 et 58. Cette charte est ainsi datée : *Facta donatio hæc anno Incarnationis Dominicæ* MLXII, *indictione* XIV, *pridie idus junii*, III *feria*, *epactâ* XXVI, *luna* XIX. Toutes ces dates sont bien, et toutes, excepté la première, marquent l'année 1061. On accorde la première date MLXII avec les autres, en commençant l'année neuf mois et sept jours avant nous. Les éditeurs qui n'ont point connu la manière de faire usage de toutes ces dates, ont rapporté cette charte à l'an 1062. En conséquence, ils ont cru qu'il y avait faute à l'indiction ; et qu'au lieu de XIV, il fallait XV. Tous nos critiques seront exposés à de pareils anachronismes, tant qu'ils ne feront attention qu'aux années de Jésus-Christ et aux indictions, sans examiner les autres notes chronologiques.

Il nous reste à examiner une charte, où le P. Mabillon a cru voir l'usage de commencer l'année le 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous, bien établi dans l'église de Reims sur la fin du 14e. siècle : c'est dans sa Diplomatique, L. II, chap. 23, n. 7. La date de cette charte, qui est de Gui, abbé de Saint-Basle, à trois lieues de Reims, est ainsi marquée : *Datum et actum in monasterio nostro Sancti Basoli sub anno Domini, secundum cursum ecclesiæ Remensis*, MCCCXC, *decima tertia die mensis junii, pontificatus domini Clementis..... Papæ VII anno* XII. Cette date, dit le P. Mabillon, marque l'an 1389, qui était, au mois de juin, la 12e. année de Clément VII, élu en 1378 ; d'où il conclut qu'il est probable qu'à la fin du 14e. siècle l'on suivait, dans l'église de Reims, le calcul Pisan. Cette remarque serait bien fondée, si l'élection de Clément VII avait précédé le 13 juin de l'an 1378 ; mais comme ce pape n'a été élu que le 21 septembre de ladite année 1378, le raisonnement du P. Mabillon croule par son fondement. Cela est visible, puisqu'en commençant les années du pontificat de Clément VII par ce 21e. de septembre, jour de son élection, la 12e. année de ce pape cour

encore au mois de juin de l'an 1390. Nous ne releverions point ici la méprise d'un savant aussi respectable que D. Mabillon, si dans la date qu'il rapporte nous ne trouvions rien qui fût propre à confirmer ce que nous avons dit d'un commencement de l'année, antérieur de neuf mois et sept jours à celui de la nôtre. Mais que signifient ces paroles, *Secundùm cursum ecclesiæ Remensis*, qui tombent nécessairement sur *anno Domini* MCCCXC? Ne marquent-elles pas clairement que sur la fin du 14e. siècle il y avait des églises où l'on suivait une manière de compter les années du Sauveur, suivant laquelle il n'aurait pas fallu compter alors l'an 1390? Si cela est, il paraît hors de doute que cette autre manière de compter était celle de commencer l'année au 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous.

La conjecture, sur l'usage de la métropole de Reims, de commencer l'année au jour de l'Annonciation, neuf mois et sept jours avant nous, se trouve confirmée par cette date du concile de Soissons, t. XIII, du P. Labbe, col. 1403: *Datum Suessione, anno Domini* MCCCCLVI, *indictione tertia, mensis julii die veneris undecima, pontificatûs sanctissimi in Christo Patris et Domini nostri, domini Calixti divina Providentia Papæ tertii anno primo.* Ce pape fut élu le 8 avril 1455. La même année était l'indiction III, et le 11 juillet un vendredi. Tout ce que nous avons dit, et tout ce qui nous reste à dire des divers commencements de l'année en France, appuie ce raisonnement.

Un usage très-commun sous la troisième race de nos rois, était de ne commencer l'année qu'à Pâques, environ trois mois après nous. Parmi une multitude d'exemples que nous pourrions citer, nous en rapporterons un très-remarquable, tiré de l'avertissement de dom Vaissette, sur le IVe. tome de son histoire de Languedoc. On y voit que le roi Jean, pendant le séjour qu'il fit à la cour pontificale d'Avignon, y donna deux chartes, l'une et l'autre en 1363, suivant notre manière présente de compter. La première est datée *de Villeneuve, près d'Avignon, le vendredi-saint*, 31 *mars, de l'an* 1362, en commençant l'année à Pâques : la seconde, qui est du jour suivant de la même année, est datée *de Villeneuve, près d'Avignon, le samedi-saint de Pâques, après la bénédiction du cierge, le premier avril de l'an* 1363. Cette attention de marquer, *après la bénédiction du cierge pascal*, qui anciennement se faisait la nuit du samedi au dimanche, nous indique, pour ainsi dire, le premier instant de la nouvelle année. Elle commençait avec ou immédiatement après cette cérémonie (1). Nous ne devons pas oublier ici l'ins-

(1) Dans quelques endroits, on commençait l'année après la bénédiction des Fonts. On voit un contrat passé à Béthune, en Artois, le 5

cription qu'on attachait anciennement au cierge pascal : elle marquait l'année de Jésus-Christ, l'indiction et les autres notes chronologiques qui convenaient à l'annee courante, comme le prouve D. Mabillon, par quelques exemples. (*Diplomat.* l. 2, ch. 23, n. 8.) C'est très-probablement de cette inscription, que venait l'usage de commencer l'année à Pâques.

On ne peut marquer précisément le tems où cet usage a commencé de s'établir en France (1); mais nous savons qu'il a duré jusqu'à l'édit de Charles IX, donné au mois de janvier 1563 (v. st.), dont le trente-neuvième article ordonne de dater les actes publics et particuliers en commençant l'année au premier janvier; ce qui fut confirmé, le 4 août suivant, par la déclaration de ce prince, donnée à Roussillon, en Dauphiné (2). Ce n'est

---

avril 1539, *après les Fonts bénis.* (*Merc. de Fr.* 1736, *juin*, p. 111.) De cet usage de commencer l'année à Pâques, ou à la veille de Pâques, il arrivait quelquefois qu'on avait deux mois d'avril presque complets dans la même année. Par exemple, l'année 1347 ayant commencé au 1er. avril (jour de Pâques), et fini à Pâques suivant, qui tombait le 20 avril; il y eut, par conséquent, dans cette année un mois d'avril complet, et les deux tiers d'un autre mois d'avril. On a plusieurs chartes, datées du mois d'avril de cette année, dans lesquelles il n'y a rien qui marque si elles sont données dans le premier ou second de ces deux mois; en sorte qu'on ne peut deviner à laquelle des deux années 1347 ou 1348 elles appartiennent.

(1) On trouve des vestiges de cet usage dès le sixième siècle, du moins pour l'année ecclésiastique. Le concile de Tours, tenu en 567, marquant (can. 18) la distribution de l'Office divin pendant le cours de l'année, termine cette distribution à Pâques.

(2) Cette loi ne fut adoptée, par le parlement de Paris, qu'en 1567. L'année précédente n'eut que huit mois dix-sept jours, depuis le 14 avril jusqu'au 31 décembre. L'église de Beauvais fut encore plus tardive; car elle ne commença à se conformer à l'ordonnance de Roussillon qu'en 1580. Les pays voisins de la France firent, à son exemple, les uns plutôt, les autres plus tard, la même réforme dans leur calendrier.

En Franche-Comté, dès que l'édit de Charles IX, pour fixer au 1er. janvier le commencement de l'année, y parut, les États de la province s'adressèrent au parlement de Dôle, et en obtinrent, l'an 1566, un réglement provisionnel conforme à cet édit; ce qui fut confirmé, l'an 1575, par une déclaration de Philippe II. (Chevalier, *Histoire de Poligni*, tom. Ier, pag. 158.) Cette même année 1575, le duc de Réquesens, gouverneur des Pays-Bas, ordonna, par un placard du 16 juin, que l'année commencerait au 1er janvier. En 1576, Philippe II, roi d'Espagne, rendit un édit, le 31 juillet, qui ordonnait la même chose pour le Comté de Bourgogne. Les États de Hollande avaient établi, long-tems auparavant, cette manière de supputer le tems; et nous voyons que dès 1532 ils travaillaient à l'introduire. (*Histoire des Provinces-Unies*, tom. V, p. 381.) En Lorraine, le duc

que depuis cette loi, que nous trouvons de l'uniformité dans nos dates de France. Pour les tems antérieurs, rien n'est plus nécessaire que de bien se souvenir de tous ces divers commencements de l'année, dont nous venons de parler, et d'un autre encore dont nous parlerons dans un moment, et qui est d'un an entier avant le nôtre. Sans cette attention, il n'est pas possible d'accorder une infinité de dates, qui sont très-exactes, et très-vraies, et l'on est continuellement exposé à trouver de la contradiction où il n'y en a point. Il faut avoir la même attention en lisant les annales, ou les chroniques. On croit y apercevoir des contradictions sans nombre. Une chronique rapporte un fait, par exemple, à l'an 1000; un autre rapporte le même fait à l'an 999. On décide, sans hésiter, que c'est une faute dans l'une ou l'autre de ces deux chroniques. Cette faute, cependant, n'est pas toujours réelle; quelquefois elle n'est qu'apparente : elle disparaîtrait, si l'on était attentif aux divers commencements de l'année. On ne saurait donc les avoir trop présents à l'esprit, en lisant les chartes, les annales, ou les chroniques. Il y a même une remarque à faire sur les annales, ou les chroniques en particulier. Quelquefois il arrive que dans une même chronique le commencement de l'année n'est pas le même partout. Cela vient de ce que la plupart de ceux qui les ont écrites, n'étaient que des compilateurs, ou des copistes de plusieurs auteurs réunis dans un même ouvrage : ils y ont mis, sans discernement, les années telles qu'ils les ont trouvées dans ces différents auteurs, dont les uns commençaient

---

Charles III établit le même usage, par un édit du 15 novembre 1579. Auparavant, dit D. Calmet, il n'y avait rien de fixe dans le pays; les uns commençant l'année à Noël, les autres à l'Annonciation, les autres à Pâques.

Quoiqu'il n'y ait pas eu de loi expresse, en Allemagne, pour commencer l'année au 1er. janvier, il paraît que cet usage y était presque universellement établi avant qu'il le fût en France. Nous serions portés à croire que ce fut l'empereur Maximilien Ier. qui introduisit ce style dans la chancellerie impériale. En effet, l'acte par lequel il ratifia le fameux traité de Cambrai, conclu le 10 décembre 1508, est daté de Malines, le 26 décembre de la même année; et afin qu'on ne soupçonne pas qu'il commençait l'année à Pâques, ou au 25 mars, nous donnons la date du traité de ligue héréditaire, par lui fait entre les maisons d'Autriche et de Bourgogne d'une part, et les Cantons Suisses de l'autre. Elle porte : *Faict à Bade, en Urgou* (Argow), *le vendredi septième jour de février, l'an*, *après la Nativite de notre seigneur Jésus-Christ*, *courant* 1511, *de notre règne des Romains le* 25, *et de celui de Hongrie le* 20. Or, le 7 février tombait réellement un vendredi, en 1511, commencé au 1er. janvier.

l'année, comme nous faisons aujourd'hui, les autres plutôt, ou plus tard que nous. Les Annales de Metz et celles de Moissac, que D. Bouquet a fait réimprimer dans son 5e. tome des Historiens de France, nous fournissent une preuve bien sensible de ce que nous disons ici. Tout le monde sait que Charlemagne a été couronné empereur le 25 décembre, ou le jour de Noël, de l'an 800, selon notre manière présente de commencer l'année, et que cet empereur est mort le 28 janvier de l'an 814. Cependant les deux annalistes, que nous venons de citer, rapportent le couronnement de Charlemagne à l'an 801, et sa mort à l'an 813. Comment les accorder avec nous? Rien de plus facile; en distinguant les différents commencements de l'année que nos deux compilateurs ont suivis, et probablement copiés d'après les auteurs originaux. Ils ont rapporté le couronnement de Charlemagne à l'an 801, au lieu de le rapporter à l'an 800, en commençant l'année le 25 décembre, jour de Noël; ils ont rapporté sa mort, arrivée le 28 janvier, à l'an 813, au lieu de la rapporter à l'an 814, en ne commençant l'année qu'avec le mois de mars, ou plutôt le 25 du même mois, peut-être même à Pâques seulement. Voilà deux commencements de l'année bien marqués dans les mêmes annales, compilées sans doute de divers auteurs; ce qui a donné lieu au savant éditeur de faire la même observation que nous faisons ici, et d'ajouter que ce que nous voyons dans les annales de Metz et de Moissac, doit se dire de la plupart des chroniques de ce tems-là et des siècles suivants.

Si dans une même chronique il se rencontre divers commencements de l'année, que devons-nous penser de diverses chroniques, comparées les unes avec les autres? N'y trouverons-nous pas toutes les variations, à cet égard, que nous avons remarquées, et que, par la suite, nous remarquerons encore dans nos chartes? Cela est certain, et Gervais de Cantorberi va nous en fournir la preuve. Cet auteur vivait au commencement du treizième siècle, dans le tems que les chroniques se multipliaient à l'infini. Ecoutons ce qu'il nous dit : *Inter ipsos etiam chronicæ scriptores* (ce sont les termes de l'avant-propos de sa chronique) *nonnulla dissentio est. Nam cùm omnium unica et præcipua sit intentio annos Domini eorumque continentias supputatione veraci enarrare, ipsos Domini annos diversis modis et terminis numerant, sicque in ecclesiam Dei multam mendaciorum confusionem indicunt. Quidam enim annos Domini incipiunt computare ab Annuntiatione, alii à Nativitate, quidam à Circumcisione, quidam verò à Passione.* Ajoutons à cette énumération de Gervais, ce que nous avons prouvé plus haut : *Quidam à Martio, quidam tandem à Paschate.* Voici maintenant les réflexions qu'il fait sur ces divers

commencements de l'année de l'Incarnation. *Cui ergo*, dit-il, *istorum magis credendum est? Annus solaris, secundùm Romanorum traditionem et ecclesiæ Dei consuetudinem, à kalendis januarii sumit initium : in diebus natalis Domini, hoc est, in fine decembris sortitur finem. Quomodo ergo utriusque vera poterit esse computatio, cùm alter in principio, alter in fine anni solaris, annos incipiat Incarnationis? Uterque etiam annis Domini unum eumdemque titulum apponit, cùm dicit, anno ab Incarnatione tanto vel tanto facta sunt illa et illa. His aliisque similibus ex causis in ecclesia Dei orta est non modica dissentio.*

Après un témoignage si clair et si précis, d'un témoin oculaire, on doit regarder comme suffisamment prouvée la confusion qu'avaient jetée dans les chroniques les différents usages de commencer l'année. Mais le texte de Gervais dit encore plus qu'il ne semble d'abord exprimer. En l'examinant de près, nous croyons en effet y trouver un nouveau commencement de l'année, dont nous avons dit ci-devant deux mots sans le prouver. C'est sur ces paroles que nous nous fondons : *Annus solaris, secundùm Romanorum traditionem et ecclesiæ Dei consuetudinem, à kalendis januarii sumit initium : in diebus natalis Domini, hoc est, in fine decembris, sortitur finem. Quomodo ergo utriusque vera poterit esse computatio, cùm alter in principio, alter in fine anni solaris annos incipiat Incarnationis?* Il ne paraît pas qu'on puisse entendre ces paroles de ceux qui commençaient l'année le 25 décembre, jour de la naissance du Sauveur, et de ceux qui la commençaient, sept jours plus tard, avec le mois de janvier. Une différence de sept jours n'était pas capable de causer la confusion dont se plaint le moine Gervais, lorsqu'il nous dit : *Quomodo ergo, etc.* Cette façon de parler ne marque-t-elle pas clairement deux choses : 1°. qu'il y avait, en ces tems-là, des auteurs qui commençaient l'année avec le mois de janvier, et cela un an moins sept jours avant ceux qui la commençaient à Noël ; 2°. que les uns et les autres, malgré la différence d'un an, marquaient, dans leurs chroniques, ces deux années par la même année de l'Incarnation. Si tel est le vrai sens des paroles de Gervais, comme il ne paraît pas qu'on puisse en douter, nous sommes en état de répondre à une difficulté proposée aux savants par le P. Mabillon, dans sa Diplomatique, l. 2, ch. 25, n. 9. Elle roule, cette difficulté, sur deux bulles de Pascal II, qui fut consacré pape le 14 août de l'an 1099. La première est datée du 14 février 1103 ; la seconde, dont le P. Mabillon avait l'original sous les yeux, est du 23 mars de la même année : l'une et l'autre, comme on le voit, avant le 25 mars. Les autres dates de ces bulles sont l'indiction X et la 3e. année du pontificat de Pascal II. Ces deux dernières dates marquent l'année 1102, tandis que les deux bulles énoncent l'an 1103,

comme on vient de le dire, et cela avant le 25 mars. Comment résoudre cette difficulté? C'est en disant que le chancelier, qui a dressé, ou écrit ces deux bulles, commençait l'année de l'Incarnation un an plein avant nous, et qu'ainsi il comptait 1103, lorsque nous comptons 1102. Cette réponse est fondée sur les paroles de Gervais, qui viennent d'être rapportées; et l'interprétation que nous leur avons donnée se trouve confirmée par les deux bulles de Pascal.

Au reste, ce commencement de l'année de l'Incarnation, antérieur d'un an au nôtre, ne doit point étonner, dans un tems où chaque auteur semble avoir eu la liberté de commencer l'année quand il voulait. On a vu plus haut, qu'il y en avait qui la commençaient le jour de l'Annonciation, neuf mois et sept jours avant nous. Cette manière de commencer l'année de l'Incarnation n'empêchait pas ceux qui la suivaient de regarder le 1er. de janvier comme le premier jour de l'année solaire, suivant l'usage des Romains, très-connu et très-commun en Occident (1). Delà il est arrivé, tout naturellement, que, pour ne pas s'éloigner de cet usage, certains auteurs ont commencé, dès le mois de janvier, à dater leurs récits par l'année telle, ou telle de l'Incarnation, quoiqu'ils sussent bien que cette année telle, ou telle, ne devait commencer que le 25 mars suivant. Il en est de ces auteurs comme de ceux qui dataient par les années de nos Rois, et sans faire attention ni au mois, ni au jour précis qu'ils avaient commencé de régner, dès le mois de janvier suivant, dataient leurs récits de la seconde année de ces princes, quoiqu'ils n'ignorassent point que leur règne ne commençait qu'un certain nombre de mois après celui de janvier. En traitant de la chronologie de nos Rois, nous rapporterons plus d'une preuve de ce que nous avançons ici (2). Il nous suffit, pour le présent, d'avoir

---

(1) Des lettres de grâce données l'an 1455, et conservées au Trésor des Chartes, sont datées, *le premier jour de janvier, qu'on appelle communément le premier jour de l'an*. L'usage était en ces tems-là, comme à présent, de donner des étrennes au 1er. janvier.

(2) Frédégaire et son continuateur commencent l'année au 1er. mars (*Voyez* Pagi, *ad an.* 736, n. 1, 11). Cet usage n'était point particulier aux auteurs français. On le remarque dans plusieurs diplômes des empereurs d'Allemagne. Le Mire en rapporte un de l'empereur Otton 1er. (*Notit. Eccl. Belg.* c. 62), daté du 22 janvier 966, la trente-unième année de son règne. Or, ce prince n'étant parvenu au trône qu'au commencement de juillet 936, le 22 janvier 966, il n'était encore que dans la trentième et non la trente-unième année de son règne. Mais Otton, ou son chancelier, comptait les années incomplettes comme les années complettes, c'est-à-dire, qu'il regardait l'an 936 comme si le règne d'Otton eût commencé au premier jour de cette

prouvé un commencement de l'année de l'Incarnation, antérieur d'un an au nôtre d'aujourd'hui, et d'avoir rendu raison,

---

année, et comptait par conséquent les sept derniers mois de cette année comme une année complette du règne de ce Prince. Il se trouve quantité d'exemp'es de cette manière de supputer les années des règnes dans d'autres diplômes de ce Prince, dans ceux de Henri, son père, dans ceux d'Otton II, son fils, de Henri II, de Conrad II, de Henri III, de Lothaire II, qu'on peut voir dans le premier tome de la Chronique de Gotwich. On doit même faire remonter cet usage bien plus haut que les rois de France et les empereurs d'Allemagne. Le cardinal Noris, dans sa lettre sur une médaille d'Hérode Antipas, remarque, d'après Képler et le P. Pétau, que les Juifs comptaient les années de leurs souverains du mois de Nisan, qui précédait l'avénement de ces Princes au trône; de sorte qu'ils comptaient une deuxième année au 1er. de Nisan suivant, quelque peu de tems qu'ils eussent régné auparavant : il le prouve par un passage de Josephe, qui ne souffre point de difficulté. Le Talmud est également formel là-dessus : *Prima dies Nisan*, y est-il dit, *est novus annus Regum. Annus ille est à quo numerare et supputare incipiebant annos Regum suorum in contractibus, chirographis et publicis omnibus instrumentis et diplomatibus, qui ad annos et menses Regis regnantis componebantur.* Mais on voit aussi, par le même livre et par d'autres monuments, comme Samuel Petit le prouve, que les Juifs comptaient les années des empereurs et des autres princes étrangers, du mois Tisri, qui avait précédé leur avénement, quand même il ne se serait écoulé que quelques mois, et même un seul jour. C'est à l'aide de ces principes qu'on peut expliquer les dates d'années des princes juifs, qui se trouvent sur les médailles de Philippé le Tétrarque, d'Hérode, roi de Calcide, d'Hérode Antipas, d'Agrippa Ier. et d'Agrippa le jeune.

Les Egyptiens, dit M. l'abbé Bellei, qui nous sert ici de guide, suivaient aussi l'usage particulier de compter une nouvelle année de règne au Thoth, ou premier jour de leur année civile (29 août); en sorte qu'ils comptaient une seconde année au Thoth, qui ouvrait une année nouvelle, quand le Prince n'aurait régné que peu de jours auparavant.

Le P. Pagi (*ad an.* 63, n. 3) a observé que, sans cette méthode, on ne peut expliquer la date d'une seconde année de Galba, ni la cinquième année d'Elagabale, gravées sur des médailles égyptiennes. C'est par la même méthode que le baron de la Bastie explique la huitième année, II, de l'empereur Probus, sur des médailles frappées en Egypte.

Le cardinal Noris a prouvé que les habitants d'Antioche et de Laodicée, en Syrie, comptaient de même une nouvelle année de règne au commencement de leur année civile. *A mense à quo annum ordiebantur, numerarunt; quod et de annis imperii Julii Cæsaris Antiochenses ac Laodicenses fecisse in volumine de annis Syro-Macedonum demonstravi.*

Tel était aussi l'usage de la ville de Tyr. Trajan fut adopté par Nerva, César, et revêtu de la puissance tribunitienne, le 18 septembre an 97 de Jésus-Christ. Le 19 du mois d'octobre suivant, premier

autant que cela se peut, d'un usage peu connu et fort éloigné de notre tems.

Ce qui vient d'être dit, sur les divers commencements de l'année qui se rencontrent dans nos chartes et nos chroniques, fait voir quelle attention il faut apporter à la lecture de ces anciens monuments. Sans cela, on serait continuellement exposé à s'y méprendre, et d'autant plus facilement, que ceux qui commençaient l'année diversement n'en avertissent point, comme le moine Gervais vient de nous l'apprendre. Ils datent tous de l'année de l'Incarnation, sans dire qu'ils la commencent le 25 mars, neuf mois et sept jours avant nous, ou trois mois moins sept jours après nous, ni s'ils la commencent avec le mois de janvier de l'année qui précède la nôtre, ou avec le même mois comme nous, ou avec le mois de mars, à Pâques ou à Noël. Combien ne faut-il pas d'attention et de discernement pour ne point prendre le change sur des dates si embarrassantes et si embrouillées? Quelle témérité, d'en juger précipitamment, comme si elles ne renfermaient aucune difficulté! Ces dates ne s'accordent pas avec notre calcul; donc elles sont fausses, et les chartes ou les chroniques qui les renferment, de nulle autorité. Ainsi raisonnent ordinairement les demi-savants, qui osent prononcer sur des choses qu'ils n'entendent point (1).

---

jour de l'année civile de Tyr, les habitants comptèrent la deuxième année B du règne de ce prince, et le 19 octobre de l'an 116 ils comptèrent la vingt-unième année K A. Sans l'application de cet usage, on ne pourrait concilier les monuments avec la durée du règne de Trajan, qui ne fut pas de 20 ans complets.

Ajoutons encore l'usage particulier de la ville de Séleucie, près des bouches de l'Oronte. Nous avons vu, dit M. Bellei, dans le cabinet de M. l'abbé de Rothelin, un beau médaillon, frappé par les habitants de cette ville, en l'honneur de Galba, la deuxième année de son règne, ETOVΣ NEOV IEPOV' B. Galba n'avait régné que 9 mois et 13 jours, à compter même du 3 avril de l'an 68, jour auquel il fut proclamé Auguste en Espagne, du vivant de Néron, ou 7 mois 7 jours, si l'on compte de la mort de Néron, vers le 12 juin de la même année 68. Il fut tué à Rome, le 15 janvier 69. Les habitants de Séleucie comptèrent donc une deuxième année du règne de ce prince au commencement de leur année civile, à l'automne qui suivit son avénement au trône.

(1) Indépendamment de tout ce qui vient d'être dit, nous allons rassembler ici, par manière de supplément, tous les divers commencements d'année que nous avons remarqués dans les différentes parties de l'Occident.

L'usage de commencer l'année à Noël, a long-tems régné en Allemagne, où on le voit établi dès le dixième siècle. Wippon, dans la vie de Conrad le Salique, dit : *Inchoante anno Nativitatis Christi rex Chonradus in ipsa regia civitate Natalem Domini celebravit.* L'historien

Mais ce n'est pas seulement sur les années de l'Incarnation qu'il est aisé de se tromper ; on peut également prendre le change

---

Brunon, moine du diocèse de Mersbourg, termine ainsi l'histoire de la guerre de Saxe, qu'il écrivait vers la fin du onzième siècle : *Anno* 1082 (1081) *in natali S. Stephani Protomartyris, Hermannus à Sigefrido Moguntinæ sedis Archiepiscopo in Regem venerabiliter est unctus.* L'annaliste saxon, qui a conduit son histoire jusqu'en 1139, commence chaque année de ses annales en cette manière : *L'Empereur a célébré la fête de Noël en cette ville, puis l'Epiphanie, ensuite la Purification en tel autre lieu.* Néanmoins, cet usage ne fut pas universel en Allemagne. A Cologne, l'année commençait à Pâques. Il est vrai qu'un concile, tenu l'an 1310 en cette ville, ordonna (can. 23.) que l'année commencerait désormais à Noël, *suivant l'usage de l'église romaine;* mais cela n'eut lieu que pour le style ecclésiastique, et l'on continua de commencer l'année civile à Pâques, ce qu'on appelait le *style de la cour.* L'université de Cologne avait son style particulier, qui était de commencer l'année au 25 mars, et le P. Hartzeim assure qu'elle le conservait encore en 1428. On suivait le même style au comté de la Mark, selon Haltaüs.

A Mayence, jusqu'au quinzième siècle, le jour de Noël faisait l'ouverture de l'année. Mais, dans la suite, l'usage s'est insensiblement établi de la commencer au 1er janvier. C'est ce que nous a fait l'honneur de nous écrire le 9 janvier 1783, monseigneur Wurdtwein, évêque suffragant et vicaire-général de l'archevêché de Mayence, éditeur d'un recueil important en 12 volumes, qui a pour titre : *Subsidia Diplomatica.* Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de sa lettre : *De variatione Styli in Ecclesia Moguntina circa initium anni sollicitè quærenti tibi paucis respondeo, quod speciale edictum circa varium anni principium, numquam emanaverit; sed cum annus olim à Nativitate cœperit, deinceps, à sæculo nempe XV°. per contrariam observantiam sensim sine sensu introductum cum anno civili à primâ januarii generaliter incœptus fuerit. In subsidiis Diplom. Prefat. T. X, XI et XII, quàm plurima extant Diplomata, quæ data sunt juxta stylum scribendi in diocesi Moguntina; secundum stylum Trevirensem; juxta stylum Coloniensem, aut sub formula consimili. His addidi usum Ecclesiarum Uhelensis, Belgii, Italiæ. Conclusiones exinde deduci possunt perutiles, et regulæ vix non certæ statui.*

On a déjà remarqué ci-dessus (p. 10), que Sigebert, en donnant le 18 mars pour le jour initial du douzième siècle, ou de l'an 1101, n'a vraisemblablement entendu que l'année astronomique, et non l'année civile. Mais Haltaüs se trompe certainement en disant que le 19 de ce même mois servit de commencement à l'année civile, jusques vers l'an 1287, et fit alors place au premier de janvier pour le même usage. Ce jour initial est une fiction, qui n'a de fondement dans aucun autre écrivain, ni dans aucun acte. Il est constant, au contraire, que l'usage de l'église de Liége, dès le commencement du treizième siècle, et même auparavant, était de faire commencer l'année au samedi-saint après la bénédiction du cierge pascal : *Attendendum*, dit Hocsem, chanoine de Liége au quatorzième siècle, dans la Vie de l'évêque Henri de Gueldre,

sur les années de la Passion. Nous trouvons plusieurs chartes, où les années de la Passion du Sauveur sont ajoutées à celles de

---

ch. 1, *quod à tempore cujus memoria non existit, annorum Nativitatis Domini cumulatio, sive cujuslibet anni succrescentis initium in cerco consecrato Paschali hactenus depingi tabula consuevit, et ab illa hora annus Dominicus inchoabat.* Mais cela fut changé, l'an 1334, suivant le même auteur (liv. 2, *de Episc. Leod.*), par une ordonnance de l'évêque Adolphe, qui substitua, pour ce jour initial, la fête de Noël à celle de Pâques.

A Trèves, on plaça, vers le même tems, le commencement de l'année au 25 mars. Mais présentement, et depuis long-tems, dit Brouver, écrivain du dix-septième siècle (*Annal. Trevir.*, l. 18, p. 258), l'année commence à Trèves au premier janvier. Cependant, ajoute-t-il, l'usage des notaires, et des autres écrivains publics, est toujours de prendre, dans leurs actes, le 25 mars pour le premier jour de l'an. Mais cet usage a été depuis aboli, sous le gouvernement de l'électeur Gaspar Wanderleyen, qui monta sur le siége de Trèves en 1652, et mourut en 1676.

A Strasbourg, on conserve un calendrier du onzième siècle, où l'année commence à la Circoncision. Mais on ne peut pas inférer de-là que tel fût le jour initial de l'année civile. Voici la preuve du contraire, tirée d'une charte de l'évêque Wernaire, ou Werchaire, donnée au commencement du même siècle, et conservée aux Archives de l'évêché de Strasbourg. *Actum*, porte la date, *anno Incarnationis Dominicæ millesimo quinto, indictione secundâ, epactâ vigesimâ sextâ, concurrente sexto.* Ces trois derniers caractères chroniques ne conviennent qu'à l'année 1004, commencée au 1er. janvier; d'où il faut conclure que la charte fut expédiée, entre Noël de cette année, jour auquel Wernaire faisait commencer l'année, et le 1er. janvier suivant, auquel il attachait le commencement de l'indiction, de l'épacte et du concurrent. On peut apporter d'autres preuves encore plus anciennes du commencement de l'année fixé à Noël dans l'Alsace. Un ancien calendrier de la fin du huitième siècle, publié par M. l'abbé Grandidier, à la fin du premier volume de son histoire de l'église de Strasbourg, et qui paraît avoir appartenu à quelque abbaye de ce diocèse, commence par ces mots: *In Christi nomine, incipit Martyrologium: VIII kal. januarii Nativitas Domini, etc.* Un rituel, presque aussi ancien, de l'abbaye de Neuvillers, débute ainsi: *Ordo in Nativitate Domini.*

Enfin, pour terminer ce qui concerne l'Allemagne sur cette matière, nous remarquerons que le style de la cour impériale était, dès le commencement du seizième siècle, d'ouvrir l'année par le premier jour de janvier. Nous en avons la preuve dans le fameux traité de Cambrai conclu entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien et le roi Louis XII, contre les Vénitiens. On sait qu'il fut signé, le 10 décembre 1508, par les plénipotentiaires de l'Empereur. Or la ratification qu'en fit ce monarque à Malines, le 26 du même mois, est également datée de l'an 1508. (*Recueil des Traités de paix, etc. Amsterdam*, 1700, tom. II, p. 27.) Maximilien ne commençait donc pas l'année à Noël. Et afin qu'on ne dise pas qu'étant alors dans les Pays-Bas il se conforma peut-être dans cet acte au style local, qui était de commencer l'année à

Mais [illegible] rapporte trois exemples dans son qu'il est [illegible] ur asseoir ces deux dates, l'une

---

Brunon [illegible] de ligue héréditaire fait par guerre [illegible] l'Autriche et de Bourgogne, et (1081) [illegible] *Buale, en Urgou* (Argow) *le guntius* [illegible] *après la Nativité de Notre Sei-* sazion, [illegible] *de notre ergne des Romains le* 25, *et* année [illegible] tombait réellement un vendredi *Noël* [illegible] Ce n'était donc ni à Noël, ni à *lieu.* [illegible] l'année ; mais c'était au premier Col[illegible] Fan[illegible] [illegible] à Noël, ou au 1er. janvier, comme [illegible] les écrivains de ce pays. [illegible] Wormius, on commençait autre- [illegible] à la Circoncision, tantôt au 12 août, [illegible] la Bibliothèque de Strasbourg, un [illegible] du danois, qui fixe le commencement

[illegible] me et quinzième siècles, on commen- [illegible] l'exception du diocèse de Lausanne et du [illegible] concile de Bâle, on prit le 25 mars pour

[illegible] me, quatorzième et quinzième siècles, [illegible] de Noël. Une charte citée par du Cange, [illegible] *Nativitate Domini* 1377, *indict.* 1, *secundum* [illegible] *ritatis Mediolani*, 2a *Decembris*, *etc* Nous [illegible] uves de cet usage, sur les ducs de Milan. [illegible] villes d'Italie, suivaient le même style. Mais [illegible] me siècle, le commencement de l'année était [illegible] ois moins sept jours après celui que nous comp- [illegible] premier de l'an ; c'est ce qu'on nomme le *calcul* [illegible] Quelques villes adoptèrent ce style, que plusieurs [illegible] XIII inclusivement, ont suivi dans leurs bulles, [illegible] voir à leurs articles. Les Florentins ne l'ont quitté [illegible] tems, en vertu d'un décret de l'empereur Fran- [illegible] 49, en sa qualité de grand-duc de Toscane, par [illegible] que l'année 1750, et les suivantes, commenceraient [illegible] dans toute la Toscane. Voici ce décret tel qu'on le voit [illegible] sur le grand pont de Florence, *Imp. Cæs. Franciscus*, [illegible] *Lotharingiæ*, *Barri et Magnus Etruriæ Dux*, *bono* [illegible] *Custos libertatis*, *Amplificator pacis*, *concordiæ Vindex*, [illegible] *humanæ salutis epocham annosque ab Tusciæ populis* [illegible] *computari solitos*, *ad omnem confusionem et discernendæ* [illegible] *tatem amoliendam*, *unâ eâdemque formâ*, *et communibus* [illegible] *universis lege latâ XII kal. decembris anno MDCCXLVIIII*, [illegible] *jussit*, *ut non quemadmodum*, *præter Romani Imperii* [illegible] *mos servatum fuerat*, *sed vertente anno MDCCL*, *ac dein-* [illegible] *ceptum kalendæ januariæ*, *quæ novum annum aperiunt ceteris* [illegible] *unanimi etiam Tuscorum in consignandis temporibus consen-*

avec l'autre, il ne suffit pas de savoir comment nos anciens comptaient les années de l'Incarnation ; il faut encore savoir com-

---

sione celebrarentur. Le calcul Pisan, qui précède d'une année entière celui de Florence, a été en usage non-seulement à Pise, mais à Lucques, à Sienne, à Lodi ; plusieurs papes s'y sont conformés dans les dates de leurs bulles, et plusieurs empereurs d'Occident, dès le neuvième siècle, dans celles de leurs diplômes.

A Venise, quoique l'année civile et ordinaire commence au 1er. janvier, comme parmi nous, cependant de tems immémorial, l'année légale, celle qu'on suit dans les actes, s'ouvre au 1er. mars ; et cet usage y est encore suivi, comme nous l'ont assuré MM. Soranzo et Olivieri, successivement secrétaires de l'ambassade de Venise à la cour de France, et M. Bartoli, vénitien de naissance, antiquaire du roi de Sardaigne, et membre de l'académie des Belles-Lettres de Paris.

Il paraît que l'on commençait l'année de même au 1er. mars à Bénévent, dans le douzième siècle ; car Falcon, citoyen de cette ville, qui écrivait sa Chronique vers l'an 1141, prend toujours le mois de février pour le dernier de l'année.

En Aragon, il fut réglé, l'an 1350, par ordonnance du roi Pierre, expédiée à Perpignan, le 16 décembre, que l'on commencerait l'année à Noël, et que l'on omettrait les calendes, les nones et les ides, dans la date du jour. (Du Cange, *Gloss.* tom. Ier., col. 468.) Auparavant, c'était le 25 mars, trois mois moins sept jours après nous, qui tenait lieu du premier jour de l'an.

On publia la même loi en Castille l'an 1383, aux cortès ou états tenus à Ségovie ; et dans le Portugal, le roi Jean Ier. rendit une semblable ordonnance en 1420. Cet usage subsistait encore au seizième siècle, comme on le voit par la date du fameux traité conclu entre l'empereur Charles-Quint et le roi François Ier. *Ainsy faict*, porte-t-elle, *traicté et conclu en la ville de Madrid, au diocèse de Tolede, le dimanche, quatorzième jour du mois de janvier* 1526, *pris à la Nativité de Notre Seigneur, selon le style d'Espagne.* (*Voy.* la préface de D. Grégorio Mayans, sur les Œuvres chronologiques du marquis de Mondeja, publiées à Valence, en 1744.) Dans le même siècle, à peu près vers le même tems que Charles IX rendit en France la fameuse ordonnance de Roussillon, l'usage s'établit en Espagne, mais sans qu'il y ait eu aucune loi expresse à ce sujet, de commencer l'année, comme en France, au 1er. janvier.

En Russie, suivant le prince Michel Schtscherbatow (*Histoire* de Russie), l'année russe, dans le onzième siècle, commençait au printems. Mais dans la suite, la Russie adopta le calendrier grec.

En Sicile, l'usage était, depuis l'invasion des Normands, de commencer l'année au 25 mars. On lui donna ensuite, dans le seizième siècle, pour jour initial le 1er. janvier. Mais Rocco Pirro, qui écrivait, un peu avant le milieu du dix-septième siècle, témoigne que, de son tems, quoique ce style fût suivi par le peuple et même par les magistrats, cependant les notaires continuaient de prendre dans leurs actes le 25 mars pour le premier de l'an. (*Notit. Ecclesiæ Panorm. ad an.* 1744.)

ment ils comptaient celles de la Passion, ou à quelle année de l'âge de Notre-Seigneur ils ont rapporté sa mort. Les uns ont

---

En Chypre, le commencement de l'année se prenait aussi du jour de Noël. Du Cange le prouve par une charte ainsi datée : *Anno à Nativitate Domini* 1378, *indict. I*, *septimo martii*, *secundum cursum regni Cypri.*

En Angleterre, on trouve des vestiges de cet usage dès le septième siècle; et il s'y maintenait encore au treizième. Gervais de Cantorberi, qui vivait alors, et dont on a vu les plaintes sur les dissensions des computistes de son tems, dans la manière de commencer l'année, témoigne cependant que presque tous les écrivains de sa nation qui l'avaient précédé, s'étaient accordés à placer l'ouverture de l'année au jour de Noël, par la raison que ce jour est comme le terme où le soleil finit sa course et la recommence : *Hæc ut æstimo*, dit-il, *ratione inducti sunt omnes fere qui ante me scripserunt*, *ut à Natali Domini anni subsequentis sumerent initium.* Cependant il paraît que dès le douzième siècle, l'usage de l'église anglicane était de commencer l'année au 25 mars; et c'est pour cette raison, sans doute, qu'Edmer, qui écrivait vers le milieu de ce siècle, appelle les Quatre-Tems qui suivent la Pentecôte, le jeûne du quatrième mois. Ce style passa dans le civil au quatorzième siècle. Dans les actes de Rymer (tom. V, p. 101), on lit un diplôme d'Edouard III, par lequel il engage sa couronne à Baudouin, archevêque de Trèves, daté en cette manière : *Datum anno Domini* 1338 *secundum stylum et consuetudinem ecclesiæ anglicanæ et provinciæ Trevirensis, die penultimo mensis septembris.* On a vu plus haut, qu'à Trèves l'année commençait alors au 25 mars. Cet usage a persévéré en Angleterre jusqu'à la réception du calendrier réformé. Le commencement de l'année fut alors fixé au 1er. janvier. Au reste, il faut distinguer trois sortes d'années, chez les Anglais; savoir l'année historique, l'année légale, et l'année liturgique. L'année historique commence, depuis long-tems, en Angleterre au 1er. janvier; l'année légale, c'est-à-dire celle qu'on suivait dans les actes publics, commençait à Noël, comme nous l'avons dit, jusqu'à la fin du treizième siècle, puis au 25 mars; quant à l'année liturgique, elle commence au premier dimanche de l'Avent.

Dans les Pays-Bas, quelques provinces, telles que la Gueldre et la Frise, faisaient partir le commencement de l'année du jour de Noël; le même usage régna dans la province d'Utrecht, depuis l'an 1333; mais auparavant on y commençait l'année à l'Annonciation. (Mabil. *de re Diplom.* p. 238 et p. 310.) A Delft, à Dordrecht, et dans le Brabant, elle commençait au vendredi-saint. En Hollande, en Flandre, et dans le Hainaut, elle était fixée au jour de Pâques; et c'est le style que les notaires suivaient dans leurs actes. Mais pour éviter toute confusion, ils étaient obligés d'ajouter à leurs dates, lorsqu'elles précédaient Pâques, ces mots : *selon le style de la cour*, ou bien *avant Pâques*, ou *more gallicano.* Le traité passé à Bruxelles, entre l'empereur Maximilien et notre roi Louis XII, est daté du 8 février 1508. *Stylo curiæ Cameracensis*, ce qui revient à l'an 1509, la ligue de Cambrai, conclue le 10 décembre 1508, étant antérieure à ce traité, (Pontan. *Hist. Gelr.* p. 639.)

cru qu'il était mort à 32 ans, les autres à 33, et d'autres enfin à 34. C'est ce que dit expressément Gervais de Cantorberi, dans

---

Ce dernier style était aussi celui de la cour de Savoie.

A l'égard de la France, dès le tems de Charlemagne, l'usage était de commencer l'année à Noël. Cet usage s'y maintint presque universellement pendant le neuvieme siècle. Nous disons presque universellement, car il y a des exceptions. On voit, en effet, que, dans quelques endroits de la France, on commençait l'année à Pâques dès le milieu du neuvième siècle. En voici la preuve. Dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin, dressé par Folmar, on voit une charte dont la date est ainsi exprimée : *Actum Aria* (Aire, en Artois) *monasterio, VI. kal. april. anno Incarnationis DCCCLVI, et bissextili, ascensu I, indict. IV, ac embol. Sabbato ante medium XL, anno XVII regnante Karolo cum fratre Hludovvico ac nepote Hlohario.* Cette date, rapportée à l'année 856, suivant notre manière de compter, est pleine de contradictions. Pâques, en 856, tombait au 29 mars, et le 6 des calendes d'avril, ou 27 mars, tombait par conséquent un vendredi. De plus, l'an 856, la dix-septième année du règne de Charles-le-Chauve ne commença qu'au 20 juin, Louis-le-Débonnaire, son père, étant mort ce jour-là en 840. Mais tout se concilie en rapportant cette date à l'année 857. En effet, Pâques tombant, cette année, le 18 avril, le 27 mars était le samedi de la troisième semaine de Carême ; et le lendemain, quatrième dimanche de Carême, était précisément le milieu de la Quadragésime proprement dite. La dix-septième année de Charles-le-Chauve courait alors jusqu'au 20 juin ; et l'indiction IV, commencée à Pâques 856, n'était pas encore finie. Il est vrai que l'année 857 n'était point bissextile ; mais l'année 856 l'était, et par conséquent la portion de l'année suivante, sur laquelle elle s'étendait, était censée l'être aussi. Il faut en dire autant de l'année lunaire embolismique, qui était réellement cette même année 856, ayant 2 pour nombre d'or, mais qui n'était censée finir, comme la solaire, qu'à Pâques 857. Enfin l'expression *ascensu I* nous paraît marquer le régulier, qui était 1. Il est donc sûr que, dès le neuvième siècle, il y avait des lieux où l'année s'ouvrait à Pâques. Cependant il faut avouer que les exemples en sont rares. Mais dans la suite, comme on le voit dans le corps de cette Dissertation, il n'y eut plus rien de constant. Les uns prirent le 25 décembre, les autres le 25 mars, et le plus grand nombre le jour ou la veille de Pâques, pour le jour initial de l'année. Voici néanmoins quelques observations là-dessus, qui pourront être utiles à ceux qui consultent les anciens monuments de notre histoire. La coutume, presque invariable de nos rois, dans leurs diplômes, depuis la fin onzième siècle, et celle du parlement de Paris, depuis qu'il fut rendu sédentaire, jusqu'à l'édit qui fixa le commencement de l'année au 1er. janvier, fut de la commencer à Pâques, ou plutôt au samedi-saint, après la bénédiction du cierge pascal. Mais dans les provinces de France, dont les Anglais furent maîtres, l'usage le plus commun était de commencer l'année à Noël. Lorsqu'on y datait autrement, c'est-à-dire lorsqu'on commençait l'année à Pâques, ou au 25 mars, on ajoutait ordinairement à la date, *selon le style de France*, ou *more gallicano*.

l'avant-propos de sa Chronique, où il se plaint encore de cette diversité de sentiments, qu'il dit, avec raison, être une nou-

---

Dans la province ecclésiastique de Reims, au treizième siècle, l'année commençait à l'Annonciation, selon les actes du concile de Rèims, tenu en 1235, sous le roi saint Louis. *Notandum*, y est-il dit, *quod more gallicano mutatur annus in Annuntiatione Dominica.* (Martèn. Thes. Anec., tom. IV, col. 182.) Cet usage a subsisté dans la ville de Montdidier, jusqu'au seizième siècle. Des lettres du prévôt royal, conservées dans les archives du prieuré de cette ville, sont datées du 8 avril 1441 : *Incarnation renouvelée.* Dans les registres des délibération de l'échevinage : *Le* 25 *mars, Incarnation renouvelée avant Pâques.* Deux actes de vente, passés audit échevinage, l'un le 2, l'autre le 9 avril 1528, portent expressément : *Date renouvellée en nostre échevinage, échevinage le jour de l'Annonciation de Nostre-Dame, dernier passé avant Pasques.*

Au diocèse de Soissons, on commençait l'année dans le douzième siècle, à la Nativité, comme on le voit par la date suivante d'une charte de Goslen, évêque de Soissons : *Actum est kalendis martii anno Domin. Incarn. MCXXXV, à proximè præterito Natali inchoante et proximo Pascha declarando* (Arch. de l'église de Soissons.)

A Amiens, au contraire, dans le même tems, l'année commençait la veille de Pâques, après le cierge béni. Dans un registre de François Martin, notaire royal en cette ville, on voit deux obligations à la suite l'une de l'autre, dont la première est datée *du samedi* 5 *avril* 1549, *veille de Pasques, avant le cierge béni*; la seconde du même jour, 5 *avril* 1550, *avant Pasques, après le cierge béni.*

A Péronne, même époque de la nouvelle année, au quinzième siècle. Un registre capitulaire de la collégiale de Saint-Fursi, renferme deux actes, dont l'un commence par *Sabbato in vigilia Paschæ*, 14 *aprilis*, 1487, *post cerei benedictionem*; l'autre par *Sabbato in vigilia Paschæ*, *anno* 1488, *die quinta aprilis, post cerei benedictionem.*

En plusieurs endroits de Picardie, on datait néanmoins du 1er. janvier, après le milieu du treizième siècle. Une charte du seigneur de Vignacourt, de l'an 1274, porte : *Au mois de janvier, le lendemain du premier jour de l'an.* Les chroniques de Froissart ont été rédigées suivant le même style. Enfin il est peu de provinces qui aient plus varié, pour le commencement de l'année, que la Picardie ; en sorte qu'il est presque impossible de dire précisément quelle fut l'époque de l'année la plus généralement suivie. (D. Grenier, *Historiographe de Picardie.*)

« En Languedoc, dit M. Ménard (*Hist. de Nismes*, *Préf.*), et dans » les autres provinces méridionales, l'année commençait au 25 mars » ; mais ce ne fut pas sans de grandes exceptions. D. Vaissète prouve que, dans le Languedoc, aux onzième, douzième et treizième siècles, l'année commençait plus ordinairement à Pâques; mais qu'il n'y avait rien de stable là-dessus. Nous pouvons ajouter que, même au seizième siècle, avant l'édit de Roussillon, l'usage du parlement de Toulouse était encore de commencer l'année à Pâques : témoin la date de l'enregistrement des lettres du roi Henri II, pour le rétablissement du connétable de Montmorenci dans le gouvernement de Languedoc. *Donné*, portent

velle occasion d'erreur. Pour ne point s'y méprendre, il faut continuellement se rappeler ces trois différentes opinions, tou-

---

ces lettres, *à Saint-Germain-en-Laye, le douzième jour du mois d'avril, l'an de grace MDXLVII, de nostre règne le I.* Et ensuite : *Publiées et registrées.... à Tolose en parlement le vingt-deux janvier MDXLVII* (*Hist. de Lang.* tom. V, *pr.* p. 107, col 2.) Témoin encore une lettre du même parlement au roi Charles IX, dont la date est ainsi marquée : *Escrit à Tolose en vostre parlement..... le douze avril MDLXIII, après Pasques.* (*Ibid*, p. 146, n. LXXX.) A Narbonne, et dans le pays de Foix, l'usage était de prendre le jour de Noël pour le premier de l'an. Parmi les preuves de la même Histoire, tom. III, pr, col. 187, on voit une charte de Raymond-Roger, comte de Foix, datée *mense martio, die dominicâ, idibus ejusdem mensis, anno ab Incarn. D.* MCXCVIII. Or, les ides, ou le 15 mars, tombaient un dimanche en 1198, selon notre manière de compter. Le roi Louis VII étant à Maguelone, y confirma les privilèges de cette église, par un diplôme daté du mercredi des Cendres, 9 février 1155 ; par où l'on voit, dit encore D. Vaissette, que le notaire commençait l'année à Noël.

Dans le diocèse de Limoges, on substitua, l'an 1301, le 25 mars au jour de Pâques, pour le premier jour de l'an; et cet usage dura jusqu'à l'édit de 1564. Dans des fragments de l'histoire d'Aquitaine, recueillis par D. Etiennot, on trouve cette remarque : *Nota, quod data litterarum contractuum solebat mutari quolibet anno in festo Paschæ in diœcesi Lemovicensi. Sed magister Petrus Fabri Cancellarius et custos sigilli Lemovicensis instituit, quod data mutaretur quolibet anno in festo Annuntiationis B. Mariæ ; et prima mutatio fuit anno Domini* 1301. Dans les minutes du quatorzième et du quinzième siècles, les notaires limosins avaient l'attention d'insérer au 25 mars, *hic mutatur datum.*

Dans le Poitou, la Guienne, la Normandie et l'Anjou, l'usage fut de commencer l'année légale à Noël, depuis que ces provinces furent tombées sous la puissance des Anglais, et tant qu'elles y restèrent. En voici un exemple important pour le Poitou. Otton de Brunswick, comte de Poitou, et ensuite empereur, IVe. du nom, donna, dans le lieu de Benaon, en Poitou, une charte, datée du 29 décembre 1198, dans laquelle il ne prend que le titre de comte de Poitou. Il n'était donc pas encore parvenu à l'empire. Cependant il est certain, par tous les historiens allemands, qu'il fut couronné le jour de la Pentecôte 1198, à Aix-la-Chapelle. Voilà une contradiction apparente qui ne peut se lever qu'en disant que l'année 1198, marquée dans la charte donnée à Benaon, avait commencé à Noël, et par conséquent que le 29 décembre, dont elle est datée, appartient à l'an 1197, selon notre manière de compter. Mais avant que le comté de Poitou eût passé sous la domination anglaise, l'année y commençait ordinairement à Pâques, comme on le voit par la chronique de Maillezais.

En Dauphiné, l'usage le plus ordinaire jusque vers la fin du treizième siècle, était de commencer l'année au 25 mars : mais dans le quatorzième siècle, elle commençait plus ordinairement à Noël; et c'est ce qu'on nommait le style delphinal. On suivait le même calcul pour l'indiction. (Valbonnais.)

chant l'année de la Passion, et ne jamais oublier ce qui vient d'en être dit, d'après le moine Gervais. On doit encore y ajou-

---

En Provence, il n'y eut point d'uniformité pour le commencement de l'année dans les onzième, douzième et treizième siècles. Les uns le plaçaient à Noël ou au 1er. janvier, les autres au 25 mars ou bien à Pâques. La préface du second volume de la nouvelle Histoire de Provence fournit des exemples de l'un et de l'autre usages pour ces trois siècles. Nous ne pouvons dire, si l'on fût constant à cet égard, dans les siècles suivants. Mais nous voyons, qu'au quinzième, le concile d'Aix, tenu l'an 1409, pour envoyer des députés à celui de Pise, est daté du 22 janvier, indiction II : or, l'indiction II ne cadre avec le mois de janvier 1409, que dans notre manière de compter, ou en commençant l'année à Noël.

Dès le tems du roi Gontran, si l'on en croit M. le Beuf (*Hist. d'Aux.* tome II, page 22.), c'est-à-dire dans le sixième siècle, » pour s'éloigner de l'usage des Païens, on avait quitté, en quelque » chose, à Auxerre, la coutume de commencer l'année au mois de » janvier, selon l'ancienne manière des Romains; et on avait établi » l'usage de la commencer à Pâques. Mais il restait, ajoute-t-il, » encore assez de vestiges, même dans l'usage ecclésiastique, de la » coutume d'appeller le mois de janvier le premier de tous les mois ; » et dans le monde on en distinguait les calendes par des étrennes » qu'on se donnait mutuellement. »

Parlant du comté de Bourgogne : « J'ai reconnu, dit M. Chevalier (*Hist. de Poligni*, tom. I, p. 158), que l'année commençait parmi » nous, comme à Rome, en Italie et en Allemagne, dès la Nativité » de Notre-Seigneur, et non comme en France, où l'année commençait » seulement à Pâques. Ce n'est que par succession d'années, et depuis que » le pays fut soumis à des princes français, que le style de France y fut » introduit. » Ceci ne cadre pas tout-à-fait avec le texte qu'on a cité plus haut du même auteur.

Un compte de Mahaud d'Artois, comtesse de Bourgogne, rendu en Artois, pour recette faite au baillage d'Aval, au comté de Bourgogne, porte, que Pâques fleuri était le 11 avril en 1304, et *finit à Pasques que li milliaire commença* 1305. Ainsi on trouve dans les arrêts du parlement de Franche-Comté : 8 *avril avant Pasque* 1575 ; 28 *mars* 1544, *avant Pasques* ; 16 *avril* 1545, *après Pasques* ; 20 *avril* 1563, *après Pasques*.

A Besançon, l'année commençait à l'Annonciation dans les tribunaux civils; et à l'officialité, du moins pendant le quinzième siècle, à la Circoncision. Ces différences, comme on l'a dit ci-dessus, déterminèrent les états de la province à demander au parlement, que le commencement de l'année fût fixé au 1er. janvier; et cela fut ordonné par arrêt du 20 décembre 1574, suivi, le 31 juillet 1575, d'un édit de Philippe II, roi d'Espagne, du 9 janvier 1576, qui ordonnait la même chose. (*Cette note vient de M. Droz, conseiller au parlement de Besançon, et secrétaire de l'académie de la même ville.*)

A Montbelliard, les uns commençaient l'année au 1er. janvier, et les autres au 25 mars.

En Lorraine « il naissait tous les jours, dit D. Calmet, des difficultés,

ter une remarque importante, savoir, que l'année de la Passion est quelquefois confondue avec celle de l'Incarnation. Nous en avons une preuve bien sensible dans une charte de Thibaud I, comte de Champagne, que D. Mabillon a fait imprimer sur l'original au VIe. livre de sa Diplomatique. Voici la date de cette pièce : *Data V idus januarii, indictione VI, anno à Passione Domini MLXXXIII, regni autem Philippi XXIII, scripta manu Ingelrani Carnotensis ecclesiæ Decani et Cancellarii.* On ne peut supposer qu'Ingelran se soit trompé dans cette charte, en écrivant sans y penser *à Passione*, au lieu de *ab Incarnatione*; car il n'est pas le seul de son tems qui ait écrit de la sorte. Nous avons un auteur du même siècle, qui, dans son premier livre des Miracles de S. Aile, abbé de Rebais, prend aussi le mot de *Passion* pour celui d'*Incarnation*. Voici les paroles de cet écrivain (*Acta SS. Bened.*, *sect.* 11, *p.* 326) : *Roberto, apud Merovingiam, quæ alio nomine dicitur Francia, tenente jus regium, post mille à Passione Domini volumina annorum, ipso millenarii impleti anno, etc.* Ce texte dit bien expressément que Robert, roi de France, régnait l'an mil depuis la Passion, *post mille à Passione Domini volumina annorum, ipso millenarii impleti anno* : or, le roi Robert ne régnait point l'an mil de la Passion, proprement dite, puisqu'il est mort en 1031, et que l'an mil de la Passion, proprement dite, de quelque manière qu'on le compte, ne peut répondre à aucune année du roi Robert, mais seulement aux années 1032, 1033, 1034; ainsi l'année de la Passion, dans le passage dont il s'agit, se prend pour celle de l'Incarnation, comme dans la charte du comte Thibaud.

Un autre nom qu'on a encore donné à l'année de l'Incarnation, est celui de l'an de Grâce, *Annus gratiæ*. Le premier exemple que nous ayons remarqué de cet usage, si commun dans les derniers tems, est de l'an 1132. Il se rencontre dans une charte

---

» à cause de l'incertitude et variété du milliaire et du commencement » de l'année ; les uns la commençant au jour de Noël, 25 décembre ; » les autres à l'Annonciation de Notre-Dame, 25 mars ; les autres au » jour de Pâques communiant. Pour obvier aux inconvénients de cette » variété de dates, et pour introduire une parfaite uniformité dans les » actes judiciaires et instruments publics, le duc Charles, par son édit » du 15 novembre 1579, ordonna qu'à l'avenir, en tous actes, registres, » comptes, instruments, contrats, ordonnances, édits, missives, et » généralement en toutes écritures publiques et privées, le milliaire de » l'année commencerait au premier jour de janvier suivant, que l'on » dirait 1580 ; et défense à tous juges, greffiers et autres personnes, » de dater autrement. » (*Hist. de Lorraine*, l. 32, n° 114.) Nous avons déjà ci-dessus rapporté du même auteur un autre texte qui dit plus succinctement et moins clairement la même chose.

de Hugues, seigneur de Château-Neuf, imprimée au tome IV du Spicilège, pag. 261. Gervais de Cantorberi, qui vivait au commencement du treizième siècle, a suivi cet usage dans sa chronique, qu'il commence ainsi : *Anno igitur gratiæ secundùm Dionysium* MC, *secundùm Evangelium verò* MCXXII, *suscepit Henricus primus monarchiam totius Angliæ, etc.* Voilà l'an de Grâce bien marqué pour celui de l'Incarnation. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce début de la chronique de Gervais, c'est la distinction que cet auteur met entre les années de l'Incarnation, selon Denis-le-Petit, et les mêmes années selon l'Évangile. Il suppose donc que Denis, en comptant les années de Jésus-Christ, s'est trompé, et que, selon la vérité de l'Évangile, il faut ajouter vingt-deux ans complets à son calcul, pour trouver la véritable année de l'Incarnation. Marianus Scotus, qui mourut sur la fin du onzième siècle, et quelques autres chroniqueurs, mais en petit nombre, du suivant, ont fait la même supposition. On la trouve aussi dans un rescrit du pape Urbain II, pour l'Abbaye de Saint-Mihel, imprimé dans la Diplomatique de D. Mabillon, pag. 590. Voici la date de ce diplôme : *Data Laterani,* VII *kalend. aprii., anno ab Incarnatione Domini, secundùm Dionysium, millesimo nonagesimo octavo : secundùm verò certiorem Evangelii probationem, millesimo centesimo* XXI, *indict.* VI, *epacta* XV, *concurrente* IV. Le pape Urbain et le moine Gervais s'accordent, comme on le voit, sur ce qu'ils disent du calcul de Denis-le-Petit, qui n'est point distingué du nôtre; mais il y a une année de différence entre leur manière de compter les années, qu'ils appellent, *selon la vérité de l'évangile.* Suivant la chronique de Gervais, pour trouver la véritable année de l'Incarnation, il ne faut ajouter que vingt-deux ans à notre ère chrétienne, ou au calcul de Denis-le-Petit ; suivant la date du rescrit d'Urbain II, il faut en ajouter vingt-trois. Marianus Scotus dit, comme Gervais, qu'il ne faut en ajouter que vingt-deux. Florent Bravonius, moine de Vorchestre, adopte le même sentiment dans sa chronique, composée au commencement du douzième siècle. Il range les faits historiques, qu'il rapporte, sous les deux ères, celle de l'Evangile, qu'il exprime par ces deux lettres S. E., c'est-à-dire *secundùm evangelium*, et l'ère de Denis-le-Petit, qu'il désigne par les lettres S. D , qui signifient *secuùdum Dionysium.* Par exemple, il place un voyage de Guillaume II, duc de Normandie, en Angleterre, sous l'an 1051 de l'ère introduite par Denis-le-Petit, et sous l'an 1073 de l'ère évangélique; par où l'on voit, qu'il fait marcher la [illegible]mière de ces deux époques vingt-deux ans avant la seconde. [illegible]res, tels qu'Hélinand, moine de Froimont, écrivain de la [illegible] douzième siècle, n'anticipaient que de vingt-un ans l'ère [illegible]is-le-Petit. *Hoc anno*, dit-il sur l'an 979, *complentur mille*

anni à nativitate Christi secundùm veritatem Evangelii, qui secundùm cyclum Dionysii anno ab hinc vicesimo primo finiuntur. Nous ne rapporterons point ici les raisons sur lesquelles ces auteurs appuyaient cette distinction des années de Jésus-Christ, selon Denis-le-Petit, et des mêmes années selon l'Evangile. On peut les voir dans l'ouvrage du P. Pétau, *De Doctrina temporum*, liv. XII, chap. 5. Parlons maintenant d'une autre date plus usitée, pour marquer l'année de l'Incarnation.

C'est l'année de la Trabéation, *Annus Trabeationis Christi*, qui se trouve dans plusieurs chartes du onzième siècle. M. du Cange, dans son Glossaire, l'explique par *Annus quo Christus trabi affixus est*, l'année que J. C. a été attaché à la croix. Mais ce savant homme s'est mépris en donnant cette explication. On l'a rectifiée dans la nouvelle édition de ce Glossaire, au mot *Trabeatio*, où l'on a démontré qu'*Annus Trabeationis* est la même chose qu'*Annus Incarnationis*. Dans la multitude des chartes qu'on a citées à ce sujet, se trouve le décret d'élection de Borel, évêque de Roda, en Catalogne, rapporté au deuxième tome des Capitulaires de Baluze, col. 630. Il commence ainsi : *Anno Trabeationis D. N. J. C. millesimo XVII, Ærâ millesimâ quinquagesimâ quintâ, indictione XV, concurrente I, epactâ XX.* Toutes ces dates conviennent à l'année 1017 de l'Incarnation, de même que celle-ci, qui est à la fin du décret : *Anno XXI regnante Roberto Rege.* Il n'est donc pas douteux qu'*Annus Trabeationis* et *Annus Incarnationis* ne soient la même chose. La source de l'erreur de M. du Cange est dans le mot *Trabs*, dont il faisait dériver *Trabeatio*, au lieu qu'il vient de *Trabea*, sorte de robe, à l'usage des anciens rois ; et dont les Païens ornaient les statues de leurs faux dieux. S. Fulgence, dans un sermon, prononcé le jour de S. Etienne, dont la fête, comme personne ne l'ignore, se célèbre le lendemain de Noël, dit : *Heri Rex noster Trabeâ carnis indutus, etc.* Il est très-probable que le mot *Trabeatio* a été tiré de ce passage de S. Fulgence, par les notaires qui l'entendaient lire aux leçons des matines le jour de S. Etienne. Du moins il est certain que *Trabeatio* et *Trabea carnis* marquent l'Incarnation du Verbe ; et c'est tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour n'y pas être trompé.

La dernière remarque que nous ferons sur la manière de dater par les années de l'Incarnation, sera sur l'omission d'un nombre de ces années pour en abréger la date, sur-tout quand elle est répétée. Dans l'Histoire des évêques d'Auxerre, nous trouvons que l'évêque Ardouin fut transféré sur ce siége, *in principio anni millesimi trecentesimi quinquagesimi in Nativitate Domini* ; et douze lignes après, qu'il passa delà à l'évêché de Maguelonne, aujourd'hui de Montpellier ; *anno quinquagesimo tertio Curiæ Romanæ*,

(c'est-à-dire en commençant l'année à Noël) *more autem Gallicano*, (qui était de commencer l'année à Pâques) *anno quinquagesimo secundo*, *in festo Purificationis B. Mariæ.* L'historien a omis deux fois cette date, *anno millesimo trecentesimo.* Il est vrai qu'elle est facile à suppléer, parce qu'elle se trouve à la tête du récit. Mais on voit de semblables omissions dans des dates qui ne sont pas répétées, ou qui n'ont point été précédées de dates entières. La première édition de Martial, *in*-4°, est ainsi datée : *Impressum Ferrariæ die secundâ Julii* MLXXI pour MCCCCLXXI. (Maittaire). De même la première édition de Guillaume de Paris est datée de l'an MLV ; au lieu de l'an MDLV. La lettre d'Erasme, qui est à la tête des Œuvres de S. Cyprien, est datée de l'an MXIX, pour MDXIX (1). Il y a des dates où l'on ne voit que l'année du siècle courant, par exemple, XXI pour MCCCCXXI, XXXIV pour MCCCCXXXIV On lit dans un manuscrit de l'Imitation, appartenant à l'abbaye de Molk, qu'il a été achevé *die Kiliani* 34, c'est-à-dire le jour de S. Kilien (8 juillet) 1434, et dans un autre, *anno* 21, ce qui signifie 1421. D. Mabillon (Dipl. l. 2, ch. 23, n. 17), et d'autres remarquent que dans les chartes même, il se trouve des exemples de semblables omissions. Telle est la date d'une charte d'Espagne : *Æra discurrente LXII*, c'est-à-dire de l'ère (d'Espagne) DCCCLXII, sous le règne du roi Alfonse ; ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 824. Les éditeurs du Glossaire de du Cange citent un acte daté seulement *de l'an de notre Seigneur soixante-quatre*, quoiqu'il soit certainement de l'an 1364. Dans le registre A, du parlement de Paris, fol. 1, *recto*, le privilège accordé par Charles V aux écoliers de l'Université, porte la date de *l'an trois cent soixante et six* ; ce qui veut dire l'an 1366. Mais en voici une autre d'une espèce encore plus singulière. Au bas de l'épitaphe gravée sur la tombe de Marguerite de Lévi, dame de Marli, enterrée à Port-Royal des Champs, on lisait, avant la destruction de ce célèbre monastère : ANNO M. C. BIS ; LX BIS ; V. SEMEL ; I. BIS. pour dire l'an 1327. (*Nécrol. de P. R.* p. 155).

---

(1) Une autre observation, qu'il est à propos de faire ici sur la date qui se lit à la fin des anciens livres imprimés, c'est qu'elle n'est pas toujours celle de l'impression, mais quelquefois celle de la composition de l'ouvrage. Car les premiers imprimeurs avaient coutume de copier, ainsi que les copistes à la main, tout ce qu'ils trouvaient dans les manuscrits. Ainsi quand on lit à la fin de l'édition de *Johannes de Tambaco*, DE CONSOLATIONE THEOLOGIÆ, que ce traité a été achevé l'an 1366, cela doit s'entendre de la composition, et non de l'impression. (D. Légipont, *Dissert. Philologico-Bibliographica*, pp. 29-31.)

§. III.

De l'Ere Julienne, ou de Jules-César.

L'ère julienne, qui précède de 45 ans notre ère vulgaire, a pour époque la réformation du calendrier romain, faite par Jules-César. Depuis Numa, le dérangement de l'année était parvenu, par degrés, au point que les mois d'hiver tombaient en automne; ceux du printems en hiver; et ainsi des autres. Pour remédier à ce désordre, Jules-César, avec le secours de Sosigène, fameux astronome, ordonna, 1°. que l'année de Rome 707 serait composée de 15 mois, faisant ensemble la somme de 445 jours; (c'est ce qu'on nomma *l'année de confusion*); 2°. que, pour la suite, l'année serait composée de 365 jours, auxquels on ajouterait tous les quatre ans, après le 6 des calendes de mars, ou 24 février, un jour de plus; ce qui fit nommer cette année Bissextile, par la raison qu'on doublait alors le 6 des calendes de mars. L'année 708 de Rome (1) fut la première qui procéda, suivant cette réformation, et cette année fut bissextile. Mais après la mort de César, la forme qu'il avait donnée à l'année fut mal entendue par ceux qui étaient chargés de la direction du calendrier romain. Au lieu d'intercaler dans la cinquième année seulement, ils intercalèrent dans la quatrième; en sorte que dans les 37 premières années qui s'écoulèrent depuis la réformation, il y eut douze intercalations au lieu de neuf; et qu'ainsi l'année de Rome recula de trois jours sur l'année julienne. Au bout de ces trente-sept ans on s'aperçut de cette différence. Pour y remédier, et retrancher les trois jours que l'année julienne avait de trop, Auguste ordonna qu'on omettrait les trois premières intercalations à faire dans les années suivantes, c'est-à-dire en 41, 45, 49, de l'ère julienne; et par cette omission, l'égalité ayant été rétablie au mois de février 49, le premier mars romain de cette année recommença avec le premier mars julien.

---

(1) La première année julienne commence, le 1er. janvier de l'an 708. depuis la fondation de Rome, et non pas à la 709e. année de cette époque, laquelle ne commença que le 21 avril de la première année julienne, 45 ans avant l'ère vulgaire. Cette première année du calendrier julien était composée de 366 jours, c'est-à-dire qu'elle fut bissextile; mais, au lieu de faire ensuite l'intercalation aux années 5, 9, 13, 17, 21, 25, 29, 33 et 37, depuis la réforme, les pontifes la firent aux 4e., 7e., 10e., 13e., 16e., 19e., 22e., 26e., 28e., 31e., 34e. et 37e. années, ne laissant que deux années communes entre chaque bissextile; ce qui produisit un excès de trois jours, résultant de trois intercalations de trop dans le cours des 37 premières années juliennes.

Pour avoir l'année julienne qui répond à une année chrétienne proposée, il faut ajouter le nombre 45 à l'année chrétienne dont il s'agit.

§. IV.

Des Indictions.

Les indictions sont une révolution de quinze années, qu'on recommence toujours par l'unité, lorsque le nombre de quinze est fini. Elles se comptent séparement, comme tous les autres cycles, à l'exception des olympiades. (1) On ne sait ni l'origine de cette période, ni quand, ni pourquoi elle fut établie. Il est certain qu'on ne peut la faire remonter plus haut que le tems de l'empereur Constantin (2), ni descendre plus bas que celui de Constance. Les premiers exemples qu'on en trouve dans le Code Théodosien, sont du régne de ce dernier, mort en 361 (3). Dans ces premiers tems, il n'est pas aisé de fixer les années pour les indictions, parce que tous les auteurs ne leur assignent pas la même époque. Quelques-uns mettent la première indiction en 312, le plus grand nombre en 313, d'autres en 314, et il s'en trouve enfin qui la placent en 315. Dans notre Table chronologique nous suivons l'opinion la plus commune, en faisant partir l'indiction de l'an 313, et comptant 1 à cette année, 2 à la sui-

---

(1) C'est la régle générale et l'usage commun. Cependant on voit qu'au douzième siècle tous les actes du chapitre de l'abbaye de Corbie sont datés d'indictions, dont les révolutions sont supputées collectivement, comme celles des olympiades. Nous n'en citerons qu'un seul exemple, tiré d'un acte capitulaire, de l'an 1172, dont voici les dates : *Actum et peractum, anno Incarnati Verbi MCLXXII, domini vero papæ Alexandri tertii anno XIII, domini autem Ludovici regis nostri unctionis anno XXXV..... Indictionis LXXIX, anno V, XVII kal. maii, vigiliâ Paschæ, in corbeinsi capitulo, B. Petri apostoli.* Au lieu de compter l'indiction V, en 1172, on suppute toutes les indictions révolues depuis la première année de Jésus-Christ. Or, en 1172 ans, sont comprises soixante-dix-huit révolutions, avec cinq années; ce qui ne revient qu'à l'an cinq de la soixante-dix-neuvième indiction. (*Nouveau Tr. de Diplom.* tom. IV, p. 679.)

(2) En la prenant pour une révolution de quinze années. Car l'indiction, comme impôt annuel, se trouve énoncée dans une loi de Dioclétien et de Maximien, publiée l'an 286, où il est dit que « l'indiction » n'impose aucune taxe personnelle, parce qu'elle ne regarde que les » fonds : *Indictiones non personis, sed rebus indici solent.* »

(3) Saint Athanase est le premier auteur ecclésiastique qui ait employé la date de l'indiction. Ce fut Victorius qui l'introduisit dans les Gaules, avec son cycle pascal, l'an 457. Elle y retarde de trois années.

vante et ainsi de suite, jusqu'en 328, qu'on recommence la même opération.

On distingue communément trois sortes d'indictions ; la première est celle de Constantinople : elle commence avec le mois de septembre. Les empereurs grecs s'en servaient, et on l'a aussi connue en France, comme on peut le voir au mot *indictio* dans la nouvelle édition du Glossaire de du Cange. Nous avons nous-mêmes rapporté plus haut (pag. 12), la date d'une charte du roi Henri I, où l'indiction se prend du premier de septembre. Plusieurs diplômes de nos rois offrent le même commencement.

La seconde sorte d'indiction, plus commune parmi-nous et en Angleterre, est l'impériale, ou constantinienne, parce qu'on en attribue l'établissement à Constantin. On la nomme aussi césaréenne, à cause de l'usage qu'en ont fait les empereurs d'Occident. Son commencement est fixé au 24 septembre. On peut voir les preuves de cette indiction dans le Glossaire qui vient d'être cité. Elles sont claires et en bon nombre.

La troisième sorte d'Indiction commençait au 25 décembre, ou au 1er. janvier, selon que l'un ou l'autre de ces deux jours était pris pour le premier de l'année. Les papes, sur-tout depuis Grégoire VII, l'ont souvent employée dans leurs bulles ; c'est la raison pour laquelle on la nomme romaine ou pontificale. Elle n'a pas été inconnue en France ; on en trouve des vestiges dans nos anciens écrivains, et dans les diplômes des empereurs carlovingiens. C'était même presque la seule qu'on suivît en Dauphiné, dans le quatorzième siècle.

Outre ces trois manières de commencer l'indiction, il s'en trouve une quatrième dans les registres du parlement de Paris. Celle-ci prend l'indiction du mois d'octobre. Au n°. XXXV de la liasse d'accords du parlement, de la Saint-Martin 1446, on voit une transaction, entre l'évêque et le chapitre de Clermont, datée du 9 et du 13 décembre 1446, *Indictione decima sumpta mense octobri.*

Dans le nouveau Traité de Diplomatique (t. V, pag. 238, n°. 1), on observe que le pape Grégoire VII introduisit une nouvelle sorte d'indiction, qu'il faisait commencer au 25 mars. On prétend de plus (*ibid*, pag. 266, n°. 3) apercevoir une sixième espèce d'indiction, dont on place le commencement à Pâques. Cette opinion est appuyée sur les dates de deux privilèges du pape Innocent II. Le premier porte : *Datum apud Campilium — III non. martii, indict. XV, Incarn. Dom. anno* 1138, *pontif. verò D. Inn. PP. anno* 9. Le second finit ainsi : *Datum Laterani, kal. maii, indict. I, Incarn. Dom.* 1138, *pontif. verò D. Inn. PP. anno* 9. Il est certain que l'indiction XV, selon les cinq manières de la commencer, rapportées ci-dessus, appar-

[illegible] est-ce une nouvelle espèce d'indiction em-[illegible] aux bulles? est-ce plutôt une faute du chance-[illegible] que nous n'osons decider.

[illegible], les méprises sur la date de l'indiction ne seraient [illegible] contraires au pape Innocent II. M. Baluze et D. Mabil-[illegible] soutiennent que, pendant toute la durée de l'an 1207, [illegible] le pontificat d'Innocent III, le chancelier de ce pape [illegible] constamment dans les bulles la neuvième indiction pour la [illegible]. L'erreur, ajoute-t-on, ne fut pas renfermée seulement dans les originaux, elle passa dans le registre même de ce pape. Cependant, ce mécompte ne porte aucun préjudice à l'authenticité des pièces où il se rencontre. En général, tous les savants conviennent qu'il y a un grand nombre d'actes sincères, dont l'indiction est fautive, ou très-embarassante. En voici une, par exemple, qui est peut-être unique; du moins nous ne l'avons rencontrée qu'une seule fois dans la quantité innombrable de chartes qui nous ont passé sous les yeux. Elle se rencontre dans la date de la charte de fondation de l'église de Saint-Denis de Vergi, au diocèse d'Autun; charte que nous avons lue dans le Cartulaire de cette église, conservé à la Bibliothèque du Roi, sous le n°. 5529. A. *Ego Gibuinus scripsi et subscripsi, atque dataui quinto nonas martii, anno ab Incarn. Dom. N. J. C. millesimo vicesimo tertio, indictione vicesimâ primâ, regnante Roberto Rege, ad jussionem Odonis cancellarii.* La véritable indiction qui concourait, suivant l'usage ordinaire, avec le 3 mars de l'an 1023 de l'Incarnation, était l'indiction VI. Pourquoi donc marque-t-on ici l'indiction XXI, qui est un nombre auquel cette période ne peut être portée, puisque la révolution s'en fait dans l'espace de quinze ans? C'est que le notaire a jugé à propos de doubler cette période, en lui donnant un cours de trente années. XV et VI en effet font XXI.

Une dernière remarque à faire, est que la première année de chaque cycle de l'indiction s'appelle indiction I, et ainsi de suite jusqu'à la XVe. En remontant de l'an 312, on trouve que la première année de l'ère chrétienne aurait été la IVe. indiction, si cette manière de compter les tems eût été alors en usage: d'où il s'ensuit que, pour trouver l'indiction de quelque année que ce soit depuis J. C., il faut ajouter le nombre de 3 au nombre donné, et divisant la somme par 15, s'il ne reste rien, cette année sera l'indiction XVe.; s'il reste un nombre, ce nombre donnera l'indiction que l'on cherche. Ainsi, l'indiction XVe. est celle de l'an 1782, parce qu'en ajoutant 3 à 1782, et divisant le tout par 15, il ne reste absolument rien.

§. V.

De l'Ère mondaine d'Alexandrie, et, à cette occasion, des plus anciens calculs chronologiques, commençant à la Création du Monde.

Quoique les premiers chrétiens n'eussent pas d'autres manières de dater que celles qui avaient cours parmi les Gentils, cependant on vit de bonne-heure les plus habiles d'entr'eux s'appliquer à régler la chronologie sur les années de la création du monde. Les Juifs leur en avaient donné l'exemple : mais les supputations des uns et des autres, quoique toutes appuyées sur le texte des Septante, n'étaient rien moins qu'uniformes. Nous ne rapporterons que celles qui eurent le plus de cours, ou qui acquirent le plus de célébrité par la réputation de leurs auteurs.

Pour commencer par l'historien Josephe, il compte depuis Adam jusqu'à la ruine du second temple, c'est-à-dire, jusqu'à la 70e. année de l'ère chrétienne, 4233 ans ; d'où il résulte que, dans son calcul, cette ère a pour époque l'an du monde 4163. Clément d'Alexandrie attribue aux juifs hellénistes de son tems une autre manière de supputer, suivant laquelle il fait concourir la mort de l'empereur Commode avec l'an du monde 5818. Or, il assigne lui-même cet événement à l'an de J. C. 194. C'est donc un espace de 5624 ans que ce calcul met entre la création du monde et l'Incarnation. Théophile d'Antioche donne un peu moins d'étendue à l'intervalle de ces deux époques : car il rapporte (*L.* 1, *ad Autolycum*) la mort de l'empereur Marc-Aurèle à l'an du monde 5695 : événement que nous plaçons en l'an 180 de l'ère chrétienne. Jules Africain, qui acheva sa Chronique, comme il le dit lui-même, sous le consulat de Gratus et de Séleucus, c'est-à-dire, l'an de J. C. 221, retranche encore 15 années du calcul précédent ; et pour faire un compte rond, il assigne la naissance de J. C. à l'an du monde 5499, et fait concourir la première année de l'Incarnation avec l'an 5500. La supputation d'Eusèbe de Césarée varie dans les différents exemplaires manuscrits de sa Chronique : mais la leçon la plus autorisée place en l'an du monde 5199 la naissance du Sauveur. C'est l'époque que plusieurs écrivains du moyen âge ont préférée, et qu'on a jugé à propos de suivre jusqu'à nos jours dans le Martyrologe romain.

Nul de ces calculs, si l'on excepte celui de Jules Africain, ne paraît avoir fait loi dans aucune église, ni dans aucun pays. Les Alexandrins adoptèrent ce dernier ; et c'est ce qu'on nomme l'ère

d'Alexandrie. Mais pour la bien entendre, il est important de faire quelques observations qui, pour avoir échappé à d'habiles chronologistes modernes, ont été cause de bien des tortures qu'ils ont données en pure perte à leur esprit, pour accorder ce calcul avec lui-même.

La première chose à remarquer, est que Jules Africain avançait l'époque de l'Incarnation de trois années sur notre ère chrétienne vulgaire. Car, au lieu de la faire concourir, comme nous, avec la première année de la 195e. olympiade, il la faisait correspondre à la seconde de l'olympiade 194 ; en sorte que, dans son calcul, l'année 5503 du monde, quatrième de Jésus-Christ, selon lui, répond à la première de notre ère vulgaire de l'Incarnation.

Cette différence s'accrut encore (et c'est notre seconde observation) par le retranchement que l'on fit de dix années au calcul de Jules Africain ; ce qui arriva au commencement de l'empire de Dioclétien. Car, au lieu de compter l'an du monde 5787 à l'an de J. C. 287, selon eux, on ne compta plus que 5777 pour la première de ces deux périodes, et 277 pour la seconde. Nous en avons la preuve dans Théophane, dont la Chronographie, appuyée sur l'ère d'Alexandrie, réunit ces deux dernières époques à la tête de l'empire de Dioclétien, par où elle débute. Le P. Pagi conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que cette réforme se fit à l'occasion du cycle de 19 ans, inventé dans ce tems-là par Anatolius, évêque d'Hiéraple. Les Alexandrins, dit-il, voulant que ce cycle commençât une nouvelle révolution avec l'empire de Dioclétien, prirent le parti d'abréger de dix années la durée du monde ; parce qu'en effet la division de 5777 par 19 ne donne qu'une unité au-delà du quotient. Voilà donc présentement une différence de 7 ans entre nous et les Alexandrins, pour la supputation des années de l'ère chrétienne. Car auparavant ils nous devançaient, à cet égard, de trois ans ; et sans le retranchement, dont on vient de parler, la première année de Dioclétien, qui est pour nous la 284e. de l'Incarnation, serait pour eux, ainsi qu'on l'a dit, la 287e. Mais, au moyen des dix années qu'ils ont supprimées, elle n'est plus que la 277e. Ainsi, au lieu d'anticiper sur nous, comme auparavant, de trois années l'époque de l'Incarnation, ils la reculent maintenant de sept années après nous. Tel est le vrai dénouement de ces difficultés qui ont embarrassé tant de chronologistes dans la lecture des anciens écrivains, comme saint Maxime et Théophane, qui font profession de suivre l'ère d'Alexandrie. Quand le premier, par exemple, dans son Traité du Comput, ch. 32, fait correspondre la 31e. année de l'empire d'Héraclius à la 633e. de J. C., au lieu de le taxer d'erreur, il ne faut que

suppléer la différence du calcul qu'il suit d'avec le nôtre, et nous serons d'accord avec lui. Or, 7 ajouté à 33 donne 40; et ce fut effectivement vers la fin de 640, selon notre manière de compter, que commença la 31e. année d'Héraclius. De même, lorsque Théophane rapporte, à l'an de J. C. 356, l'avénement de Jovien au trône de l'Empire, l'addition de sept années, dont il retarde l'Incarnation, le ramenera au même point que nous, c'est-à-dire, à l'an 363: époque, suivant notre calcul, de l'inauguration de ce prince. Néanmoins il faut convenir que ce chronographe n'est pas toujours constant dans la différence qu'il met entre sa supputation et la nôtre; car il s'éloigne de nous, quelquefois de huit ans, et quelquefois même de neuf. C'est ainsi qu'il fixe à l'an de J. C. 316 le concile de Nicée, que nous plaçons en 325; qu'il range sous l'an 483 le commencement de l'empire de Zénon, que nous rapportons à l'an 491. Mais l'indiction qu'il a soin de marquer sert à rectifier son calcul. On trouve encore moins de consistance dans Georges le Syncelle, dont Théophane est le continuateur. Chez lui, Dioclétien monta sur le trône en l'an de J. C. 279; et les dates des régnes précédents sont tellement embrouillées, qu'il mêle souvent le ciel avec la terre, suivant l'expression du P. Pétau. Suidas, qui paraît avoir aussi adopté la supputation de Jules Africain, serait encore plus confus, si l'on pouvait s'en rapporter au texte de son Lexique, tel qu'on le voit dans les meilleures éditions. Mais ce texte est visiblement altéré à l'article d'Adam, où il marque les plus célèbres époques, depuis la création du monde, jusqu'à la mort de l'empereur Jean Zimisquès. Elmacin, auteur arabe de l'Histoire des Sarrasins, est celui qui suit l'ère mondaine d'Alexandrie avec le plus d'exactitude. On prétend qu'elle est encore en usage de nos jours parmi les Cophtes, ou chrétiens d'Egypte. Ce qui est certain, c'est qu'elle continuait d'avoir cours parmi eux au 15e. siècle. Nous en avons la preuve dans la lettre de leur patriarche Jean XI, écrite au pape Eugène IV, vers la fin du concile de Florence, laquelle se trouve à la fin des actes de ce concile. Elle est ainsi datée: *Cahiræ, XIIa. septembris, sexto millenario nongentesimo quadragesimo, secundùm Græcos; secundùm Jacobitas, millesimo centesimo quinquagesimo septimo, à tempore Martyrum, à computatione Incarnationis Domini, MCDXL.* On voit ici que l'ère mondaine, qu'on appelle des Grecs, n'est pas celle de Constantinople, mais celle d'Alexandrie, proprement dite, sans la réforme qu'on y fit, l'an de J. C. 284; et de plus, que les Cophtes s'accordaient alors avec nous pour l'ère de Jésus-Christ.

§. VI.

De l'Ère mondaine d'Antioche.

La réforme que les Alexandrins avaient faite au calcul chronologique de Jules Africain, ne fut pas la seule qu'il subit. Panodore, moine égyptien, qui florissait vers la fin du 4e. siècle, entreprit de le remanier, et son travail produisit une ère nouvelle, qu'on prétend avoir été en usage dans l'église d'Antioche. La manière dont il s'y prit est également ingénieuse et simple. Ce fut de reculer de dix ans la création du monde, et de trois, l'époque de l'Incarnation ; de sorte que, comptant 5490 ans jusqu'à la seconde année de la 194e. olympiade, il faisait concourir la première de l'Incarnation avec la quatrième de la 194e. olympiade, et la première de l'olympiade suivante, en commençant, à la manière des Orientaux, l'année en automne. Par-là, son année du monde 5490 répondait à l'an 5500 des Alexandrins, qui était pour eux la première de l'Incarnation; son année 5491 à leur année 5501, et son année 5492 à leur année 5502, quatrième, selon eux, et première, suivant lui, de l'ère chrétienne. Ainsi, plus de différence pour les années du monde entre Panodore et les Alexandrins, depuis le retranchement que ceux-ci firent de dix années dans leur ère, au commencement du règne de Dioclétien ; mais toujours la même différence pour l'époque de l'Incarnation, qu'il retardait, comme nous, de trois années après ces derniers ; ce qui fait voir que le P. Pétau s'est trompé, lorsqu'il a prétendu que l'ère de Panodore rentrait dans celle d'Alexandrie pour la supputation des années de l'Incarnation, et ne s'en éloignait que pour les années de la Création. C'est précisément le contraire, et par cette raison, dans notre Table chronologique, depuis l'an 284, nous n'avons plus fait qu'une seule colonne de l'ère d'Alexandrie et de l'ère mondaine d'Antioche. Nous avons donné à cette colonne le titre d'ère d'Alexandrie, parce que les Alexandrins paraissent avoir fait plus d'usage de ce calcul que les Syriens (1). On voit même que ceux d'Antioche adoptèrent dans la suite, et tout au moins dans le commencement du cinquième siècle,

---

(1) Si M. Renaudot avait fait attention à la différence de l'ère mondaine dont il s'agit ici, d'avec celle de CP. qu'il suit, il n'aurait point accusé de méprise (*Hist. Patriarch. Alexand.* p. 439,), le diacre Mahoud, historien des patriarches jacobites d'Alexandrie, pour avoir lié l'an 788 des Martyrs avec l'an du monde 6564. (V. notre Table chronologique.)

l'ère de Constantinople, dont nous parlerons au paragraphe suivant. C'est sur l'ère de Panodore que le P. Pagi a fondé sa période gréco-romaine, qu'il avait imaginée pour la substituer à la période julienne de Scaliger. On peut voir dans l'Apparat de cet habile critique, les avantages qu'il prétend résulter de son système pour la chronologie : système qui toutefois n'a point pris faveur parmi les savants.

§. VII.

De l'Ère de Constantinople.

L'ère de Constantinople, ainsi que celle d'Alexandrie, commence à la création du monde. Dans cette période, la première année de l'Incarnation tombe en 5509, et répond, comme dans notre ère vulgaire, à la dernière de la 194e. olympiade, et à la première de l'olympiade suivante. L'église grecque, encore même aujourd'hui, n'en connaît point d'autre. Les Moscovites, qui l'avaient reçue des Grecs avec le Christianisme, l'ont de même conservée jusqu'au règne de Pierre-le-Grand. On distingue dans l'ère de Constantinople deux sortes d'années, la civile et l'ecclésiastique. La première s'ouvre avec le mois de septembre ; la seconde a commencé, tantôt au 21 mars, tantôt au premier avril. Mais, de savoir si le 1er. septembre a toujours été le jour initial de l'année à CP. et dans son ressort, même avant la séparation des deux empires d'Orient et d'Occident, c'est ce que nous ne voudrions pas absolument décider. En soutenant l'affirmative, il faudra dire qu'il y avait alors à CP. deux sortes d'années civiles, la romaine ou consulaire commençant au premier janvier comme à Rome, et la grecque qui s'ouvrait au premier de septembre.

L'ère mondaine, dont nous parlons, était en usage à CP. avant le milieu du septième siècle, comme on le voit par le Traité du Comput de S. Maxime, qui fut composé l'an 641. Les actes du sixième concile général, terminé l'an 681 de notre ère vulgaire, sont datés de l'an du monde 6189. Retranchez de cette somme 681, restera celle de 5508, qui forme l'ère de CP. Dans la suite, on voit tous les actes publics de l'empire grec, datés de la même ère.

§. VIII.

De l'Ère des Séleucides ou des Grecs, autrement dite l'Ère d'Alexandre.

On trouve chez les Grecs deux époques, qui ont pris leur dénomination d'Alexandre-le-Grand. La première, date de la mort

de ce prince, et de l'inauguration de son successeur Philippe Aridée ; double événement qui concourt avec l'an 324 avant J. C. Il ne paraît pas qu'elle ait eu grand cours ; mais il se rencontre néanmoins des écrivains qui en ont fait usage. *Non desunt*, dit D. Montfaucon, (*Palæogr.* L. I, ch. 5) *qui annos numerent à morte Alexandri et ab initio regni Philippi Aridæi.* En effet, Censorin, par exemple, entre les dates multipliées qu'il emploie pour marquer le tems où il écrivait son livre *de Die Natali*, nomme le consulat d'Ulpius et de Pontien avec l'an 562 de Philippe, dont les années, dit-il, se comptent depuis la mort d'Alexandre (1). Or, le consulat d'Ulpius, ou de Pius, et de Pontianus, tombe en l'an 238 de J. C. Otez cette somme de 562, il reste 324 ans ; ce qui exprime l'intervalle de la mort d'Alexandre et de l'Incarnation du Verbe. C'est la même ère, comme le prouve M. Assemani dans ses Actes des Martyrs, t. II, qu'a suivie l'auteur syrien des Actes de sainte Théodore, en donnant pour époque du martyre de cette sainte une sixième férie du mois de septembre de l'an 642. En effet, la soustraction de 324, faite à ce nombre, donne l'an 318 de J. C. qui est le tems le plus bas et le seul, toutes circonstances pesées, auquel on puisse rapporter cet evénement.

---

(1) Il est à propos de rapporter ici en entier le texte de Censorin. *Secundum quam rationem*, dit-il, ch. 31, *hic annus, cujus velut index et titulus quidam est Ulpii et Pontiani consulatus, ab olympiade primâ millesimus est, et quartus decimus, ex diebus duntaxat æstivis quibus Agon olympicus celebrabatur ; à Roma autem condita nongentesimus nonagesimus primus, et quidem ex Palilibus, undè urbis, anni numerantur ; eorum vero annorum, quibus Julianis nomen est, ducentesimus octogesimus tertius ; sed ex die kalendis januarii, undè Julius Cæsar anni à se constuti fecit principium. At eorum qui vocantur anni Augustorum, ducentesimus sexagesimus quintus, perinde ex kalendis januarii, quamvis ex ante diem decimum sextum kalendis februarii imperator Cæsar divi filius sententia L. Munatii Planci à senatu ceterisque civibus Augustus appellatus est, se VII et M. Vipsanio Agrippa III. Coss. Sed Ægyptii, quòd, biennio ante, in potestatem ditionemque Pop. Rom. venerunt, habent hunc Augustorum annum ducentesimum sexagesimum septimum. Nam, ut à nostris, ita ab Ægyptiis, quidam anni in litteras relati sunt, ut quos Nabonassari nominant, quòd à primò imperii ejus anno consurgunt, quorum hic nongentesimus octogesimus sextus est. Item Philippi, qui ab excessu Alexandri Magni numerantur, et ad hunc usque perducti, annos quingentos sexaginta duos consummant. Sed horum initia semper à primò die mensis ejus sumuntur cui apud Ægyptios nomen est Thoth, quique hoc anno* (c'est de l'année vague des Egyptiens qu'il parle), *fuit ante diem septimum kalendas Julias ; cùm, abhinc annos centum, imperatore Antonino Pio II et Bruttio Præsente Coss., Romæ iidem dies fuerint ante diem XII kal. Aug., quo tempore solet canicula in Ægypto facere exortum.*

Nous n'avons point fait usage de cette période dans notre Table chronologique, parce qu'elle n'a point été assez accréditée pour mériter d'y trouver place ; mais enfin il fallait en parler ici pour empêcher qu'on ne la confondît avec la suivante.

La seconde ère, qui porte quelquefois, mais improprement, le nom d'Alexandre, fut appelée plus communément, et à plus juste titre, l'ère des Séleucides, ou des Grecs. On la nommait aussi l'ère des syro-macédoniens. Son commencement se prend de l'an de Rome 442, 12 ans après la mort d'Alexandre, et 311 ans 4 mois pleins avant J. C. : époque des premières conquêtes de Séleucus Nicator, dans cette partie de l'Orient, qui forma depuis le vaste empire de Syrie. Les années qu'elle emploie, ainsi que la précédente, au moins depuis l'Incarnation, sont des années juliennes, composées de mois romains, auxquels on a donné des noms syriens. Elle eut cours, non-seulement dans la monarchie des Séleucides ; mais chez presque tous les peuples du Levant, et s'est même perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant tous ceux qui l'adoptèrent ne la datèrent pas du même mois, ni du même jour. Les grecs de Syrie la faisaient commencer au premier du mois gorpiæus macédonien, Eloul syrien, qui répond à notre mois de septembre ; et c'est encore, dit-on, l'usage des catholiques de Syrie. Les autres syriens la prenaient du 1 d'hyperbérétæus macédonien, tisri 1 syrien, qui correspond à notre mois d'octobre ; en quoi ils sont encore à présent suivis par les Nestoriens et les Jacobites du Levant.

Différentes villes de Syrie, comme il paraît par les médailles et autres anciens monuments, avaient encore leur manière particulière de la commencer. A Tyr, on la comptait du 19 octobre ; à Gaza, du 28 du même mois ; à Damas, de l'équinoxe du printems.

Les Juifs, depuis qu'ils furent assujettis à la domination des rois de Syrie, adoptèrent aussi l'ère des Séleucides. Ils la nommèrent *Tarik Dilkarnaim*, ou ère des contrats, parce qu'ils en faisaient usage dans leurs marchés et autres actes civils. L'équinoxe d'automne était le point d'où ils la faisaient partir. Il y a environ 300 ans, dit-on, qu'ils ont quitté ce calcul pour en suivre un autre, dont ils se servent encore de nos jours (1).

Les Arabes, chez qui l'ère des Séleucides est encore en usage,

(1) Les Juifs se servent présentement d'une ère du monde, qui commence 3761 ans avant l'ère chrétienne. Quelques-uns prétendent qu'elle est en usage parmi eux dès l'an 1040, tems auquel, chassés de l'Orient, ils se jettèrent dans les différents pays de l'Occident. Nous parlerons ailleurs plus amplement de cette ère.

la font commencer, les uns, comme Alfragan, au premier de septembre, les autres, comme Albategnius, au premier d'octobre.

Outre ces différences du jour initial de l'ère des Séleucides, on en remarque une aussi pour l'année même où elle a commencé. Nous venons de voir que les Syriens, les Juifs et les Arabes en mettaient l'époque 311 ans, ou dans la 312e. année avant J. C. Mais il est prouvé par divers monuments que les peuples de la Babylonie, et quelques autres, la retardaient d'une année, et la faisaient précéder, non de 311 ans pleins, mais de 310 seulement, l'époque de l'ère chrétienne (1). Tel est encore, à ce qu'on assure, l'usage des catholiques de Syrie.

Il faut avoir égard, en lisant les anciens monuments, à toutes ces différences, et souvent on ne pourra les bien saisir, qu'en combinant la date de l'ère dont il s'agit avec les autres caractères chronologiques qui l'accompagnent. Car, il ne faut point donner pour règles générales, que tel peuple faisait remonter l'ère des Séleucides à l'an 312 avant J. C. et tel autre la plaçait un an plus tard ; que les Grecs commençaient leur année au premier septembre, et les Syriens au mois d'octobre. Ces règles, comme on l'a vu, sont sujettes à trop d'exceptions. En voici un nouvel exemple, entre plusieurs autres. L'auteur syrien de la Chronique d'Edesse, publiée par M. Assemani, dans le tome Ier. de sa Bibliothèque Orientale, place la mort de S. Siméon Stylite, en l'an des Grecs 771, un mercredi 2 septembre. Cosme, au contraire, syrien pareillement, historien du même saint, et son contemporain, rapporte cet evénement à l'an 770, sous les mêmes férie et quantième de septembre ; ce qui revient de part et d'autre à l'an de J. C. 459, où le 2 septembre tombait effectivement un mercredi. Ainsi de deux choses l'une : ou l'auteur de la Chronique d'Edesse fixait l'époque de l'ère des Séleucides à l'an 312, et Cosme à l'an 311 avant J. C., ou tous les deux la rapportant au même point (312 avant J. C.), le premier commençait l'année avec le mois de septembre, et le second avec le mois d'octobre ; ce qui est égal pour l'exemple cité.

Dans notre Table chronologique, pour nous conformer à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, nous faisons concourir l'an

---

(1) Abulfhéda suivait cet usage, comme il paraît par l'époque qu'il marque pour la naissance du faux prophète Mahomet; époque dont les caractères sont le 10 du 3e. mois, férie 2e. de l'an 881 des Grecs ; ce qui ne peut se rapporter qu'au 10 novembre de l'an 570 de Jésus-Christ, comme on peut le voir par notre Table chronologique et notre calendrier E, qui est celui de cette année.

313 des Grecs avec la première année de l'Incarnation ; mais cette année 313 commence à l'automne de la première année de l'Incarnation, et ainsi des années suivantes. A l'égard de cette ère syrienne, qui commence 310 ans seulement avant notre ère vulgaire, et qu'un savant académicien (M. Gibert) prétend être proprement l'ère syro-macédonienne, elle sera facile à trouver, en reculant d'une année, c'est-à-dire, en comptant seulement l'année 313 à l'automne de l'an 2 de J. C. et de même pour la suite.

Il nous reste à donner les noms grecs et syriens de chaque mois, avec ceux des mois romains qui leur correspondent.

Mois Syriens.	*Mois Grecs.*	*Mois Romains.*
Eloul.	Gorpiæus.	Septembre.
Tisri I.	Hyperbérétæus.	Octobre.
Tisri II.	Dius.	Novembre.
Canun I.	Apellæus.	Décembre.
Canun II.	Audynæus.	Janvier.
Sabat.	Peritius.	Février.
Adar.	Dystrus.	Mars.
Nisan.	Xanticus.	Avril.
Jiar.	Artemisius.	Mai.
Haziran.	Dæsius.	Juin.
Tamus.	Panémus.	Juillet.
Ab.	Lous.	Août.

§. IX.

De l'Ère Césaréenne d'Antioche.

L'ère césaréenne d'Antioche est un monument qu'érigea la ville d'Antioche à Jules-César, non en reconnaissance de l'autonomie qu'il lui avait accordée, comme quelques-uns le prétendent, mais en mémoire de la victoire qu'il remporta dans la plaine de Pharsale, l'an de Rome 706, avant J. C. 48, le 9 du mois sextilis, depuis nommé le mois d'août. Les Syriens commencèrent à compter cette période de l'automne, ou de leur premier tisri de cette année; mais les Grecs la faisaient remonter à leur mois gorpiæus de l'année précédente 705 de Rome, 49e. avant J. C. Le P. Pagi, sur l'an 67 de J. C., n°. 30, remarque, que les Antiochéens, dans l'espace de 30 ans se servirent de trois ères, la pompéienne, celle d'Auguste et la césaréenne. En voici la preuve, tirée de M. l'abbé Bellei, dans son Neuvième

Supplément aux Dissertations du cardinal Noris sur les époques syro-macédoniennes. Nous avons deux médailles frappées en Syrie sous le gouvernement de Mucien, avec la date de l'an 117 d'Antioche, ΕΠΙ ΜΟΥΚΙΑΝΟΥ ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΕΤ ϟϛ ΖΙΡ dont l'une presente la tête de Galba, et l'autre celle d'Otton. Galba fut tué le 15 janvier de l'an 822 de Rome, 69e. de J. C.; Otton, son successeur, périt le 15 avril de la même année, et par conséquent dans le cours de l'année syrienne, qui avait commencé à l'automne de l'an 821 de Rome. Or, cette année syrienne était, suivant les deux médailles, la 117e. ZIP, de l'ère d'Antioche. Donc la première année de cette ère avait commencé à l'automne de l'an 705 de Rome, 49 ans avant l'Incarnation. La conséquence résulte évidemment de ce calcul.

Mais, d'un autre côté, différents actes syriens, publiés par MM. Assemani, font foi que l'ère d'Antioche ne commença qu'à l'année 706 de Rome, 48e. avant Jésus-Christ. Par exemple, on lit à la fin des actes de Saint-Siméon Stylite, que *ce livre des Triomphes du Bh. Siméon, fut achevé un mercredi* (feria IV,) *7 du mois nisan* (avril) *de l'an* 521 *de l'ère d'Antioche*. Or, c'était le 17 avril de l'an 1227 de Rome, 474 de Jésus-Christ, dans lequel la lettre dominicale était F, et le 17 avril tombait au mercredi de la Semaine-Sainte. Ainsi l'année 521 de l'ère d'Antioche, avait commencé à l'automne de l'an 1226 de Rome, et conséquemment la première de cette même ère avait précédé de quarante-huit ans l'ère chrétienne.

Il est fait mention, dans la Bibliothèque orientale des mêmes auteurs, d'un tremblement de terre, qui renversa une partie de la ville d'Antioche, un dimanche, 14 du mois gorpiæus (septembre), de l'an 506 de l'ère d'Antioche, 770 de l'ère des Grecs. Ces caractères ne peuvent convenir qu'à l'an 1211 de Rome, 458 de Jésus-Christ, où le 14 septembre arriva réellement un dimanche. De 1211 ôtez 505, reste 706, qui est l'an de Rome, auquel ce témoignage fait répondre le commencement de l'ère d'Antioche.

Cette même ville fut encore affligée par les secousses violentes d'un autre tremblement de terre, un mercredi, 29 du second tisri (novembre), l'an 576 de l'ère d'Antioche. Or, en consultant notre Table chronologique et notre Calendrier solaire perpétuel, nous trouvons que cette année syrienne concourt avec l'an 528 de Jésus-Christ (1281 de Rome), dans lequel le 29 novembre fut effectivement un mercredi. De là, si l'on remonte au commencement de l'ère d'Antioche, on verra qu'elle prit naissance dans l'automne de l'an 706 de Rome, quarante-huit ans commencés avant Jésus-Christ.

Ainsi, pour conclure avec le célèbre académicien qui nous

sert de guide ici, des dates qui se trouveraient les mêmes sur les médailles et dans les actes publiés par MM. Assémani, différeraient d'une année entr'elles.

La raison de cette différence, que personne, avant M. Bellei, n'avait pu deviner, est que les Syriens adoptèrent, un an plus tard que les Grecs, l'ère césaréenne. Cette explication si simple est mise, par notre auteur, dans un point d'évidence auquel on ne peut se refuser.

Dans notre Table chronologique, on trouvera cette ère sous ces deux époques différentes. En la prenant suivant les médailles, la quarante-neuvièm annéee de cette ère commence à l'automne qui précéda immédiatement la première année de l'ère chrétienne : en la prenant selon les actes, le commencement de cette même année quarante-neuf, tombe dans l'automne de la première année de Jésus-Christ. Evagre, dans son Histoire Ecclésiastique, fait usage de l'ère césaréenne d'Antioche. Le patriarche Nicéphore, dans sa Chronographie, parle d'une autre ère d'Antioche, qu'il fait commencer avec l'empire d'Auguste. C'est la même que l'ère actiaque, dont nous traiterons dans la deuxième partie de cette Dissertation.

§. X.

De l'Ère d'Espagne.

Auguste ayant achevé, l'an 715 de Rome, trente-neuvième avant notre ère vulgaire, la conquête de l'Espagne, cet évènement donna naissance à une ère nouvelle, fondée sur le calendrier julien, laquelle commença au 1er. janvier de l'année suivante. Elle eut lieu, non-seulement dans l'Espagne, mais aussi dans l'Afrique (1), et dans nos provinces méridionales de France qui furent soumises aux Visigoths (2) : mais depuis le neuvième siècle, elle n'était pas seule dans la date de l'année, et on lui joignait assez communément celle de l'Incarnation. L'usage de l'ère d'Espagne fut aboli dans la Catalogne, l'an 1180, en vertu d'un canon du concile de Tarragone, tenu cette année, par lequel il était ordonné de se servir de l'ère de l'Incarnation. On fit un semblable réglement dans le royaume d'Aragon, en 1350 ; dans celui de Valence, en 1358 ; dans celui de Castille, en 1393 ; et enfin en Portugal, l'an 1422, ou, selon d'autres, en 1415. Dans notre Table chronologique, nous faisons concourir l'an trente-

(1) La plupart des conciles de Carthage sont datés de l'ère d'Espagne.

(2) Le concile d'Arles, célébré l'an 813 de Jésus-Christ, porte la date de l'ère (d'Espagne) 851.

neuf de cette période avec l'an premier de Jésus-Christ, tous deux commencent au 1er. janvier, parce que l'ère d'Espagne devance, de trente-huit ans pleins, l'ère chrétienne.

Mais il paraît qu'en Portugal, depuis l'établissement de cette monarchie, on n'employa point d'autre ère dans les dates, que celle de l'Incarnation, qu'on désignait simplement par le nom absolu d'Ère. C'est ainsi qu'on doit entendre la date d'un diplôme par lequel Alphonse Henriquès, deuxième roi de Portugal, en mettant sa personne et son royaume sous la protection de Notre-Dame de Clairvaux, assure, à cette maison, une rente annuelle et perpétuelle de 50 morabotins d'or fin : *Facta carta*, y est-il dit, *in ecclesia laimecensi*, *quarto kal. maii*, *ærâ MCXLIII*. (*Arch.* de Clairvaux.) Si cette date devait s'entendre de l'ère d'Espagne, elle se rapporterait à l'an 1105 de l'ère chrétienne, et précéderait, par conséquent, de dix ans, la fondation de Clairvaux qui est de l'an 1115.

§. XI.

De l'Ère de Dioclétien, ou des Martyrs.

L'élévation de Dioclétien à l'empire ne fut pas seulement l'époque de la réforme que les Alexandrins firent, comme nous l'avons dit ci-dessus (pag. 40), à l'ère du monde qu'ils avaient adoptée ; elle le fut encore d'une ère nouvelle, qu'ils imaginèrent, et à laquelle ils donnèrent le nom de ce prince. Celle-ci changea dans la suite de dénomination, et fut appelée l'*ère des Martyrs*, afin de perpétuer le souvenir de la cruelle persécution que Dioclétien excita contre les Chrétiens. Pour bien entendre cette période, et la faire cadrer parfaitement avec notre ère de l'Incarnation, il faut savoir quelle était la différence du calendrier égyptien et du nôtre.

Avant la réformation du calendrier romain, faite par Jules-César, l'année des Egyptiens était composée de douze mois, chacun de trente jours, à la fin desquels on ajoutait cinq jours, nommés par cette raison *épagomènes*, pour faire le nombre de trois cent soixante-cinq. Mais, comme il restait au bout de chaque année environ six heures qu'on négligeait, il arrivait de là que, tous les quatre ans, chaque mois rétrogradait d'un jour, de manière que, dans l'espace de 1461 ans, après avoir parcouru, l'un après l'autre, toutes les saisons, ils se retrouvaient au même point où ils étaient au commencement, avec la différence d'une année entière sur le total. Le remède que les astronomes d'Alexandrie imaginèrent à cet inconvénient, fut d'ajouter tous les quatre ans un sixième épagomène,

comme Jules-César avait ajouté, dans le même intervalle, un vingt-neuvième jour au mois de février. Par ce moyen, ils rendirent leur année fixe, de vague qu'elle était, et lui donnèrent toute la consistance et la régularité de l'année julienne (1). Le 29 du mois d'août de celle-ci, fut le terme auquel ils firent répondre le premier jour de leur année commune, et le jour suivant commença leur année intercalaire. Sur quoi, il est à remarquer, d'après le P. Pétau, que cette année intercalaire ne concourt pas avec l'année bissextile des Romains, mais la précède immédiatement; de manière que c'est sur ce calendrier, ainsi reformé, que pose l'ère de Dioclétien, dont le commencement répond au 29 (M. Rivaz dit le 27) août de notre année chrétienne 284, première du règne de ce prince. Mais la dénomination d'ère des Martyrs qu'elle porte aussi, semblerait devoir la faire reculer jusqu'en 303, époque de l'édit sanglant que cet empereur donna contre les Chrétiens. Cependant l'usage contraire a prévalu jusqu'à nos jours, où l'on voit encore cette période usitée parmi les Cophtes et les Ethiopiens. En la substituant, dans notre Table chronologique, à l'ère d'Alexandrie, nous avons eu soin d'en marquer les années intercalaires d'un astérisque *, pour empêcher de les confondre avec celles du calendrier romain.

Voici une table qui représente la correspondance du calendrier égyptien et du nôtre, avec les noms que les Egyptiens et les Ethiopiens (2) donnent respectivement à leurs mois.

---

(1) Cette réforme, ordonnée par un décret du sénat de Rome, l'an 16 de l'ère julienne, 30e. avant Jésus-Christ, n'eut son effet que cinq ans après, et seulement à Alexandrie. Le reste de l'Egypte continua long-tems depuis de suivre l'année vague.

(2) Les Ethiopiens nomment les années de l'ère des Martyrs, les *années de grâce*. Ils ne comptent pas néanmoins, par une suite continue, depuis l'an 284 de Jésus-Christ; mais ils se servent d'une période de 532 ans, à la fin de laquelle ils recommencent par l'unité. Ils suivent aussi, pour l'ère mondaine, le calcul de Jules Africain, et anticipent sur nous l'ère chrétienne de huit ans. (Ludolphe, l. 3, ch. 6, §. 97.)

(*Voyez la Table ci-après.*)

mence (1) le soir après le soleil couché. Ainsi notre dimanche est la 1re. férie de la semaine arabique, et notre samedi la 7e.

Tels sont les éléments de cette fameuse ère. Les astronomes ont des méthodes sures et démontrées pour la faire cadrer parfaitement avec l'ère chretienne. Mais, trop compliquées et trop abstraites, elles ne peuvent entrer dans cette Dissertation, où l'on s'attache principalement à mettre les choses à la portée du commun des lecteurs. Nous nous contentons d'en donner les résultats dans notre Table chronologique, où nous avons placé l'Hégire à la suite de l'ère des Martyrs, avec le mois, le jour et la férie de notre année, dans lesquels tombe le commencement de chaque année arabique. Sur quoi il est à observer, que les astronomes arabes nomment caractère de l'année, ou du mois, la férie par où l'année, ou le mois, commence. Ainsi, chaque mois dans l'Hégire, aussi bien que chaque année, a son caractère. Mais, comme notre Table chronologique ne représente que le caractère de l'année, nous y suppléons ici par une autre Table, où l'on voit le caractère de chaque mois, de toute année dont le caractère est connu.

Rien de plus simple que le système sur lequel cette table est dressée. Les douze mois dont l'année arabique est composée, sont alternativement, comme on l'a dit, de trente et de vingt-neuf jours. Ceux-ci commencent et finissent, la même férie; ceux-là finissent, le lendemain de la férie par où ils ont commencé. Ainsi, lorsque muharam, qui est de trente jours, commence la 1re. férie, ou le dimanche, il finit la 2e. férie, ou le lundi; séfer qui le suit, et n'a que vingt-neuf jours, commence et finit la 3e. férie, ou le mardi; rabié Ier., qui vient après, ayant trente jours, commence le mercredi, ou 4e. férie, et finit la 5e. férie, ou le jeudi; rabié II, qui est de vingt-neuf jours, commence et finit le vendredi, ou 6e. férie. Il en est de même des mois suivants.

---

(1) *Les vrais noms arabes de chaque jour de la semaine sont :*

Youm el-Ahad,	le premier jour,	ou dimanche.
Youm el-Thani,	le second jour,	ou lundi.
Youm el-Thaleth,	le troisième jour,	ou mardi
Youm el-Arbaa,	le quatrième jour,	ou mercredi.
Youm el-Khamis,	le cinquième jour,	ou jeudi.
Youm el-Dgioumaa,	le jour d'assemblée,	ou vendredi.
Youm el-Effabt,	le jour du Sabbat,	ou samedi.

Le cycle arabique contient 10631 jours, égaux à 29 années juliennes, plus 39 jours; car 365 jours ¼ multipliés par 29 années, plus 39 jours, donnent en produit 10631 jours.

TABL DE L'HÉGIRE.

JS.

NOI ITIALES DES MOIS. ET NOMBI				
Moharram, ou muha	4	5	6	7
Séfer, ou safar, ou su	6	7	1	2

Faisons maintenant l'essai de cette table, pour trouver, dans notre Calendrier solaire perpétuel, le commencement d'une année arabique, donnée, par exemple, l'an 891 de l'Hégire, dont le premier jour, suivant notre Table chronologique, répond au 7 janvier de l'année chrétienne 1486. Le caractère de cette année arabique est la férie 7, et la lettre dominicale de notre année 1486 est A. Je cherche dans les calendriers qui composent le calendrier solaire perpétuel, celui qui porte le nom de cette lettre, et j'y trouve qu'en effet le 7 janvier tombe un samedi : je jette ensuite les yeux sur la colonne perpendiculaire, qui a 7 en tête dans la table des caractères, et j'y vois que le mois séfer a pour caractère 2, ou la 2e. férie. Je compte trente jours dans mon calendrier A, depuis le 7 janvier, et j'arrive à un lundi, 6 février, qui est le jour initial de séfer. Rabié Ier. a pour caractère 3, ou 3e. férie; comptant vingt-neuf jours depuis le 6 février, je trouve que ce mois arabique commence le 7 mars, qui est effectivement un mardi. Le caractère de rabié II est 5, ou férie 5e.: c'est le jeudi 6 avril, trentième jour après le 7 mars. Dgioumadi Ier. a pour caractère 6, ou férie 6e.; donc c'est par le vendredi 5 mai, vingt-neuvième jour après le 6 avril, que ce mois débute. Le caractère de dgioumadi II est férie 1 : c'est par conséquent le dimanche 4 juin, qui est son jour initial, trentième jour après le 5 mai. Redgeb a pour caractère la férie 2, ou le lundi qui tombe le 3 juillet, vingt-neuf jours après le 4 juin. La férie 4e. ou le mercredi, caractérise le mois schaban; et ce jour est le 2 août, trente jours après le 3 juillet. Ramadhan commence par la férie 5e. ou le jeudi, qui est le 31 du même mois d'août. Le premier jour de schoual est le samedi, 30 septembre, parce que ce mois a pour caractère la férie 7e. Le caractère de dzoulcaada étant 1, ou férie 1re., le commencement de ce mois arrive le dimanche 29 octobre. Enfin, dzouledgé commence le mardi 28 novembre, parce qu'il a pour caractère la 3e. férie, et que le trentième jour, après le 29 octobre, tombe un mardi. Ce douzième mois a fini et terminé l'an de l'Hégire 891, le 27 décembre, qui est le trentième jour, y compris le 28 novembre, parce que 891 est une année intercalaire; et comme nous l'avons dit ci-devant, le dernier mois arabe est de vingt-neuf jours dans les années communes, et de trente pour les années intercalaires : en conséquence, l'an 892 a commencé le 28 décembre, qui est un jeudi, ou férie 5, comme on le voit dans notre Table chronologique. Voilà donc toute mon année arabique 891, combinée avec l'an de Jésus-Christ 1486. Mais il n'arrive pas toujours, et cela même est assez rare, qu'une année de l'Hégire commence et finisse dans la même année de Jésus-Christ. Lorsqu'elle s'étend sur deux de nos années, il faut, après avoir épuisé

le calendrier sur lequel on a commencé l'opération, passer au suivant pour l'achever, si la deuxième des deux années chrétiennes, dont il s'agit, est une année commune. Mais si cette deuxième année est bissextile, alors il faut sauter le calendrier qui suit immédiatement, et prendre celui qui vient après, comme nous le disons dans l'avertissement qui est à la tête de notre Calendrier solaire perpétuel. Par exemple, la première année de l'Hégire, qui commence le 16 juillet, répondant aux années 622 et 623 de Jésus-Christ, doit être supputée sur les calendriers C et B, qui sont propres à ces deux années communes. Mais la seconde année de cette même Hégire, qui commence le 5 juillet 623, et finit en 624, doit être supputée d'abord sur le calendrier B, ensuite sur le calendrier G, et non sur le calendrier A, parce que l'année 624 est bissextile.

Voilà ce que nous avions à dire de l'Hégire, pour ce qui concerne la vérification des dates. Ceux qui voudront s'instruire à fond sur cette matière, pourront consulter le Commentaire de Gravius sur Ulug-Beg, celui de Christman sur Alfragan, le 7e. livre du P. Pétau, *De Doctrina temporum*, le 1er. livre de la Chronologie réformée du P. Riccioli, et le 4e. tome des Eléments de Mathématiques de Wolfius.

Nous avons mis, au bas de la Table des caractères des mois de l'Hégire, une récapitulation des différentes ères qui composent notre Table chronologique, afin que le lecteur puisse voir, d'un coup-d'œil, le rapport précis qu'elles ont avec les années de Jésus-Christ.

§. XIII.

Du Cycle Pascal.

Le cycle du soleil est composé de vingt-huit ans, et celui de la lune, comme nous le dirons plus bas, de dix-neuf ans. De ces deux cycles, de vingt-huit et de dix-neuf ans, multipliés l'un par l'autre, on en a composé un troisième, qui est appelé le cycle pascal, parce qu'il sert à trouver la Pâque. C'est une révolution de 532 années, à la fin desquelles les deux cycles de la lune, les réguliers, les clefs des fêtes mobiles, le cycle du soleil, les concurrents, les lettres dominicales, le terme pascal, la Pâque, les épactes avec les nouvelles lunes, recommencent, comme toutes ces choses étaient 532 années auparavant, et continuent le même espace d'années; en sorte que la seconde révolution est en tout semblable à la première, et la troisième aux deux autres. C'est ce qu'on peut voir dans notre Table chronologique, en comparant les années de la première révolution, qui commence, un an avant

notre ère chrétienne, avec celles de la seconde, qui commence en 532, et avec celles de la troisième, qui commence en 1064. Que le lecteur prenne la peine de jeter les yeux sur la première année de Jésus-Christ, sur l'an 533 et sur l'an 1065, il verra que ces trois années sont la seconde du cycle pascal, et que toutes les trois sont marquées aux caractères suivants : cycle pascal 2, cycle de 19 ans 2, cycle lunaire 18, régulier 1, clefs des fêtes mobiles 15, cycle solaire 10, concurrent 5, lettre dominicale B, terme pascal 25 mars, Pâques 27 du même mois, épactes 11; que de là, il passe à notre Calendrier lunaire, il trouvera au même tems, en prenant le nombre d'or 2, nouvelles lunes, janvier 12, février 10, mars 12, avril 10, mai 10, juin 8, juillet 8, août 6, septembre 5, octobre 4, novembre 3, décembre 2. Ce rapport est parfait, et les mêmes années de chaque révolution du cycle pascal, sont marquées des mêmes caractères, jusqu'à la réformation du calendrier, faite en 1582. Depuis cette époque, le cycle pascal est devenu inutile pour tous ceux qui ont embrassé la réformation du calendrier, et il ne peut plus servir qu'à ceux qui n'ont pas voulu s'y soumettre (1).

---

(1) Les chrétiens de la primitive Eglise firent usage de différents cycles pour déterminer le jour auquel ils devaient célébrer Pâques. Saint Prosper nous apprend que, l'an 46 de l'ère vulgaire, ils commencèrent de faire usage du cycle de 84 ans, qu'il sempruntèrent des Juifs (*V. plus loin « le Précis historique de la forme de l'année chez les anciens Hébreux »*). Mais le cycle de quatre-vingt-quatre ans, étant défectueux, saint Hippolyte, évêque et martyr, dressa un *canon, ou cycle de seize ans* (qui semble n'être qu'une octaétéride doublée), pour régler la fête de Pâques : ce cycle répété sept fois, forme une période de *cent douze ans*, qui devait servir depuis l'an 222 jusqu'en 333. Saint Anatole, évêque de Laodicée, dressa un nouveau canon pascal, contenant un *cycle de dix-neuf ans*, dans lequel il attacha l'équinoxe du printems au 22 de mars, au lieu qu'il était déjà avancé au 21, selon le calcul des Alexandrins. Ce cycle, commençant à l'an 276, a été entendu de peu de personnes, par ce qu'il est plein de paradoxes : aussi n'a-t-il jamais été de grand usage dans l'Eglise.

Eusèbe, évêque de Césarée en Palestine, l'un des principaux prélats du concile de Nicée, dressa, quelque tems après son retour de ce concile, un canon pascal, ou un cycle de dix-neuf ans, avec le secours du canon de saint Hippolyte. Mais le resultat de son travail ne réunit pas tous les suffrages. Les Occidentaux eurent de la peine à s'accomoder de ce cycle de dix-neuf ans; et les peuples d'Orient et d'Egypte en ayant remarqué les inconvénients, tout le monde convint du besoin que le sujet avait d'être retouché. En conséquence l'empereur Théodose, dès la première année de son règne, donna cette commission à Théophile, prêtre alors, puis évêque d'Alexandrie, qui dressa d'abord une espèce de période composée de 23 ennéadécaétérides ou cycles de dix-neuf

Si, depuis 1582, nous avons continué de mettre le cycle pascal dans notre Table chronologique, c'est 1°. parce que tous ceux qui

---

ans, faisant en tout 437 ans. L'ayant achevée, il l'envoya quelque tems après à saint Jérôme, pour être traduite en latin. Mais sur le peu d'apparence qu'il vit à la publier, ou à la faire recevoir sitôt, il fit un autre cycle, ou canon pascal, qui fut appelé *cycle de cent ans*, quoi qu'il ne dût contenir que cinq cycles lunaires de dix-neuf ans, parce qu'il marquait effectivement les Pâques pour cent ans, c'est-à-dire depuis 380 jusqu'à l'an 479. Ce cycle fut embrassé et suivi généralement par-tout l'empire. Quoiqu'il fût, sans contredit, le plus parfait de tous ceux dont l'Eglise avait jusques-là fait usage, il ne satisfit pas entièrement les Latins; ils y trouverent des difficultés qui les rebutèrent jusqu'à leur faire reprendre leurs anciens calculs. Mais saint Cyrille, qui avait succédé depuis quatorze ou quinze ans à son oncle Théophile, dans l'évêché d'Alexandrie, et qui se croyait chargé par toute l'Eglise, du soin de régler la Pâque, entreprit la défense de son cycle, et fit voir les défauts de la supputation romaine, qu'on voulait lui substituer. Il réduisit le cycle centenaire de son oncle à quatre-vingt-quinze années, qui font une période de cinq cycles lunaires de dix neuf ans; et sans attendre que les cent ans du cycle de Théophile fussent expirés, il fit courir son cycle réformé dès l'an 437. Néanmoins les Latins, regardant comme un joug fâcheux l'espèce de dépendance où ils étaient à l'égard des Grecs et des Orientaux, pour la célébration de la fête de Pâques, firent travailler Victorius sur ce sujet. Ce calculateur composa donc la *Période Victorienne*, qu'il publia l'an 457, vingt ans après le commencement du cycle de Théophile, réduit à quatre-vingt-quinze ans par saint Cyrille. Mais quoique Victorius eut adopté le cycle lunaire des Grecs, il suivit de telle sorte les supputations des Latins, qu'il rendit le cycle de Théophile et de saint Cyrille inutile en Occident. Cependant on retomba bientôt dans l'inconvénient que le pape saint Léon avait voulu éviter pour toujours. C'était la diversité de pratiques pour la célébration de la Pâque, que le concile de Nicée avait ordonné de faire en un même jour dans toutes les églises. Enfin, Denis-le-Petit ayant entrepris d'abolir tout à-la-fois le cycle de Victorius et le cycle ancien des Latins, dressa un nouveau canon pascal sur le cycle lunaire des Alexandrins; et il retint la grande période de Victorius, composée des deux cycles solaire et lunaire, multipliés l'un par l'autre. C'est ce qu'on appelle la *Période Dionysienne* de 532 ans, qui ne diffère de la période victorienne, que parce qu'elle roulait sur les calculs des Orientaux ou Alexandrins, qui étaient plus sûrs que ceux des Latins, que Victorius avait employés pour flatter les Romains. Denis publia son nouveau cycle, l'an 526, dans le dessein de le faire succéder au cycle de Théophile, réformé par saint Cyrille, lequel, ayant commencé l'an 437, devait expirer en 531; et Denis fit commencer le sien, l'an 532. Ainsi, quoiqu'en disent Blondel et M. Guibert, deux savants, qui indiquent plutôt ce qui aurait dû être, que ce qui s'est fait, nous persistons à faire remonter le cycle pascal à l'année qui précède l'ère chrétienne, et cela pour nous conformer aux dates de ce cycle qui se trouvent dans les chartes et les chroniques.

suivent le calendrier réformé, ne l'ont pas admis aussitôt après sa publication, et que la plupart des églises protestantes ont été, jusques vers ces derniers tems, attachées au calendrier julien; 2° afin que ceux à qui il importe de connaître le jour où ceux qui suivent encore cet ancien calendrier célèbrent la Pâque chaque année, puissent le savoir par le moyen du cycle pascal continué. Pour cela, il ne faut que jeter les yeux sur l'année de ce cycle, depuis la réformation du calendrier, et la comparer avec la même année du cycle qui précède la réformation : la Pâque, ces deux années-là, tombe le même jour, suivant l'ancien calendrier. Par exemple, je veux savoir quel jour les Protestants ont célébré la Pâque en 1600, je jette les yeux sur la Table chronologique, et j'y vois qu'en 1600 c'était la cinquième année du cycle pascal : je remonte ensuite au cycle pascal précédent, et je vois que la cinquième année de ce cycle répond à l'an de Jésus-Christ 1068. La Pâque, en 1068, tombait le 23 mars, d'où je conclus, sans crainte de me tromper, qu'en 1600 les Protestants ont célébré la Pâque, le 23 mars. Par la même opération, je trouve toutes les Pâques des Protestants, jusqu'à ce qu'ils aient abandonné l'ancien calendrier, et celles de tous ceux qui le suivent encore de nos jours, quelques années qu'on puisse me proposer. Ces Pâques des sectateurs de l'ancien calendrier avancent ou reculent sur les nôtres, quelquefois d'un mois entier, tantôt elles s'en rapprochent plus ou moins : leurs mois ne s'accordent point aussi entièrement avec les nôtres; ainsi, pour bien s'entendre avec eux, il faut que dans leurs actes publics, et dans leurs lettres missives, ils ajoutent *vieux style* ou *nouveau style*. La différence de l'un et de l'autre est aujourd'hui (1787) de onze jours, dont le nouveau style anticipe sur le vieux, à cause du retranchement fait en 1582, duquel nous parlerons plus bas. Ainsi, le premier du mois, suivant les sectateurs du vieux style, est le 11 selon nous, et le 19 pour eux est le 30 pour nous. Cette différente manière de compter demande quelque attention, pour nous bien entendre avec ceux qui ne suivent pas le calendrier réformé. Mais revenons au cycle pascal.

Il est appelé par quelques anciens, *Annus magnus*, et par d'autres, *circulus*, ou *cyclus magnus*. Nous l'appelons aujourd'hui la *Période Victorienne*, parce qu'elle a été composée par Victorius, natif d'Aquitaine, à la persuasion d'Hilaire, archidiacre de l'église de Rome, sous le pontificat de saint Léon-le-Grand. Le P. Pagi, dans sa critique de Baronius, à l'an 469, n. 3, prouve que Victorius la composa, l'an 457, à l'occasion de la dispute qui s'était élevée entre les Grecs et les Latins, au sujet de la Pâque de l'an 455. Il fixe le commencement de cette période à l'année de la Passion du Sauveur, qui, selon la ma-

nière de compter de cet ancien auteur, répond à l'an 28 de notre ère chrétienne, ou de l'Incarnation, comme nous comptons aujourd'hui. La mort de saint Jean de Réome, rapportée au premier siècle des saints de l'ordre de saint Benoît, est ainsi datée : *Anno Domini quingentesimo duodecimo juxta quod in Cyclo B. Victurii.... numeratur* : Date que le P. Mabillon rapporte à l'an 539 de l'Incarnation, en faisant commencer la période de Victorius avec la vingt-huitième année de Jésus Christ.

Mais cette manière de la commencer n'a pas duré long-tems : Denis-le-Petit, qui a travaillé depuis sur la même période, lui a donné un autre commencement ; et il la fait remonter un an au-dessus de notre ère vulgaire, en sorte que la première année de Jésus-Christ répond à la seconde année de la période victorienne, ainsi corrigée par Denis-le-Petit. Marianus Scotus, dans sa Chronique, à l'an 531, dit : *Explicit magnus cyclus paschalis* DXXXII *annorum, in cujus secundo anno, juxta Dionysium, natus est Dominus.* C'est ainsi que nous avons arrangé le cycle pascal dans notre Table chronologique ; mais nous ne prétendons pas que cet ordre ait été unique, même depuis Denis-le-Petit, et qu'il ait été suivi par tous ceux qui ont fait usage de ce cycle (1). Voici une date qui ne s'accorde point avec cet arrangement. Elle est tirée d'une charte imprimée parmi les preuves du nouveau *Gallia Christiana*, tom. II, col. 385. *Acta est hujusmodi ecclesiæ cartula.... anno Dominicæ Incarnationis* MLXXVI, *indictione* XIV, *cyclo paschali* X, *epacta* XII, *concurrentibus* V. Ce *cyclo paschali* X ne cadre point avec notre arrangement. Il faudrait *cyclo paschali* XIII, comme on peut le voir dans notre Table chronologique.

Mais peut-être que *cyclus paschalis* ne se prend point ici pour le cycle pascal que nous expliquons, et qu'il se prend pour *cyclus lunaris*, que l'auteur de la charte aurait appelé *paschalis*, parce que ce cycle lunaire servait aussi aux Juifs à faire connaître la Pâque. Ce qui nous porterait à le croire, c'est que le cycle lunaire X répond à l'an 1076, et que le cycle pascal X, proprement dit, n'y répond pas. Au reste, que cette conjecture soit vraie ou fausse, il est constant d'ailleurs qu'il faut donner plusieurs commencements au cycle pascal, comme il

---

(2) En dressant sur ce cycle, de la manière que nous l'expliquons ici, toutes les Pâques de l'ancien calendrier, dans notre Table chronologique, nous avons moins représenté ce qui s'est universellement pratiqué dans l'église, jusques vers la fin du huitième siècle, que ce qui aurait dû s'y pratiquer, comme on le verra dans les notes qui sont au bas des pages de cette Table.

en faut donner plusieurs à la plupart de ces sortes d'époques (1).

M. Blondel, dans son Calendrier Romain, donnerait volontiers au cycle pascal, ou à la période victorienne, un commencement bien différent de celui que nous lui donnons, en suivant Denis-le-Petit. « Si l'on voulait, dit cet auteur, en rétrogradant, » chercher le commencement de cette période, il faudrait prendre » 457 années avant la naissance de Notre-Seigneur, dans la- » quelle on pourrait supposer que l'un et l'autre des deux » cycles ont commencé, si nous voulons, suivant notre usage, » que la première année des Chrétiens ait *deux* pour cycle lu- » naire, et *dix* pour solaire. Par ce moyen, nous trouverions » que la première période aura fini dans l'année 75 depuis la » Nativité, qui avait *dix-neuf* pour cycle lunaire, et *vingt huit* » pour solaire; et partant, que l'année 76, ayant le nombre 1 » pour chacun de ces cycles, est le commencement de la se-

---

(1) Dans un manuscrit du collége de Clermont, suivant le témoignage du P. Labbe (*Eloges histor.* tom. II, pag. 70), on marque ainsi la date de la mort de Thierri IV, dit de *Chelles*, roi de France : *A Nativitate Domini usque in præsentem annum, in quo Thaudericus, rex Francorum, defunctus est, DCC. XXXVII, in quo anno, indictione quintâ, epactâ XV, concurrente I, lunæ circulum XIII, XIV, XII, kalendis aprilis, Pascha IX kalendis aprilis, luna XVII, XXIV de annorum DXXXII, secundum Græcos, cyclo* Ce cycle de 532 ans, selon les Grecs, avait commencé 351 ans avant Jésus-Christ, puisqu'en 73[illegible]it à la vingt-quatrième année de sa troisième révolution. C'est un [illegible]ple, entre plusieurs, des divers commencements qu'on a donnés au cycle pascal.

Dans les deux éditions précédentes (de la IIIe in-fol.) nous avons dit que nous n'avions trouvé aucune charte qui fût datée par les années du cycle pascal. Mais depuis il nous en est tombé une entre les mains, où cette date est exprimée avec plusieurs autres. L'objet de cet acte est une donation que Roclenus, prévôt de l'église de Châlons-sur-Saône, fait de plusieurs fonds situés *in villa Cianis* (ce lieu nous est inconnu), en faveur de l'abbaye de Cluni. La pièce finit ainsi : *Actum publice. Cabilonis civitate, anno ab Incarnat. Dom. MLXIII, indict. I, epactâ XVIII, concurrente II, residente Romæ Alexandro papâ discretissimo, regnante in Francia Philippo rege, anno regni ejus V. Secundo magno anno ab Incarnatione Domini nostri Jesu-Christi, qui constat DXXXII annis. Decemnovennali cyclo LVI°. IIII non. junii.* (*Archiv. de Cluni*) La grande année dont il s'agit ici, n'est autre chose que le cycle pascal, dont la seconde révolution expira l'an 1063 de Jésus-Christ, de même que la 56e. du cycle de dix-neuf ans.

Sigebert, dans sa Chronique, sur l'an 1063, dit : cette année finit le grand cycle de 532 ans, composé de 28 cycles de dix-neuf ans. Ainsi, Marianus Scotus, Sigebert et le rédacteur de la charte que l'[illegible] citer, font remonter le commencement du cycle pascal à l'[illegible] précède immédiatement la première de notre ère vulgaire.

» conde période; l'année 608, celui de la troisième; l'année 1140, » de la quatrième; et l'année 1672, aurait été celui de la cin- » quième, s'il n'y avait point eu d'altération dans ces cycles, » par la correction du calendrier. » Ainsi raisonne M. Blondel, qui marque ce qui s'est fait, non dans l'église universelle, mais seulement dans quelques églises particulières. On peut remarquer, dans l'extrait que nous donnons de cet auteur, qu'avec tous les modernes, il confond le cycle lunaire avec celui de dix-neuf ans. Il faut néanmoins les distinguer, comme nous allons le faire voir,

§. XIV.

Du Cycle Lunaire et du Cycle de XIX ans, plus communément appelé, par les modernes, le Nombre d'Or.

Nous distinguons, avec les anciens computistes, et d'après un certain nombre de chartes, le cycle de la lune du cycle de dix-neuf ans, ou nombre d'or, quoique plusieurs auteurs et des chartes en plus grand nombre que les premiers, les confondent entièrement. Il est assez commun, en effet, de trouver dans les anciens monuments *cyclus lunæ*, ou *lunaris*, *et cyclus decemnovennalis*, pris indifféremment l'un pour l'autre. C'est une méprise occasionnée par la ressemblance des deux cycles. Le cycle de la lune, ou lunaire, ainsi que le cycle de dix-neuf ans, est une révolution de dix-neuf années, après lesquelles on recommence par un, en continuant jusqu'à dix-neuf, par un cercle perpétuel, comme on le voit dans notre Table chronologique, où ces deux cycles sont marqués. Toute la différence qu'on remarquera entre l'un et l'autre, est que le cycle de la lune commence trois ans plus tard que celui de dix-neuf ans. Cette différence vient des Grecs et des Juifs modernes. Ceux-ci se servent du cycle que nous appelons de la lune, et ils le commencent à l'équinoxe d'automne avec leur mois tisri. Néanmoins, pour nous conformer à l'usage adopté par les rédacteurs des chartes, nous faisons commencer, dans notre Table chronologique, les années de ce cycle avec le mois de janvier; ce qui est une anticipation d'environ neuf mois sur les années de ce cycle lunaire des Juifs. Ainsi ce cycle lunaire n'est point, comme le pense le savant M. Guibert, l'enveloppe des épactes; mais un cycle lunaire invariable, que les Juifs modernes adoptèrent l'an 338 de notre ère, et qui fait la base du calendrier dont ils se servent encore de nos jours. (*Voyez le calendrier des Juifs modernes*). Ce sont les Grecs d'Alexandrie qui nous ont transmis le cycle de dix-neuf ans, que nous faisons

commencer avec notre mois de janvier. Les Chrétiens ont fait usage de l'un et de l'autre cycles, dans les premiers tems; mais enfin celui de dix-neuf ans a prévalu; et nos auteurs modernes ont tellement oublié ce cycle des Juifs, que nous n'en connaissons aucun qui l'ait employé pour expliquer les chartes qui en sont datées.

Voici une de ces chartes, d'autant plus remarquable, que les deux cycles y sont également exprimés. Elle est de Henri, comte d'Eu, en faveur de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, et porte les dates suivantes: *Acta sunt hæc, anno ab Incarnatione Domini* MCIX, *indictione* II, *epacta* XVII, *concurrente* IIII, *cyclus lunaris* V, *cyclus decemnovennalis* VIII, *regularis Paschæ* IIII, *terminus pascalis* XIIII *kal. maii*, *dies paschalis* VII *kal. maii*, *lunæ ipsius* (*diei Paschæ*) XXI, (Mabill. *Diplom.* p. 594.) Toutes ces dates sont très-exactes, et on peut les vérifier sur notre Table chronologique à l'année 1109. Il est rare de trouver des chartes où le cycle de la lune et le cycle de dix-neuf ans soient aussi clairement distingués que dans celle que nous venons de rapporter. Mais il n'est pas rare d'en trouver qui soient datées du cycle de la lune, selon les Juifs modernes, au lieu de l'être du cycle de dix-neuf ans, selon les Grecs. De ce nombre sont la fondation du monastère de Quimperlé, en 1209, qui est datée, *cyclus lunæ* I, au lieu de IV; une donation de l'an 1069, faite à la même abbaye, datée, *cyclus lunæ* III, au lieu de VI; une lettre de Baldric, évêque de Dol, pour l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, datée, *cyclo lunari* V, au lieu de VIII. (V. D. Morice, *Preuves de l'histoire de Bretagne*, tom. I, col. 366, 432 et 517).

Parmi les chartes qui sont datées du cycle lunaire, selon les Juifs modernes, nous n'en avons trouvé aucune, où ce cycle ne commence au 1er. janvier; mais, parmi celles qui sont datées du cycle de dix-neuf ans, ou du cycle de la lune, confondu avec le cycle de dix-neuf ans, nous en avons rencontré quelques-unes, où ce cycle commence avec le mois de janvier, et d'autres, avec le mois de mars; mais les Alexandrins ne commençaient ce cycle qu'avec leur année, dont le jour initial était le vingt-neuvième d'août. Ces divers commencements du cycle de dix-neuf ans doivent être remarqués pour accorder certaines dates où il paraît qu'il y a de l'erreur, quoiqu'il n'y en ait point. Ils servent aussi pour fixer le tems de certaines chartes, données en janvier ou en février. Telle est celle de la fondation du prieuré de Quiberon, rapportée parmi les preuves de la nouvelle histoire de Bretagne, t. I, col. 363, dont nous croyons devoir examiner ici les dates, parce qu'elles prouvent ce que nous avançons. Les voici: *Anno ab Incarnatione Domini* MXXVII, *circulus lunæ* II, *indictio* XI, *epacta* XXII, *concurrens B* I. Nous

voyons, par toutes ces dates, que cette charte a été donnée en janvier ou en février de l'an 1028, selon notre manière présente de compter. Elle marque l'an MXXVII, parce qu'alors on ne commençait ordinairement l'année qu'à Pâques. Le *circulus lunæ II*, est ici le même que le cycle de dix-neuf ans. L'auteur de la charte ne compte que *deux*, comme si l'an 1028 de Jésus-Christ n'était que la seconde année du cycle de dix-neuf ans, quoique ce soit la troisième, parce qu'il ne commence à compter cette troisième année qu'avec le mois de mars, et que la charte a été donnée auparavant. L'indiction XI et l'épacte XXII marquent l'année 1028, de même que le concurrent B 1, c'est-à-dire *bissextili I*. Ce concurrent 1, au lieu de XVII, que l'auteur aurait pu mettre, la charte ayant été donnée avant le 25 février, prouve ce qu'on dira plus bas à l'article des concurrents; savoir, qu'il y a des chartes données en des années bissextiles, où le concurrent, qui ne devrait avoir lieu que depuis ce jour-là, est néanmoins marqué dès le mois de janvier. Pour le *luna VII* de notre charte, il montre qu'elle a été donnée le 7 janvier ou le 6 février, comme on peut s'en convaincre, en consultant notre calendrier lunaire. L'accord de toutes ces dates est donc parfait; mais on ne le voit tel qu'en faisant commencer avec le mois de mars le cycle luuaire, pris pour celui de dix-neuf ans.

Mais il y a d'autres chartes, où le mois de janvier est regardé comme le premier du cycle de XIX ans. Donnons-en au moins un exemple. Parmi les preuves du Ier. tome du nouveau *Gallia Christiana*, p. 165, on voit un diplôme de Gaston VI, vicomte de Béarn, qui est ainsi daté : *Factum est hoc, anno Incarnationis Verbi MCLXXXI, indictione XIV, epactâ III, concurrente III, cyclo decemnovennali IV, feriâ II idus februarii.* Ce *feriâ II idus*, ou *ante idus februarii*, était le neuvième février en 1181. Toutes les autres dates marquent la même année. Mais pour accorder le cycle *decemnovennalis IV* avec ces autres dates, on doit faire commencer ce cycle avec le mois de janvier. En ne le faisant commencer qu'avec le mois de mars, il faudrait III au lieu de IV. Preuve évidente, qu'il y avait des anciens qui faisaient concourir le commencement du cycle de XIX ans avec le 1er. de janvier, pendant que d'autres le prenaient du 1er. mars; d'où il résulte que cette règle, *muta cyclum lunarem in kalendis januarii, cyclum decemnovennalem in kalendis martii*, que nous lisons dans un manuscrit de Saint-Serge, d'Angers, du onzième siècle, est une règle semblable à la plupart des règles des computs et des calculs de ces tems-là, et qu'elle n'est pas moins sujette à de fréquentes exceptions, du moins pour ce qui regarde le commencement du cycle de XIX ans avec le mois de mars.

Ces deux cycles de la lune, selon les Juifs modernes, et de

XIX ans, selon les Grecs, sont également appelés *Nombre d'Or*. On croit qu'on les a ainsi nommés, parce qu'on les écrivait en caractères d'or dans les anciens calendriers, où ils servaient à faire connaître, quel jour des douze mois solaires, tombait la nouvelle lune de chaque année de l'un ou de l'autre de ces cycles. Pour cela, on les écrivait vis-à-vis du jour de chaque mois solaire où la nouvelle lune tombait, comme on voit les épactes imprimées dans nos bréviaires, depuis la réformation du calendrier, faite en 1582. C'est ainsi qu'on les voit aussi dans notre Calendrier lunaire perpétuel, où nous les avons réunies avec les nouvelles épactes. Ces épactes, comme nous le dirons plus bas, indiquent les nouvelles lunes de chaque mois, selon le nouveau style. Les nombres d'or les indiquaient de même, dans le calendrier des Romains, et dans le vieux calendrier de l'Eglise, fait au tems du concile de Nicée, en l'an 325. En dressant ce vieux calendrier, on changea les nombres d'or, qui étaient vis-à-vis des jours de chaque mois, dans le calendrier romain, et on en mit d'autres à leur place. Ces nouveaux nombres d'or furent placés, selon le cycle de dix-neuf ans, que nous avons dit venir des Grecs. Or, c'est sur ce dernier cycle, que l'on qualifie spécialement aujourd'hui nombre d'or, que nous indiquons les nouvelles lunes dans notre calendrier lunaire, telles qu'elles étaient indiquées dans le vieux calendrier. C'est pourquoi, sans nous arrêter davantage au cycle que nous avons dit nous venir des Juifs modernes, et dont nous avons assez parlé, pour faire voir l'usage qu'on en a fait dans les dates, nous nous croyons obligés de pousser plus loin nos recherches touchant le cycle de dix-neuf ans, si célèbre parmi nos anciens, et même encore aujourd'hui.

Ce cycle est composé de dix-neuf années lunaires, dont il y en a douze qu'on appelle *communes*, et les sept autres sont appelées *embolismiques*, du grec ἐμβολίσμος, ou ἐμβολίμος, qui veut dire intercalaire, inséré, ou ajouté : entre ces années communes, il y en a huit de 354 jours, et quatre de 355 jours ; et parmi les années embolismiques, six de 384 jours, et une de 383 jours, qui est la dernière du cycle de dix-neuf ans : c'est-à-dire qu'il y a 120 mois pleins, non compris les quatre jours bissextils ; ce qui fait que les lunaisons, qui finissent au mois de mars, dans ces années, ont trente-un jours, au lieu qu'elles n'en auraient que trente, sans cette raison ; et 115 mois caves ; ce qui produit en tout 6939 jours, lesquels 6939 jours font précisément dix-neuf années solaires (1), selon le calcul des anciens. Ainsi,

(1) Dix-neuf années solaires font 6939 jours et 18 heures, à raison de 365 jours, 6 heures chacune ; et 19 années lunaires, y compris les

suivant eux, les dix-neuf années du cycle lunaire, ou de dix-neuf ans, répondent parfaitement à dix-neuf années juliennes, ou solaires; au moins ils le supposaient ainsi, dans leur manière de comparer, ou d'accorder les années, selon le cours de la lune, avec les années, selon le cours du soleil. Notre Table chronologique, et notre Calendrier lunaire, sont dressés sur cette supposition, suivant laquelle, les dix-neuf années du cycle de dix-neuf ans étant écoulées, les nouvelles lunes retombaient aux mêmes jours et aux mêmes heures qu'elles étaient tombées dix-neuf années auparavant; ensorte que, pour toutes les nouvelles lunes, le cycle qui succédait, était entièrement semblable au cycle précédent. Telle était la supposition des anciens.

Mais il y avait de l'erreur dans leur calcul, parce que les dix-neuf années de la lune ne répondent point parfaitement aux dix-neuf années du soleil; celles-ci surpassent les premières de deux heures et un peu plus. Ces deux heures et un peu plus, négligées pendant plusieurs siècles, avaient dérangé considérablement, et les nouvelles lunes, et tout l'ancien calendrier. Ce dérangement, qu'il est inutile d'expliquer ici en détail, fut réformé, comme on l'a dit ci-devant, par le pape Grégoire XIII, en 1582, au moyen du retranchement de dix jours, que l'on fit dans le mois d'octobre, pour remettre l'équinoxe du printems au 21 mars, comme il était en 325, au tems du premier concile

---

7 années embolismiques, ou de 13 lunaisons, font aussi le même nombre de jours et d'heures : car il y a d'abord 228 lunaisons en dix-neuf ans, si l'on n'en compte que douze par an. Elles sont alternativement de 30 et de 29 jours, ce qui fait déjà 6726 jours. Il y a ensuite 209 jours pour les embolismes, plus 4 jours, 18 heures à intercaler dans chaque cycle lunaire, à cause des années solaires bissextiles que ce cycle renferme; et ces trois nombres réunis donnent précisément la même somme que ci-dessus, 6939 jours 18 heures. C'est ainsi que raisonnèrent les plus habiles des astronomes, qui s'occupèrent à la rédaction du calendrier, depuis le concile de Nicée.

Mais leur supputation n'était pas exempte d'erreur; car des observations plus exactes que les leurs, ont fait voir que la durée moyenne d'une lunaison n'est pas seulement de 29 jours 12 heures; elle a 44′, 3″ de plus. Or, cette durée, multipliée par 235 (nombre des lunaisons comprises dans le cycle), ne donne pour produit que 6939 jours, 16 h. 31′, 45″, et non pas 6939 jours, 18 heures. Mais, comme la durée de l'année tropique n'est que de 365 jours, 5 h., 48′, 45″, il s'ensuit que 19 révolutions solaires vraies ne valent que 6939 jours, 14 h., 26′, 15″; et comme 235 lunaisons moyennes forment 6939 jours, 16 h., 31′, 45″, il est évident que le cycle lunaire anticipe, sur 19 révolutions solaires, de 2 h., 5′, 30″; et c'est en quoi consiste l'anticipation des nouvelles lunes.

de Nicée, qui avait fait dresser l'ancien calendrier. Les nouvelles lunes furent aussi avancées, pour être remises au jour qu'elles tombent (1). On fit de plus un changement dans l'ordre des sept années embolismiques du cycle de dix-neuf ans. Avant la réformation, ces sept années étaient la seconde, la cinquième, la huitième, la onzième, la treizième, la seizième et la dix-neuvième; les douze autres étaient communes. Depuis la réformation, les années embolismiques sont la troisième, la sixième, la neuvième, la onzième, la quatorzième, la dix-septième, la dix-neuvième; les douze autres sont communes. Voyons maintenant l'ordre des nouvelles lunes de ces deux sortes d'années, tant dans l'ancien calendrier, que dans le nouveau. Comme chaque lune, selon son cours astronomique, est à-peu-près de vingt-neuf jours et demi, tous les computistes, anciens et modernes, en comptent une de trente jours, qu'ils appellent *pleine*, et l'autre de vingt-neuf jours, qu'ils appellent *cave;* et cela toujours à l'alternative, autant qu'il est en eux. Sur ce plan ils donnent trente jours à la lune de janvier, vingt-neuf à celle de février, trente à celle de mars, vingt-neuf à celle d'avril, trente à celle de mai, vingt-neuf à celle de juin, trente à celle de juillet, vingt-neuf à celle d'août, trente à celle de septembre, vingt-neuf à celle d'octobre, trente à celle de novembre, et enfin vingt-neuf à celle de décembre. Ils gardent exactement cet ordre alternatif, en donnant toujours trente jours à chaque lune des mois impairs, et vingt-neuf à chaque lune des mois pairs de toutes les années communes, tant avant, qu'après la réformation du calendrier. C'est ce dont on peut se convaincre par notre Calendrier lunaire, si l'on veut bien prendre la peine de compter les jours de chaque lunaison de ces années communes.

Il n'en est pas de même des années embolismiques : dans celles-ci, les computistes sont obligés de déranger cette suite de lunes de trente et de vingt-neuf jours, à cause de la treizième lunaison qu'ils intercalent dans ces années. Donnons un exemple de ces dérangements, et examinons quelles sont les lunaisons de la dix-neuvième année du cycle de dix-neuf ans, que nous avons dit être embolismique, selon tous les computistes anciens et modernes, avant et après la réformation. D'abord, pour trouver

(1) On peut voir, dans notre Calendrier lunaire, quelle est la différence des nouvelles lunes du calendrier grégorien, et de celles de l'ancien calendrier depuis 1582. C'est ce qu'on ne pouvait voir dans la première édition de cet ouvrage, où les seules nouvelles lunes du nouveau calendrier sont marquées, depuis sa publication.

treize lunaisons, ou treize mois lunaires dans cette dix-neuvième année, comme dans toutes les autres années embolismiques, il faut savoir que la lune est censée appartenir au mois où elle finit, et non pas au mois où elle commence, selon cette maxime des anciens computistes : *In quo completur mensi lunatio detur* (1). Il faut donc que nous remontions au mois de décembre de la dix-huitième année du cycle de dix-neuf ans, pour trouver combien de jours on doit donner à la lunaison du mois de janvier de la dix-neuvième année de ce cycle. Cela supposé, nous trouvons par notre calendrier lunaire, qu'avant la réformation, la lune de janvier de la dix-neuvième année du cycle de dix-neuf ans, commençait le 6 du mois de décembre précédent ; que la lune de février commençait le 5 janvier ; que celle de mars commençait le 3 février ; que celle d'avril commençait le 5 mars ; celle de mai le 4 avril ; celle de juin le 3 mai ; que celle de juin encore, (parce que c'est au mois de juin que se trouve l'embolisme, ou la lune intercalaire de la dix-neuvième année du cycle de dix-neuf ans,) commençait le 2 du même mois ; que celle de juillet commençait le 1, et celle d'août le 30 du même mois de juillet ; celle de septembre le 28 août ; celle d'octobre le 27 septembre ; celle de novembre le 26 octobre, et enfin celle de décembre le 25 novembre. Voilà les commencements des treize lunes de la dix-neuvième année du cycle de dix-neuf ans, avant la réformation. Pour s'en assurer, qu'on jette les yeux sur le nombre d'or 19, marqué dans notre Calendrier lunaire ; on y verra qu'il répond à tous les jours que nous

---

(1) Néanmoins tous les écrivains ne s'accordent pas sur cet article. M. Rondet, dans une dissertation insérée dans le Journal ecclésiastique (janvier 1771), prétend prouver que la lune pascale doit être appelée lune de mars. Mais l'usage, suivant la règle des computistes, que nous avons citée, est contraire ; et cet usage est attesté par Clavius (*part.* 2, *ch.* 4, pag. 156), par M. Blondel, dans son *Histoire du Calendrier romain*, et par l'auteur d'un mémoire intitulé : *Question curieuse, où l'on demande, de quel mois de l'année solaire doit prendre son nom chaque mois de l'année lunaire?* (Journal de Trévoux, mai 1741.) Le vénérable Bede pensait que le mois lunaire devait prendre son nom du mois solaire où arrive la pleine lune : cela serait plus naturel. D'autres ont prétendu, qu'il fallait donner au mois lunaire le nom du mois civil où était renfermé le plus grand nombre de jours ; d'autres enfin, le nom du mois où la lune commençait. Mais il faut s'en tenir à l'usage le plus général ; et sur ce principe, la lune de mars n'est jamais la lune pascale. Cependant il faut avouer qu'une semblable dénomination des lunes sera toujours équivoque, qu'elle ne sera jamais comprise par le grand nombre de ceux qui s'en serviront, et qu'il n'y a aucune raison fondée dans la nature pour la conserver.

venons d'énoncer, à l'exception du premier, c'est-à-dire du 6 décembre, auquel répond le nombre d'or 18, parce que ce mois est de la dix-huitième année du cycle. Ces commencements des treize lunes de la dix-neuvième année du cycle de dix-neuf ans étant connus, il est aisé de trouver combien les anciens computistes donnaient de jours à chaque lunaison en cette année-là, et quel ordre ils gardaient dans ces lunaisons. Voici l'un et l'autre. Ils donnaient trente jours à la lune de janvier, vingt-neuf à celle de février, trente à celle de mars, trente à celle d'avril, vingt-neuf à celle de mai, trente à la première de juin, et vingt-neuf à la seconde, vingt-neuf à celle de juillet, vingt-neuf à celle d'août, trente à celle de septembre, vingt-neuf à celle d'octobre, trente à celle de novembre, et enfin vingt-neuf à celle de décembre. On voit combien cet ordre est différent de celui des années communes, où tous les computistes, anciens et modernes, donnent constamment trente jours de lune à nos mois impairs, janvier, mars, etc., et vingt-neuf à tous les mois pairs, février, avril, etc. Cet ordre alternatif de trente et de vingt-neuf jours donnés aux lunaisons, est plus ou moins dérangé dans les années embolismiques, par le mois intercalaire qu'on y ajoute; mais il ne l'est considérablement que dans la huitième, la onzième et la dix-neuvième année du cycle de dix-neuf ans avant la réformation. Quant aux autres années embolismiques, surtout depuis la réformation, l'ordre des lunaisons y est très-peu troublé par l'embolisme, ou la treizième lune ajoutée. Par exemple, tout le dérangement qui se trouve dans la dix-neuvième année du cycle de dix-neuf ans, consiste en ce qu'on y donne deux lunes de vingt-neuf jours au mois de décembre: pour tous les autres mois de cette année, l'ordre des lunaisons de trente et de vingt-neuf jours y est parfaitement gardé.

Nous n'entrerons point dans un plus grand détail de ces dérangements causés par l'embolisme. Il suffit d'en avoir averti en général, et d'avoir marqué les années où ces dérangements sont plus considérables, afin que si le lecteur les remarque, il ne juge point que ce sont des fautes glissées dans notre Calendrier lunaire. Soit pour les années communes, soit pour les embolismiques, ce calendrier indique les nouvelles lunes aux jours qu'elles tombent, tant dans l'ancien que dans le nouveau style. Ce comput, même depuis la réformation, n'est pas entièrement conforme au calcul astronomique; et les computistes n'ont pu encore parvenir à établir une règle générale qui convînt à tous les tems, ou qui marquât pour toujours les nouvelles lunes avec la même précision que les astronomes les marquent. Les épactes, par lesquelles on les règle, dans le

nouveau calendrier, les marquent ordinairement, un jour ou deux, et quelquefois trois, plus tard qu'elles n'arrivent, quoique ce calendrier soit dressé avec tout le soin possible. De-là vient que nous célébrons quelquefois la Pâque, le deuxième dimanche après le quatorzième de la lune, quoique la règle générale soit de la célébrer le premier. Les savants, qui ont travaillé à la réformation du calendrier, ont prévu cette irrégularité; mais ils n'ont pu y remédier, sans s'exposer à tomber dans une autre qui leur a paru beaucoup plus considérable : c'est qu'en établissant une règle différente de celle qu'ils ont établie, nous aurions quelquefois célébré Pâques le quatorzième de la lune, comme les Juifs; usage qu'on voulait absolument éviter. Ceci, qui ne regarde notre Table chronologique qu'autant que nous y marquons les Pâques, soit dit en passant pour ceux qui ignorent pourquoi nous célébrons quelquefois cette grande fête sept jours plus tard que nous ne devrions la célébrer.

§. XV.

Des Réguliers.

On distingue deux sortes de réguliers : les réguliers solaires et les réguliers lunaires. Les premiers, sont un nombre invariable, attaché à chaque mois, comme on le voit dans la table suivante.

TABLE DES RÉGULIERS SOLAIRES QUI RÉPONDENT A CHAQUE MOIS.

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
2	5	5	1	3	6	1	4	7	2	5	7

On se servait des réguliers avec les concurrents, dont nous parlerons au paragraphe XVIII, pour trouver quel jour de la semaine tombait le premier de chaque mois. Pour cela, il faut ajouter les réguliers du mois aux concurrents de l'année. Ces deux nombres, réunis ensemble, en font un troisième, qui est le total. Si ce total ne surpasse point celui de sept, il marque le jour de la semaine que l'on cherche : s'il surpasse le nombre sept, il faut retrancher sept, et ce retranchement fait, le nombre restant marque quel jour de la semaine tombait le premier de chaque mois de l'année en question. Ceci deviendra clair par un exemple : je prends l'année 78 de Jésus-Christ; cette année,

on comptait trois concurrents, comme on le voit dans la Table chronologique. J'ajoute à ces trois concurrents le régulier du mois de janvier, qui est deux ; le total est cinq : ainsi le 1er de janvier en 78 était la cinquième férie, ou le jeudi. En février on comptait cinq réguliers ; ajoutons-les aux trois concurrents, cela fait huit ; retranchons sept, reste un. Donc le premier février en 78 était le premier de la semaine, ou un dimanche. Je fais la même opération pour tous les mois de la même année, et je trouve que le premier de mars était un dimanche, le premier d'avril un mercredi, le premier de mai un vendredi, le premier de juin un lundi, le premier de juillet un mercredi, le premier d'août un samedi, le premier de septembre un mardi, le premier d'octobre un jeudi, le premier de novembre un dimanche, le premier de décembre un mardi. Pour savoir si je ne me suis pas trompé dans le calcul que je viens de faire, je jette les yeux sur la Table chronologique, et je trouve qu'en 78 la lettre dominicale était D ; je passe ensuite au calendrier solaire perpétuel, et j'examine au calendrier D, quel jour de la semaine tombe le premier de chaque mois, et je trouve que dans mon calcul j'ai bien rencontré par-tout. En effet, il n'est pas possible de s'y tromper pour les années communes, ni même pour les bissextiles, pourvu qu'on retranche une unité sur les concurrents, aux mois de janvier et de février, (par la raison que dans ces années, comme nous le dirons en son lieu, ils changent au 25 février). Si donc en une année bissextile l'on compte, par exemple, deux concurrents, il n'en faut compter qu'un, pour trouver le premier jour de janvier et celui de février ; et il en faut compter trois, pour trouver le jour initial des mois suivants.

Les réguliers lunaires sont aussi un nombre invariable, attaché à chaque mois de l'année. Ajoutés aux épactes, ils faisaient connaître quel était le jour de la lune le premier de chaque mois. Comme tous les anciens computistes ne s'accordaient point sur le commencement de l'année lunaire, ils ne s'accordaient point aussi en tout sur le nombre des réguliers lunaires, qu'il fallait attacher à chaque mois. Ceux qui commençaient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars, attachaient autant de réguliers lunaires à chaque mois, que la lune avait de jours le premier de chaque mois de la première année du cycle de dix-neuf ans. Cette année, comme on peut le voir dans notre Calendrier lunaire, le premier de janvier était le neuvième de la lune, puisque la nouvelle lune tombait le 24 décembre précédent, et que, depuis le 24 décembre jusqu'au premier janvier inclusivement, il y a neuf jours. Suivant cette règle, appliquée à chaque mois de la première année du cycle de dix-neuf ans,

voici une table qui va nous apprendre, combien les anciens computistes, qui commençaient l'année lunaire au 1er. janvier, ou au 1er. mars, attachaient de réguliers lunaires à chaque mois de l'année quelle qu'elle fût.

TABLE DES RÉGULIERS LUNAIRES,

Selon les Computistes, qui commençaient l'année avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars.

Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
9	10	9	10	11	12	13	14	16	16	18	18

Maintenant, pour savoir le jour de la lune au 1er. janvier de la seconde année du cycle de dix-neuf ans, il ne fallait qu'ajouter l'épacte de cette année, qui est onze, comme on le voit dans la Table chronologique, aux neuf réguliers de ce mois. Neuf et onze font vingt. Donc, le premier de janvier de la seconde année du cycle de dix-neuf ans, était le vingtième de la lune cette année-là. Il faut en excepter les années 8, 11 et 19, qui étaient des années *embolismiques*, ou de treize mois lunaires, auxquels les réguliers et les épactes, réunis ensemble, ne marquaient point exactement le jour de la lune au premier de chaque mois, parce que l'ordre des lunes *pleines*, ou de trente jours, et des lunes *caves*, ou de vingt-neuf jours, était troublé, ou dérangé, ces années-là, par le mois intercalaire, ou ajouté, comme on l'a dit au paragraphe précédent, page 69. Les anciens computistes suppléaient alors au défaut des réguliers et des épactes, par la connaissance qu'ils avaient de l'irrégularité de ces années, et de la manière de compter les lunes, en ces occasions.

Les autres computistes, qui commençaient l'année lunaire au mois de septembre avec les Egyptiens, et quatre mois avant l'année julienne, donnaient cinq réguliers lunaires aux mois de septembre et d'octobre, et sept aux mois de novembre et de décembre. Pour tous les autres mois, ils convenaient parfaitement avec ceux qui commençaient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars. La cause de cette différence saute aux yeux. Ce ne sont point les mêmes mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre, chez les uns et les autres. Ces quatre mois, selon ceux qui commençaient l'année avec le mois de septembre, appartenaient à une année; et les mêmes mois, selon ceux qui commençaient l'année lunaire avec le mois de janvier, ou avec le mois de mars, appar-

tenaient à une autre année, qui est la suivante : ainsi l'on ne doit point s'étonner s'ils attachaient un différent nombre de réguliers lunaires à ces quatre mois. Pour les accorder ensemble, il ne faut qu'ajouter onze d'épacte, que comptaient ceux qui commençaient l'année lunaire avec l'année julienne, et qui n'était point comptée par ceux qui commençaient leur année lunaire quatre mois auparavant. Cinq et onze font seize ; ce sont les réguliers de septembre et d'octobre : sept et onze font dix-huit ; ce sont les réguliers de novembre et de décembre.

Il ne sera peut-être pas hors de propos d'éclaircir ici une petite table des réguliers lunaires, qui se trouve dans le Glossaire de du Cange, au mot *Regulares*. Elle est dressée selon ceux qui commençaient l'année au mois de septembre avec les Egyptiens. Il y a dans cette table une colonne de chiffres marqués ainsi, LXXX, LXXIX, vis-à-vis de chaque mois. Ces chiffres LXXX, LXXIX, sont répétés six fois alternativement, et l'on ne voit pas d'abord ce qu'ils signifient. Cette obscurité vient de ce qu'ils sont mal imprimés. Voici comment ils auraient dû l'être; L. XXX, L. XXIX, La lettre L signifie *Lune*, et les chiffres XXX, ou XXIX, signifient les jours de la lune, qui, selon la manière de compter des computistes, a XXX et XXIX jours alternativement, excepté les années embolismiques, où cet ordre est dérangé, comme on l'a dit ci-devant. Revenons à nos réguliers solaires et lunaires.

Jusqu'ici, tout ce que nous avons dit, des uns et des autres réguliers, est plus curieux qu'il n'est nécessaire pour l'intelligence de notre Table chronologique, où nous n'avons point placé ces sortes de réguliers, parce que nous ne les avons trouvés dans aucune charte, et qu'ils ne peuvent servir à aucun usage qu'à celui que nous avons marqué. Mais il y a une autre sorte de réguliers lunaires, attachés aux années, qui se trouvent quelquefois marqués dans les chartes parmi les dates. On peut voir dans la Table chronologique, où ces réguliers sont marqués, comment ils répondaient aux années du cycle de dix-neuf ans, et aux autres notes chronologiques qui appartiennent aux mêmes années. C'est ici qu'il faut en expliquer l'usage.

Les réguliers annuels de la lune servaient, avec les concurrents, à marquer quel jour de la semaine tombait le premier jour de la lune pascale. On additionnait les réguliers et les concurrents d'une année. Si ces réguliers et ces concurrents ne surpassaient point le nombre de sept, on le conservait entier, et le jour suivant était le premier de la lune pascale. S'ils surpassaient le nombre de sept, on retranchait sept, et le nombre restant indiquait que le lendemain était le premier de la lune pascale. Par exemple, l'an 874, qui était la première année du cycle de dix-neuf ans, on comptait quatre concurrents et cinq

réguliers. Quatre et cinq font neuf : j'en retranche sept, reste deux, qui marque le second jour de la semaine, ou le lundi : donc, le premier jour de la lune pascale était le mardi. Pour me convaincre qu'en 874, le premier de la lune pascale était réellement un mardi, je jette les yeux sur le calendrier lunaire, et j'y vois qu'en 874, le premier de la lune pascale était le 23 mars : je cherche ensuite dans la Table chronologique la lettre dominicale de 874, et j'y trouve C. Delà je passe au calendrier C, où je trouve le 23 mars un mardi.

Rapportons un second exemple de l'usage des réguliers annuels. En 875, qui était la deuxième année du cycle de dix-neuf ans, on comptait un régulier et cinq concurrents. Un et cinq font six : six marque le vendredi ; donc, le premier de la lune pascale, en 875, était un samedi. Je puis en faire la preuve, comme je viens de la faire pour l'année précédente. Mais nous ne croyons pas que cela soit nécessaire, non plus que d'en rapporter un plus grand nombre d'exemples. Les lecteurs intelligents en feront tant qu'il leur plaira, pour vérifier la règle que nous établissons ici, touchant l'usage des réguliers annuels. Il en résultera la même conviction que nous avons éprouvée nous-mêmes, après une infinité d'exemples, en recherchant quel pouvait être chez nos anciens l'usage de ces réguliers.

§. XVI.

Des Clefs des Fêtes mobiles.

Les anciens appelaient ces clefs, *claves terminorum*. Nous les appelons les clefs des fêtes mobiles, parce qu'on s'en servait autrefois pour connaître quels jours du mois tombaient les fêtes mobiles, le dimanche de la Septuagésime, le premier dimanche de Carême, le saint jour de Pâques, le dimanche des Rogations, et enfin le jour de la Pentecôte. On trouve ces clefs marquées parmi les dates de quelques chartes. Voici la manière dont les anciens en faisaient usage.

Suivant leur langage, *le terme* de la Septuagésime était le 7 janvier ; celui du 1er. dimanche de Carême, le 28 du même mois ; celui de Pâques, le 11 mars ; celui des Rogations, le 15 avril ; celui de la Pentecôte, le 29 du même mois. C'est de ces jours fixes qu'il fallait partir ou commencer à compter, pour trouver les jours de ces fêtes mobiles, par le moyen de ces clefs. Un exemple rendra ceci plus intelligible. L'année 533 de Jésus-Christ, comme on le voit dans la Table chronologique, avait 15 pour clef des fêtes mobiles. Je veux savoir, par l'usage de ce nombre, quel jour tombait, en cette année 533 de Jésus-Christ,

le dimanche de la Septuagésime. Je commence par compter 1 le 7 janvier, 2 le 8, et ainsi de suite jusqu'à 15 inclusivement; ce qui me conduit jusqu'au 21 de ce mois aussi inclusivement. Le dimanche après ce 21 est celui de la Septuagésime; et je vois, par la lettre dominicale, qui est B, que ce dimanche est le 23 janvier, parce que la lettre dominicale B répond à ce quantième. Cette opération faite, j'en fais une seconde, en commençant par compter 1 le 28 janvier, et je suis conduit par mon nombre 15, jusqu'au 11 février inclusivement. Le dimanche qui suit ce jour, est le premier dimanche de Carême; et toujours, par ma lettre dominicale B, je trouve que ce dimanche tombait la 533e. année de Jésus-Christ, le 13 février. Je fais une troisième opération, semblable aux deux premières, en commençant par compter 1 au 11 mars, et je trouve que le jour de Pâques tombait le 27 du même mois. J'en fais une quatrième pour compter 1 le 15 avril, et je trouve que le dimanche des Rogations, qui est le Ve. après Pâques, était le 1er. mai: enfin je fais une dernière opération, en commençant par compter 1, le 29 avril, et je trouve que le jour de la Pentecôte tombait le 15 mai de la 533e. année du Sauveur. Tel est l'usage que les anciens faisaient des clefs des fêtes mobiles. Pour m'assurer de la certitude de ce calcul, je jette les yeux sur le calendrier B de notre Calendrier solaire perpétuel, où Pâques tombe le 27 mars, et où toutes les fêtes mobiles de l'année sont marquées; et je trouve que j'ai fort bien rencontré, en me servant des clefs dont nos anciens faisaient usage pour indiquer les jours où ces fêtes tombaient; d'où je conclus que leur méthode était bonne. Mais je suis dispensé de m'en servir, ayant aujourd'hui un calendrier perpétuel qui m'indique toutes les fêtes mobiles et immobiles, sans la moindre opération.

§. XVII.

Du Cycle Solaire.

Le cycle solaire, ou du soleil, est une révolution de vingt-huit années, en commençant par 1, et finissant par 28; après quoi on recommence, et on finit toujours de même, par une espèce de cercle, d'où vient le nom de cycle. Pour bien comprendre ceci, il faut se rappeler la distinction des deux sortes d'années, l'année commune et l'année bissextile. L'année commune est composée de 365 jours, qui font 52 semaines et un jour; la bissextile est composée de 366 jours, qui font 52 semaines et deux jours: elle est ainsi appelée de deux mots latins,

bis sexto, parce que les Romains, dans leur manière de supputer les jours de cette année-là, comptaient deux fois *sexto calendas martias*, une fois pour le 24 février, ainsi qu'ils le faisaient dans les années communes, et une seconde fois pour le 25 du même mois, afin de marquer que le mois de février avait vingt-neuf jours dans les années bissextiles, et qu'il n'en avait que vingt-huit dans les années communes.

L'année bissextile, comme on l'a dit ci-devant, a été inventée par Jules-César, pour accorder l'année civile avec l'année solaire. Le soleil, pour achever son cours annuel, ou pour revenir précisément au même point d'où il est parti, met 365 jours et six heures, ou environ. Ces six heures, répétées quatre fois, font un jour: ainsi, pour accorder l'année civile avec le cours du soleil, Jules-César ordonna que, tous les quatre ans, il y aurait une année de 366 jours, et que cette année serait appelée *bissextile*, pour la raison que nous avons dite. Les années communes finissent par le même jour qu'elles commencent, parce qu'elles sont composées de cinquante-deux semaines, et un jour de plus; les années bissextiles finissent par le lendemain du jour où elles commencent, parce qu'elles sont composées de cinquante-deux semaines et deux jours de plus. Si donc une année commune a commencé le lundi, elle finira de même; et le mardi sera le 1er. jour de l'année suivante. Si une année bissextile a commencé le lundi, elle finira le mardi; et le mercredi sera le premier de l'année suivante. De-là il s'ensuit que, s'il n'y avait que des années communes, leurs commencements (il faut en dire autant de chaque quantième de tous les mois), parcourraient successivement tous les jours de la semaine sans interruption; ce qui produirait un cycle de sept ans. Mais comme il y a des années bissextiles qui dérangent cet ordre de quatre ans, il faut que les commencements de celles-ci, de même que chaque quantième de leurs mois, aient aussi passé sur les sept jours de la semaine, (non pas, à la vérité, de suite), pour revenir à un ordre d'années parfaitement semblables, par le rapport des jours du mois aux jours de la semaine, à celles qui ont précédé. Tel est le fondement du cycle solaire, qui est composé de vingt-huit ans, parce que sept fois quatre, ou quatre fois sept, donnent ce produit. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table chronologique. L'an 20 de Jésus-Christ, qui est bissextil, est le premier du cycle solaire, et se rapporte aux lettres dominicales G F, qui sont dans la colonne suivante. Ces deux lettres, qui marquent les dimanches de cette année, ne se retrouvent qu'après vingt-huit ans écoulés, ainsi qu'on peut le vérifier, en parcourant de suite ces vingt-huit années du cycle que nous indiquons, et les

lettres dominicales qui leur répondent : mais ceci ne regarde que l'ancien calendrier. Passons au nouveau.

Depuis la réformation du calendrier, faite en 1582, le cycle solaire devrait être de 400 ans, parce qu'il faut que ce nombre d'années s'écoule, avant que la lettre dominicale qui marque les dimanches, revienne précisément au même point où elle était, la première année de ce cycle, pour procéder de nouveau, pendant 400 ans, dans le même ordre que les lettres dominicales ont procédé pendant les 400 ans qu'on suppose écoulés. Ce cycle de 400 ans commence en 1601, et finit l'an 2000. Entre ces deux termes, les années 1700, 1800 et 1900, n'étant point bissextiles, comme l'ont été toutes les centièmes années précédentes, elles dérangent l'ordre ancien des lettres dominicales ; et par conséquent, l'ordre du cycle solaire, auquel ces lettres répondent, doit être dérangé. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table chronologique, en jetant les yeux sur les années 1700, 1800 et 1900, où il n'y a qu'une lettre dominicale (1). Il y en aurait deux, comme nous le verrons plus bas, si ces années étaient bissextiles, et si le cycle de vingt-huit ans n'était point dérangé (2).

§. XVIII.

Des Concurrents et des Lettres Dominicales.

Les années communes, comme on vient de le dire, sont composées de cinquante-deux semaines et un jour, et les années bissextiles sont composées de cinquante-deux semaines et deux jours. Ce jour, ou ces deux jours surnuméraires, sont appelés *concurrents*, parce qu'ils concourent avec le cycle solaire, ou qu'ils en suivent le cours, ainsi qu'on va le voir.

---

(1) Il paraît qu'au lieu de retrancher trois années bissextiles sur quatre années séculaires, il eût été plus exact d'en supprimer une tous les 128 ans. Par ce moyen, non-seulement les années auraient répondu plus exactement au mouvement du soleil ; mais encore le calcul aurait été plus précis, que par notre manière de compter, en ce que l'année commune serait alors, de 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 45 secondes ; telle à-peu-près que la donnent les observations les plus précises ; tandis que par notre calendrier elle est de 365 jours, 5 heures, 49 minutes et 12 secondes ; plus longue, par conséquent, qu'elle ne devrait être, d'environ 27 secondes. Cette remarque est de M. Bonne, premier hydrographe de la marine.

(2) En 1761, tous les almanachs et calendriers ont donné 7, pour le nombre du cycle solaire, au lieu de 6 ; ce qui est une faute considérable.

La première année de ce cycle, on compte un concurrent, la seconde deux, la troisième trois, la quatrième quatre, la cinquième six au lieu de cinq, parce que cette année est bissextile, la sixième sept, la septième un, la huitième deux, la neuvième quatre au lieu de trois, par la raison que cette année est encore bissextile; et ainsi des autres années, en ajoutant toujours un dans les années communes, et deux dans les bissextiles, et en recommençant toujours par un, après avoir compté sept, parce qu'il n'y a que sept concurrents, autant qu'il y a de jours dans la semaine, et autant qu'il y a de lettres dominicales (1).

Ces lettres dominicales sont A, B, C, D, E, F, G, et servent, comme personne ne l'ignore, à marquer les sept jours de la semaine. A désigne le premier jour de l'année, B le second, C le troisième, et ainsi des autres, par un cercle perpétuel, jusqu'à la fin de l'année. Comme l'année commune finit par le même jour de la semaine qu'elle commence, et l'année bissextile un jour après, ainsi qu'on l'a dit plus haut, les lettres dominicales, qui marquent le jour de la semaine, changent chaque année en rétrogradant; de sorte que si la lettre G, par

---

(1) « L'usage des concurrents, dit M. de Marca, fut introduit pour » trouver, par leur moyen et des réguliers des calendes de chaque » mois, le propre jour de la semaine: ce que les Chrétiens inventèrent, » dès le tems du concile de Nicée, pour savoir déterminément le jour » de Pâques, lequel devant être célébré le dimanche, en l'honneur de » la Résurrection, et non le vendredi, suivant l'opinion condamnée de » quelques Quartodécimains, qui célébraient la Pâque du Crucifiement et non celle de la Résurrection, il était nécessaire d'inventer un » ordre perpétuel, pour indiquer avec assurance la première férie. En » Occident, on y a pourvu fort aisément par le moyen des lettres dominicales, ainsi que Bède l'a expliqué il y a plus de mille ans. Mais » les chrétiens orientaux, qui n'ont point la méthode des sept lettres » alphabétiques, pour marquer les sept jours de la semaine, sont obligés » d'avoir recours à un moyen plus subtil, qui est celui des concurrents » et des réguliers. Les vieux calendriers latins conservent cette invention, non pas comme nécessaire, mais à cause de sa gentillesse. » C'est pour cela que Scaliger dit fort bien qu'il faut retenir la science » des concurrents, et en rejeter l'usage. Maximus Monachus, en son » Compost Ecclésiastique, publié par le P. Pétau, explique fort distinctement ces concurrents, qu'il nomme épactes du soleil, et les réguliers, qu'il nomme jours ajoutés. Paul Alexandrin, qui écrivait l'an » 377. et Vettius Valens, antiochenus, donnent des règles pour trouver » le plinthe, ou les concurrents et réguliers, dans le calendrier égyptiaque et l'éthiopique. Joannes Chrysococcès fait la même chose pour » les années arabique et persique. Qui voudra savoir la méthode particulière de ces concurrents, pourra lire Bède, Scaliger et le P. Pétau, » dans ses notes sur le Compost de Maxime. » (*Hist. de Béarn*, p. 461.)

exemple, marque les dimanches d'une année commune, la lettre F marquera les dimanches de l'année suivante, si cette année est commune; mais si elle est bissextile, la lettre F ne marquera les dimanches que jusqu'au 24 février inclusivement; et la lettre E les marquera depuis ce jour jusqu'à la fin de l'année. Cela se fait ainsi dans les années bissextiles, à cause du jour intercalaire ajouté au mois de février, en ces années-là. Les sept lettres, qui marquent également tous les jours de la semaine, sont appelées dominicales, parce que le dimanche est le premier jour de la semaine, et celui qu'on cherche principalement par l'usage de ces lettres A, B, etc. (1)

Le concurrent 1 répond à la lettre dominicale F, le 2 à E, le 3 à D, le 4 à C, le 5 à B, le 6 à A, le 7 à G. C'est ce qu'on peut remarquer dans notre Table chronologique, où nous avons placé les concurrents à côté des lettres dominicales du calendrier julien, parce qu'on trouve un grand nombre de chartes qui sont datées de ces concurrents, appelés quelquefois *epactæ solis*, ou *epactæ majores*, pour les distinguer des épactes de la lune, appelées simplement *épactes*, comme nous le verrons plus bas.

On avait supprimé, dans la première édition de la Table chronologique de cet ouvrage, les concurrents, ainsi que les lettres dominicales de l'ancien calendrier, depuis l'an 1582. Nous avons cru devoir les conserver, les uns et les autres, dans nos Tables, parce qu'ils servent, comme on le voit, à régler les dimanches de ceux qui n'ont pas encore adopté le nouveau style.

§. XIX.

Du Terme Pascal.

Outre le terme pascal, dont nous avons parlé, en traitant des clefs des fêtes mobiles, qui était constamment le 11 mars, les anciens se servaient d'un autre moyen pour connaître le jour

---

(1) Dans les chartes, la lettre dominicale de l'année est souvent employée parmi les notes chronologiques; mais quelquefois, au lieu de la nommer, on se contente de la désigner par le rang qu'elle tient dans l'alphabet. Ainsi au lieu de marquer *Littera* A, on met *Littera* 1; au lieu de *Littera* B, on met *Littera* 11; et de même des autres : témoin cette charte de Raoul, comte d'Evreux : *Actum est hoc, Rodomo civitate, anno ab Incarnatione Domini nostri Jesu-Christi MXI, Indict. IX, littera VII, luna XIV, XVII kalend. octobrium, regnante Roberto rege Francorum, et procurante Normanniam Richardo II, in sede Rotomagensi, archipræsule Roberto.* (Pommeraye, Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, Part. I, pag. 422.)

que Pâques tombait. Ce moyen était le 14e. de la lune, qui précédait le dimanche auquel cette solennité devait se célébrer. Ils appelaient ce 14e. de la Lune, le *terme pascal*; et on le trouve assez souvent, sous le nom de *terminus paschalis*, parmi les dates des chartes, comme on l'aura déjà remarqué dans quelques exemples de ceux que nous avons cités de tems en tems. En voici deux nouveaux. Parmi les preuves de la nouvelle histoire de Bretagne, par D. Morice, tome I, col. 566, nous trouvons une charte datée : *Anno MCXXXII, indictione X, epactâ I, concurrentibus V, terminus paschalis II nonas aprilis, dies ipsius paschalis diei IV idus* (ejusdem aprilis) *luna ipsius diei* (Paschæ) XX. Toutes ces dates sont bonnes, et en particulier le *terminus pascaslis secundo nonas aprilis*, qui est le 4 de ce mois; puisque nous voyons en effet, dans notre Table chronologique et dans notre Calendrier lunaire, qu'en 1132, le terme pascal tombait le 4 avril. Dans le même tome de D. Morice, on trouve, col. 613 : *Hæc autem facta sunt, anno MCLII, epactâ XII, indictione XV, concurrente V cum B., circulus lunaris XIII, terminus paschalis VIIII. kal. aprilis, dies paschalis III kal. aprilis, luna ipsius diei XX.* Le *VIIII kal. aprilis* marque le 24 mars, et nous trouvons encore, dans les mêmes tables, qu'en 1152, le terme pascal tombait en effet le 24 mars. La seule faute qu'il y ait dans toutes les dates de cette dernière charte, est *concurrente V* pour *concurrente II*; mais cette faute est sans doute du copiste. Il n'y a rien de plus aisé que de lire V pour II, et II pour V, lorsque les deux chiffres ne sont pas bien écartés, ou que les deux jambages du V ne sont pas bien unis par en bas. Le B de la charte est pour *bissextili*.

Il est inutile de nous étendre sur ce terme pascal, qui ne souffre aucune difficulté. Si l'on veut se convaincre qu'il est bien indiqué dans notre Table chronologique et dans notre Calendrier lunaire, il n'y a qu'à comparer l'une avec l'autre, ou, plus simplement, il n'y a qu'à compter sur ses doigts, depuis le premier de la lune pascale, marquée dans le Calendrier lunaire; et l'on verra qu'il est toujours indiqué au jour du mois solaire qu'il tombe réellement, tant pour l'ancien, que pour le nouveau calendrier.

§. XX.

Des Pâques.

Après ce qui a été dit jusqu'à présent touchant la Pâque, et en y joignant ce que nous dirons dans le paragraphe suivant, nous croyons devoir nous borner ici à traiter historiquement de la

confection du calendrier grégorien, dont cette solennité était le principal objet, et des différentes époques de sa réception dans les différents pays.

Lorsque Jules-César fit travailler à la réformation du calendrier, Sosigène, le principal astronome qu'il chargea de cette entreprise, fixa l'équinoxe du printems au 25 mars. Mais, comme sur l'espace de 365 jours et 6 heures qu'il donnait au cours annuel du soleil, il y avait, dans le calcul astronomique, 11 minutes et 12 secondes, ou environ, à rabattre; il arrivait de là, qu'en 129 années, l'équinoxe précédait d'un jour le 25 mars: de sorte qu'au tems du premier concile de Nicée, tenu, comme l'on sait, en l'an 325, l'équinoxe ne tombait plus le 25 mars: mais le 21 de ce mois. Ce fut à ce jour que les pères de Nicée le fixèrent, sans chercher de remède à la cause de la précession, qu'ils ignoraient. Le mal continuant donc, ainsi que par le passé, l'équinoxe, en 341 ans, se trouva devancer le 21 mars de 3 jours; et en 1257 ans, c'est-à-dire, depuis l'an 325 jusqu'à l'an 1582, la précession était de 11 jours, quoique, selon les tables alfonsines, que les auteurs du calendrier grégorien ont suivies, elle n'aille qu'à dix jours. Long-tems avant le pape Grégoire XIII, on s'était aperçu de ce défaut du calendrier julien. Jean de Sacrobosco, savant astronome anglais, en fit la remarque en 1260; et après lui, Jean de Saxe et Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, tracèrent quelques règles pour la réformation du calendrier. Pierre Philuména, Nicolas Grégoras et Isaac Argyre, au quatorzième siècle, proposèrent aussi leurs vues sur le même sujet. Il en fut traité, mais sans succès, au concile de Constance, en 1414, sur les représentations du cardinal d'Ailli, et dans le concile de Bâle, en 1436 et 1439, sur celles du cardinal Cusa. Le pape Sixte IV voulut efficacement travailler à la réformation du calendrier; et, dans ce dessein, il fit venir à Rome le célèbre Jean Régiomontanus; mais ce mathématicien y mourut en 1476, ayant à peine ébauché son ouvrage. Dans le siècle suivant, les erreurs du calendrier julien furent déférées au pape Léon X et au concile de Latran, fini l'an 1517. On fit la même démarche auprès du pape Pie IV et du concile de Trente. Elle ne fut pas vaine cette fois. La réformation du calendrier fut ordonnée par le concile; ce qui occasionna divers écrits, où chacun proposa son plan pour réussir dans cette opération. Enfin Grégoire XIII, ayant appelé à Rome les hommes les plus versés dans cette matière, employa dix années à discuter toutes les formules qui lui furent présentées; donna la préférence à celle des deux frères Aloysio et Antonio Lilio, et en envoya des copies, l'an 1577, à tous les princes, républiques et académies catholiques. Assuré de leur consente-

ment, il publia, l'an 1582, son nouveau calendrier, dans lequel on retrancha dix jours sur cette année, en comptant le 15 octobre au lieu du 5.

En Espagne, en Portugal et dans une partie de l'Italie, le retranchement se fit au même jour qu'à Rome : mais, en France, il n'eut lieu qu'au mois de décembre suivant. Le 10 de ce mois y fut compté pour le 20, conformément aux lettres-patentes du roi Henri III, datées du 3 novembre précédent.

La même année, François de France, duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, en sa qualité de souverain des Pays-Bas, adressa, le 10 décembre, aux conseils de Brabant, de Gueldre, de Flandre, de Malines, de Hollande et de Frise, un placard pour la réception du calendrier grégorien, par lequel il était ordonné que, dans ces provinces, *après que le* 14 *futur de décembre seroit passé, le jour suivant, qu'on comptoit pour le* 15e., *selon l'ancien calcul, ne se compteroit plus pour le* 15e., *mais pour le* 25e., *et ainsi seroit tenu pour le jour de Noël; et que l'année présente finiroit, six jours après ledit jour de Noël.* Le Brabant, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, la Hollande se conformèrent à cet édit. Mais la Gueldre, le Zutphen, la province d'Utrecht, la Frise, le pays de Groningue, l'Over-Yssel s'y opposèrent, et continuèrent de suivre l'ancien style. L'année suivante, après la retraite du duc d'Anjou, Philippe II, roi d'Espagne, étant à Tournai, donna, le 10 janvier, un nouvel édit, portant ordre aux dix-sept provinces des Pays-Bas de recevoir le nouveau calendrier; réglant en conséquence que le 12 février futur serait compté pour le 22, et le lendemain serait tenu le jour des Cendres. *Réformons en cela*, ajoute-t-il, *la lettre F en B, tellement qu'en effet, le susdit mois de février, pour cette année, n'aura que* 18 *jours, en place de* 28, *quoiqu'on compte jusqu'au* 28 *inclusivement.* Celles des sept Provinces-Unies, qui avaient refusé d'obéir au placard du duc d'Anjou, ne tinrent compte de l'édit de Philippe II, dont elles ne reconnaissaient plus l'autorité. Mais nous voyons qu'en 1700, les états de la province d'Utrecht publièrent un placard, le 24 juillet, portant que le calendrier nouveau y serait reçu, à commencer le 1 décembre, que l'on compterait pour le 12. La province d'Over-Yssel suivit, la même année, cet exemple, ainsi que la Gueldre, le Zutphen, la Frise et Groningue. C'est donc de cette époque que le nouveau style est uniforme dans tous les Pays-Bas.

« L'an 1582, le 24 de novembre, dit Meurisse, (*Hist. des* » *Ev. de Metz, p.* 643), les nouvelles de la réformation du ca- » lendrier étant arrivées en cette ville (de Metz), ceux qui » avoient l'autorité spirituelle, au nom de l'évêque, Charles de » Lorraine, donnèrent ordre, avec le reste du clergé, qu'au » lieu de compter le 10 de décembre, on comptât le 20; le

» lendemain, le 21, auquel jour fut solennisée la fête de saint » Thomas ; et ainsi consécutivement. »

En Allemagne, l'empereur Rodolphe II proposa, dans une des dernières séances de la diète d'Ausbourg, ouverte le 27 juin 1582, d'introduire dans l'Empire le calendrier grégorien ; et ce projet très-raisonnable, dit M. Pfeffel, eût sans doute été agréé sur le-champ, si les états ne se fussent pas trouvés offensés par le ton absolu avec lequel le Pape leur avait enjoint de suivre son calendrier. L'on s'y opposa tout d'une voix ; mais, l'an 1584, l'Empereur, par les soins d'Ernest de Bavière, électeur de Cologne, engagea les états catholiques de l'Empire, à recevoir le nouveau calendrier. Les Protestants continuèrent de suivre l'ancien. Mais la ville de Strasbourg, étant tombée sous la domination de la France, adopta le grégorien, le 5 février 1682, par les soins de M. de la Grange, intendant d'Alsace. Le retranchement de dix jours se fit dans ce mois, et l'on commença le 1er. mars, suivant le nouveau style, (Pontier, *Cabinet des Grands*, p. 257, et Schœpflin, *Als. illustr.* t. II, p. 343.) Enfin, l'an 1698, les Protestants de l'Empire commencèrent à travailler à un nouveau calendrier. Le 14 octobre (v. st.) de cette année, Echart Weigel, savant mathématicien d'Iéne, proposa à la diète de Ratisbonne la manière d'opérer cette réforme. On agita l'affaire dans le corps des états soi-disant évangéliques ; on consulta en même tems d'autres mathématiciens ; et, le 13 septembre 1699, le corps des Protestants conclut et arrêta qu'on retrancherait, de l'année 1700, les 11 derniers jours du mois de février ; et que la fête de Pâques serait célébrée, non suivant le cycle dionysien, reçu dans le calendrier julien, mais suivant le calcul astronomique. En conformité de cette décision, il parut, en 1700, un nouveau calendrier, sous le titre de *Calendrier corrigé*, que Weigel prétendit être plus exact que le grégorien, avec lequel il s'accorde, à la vérité, pour la quantité des jours de l'année, et la disposition des semaines, mais dont il diffère, pour la manière de déterminer la Pâque et les fêtes mobiles qui en dépendent. Car, au lieu de fixer invariablement l'équinoxe du printems au 21 mars, comme fait le calendrier grégorien, on le détermine, dans celui des Protestants, par un calcul fondé sur les tables rudolfines ou képlériennes des mouvements célestes, et cela, sans le secours des nombres d'or, épactes et lettres dominicales. Dans ce calcul, l'équinoxe est mobile, et peut tomber les 19, 20, 21, 22 et 23 mars ; d'où il arrive que les Protestants ne se rencontrent pas toujours avec nous, pour le jour de la Pâque. Ils peuvent la faire avant nous ; car leur équinoxe, tombant le 19 ou le 20 mars ; alors, si la pleine lune arrive l'un de ces deux jours, un samedi, ils feront la Pâque le lendemain. C'est ce

qu'on a déjà vu l'an 1724, où nous fîmes la Pâque le 16 avril, et les Protestants le 9 du même mois ; et en 1744, où les Protestants célébrèrent cette fête le 29 mars, et nous le 5 avril (1). Ils peuvent la faire après nous ; car si la pleine lune arrive le 21 mars, nous pouvons faire la Pâque le 22 ou le 23, au cas que ces quantièmes tombent un dimanche. Mais, pour lors, il est possible que l'équinoxe n'arrive, dans le calendrier des Protestants, que le 22 ou le 23 mars ; ce qui les obligera de remettre la Pâque au dimanche suivant, sept jours après nous. Une observation que nous ne devons pas omettre, c'est que ce calendrier corrigé n'a pas été adopté à perpétuité, mais seulement par pro-

---

(1) Cela devait encore arriver en 1778, et en 1798. Mais comme alors la Pâque des Chrétiens se rencontrait avec celle des Juifs, les Protestants, après avoir délibéré sur cela, dès 1724, ont enfin arrêté, dans la diète de Ratisbonne, le 30 janvier 1733, qu'ils ne célébreraient ces deux Pâques que huit jours après les Juifs ; savoir, celle de 1778, le 19 avril, et celle de 1798, le 8 avril, l'une et l'autre avec les Catholiques. (Cette remarque est de M. Raillard, bibliothécaire de la ville de Bâle.) Néanmoins, ce réglement ne fut pas adopté par tous les états protestants d'Allemagne. Car, en 1774, le ministre du roi de Prusse, présenta, de la part de son maître, à la diète de Ratisbonne, un rescrit portant que « S. M. prussienne, prévoyant qu'en 1778, la Pâque des » Protestants n'arrivera pas le même jour que celle des catholiques ro- » mains, et qu'il pourroit survenir quelques troubles, parce qu'elle se ren- » contre avec les azymes des Juifs, elle désire que les états de l'Empire » prennent des mesures convenables pour que les deux communions chré- » tiennes célèbrent la Pâque le même jour, surtout dans les états où » les deux cultes sont également autorisés par les lois. » En conséquence, le Roi déclarait que la fête de Pâques, en 1778, devant tomber, suivant le calendrier corrigé, au 12 avril, il l'avait fixée, dans ses états, au 19 du même mois, pour ne pas la célébrer avec les Juifs, dont le calendrier la plaçait au même jour que celui des Protestants. La Diète, frappée de ce mémoire, fit, sur la fin de novembre 1774, un *conclusum*, par lequel il fut unanimement réglé qu'on se conformerait, dorénavant, au calendrier grégorien, pour fixer la fête de Pâques. On donna acte par-là, aux Catholiques, de l'inconvénient qu'il y a de s'écarter de leur calendrier, sous prétexte d'une plus grande exactitude astronomique.

Parmi les Œuvres de Jean Bernoulli, tom. IV, pag. 494, on trouve un mémoire, adressé, l'an 1724, au sénat de Bâle, dans lequel il prouve que souvent, malgré le calcul le plus exact de l'équinoxe et de la pleine lune, les Pâques des Chrétiens ne se rencontreraient pas, à cause de la grande distance des lieux et de la grande variation du lever du soleil, qui change d'un méridien à l'autre, de manière que, si la pleine lune tombait un samedi dans un endroit, ce serait déjà le dimanche dans un autre ; et par cette raison, il conseillait d'en faire une fête fixe et immobile, et que l'on s'accordât sur ce jour dans tout le monde chrétien ; mais son avis ne fut point suivi.

vision, en attendant que les défauts du calendrier grégorien fussent réformés (1).

---

(1) L'état actuel du calendrier suppose l'année solaire de 365 jours, 5 heures, 49 minutes, 12 secondes; elle n'est cependant, suivant M. de la Lande, que de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 secondes.

Les rédacteurs du calendrier, comme on l'a déjà remarqué ci-dessus, eussent donc fait une correction plus exacte, s'ils eussent fixé la suppression du bissexte à chaque époque de 128 ans; car alors l'année eût été supposée de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 secondes, ce qui est précisément la durée de l'année astronomique. Mais alors, il eût fallu renoncer à l'uniformité des intercalations à faire du bissexte tous les 4 ans, excepté les 3 années séculaires, et de l'intercalation à faire du même bissexte tous les 400 ans.

Autre défaut de notre calendrier. Les calculs relatifs aux mouvements de la lune ont été faits sur la durée *moyenne* de ses révolutions. Il n'est donc pas étonnant que les nouvelles lunes du calendrier s'écartent quelquefois d'un jour ou deux, et même jusqu'à près de 3 jours, des nouvelles lunes astronomiques, qui sont toutes calculées sur le *mouvement vrai* de cette planète. D'ailleurs le calendrier marque seulement la nouvelle lune aux jours où l'on est censé apercevoir le premier filet de sa lumière. Les éphémérides, au contraire, la marquent au moment même de sa conjonction avec le soleil. Or, les observateurs s'accordent à dire que ce mouvement précède, d'environ deux jours, celui où l'on commence à distinguer son croissant : et telle est la source de la différence qui règne entre les lunes civiles et les lunes astronomiques.

Troisième défaut. C'est que tel dimanche, qui devait être consacré à la célébration de la Pâque, suivant le concile de Nicée, ne l'est quelquefois pas, par la faute du calendrier. On l'a déjà vu, en 1724; car l'équinoxe du printems arriva, cette année-là, entre 9 et 10 heures du matin, le 20 mars; et la pleine lune pascale astronomique tomba un samedi 8 avril, vers les quatre heures du soir. Les Chrétiens devaient donc célébrer la Pâque le lendemain 9 avril. Mais, par le calendrier, la pleine lune n'arrivait que le dimanche de cette même année. L'Église devait donc différer de huit jours la célébration de la Pâque, ce qui était contre l'intention primitive du concile de Nicée. Le même inconvénient arriva en 1744, en 1778 et en 1798 : chacun a pu aisément reconnaître l'erreur dont nous parlons. On trouva que la pleine lune pascale devait arriver, suivant les éphémérides, le 31 mars, vers 9 heures du soir; par conséquent, ce jour étant un samedi, la Pâque devait être célébrée le lendemain 1er. avril. Par le calendrier, au contraire, on trouva que l'épacte répondait au 19 mars, et que, par conséquent, la pleine lune arrivait le 1er. avril, qui était un dimanche. On attendit donc le dimanche suivant pour célébrer la Pâque. Aussi le calendrier n'annonçait-t-il que pour le 8 avril, la célébration de cette fête, en 1798.

Au reste, ce troisième défaut, qui résulte évidemment du second, est inévitable, tant qu'on n'aura pas recours au calcul pour fixer en particulier chaque nouvelle lune. On le diminuerait pourtant beaucoup,

En Suisse, le calendrier grégorien fut successivement adopté par les Cantons et états catholiques. Les cantons de Lucerne,

---

si, aux épactes des nouvelles lunes, on substituait celles des pleines lunes, comme le P. Méliton l'a proposé, dans un ouvrage publié sous le titre de *Gregoriana correctio illustrata, ampliata, et à conviciis vindicata*, in-4.°

Quatrième défaut. C'est qu'en ordonnant une parfaite conformité, dans tous les états catholiques, pour le jour auquel on doit célébrer la Pâque, Grégoire XIII semble n'avoir point eu égard aux pays qui comptent un jour de plus ou de moins que nous, suivant qu'ils sont à l'Orient ou à l'Occident. Cependant, cette différence peut faire que les Chrétiens qui habitent ces contrées, célèbrent la Pâque le même jour que les Juifs. Il est vrai que ce n'est plus un inconvénient, depuis qu'on ne parle plus, dans l'Église, des *Quartodécimans*, ainsi appelés, parce qu'ils célébraient toujours la Pâque le quatorzième jour de la lune, comme les Juifs. On sait que leur opiniâtreté causa de grands troubles, et que, sans le sage conseil de saint Irenée, le pape Victor eût fulminé contre eux un anathème solennel. Les Protestants ont eu aussi leurs débats, pour savoir à quelle méthode ils s'attacheraient dans la recherche des lunes pascales : mais, comme le célèbre Jean Bernoulli le disait aux magistrats de Basle, qui le consultèrent à ce sujet, en 1723 : « Il serait bien à souhaiter, que » les Chrétiens ne parussent pas si inquiets du choix qu'ils doivent faire » du jour de Pâques, et qu'ils témoignassent plus de zèle, après l'avoir » une fois choisi, pour le célébrer d'une manière convenable à leur » foi, en l'honneur de Dieu, et en l'honneur de la glorieuse Réssurec- » tion de Notre-Seigneur Jésus-Christ..... » Bernoulli désirait beaucoup que l'on fixât à jamais le jour de Pâques au premier dimanche après l'équinoxe du printems. Par-là les gens, même du peuple, auraient toujours su à quoi s'en tenir ; au lieu qu'ils ne comprennent rien aux variations continuelles qu'entraîne l'ancien usage. Combien même de gens instruits qui ne se sont pas donnés la peine d'en approfondir les raisons ! Ce n'est pourtant pas faute d'auteurs qui ont écrit sur le calendrier : le nombre en est considérable. Mais on distinguera toujours, parmi tous ces Traités, celui que l'on trouve dans le cinquième volume des Œuvres de Gassendi, *in-folio*. Il est plein de clarté, comme tous les ouvrages de ce grand homme, dont le mérite n'est pas assez connu.

Cinquième défaut. Il est prouvé, par une grande suite d'observations modernes, comparées avec beaucoup d'observations anciennes, que l'année solaire a 11 minutes 15 secondes de moins que Sosigène ne l'avait cru : ces 11 minutes 15 secondes, réduites en parties de jour, équivalent à 1/128e de jour ; donc la précession des équinoxes doit être de 7 jours au bout de 900 ans, et par conséquent, de 28 jours au bout de 3600 ans. Il faut donc supprimer 28 jours sur 36 années séculaires, si l'on veut conserver l'équinoxe du printems au même point. Et comme 3600 années de 365 jours 5 h. 49′, 12″, forment 1,314,873 jours, et que l'année tropique n'est que de 365 jours 5 h. 48′, 45″, il s'ensuit que 3600 de ces années ne valent que 1,314,871 jours, 21 heures ; par conséquent, 3600 années, suivant le calendrier, excèdent

Uri, Schwitz, Fribourg et Soleure le reçurent en 1583; celui d'Underwalden en 1584. Mais dans les bailliages que les Catholiques possèdent en commun avec les Protestants, l'introduction de ce calendrier souffrit de grandes difficultés, de la part de ces derniers, qui ne le rejetèrent que parce qu'ils en firent une affaire de religion, à cause du Pape qui l'avait publié. Les deux parties firent là-dessus, en février 1585, un réglement à l'amiable, pour leurs sujets des deux religions. Les cantons de Zurich, Berne, Glaritz, Bâle, Schaffhouse, la ville de Saint-Gall, les Ligues-Grises, Bienne, Mulhausen, Genève et Neuchâtel conservèrent le calendrier julien dans leurs territoires respectifs. Le canton d'Appenzel, où la religion était mixte, avait d'abord adopté le calendrier grégorien, en 1584; mais, bientôt après, ce canton fut agité de troubles si véhéments, à l'occasion de ce calendrier, entre les habitants des deux religions, qu'on fut près d'en venir à une guerre civile. Ces troubles enfin ayant été calmés, par la médiation des autres cantons, il fut stipulé, l'an 1590, que les Protestants pourraient célébrer de nouveau leurs fêtes, suivant l'ancien calendrier; et le canton d'Appenzel, ayant été depuis partagé en deux divisions, entièrement distinctes, l'une catholique, l'autre protestante, le calendrier julien fut réintégré dans la dernière. Le réglement que les cantons avaient fait, en février 1585, pour leurs bailliages communs, où s'exerçaient les deux religions, portait que les Protestans pourraient y conserver

---

3600 années tropiques d'un jour trois heures. Ainsi, au bout de trente-six siècles, si on n'y remédie, on comptera, non pas un jour, mais 27 heures de trop; et ces 27 heures, en huit fois trente-six siècles, formeront 9 jours en 28.800 ans. Les trente-six siècles, dont il est question ici, se termineront, l'an 5200 de Jésus-Christ. Cependant les rédacteurs du calendrier grégorien, n'ayant prescrit de supprimer que trois bissextes à chaque époque de 400 ans, nous ont mis, ainsi que ceux qui viendront après nous, dans le cas de ne supprimer que 27 jours sur trente-six siècles. Ceux donc qui se trouveront à la fin de cette longue période, verront l'équinoxe remonter d'un jour.

Rien, au reste, ne serait plus aisé que de remédier à ce défaut. Il n'y aurait qu'à supprimer sept bissextes sur neuf siècles, au lieu de n'en supprimer que trois sur quatre. Et si, au lieu d'employer l'équation lunaire, tous les 312 ans et demi, on l'employait cinq fois, en onze siècles, il ne serait pas difficile de prouver, que la révolution synodique de la lune serait alors, suivant le calendrier même, d'une telle exactitude, qu'elle ne différerait pas d'un dixième de seconde de celle que donnent les meilleures observations. Il faudrait donc 146,700 ans pour que cette différence produisit un jour d'erreur dans l'indication des nouvelles lunes d'un calendrier réformé sur ces principes : ce qui le rendrait beaucoup plus parfait.

leurs fêtes sur le pied de l'ancien calendrier, et que ces jours-là leurs compatriotes catholiques seraient tenus de cesser leurs travaux jusqu'à l'heure de midi; que, réciproquement, les Catholiques pourraient célébrer leurs fêtes, suivant le nouveau calendrier, et que ces jours-là, il serait pareillement défendu aux Protestants de travailler avant l'heure de midi.

En 1700, sur les représentations des états protestants d'Allemagne, assemblés à Ratisbonne, les quatre cantons de Zurich, de Berne, de Bâle et de Schaffhouse, adoptèrent le nouveau calendrier corrigé par Weigel; et, en conséquence, ils commencèrent l'année 1701 au 12 janvier de l'ancien style, sur le même pied que les Catholiques. Les villes de Genève, Bienne, Mulhausen, le comté de Neuchâtel, et les bailliages communs de Baden, de Turgovie, de Sargans, de Rheinthal adoptèrent le même changement. Mais il ne put s'introduire dans le canton de Glaritz, où la religion était mixte, ni dans la partie protestante du canton d'Appenzel; en sorte qu'encore aujourd'hui, l'ancien calendrier y est observé. Ce ne fut qu'en 1724 que le nouveau fut reçu dans la ville de Saint-Gall. Les protestants des trois Ligues-Grises ont persisté jusqu'à ce jour à le rejeter. Il n'y a que les catholiques de ces Ligues qui en fassent usage. Ainsi, dans les décrets généraux des trois Ligues, on a soin de marquer la double date du jour du mois, et suivant l'ancien, et suivant le nouveau calendrier. (*Ceci est tiré d'un Mémoire qui nous a été fourni par M. le baron de Zurlauben.*) On nous apprend d'ailleurs que, dans le Tockenbourg, au pays de Saint-Gall, les Protestants suivent actuellement l'ancien style, et les Catholiques le nouveau.

En Hongrie, la diète de Presbourg, tenue en présence de l'archiduc Ernest, l'an 1587, admit, après de grands débats, la réformation grégorienne (de Sacy, *Hist. de Hongrie*, tom. II, pag. 92.)

En Pologne, le roi Etienne Battori ayant voulu établir, l'an 1586, le calendrier grégorien, les habitants de Riga s'y opposèrent, et en vinrent à une sédition. Mais ils furent réprimés, et le calendrier nouveau prévalut.

En Suède, il fut introduit par un édit du roi, rendu sur une délibération du sénat, le 24 février 1752; et commença d'avoir cours le 1er. de mars de l'année 1753.

En Danemarck, il fut adopté dès l'an 1582: mais en 1699, on le réforma, par édit du roi, donné le 20 décembre, sur les corrections de Weigel; et depuis ce tems, le calcul des Danois s'accorde parfaitement avec celui des protestants d'Allemagne. Cette remarque nous a été communiquée par M. Screiber, conseiller-aumônier de l'ambassade de Danemarck à la cour de France.

C'est donc une méprise, dans quelques-uns de nos écrivains, d'avancer que le nouveau calendrier ne fût reçu en Danemarck que l'an 1745.

En Angleterre, par un acte du parlement tenu à Westminster, l'an 1751, il fut ordonné que l'année 1752 et les suivantes commenceraient au 1er. janvier; ce qui doit s'entendre du 1er. janvier, suivant l'ancien style. Le même acte ordonna de plus, afin de réduire la chronologie anglaise au nouveau style, que le 3 septembre 1752 serait compté pour le 14 du même mois. Ainsi, l'année anglaise et l'année française ne commencèrent à s'accorder parfaitement que le 14 septembre 1752; et l'année 1753 fut la première qui commença précisément au même jour dans les deux chronologies.

Enfin, il ne reste plus, en Occident, que la Russie, et quelques endroits des pays helvétiques, où l'on suive le calendrier julien. Mais, en Orient, le calendrier grégorien est universellement rejeté. Les Grecs, quoi qu'en dise un moderne, suivent encore aujourd'hui leur ancien style. Il est vrai que Jérémie II, patriarche de Constantinople, s'était engagé, avec le pape Grégoire XIII, à introduire le nouveau calendrier dans son église; mais Théolèpte, métropolitain de Philippopoli, le fit déposer et mettre en prison pour ce sujet, comme nous le dirons à l'article de ce patriarche.

§. XXI.

Des Épactes.

L'année solaire commune, ainsi qu'il a été dit plus haut, contient 365 jours, et l'année lunaire commune 354. Il y a donc, dans la première, onze jours de plus que dans la seconde. Ainsi, pour égaler l'année lunaire à la solaire, il faut ajouter onze jours à la première; et ces onze jours sont ce qu'on appelle épacte. Elles augmentent d'un pareil nombre chaque année commune, parce que le cours de la lune avance d'autant sur celui du soleil. Les années bissextiles étant de 366 jours, la lune avance de 12 jours sur le soleil, ces années-là. Mais les calendriers, tant l'ancien que le nouveau, sont arrangés de manière qu'on n'y fait aucune attention aux années bissextiles, et qu'on se contente d'augmenter les épactes du nombre 11, comme dans les années communes. Il n'y a que deux exceptions; pour l'année du cycle de 19 ans, qui concourt avec l'épacte 29, jusqu'à la réformation du calendrier; et pour l'année qui précède celle dont le nombre d'or est 1, depuis 1596 jusqu'en 1900 exclusivement: dans l'un et l'autre cas, les computistes augmentent les épactes de 12, au

lieu de 11; et cela, afin qu'au bout de 19 ans, les épactes, comme les nouvelles lunes, recommencent à marcher dans le même ordre que le cycle précédent. On peut remarquer cet ordre dans notre Table, en comparant un cycle avec l'autre. On y verra aussi que les épactes augmentent de 12, au lieu de 11, dans les années qui concourent avec la dernière du cycle de 19 ans.

Pour y découvrir cet usage plus aisément, il faut savoir comment les computistes font leur addition d'épactes, chaque année. S'ils en comptent 11, cette année, ils en compteront 22, l'année d'après, en ajoutant 11; l'année suivante, en ajoutant encore 11, ils en compteront 33, ou plutôt ils en compteront 3; parce qu'étant arrivés, par leur addition, à un nombre au-dessus de 30, ils retranchent le nombre 30, et ce qui reste est l'épacte qu'ils cherchent Cela supposé, il est aisé de comprendre, qu'au lieu de 11, ils ajoutent 12, pour l'année qui suit l'épacte 29, depuis Jésus-Christ jusqu'en 1582; pour l'année qui suit l'épacte 19, depuis 1596 jusqu'en 1700, et encore pour l'année qui suit l'épacte 18, depuis 1700 jusqu'à l'an 1900 exclusivement. Si, l'année qui suit l'épacte 29, on n'ajoutait que 11, on ne compterait cette année que 10 d'épacte : 29 et 11 font 40; retranchez 30, il reste 10; et par conséquent, en n'ajoutant que 11, il ne faudrait compter que 10 d'épacte. Cependant on compte 11 après 29, comme on le voit dans notre Table chronologique, depuis Jésus-Christ jusqu'en 1582. Il faut donc que les computistes ajoutent 12 à 29, pour l'année qui suit celle qui est marquée de l'épacte 29. Il en est de même depuis 1700, pour l'année qui suit l'épacte 18. Cette année est ainsi marquée * dans notre Table chronologique, où cet astérisque tient lieu de 30; or, 18 et 11 ne font que 29; il faut donc ajouter 12 d'épacte au lieu de 11, pour les années qui sont marquées de cette petite étoile, que nous nommons astérisque. On voit que les anciens et les nouveaux computistes s'accordent parfaitement, en ajoutant 12 d'épacte, au lieu de 11, pour une certaine année du cycle de dix-neuf ans. Mais il s'en faut bien que les uns et les autres conviennent sur la manière de compter les épactes.

Les nouveaux computistes comptent autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours le dernier décembre qui a précédé. Par exemple, on comptait, en l'année 1760, 12 d'épacte, parce que, selon le comput ecclésiastique, le 31 décembre 1759 était le 12 de la lune. Cependant il y a une exception, qui est que, depuis 1596, la première année du cycle de 19 ans, on ajoute une unité au nombre des jours que la lune avait le dernier jour de décembre précédent. Exemple : en 1785, la lune a eu 29 jours, le 31 décembre, et néanmoins, le 1er. janvier suivant, on compta 30, ou * d'épacte, parce que l'an 1786 concourait avec

la 1re. année du cycle de 19 ans, qui avait 1 pour nombre d'or. C'est au fond la même raison pourquoi l'on ajoute 12 aux épactes 18, 19 et 29. Il n'en est point ainsi des anciens computistes. Ils comptaient autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours, le 22 mars. *Omni anno*, dit le vénérable Bède, *quota luna in undecimo calendarum aprilis eveneril, tota eodem anno epacta erit.* Ce sont ces épactes anciennes, dont les chartes sont datées, que nous marquons, dans notre Table chronologique, depuis la première année de notre ère chrétienne, jusqu'à la réformation du calendrier, faite en 1582; sur quoi nous remarquerons que les anciens computistes ne donnaient pas tous le même commencement à leurs épactes. Quelques-uns, en effet, commençaient à les compter dès le mois de septembre, avec les Egyptiens, quatre mois pleins avant ceux qui, suivant l'usage des Romains, ne commençaient à les compter qu'avec le mois de janvier. *Epactæ*, dit encore le vénérable Bède, *incipiunt, secundùm Ægyptios, à calendis septembris; secundùm Romanos, à calendis januarii.* Nous trouvons, dans nos chartes, des notaires qui ont suivi l'usage des Egyptiens, et d'autres qui ont suivi celui des Romains. Commençons par les premiers. Dans le 1er. tome des Anecdotes de D. Martenne, col. 264, on voit une charte ainsi datée : *Acta sunt hæc.... anno ab Incarnatione Domini* MXCIII, *indictione* I, *epactâ* I; parce que cette charte n'a point été donnée avant le mois de septembre, *epactâ* I est bon, suivant l'usage des Egyptiens. Si elle avait été donnée avant le mois de septembre, ou si celui qui l'a écrite avait suivi l'usage des Romains, il l'aurait datée *epactâ* XX, comme on la voit marquée, en 1093, dans notre Table chronologique, où nous suivons les Romains, dans notre manière de compter les épactes, sans aucun égard à celle des Egyptiens, parce qu'il n'est pas possible de tout marquer dans une table qui doit être claire et sans confusion. Le même tome des Anecdotes, qui vient d'être cité, présente, col. 346, une charte de Louis-le-Gros, ainsi datée : *Anno Domini* MCXVII.... *Epactâ* XXVI, *concurrentibus* VII. Cette date, *epactâ* XXVI, est bonne, en suivant la manière de compter des Egyptiens; mais en suivant celle des Romains, il faudrait *epactâ* XV, comme elle est indiquée dans notre Table chronologique, pour l'an 1117. Il en est encore de même d'une autre charte, rapportée par D. Vaissete, tom. II, fol. 511, des preuves de son Histoire de Languedoc. Telles sont les dates de cet acte : *Facta charta ista, mense novembrio, feriâ* VII, *epactâ* VI, *lunâ* VI, *anno videlicet ab Incarnatione Domini* MCXLIIII. Il faut lire MCXLV, selon D. Vaisssete. En effet, toutes les dates de cette charte conviennent à l'an 1145, et le *feriâ* VII, *mense novembrio* réuni avec *luna* VI, prouve qu'elle a été donnée cette année 1145, le 24 novembre, qui était un samedi, comme on peut le voir dans nos deux calen-

driers lunaire et solaire. Pour l'*epactâ VI*, au lieu de XXV, elle ne peut plus faire de difficulté, après que nous avons prouvé qu'il y avait des notaires qui changeaient les épactes, dès le mois de septembre, avec les Egyptiens. En voici une preuve bien claire, tirée de celles de la dernière Histoire de Bretagne, tom. I, col. 612 : *Hæc.... confirmatio facta est.... anno ab Incarnatione Domini* XCLII, *mense septembri, in exaltatione Sanctæ Crucis, lunâ II, feriâ I, cyclus solaris* XIII, *epacta* XXIII, *concurrentes II, claves terminorum* XIV, *indictione* XV. Selon les Romains, il faudrait *epacta* XII ; mais *epacta* XXIII est bon, suivant les Egyptiens, dans une charte donnée, comme est celle-ci, au mois de septembre ; donc toutes les dates sont exactes, à l'exception de *lunâ II*, qui paraît être une faute de copiste pour *lunâ XI*.

Il peut se faire que cet usage des Egyptiens ait été très-suivi par nos anciens ; mais, pour le prouver, il faudrait un grand nombre de chartes qui eussent été faites dans les quatre derniers mois de l'année ; et c'est ce qui nous manque. A l'égard de celles qui ont été données dans le mois de janvier, et les sept mois suivants, quoique les épactes y soient souvent marquées, elles ne peuvent être apportées en preuve, ni de l'usage des Romains, ni de celui des Egyptiens. La raison en est bien sensible ; ce sont les mêmes épactes dans les huit premiers mois de l'année, selon l'un et l'autre usages. Ainsi, en rapportant, comme nous allons faire, un certain nombre de ces chartes, données, depuis le mois de janvier jusqu'au mois d'août inclusivement, notre but est moins de démontrer l'usage particulier des Romains, que de prouver l'usage général de nos anciens. En effet, la manière dont ceux-ci comptaient les épactes est si différente de la nôtre, qu'elle mérite d'être attestée par des autorités assez nombreuses, pour ne laisser aucun doute sur ce que nous avons dit.

Le premier exemple que nous trouvons des épactes ajoutées aux dates des lettres ou des chartes, est tiré d'une lettre insérée dans la Vie de saint Benoît d'Aniane, où les moines de l'abbaye d'Inde rapportent la mort de ce saint abbé en ces termes. *Obiit autem septuagenarius, tertio idus februarii, anno ab Incarnatione Domini octingentesimo vigesimo primo, indictione* XIV, *concurrente I, epactâ decimâ quartâ.*

Un autre exemple, du même siècle, est de Rodrade, prêtre de la ville d'Amiens, qui date ainsi son ordination : *Ego Rodradus.... IIII nonas martii, sacerdotalis ministerii trepidus suscepi officium anno Incarnationis Dominicæ* DCCCLIII, *indictione I, epactâ* VII, *concurrente* VI, *l.* VII (il faut *lunâ* XIX), *termino paschali* IV, *kal. aprilis.*

Le premier tome des Anecdotes de D. Martenne va nous fournir d'autres exemples pour les siècles suivants. Une charte d'Hu-

bert, évêque de Thérouenne, pour l'abbaye de Fécamp (col. 214), est ainsi datée : *Actum, Fiscanni, in capitulo, anno ab Incarnatione Domini* MLXXX, *epactâ* XXVI, *indictione* III. Et col. 260, charte de l'empereur Henri III, *data* II *idus augusti.... anno Dominicæ Incarnationis* MXCII, *indictione* XV, *epactâ* IX. Et col. 584, charte de Berthe, duchesse de Lorraine, ainsi datée : *Acta sunt hæc, anno ab Incarnatione Domini* MCLXXVI, *indictione* IX, *epactâ* VII, *concurrente* IV (1).

Dans ces chartes de différents pays, les épactes sont toujours marquées, suivant le calcul de nos anciens computistes, qui comptaient, ainsi qu'on l'a dit, autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours le 22 mars. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur notre Table chronologique, et notre Calendrier lunaire, pour se convaincre de la vérité de ce que nous disons. Il n'y a point ici de variété dans nos chartes ; elles s'accordent toutes sur cet article, et toutes les épactes y sont marquées de la même manière, excepté celle qui répond à la première année du cycle de dix-neuf ans, qui est tantôt *epactâ* XXIX, tantôt *epactâ nullâ*. Il est bon de se souvenir de ces deux manières de marquer une même épacte, pour n'y être point embarrassé, quand on rencontrera *epactâ nullâ*, que nous n'avons point marquée dans notre Table chronologique.

Mais pourquoi les anciens computistes comptaient-ils autant d'épactes, chaque année, que la lune avait de jours le 22 mars? Et quel usage pouvaient-ils faire de ces épactes? Le voici : la Pâque ne pouvant arriver plutôt que le 22 mars, il importait de savoir quel était le quantième de la lune ce vingt-deuxième jour, parce qu'en étant instruit, on savait, en même tems, si cette lune, qui courait le 22 mars, était la lune pascale, ou ne l'était point; et voici comment on le savait. Si le nombre des épactes était au-dessus de 16, ce nombre au-dessus marquait que la lune, qui courait le 22 mars, n'était point la lune pascale ; mais que c'était la lune suivante. Au contraire, si le nombre des épactes était au-dessous de 16, il marquait que la lune qui, cette année là,

(1) Une charte du cartulaire de Saint-Michel de Tonnerre, fol. 159, donnée par le chevalier Hugues de Maltalent, Elisabeth, sa femme ; Agnès sa fille, et le chevalier Hildebald, oncle de Hugues, est datée : *Anno Christi MCXVIII, mense septembri, qui apud Hebræos VII*s., *apud Romanos verò IX*s, *III kal. octobris, epactâ VII, concurrente II, lunâ XXIII, in cathedra Romanæ sedis apostolicæ residente papâ Gelasio, Joanne scilicet Gaetano, anno ordinationis suæ I, monarchiam regni suaviter gubernante Ludovico cum Adelaide uxore sua, anno regni sui XI*°, *reginæ verò IV*°, *Jocerani, episcopi Lingonensis IV*°, *Hugonis, Burgundiæ ducis, XVII*°, *Willelmi, Nivernensis comitis, XXIX*°.

courait le 22 mars, était la lune pascale, et qu'il n'en fallait point chercher d'autre.

Ceci deviendra clair, par l'application de cette règle aux deux premieres années du nombre d'or, ou cycle de dix-neuf ans. La premiere année de ce cycle, nos anciens comptaient 29 d'epacte. Ce nombre est au-dessus de 16; par conséquent, la lune qui courait le 22 mars, cette année là, n'était point la lune pascale : c'etait la suivante, dont le premier jour tombait le 23 du même mois. Voyons maintenant la seconde année du même cycle. Nos anciens, cette année, comptaient 11 épactes. Onze est au-dessous de 16; donc, la deuxième année du cycle de dix-neuf ans, la lune, qui courait le 22 mars, était la lune pascale. Tout cela peut se vérifier sur notre Table chronologique, et notre Calendrier lunaire. Tel est l'usage que les anciens faisaient de leurs épactes, outre celui dont nous avons parlé plus haut. Observons encore qu'il n'était pas rare, dans le onzième siècle, de dater les chartes de deux épactes différentes, la majeure et la mineure. La première est la solaire, qui se confond avec les concurrents; la seconde est la lunaire, dont on vient de parler.

Nous nous servons aujourd'hui de nos épactes pour connaître les nouvelles lunes de chaque mois, pendant tout le cours de l'année, comme nous l'expliquerons d'une manière plus étendue dans l'avertissement qui est à la tête de notre Calendrier lunaire, où nos nouvelles épactes sont marquées, comme dans tous les calendriers. Nous remarquerons seulement ici, d'avance, que ces nouvelles épactes, comme il a déjà été dit plus haut, quoique plus exactes que les anciennes, n'indiquent pas, néanmoins, avec toute la précision astronomique, le commencement de la nouvelle lune; que souvent elle les anticipe d'un jour, de deux, et même de trois, et que rarement elles l'indiquent au jour qui lui est propre. Ainsi l'on distingue le commencement de la lune, suivant l'usage ordinaire, de ce même commencement, suivant l'exactitude astronomique.

Pour remplir toute cette exactitude, M. Carouge a proposé, dans le Journal des Savants (août, 1775, p. 561, in-4°), la méthode que nous allons transcrire.

« Si on appelle épacte, le tems écoulé, depuis la nouvelle » lune de décembre jusqu'à l'instant où commence le mois de » janvier suivant, il est certain que la méthode ordinaire de trou- » ver l'épacte est très-défectueuse; c'est ce que montre la table » suivante, qui contient l'âge de la lune, au commencement de » chaque année, depuis 1760 jusqu'à 1785, comparé avec l'é- » pacte ordinaire.

Années.	Epactes ordinair.	Epactes calculées.			Années.	Epactes ordinair	Epactes calculées.		
		j.	h.	m.			j.	h.	m.
1761	23	24	9	19	1774	17	18	1	48
1762	4	5	14	58	1775	28	28	9	58
1763	15	16	12	20	1776	9	9	8	41
1764	26	27	2	28	1777	20	20	22	57
1765	7	9	1	0	1778	1	2	1	57
1766	18	19	9	5	1779	12	13	1	46
1767	0	0	7	9	1780	23	24	1	22
1768	11	10	19	34	1781	4	6	4	3
1769	22	22	14	58	1782	15	16	17	42
1770	3	3	19	55	1783	26	27	2	31
1771	14	14	20	22	1784	7	8	0	23
1772	25	25	15	37	1785	18	19	10	31
1773	6	7	15	57					

» On voit, par cette Table, que l'épacte ordinaire est presque » toujours en erreur d'un jour, et souvent de deux. Il ne fau- » droit donc jamais s'en servir pour trouver la pleine lune pas- » cale, mais laisser aux astronomes à la calculer, et à déterminer » le jour où la fête de Pâques doit être célébrée; encore fau- » droit-il, comme le remarque M. Bernoulli, convenir d'un » méridien fixe.

» L'intercalation de 97, sur 400 années complettes, a donné » au calendrier une perfection aussi grande qu'on pouvait le dé- » sirer. En effet, si l'on suppose, avec M. de la Lande, la lon- » gueur de l'année de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 se- » condes, il s'écoulera 3200 ans, avant que nous comptions un » jour de trop. Si on la fait, avec M. de la Caille, de 365 jours, » 5 heures, 48 minutes, 48 secondes, ce ne sera qu'après 3600 » ans, que nous compterons un jour de trop. Si on la suppose, » avec M. la Hire, de 365 jours 5 heures, 49 minutes, il s'écou- » lera 7200 ans, avant que nous comptions un jour de trop. Enfin, » si l'année étoit au juste de 365 jours, 5 heures, 49 minutes, » 12 secondes, jamais il n'y auroit d'erreur.

» Si le calendrier a, de ce côté là, toute la perfection qu'on » peut désirer, il semble que, d'un autre côté, on auroit pu lui » en donner une plus grande. Pour cela, il auroit fallu fixer l'équi- » noxe au premier avril, et composer chaque mois d'un nombre » de jours plus conforme au tems que le soleil reste en chaque » signe: or le soleil emploie,

» 89 j. 1 h. 45′ à parcourir les signes d'hiver,
» 92 j. 22 h. 12′ à parcourir les signes du printems,
» 93 j. 13 h. 32′ à parcourir les signes de l'été,
» 89 j. 16 h. 20′ à parcourir les signes d'automne,
» On auroit donc fait janvier de trente jours, février de trente,
» mars de trente, avril de trente-un, mai de trente-un, juin
» de trente-un, juillet de trente-un, août de trente-un, sep-
» tembre de trente-un, octobre de trente, novembre de trente,
» décembre de vingt-neuf et trente.

» Voici les avantages qui seroient résultés de cette correc-
» tion : 1°. l'année auroit commencé, lorsque le soleil commence
» à se rapprocher de nous, et que les jours commencent à croître;
» 2°. le soleil seroit entré dans chaque signe, presque toujours le
» premier jour de chaque mois ; 3°. chaque saison auroit com-
» mencé le premier jour d'un mois, et auroit duré exactement,
» trois mois; 4°. rien n'auroit été plus aisé que de retenir quels
» sont les mois de trente jours, et quels sont ceux de trente-un
» jours ; 5°. le jour intercalaire, placé à la fin de décembre, au-
» roit servi de complément à l'année bissextile, et auroit été
» mieux placé qu'il ne l'est aujourd'hui, sans raison, après la
» fête de saint Matthias, etc.

» En fixant, comme on l'a fait, l'équinoxe au 21 mars, on a
» perdu tous ces avantages. Il est vrai qu'il falloit fixer l'équi-
» noxe, sans quoi, comme le remarque M. Bernoulli, souvent
» la fête de Pâques ne se célébreroit pas le même jour, à cause de
» la grande distance des lieux et de la grande variation du lever
» et du coucher du soleil, qui change d'un méridien à l'autre ;
» mais la raison que l'on a eue de le fixer au 21 mars, raison
» que tout le monde connoît, étoit-elle donc assez forte pour
» sacrifier tant d'avantages, et ne pas procurer au calendrier
» toute la simplicité et la justesse qu'il auroit reçues, en fixant
» l'équinoxe au premier avril ? Il ne m'appartient pas (ni à nous
» non plus) de prononcer ».

Conclusion de la première partie.

Avons-nous rempli le dessein que nous nous sommes proposés, et avons-nous suffisamment éclairci cet amas de dates obscures, qui sont renfermées dans notre Table chronologique ? Cette Table sera-t-elle aussi utile, et d'un usage aussi étendu que nous l'avons dit au commencement de notre Dissertation ? C'est au lecteur attentif et judicieux que nous prenons la liberté de faire cette question. Il est maintenant en état d'y répondre, et de nous apprendre, par sa réponse, quel succès nous pouvons espérer de notre ouvrage. Pour nous, qui avons déjà là-dessus le suf-

frage des personnes les plus capables d'en juger, nous nous flattons toujours qu'il sera très-utile, à tous ceux qui s'en serviront, non-seulement pour vérifier toutes les dates renfermées dans notre Table chronologique, comme nous l'avons déjà dit, mais encore, 1°. pour corriger plusieurs dates visiblement fausses; sans crainte de se tromper en les corrigeant; 2°. pour empêcher les copistes, qui seront en état de se servir de notre Table, de commettre de nouvelles erreurs, en écrivant une date pour une autre, lorsqu'ils ont de la peine à lire les chiffres qui marquent ces dates dans les actes originaux; 3°. pour fixer l'année, le mois et le jour de certaines chartes, datées d'une manière, qui paraît si vague, qu'il n'est point possible d'en marquer le tems au juste, sans le secours de notre Table chronologique, et de nos Calendriers lunaire et solaire, qui en sont une dépendance; ou sans une connaissance équivalente, qui ne se trouve dans aucun livre, ni ancien, ni moderne. Prouvons toujours ce que nous avançons.

Nous disons, d'abord, que notre Table et nos Calendriers peuvent servir à corriger plusieurs dates visiblement fausses, sans crainte de se tromper, en les corrigeant. C'est ainsi que, par leurs secours, nous avons corrigé plusieurs dates fausses, dans le cours de notre Dissertation.

Faut-il encore d'autres preuves? En voici quelques-unes des plus claires. La charte de fondation de l'abbaye de Savigni, que D. Martene et D. Durand ont fait imprimer, au premier tome de leurs Anecdotes, col. 333, est ainsi datée: *Hæc donatio confirmata est,.... anno ab Incarnatione Domini* MCXII, *indictione* V, *epactâ* XXI. Il faut certainement lire *epactâ* XX, comme nous le voyons par notre Table chronologique, à l'an 1112. La preuve en est évidente: les anciens computistes n'avaient point d'épacte XXI; elle n'a été en usage qu'en 1587, pour la première fois.

Les mêmes computistes ne comptaient que sept concurrents, et ils s'en servaient, comme nous l'avons dit, §. XVIII, pour marquer les sept jours de la semaine: ainsi, quand nous trouvons des chartes, comme nous nous souvenons très-bien d'en avoir vu quelques-unes, qui sont datées, de *concurrente* VIII, ou *concurrente* VIIII, ce sont des fautes manifestes, que l'on corrigera toujours, par notre Table, où les concurrents de chaque année sont marqués. Il en est de même des réguliers annuels, qui ne sont aussi que sept en tout. S'il s'en trouve un plus grand nombre dans certaines chartes mal copiées, ce sont des méprises visibles, qu'il sera aisé de corriger par notre Table, où ces réguliers sont encore marqués. Il en est de même des lunes; quand

les jours en sont mal marqués, par une faute de copiste. Nous lisons, dans le 2e. tome de la nouvelle Histoire de Languedoc, col. 303, une charte, qui est ainsi datée : *Facta est autem carta, V idus augusti, mediante die veneris, lunâ VII in scorpione; sole verò in leone : anno verò ab Incarnatione Domini MLXXIX, epactâ XV, concurrente I, et indictione II.* Au lieu de *luna VII*, il faut lire *luna VIII*: et il n'est pas difficile de le prouver par notre Table chronologique, en y joignant notre Calendrier lunaire. Nous y voyons, par le chiffre 16 du nombre d'or, ou cycle de dix-neuf ans, propre à cette année, qu'en 1079, la nouvelle lune, qui commençait au mois d'août, tombait le deux; le *V idus augusti*, marque le neuf du même mois. Commencez à compter un, le deux du mois, et comptez jusqu'à neuf inclusivement; vous trouverez qu'il faut lire dans la charte que nous examinons, *lunâ VIII*, au lieu de *lunâ VII*. Nous pouvons assurer la même chose de toutes les dates renfermées dans notre Table chronologique. S'il s'en trouve de fausses dans des chartes, il n'y en a aucune qu'on ne puisse corriger avec cette Table. Donnons-en encore un exemple. Dans l'Histoire de Languedoc, que nous venons de citer, nous trouvons, tome II, col. 340, *Habitum est hoc Placitum, Magalone, anno Dominicæ Incarnationis MXCV*, (MXCVI, en commençant l'année avant Pâques), *indictione IIII, concurr. II, epactâ XXIIII.* (Il faut lire *epactâ XXIII*, comme dans notre Table chronologique, à l'an 1096; les anciens computistes ne connaissaient point d'*epacta XXIIII*), *V feria, IIII idus aprilis, lunâ XIII*, (Il faut lire *lunâ XII*, comme il est encore aisé de le prouver par le nombre d'or), *Erâ MXXXIIII*, (Lisez *erâ MCXXXIIII*). Notre Table chronologique, rapprochée de notre Calendrier lunaire, nous fournit le moyen de corriger toutes ces fausses dates, avec une pleine assurance de ne nous être point mépris.

Mais, si toutes ces fausses dates, qui ne viennent que des copistes qui les ont mal lues dans les originaux, peuvent se corriger avec le secours de cette Table et des Calendriers qui en dépendent, ne s'ensuit-il pas, qu'en les consultant dans le besoin, les copistes éviteront infailliblement ces sortes de méprises? Nul d'entr'eux n'ignore, et généralement tous ceux qui lisent les chartes et les autres actes originaux, savent qu'il n'y a rien de plus épineux, ni de plus difficile à lire que les dates, ou les chiffres qui marquent ces dates dans ces anciens monuments. On n'y voit pas bien, s'il faut lire I, II, III, IV, etc. On y confond le V avec le II, parce que les deux jambages du V ne sont point assez unis par le bas, ou que ceux du nombre II le sont trop. On y confond de même le IV et le VI avec le III; et le III avec l'un et l'autre. On y confond encore le VII avec le IIII; et ainsi de

plusieurs autres chiffres. Il y en a quelquefois de si mal formés, ou qui le sont d'une manière si équivoque, qu'il faut deviner en les lisant, et souvent le copiste devine mal. Presque dans tous ces cas, notre Table et nos Calendriers peuvent servir infiniment : l'usage en fera la preuve.

Ils serviront encore, comme nous l'avons dit, à déterminer l'année, le mois et le jour de certaines chartes, dont les dates paraissent si vagues, qu'il semble n'être pas possible de les fixer. Donnons-en des exemples. Nous lisons, parmi les preuves de la nouvelle Histoire de Languedoc, T. II, col. 319, une charte qui est ainsi datée : *Facta sunt autem hæc, V kal. januarii, die Sabbati, lunâ XXVII, regnante Philippo Francorum rege.* C'est Philippe I. Ce prince a régné depuis 1060 jusqu'en 1108. Comment connaître, en quelle année d'un règne si long, notre charte a été donnée ? La chose est facile, avec notre Table chronologique et nos Calendriers. Nous en allons fournir la preuve, après avoir examiné nos dates avec attention. Entre ces dates, nous trouvons le 28 décembre marqué par *V kal. januarii* ; et nous trouvons encore que ce 28 décembre était le 27 de la lune, *luna XXVII.* Pour que le 28 décembre concourre avec le 27 de la lune, il faut nécessairement que le premier de la lune tombe le 2 du même mois. Ceci est si clair, que ce serait faire injure au lecteur de vouloir le prouver. Prenons maintenant les nombres d'or de toutes les années du règne de Philippe Ier, et voyons, sur notre Calendrier lunaire, si nous trouvons plusieurs de ces années où le premier de la lune tombe le second de décembre. En parcourant, depuis 1060 jusqu'en 1108, nous trouvons trois de ces années, qui sont 1065, 1084 et 1103, où le premier de la lune tombe en effet le second de décembre. Notre charte a été donnée certainement en l'une de ces trois années ; mais laquelle est-ce des trois ? Retournons à nos dates. Le *die Sabbati* nous apprend que c'était l'année où le 28 décembre était un samedi. Pour que le 28 décembre tombe un samedi, il faut que la lettre dominicale soit F. Nous le voyons dans notre Calendrier solaire perpétuel, à celui de la lettre F. Reprenons notre Table chronologique, et jetons les yeux sur nos trois années 1065, 1084 et 1103 ; nous remarquerons, qu'il n'y a que l'année 1084, dont la lettre dominicale soit F ; et de tout ceci, nous conclurons, avec la certitude la plus parfaite, que cette charte, dont les dates nous paraissaient d'abord si vagues, a été donnée en 1084. Tels peuvent être l'usage et l'avantage de notre Table et de nos Calendriers, en bien des occasions.

Ajoutons encore quelques preuves. Parmi celles qui servent à la nouvelle Histoire de Bretagne, nous trouvons une charte, tom. I,

col. 300, qui est ainsi datée : *Factum est hoc.... IV kal. augusti, die Sabbati, luná vigesimá, regnante Carolo rege, Salomone in Britannia.* Par le règne de Charles-le-Chauve en France, et par celui de Salomon en Bretagne, nous voyons, que cette charte a été certainement donnée, vers 860, ou 870; mais nous voulons en savoir l'année précise, et nous pouvons la savoir, par notre Table chronologique, aidée de notre Calendrier lunaire. La charte en question a été donnée, *IV kal. augusti*, c'est-à-dire le 29 juillet. Ce 29 juillet était le 20 de la lune, *luna vigesima.* Pour que le 20 de la lune tombe le 29 juillet, il faut que la nouvelle lune tombe le 10 du même mois. Or, nous voyons, dans les nombres d'or, marqués dans notre Table chronologique, et rapportés à notre Calendrier lunaire, que, depuis l'an 846, jusqu'en 883, il n'y a que la seule année 864, dont la nouvelle lune de juillet tombe le 10 de ce mois; ainsi la charte, que nous examinons, a été certainement donnée en 864. Pour le démontrer, nous n'avons point ici besoin du samedi, qui est encore une date de notre charte; mais, si cette date, *die Sabbati*, nous était nécessaire, nous pourrions l'ajouter aux deux autres; parce qu'en 864 le 29 juillet était un samedi, comme on peut le voir, par la lettre dominicale A, et par notre Calendrier solaire perpétuel, sur lequel il n'y a qu'à jeter les yeux pour se convaincre de ce que nous disons.

Rapportons un troisième exemple, encore tiré des mêmes preuves de la nouvelle Histoire de Bretagne, col. 302. *Facta est ista traditio, die Sabbati, secundo nonas martii, luná XII, anno sexto principatus ejusdem Salomonis in Britannia.* Nous avons choisi exprès cet exemple, où l'année de la principauté de Salomon est marquée, parce que les mêmes dates, dont nous nous servons pour fixer l'année d'une charte, peuvent aussi servir pour fixer le commencement du règne d'un prince : ainsi, si nous doutions du commencement du règne de Salomon en Bretagne, nous prouverions, par les dates de la charte que nous examinons, que ce prince a commencé de régner en 857; parce que toutes ces dates nous marquent l'an 863, qui, étant la 6e. d'un règne, montre qu'il commence en 857. Nous ne prouvons point ici, que toutes ces dates marquent l'année 863; attendu que, maintenant, le lecteur doit être en état de s'en convaincre sans nous, par un calcul semblable aux deux que nous avons faits pour fixer l'année, le mois et le jour des deux chartes que nous avons examinées en premier lieu.

Nous pourrions rapporter un plus grand nombre d'exemples de chartes embarrassantes, dont on peut fixer le tems par le moyen de notre Table chronologique. Nous pourrions aussi faire

voir combien il est utile, pour l'histoire, de fixer le tems de ces chartes, qui sont presque toujours données par des personnes qu'il est avantageux de connaître, et quelquefois signées par un grand nombre de témoins d'un rang distingué, sur lesquels il y a souvent des contestations qui regardent le tems de leur vie et de leur mort, et qu'on ne peut décider qu'en fixant celui des chartes qu'ils ont signées, ou comme approbateurs, ou comme témoins; mais nous ne touchons cet article qu'en passant. Avec des lecteurs instruits, un mot suffit, et il est tems de finir cette partie. Nous croyons y avoir suffisamment éclairci les dates renfermées dans notre Table chronologique, et avoir prouvé, assez au long, l'usage qu'on peut en faire, pour vérifier toutes ces dates, quand elles se trouvent dans nos chartes ou dans nos chroniques; pour les corriger, quand elles sont visiblement fausses; pour empêcher qu'on ne fasse de nouvelles fautes en les copiant; et enfin, pour faire voir l'usage qu'on peut faire de la connaissance de ces dates, pour fixer le tems de plusieurs chartes qu'il est bon de déterminer. Ce sont les avantages que nous nous sommes proposés, en donnant au public notre Table, précédée d'un Traité, qui en explique toutes les parties, et suivie de deux Calendriers, qui servent à en faire l'application et la vérification. Si le public les y trouve, nous l'aurons servi selon nos vœux.

SECONDE PARTIE.

De quelques Ères, qui ne sont point comprises dans notre Table chronologique.

§. I.

De l'Ère d'Abraham.

L'ère d'Abraham, qui commence à la vocation de ce patriarche, précède l'Incarnation de 2015 ans, et commence au 1er. octobre; de manière que le 1er. octobre, qui devance immédiatement notre ère vulgaire, est le commencement de l'an 2016 d'Abraham. C'est l'ère d'où part Eusèbe dans sa Chronique, et que suit Idacius dans la sienne.

§. II.

De l'Ère de Nabonassar.

Rien n'est plus fameux, dans les Tables des anciens astronomes, que l'ère de Nabonassar, fondateur du royaume des Babyloniens.

Ptolémée est celui qui en a fait le plus d'usage. Ses observations sont appuyées, pour la plupart, sur cette époque; et ceux qui l'ont bien examinée, remarquent qu'elle a dû commencer un mercredi (ou férie 4), 26 février de l'an 747 avant Jésus-Christ. Les années, dont elle est composée, sont des années vagues de 365 jours, sans intercalation à la quatrième année, de même que celles des anciens Egyptiens; ce qui produit, comme on l'a dit ailleurs, une année de plus sur 1460 années juliennes. Delà vient que Censorin, dans le passage qu'on a rapporté de lui, pag. 44, compte, à l'an 238 de l'ère chrétienne, 986 ans de l'ère de Nabonassar, quoiqu'il n'y ait que 985 années juliennes. Nous n'en dirons pas davantage sur cette époque, parce qu'elle est moins d'usage, en chronologie, pour les années qui ont suivi Jésus-Christ, que pour celles qui l'ont précédé.

§. III.

De l'Ère de Tyr.

L'ère de Tyr commence, 125 ans avant Jésus-Christ, l'an de Rome 628, et 186 de l'ère des Séleucides, dont les Tyriens s'étaient servis jusqu'alors. Ce qui les engagea à établir une nouvelle époque en cette année, fut la reconnaissance envers Bala, roi de Syrie, qui, à son avènement au trône, leur accorda l'autonomie, ou la liberté de se gouverner par leurs propres lois. Le 19 octobre était le premier jour de l'année tyrienne, qui s'ouvrait par le mois hyperbérétæus. Ainsi, la première année de notre ère vulgaire tombe en l'an 126 de l'ère tyrienne, commencée le 19 octobre, deux mois et treize jours avant notre 1er. janvier. On voit plusieurs médailles, sur lesquelles est marquée l'ère de Tyr. Le cardinal Noris (*de Epocha Syro-Maced.*, diss. 4, c. 3), en rapporte six : l'une, de l'an 219 de Tyr, qui concourt avec l'an 94 de Jésus-Christ; une autre, de l'an 237, qui tombe en notre année 112; une troisième, de l'an 256, qui répond à l'an 131 de l'Incarnation; une quatrième, de l'an 279, qui est notre année 153; deux autres, de l'an 263, qui revient à l'an de Jésus-Christ 138. Quelques conciles sont aussi datés de la même ère. Nous aurons soin de les marquer dans la Chronologie des Conciles. M. l'abbé Bellei prétend, que Tyr reprit l'ère des Séleucides, sous Elagabale. Mais, il faut qu'elle l'ait ensuite abandonnée de nouveau; puisque les conciles, où cette ère de Tyr, proprement dite, est employée, sont postérieurs au règne de ce prince.

§. IV.

De l'Ère Actiaque, et de l'Ère des Augustes.

L'ère actiaque tire son origine et son nom de la bataille d'Actium, qui rendit Auguste maître de l'Egypte et de tout l'empire romain. Cet événement est du 2, ou plutôt du 3 septembre de l'an 15 de l'ère julienne, 723 de Rome. L'ère actiaque commença, chez les Romains, avec la 16e année de l'ère julienne, c'est-à-dire au 1er. janvier de l'an 724 de Rome. En Egypte, où elle prit naissance, l'année même de la bataille, et se maintint jusqu'au règne de Dioclétien, elle commença avec le mois thoth, ou le 29 août; et deux jours après, ou le 1er. septembre, chez les Grecs d'Antioche. Ceux-ci la nommaient aussi l'ère d'Antioche, et nous voyons qu'elle était encore en usage, parmi eux, au neuvième siècle. C'est à cette ère qu'on doit rapporter les dates de plusieurs médailles que la ville d'Antioche fit frapper en l'honneur d'Auguste. Telle est, entr'autres, celle-ci, rapportée par Morel (*Specim. univers. rei num. Tab. IV, n.* 1), et mal-à-propos appliquée, par le P. Faure, à l'ère des Augustes, dont nous parlerons à la fin de ce paragraphe. Ce monument porte en face : ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ, *Cæsaris Augusti*, et au revers : ΕΤΟΥΣ ϟ ΚΝΙΚΗΣ ΥΠΑ Ι Β, *anno XXVI victoriæ, cons. XII.* Or, le douzième consulat d'Auguste, suivant les fastes consulaires, tombe, l'an 41 de l'ère julienne, qui est précisément le 26e. depuis la bataille d'Actium. C'est donc à l'ère actiaque que se rapportent les dates exprimées sur cette médaille. En Syrie, on la nommait aussi l'ère d'Antioche. C'est ce qu'atteste le patriarche Nicéphore, dans sa Chronographie. Μετὰ Ἰούλιον, dit-il, Ῥωμαίων ἐβασίλευσεν Καῖσαρ Σεβαστὸς Ὀκτάβιος Αὔγουστος ἔτη ν ϛ' καὶ μῆνας ἕξ. Ἐντεῦθεν οἱ Ἀντιοχεῖς τοὺς χρόνους αὐτῶν ἀριθμοῦσι. *Post Julium, Romanis imperavit Cæsar Octavianus Augustus, annis* 56 *et mensibus sex. Hinc Antiocheni annos suos numerant.* On voit, par là, que le cardinal Noris s'est mépris, lorsqu'il a prétendu, qu'on a cessé de compter par l'ère d'Auguste, peu de tems après la mort de ce prince. Cependant, il est vrai de dire, qu'elle n'éclipsa pas l'ère césaréenne d'Antioche, dont nous avons parlé au paragraphe VIIIe. de la première partie de cette Dissertation.

Outre l'ère actiaque, qui servit d'époque à l'extinction totale du gouvernement républicain à Rome, il faut encore, avec le P. Pétau, reconnaître une ère des Augustes, plus tardive de 4 ans, laquelle commence à l'an 727 de Rome, 27 ans avant l'ère de l'Incarnation, c'est-à-dire, à l'année, où César Octave, feignant

de vouloir abdiquer la souveraine autorité, dont il s'était emparé de force et contre le gré des citoyens, vint à bout de se la faire confirmer par le sénat et le peuple romain. Ce fut alors, en effet, que, par un décret public, on lui décerna l'Empire, avec le titre d'Auguste, et qu'il donna, par les arrangements qu'il prit avec le sénat, une vraie consistance à ce nouveau genre de gouvernement.

§. V.

De l'Ère de l'Ascension.

Nous ne connaissons que l'auteur de la Chronique d'Alexandrie, qui ait employé l'ère de l'Ascension. C'est ainsi, par exemple, qu'il date l'année du martyre de saint Ménas de Cotys : *Anno CCLVII Domini in cœlos Assumptionis, ac iisdem Coss. (Tusco et Anulino) martyrium subiit S. Menas Cotyœus Phrygiæ Salutaris civitate Atyr XV, ex ante diem idus novembris*; ce qui revient à l'an 295 de notre ère vulgaire, le 12 novembre. Le même auteur donne encore cette date du martyre de S. Gelasin, Bouffon : *anno CCLIX Domini in cœlos Assumptionis, ac iisdem supra nominatis Coss. (Maximiano Herculio, Aug. V, et Galeriano Maximiano, Cæsare II), martyrio vitam finivit sanctus Gelasinus, in Heliopolitarum urbe libanensi :* ce qui se rapporte à l'an de notre ère vulgaire 297.

§. VI.

De l'Ère des Arméniens.

L'ère des Arméniens, appelée, dans quelques titres français, l'*Etreure des Ermines*, commença, l'an de Jésus-Christ 552, un mardi 9 de juillet. C'est l'époque du concile de Tiben, où les Arméniens confirmèrent la condamnation du concile de Calcédoine, qu'ils avaient prononcée, l'an 536, au concile de Thévis ; et, par là, consommèrent leur schisme. « Les Arméniens, dit » M. Fréret (Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. XIX, » pag. 85), se servent aujourd'hui d'une année, composée, » comme celle des anciens Persans, de 12 mois, de 30 jours » chacun, et de 5 épagomènes. Cette année est absolument va- » gue, sans aucune intercalation ; et elle remonte, tous les quatre » ans, d'un jour, dans l'année julienne. Elle sert, dans le pays, » pour les actes, et pour la date des lettres ; mais, en même

» tems, on emploie une autre année, qui est proprement l'année » ecclésiastique, et qui sert, dans la Liturgie, pour régler la célé- » bration de la Pâque et des fêtes, le tems des jeûnes, et tout » ce qui a rapport à la religion : cette année est fixe, au moyen » d'un sixième épagomène, qu'on ajoute tous les quatre ans ; » mais le nourous, ou le premier jour de l'année, qui com- » mence avec le mois navazardi, est fixé, depuis long-tems, au 11 » du mois d'août de l'année julienne, et il ne s'en écarte plus.

» Dans la suite, ajoute le même auteur, lorsque les Armé- » niens se réconcilièrent avec l'église latine, et qu'une partie » d'entr'eux reconnut les papes de Rome, dans une espèce de » concile, tenu à Kherna, au 14e. siècle, (c'est le concile, dit » *Charnense*, tenu l'an de Jésus-Christ 1330,) ils admirent la » forme de l'année julienne, que le commerce avec les Francs » leur avait rendue familière. Les actes du concile de Sis joi- » gnent l'an 756 de l'ère arménienne avec l'an 1307 de l'ère » vulgaire, et datent, dans l'une et l'autre années, par le 19 mars. » Dans le concile d'Adéna, tenu en 1316, où il fut question « du calendrier, on ne se sert que des mois juliens et de l'ère » vulgaire ; et encore aujourd'hui, lorsque les Arméniens trai- « tent avec les Occidentaux, ils emploient les mois juliens ». Dans une Réponse de M. Arnaud, au ministre Claude, sur la Perpétuité de la Foi, imprimée en 1671, on voit une lettre de Jacques, catholique des Arméniens, datée du 12 avril de l'an 1120 de l'ère des Arméniens, ce qui revient à notre année 1671. Nous ajouterons, que les Arméniens datent aussi, par les années du monde, suivant l'ère de Constantinople ; et qu'ils joignent, quelquefois, dans leurs actes, cette façon de supputer les tems à celle qui leur est propre.

Mois Romains.	*Mois Arméniens.*
11 août,	Navazardi.
10 septembre,	Hori.
10 octobre,	Sahomi.
9 novembre,	Dré Thari.
9 décembre,	Kagoths.
8 janvier,	Aracz.
7 février,	Malégi.
9 mars,	Arcki.
8 avril,	Angi.
8 mai,	Mariri.
7 juin,	Marcacz.
7 juillet,	Hérodiez.

Acéliacz, ou les cinq épagomènes ; et les six, dans les années abondantes.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) [illegible] avec celle d'Antioche, par le [illegible] de ces années, [illegible] sur la première, qui [illegible] à la seconde.

(2) [illegible] à l'an 345, sans doute, [illegible] de cette [illegible] on a en trouve plus de traces dans les monuments publics.

Les Persans n'ont point de semaine, et donnent à chaque jour du mois les noms suivants.

1 Hormozd.	13 Tir.	25 Erd.
2 Behman.	14 Dgiousch.	26 Aschstad.
3 Ardabahescht.	15 Dibaméher.	27 Osman.
4 Schahrivar.	16 Méher.	28 Ramiad.
5 Esphendarmod.	17 Sourousch.	29 Marasfend.
6 Khordad.	18 Resch.	30 Aniran.
7 Mordad.	19 Fervardin.	ÉPAGOMÈNES.
8 Dibadur.	20 Béhéram.	1 Ahnoud.
9 Azur.	21 Ram.	2 Aschnoud.
10 Aben.	22 Bod.	3 Esphendarmez.
11 Khour.	23 Dibadin.	4 Vahescht.
12 Mah.	24 Din.	5 Heschounesch.

§. VIII.

De la Période Julienne.

La période julienne est une ère fictive, imaginée par Joseph Scaliger, pour faciliter la réduction des années de toute époque donnée, aux années d'une autre époque, telle qu'on voudra la donner. Cette période résulte du produit des cycles de la lune, du soleil, et des indictions, multipliés les uns par les autres. Ainsi, multipliez 19, qui est le cycle lunaire, par le nombre 28 du cycle solaire, le produit sera 532; lequel étant multiplié à son tour par 15, qui est le cycle des indictions, donnera la somme de 7980 années, qui constitue la période julienne.

La première année de notre ère vulgaire est placée, l'an 4714 de la période julienne; d'où il suit que, pour trouver une année quelconque de Jésus-Christ, dans cette période, il faut ajouter 4713 à cette année. Par exemple, pour savoir à quelle année de la période julienne répond l'an 1783 de Jésus-Christ, ajoutez 4713 à ce nombre, et vous aurez 6496, qui est l'année de la période julienne que vous cherchez.

La première année de l'ère de Constantinople, est l'an 795 avant la période julienne. Ajoutez cette somme à 4714, et vous aurez, 5509 qui concourra avec la première année de l'ère vulgaire de l'Incarnation.

[illegible] Isiegerde est l'an 5345 de la pé-
[illegible] de la somme de 632 ans, ajoutée

[illegible] d'un grand secours pour les années
[illegible] de l'Incarnation ; mais, depuis cette épo-
[illegible] d'usage.

FIN DE LA DISSERTATION.

TABLE

CHRONOLOGIQUE,

CONTENANT :

Les Olympiades ; les Années de Jésus-Christ ; l'Ere Julienne ; les Indictions ; l'Ère d'Alexandrie ; l'Ère Mondaine d'Antioche ; l'Ère de Constantinople ; l'Ère des Séleucides, ou des Grecs ; l'Ère Césaréenne d'Antioche ; l'Ère d'Espagne ; l'Ère de Dioclétien, ou des Martyrs ; l'Ère de l'Hégire ; le Cycle Pascal ; le Cycle de Dix-Neuf Ans, ou Nombre d'Or ; le Cycle Lunaire ; les Réguliers ; les Clefs des Fêtes Mobiles ; le Cycle Solaire ; les Concurrents ; les Lettres Dominicales, le Terme Pascal, et les Pâques de l'ancien Calendrier ; les Lettres Dominicales, le Terme Pascal et les Pâques du nouveau Calendrier, avec les Épactes, depuis la naissance du Sauveur jusqu'en l'an 2000.

Nota. On a marqué, au bas des pages de cette Table, les différences, qui se sont rencontrées entre les Orientaux et les Occidentaux, jusques vers la fin du huitième siècle, pour la fixation de la Pâque. Ceux qui voudront savoir les raisons de ces différences, les trouveront dans la deuxième partie, ch. I, § II, de l'Histoire des Fêtes mobiles de l'Église, par M. Baillet. Le plan de notre Dissertation ne nous a pas permis de les y faire entrer, parce qu'elles sont peu importantes pour ce qui en fait le principal objet.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	Ère de Dioclétien ou des Grecs.	Ère chrétienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.
[illegible]	[illegible]	[illegible]39	643	3[illegible]9	369	47*
[illegible]	[illegible]	[illegible]40	644	385	3[illegible]0	48
[illegible]	[illegible]	[illegible]41	645	381	3[illegible]1	49
[illegible]	[illegible]	[illegible]42	646	382	3[illegible]2	50
[illegible]	[illegible]	[illegible]43	647	383	3[illegible]3	51*
[illegible]	[illegible]	[illegible]44	648	384	3[illegible]4	52
[illegible]	[illegible]	[illegible]45	649	385	3[illegible]5	53
[illegible]	[illegible]	[illegible]46	650	386	3[illegible]6	54
[illegible]	[illegible]	[illegible]47	651	387	3[illegible]	55*
[illegible]	[illegible]	[illegible]48	652	388	3[illegible]8	56
[illegible]	[illegible]	[illegible]3	5849	653	389	3[illegible]9	57
[illegible]	[illegible]	[illegible]4	5850	654	390	380	58
[illegible]	[illegible]	[illegible]5	5851	655	391	381	59*
[illegible]	[illegible]	[illegible]6	5852	656	392	382	60
[illegible]	[illegible]	5837	5853	657	393	383	61
[illegible]	[illegible]	5838	5854	658	394	384	62
[illegible]	[illegible]	5839	5855	659	395	385	63*
[illegible]	5	5840	5856	660	396	386	64
[illegible]	7	5841	5857	661	397	387	65
[illegible]	8	5842	5858	662	398	388	66
[illegible]	9	5843	5859	663	399	389	67*
[illegible]	10	5844	5860	664	400	390	68
[illegible]	11	5845	5861	665	401	391	69
[illegible]	12	5846	5862	666	402	392	70
[illegible]	13	5847	5863	667	403	393	71*
[illegible]	14	5848	5864	668	404	394	72
[illegible]	15	5849	5865	669	405	395	73
[illegible]	1	5850	5866	670	406	396	74
[illegible]	2	5851	5867	671	407	397	75*
[illegible]	3	5852	5868	672	408	398	76

[illegible] de J. C. 346. Pâques fut célébré le 23 mars en Égypte et en [illegible] et le 30 du même mois en Occident.

[illegible] de J. C. 349, en quelques endroits de l'Occident, on fit [illegible] le 26 mars.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
2	*2	18	1	15	10	5	B	25	M	M	27	11
3	3	*19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	22
4	4	1	2	23	12	7	G	2	A	A	8	3
5	*5	2	5	12	13	2	FE	22	M	M	23	14
6	6	*3	3	31	14	3	D	10	A	A	12	25
7	7	4	6	20	15	4	C	30	M	A	4	6
8	*8	5	4	39	16	5	B	18	A	A	24	17
9	9	*6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28
10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
11	*11	*8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1
13	*13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M	27	12
14	14	*11	5	33	22	6	A	12	A	A	16	23
15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A	8	4
16	*16	13	4	11	24	1	F	21	M	M	24	15
17	17	*14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7
19	*19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18
20	1	*17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29
21	*2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	31	11
22	3	*19	6	34	2	2	E	13	A	A	20	22
23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3
24	*5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	28	14
25	6	*3	3	31	5	6	BA	10	A	A	16	25
26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	6
27	*8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17
28	9	*6	7	28	8	2	E	7	A	A	13	28
29	10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	9
30	*11	*8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	20
31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1
32	*13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12
33	14	*11	5	33	13	2	FE	12	A	A	13	23
34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
35	*16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	28	15
36	17	*14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26

e du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C	ère julienne.		Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Epaphon
195	1		[illegible]	348	84	[illegible]
II	2		[illegible]	349	85	[illegible]
III	3		[illegible]	350	86	[illegible]
IV	4		[illegible]	351	87	[illegible]
196	5		[illegible]	352	88	78
II	[illegible]		[illegible]	353	89	79
III	[illegible]		[illegible]	354	90	80
IV	[illegible]		[illegible]	355	91	81
197			[illegible]	356	92	82
II			[illegible]	357	93	83
III			[illegible]	358	94	84
IV			[illegible]	359	95	85
			[illegible]	360	96	86
			[illegible]	361	97	87
			[illegible]	362	98	88
			[illegible]	363	99	89
			[illegible]	364	100	90
			[illegible]	365	101	91
			[illegible]	366	102	92
			[illegible]	367	103	93
			[illegible]	368	104	94
			[illegible]	369	105	95
			[illegible]	370	106	96
			[illegible]	371	107	97
			[illegible]	372	108	98
			[illegible]	373	109	99
			[illegible]	374	110	100
			[illegible]	375	111	101
			[illegible]	376	112	102
			[illegible]	377	113	103
			[illegible]	378	114	104
			[illegible]	379	115	105
			[illegible]	380	116	106
			[illegible]	381	117	107
			[illegible]	382	118	108

[illegible] du cycle de 19 ans, et de

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7
38	*19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18
39	1	*17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29
40	*2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
41	3	*19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22
42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3
43	*5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25	14
44	6	*3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A	5	6
46	*8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	25	17
47	9	*6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20
50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1
51	*13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12
52	14	*11	5	33	4	4	C	12	A	A	18	23
53	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	4
54	*16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	15
55	17	*14	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26
56	18	15	5	19	8	2	E	29	M	M	30	7
57	*19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
58	1	*17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
59	*2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
60	3	*19	6	34	12	7	G	13	A	A	15	22
61	4	1	2	23	13	2	FE	2	A	A	6	3
62	*5	2	5	12	14	3	D	22	M	M	29	14
63	6	*3	3	31	15	4	C	10	A	A	11	25
64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3	6
65	*8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
66	9	*6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
67	10	7	3	17	19	2	E	27	M	M	30	9
68	*11	*8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
69	12	9	4	25	21	5	CB	4	A	A	10	1
70	*13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	12
71	14	*11	5	33	23	7	G	12	A	A	15	23

lle du *cycle lunaire*, *désigne* les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ère julienne.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine d'Antioche.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioché.	Ère d'Espagne.
III	71	116	5573	5563	5579	383	119	109
IV	72	117	5574	5564	5580	384	120	110
213	73	118	5575	5565	5581	385	121	111
II	74	119	5576	5566	5582	386	122	112
III	75	120	5577	5567	5583	387	123	113
IV	76	121	5578	5568	5584	388	124	114
214	77	122	5579	5569	5585	389	125	115
II	78	123	5580	5570	5586	390	126	116
III	79	124	5581	5571	5587	391	127	117
IV	80	125	5582	5572	5588	392	128	118
215	81	126	5583	5573	5589	393	129	119
II	82	127	5584	5574	5590	394	130	120
III	83	128	5585	5575	5591	395	131	121
IV	84	129	5586	5576	5592	396	132	122
216	85	130	5587	5577	5593	397	133	123
II	86	131	5588	5578	5594	398	134	124
III	87	132	5589	5579	5595	399	135	125
IV	88	133	5590	5580	5596	400	136	126
217	89	134	5591	5581	5597	401	137	127
II	90	135	5592	5582	5598	402	138	128
III	91	136	5593	5583	5599	403	139	129
IV	92	137	5594	5584	5600	404	140	130
218	93	138	5595	5585	5601	405	141	131
II	94	139	5596	5586	5602	406	142	132
III	95	140	5597	5587	5603	407	143	133
IV	96	141	5598	5588	5604	408	144	134
219	97	142	5599	5589	5605	409	145	135
II	98	143	5600	5590	5606	410	146	136
III	99	144	5601	5591	5607	411	147	137
IV	100	145	5602	5592	5608	412	148	138
220	101	146	5603	5593	5609	413	149	139
II	102	147	5604	5594	5610	414	150	140
III	103	148	5605	5595	5611	415	151	141
IV	104	149	5606	5596	5612	416	152	142
221	105	150	5607	5597	5613	417	153	143

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et de

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4
73	*16	13	4	11	25	3	ED	21	M	M	22	15
74	17	*14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
75	18	15	5	19	27	5	B	29	M	A	3	7
76	*19	16	3	38	28	6	A	17	A	A	23	18
77	1	*17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
78	*2	18	1	15	2	2	E	25	M	M	30	11
79	3	*19	6	34	3	3	D	13	A	A	19	22
80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A	4	3
81	*5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
82	6	*3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
84	*8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
85	9	*6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A	3	9
87	*11	*8	1	36	11	6	A	15	A	A	16	20
88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A	8	1
89	*13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M	30	12
90	14	*11	5	33	14	3	D	12	A	A	19	23
91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	A	4	4
92	*16	13	4	11	16	5	B	21	M	M	27	15
93	17	*14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
95	*19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
96	1	*17	5	26	20	3	D	5	A	A	12	29
97	*2	18	1	15	21	5	CB	25	M	M	27	11
98	3	*19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A	8	3
100	*5	2	5	12	24	1	F	22	M	M	24	14
101	6	*3	3	31	25	3	ED	10	A	A	12	25
102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6
103	*8	5	4	39	27	5	B	18	A	A	24	17
104	9	*6	7	28	28	6	A	7	A	A	9	28
105	10	7	3	17	1	1	GF	27	M	M	31	9
106	*11	*8	1	36	2	2	E	15	A	A	20	20

elle de cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ère julienne.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine d'Antioche.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.
II	106	151	5608	5598	5614	418	154	144
III	107	152	5609	5599	5615	419	155	145
IV	108	153	5610	5600	5616	420	156	146
222	109	154	5611	5601	5617	421	157	147
II	110	155	5612	5602	5618	422	158	148
III	111	156	5613	5603	5619	423	159	149
IV	112	157	5614	5604	5620	424	160	150
223	113	158	5615	5605	5621	425	161	151
II	114	159	5616	5606	5622	426	162	152
III	115	160	5617	5607	5623	427	163	153
IV	116	161	5618	5608	5624	428	164	154
224	117	162	5619	5609	5625	429	165	155
II	118	163	5620	5610	5626	430	166	156
III	119	164	5621	5611	5627	431	167	157
IV	120	165	5622	5612	5628	432	168	158
225	121	166	5623	5613	5629	433	169	159
II	122	167	5624	5614	5630	434	170	160
III	123	168	5625	5615	5631	435	171	161
IV	124	169	5626	5616	5632	436	172	162
226	125	170	5627	5617	5633	437	173	163
II	126	171	5628	5618	5634	438	174	164
III	127	172	5629	5619	5635	439	175	165
IV	128	173	5630	5620	5636	440	176	166
227	129	174	5631	5621	5637	441	177	167
II	130	175	5632	5622	5638	442	178	168
III	131	176	5633	5623	5639	443	179	169
IV	132	177	5634	5624	5640	444	180	170
228	133	178	5635	5625	5641	445	181	171
II	134	179	5636	5626	5642	446	182	172
III	135	180	5637	5627	5643	447	183	173
IV	136	181	5638	5628	5644	448	184	174
229	137	182	5639	5629	5645	449	185	175
II	138	183	5640	5630	5646	450	186	176
III	139	184	5641	5631	5647	451	187	177
IV	140	185	5642	5632	5648	452	188	178

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et d

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
107	12	9	4	25	3	3	D	4	A	A	5	1
108	*13	10	7	14	4	4	C	24	M	M	28	12
109	14	*11	5	33	5	6	BA	12	A	A	16	23
110	15	12	1	22	6	7	G	1	A	A	8	4
111	*16	13	4	11	7	1	F	21	M	M	24	15
112	17	*14	2	30	8	2	E	9	A	A	13	26
113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A	4	7
114	*19	16	3	38	10	5	B	17	A	A	24	18
115	1	*17	5	26	11	6	A	5	A	A	9	29
116	*2	18	1	15	12	7	G	25	M	A	1	11
117	3	*19	6	34	13	2	FE	13	A	A	20	22
118	4	1	2	23	14	3	D	2	A	A	5	3
119	*5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14
120	6	*3	3	31	16	5	B	10	A	A	17	25
121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
122	*8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	21	17
123	9	*6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
125	*11	*8	1	36	21	5	CB	15	A	A	17	20
126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	9	1
127	*13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
128	14	*11	5	33	24	1	F	12	A	A	14	23
129	15	12	1	22	25	3	ED	1	A	A	5	4
130	*16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
131	17	*14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7
133	*19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
134	1	*17	5	26	2	2	E	5	A	A	6	29
135	*2	18	1	15	3	3	D	25	M	M	29	11
136	3	*19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	A	9	3
138	*5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
139	6	*3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
141	*8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17

elle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.				Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.
			3633	5649	453	189	179
			3634	5650	454	190	180
			3635	5651	455	191	181
			3636	5652	456	192	182
			3637	5653	457	193	183
			3638	5654	458	194	184
			3639	5655	459	195	185
			3640	5656	460	196	186
			3641	5657	461	197	187
			3642	5658	462	198	188
			3643	5659	463	199	189
			3644	5660	464	200	190
			3645	5661	465	201	191
			3646	5662	466	202	192
			3647	5663	467	203	193
		201	5648	5664	468	204	194
		202	5649	5665	469	205	195
		203	5650	5666	470	206	196
		204	5651	5667	471	207	197
		205	5652	5668	472	208	198
	161	206	5653	5669	473	209	199
	162	207	5654	5670	474	210	200
	163	208	5655	5671	475	211	201
	164	209	5656	5672	476	212	202
	165	210	5657	5673	477	213	203
II	166	211	5658	5674	478	214	204
III	167	212	5659	5675	479	215	205
IV	168	213	5660	5676	480	216	206
	169	214	5661	5677	481	217	207
II	170	215	5662	5678	482	218	208
III	171	216	5663	5679	483	219	209
IV	172	217	5664	5680	484	220	210
	173	218	5665	5681	485	221	211
II	174	219	5666	5682	486	222	212
III	175	220	5667	5683	487	223	213

toile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et d

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefsdesfêtesmob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
142	9	*6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
144	*11	*8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
146	*13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
147	14	*11	5	33	15	4	C	12	A	A	18	23
148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
149	*16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	25	15
150	17	*14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	M	30	7
152	*19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	19	18
153	1	*17	5	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
154	*2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11
155	3	*19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
156	4	1	2	23	24	1	F	2	A	A	7	3
157	*5	2	5	12	25	3	ED	22	M	M	29	14
158	6	*3	3	31	26	4	C	10	A	A	11	25
159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A	3	6
160	*8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	23	17
161	9	*6	7	28	1	1	GF	7	A	A	14	28
162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9
163	*11	*8	1	36	3	3	D	15	A	A	19	20
164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
165	*13	10	7	14	5	6	BA	24	M	M	26	12
166	14	*11	5	33	6	7	G	12	A	A	15	23
167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	A	7	4
168	*16	13	4	11	8	2	E	21	M	M	23	15
169	17	*14	2	30	9	4	DC	9	A	A	11	26
170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A	3	7
171	*19	16	3	38	11	6	A	17	A	A	23	18
172	1	*17	5	26	12	7	G	5	A	A	8	29
173	*2	18	1	15	13	2	FE	25	M	M	30	11
174	3	*19	6	34	14	3	D	13	A	A	19	22
175	4	1	2	23	15	4	C	2	A	A	4	3
176	*5	2	5	12	16	5	B	22	M	M	27	14

lle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Ère mondaine de Constantinople	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5684	488	224*	214
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5669	5685	489	225	215
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5670	5686	490	226	216
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5671	5687	491	227	217
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5672	5688	492	228	218
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5673	5689	493	229	219
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5674	5690	494	230	220
[illegible]	[illegible]	228	5685	5675	5691	495	231	221
[illegible]	[illegible]	229	5686	5676	5692	496	232	222
[illegible]	[illegible]	230	5687	5677	5693	497	233	223
[illegible]	186	231	5688	5678	5694	498	234	224
[illegible]	187	232	5689	5679	5695	499	235	225
IV	188	233	5690	5680	5696	500	236	226
[illegible]	189	234	5691	5681	5697	501	237	227
II	190	235	5692	5682	5698	502	238	228
III	191	236	5693	5683	5699	503	239	229
IV	192	237	5694	5684	5700	504	240	230
243	193	238	5695	5685	5701	505	241	231
II	194	239	5696	5686	5702	506	242	232
III	195	240	5697	5687	5703	507	243	233
IV	196	241	5698	5688	5704	508	244	234
244	197	242	5699	5689	5705	509	245	235
II	198	243	5700	5690	5706	510	246	236
III	199	244	5701	5691	5707	511	247	237
IV	200	245	5702	5692	5708	512	248	238
245	201	246	5703	5693	5709	513	249	239
II	202	247	5704	5694	5710	514	250	240
III	203	248	5705	5695	5711	515	251	241
IV	204	249	5706	5696	5712	516	252	242
246	205	250	5707	5697	5713	517	253	243
II	206	251	5708	5698	5714	518	254	244
III	207	252	5709	5699	5715	519	255	245
IV	208	253	5710	5700	5716	520	256	246
	209	254	5711	5701	5717	521	257	247
	210	255	5712	5702	5718	522	258	248

au astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et da

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
177	6	*3	3	31	17	7	AG	10	A	A	15	25
178	7	4	6	20	18	1	F	30	M	M	31	6
179	*8	5	4	39	19	2	E	18	A	A	20	17
180	9	*6	7	28	20	3	D	7	A	A	12	28
181	10	7	3	17	21	5	CB	27	M	A	3	9
182	*11	*8	1	36	22	6	A	15	A	A	16	20
183	12	9	4	25	23	7	G	4	A	A	8	1
184	*13	10	7	14	24	1	F	24	M	M	31	12
185	14	*11	5	33	25	3	ED	12	A	A	19	23
186	15	12	1	22	26	4	C	1	A	A	4	4
187	*16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	15
188	17	*14	2	30	28	6	A	9	A	A	16	26
189	18	15	5	19	1	1	GF	29	M	M	31	7
190	*19	16	3	38	2	2	E	17	A	A	20	18
191	1	*17	5	26	3	3	D	5	A	A	12	29
192	*2	18	1	15	4	4	C	25	M	M	28	11
193	3	*19	6	34	5	6	BA	13	A	A	16	22
194	4	1	2	23	6	7	G	2	A	A	8	3
195	*5	2	5	12	7	1	F	22	M	M	24	14
196	6	*3	3	31	8	2	E	10	A	A	13	25
197	7	4	6	20	9	4	DC	30	M	A	4	6
198	*8	5	4	39	10	5	B	18	A	A	24	17
199	9	*6	7	28	11	6	A	7	A	A	9	28
200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	1	9
201	*11	*8	1	36	13	2	FE	15	A	A	20	20
202	12	9	4	25	14	3	D	4	A	A	5	1
203	*13	10	7	14	15	4	C	24	M	M	28	12
204	14	*11	5	33	16	5	B	12	A	A	17	23
205	15	12	1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
206	*16	13	4	11	18	1	F	21	M	M	24	15
207	17	*14	2	30	19	2	E	9	A	A	15	26
208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	7
209	*19	16	3	38	21	5	CB	17	A	A	24	18
210	1	*17	5	26	22	6	A	5	A	A	9	29
211	*2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11

elle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ère julienne.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine d'Antioche.	Ère mondaine, de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.
III	211	256	5713	5703	5719	523	259	249
IV	212	257	5714	5704	5720	524	260	250
248	213	258	5715	5705	5721	525	261	251
II	214	259	5716	5706	5722	526	262	252
III	215	260	5717	5707	5723	527	263	253
IV	216	261	5718	5708	5724	528	264	254
249	217	262	5719	5709	5725	529	265	255
II	218	263	5720	5710	5726	530	266	256
III	219	264	5721	5711	5727	531	267	257
IV	220	265	5722	5712	5728	532	268	258
250	221	266	5723	5713	5729	533	269	259
II	222	267	5724	5714	5730	534	270	260
III	223	268	5725	5715	5731	535	271	261
IV	224	269	5726	5716	5732	536	272	262
251	225	270	5727	5717	5733	537	273	263
II	226	271	5728	5718	5734	538	274	264
III	227	272	5729	5719	5735	539	275	265
IV	228	273	5730	5720	5736	540	276	266
252	229	274	5731	5721	5737	541	277	267
II	230	275	5732	5722	5738	542	278	268
III	231	276	5733	5723	5739	543	279	269
IV	232	277	5734	5724	5740	544	280	270
253	233	278	5735	5725	5741	545	281	271
II	234	279	5736	5726	5742	546	282	272
III	235	280	5737	5727	5743	547	283	273
IV	236	281	5738	5728	5744	548	284	274
254	237	282	5739	5729	5745	549	285	275
II	238	283	5740	5730	5746	550	286	276
III	239	284	5741	5731	5747	551	287	277
IV	240	285	5742	5732	5748	552	288	278

L'an de J. C. 211, ceux qui ne se conformèrent pas au calcul des Egyptiens, firent Pâques le 21 avril.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
212	3	*19	6	34	24	1	F	13	A	A	14	22
213	4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A	5	3
214	*5	2	5	12	26	4	C	22	M	M	28	14
215	6	*3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
216	7	4	6	20	28	6	A	30	M	A	2	6
217	*8	5	4	39	1	1	GF	18	A	A	21	17
218	9	*6	7	28	2	2	E	7	A	A	13	28
219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
220	*11	*8	1	36	4	4	C	15	A	A	18	20
221	12	9	4	25	5	6	BA	4	A	A	9	1
222	*13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12
223	14	*11	5	33	7	1	F	12	A	A	14	23
224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
225	*16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M	28	15
226	17	*14	2	30	10	5	B	9	A	A	10	26
227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
228	*19	16	3	38	12	7	G	17	A	A	22	18
229	1	*17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29
230	*2	18	1	15	14	3	D	25	M	M	29	11
231	3	*19	6	34	15	4	C	13	A	A	18	22
232	4	1	2	23	16	5	B	2	A	A	3	3
233	*5	2	5	12	17	7	AG	22	M	M	25	14
234	6	*3	3	31	18	1	F	10	A	A	14	25
235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6	6
236	*8	5	4	39	20	3	D	18	A	A	19	17
237	9	*6	7	28	21	5	CB	7	A	A	10	28
238	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A	2	9
239	*11	*8	1	36	23	7	G	15	A	A	22	20
240	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A	7	1
241	*13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M	29	12

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et dans celle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
242	14	*11	5	33	26	4	C	12	A	A	18	23
243	15	12	1	22	27	5	B	1	A	A	3	4
244	*16	13	4	11	28	6	A	21	M	M	26	15
245	17	*14	2	30	1	1	GF	9	A	A	14	26
246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	M	30	7
247	*19	16	3	38	3	3	D	17	A	A	19	18
248	1	*17	5	26	4	4	C	5	A	A	11	29
249	*2	18	1	15	5	6	BA	25	M	M	26	11
250	3	*19	6	34	6	7	G	13	A	A	15	22
251	4	1	2	23	7	1	F	2	A	A	7	3
252	*5	2	5	12	8	2	E	22	M	M	23	14
253	6	*3	3	31	9	4	DC	10	A	A	11	25
254	7	4	6	20	10	5	B	30	M	A	3	6
255	*8	5	4	39	11	6	A	18	A	A	23	17
256	9	*6	7	28	12	7	G	7	A	A	8	28
257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	30	9
258	*11	*8	1	36	14	3	D	15	A	A	19	20
259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1
260	*13	10	7	14	16	5	B	24	M	M	27	12
261	14	*11	5	33	17	7	AG	12	A	A	15	23
262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A	7	4
263	*16	13	4	11	19	2	E	21	M	M	23	15
264	17	*14	2	30	20	3	D	9	A	A	12	26
265	18	15	5	19	21	5	CB	29	M	A	3	7
266	*19	16	3	38	22	6	A	17	A	A	23	18
267	1	*17	5	26	23	7	G	5	A	A	8	29
268	*2	18	1	15	24	1	F	25	M	M	31	11
269	3	*19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22
270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	3
271	*5	2	5	12	27	5	B	22	M	M	27	14

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, et dans celle du cycle lunaire, désigne les années embolismiques ou intercalaires.

Olympiades.	Ans de J. C.	Ère julienne.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine d'Antioche.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des martyrs.
III	271	316	5773	5763	5779	583	319	309	
IV	272	317	5774	5764	5780	584	320	310	
263	273	318	5775	5765	5681	585	321	311	
II	274	319	5776	5766	5782	586	322	312	
III	275	320	5777	5767	5783	587	323	313	
IV	276	321	5778	5768	5784	588	324	314	
264	277	322	5779	5769	5785	589	325	315	
II	278	323	5780	5770	5786	590	326	316	
III	279	324	5781	5771	5787	591	327	317	
IV	280	325	5782	5772	5788	592	328	318	
265	281	326	5783	5773	5789	593	329	319	
II	282	327	5784	5774	5790	594	330	320	
III	283	328	5785	5775	5791	595	331	321	
IV	284	329	5786	5776	5792	596	332	322	
266	285	330	(*)	5777	5793	597	333	323	1
II	286	331		5778	5794	598	334	324	2
III	287	332		5779	5795	599	335	325	3*
IV	288	333		5780	5796	600	336	326	4
267	289	334		5781	5797	601	337	327	5
II	290	335		5782	5798	602	338	328	6
III	291	336		5783	5799	603	339	329	7*
IV	292	337		5784	5800	604	340	330	8
268	293	338		5785	5801	605	341	331	9
II	294	339		5786	5802	606	342	332	10
III	295	340		5787	5803	607	343	333	11*
IV	296	341		5788	5804	608	344	334	12
269	297	342		5789	5805	609	345	335	13
II	298	343		5790	5806	610	346	336	14
III	299	344		5791	5807	611	347	337	15*
IV	300	345		5792	5808	612	348	338	16

(*) Ici l'ère d'Alexandrie se confond avec celle d'Antioche, par le retranchement de dix années, fait sur la première, qui donnera désormais son nom à la seconde.

Quant à l'ère julienne, on la termine à l'an 345, sans doute, parce qu'au-delà de cette époque, on n'en trouve plus de traces dans les monuments publics.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
272	6	*3	3	31	28	6	A	10	A	A	16	25
273	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	M	31	6
274	*8	5	4	39	2	2	E	18	A	A	20	17
275	9	*6	7	28	3	3	D	7	A	A	12	28
276	10	7	3	17	4	4	C	27	M	M	28	9
277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15	A	A	16	20
278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1
279	*13	10	7	14	7	1	F	24	M	M	31	12
280	14	*11	5	33	8	2	E	12	A	A	13	23
281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A	4	4
282	*16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15
283	17	*14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A	1	7
285	*19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A	20	18
286	1	*17	5	26	14	3	D.	5	A	A	12	29
287	*2	18	1	15	15	4	C	25	M	M	28	11
288	3	*19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	22
289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A	8	3
290	*5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
291	6	*3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A	5	6
293	*8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	24	17
294	9	*6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	28
295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1	9
296	*11	*8	1	36	24	1	F	15	A	A	21	20
297	12	9	4	25	25	3	ED	4	A	A	5	1
298	*13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
299	14	*11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	23
300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
301	*16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M	24	15

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année égyptienne, et les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.
270	301		5793	5809	613	349	339	17
II	302		5794	5810	614	350	340	18
III	303		5795	5811	615	351	341	19*
IV	304		5796	5812	616	352	342	20
271	305		5797	5813	617	353	343	21
II	306		5798	5814	618	354	344	22
III	307		5799	5815	619	355	345	23*
IV	308		5800	5816	620	356	346	24
272	309		5801	5817	621	357	347	25
II	310		5802	5818	622	358	348	26
III	311		5803	5819	623	359	349	27*
IV	312		5804	5820	624	360	350	28
273	313	1	5805	5821	625	361	351	29
II	314	2	5806	5822	626	362	352	30
III	315	3	5807	5823	627	363	353	31*
IV	316	4	5808	5824	628	364	354	32
274	317	5	5809	5825	629	365	355	33
II	318	6	5810	5826	630	366	356	34
III	319	7	5811	5827	631	367	357	35*
IV	320	8	5812	5828	632	368	358	36
275	321	9	5813	5829	633	369	359	37
II	322	10	5814	5830	634	370	360	38
III	323	11	5815	5831	635	371	361	39*
IV	324	12	5816	5832	636	372	362	40
276	325	13	5817	5833	637	373	363	41
II	326	14	5818	5834	638	374	364	42
III	327	15	5819	5835	639	375	365	43*
IV	328	1	5820	5836	640	376	366	44
277	329	2	5821	5837	641	377	367	45
II	330	3	5822	5838	642	378	368	46

L'an de J. C. 306, Pâques fut célébré le 14 avril en Egypte et dans l'Orient, et le 21 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 326, ceux qui suivaient le calcul égyptien, firent *Pâques le 3 avril*; les autres, le 10 du même mois.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	*Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
302	17	*14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
303	18	15	5	19	3	3	D	29	M	A	5	7
304	*19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18	18
305	1	*17	5	26	5	6	BA	5	A	A	9	29
306	*2	18	1	15	6	7	G	25	M	A	1	11
307	3	*19	6	34	7	1	F	13	A	A	14	22
308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
309	*5	2	5	12	9	4	DC	22	M	M	28	14
310	6	*3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
312	*8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17
313	9	*6	7	28	13	2	FE	7	A	A	13	28
314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29	9
315	*11	*8	1	36	15	4	C	15	A	A	18	20
316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
317	*13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M	2[illegible]	12
318	14	*11	5	33	18	1	F	12	A	A	14	23
319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6	4
320	*16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	22	15
321	17	*14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10	26
322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2	7
323	*19	16	3	38	23	7	G	17	A	A	22	18
324	1	*17	5	26	24	1	F	5	A	A	7	29
325	*2	18	1	15	25	3	ED	25	M	M	29	11
326	3	*19	6	34	26	4	C	13	A	A	18	22
327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
328	*5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	26	14
329	6	*3	3	31	1	1	GF	10	A	A	14	25
330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6	6
331	*8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	19	17

* L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année égyptienne, et les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Olympiades.	Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.
III	331	4	5823	5839	643	379	369	47*
IV	332	5	5824	5840	644	380	370	48
278	333	6	5825	5841	645	381	371	49
II	334	7	5826	5842	646	382	372	50
III	335	8	5827	5843	647	383	373	51*
IV	336	9	5828	5844	648	384	374	52
279	337	10	5829	5845	649	385	375	53
II	338	11	5830	5846	650	386	376	54
III	339	12	5831	5847	651	387	377	55*
IV	340	13	5832	5848	652	388	378	56
280	341	14	5833	5849	653	389	379	57
II	342	15	5834	5850	654	390	380	58
III	343	1	5835	5851	655	391	381	59*
IV	344	2	5836	5852	656	392	382	60
281	345	3	5837	5853	657	393	383	61
II	346	4	5838	5854	658	394	384	62
III	347	5	5839	5855	659	395	385	63*
IV	348	6	5840	5856	660	396	386	64
282	349	7	5841	5857	661	397	387	65
II	350	8	5842	5858	662	398	388	66
III	351	9	5843	5859	663	399	389	67*
IV	352	10	5844	5860	664	400	390	68
283	353	11	5845	5861	665	401	391	69
II	354	12	5846	5862	666	402	392	70
III	355	13	5847	5863	667	403	393	71*
IV	356	14	5848	5864	668	404	394	72
284	357	15	5849	5865	669	405	395	73
II	358	1	5850	5866	670	406	396	74
III	359	2	5851	5867	671	407	397	75*
IV	360	3	5852	5868	672	408	398	76

L'an de J. C. 346, Pâques fut célébré le 23 mars en Égypte et en Orient, et le 30 du même mois en Occident.

L'an de J. C. 349, en quelques endroits de l'Occident, on fit *Pâques le 26 mars.*

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
332	9	*6	7	28	4	4	C	7	A	A	11	28
333	10	7	3	17	5	6	BA	27	M	A	2	9
334	*11	*8	1	36	6	7	G	15	A	A	22	20
335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	1
336	*13	10	7	14	8	2	E	24	M	M	30	12
337	14	*11	5	33	9	4	DC	12	A	A	18	23
338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A	3	4
339	*16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26	15
340	17	*14	2	30	12	7	G	9	A	A	15	26
341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M	30	7
342	*19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19	18
343	1	*17	5	26	15	4	C	5	A	A	11	29
344	*2	18	1	15	16	5	B	25	M	M	27	11
345	3	*19	6	34	17	7	AG	13	A	A	15	22
346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7	3
347	*5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	23	14
348	6	*3	3	31	20	3	D	10	A	A	12	25
349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A	3	6
350	*8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	23	17
351	9	*6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28
352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M	31	9
353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15	A	A	19	20
354	12	9	4	25	26	4	C	4	A	A	11	1
355	*13	10	7	14	27	5	B	24	M	M	27	12
356	14	*11	5	33	28	6	A	12	A	A	16	23
357	15	12	1	22	1	1	GF	1	A	A	7	4
358	*16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	23	15
359	17	*14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
361	*19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A	23	18

L'an de J. C. 360, quelques occidentaux firent Pâques le 26 mars.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes de l'année égyptienne, et les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

				Fête mobile de Cette [illegible]	Fête des Sebastiades ou des Grecs	Fête d'Antioche	Fête d'Espagne	Fête des Martyrs
		5	5853	5869	675	+19	[illegible]	[illegible]
		6	5854	58[illegible]	67[illegible]	+19	+20	78
		6	5855	58[illegible]1	677	+21	+21	79*
		7	5856	58[illegible]2	678	+22	+22	80
		8	5857	58[illegible]3	67[illegible]	+23	+23	81
	366	9	5858	58[illegible]4	679	+24	+24	82
	367	10	5859	58[illegible]5	679	+25	+25	83*
	368	11	5860	58[illegible]6	680	+26	+26	84
	369	12	5861	58[illegible]7	681	+27	+27	85
I	370	13	5862	58[illegible]8	682	+28	+28	86
III	371	14	5863	58[illegible]9	683	+29	+29	87*
IV	372	15	5864	5880	684	+20	+20	88
88	373	1	5865	5881	685	+21	+21	89
II	374	2	5866	5882	686	+22	+22	90
III	375	3	5867	5883	687	+23	+23	91*
IV	376	4	5868	5884	688	+24	+24	92
89	377	5	5869	5885	689	+25	+25	93
II	378	6	5870	5886	690	+26	+26	94
III	379	7	5871	5887	691	+27	+27	95*
IV	380	8	5872	5888	692	+28	+28	96
290	381	9	5873	5889	693	+29	+29	97
II	382	10	5874	5890	694	+30	+30	98
III	383	11	5875	5891	695	+31	+31	99*
IV	384	12	5876	5892	696	+32	+32	100
291	385	13	5877	5893	697	+33	+33	101
II	386	14	5878	5894	698	+34	+34	102
III	387	15	5879	5895	699	+35	+35	103*
IV	388	1	5880	5896	700	+36	+36	104
292	389	2	5881	5897	701	+37	+37	105
II	390	3	5882	5898	702	+38	+38	106

[illegible] 388 [illegible] Occident [illegible] célébra [illegible] 13 ans.

[illegible] 389 [illegible] 15 avril [illegible] le jour de [illegible] le jour [illegible] Espagne [illegible] la fête de Noël.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
362	1	*17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
363	*2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
364	3	*19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	3
366	*5	2	5	12	10	5	B	22	M	M	27	14
367	6	*3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	25
368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
369	*8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17
370	9	*6	7	28	14	3	D	7	A	A	12	28
371	10	7	3	17	15	4	C	27	M	M	28	9
372	*11	*8	1	36	16	5	B	15	A	A	17	20
373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
374	*13	10	7	14	18	1	F	24	M	M	31	12
375	14	*11	5	33	19	2	E	12	A	A	13	23
376	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A	5	4
377	*16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27	15
378	17	*14	2	30	22	6	A	9	A	A	16	26
379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1	7
380	*19	16	3	38	24	1	F	17	A	A	21	18
381	1	*17	5	26	25	3	ED	5	A	A	12	29
382	*2	18	1	15	26	4	C	25	M	M	28	11
383	3	*19	6	34	27	5	B	13	A	A	17	22
384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9	3
385	*5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
386	6	*3	3	31	2	2	E	10	A	A	13	25
387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A	5	6
388	*8	5	4	39	4	4	C	18	A	A	25	17
389	9	*6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	28
390	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
391	*11	*8	1	36	7	1	F	15	A	A	21	20

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les les années surabondantes de l'année égyptienne, et les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

	Ère de Constantinople	Ère des Arabes ou des Grecs	Ère de Dioclétien	Ère de Nabonassar	Ère des Martyrs
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]*
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]*
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]*
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]*
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	—	[illegible]	[illegible]*
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*
[illegible]	[illegible]	723	[illegible]	[illegible]	[illegible]*
[illegible]	[illegible]	724	[illegible]	[illegible]	128
[illegible]	[illegible]	725	451	451	129
[illegible]	[illegible]	726	452	452	130
[illegible]	[illegible]	727	453	453	131*
[illegible]	[illegible]	728	454	454	132
[illegible]	[illegible]	729	455	455	133
[illegible]	[illegible]	730	456	456	134
[illegible]	[illegible]	731	457	457	135*
[illegible]	[illegible]	732	458	458	136

[illegible] Pâques se célébra chez les Orientaux le 5 avril; mais chez [illegible]

[illegible] Pâques se fit en Occident le 21 avril; mais le 14 du même [illegible] en Orient.

[illegible] Pâques se célébra le 22 avril, dans le plus grand nombre [illegible] quelques Latins, le 25 mars.

[illegible] les Occidentaux, par ordre du pape Innocent, célébrèrent

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Reguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
392	12	9	4	25	8	2	E	4	A	A	6	1
393	*13	10	7	14	9	4	DC	24	M	M	28	12
394	14	*11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	23
395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
396	*16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
397	17	*14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
399	*19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	18	18
400	1	*17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
401	*2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
402	3	*19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
404	*5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14
405	6	*3	3	31	21	5	CB	10	A	A	17	25
406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
407	*8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
408	9	*6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
409	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	29	9
410	*11	*8	1	36	26	4	C	15	A	A	18	20
411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
412	*13	10	7	14	28	6	A	24	M	M	26	12
413	14	*11	5	33	1	1	GF	12	A	A	14	23
414	15	12	1	22	2	2	E	1	A	A	6	4
415	*16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	22	15
416	17	*14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26
417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M	A	2	7
418	*19	16	3	38	6	7	G	17	A	A	22	18
419	1	*17	5	26	7	1	F	5	A	A	7	29
420	*2	18	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
421	3	*19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	22

Pâques le 22 mars ; mais saint Cyrille fit différer cette fête, en Egypte, jusqu'au 29 du même mois.

L'an de J. C. 417, Pâques se fit le 25 mars, parmi quelques Occidentaux.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, et les années embolismiques dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indiction.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.
421	4	5913	5929	733	469	459	137
422	5	5914	5930	734	470	460	138
423	6	5915	5931	735	471	461	139*
424	7	5916	5932	736	472	462	140
425	8	5917	5933	737	473	463	141
426	9	5918	5934	738	474	464	142
427	10	5919	5935	739	475	465	143*
428	11	5920	5936	740	476	466	144
429	12	5921	5937	741	477	467	145
430	13	5922	5938	742	478	468	146
431	14	5923	5939	743	479	469	147*
432	15	5924	5940	744	480	470	148
433	1	5925	5941	745	481	471	149
434	2	5926	5942	746	482	472	150
435	3	5927	5943	747	483	473	151*
436	4	5928	5944	748	484	474	152
437	5	5929	5945	749	485	475	153
438	6	5930	5946	750	486	476	154
439	7	5931	5947	751	487	477	155*
440	8	5932	5948	752	488	478	156
441	9	5933	5949	753	489	479	157
442	10	5934	5950	754	490	480	158
443	11	5935	5951	755	491	481	159*
444	12	5936	5952	756	492	482	160
445	13	5937	5953	757	493	483	161
446	14	5938	5954	758	494	484	162
447	15	5939	5955	759	495	485	163*
448	1	5940	5956	760	496	486	164
449	2	5941	5957	761	497	487	165
450	3	5942	5958	762	498	488	166

L'an de J. C. 421, les Egyptiens célébrerent Pâques le 3 avril; les autres, le 10 du même mois.

L'an de J. C. 424, l'église d'Afrique célébra Pâques le 23 mars; et les autres églises, le 6 avril.

L'an de J. C. 425, on fit Pâques le 22 mars chez quelques Occidentaux.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	3	3
423	*5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
424	6	*3	3	31	12	7	G	10	A	A	15	25
425	7	4	6	20	13	2	FE	30	M	A	6	6
426	*8	5	4	39	14	3	D	18	A	A	19	17
427	9	*6	7	28	15	4	C	7	A	A	11	28
428	10	7	3	17	16	5	B	27	M	A	3	9
429	*11	*8	1	36	17	7	AG	15	A	A	22	20
430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A	7	1
431	*13	10	7	14	19	2	E	24	M	M	30	12
432	14	*11	5	33	20	3	D	12	A	A	19	23
433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	3	4
434	*16	13	4	11	22	6	A	21	M	M	26	15
435	17	*14	2	30	23	7	G	9	A	A	15	26
436	18	15	5	19	24	1	F	29	M	M	31	7
437	*19	16	3	38	25	3	ED	17	A	A	19	18
438	1	*17	5	26	26	4	C	5	A	A	11	29
439	*2	18	1	15	27	5	B	25	M	M	27	11
440	3	*19	6	34	28	6	A	13	A	A	16	22
441	4	1	2	23	1	1	GF	2	A	A	7	3
442	*5	2	5	12	2	2	E	22	M	M	23	14
443	6	*3	3	31	3	3	D	10	A	A	12	25
444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A	4	6
445	*8	5	4	39	5	6	BA	18	A	A	23	17
446	9	*6	7	28	6	7	G	7	A	A	8	28
447	10	7	3	17	7	1	F	27	M	M	31	9
448	*11	*8	1	36	8	2	E	15	A	A	20	20
449	12	9	4	25	9	4	DC	4	A	A	11	1
450	*13	10	7	14	10	5	B	24	M	M	27	12
451	14	*11	5	33	11	6	A	12	A	A	16	23

L'an de J. C. 441, les Occidentaux firent Pâques le 23 mars, et les Orientaux, ainsi que les Alexandrins, le 30 du même mois.

L'an de J. C. 444, quelques Latins firent Pâques le 26 mars.

L'étoile *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, et les années embolismiques dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.
451	4	5943	5959	763	499	489	167*
452	5	5944	5960	764	500	490	168
453	6	5945	5961	765	501	491	169
454	7	5946	5962	766	502	492	170
455	8	5947	5963	767	503	493	171*
456	9	5948	5964	768	504	494	172
457	10	5949	5965	769	505	495	173
458	11	5950	5966	770	506	496	174
459	12	5951	5967	771	507	497	175*
460	13	5952	5968	772	508	498	176
461	14	5953	5969	773	509	499	177
462	15	5954	5970	774	510	500	178
463	1	5955	5971	775	511	501	179*
464	2	5956	5972	776	512	502	180
465	3	5957	5973	777	513	503	181
466	4	5958	5974	778	514	504	182
467	5	5959	5975	779	515	505	183*
468	6	5960	5976	780	516	506	184
469	7	5961	5977	781	517	507	185
470	8	5962	5978	782	518	508	186
471	9	5963	5979	783	519	509	187*
472	10	5964	5980	784	520	510	188
473	11	5965	5981	785	521	511	189
474	12	5966	5982	786	522	512	190
475	13	5967	5983	787	523	513	191*
476	14	5968	5984	788	524	514	192
477	15	5969	5985	789	525	515	193
478	1	5970	5986	790	526	516	194
479	2	5971	5987	791	527	517	195*
480	3	5972	5988	792	528	518	196

L'an de J. C. 455, on célébra Pâques le 24 avril parmi les Orientaux, les Egyptiens et la plupart des Occidentaux; mais quelques-uns des derniers firent cette fête le 17 du même mois. Le pape saint Léon, qui avait d'abord été de leur avis, se rangea ensuite à celui des premiers

L'an de J. C. 475, en plusieurs lieux d'Occident, on fit Pâques le 13 avril.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
452	15	12	1	22	12	7	G	1	A	A	8	4
453	*16	13	4	11	13	2	FE	21	M	M	23	15
454	17	*14	2	30	14	3	D	9	A	A	12	26
455	18	15	5	19	15	4	C	29	M	A	4	7
456	*19	16	3	38	16	5	B	17	A	A	24	18
457	1	*17	5	26	17	7	AG	5	A	A	8	29
458	*2	18	1	15	18	1	F	25	M	M	31	11
459	3	*19	6	34	19	2	E	13	A	A	20	22
460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	5	3
461	*5	2	5	12	21	5	CB	22	M	M	27	14
462	6	*3	3	31	22	6	A	10	A	A	16	25
463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	1	6
464	*8	5	4	39	24	1	F	18	A	A	21	17
465	9	*6	7	28	25	3	ED	7	A	A	12	28
466	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9
467	*11	*8	1	36	27	5	B	15	A	A	17	20
468	12	9	4	25	28	6	A	4	A	A	9	1
469	*13	10	7	14	1	1	GF	24	M	M	31	12
470	14	*11	5	33	2	2	E	12	A	A	13	23
471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4
472	*16	13	4	11	4	4	C	21	M	M	28	15
473	17	*14	2	30	5	6	BA	9	A	A	16	26
474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A	1	7
475	*19	16	3	38	7	1	F	17	A	A	21	18
476	1	*17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
477	*2	18	1	15	9	4	DC	25	M	M	28	11
478	3	*19	6	34	10	5	B	13	A	A	17	22
479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	3
480	*5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
481	6	*3	3	31	13	2	FE	10	A	A	13	25

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, et de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

		Ère de [illegible] ou des [illegible]	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs
		853	589	579	257
		854	590	580	258
		855	591	581	259*
		856	592	582	260
		857	593	583	261
		858	594	584	262
		859	595	585	263*
		860	596	586	264
		861	597	587	265
		862	598	588	266
	6059	863	599	589	267*
	6060	864	600	590	268
	6061	865	601	591	269
	6062	866	602	592	270
	6063	867	603	593	271*
	6064	868	604	594	272
	6065	869	605	595	273
	6066	870	606	596	274
	6067	871	607	597	275*
	6068	872	608	598	276
	6069	873	609	599	277
	6070	874	610	600	278
	6071	875	611	601	279*
	6072	876	612	602	280
	6073	877	613	603	281
	6074	878	614	604	282
	6075	879	615	605	283*
1	6076	880	616	606	284
2	6077	881	617	607	285
3	6078	882	618	608	286

L'an de J. C. 550, les Occidentaux firent Pâques le 17 avril, et les Orientaux le 24 du même mois.

L'an de J. C. 570, les Alexandrins et les Orientaux célébrèrent Pâques le 6 avril, et les Latins le 13 du même mois.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire	Bégupliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
11	*11	*8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1
13	*13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M	27	12
14	14	*11	5	33	22	6	A	12	A	A	16	23
15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A	8	4
16	*16	13	4	11	24	1	F	21	M	M	24	15
17	17	*14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7
19	*19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18
20	1	*17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29
21	*2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	31	11
22	3	*19	6	34	2	2	E	13	A	A	20	22
23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3
24	*5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	28	14
25	6	*3	3	31	5	6	BA	10	A	A	16	25
26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	6
27	*8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17
28	9	*6	7	28	8	2	E	7	A	A	13	28
29	1	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	9
30	*11	*8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	2
31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1
32	*13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12
33	14	*11		33	13	2	FE	12	A	A	13	23
34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
35	*16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	28	15
36	17	*14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26
37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7
38	*19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18
39	1	*17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, et de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.
571	4	6063	6079	883	619	609	287*
572	5	6064	6080	884	620	610	288
573	6	6065	6081	885	621	611	289
574	7	6066	6082	886	622	612	290
575	8	6067	6083	887	623	613	291*
576	9	6068	6084	888	624	614	292
577	10	6069	6085	889	625	615	293
578	11	6070	6086	890	626	616	294
579	12	6071	6087	891	627	617	295*
580	13	6072	6088	892	628	618	296
581	14	6073	6089	893	629	619	297
582	15	6074	6090	894	630	620	298
583	1	6075	6091	895	631	621	299*
584	2	6076	6092	896	632	622	300
585	3	6077	6093	897	633	623	301
586	4	6078	6094	898	634	624	302
587	5	6079	6095	899	635	625	303*
588	6	6080	6096	900	636	626	304
589	7	6081	6097	901	637	627	305
590	8	6082	6098	902	638	628	306
591	9	6083	6099	903	639	629	307*
592	10	6084	6100	904	640	630	308
593	11	6085	6101	905	641	631	309
594	12	6086	6102	906	642	632	310
595	13	6087	6103	907	643	633	311*
596	14	6088	6104	908	644	634	312
597	15	6089	6105	909	645	635	313
598	1	6090	6106	910	646	636	314
599	2	6091	6107	911	647	637	315*
600	3	6092	6108	912	648	638	316

L'an de J. C. 577, le 25 avril fut le jour de Pâques pour Rome, les Orientaux et les Egyptiens ; mais les Gaules, pour la plus grande partie, célébrèrent cette fête le 18 du même mois, et les Espagnols le 21 mars.

L'an de J. C. 590, les Orientaux firent Pâques le 26 mars, et quelques Occidentaux le 2 avril. Il y eut à ce sujet une grande contestation

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
40	*2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
41	3	*19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22
42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3
43	*5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25	14
44	6	*3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A	5	6
46	*8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	25	17
47	9	*6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20
50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1
51	*13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12
52	14	*11	5	33	4	4	C	12	A	A	18	23
53	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	4
54	*16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	15
55	17	*14	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26
56	18	15	5	19	8	2	E	29	M	M	30	7
57	*19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
58	1	*17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
59	*2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
60	3	*19	6	34	12	7	G	13	A	A	15	22
61	4	1	2	23	13	2	FE	2	A	A	6	3
62	*5	2	5	12	14	3	D	22	M	M	29	14
63	6	*3	3	31	15	4	C	10	A	A	11	25
64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3	6
65	*8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
66	9	*6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
67	10	7	3	17	19	2	E	27	M	M	30	9
68	*11	*8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
69	12	9	4	25	21	5	CB	4	A	A	10	1

entre les Gaulois et les Espagnols. (Voyez PAGI, *ad hunc annum.*)

L'an de J. C. 594, Pâques fut célébré le 11 avril en Orient, et le 18 en Occident.

L'étoile *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens, et de même les années intercalaires dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	ERE [illegible]		
571	4	6063	6079	883			
572	5	6064	6080	884			
573	6	6065	6081	885			
574	7	6066	6082	886			
575	8	6067	6083	887			
576	9	6068	6084	888			
577	10	6069	6085	889			
578	11	6070	6086	[illegible]			
579	12	6071	6087	[illegible]			
580	13	6072	6088	[illegible]			
581	14	6073	6089	[illegible]			
582	15	6074	6090	[illegible]			
583	1	6075	6091	[illegible]			
584	2	6076	6092	[illegible]			
585	3	6077	6093	[illegible]			
586	4	6078	[illegible]	[illegible]			
587	5	6079	[illegible]	[illegible]			
588	6	6080	[illegible]	[illegible]			
589	7	6081	[illegible]	[illegible]			
590	8	6082	[illegible]	[illegible]			
591	9	6083	[illegible]	[illegible]			
592	10	6084	[illegible]	[illegible]	1	16 juill.	F 6
593	11	6085	[illegible]	[illegible]	2*	5 juill.	F 3
594	12	6086	[illegible]	[illegible]	3	24 juin.	F 1
595	13	6087	[illegible]	[illegible]	4	13 juin.	F 5
596	14	6088	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2 juin.	F 2
597	15	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	23 mai.	F 7
598	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] mai.	F 4
599	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1 mai.	F 2
600	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	20 avril.	F 6

L'an de J. C [illegible] les Orientau[illegible] [illegible] des Martyrs, grande partie, [illegible] de la colonne Espagnols le [illegible] [illegible]. F désigne L'an de J. C. [illegible] [illegible] cycle des Occidentaux [illegible]

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire	Réguliers.	Clefs des fêtes m	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
70	*13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	12
71	14	*11	5	33	23	7	G	12	A	A	15	23
72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4
73	*16	13	4	11	25	3	ED	21	M	M	22	15
74	17	*14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
75	18	15	5	19	27	5	B	29	M	A	3	7
76	*19	16	3	38	28	6	A	17	A	A	23	18
77	1	*17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
78	*2	18	1	15	2	2	E	25	M	M	30	11
79	3	*19	6	34	3	3	D	13	A	A	19	22
80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A	4	3
81	*5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
82	6	*3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
84	*8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
85	9	*6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A	3	9
87	*11	*8	1	36	11	6	A	15	A	A	16	20
88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A	8	1
89	*13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M	30	12
90	14	*11	5	33	14	3	D	12	A	A	19	23
91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	A	4	4
92	*16	13	4	11	16	5	B	21	M	M	27	15
93	17	*14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
95	*19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
96	1	*17	5	26	20	3	D	5	A	A	12	29
97	*2	18	1	15	21	5	CB	25	M	M	27	11
98	3	*19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A	8	3

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs	Ere césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
631	4	6123	6139	943	679	669	347*	10*	9 avril.	F 3
632	5	6124	6140	944	680	670	348	11	29 mars.	F 1
633	6	6125	6141	945	681	671	349	12	18 mars.	F 5
634	7	6126	6142	946	682	672	350	13*	7 mars.	F 2
635	8	6127	6143	947	683	673	351*	14	25 févr.	F 7
636	9	6128	6144	948	684	674	352	15	14 fevr.	F 4
637	10	6129	6145	949	685	675	353	16*	2 févr.	F 1
638	11	6130	6146	950	686	676	354	17	23 janv.	F 6
639	12	6131	6147	951	687	677	355*	18*	12 janv.	F 3
640	13	6132	6148	952	688	678	356	19 20	2 janvier. 21 décemb.	F 1 F 5
641	14	6133	6149	953	689	679	357	21*	10 déc.	F 2
642	15	6134	6150	954	690	680	358	22	30 nov.	F 7
643	1	6135	6151	955	691	681	359*	23	19 nov.	F 4
644	2	6136	6152	956	692	682	360	24*	7 nov.	F 1
645	3	6137	6153	957	693	683	361	25	28 oct.	F 6
646	4	6138	6154	958	694	684	362	26*	17 oct.	F 3
647	5	6139	6155	959	695	685	363*	27	7 oct.	F 1
648	6	6140	6156	960	696	686	364	28	25 sept.	F 5
649	7	6141	6157	961	697	687	365	29*	14 sept.	F 2
650	8	6142	6158	962	698	688	366	30	4 sept.	F 7
651	9	6143	6159	963	699	689	367*	31	24 août.	F 4
652	10	6144	6160	964	700	690	368	32*	12 août.	F 1
653	11	6145	6161	965	701	691	369	33	2 août.	F 6
654	12	6146	6162	966	702	692	370	34	22 juill.	F 3
655	13	6147	6163	967	703	693	371*	35*	11 juill.	F 7
656	14	6148	6164	968	704	694	372	36	30 juin.	F 5
657	15	6149	6165	969	705	695	373	37*	19 juin.	F 2
658	1	6150	6166	970	706	696	374	38	9 juin.	F 7
659	2	6151	6167	971	707	697	375*	39	29 mai.	F 4
660	3	6152	6168	972	708	698	376	40*	17 mai.	F 1

L'an de J. C. 645, dans l'Orient et en Egypte, on célébra Pâques le 24 avril, et le 17 du même mois en beaucoup de lieux d'Occident.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
100	*5	2	5	12	24	1	F	22	M	M	24	14
101	6	*3	3	31	25	3	ED	10	A	A	12	25
102	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6
103	*8	5	4	39	27	5	B	18	A	A	24	17
104	9	*6	7	28	28	6	A	7	A	A	9	28
105	10	7	3	17	1	1	GF	27	M	M	31	9
106	*11	*8	1	36	2	2	E	15	A	A	20	20
107	12	9	4	25	3	3	D	4	A	A	5	1
108	*13	10	7	14	4	4	C	24	M	M	28	12
109	14	*11	5	33	5	6	BA	12	A	A	16	23
110	15	12	1	22	6	7	G	1	A	A	8	4
111	*16	13	4	11	7	1	F	21	M	M	24	15
112	17	*14	2	30	8	2	E	9	A	A	13	26
113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A	4	7
114	*19	16	3	38	10	5	B	17	A	A	24	18
115	1	*17	5	26	11	6	A	5	A	A	9	29
116	*2	18	1	15	12	7	G	25	M	A	1	11
117	3	*19	6	34	13	2	FE	13	A	A	20	22
118	4	1	2	23	14	3	D	2	A	A	5	3
119	*5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14
120	6	*3	3	31	16	5	B	10	A	A	17	25
121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
122	*8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	21	17
123	9	*6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
125	*11	*8	1	36	21	5	CB	15	A	A	17	20
126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	9	1
127	*13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
128	14	*11	5	33	24	1	F	12	A	A	14	23
129	15	12	1	22	25	3	ED	1	A	A	5	4

de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.
601	4	6093	6109	913	649	639	317	
602	5	6094	6110	914	650	640	318	
603	6	6095	6111	915	651	641	319*	
604	7	6096	6112	916	652	642	320	
605	8	6097	6113	917	653	643	321	
606	9	6098	6114	918	654	644	322	
607	10	6099	6115	919	655	645	323*	
608	11	6100	6116	920	656	646	324	
609	12	6101	6117	921	657	647	325	
610	13	6102	6118	922	658	648	326	
611	14	6103	6119	923	659	649	327*	
612	15	6104	6120	924	660	650	328	
613	1	6105	6121	925	661	651	329	
614	2	6106	6122	926	662	652	330	
615	3	6107	6123	927	663	653	331*	
616	4	6108	6124	928	664	654	332	
617	5	6109	6125	929	665	655	333	
618	6	6110	6126	930	666	656	334	
619	7	6111	6127	931	667	657	335*	
620	8	6112	6128	932	668	658	336	
621	9	6113	6129	933	669	659	337	
622	10	6114	6130	934	670	660	338	1 16 juill. F 6
623	11	6115	6131	935	671	661	339*	2* 5 juill. F 3
624	12	6116	6132	936	672	662	340	3 24 juin. F 1
625	13	6117	6133	937	673	663	341	4 13 juin. F 5
626	14	6118	6134	938	674	664	342	5* 2 juin. F 2
627	15	6119	6135	939	675	665	343*	6 23 mai. F 7
628	1	6120	6136	940	676	666	344	7* 11 mai. F 4
629	2	6121	6137	941	677	667	345	8 1 mai. F 2
630	3	6122	6138	942	678	668	346	9 20 avril. F 6

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes : F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Epactes.
130	*16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
131	17	*14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7
133	*19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
134	1	*17	5	26	2	2	E	5	A	A	6	29
135	*2	18	1	15	3	3	D	25	M	M	29	11
136	3	*19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	A	9	3
138	*5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
139	6	*3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
141	*8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17
142	9	*6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
144	*11	*8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
146	*13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
147	14	*11	5	35	15	4	C	12	A	A	18	23
148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
149	*16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	25	15
150	17	*14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	M	30	7
152	*19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	19	18
153	1	*17	5	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
154	*2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.
661	4	6153	6169	973	709	699	377
662	5	6154	6170	974	710	700	37[illegible]
663	6	6155	6171	975	711	701	3[illegible]
664	7	6156	6172	976	712	702	3[illegible]
665	8	6157	6173	977	713	703	
666	9	6158	6174	978	714	704	
667	10	6159	6175	979	715	70[illegible]	
668	11	6160	6176	980	716	70[illegible]	
669	12	6161	6177	981	717	[illegible]	
670	13	6162	6178	982	718	[illegible]	
671	14	6163	6179	983	719		
672	15	6164	6180	984	720		
673	1	6165	6181	985	721		
674	2	6166	6182	986	72[illegible]		
675	3	6167	6183	987	[illegible]		
676	4	6168	6184	98[illegible]			
677	5	6169	6185	989			
678	6	6170	6186	990			
679	7	6171	6187	991			
680	8	6172	6188	99[illegible]			
681	9	6173	6189	99[illegible]			
682	10	6174	6190	9[illegible]			
683	11	6175	6191	[illegible]			
684	12	6176	6192				
685	13	6177	619[illegible]				

L'an de J. C. 66[illegible]
Pâques le 6 avril, [illegible]
mément au cycle [illegible]

L'an de J. C
Pâques le 25 avr[illegible]
uns même le 2[illegible]

L'an de J. C. [illegible]
et les Orienta[illegible]

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
130	*16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
131	17	*14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7
133	*19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
134	1	*17	5	26	2	2	E	5	A	A	6	29
135	*2	18	1	15	3	3	D	25	M	M	29	11
136	3	*19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	A	9	3
138	*5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
139	6	*3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
141	*8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17
142	9	*6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
144	*11	*8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
146	*13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
147	14	*11	5	33	15	4	C	12	A	A	18	23
148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
149	*16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	25	15
150	17	*14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	M	30	7
152	*19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	19	18
153	1	*17	5	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
154	*2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
686	14	6178	6194	998	734	724	402	67*	28 juill.	F 7
687	15	6179	6195	999	735	725	403*	68	18 juill.	F 5
688	1	6180	6196	1000	736	726	404	69	6 juill.	F 2
689	2	6181	6197	1001	737	727	405	70*	25 juin.	F 6
690	3	6182	6198	1002	738	728	406	71	15 juin.	F 4
691	4	6183	6199	1003	739	729	407*	72	4 juin.	F 1
692	5	6184	6200	1004	740	730	408	73*	23 mai.	F 5
693	6	6185	6201	1005	741	731	409	74	13 mai.	F 3
694	7	6186	6202	1006	742	732	410	75	2 mai.	F 7
695	8	6187	6203	1007	743	733	411*	76*	21 avril.	F 4
696	9	6188	6204	1008	744	734	412	77	10 avril.	F 2
697	10	6189	6205	1009	745	735	413	78*	30 mars.	F 6
698	11	6190	6206	1010	746	736	414	79	20 mars.	F 4
699	12	6191	6207	1011	747	737	415*	80	9 mars.	F 1
700	13	6192	6208	1012	748	738	416	81*	26 févr.	F 5
701	14	6193	6209	1013	749	739	417	82	15 févr.	F 3
702	15	6194	6210	1014	750	740	418	83	4 févr.	F 7
703	1	6195	6211	1015	751	741	419*	84*	24 janv.	F 4
704	2	6196	6212	1016	752	742	420	85	14 janv.	F 2
705	3	6197	6213	1017	753	743	421	86* 87	2 janvier. 23 décemb.	F 6 F 4
706	4	6198	6214	1018	754	744	422	88	12 déc.	F 1
707	5	6199	6215	1019	755	745	423*	89*	1 déc.	F 5
708	6	6200	6216	1020	756	746	424	90	20 nov.	F 3
709	7	6201	6217	1021	757	747	425	91	9 nov.	F 7
710	8	6202	6218	1022	758	748	426	92*	29 oct.	F 4
711	9	6203	6219	1023	759	749	427*	93	19 oct.	F 2
712	10	6204	6220	1024	760	750	428	94	7 oct.	F 6
713	11	6205	6221	1025	761	751	429	95*	26 sept.	F 3
714	12	6206	6222	1026	762	752	430	96	16 sept.	F 1
715	13	6207	6223	1027	763	753	431*	97*	5 sept.	F 5

L'an de J. C. 689, Alexandrie et l'Orient célébrèrent Pâques le 11 avril; et l'Eglise latine le 18 de ce mois.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne

						c.	.cal.	A avril.	rs, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
									.	19	23
									A	4	4
									M	27	15
								.	A	16	26
								M	M	31	7
								A	A	2·	16
							3	A	A	12	29
							25	M	M	28	11
							13	A	A	16	22
						i	2	A	A	8	3
						F	22	M	M	24	14
					.	E	10	A	A	13	25
					4	DC	30	M	A	4	6
					5	B	18	A	A	24	17
				1	6	A	7	A	A	9	28
				12	7	G	27	M	A	1	9
			..	13	2	FE	15	A	A	20	20
			25	14	3	D	4	A	A	5	1
			14	15	4	C	24	M	M	28	12
		.	33	16	5	B	12	A	A	17	23
		1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
		4	11	18	1	F	21	M	M	24	15
	·4	2	30	19	2	E	9	A	A	13	26
	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	*7
.	16	3	38	21	5	CB	17	A	A	24	18
1	*17	3	26	22	6	A	5	A	A	9	29
*2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11
3	*19	6	34	24	1	F	13	A	A	14	22
4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A	5	3
*5	2.	5	12	26	4	C	22	M	M	28	14

oile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de :, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

oile *, *dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne ées intercalaires.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
746	14	6238	6254	1058	794	784	462	129	22 sept.	F 5
747	15	6239	6255	1059	795	785	463*	130*	11 sept.	F 2
748	1	6240	6256	1060	796	786	464	131	31 août.	F 7
749	2	6241	6257	1061	797	787	465	132	20 août.	F 4
750	3	6242	6258	1062	798	788	466	133*	9 août.	F 1
751	4	6243	6259	1063	799	789	467*	134	30 juill.	F 6
752	5	6244	6260	1064	800	790	468	135	18 juill.	F 3
753	6	6245	6261	1065	801	791	469	136*	7 juill.	F 7
754	7	6246	6262	1066	802	792	470	137	27 juin.	F 5
755	8	6247	6263	1067	803	793	471*	138*	16 juin.	F 2
756	9	6248	6264	1068	804	794	472	139	5 juin.	F 7
757	10	6249	6265	1069	805	795	473	140	25 mai.	F 4
758	11	6250	6266	1070	806	796	474	141*	14 mai.	F 1
759	12	6251	6267	1071	807	797	475*	142	4 mai.	F 6
760	13	6252	6268	1072	808	798	476	143	22 avril.	F 3
761	14	6253	6269	1073	809	799	477	144*	11 avril.	F 7
762	15	6254	6270	1074	810	800	478	145	1 avril.	F 5
763	1	6255	6271	1075	811	801	479*	146*	21 mars.	F 2
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	147	10 mars.	F 7
765	3	6257	6273	1077	813	803	481	148	27 févr.	F 4
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149*	16 févr.	F 1
767	5	6259	6275	1079	815	805	483*	150	6 févr.	F 6
768	6	6260	6276	1080	816	806	484	151	26 janv.	F 3
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	152*	14 janv.	F 7
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	153 154	4 janvier. 24 décemb.	F 5 F 2
771	9	6263	6279	1083	819	809	487*	155*	13 déc.	F 6
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	156	2 déc.	F 4
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	157*	21 nov.	F 1
774	12	6266	6282	1086	822	812	490	158	11 nov.	F 6
775	13	6267	6283	1087	823	813	491*	159	31 oct.	F 3

L'an de J. C. 748, les Latins célébrèrent Pâques le 24 mars, et les autres églises le 21 avril.

L'an de J. C. 760, Pâques fut célébré le 6 avril par les Egyptiens et les Orientaux, et le 13 du même mois par les Latins attachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 763, Pâques tomba le 3 avril pour les Alexandrins, et le 10 pour les Latins qui suivaient le cycle de Victorius.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
215	6	*3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
216	7	4	6	20	28	6	A	30	M	A	2	6
217	*8	5	4	39	1	1	GF	18	A	A	21	17
218	9	*6	7	28	2	2	E	7	A	A	13	28
219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
220	*11	*8	1	36	4	4	C	15	A	A	18	20
221	12	9	4	25	5	6	BA	4	A	A	9	1
222	*13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12
223	14	*11	5	33	7	1	F	12	A	A	14	23
224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
225	*16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M	28	15
226	17	*14	2	30	10	5	B	9	A	A	10	26
227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
228	*19	16	3	38	12	7	G	17	A	A	22	18
229	1	*17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29
230	*2	18	1	15	14	3	D	25	M	M	29	11
231	3	*19	6	34	15	4	C	13	A	A	18	22
232	4	1	2	23	16	5	B	2	A	A	3	3
233	*5	2	5	12	17	7	AG	22	M	M	25	14
234	6	*3	3	31	18	1	F	10	A	A	14	25
235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6	6
236	*8	5	4	39	20	3	D	18	A	A	19	17
237	9	*6	7	28	21	5	CB	7	A	A	10	28
238	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A	2	9
239	*11	*8	1	36	23	7	G	15	A	A	22	20
240	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A	7	1
241	*13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M	29	12
242	14	*11	5	33	26	4	C	12	A	A	18	23
243	15	12	1	22	27	5	B	1	A	A	3	4
244	*16	13	4	11	28	6	A	21	M	M	26	15

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

*L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.*

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
746	14	6238	6254	1058	794	784	462	129	22 sept.	F 5
747	15	6239	6255	1059	795	785	463*	130*	11 sept.	F 2
748	1	6240	6256	1060	796	786	464	131	31 août.	F 7
749	2	6241	6257	1061	797	787	465	132	20 août.	F 4
750	3	6242	6258	1062	798	788	466	133*	9 août.	F 1
751	4	6243	6259	1063	799	789	467*	134	30 juill.	F 6
752	5	6244	6260	1064	800	790	468	135	18 juill.	F 3
753	6	6245	6261	1065	801	791	469	136*	7 juill.	F 7
754	7	6246	6262	1066	802	792	470	137	27 juin.	F 5
755	8	6247	6263	1067	803	793	471*	138*	16 juin.	F 2
756	9	6248	6264	1068	804	794	472	139	5 juin.	F 7
757	10	6249	6265	1069	805	795	473	140	25 mai.	F 4
758	11	6250	6266	1070	806	796	474	141*	14 mai.	F 1
759	12	6251	6267	1071	807	797	475*	142	4 mai.	F 6
760	13	6252	6268	1072	808	798	476	143	22 avril.	F 3
761	14	625	6269	1073	809	799	477	144*	11 avril.	F 7
762	15	6254	6270	1074	810	800	478	145	1 avril.	F 5
763	1	6255	6271	1075	811	801	479*	146*	21 mars.	F 2
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	147	10 mars.	F 7
765	3	6257	6273	1077	813	803	481	148	27 févr.	F 4
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149*	16 févr.	F 1
767	5	6259	6275	1079	815	805	483*	150	6 févr.	F 6
768	6	6260	6276	1080	816	806	484	151	26 janv.	F 3
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	152*	14 janv.	F 7
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	153 154	4 janvier. 24 décemb.	F 5 F 2
771	9	6263	6279	1083	819	809	487*	155*	13 déc.	F 6
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	156	2 déc.	F 4
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	157*	21 nov.	F 1
774	12	6266	6282	1086	822	812	490	158	11 nov.	F 6
775	13	6267	6283	1087	823	813	491*	159	31 oct.	F 3

L'an de J. C. 748, les Latins célébrèrent Pâques le 24 mars, et les autres églises le 21 avril.

L'an de J. C. 760, Pâques fut célébré le 6 avril par les Egyptiens et les Orientaux, et le 13 du même mois par les Latins attachés au cycle de Victorius.

L'an de J. C. 763, Pâques tomba le 3 avril pour les Alexandrins, et le 10 pour les Latins qui suivaient le cycle de Victorius.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
245	17	*14	2	30	1	1	GF	9	A	A	14	26
246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	M	30	7
247	*19	16	3	38	3	3	D	17	A	A	19	18
248	1	*17	5	26	4	4	C	5	A	A	11	29
249	*2	18	1	15	5	6	BA	25	M	M	26	11
250	3	*19	6	34	6	7	G	13	A	A	15	22
251	4	1	2	23	7	1	F	2	A	A	7	3
252	*5	2	5	12	8	2	E	22	M	M	23	14
253	6	*3	3	31	9	4	DC	10	A	A	11	25
254	7	4	6	20	10	5	B	30	M	A	3	6
255	*8	5	4	39	11	6	A	18	A	A	23	17
256	9	*6	7	28	12	7	G	7	A	A	8	28
257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	30	9
258	*11	*8	1	36	14	3	D	15	A	A	19	20
259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1
260	*13	10	7	14	16	5	B	24	M	M	27	12
261	14	*11	5	33	17	7	AG	12	A	A	15	23
262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A	7	4
263	*16	13	4	11	19	2	E	21	M	M	23	15
264	17	*14	2	30	20	3	D	9	A	A	12	26
265	18	15	5	19	21	5	CB	29	M	A	3	7
266	*19	16	3	38	22	6	A	17	A	A	23	18
267	1	*17	5	26	23	7	G	5	A	A	8	29
268	*2	18	1	15	24	1	F	25	M	M	31	11
269	3	*19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22
270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	3
271	*5	2	5	12	27	5	B	22	M	M	27	14
272	6	*3	3	31	28	6	A	10	A	A	16	25
273	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	M	31	6
274	*8	5	4	39	2	2	E	18	A	A	20	17

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

*L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.*

Ans de J. C.	Indictions	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople	Ère des Séleucides, ou des Grecs	Ère chrétienne d'Antioche	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs	ERE DE L'HÉGIRE.			
806	14	6298	6314	1118	854	844	522	191	17 nov.	F	3
807	15	6299	6315	1119	855	845	523*	192	6 nov.	F	-
808	1	6300	6316	1120	856	846	524	193*	25 oct.	F	4
809	2	6301	6317	1121	857	847	525	194	15 oct.	F	2
810	3	6302	6318	1122	858	848	526	195	4 oct.	F	6
811	4	6303	6319	1123	859	849	527*	196*	25 sept.	F	3
812	5	6304	6320	1124	860	850	528	197	12 sept.	F	1
813	6	6305	6321	1125	861	851	529	198*	1 sept.	F	5
814	7	6306	6322	1126	862	852	530	199	22 août.	F	3
815	8	6307	6323	1127	863	853	531*	200	11 août.	F	-
816	9	6308	6324	1128	864	854	532	201*	30 juill.	F	4
817	10	6309	6325	1129	865	855	533	202	20 juill.	F	2
818	11	6310	6326	1130	866	856	534	203	9 juill.	F	6
819	12	6311	6327	1131	867	857	535*	204*	28 juin.	F	3
820	13	6312	6328	1132	868	858	536	205	17 juin.	F	1
821	14	6313	6329	1133	869	859	537	206*	6 juin.	F	5
822	15	6314	6330	1134	870	860	538	207	27 mai.	F	5
823	1	6315	6331	1135	871	861	539*	208	16 mai.	F	7
824	2	6316	6332	1136	872	862	540	209*	4 mai.	F	4
825	3	6317	6333	1137	873	863	541	210	24 avril.	F	2
826	4	6318	6334	1138	874	864	542	211	13 avril.	F	6
827	5	6319	6335	1139	875	865	543*	212*	2 avril.	F	3
828	6	6320	6336	1140	876	866	544	213	22 mars.	F	1
829	7	6321	6337	1141	877	867	545	214	11 mars.	F	5
830	8	6322	6338	1142	878	868	546	215*	28 févr.	F	2
831	9	6323	6339	1143	879	869	547*	216	18 févr.	F	7
832	10	6324	6340	1144	88	870	548	217*	7 févr.	F	4
833	11	6325	6341	1145	881	871	549	218	27 janv.	F	2
834	12	6326	6342	1146	882	872	550	219	16 janv.	F	6
835	13	6327	6343	1147	883	873	551*	220* / 221	5 janvier. / 26 décemb.	F 3 / F 1	

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la *colonne* de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; *F désigne* la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
275	9	*6	7	28	3	3	D	7	A	A	12	28
276	10	7	3	17	4	4	C	27	M	M	28	9
277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15	A	A	16	20
278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1
279	*13	10	7	14	7	1	F	24	M	M	31	12
280	14	*11	5	33	8	2	E	12	A	A	13	23
281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A	4	4
282	*16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15
283	17	*14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A	1	7
285	*19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A	20	18
286	1	*17	5	26	14	3	D	5	A	A	12	29
287	*2	18	1	15	15	4	C	25	M	M	28	11
288	3	*19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	22
289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A	8	3
290	*5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
291	6	*3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A	5	6
293	*8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	24	17
294	9	*6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	28
295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1	9
296	*11	*8	1	36	24	1	F	15	A	A	21	20
297	12	9	4	25	25	3	ED	4	A	A	5	1
298	*13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
299	14	*11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	23
300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
301	*16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M	24	15
302	17	*14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
303	18	15	5	19	3	3	D	29	M	A	5	7
304	*19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18	18

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, *désigne les* années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	552	222*	14 déc.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	553	223*	3 déc.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	554	224	23 nov.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	555*	225	12 nov.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	556	226*	31 oct.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	879	557	227	21 oct.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	880	558	228*	10 oct.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	881	559*	229	30 sept.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	882	560	230	18 sept.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	883	561	231*	7 sept.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	884	562	232	28 août.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	885	563*	233	17 août.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	886	564	234*	5 août.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	887	565	235	26 juill.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	888	566	236*	15 juill.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	889	567*	237	5 juill.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	890	568	238	23 juin.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	891	569	239*	12 juin.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	892	570	240	2 juin.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	893	571*	241	22 mai.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	894	572	242*	10 mai.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	895	573	243	30 avril.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	896	574	244	19 avril.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	897	575*	245*	8 avril.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	898	576	246	28 mars.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	899	577	247*	17 mars	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	900	578	248	7 mars.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	901	579*	249	24 févr.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	902	580	250*	13 févr.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	903	581	251	2 févr.	F 6

[illegible]que *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, [illegible] intercalaires des Egyptiens ; celle de la [illegible]que marque les années intercalaires des Arabes; [illegible]ie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefsdesfêtesmob	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
305	1	*17	5	26	5	6	BA	5	A	A	9	29
306	*2	18	1	15	6	7	G	25	M	A	1	11
307	3	*19	6	34	7	1	F	13	A	A	14	22
308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
309	*5	2	5	12	9	4	DC	22	M	M	28	14
310	6	*3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
312	*8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17
313	9	*6	7	28	13	2	FE	7	A	A	13	28
314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29	9
315	*11	*8	1	36	15	4	C	15	A	A	18	20
316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
317	*13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M	25	12
318	14	*11	5	33	18	1	F	12	A	A	14	23
319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6	4
320	*16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	22	15
321	17	*14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10	26
322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2	7
323	*19	16	3	38	23	7	G	17	A	A	22	18
324	1	*17	5	26	24	1	F	5	A	A	7	29
325	*2	18	1	15	25	3	ED	25	M	M	29	11
326	3	*19	6	34	26	4	C	13	A	A	18	22
327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
328	*5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	26	14
329	6	*3	3	31	1	1	GF	10	A	A	14	25
330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6	6
331	*8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	19	17
332	9	*6	7	28	4	4	C	7	A	A	11	28
333	10	7	3	17	5	6	BA	27	M	A	2	9
334	*11	*8	1	36	6	7	G	15	A	A	22	20

erme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle naire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	ERE DE L'HÉGIRE.	[illegible]	[illegible]
836	14	6328	6344	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]52	22 janv.	F 3
837	15	6329	6345	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	11 janv.	F [illegible]
838	1	6330	6346	[illegible]	[illegible]	[illegible]	254 / 255	1 janvier. / 20 décemb.	F 5 / F 2
839	2	6331	6347	[illegible]	[illegible]	[illegible]	25[illegible]*	9 dec.	F 6
840	3	6332	6348	[illegible]	[illegible]	[illegible]	257	29 nov.	F 4
841	4	6333	6349	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	258*	18 nov.	F 1
842	5	6334	6350	[illegible]	[illegible]	[illegible]88	259	7 nov.	F 6
843	6	6335	6351	[illegible]	[illegible]	[illegible]89	260	27 oct.	F 3
844	7	6336	6352	[illegible]	[illegible]	[illegible]90	261*	16 oct.	F 7
845	8	6337	6353	[illegible]	[illegible]	[illegible]1*	262	6 oct.	F 5
846	9	6338	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]92	263	24 sept.	F 2
847	10	6339	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]93	264*	13 sept.	F 6
848	11	6340	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]94	265	3 sept.	F 4
849	12	6341	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]5*	266*	23 août.	F 1
850	13	6342	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]96	267	12 août.	F 6
851	14	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]97	268	1 août.	F 3
852	15	6344	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]98	269*	21 juill.	F 7
853	1	6345	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]99*	270	11 juill.	F 5
854	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	600	271	29 juin.	F 2
855	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	601	272*	18 juin.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]2	273	8 juin.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	603*	274	28 mai.	F 1
858	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	604	275*	16 mai.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	605	276	6 mai.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	606	277*	25 avril.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	607*	278	15 avril.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	608	279	3 avril.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	609	280*	23 mars.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	610	281	13 mars.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	611*	282	2 mars.	F 1

[illegible] dans la colonne de l'ère des Martyrs, [illegible] des Égyptiens ; celle de la [illegible] marque les années intercalaires des Arabes; [illegible] la date [illegible] au-dessous de l'année,

Cycle de 30	Cycle de 19	Cycle lunaire	Régulier	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.		Les Pâques.		Épactes.
								M mars, A avril.		M mars, A avril.		
335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	1
336	*13	10	7	14	8	2	E	24	M	M	30	12
337	14	*11	5	33	9	4	DC	12	A	A	18	23
338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A	3	4
339	*16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26	15
340	17	*14	2	30	12	7	G	9	A	A	15	26
341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M	30	7
342	*19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19	18
343	1	*17	5	26	15	4	C	5	A	A	11	29
344	*2	18	1	15	16	5	B	25	M	M	27	11
345	3	*19	6	34	17	7	AG	13	A	A	15	22
346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7	3
347	*5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	23	14
348	6	*3	3	31	20	3	D	10	A	A	12	25
349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A	3	6
350	*8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	23	17
351	9	*6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28
352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M	31	9
353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15	A	A	19	20
354	12	9	4	25	26	4	C	4	A	A	11	1
355	*13	10	7	14	27	5	B	24	M	M	27	12
356	14	*11	5	33	28	6	A	12	A	A	16	23
357	15	12	1	22	1	1	GF	1	A	A	7	4
358	*16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	23	15
359	17	*14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
361	*19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A	23	18
362	1	*17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
363	*2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
364	3	*19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Ère [illegible] d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
		[illegible]	[illegible]	1208	944	934	612	283*	19 févr.	F 5
		[illegible]	[illegible]	1209	945	935	613	284	8 févr.	F 3
		[illegible]	[illegible]	1210	946	936	614	285	28 janv.	F 7
		[illegible]	[illegible]	1211	947	937	615*	286*	17 janv.	F 4
		[illegible]	6408	1212	948	938	616	287 288*	7 janvier. 26 décemb.	F 2 F 6
		[illegible]	6409	1213	949	939	617	289	16 déc.	F 4
		[illegible]94	6410	1214	950	940	618	290	5 déc.	F 1
		[illegible]	6411	1215	951	941	619*	291*	24 nov.	F 5
		[illegible]	6412	1216	952	942	620	292	13 nov.	F 3
[illegible]		[illegible]	6413	1217	953	943	621	293	2 nov.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	6414	1218	954	944	622	294*	22 oct.	F 4
[illegible]	10	6399	6415	1219	955	945	623*	295	12 oct.	F 2
[illegible]	11	6400	6416	1220	956	946	624	296*	30 sept.	F 6
[illegible]	12	6401	6417	1221	957	947	625	297	20 sept.	F 4
[illegible]	13	[illegible]	6418	1222	958	948	626	298	9 sept.	F 1
[illegible]	14	[illegible]	6419	1223	959	949	627*	299*	29 août.	F 5
[illegible]	15	6404	6420	1224	960	950	628	300	18 août.	F 3
[illegible]	1	6405	6421	1225	961	951	629	301	7 août.	F 7
[illegible]	2	6406	6422	1226	962	952	630	302*	27 juill.	F 4
[illegible]	3	[illegible]	6423	1227	963	953	631*	303	17 juill.	F 2
916	4	6408	6424	1228	964	954	632	304	5 juill.	F 6
[illegible]	5	6409	6425	1229	965	955	633	305*	24 juin.	F 3
918	6	6410	6426	1230	966	956	634	306	14 juin.	F 1
[illegible]		6411	6427	1231	967	957	635*	307*	3 juin.	F 5
[illegible]	8	6412	6428	1232	968	958	636	308	23 mai.	F 3
[illegible]	9	6413	6429	1233	969	959	637	309	12 mai.	F 7
922	10	6414	6430	1234	970	960	638	310*	1 mai.	F 4
923	11	[illegible]	6431	1235	971	961	639*	311	21 avril.	F 2
924	12	6416	6432	1236	972	962	640	312	9 avril.	F 6
925	13	6417	6433	1237	973	963	641	313*	29 mars.	F 3

[illegible]toile ou asterisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, [illegible] les annees intercalaires des Egyptiens ; celle de la [illegible] de l'Hegire marque les années intercalaires des Arabes; [illegible] la ferie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	3
366	*5	2	5	12	10	5	B	22	M	M	27	14
367	6	*3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	25
368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
369	*8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17
370	9	*6	7	28	14	3	D	7	A	A	12	28
371	10	7	3	17	15	4	C	27	M	M	28	9
372	*11	*8	1	36	16	5	B	15	A	A	17	20
373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
374	*13	10	7	14	18	1	F	24	M	M	31	12
375	14	*11	5	33	19	2	E	12	A	A	13	23
376	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A	5	4
377	*16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27	15
378	17	*14	2	30	22	6	A	9	A	A	16	26
379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1	7
380	*19	16	3	38	24	1	F	17	A	A	21	8
381	1	*17	5	26	25	3	ED	5	A	A	12	29
382	*2	18	1	15	26	4	C	25	M	M	28	11
383	3	*19	6	34	27	5	B	13	A	A	17	22
384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9	3
385	*5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
386	6	*3	3	31	2	2	E	10	A	A	13	25
387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A	5	6
388	*8	5	4	39	4	4	C	18	A	A	25	17
389	9	*6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	18
390	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
391	*11	*8	1	36	7	1	F	15	A	A	21	20
392	12	9	4	25	8	2	E	4	A	A	6	1
393	*13	10	7	14	9	4	DC	24	M	M	28	12
394	14	*11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	23

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ère de J. C.	Indictions	Ère mondaine d'Alexandrie	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs	Ère césarienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	97[illegible]	90[illegible]	64[illegible]2	314	19 mars.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1239	97[illegible]	963	643*	315	8 mars.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1240	976	966	644	316*	25 févr.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1241	977	967	645	317	14 févr.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1242	978	968	646	318*	3 févr.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1243	979	969	647*	319	24 janv.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1244	980	970	648	320	13 janv.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1245	981	971	649	321* / 322	1 janvier. / 22 décemb.	F 3 / F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1246	982	972	650	323	11 dec.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	983	973	651*	324*	30 nov.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	984	974	652	325	19 nov.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	985	975	653	326*	8 nov.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	986	976	654	327	29 oct.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	987	977	655*	328	18 oct.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	988	978	656	329*	6 oct.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	979	657	330	26 sept.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	980	658	331	15 sept.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	981	659*	332*	4 sept.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	982	660	333	24 août.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	983	661	334	13 août.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	2 août.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	985	663*	336	23 juill.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	986	664	337*	11 juill.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	987	665	338	1 juill.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	339	20 juin.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	[illegible] mai.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]1	29 mai.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]2	18 mai.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	[illegible] mai.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	27 avril.	F 6

[illegible] * [illegible] dans la colonne de l'ère des Martyrs, [illegible] les années [illegible] des Égyptiens ; celle de la colonne [illegible] les années intercalaires des Arabes : [illegible] 3 et la lettre [illegible] le commencement de l'année.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
396	*16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
397	17	*14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
399	*19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	18	18
400	1	*17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
401	*2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
402	3	*19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
404	*5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14
405	6	*3	3	31	21	5	CB	10	A	A	17	25
406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
407	*8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
408	9	*6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
409	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	29	9
410	*11	*8	1	36	26	4	C	15	A	A	18	20
411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
412	*13	10	7	14	28	6	A	24	M	M	26	12
413	14	*11	5	33	1	1	GF	12	A	A	14	23
414	15	12	1	22	2	2	E	1	A	A	6	4
415	*16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	22	15
416	17	*14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26
417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M	A	2	7
418	*19	16	3	38	6	7	G	17	A	A	22	18
419	1	*17	5	26	7	1	F	5	A	A	7	29
420	*2	18	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
421	3	*19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	22
422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	3	3
423	*5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
424	6	*3	3	31	12	7	G	10	A	A	15	25

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
926	14	6418	6434	1238	974	964	642	314	19 mars.	F 1
927	15	6419	6435	1239	975	965	643*	315	8 mars.	F 5
928	1	6420	6436	1240	976	966	644	316*	25 févr.	F 2
929	2	6421	6437	1241	977	967	645	317	14 févr.	F 7
930	3	6422	6438	1242	978	968	646	318*	3 févr.	F 4
931	4	6423	6439	1243	979	969	647*	319	24 janv.	F 2
932	5	6424	6440	1244	980	970	648	320	13 janv.	F 6
933	6	6425	6441	1245	981	971	649	321* / 322	1 janvier. / 22 décemb.	F 3 / F 1
934	7	6426	6442	1246	982	972	650	323	11 dec.	F 5
935	8	6427	6443	1247	983	973	651*	324*	30 nov.	F 2
936	9	6428	6444	1248	984	974	652	325	19 nov.	F 7
937	10	6429	6445	1249	985	975	653	326*	8 nov.	F 4
938	11	6430	6446	1250	986	976	654	327	29 oct.	F 2
939	12	6431	6447	1251	987	977	655*	328	18 oct.	F 6
940	13	6432	6448	1252	988	978	656	329*	6 oct.	F 3
941	14	6433	6449	1253	989	979	657	330	26 sept.	F 1
942	15	6434	6450	1254	990	980	658	331	15 sept.	F 5
943	1	6435	6451	1255	991	981	659*	332*	4 sept.	F 2
944	2	6436	6452	1256	992	982	660	333	24 août.	F 7
945	3	6437	6453	1257	993	983	661	334	13 août.	F 4
946	4	6438	6454	1258	994	984	662	335*	2 août.	F 1
947	5	6439	6455	1259	995	985	663*	336	23 juill.	F 6
948	6	6440	6456	1260	996	986	664	337*	11 juill.	F 3
949	7	6441	6457	1261	997	987	665	338	1 juill.	F 1
950	8	6442	6458	1262	998	988	666	339	20 juin.	F 5
951	9	6443	6459	1263	999	989	667*	340*	9 juin.	F 2
952	10	6444	6460	1264	1000	990	668	341	29 mai.	F 7
953	11	6445	6461	1265	1001	991	669	342	18 mai.	F 4
954	12	6446	6462	1266	1002	992	670	343*	7 mai.	F 1
955	13	6447	6463	1267	1003	993	671*	344	27 avril.	F 6

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
396	*16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
397	17	*14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
399	*19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	18	18
400	1	*17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
401	*2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
402	3	*19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
404	*5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14
405	6	*3	3	31	21	5	CB	10	A	A	17	25
406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
407	*8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
408	9	*6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
409	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	29	9
410	*11	*8	1	36	26	4	C	15	A	A	18	20
411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
412	*13	10	7	14	28	6	A	24	M	M	26	12
413	14	*11	5	33	1	1	GF	12	A	A	14	23
414	15	12	1	22	2	2	E	1	A	A	6	4
415	*16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	22	15
416	17	*14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26
417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M	A	2	7
418	*19	16	3	38	6	7	G	17	A	A	22	18
419	1	*17	5	26	7	1	F	5	A	A	7	29
420	*2	18	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
421	3	*19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	22
422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	3	3
423	*5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
424	6	*3	3	31	12	7	G	10	A	A	15	25

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	[illegible]	[illegible]	Ère des Martyrs	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
					[illegible]	[illegible]	702	376*	13 mai.	F 5
956	14	6448	6464	1268	[illegible]	[illegible]	703*	377	3 mai.	F 3
957	15	6449	6465	[illegible]	[illegible]	[illegible]	704	378*	21 avril.	F 7
958	1	6450	6466	[illegible]	[illegible]	[illegible]	705	379	11 avril.	F 5
959	2	6451	6467	[illegible]	[illegible]	[illegible]	706	380	31 mars.	F 2
960	3	6452	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	707*	381*	20 mars.	F 6
961	4	6453	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	708	382	9 mars.	F 4
962	5	6454	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	709	383	26 févr.	F 1
963	6	6455	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	710	384*	15 févr.	F 5
964	7	6456	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	711*	385	5 févr.	F 3
965	8	6457	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1034	712	386*	25 janv.	F 7
966	9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1035	713	387	14 janv.	F 5
967	10	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1036	714	388 389*	3 janvier. 23 décemb.	F 2 F 6
968	11	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1037	715*	390	13 déc.	F 4
969	12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1038	716	391	1 déc.	F 1
970	13	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1049	1039	717	392*	20 nov.	F 5
971	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1050	1040	718	393	10 nov.	F 3
972	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1051	1041	719*	394	30 oct.	F 7
973	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1052	1042	720	395*	18 oct.	F 4
974	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1053	1043	721	396	8 oct.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1054	1044	722	397*	27 sept.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1055	1045	723*	398	17 sept.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1056	1046	724	399	5 sept.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1057	1047	725	400*	25 août.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1058	1048	726	401	15 août.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1059	1049	727*	402	4 août.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1060	1050	728	403*	23 juill.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1061	1051	729	404	13 juill.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1062	1052	730	405	2 juill.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1063	1053	731*	406*	21 juin.	F 3

[illegible]quée *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, [illegible] intercalaires des Egyptiens; celle de la [illegible] marque les années intercalaires des Arabes; [illegible] et le barre — au-dessous de l'année [illegible]

Cycle pascal	Cycle de 19	Cycle lunaire	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
455	18	15	5	19	15	4	C	29	M	A	4	7
456	*19	16	3	38	16	5	B	17	A	A	24	18
457	1	*17	5	26	17	7	AG	5	A	A	8	29
458	*2	18	1	15	18	1	F	25	M	M	31	11
459	3	*19	6	34	19	2	E	13	A	A	20	22
460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	5	3
461	*5	2	5	12	21	5	CB	22	M	M	27	14
462	6	*3	3	31	22	6	A	10	A	A	16	25
463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	1	6
464	*8	5	4	39	24	1	F	18	A	A	21	17
465	9	*6	7	28	25	3	ED	7	A	A	12	28
466	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9
467	*11	*8	1	36	27	5	B	15	A	A	17	20
468	12	9	4	25	28	6	A	4	A	A	9	1
469	*13	10	7	14	1	1	GF	24	M	M	31	12
470	14	*11	5	33	2	2	E	12	A	A	13	23
471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4
472	*16	13	4	11	4	4	C	21	M	M	28	15
473	17	*14	2	30	5	6	BA	9	A	A	16	26
474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A	1	7
475	*19	16	3	38	7	1	F	17	A	A	21	18
476	1	*17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
477	*2	18	1	15	9	4	DC	25	M	M	28	11
478	3	*19	6	34	10	5	B	13	A	A	17	22
479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	3
480	*5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
481	6	*3	3	31	13	2	FE	10	A	A	13	25
482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5	6
483	*8	5	4	39	15	4	C	18	A	A	25	17
484	9	*6	7	28	16	5	B	7	A	A	10	28

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs	Ère césarénne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Martyrs.		
986	14	6478	6494	1298	1034	1024			
987	15	6479	6495	1299	1035	102[illegible]			
988	1	6480	6496	1300	1036	102[illegible]			
989	2	6481	6497	1301	1037	102[illegible]			
990	3	6482	6498	1302	1038	10[illegible]			F 4
991	4	6483	6499	1303	1039	1[illegible]		[illegible].	F 2
992	5	6484	6500	1304	1040	1[illegible]		[illegible]ril.	F 6
993	6	6485	6501	1305	1041	1[illegible]		[illegible] mars.	F 3
994	7	6486	6502	1306	1042			[illegible] mars.	F 1
995	8	6487	6503	1307	1043			4 mars.	F 5
996	9	6488	6504	1308	104[illegible]			22 févr.	F 3
997	10	6489	6505	1309	104[illegible]		[illegible]	11 févr.	F 7
998	11	6490	6506	1310	10[illegible]		[illegible]19*	31 janv.	F 4
999	12	6491	6507	1311	10[illegible]		420	20 janv.	F 2
1000	13	6492	6508	1312	1[illegible]		421 421*	9 janvier. 29 décemb.	F 6 F 3
1001	14	6493	6509	1313	1[illegible]		[illegible]*	423	19 déc.	F 1
1002	15	6494	6510	1314	1[illegible]		[illegible]48	424	7 déc.	F 5
1003	1	6495	6511	1315	[illegible]		[illegible]49	425*	26 nov.	F 2
1004	2	6496	6512	1316	[illegible]		[illegible]750	426	16 nov.	F 7
1005	3	6497	6513	1317	[illegible]		[illegible]751*	427*	5 nov.	F 4
1006	4	6498	6514	131[illegible]	[illegible]		1074 752	428	25 oct.	F 2
1007	5	6499	6515	131[illegible]	[illegible]		1075 753	429	14 oct.	F 6
1008	6	6500	6516	13[illegible]	[illegible]		1076 754	430*	3 oct.	F 3
1009	7	6501	6517	13[illegible]	[illegible]		1077 755*	431	23 sept.	F 1
1010	8	6502	6518	1[illegible]	[illegible]		1078 756	432	11 sept.	F 5
1011	9	6503	6519	1[illegible]	[illegible]		1079 757	433*	31 août.	F 2
1012	10	6504	6520	[illegible]	[illegible]		1080 758	434	21 août.	F 7
1013	11	6505	6521	[illegible]	[illegible]		1081 759*	435	10 août.	F 4
1014	12	6506	6522	[illegible]	[illegible]		1082 760	436*	29 juill.	F 1
1015	13	6507	6523	[illegible]	[illegible]		1083 761	437	19 juill.	F 6

L'étoile ou aster[illegible] [illegible]*, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les anne[illegible] [illegible]tercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hé[illegible] [illegible]arque les années intercalaires des Arabes, *F désigne* la f[illegible] [illegible] au-dessous de l'année,

								M mars, vril.		M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
								27	M	A	1	9
								15	A	A	21	20
								4	A	A	6	1
							D	24	M	M	29	12
							CB	12	A	A	17	23
							A	1	A	A	2	4
						7	G	21	M	M	25	15
						1	F	9	A	A	14	26
					[illegible]	3	ED	29	M	A	5	7
					26	4	C	17	A	A	18	18
					27	5	B	5	A	A	10	29
					28	6	A	25	M	M	26	11
				34	1	1	GF	13	A	A	14	22
				23	2	2	E	2	A	A	6	3
				12	3	3	D	22	M	M	29	14
			[illegible]	31	4	4	C	10	A	A	11	25
			6	20	5	6	BA	30	M	A	2	6
			4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
		[illegible]	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
		[illegible]	3	17	8	2	E	27	M	M	30	9
		*8	1	36	9	4	DC	15	A	A	18	20
		9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
	13	10	7	14	11	6	A	24	M	M	26	12
	14	*11	5	33	12	7	G	12	A	A	15	23
	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6	4
	*16	13	4	11	14	3	D	21	M	M	22	15
	17	*14	2	30	15	4	C	9	A	A	11	26
[illegible]	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	3	7
[illegible]	*19	16	3	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
14	1	*17	5	26	18	1	F	5	A	A	7	29

rme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle naire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1046	14	6538	6554	1358	1094	1084	762	438*	8 juill.	F 3
1047	15	6539	6555	1359	1095	1085	763*	439	28 juin.	F 1
1048	1	6540	6556	1360	1096	1086	764	440	16 juin.	F 5
1049	2	6541	6557	1361	1097	1087	765	441*	5 juin.	F 2
1050	3	6542	6558	1362	1098	1088	766	442	26 mai.	F 7
1051	4	6543	6559	1363	1099	1089	767*	443	15 mai.	F 4
1052	5	6544	6560	1364	1100	1090	768	444*	3 mai.	F 1
1053	6	6545	6561	1365	1101	1091	769	445	23 avril.	F 6
1054	7	6546	6562	1366	1102	1092	770	446*	12 avril.	F 3
1055	8	6547	6563	1367	1103	1093	771*	447	2 avril.	F 1
1056	9	6548	6564	1368	1104	1094	772	448	21 mars.	F 5
1057	10	6549	6565	1369	1105	1095	773	449*	10 mars.	F 2
1058	11	6550	6566	1370	1106	1096	774	450	28 févr.	F 7
1059	12	6551	6567	1371	1107	1097	775*	451	17 févr.	F 4
1060	13	6552	6568	1372	1108	1098	776	452*	6 févr.	F 1
1061	14	6553	6569	1373	1109	1099	777	453	26 janv.	F 6
1062	15	6554	6570	1374	1110	1100	778	454	15 janv.	F 3
1063	1	6555	6571	1375	1111	1101	779*	455* / 456	4 janvier. / 25 décemb.	F 7 / F 5
1064	2	6556	6572	1376	1112	1102	780	457*	13 déc.	F 2
1065	3	6557	6573	1377	1113	1103	781	458	3 déc.	F 7
1066	4	6558	6574	1378	1114	1104	782	459	22 nov.	F 4
1067	5	6559	6575	1379	1115	1105	783*	460*	11 nov.	F 1
1068	6	6560	6576	1380	1116	1106	784	461	31 oct.	F 6
1069	7	6561	6577	1381	1117	1107	785	462	20 oct.	F 3
1070	8	6562	6578	1382	1118	1108	786	463*	9 oct.	F 7
1071	9	6563	6579	1383	1119	1109	787*	464	29 sept.	F 5
1072	10	6564	6580	1384	1120	1110	788	465	17 sept.	F 2
1073	11	6565	6581	1385	1121	1111	789	466*	6 sept.	F 6
1074	12	6566	6582	1386	1122	1112	790	467	27 août.	F 4
1075	13	6567	6583	1387	1123	1113	791*	468*	16 août.	F 1

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; *F désigne* la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
515	*2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	30	11
516	3	*19	6	34	20	3	D	13	A	A	19	22
517	4	1	2	23	21	5	CB	2	A	A	3	3
518	*5	2	5	12	22	6	A	22	M	M	26	14
519	6	*3	3	31	23	7	G	10	A	A	15	25
520	7	4	6	20	24	1	F	30	M	M	31	6
521	*8	5	4	39	25	3	ED	18	A	A	19	17
522	9	*6	7	28	26	4	C	7	A	A	11	28
523	10	7	3	17	27	5	B	27	M	A	3	9
524	*11	*8	1	36	28	6	A	15	A	A	16	20
525	12	9	4	25	1	1	GF	4	A	A	7	1
526	*13	10	7	14	2	2	E	24	M	M	30	12
527	14	*11	5	33	3	3	D	12	A	A	19	23
528	15	12	1	22	4	4	C	1	A	A	4	4
529	*16	13	4	11	5	6	BA	21	M	M	26	15
530	17	*14	2	30	6	7	G	9	A	A	15	26
531	18	15	5	19	7	1	F	29	M	M	31	7
532	*19	16	3	38	8	2	E	17	A	A	20	18
1	1	*17	5	26	9	4	DC	5	A	A	11	29
2	*2	18	1	15	10	5	B	25	M	M	27	11
3	3	*19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	22
4	4	1	2	23	12	7	G	2	A	A	8	3
5	*5	2	5	12	13	2	FE	22	M	M	23	14
6	6	*3	3	31	14	3	D	10	A	A	12	25
7	7	4	6	20	15	4	C	30	M	A	4	6
8	*8	5	4	39	16	5	B	18	A	A	24	17
9	9	*6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28
10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	31	9
11	*11	*8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

[illegible]	[illegible]	Ère des Grecs d'Alexandrie	Ère du monde de Constantinople	Ère des Seleucides, ou des Grecs.	Ère d'Antioche	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1078	14	6568	6584	1388	1124	1114	792	469	5 août.	F 6
1079	15	6569	6585	1389	1125	1115	793	470	25 juill.	F 3
1080	1	6570	6586	1390	1126	1116	794	471*	14 juill.	F 7
1079	2	6571	6587	1391	1127	1117	795*	472	4 juill.	F 5
1080	3	6572	6588	1392	1128	1118	796	473	22 juin.	F 2
1081	4	6573	6589	1393	1129	1119	797	474*	11 juin.	F 6
1082	5	6574	6590	1394	1130	1120	798	475	1 juin.	F 4
1083	6	6575	6591	1395	1131	1121	799*	476*	21 mai.	F 1
1084	7	6576	6592	1396	1132	1122	800	477	10 mai.	F 6
1085	8	6577	6593	1397	1133	1123	801	478	29 avril.	F 3
1086	9	6578	6594	1398	1134	1124	802	479*	10 avril.	F 7
1087	10	6579	6595	1399	1135	1125	803*	480	8 avril.	F 5
1088	11	6580	6596	1400	1136	1126	804	481	27 mars.	F 2
1089	12	6581	6597	1401	1137	1127	805	482*	16 mars.	F 6
1090	13	6582	6598	1402	1138	1128	806	483	6 mars.	F 4
1091	14	6583	6599	1403	1139	1129	807*	484	23 févr.	F 1
1092	15	6584	6600	1404	1140	1130	808	485*	12 févr.	F 5
1093	1	6585	6601	1405	1141	1131	809	486	1 févr.	F 3
1094	2	6586	6602	1406	1142	1132	810	487*	21 janv.	F 7
1095	3	6587	6603	1407	1143	1133	811*	488 489	11 janvier. 31 décemb.	F 5 F 2
1096	4	6588	6604	1408	1144	1134	812	490*	19 déc.	F 6
1097	5	6589	6605	1409	1145	1135	813	491	9 déc.	F 4
1098	6	6590	6606	1410	1146	1136	814	492	28 nov.	F 1
1099	7	6591	6607	1411	1147	1137	815*	493*	17 nov.	F 5
1100	8	6592	6608	1412	1148	1138	816	494	6 nov.	F 3
1101	9	6593	6609	1413	1149	1139	817	495	26 oct.	F 7
1102	10	6594	6610	1414	1150	1140	818	496*	15 oct.	F 4
1103	11	6595	6611	1415	1151	1141	819*	497	5 oct.	F 2
1104	12	6596	6612	1416	1152	1142	820	498*	23 sept.	F 6
1105	13	6597	6613	1417	1153	1143	821	499	13 sept.	F 4

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; [illegible]gne la ferie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
13	*13	10	7	14	21	5	CB	24	M	M	27	12
14	14	*11	5	33	22	6	A	12	A	A	16	23
15	15	12	1	22	23	7	G	1	A	A	8	4
16	*16	13	4	11	24	1	F	21	M	M	24	15
17	17	*14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7
19	*19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18
20	1	*17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29
21	*2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	31	11
22	3	*19	6	34	2	2	E	13	A	A	20	22
23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3
24	*5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	28	14
25	6	*3	3	31	5	6	BA	10	A	A	16	25
26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	6
27	*8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17
28	9	*6	7	28	8	2	E	7	A	A	13	28
29	*10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	9
30	*11	*8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	20
31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1
32	*13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12
33	14	*11	5	33	13	2	FE	12	A	A	13	23
34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4
35	*16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	28	15
36	17	*14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26
37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7
38	*19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18
39	1	*17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29
40	*2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11
41	3	*19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22
42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1106	14	6598	6614	1418	1154	1144	822	500	2 sept.	F 1
1107	15	6599	6615	1419	1155	1145	823*	501*	22 août.	F 5
1108	1	6600	6616	1420	1156	1146	824	502	11 août.	F 3
1109	2	6601	6617	1421	1157	1147	825	503	31 juill.	F 7
1110	3	6602	6618	1422	1158	1148	826	504*	20 juill.	F 4
1111	4	6603	6619	1423	1159	1149	827*	505	10 juill.	F 2
1112	5	6604	6620	1424	1160	1150	828	506*	28 juin.	F 6
1113	6	6605	6621	1425	1161	1151	829	507	18 juin.	F 4
1114	7	6606	6622	1426	1162	1152	830	508	7 juin.	F 1
1115	8	6607	6623	1427	1163	1153	831*	509*	27 mai.	F 5
1116	9	6608	6624	1428	1164	1154	832	510	16 mai.	F 3
1117	10	6609	6625	1429	1165	1155	833	511	5 mai.	F 7
1118	11	6610	6626	1430	1166	1156	834	512*	24 avril.	F 4
1119	12	6611	6627	1431	1167	1157	835*	513	14 avril.	F 2
1120	13	6612	6628	1432	1168	1158	836	514	2 avril.	F 6
1121	14	6613	6629	1433	1169	1159	837	515*	22 mars.	F 3
1122	15	6614	6630	1434	1170	1160	838	516	12 mars.	F 1
1123	1	6615	6631	1435	1171	1161	839*	517*	1 mars.	F 5
1124	2	6616	6632	1436	1172	1162	840	518	19 févr.	F 3
1125	3	6617	6633	1437	1173	1163	841	519	7 févr.	F 7
1126	4	6618	6634	1438	1174	1164	842	520*	27 janv.	F 4
1127	5	6619	6635	1439	1175	1165	843*	521	17 janv.	F 2
1128	6	6620	6636	1440	1176	1166	844	522 523*	6 janvier. 25 décemb.	F 6 F 3
1129	7	6621	6637	1441	1177	1167	845	524	15 déc.	F 1
1130	8	6622	6638	1442	1178	1168	846	525	4 déc.	F 5
1131	9	6623	6639	1443	1179	1169	847*	526*	23 nov.	F 2
1132	10	6624	6640	1444	1180	1170	848	527	12 nov.	F 7
1133	11	6625	6641	1445	1181	1171	849	528*	1 nov.	F 4
1134	12	6626	6642	1446	1182	1172	850	529	22 oct.	F 2
1135	13	6627	6643	1447	1183	1173	851*	530	11 oct.	F 6

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
43	*5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25	14
44	6	*3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
45	7	4	6	20	25	3	ED	30	M	A	5	6
46	*8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	25	17
47	9	*6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
48	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9
49	*11	*8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20
50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1
51	*13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12
52	14	*11	5	33	4	4	C	12	A	A	18	23
53	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	4
54	*16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	15
55	17	*14	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26
56	18	15	5	19	8	2	E	29	M	M	30	7
57	*19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
58	1	*17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
59	*2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
60	3	*19	6	34	12	7	G	13	A	A	15	22
61	4	1	2	23	13	2	FE	2	A	A	6	3
62	*5	2	5	12	14	3	D	22	M	M	29	14
63	6	*3	3	31	15	4	C	10	A	A	11	25
64	7	4	6	20	16	5	B	30	M	A	3	6
65	*8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
66	9	*6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
67	10	7	3	17	19	2	E	27	M	M	30	9
68	*11	*8	1	36	20	3	D	15	A	A	19	20
69	12	9	4	25	21	5	CB	4	A	A	10	1
70	*13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	12
71	14	*11	5	33	23	7	G	12	A	A	15	23
72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ere césaréenne d'Antioche.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	LRE [illegible]	[illegible]	[illegible]
1100	14	6598	6614	1418	1154	[illegible]	[illegible]	[illegible]	551*	29 sept.	[illegible]
1107	15	6599	6615	1419	115[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	19 sept.	[illegible]
1108	1	6600	6616	1420	115[illegible]	[illegible]	854	533	8 sept.	[illegible]
1109	2	6601	6617	1421	11[illegible]	[illegible]	855*	534*	28 août.	F [illegible]
1110	3	6602	6618	1422	11[illegible]	[illegible]	856	535	17 août.	F [illegible]
1111	4	6603	6619	1423	11[illegible]	[illegible]	857*	536*	6 août.	F 4
1112	5	6604	6620	1424	1[illegible]	[illegible]	858	537	27 juill.	F 2
1113	6	6605	6621	1425	1[illegible]	[illegible]	859*	538	16 juill.	F 6
1114	7	6606	6622	1426	1[illegible]	[illegible]	860	539*	4 juill.	F 3
1115	8	6607	6623	1427	[illegible]	[illegible]	861	540	24 juin.	F 1
1116	9	6608	6624	1428	[illegible]	[illegible]	862	541	13 juin.	F 5
1117	10	6609	6625	142[illegible]	[illegible]	[illegible]	863*	542*	2 juin.	F 2
1118	11	6610	6626	14[illegible]	[illegible]	1186	864	543	22 mai.	F 7
1119	12	6611	6627	14[illegible]	[illegible]	[illegible]	865	544	11 mai.	F 4
1120	13	6612	6628	14[illegible]	[illegible]	1188	866	545*	30 avril.	F 1
1121	14	6613	6629	14[illegible]	[illegible]	1189	867*	546	20 avril.	F 6
1122	15	6614	6630	1[illegible]	[illegible]	1190	868	547*	8 avril.	F 3
1123	1	6615	6631	1[illegible]	[illegible]	1191	869	548	29 mars.	F 1
1124	2	6616	6632	[illegible]	[illegible]	1192	870	549	18 mars.	F 5
1125	3	6617	6633	[illegible]	[illegible]	1193	871*	550*	7 mars.	F 2
1126	4	6618	6[illegible]	[illegible]	[illegible]	1194	872	551	25 fév.	F 7
1127	5	6619	6[illegible]	[illegible]	[illegible]	1195	[illegible]	552	13 fév.	F 4
1128	6	6620	6[illegible]	[illegible]	[illegible]	1196	874	553*	2 fév.	F 1
1129	7	6621	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1197	875*	554	23 [illegible]	F 6
1130	8	662[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1198	876	555	12 janvier.	F 3
								550*	31 déc.	F 7
1131	9	662[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1199	[illegible]	[illegible]	21 déc.	F 5
1132	10	662[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1200	878	558*	10 déc.	F 2
1133	11	662[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1201	879*	559	30 nov.	F 7
1134	12	662[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1202	880	[illegible]	18 nov.	F 4
1135	13	662[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1203	881	561*	7 nov.	F 1

L'[illegible] dans la colonne de l'ere des Martyrs, mar[illegible] [illegible] des Egyptiens ; celle de la colonne [illegible] les années intercalaires des Arabes; *F* désigne [illegible] au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
73	*16	13	4	11	25	3	ED	21	M	M	22	15
74	17	*14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
75	18	15	5	19	27	5	B	29	M	A	3	7
76	*19	16	3	38	28	6	A	17	A	A	23	18
77	1	*17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
78	*2	18	1	15	2	2	E	25	M	M	30	11
79	3	*19	6	34	3	3	D	13	A	A	19	22
80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A	4	3
81	*5	2	5	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
82	6	*3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
84	*8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
85	9	*6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
86	10	7	3	17	10	5	B	27	M	A	3	9
87	*11	*8	1	36	11	6	A	15	A	A	16	20
88	12	9	4	25	12	7	G	4	A	A	8	1
89	*13	10	7	14	13	2	FE	24	M	M	30	12
90	14	*11	5	33	14	3	D	12	A	A	19	23
91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	A	4	4
92	*16	13	4	11	16	5	B	21	M	M	27	15
93	17	*14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
95	*19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
96	1	*17	5	26	20	3	D	5	A	A	12	29
97	*2	18	1	15	21	5	CB	25	M	M	27	11
98	3	*19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
99	4	1	2	23	23	7	G	2	A	A	8	3
100	*5	2	5	12	24	1	F	22	M	M	24	14
101	6	*3	3	31	25	3	ED	10	A	A	12	25
192	7	4	6	20	26	4	C	30	M	A	4	6

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ere mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1166	14	6658	6674	1478	1214	1204	882	562	28 oct.	F 6
1167	15	6659	6675	1479	1215	1205	883*	563	17 oct.	F 3
1168	1	6660	6676	1480	1216	1206	884	564*	5 oct.	F 7
1169	2	6661	6677	1481	1217	1207	885	565	25 sept.	F 5
1170	3	6662	6678	1482	1218	1208	886	566*	14 sept.	F 2
1171	4	6663	6679	1483	1219	1209	887*	567	4 sept.	F 7
1172	5	6664	6680	1484	1220	1210	888	568	23 août.	F 4
1173	6	6665	6681	1485	1221	1211	889	569*	12 août.	F 1
1174	7	6666	6682	1486	1222	1212	890	570	2 août.	F 6
1175	8	6667	6683	1487	1223	1213	891*	571	22 juill.	F 3
1176	9	6668	6684	1488	1224	1214	892	572*	10 juill.	F 7
1177	10	6669	6685	1489	1225	1215	893	573	30 juin.	F 5
1178	11	6670	6686	1490	1226	1216	894	574	19 juin.	F 2
1179	12	6671	6687	1491	1227	1217	895*	575*	8 juin.	F 6
1180	13	6672	6688	1492	1228	1218	896	576	28 mai.	F 4
1181	14	6673	6689	1493	1229	1219	897	577*	17 mai.	F 1
1182	15	6674	6690	1494	1230	1220	898	578	7 mai.	F 6
1183	1	6675	6691	1495	1231	1221	899*	579	26 avril.	F 3
1184	2	6676	6692	1496	1232	1222	900	580*	14 avril.	F 7
1185	3	6677	6693	1497	1233	1223	901	581	4 avril.	F 5
1186	4	6678	6694	1498	1234	1224	902	582	24 mars.	F 2
1187	5	6679	6695	1499	1235	1225	903*	583*	13 mars.	F 6
1188	6	6680	6696	1500	1236	1226	904	584	2 mars.	F 4
1189	7	6681	6697	1501	1237	1227	905	585	19 févr.	F 1
1190	8	6682	6698	1502	1238	1228	906	586*	8 févr.	F 5
1191	9	6683	6699	1503	1239	1229	907*	587	29 janv.	F 3
1192	10	6684	6700	1504	1240	1230	908	588*	18 janv.	F 7
1193	11	6685	6701	1505	1241	1231	909	589 590	7 janvier. 27 décemb.	F 5 F 2
1194	12	6686	6702	1506	1242	1232	910	591*	16 déc.	F 6
1195	13	6687	6703	1507	1243	1233	911*	592	6 déc.	F 4

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril,	Les Pâques.	Épactes.
103	*8	5	4	39	27	5	B	18	A	A	24	17
104	9	*6	7	28	28	6	A	7	A	A	9	28
105	10	7	3	17	1	1	GF	27	M	M	31	9
106	*11	*8	1	36	2	2	E	15	A	A	20	20
107	12	9	4	25	3	3	D	4	A	A	5	1
108	*13	10	7	14	4	4	C	24	M	M	28	12
109	14	*11	5	33	5	6	BA	12	A	A	16	23
110	15	12	1	22	6	7	G	1	A	A	8	4
111	*16	13	4	11	7	1	F	21	M	M	24	15
112	17	*14	2	30	8	2	E	9	A	A	13	26
113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A	4	7
114	*19	16	3	38	10	5	B	17	A	A	24	18
115	1	*17	5	26	11	6	A	5	A	A	9	29
116	*2	18	1	15	12	7	G	25	M	A	1	11
117	3	*19	6	34	13	2	FE	13	A	A	20	22
118	4	1	2	23	14	3	D	2	A	A	5	3
119	*5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14
120	6	*3	3	31	16	5	B	10	A	A	17	25
121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
122	*8	5	4	39	18	1	F	18	A	A	21	17
123	9	*6	7	28	19	2	E	7	A	A	13	28
124	10	7	3	17	20	3	D	27	M	M	29	9
125	*11	*8	1	36	21	5	CB	15	A	A	17	20
126	12	9	4	25	22	6	A	4	A	A	9	1
127	*13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
128	14	*11	5	33	24	1	F	12	A	A	14	23
129	15	12	1	22	25	3	ED	1	A	A	5	4
130	*16	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
131	17	*14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, dé[illegible] [illegible]s intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine d'Alexandrie.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.		ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1166	14	6658	6674	1478	1214	[illegible]	[illegible]12	593	24 nov.	F 1
1167	15	6659	6675	1479	1215	[illegible]	913	594*	13 nov.	F 5
1168	1	6660	6676	1480	1216	[illegible]	914	595	3 nov.	F 3
1169	2	6661	6677	1481	1217	[illegible]	915*	596*	23 oct.	F 7
1170	3	6662	6678	1482	1218	[illegible]	916	597	12 oct.	F 5
1171	4	6663	6679	1483	121[illegible]	[illegible]	917	598	1 oct.	F 2
1172	5	6664	6680	1484	1220	[illegible]	918	599*	20 sept.	F 6
1173	6	6665	6681	1485	1221	[illegible]	919*	600	10 sept.	F 4
1174	7	6666	6682	1486	122[illegible]	[illegible]	920	601	29 août.	F 1
1175	8	6667	6683	1487	12[illegible]	1243	921	602*	18 août.	F 5
1176	9	6668	6684	1488	[illegible]	1244	922	603	8 août.	F 3
1177	10	6669	6685	1489	[illegible]	1245	923*	604	28 juill.	F 7
1178	11	6670	6686	1490	[illegible]	1246	924	605*	16 juill.	F 4
1179	12	6671	6687	1491	[illegible]	1247	925	606	6 juill.	F 2
1180	13	6672	6688	1492	[illegible]	1248	926	607*	25 juin.	F 6
1181	14	6673	6689	149[illegible]	[illegible]	1249	927*	608	15 juin.	F 4
1182	15	6674	6690	[illegible]	[illegible]	1250	928	609	3 juin.	F 1
1183	1	66[illegible]	6691	[illegible]	[illegible]	1251	929	610*	23 mai.	F 5
1184	2	6676	6692	[illegible]	[illegible]	1252	930	611	13 mai.	F 3
1185	3	6677	669[illegible]	[illegible]	[illegible]	1253	931*	612	2 mai.	F 7
1186	4	6678	669[illegible]	[illegible]	[illegible]	1254	932	613*	20 avril.	F 4
1187	5	6679	669[illegible]	[illegible]	[illegible]	1255	933	614	10 avril.	F 2
1188	6	6680	669[illegible]	[illegible]	[illegible]	1256	934	615	30 mars.	F 6
1189	7	6681	669[illegible]	[illegible]	[illegible]	1257	935*	616*	19 mars.	F 3
1190	8	6682	66[illegible]	[illegible]	[illegible]	1258	936	617	8 mars.	F 1
1191	9	6683	[illegible]	[illegible]	1269	1259	937	618*	25 févr.	F 5
1192	10	6684	[illegible]	[illegible]	1270	1260	938	619	15 févr.	F 3
1193	11	6685	[illegible]	[illegible]	1271	1261	939*	620	4 févr.	F 7
1194	12	6686	[illegible]	[illegible]	1272	1262	940	621*	24 janv.	F 4
1195	13	6687	[illegible]	[illegible]	1273	1263	941	622	13 janv.	F 2

L'étoile où [illegible] cette ère, dans la Dissertation
marque les [illegible]
colonne de l'ère des Martyrs,
F désigne [illegible] Egyptiens; celle de la

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
133	*19	16	3	38	1	1	GF	17	A	A	21	18
134	1	*17	5	26	2	2	E	5	A	A	6	29
135	*2	18	1	15	3	3	D	25	M	M	29	11
136	3	*19	6	34	4	4	C	13	A	A	18	22
137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	A	9	3
138	*5	2	5	12	6	7	G	22	M	M	25	14
139	6	*3	3	31	7	1	F	10	A	A	14	25
140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	A	6	6
141	*8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17
142	9	*6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
144	*11	*8	1	36	12	7	G	15	A	A	22	20
145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
146	*13	10	7	14	14	3	D	24	M	M	29	12
147	14	*11	5	33	15	4	C	12	A	A	18	23
148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	3	4
149	*16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	25	15
150	17	*14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
151	18	15	5	19	29	2	E	29	M	M	30	7
152	*19	16	3	38	20	3	D	17	A	A	19	18
153	1	*17	5	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
154	*2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11
155	3	*19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
156	4	1	2	23	24	1	F	2	A	A	7	3
157	*5	2	5	12	25	3	ED	22	M	M	20	14
158	6	*3	3	31	26	4	C	10	A	A	11	25
159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A	3	6
160	*8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	23	17
161	9	*6	7	28	1	1	GF	7	A	A	14	28
162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	M	30	9

colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J.C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1226	14	6734	1538	1274	1264	942	623 624*	2 janvier. 22 décemb.	F 6 F 3
1227	15	6735	1539	1275	1265	943*	625	12 déc.	F 1
1228	1	6736	1540	1276	1266	944	626*	30 nov.	F 5
1229	2	6737	1541	1277	1267	945	627	20 nov.	F 3
1230	3	6738	1542	1278	1268	946	628	9 nov.	F 7
1231	4	6739	1543	1279	1269	947*	629*	29 oct.	F 4
1232	5	6740	1544	1280	1270	948	630	18 oct.	F 2
1233	6	6741	1545	1281	1271	949	631	7 oct.	F 6
1234	7	6742	1546	1282	1272	950	632*	26 sept.	F 3
1235	8	6743	1547	1283	1273	951*	633	16 sept.	F 1
1236	9	6744	1548	1284	1274	952	634	4 sept.	F 5
1237	10	6745	1549	1285	1275	953	635*	24 août.	F 2
1238	11	6746	1550	1286	1276	954	636	14 août.	F 7
1239	12	6747	1551	1287	1277	955*	637*	3 août.	F 4
1240	13	6748	1552	1288	1278	956	638	23 juill.	F 2
1241	14	6749	1553	1289	1279	957	639	12 juill.	F 6
1242	15	6750	1554	1290	1280	958	640*	1 juill.	F 3
1243	1	6751	1555	1291	1281	959*	641	21 juin.	F 1
1244	2	6752	1556	1292	1282	960	642	9 juin.	F 5
1245	3	6753	1557	1293	1283	961	643*	29 mai.	F 2
1246	4	6754	1558	1294	1284	962	644	19 mai.	F 7
1247	5	6755	1559	1295	1285	963*	645	8 mai.	F 4
1248	6	6756	1560	1296	1286	964	646*	26 avril.	F 1
1249	7	6757	1561	1297	1287	965	647	16 avril.	F 6
1250	8	6758	1562	1298	1288	966	648*	5 avril.	F 3
1251	9	6759	1563	1299	1289	967*	649	26 mars.	F 1
1252	10	6760	1564	1300	1290	968	650	14 mars.	F 5
1253	11	6761	1565	1301	1291	969	651*	3 mars.	F 2
1254	12	6762	1566	1302	1292	970	652	21 févr.	F 7
1255	13	6763	1567	1303	1293	971*	653	10 févr.	F 4

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
163	*11	*8	1	36	3	3	D	15	A	A	19	20
164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
165	*13	10	7	14	5	6	BA	24	M	M	26	12
166	14	*11	5	33	6	7	G	12	A	A	15	23
167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	A	7	4
168	*16	13	4	11	8	2	E	21	M	M	23	15
169	17	*14	2	30	9	4	DC	9	A	A	11	26
170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A	3	7
171	*19	16	3	38	11	6	A	17	A	A	23	18
172	1	*17	5	26	12	7	G	5	A	A	8	29
173	*2	18	1	15	13	2	FE	25	M	M	30	11
174	3	*19	6	34	14	3	D	13	A	A	19	22
175	4	1	2	23	15	4	C	2	A	A	4	3
176	*5	2	5	12	16	5	B	22	M	M	27	14
177	6	*3	3	31	17	7	AG	10	A	A	15	25
178	7	4	6	20	18	1	F	30	M	M	31	6
179	*8	5	4	39	19	2	E	18	A	A	20	17
180	9	*6	7	28	20	3	D	7	A	A	12	28
181	10	7	3	17	21	5	CB	27	M	A	3	9
182	*11	*8	1	36	22	6	A	15	A	A	16	20
183	12	9	4	25	23	7	G	4	A	A	8	1
184	*13	10	7	14	24	1	F	24	M	M	31	12
185	14	*11	5	33	25	3	ED	12	A	A	19	23
186	15	12	1	22	26	4	C	1	A	A	4	4
187	*16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	15
188	17	*14	2	30	28	6	A	9	A	A	16	26
189	18	15	5	19	1	1	GF	29	M	M	31	7
190	*19	16	3	38	2	2	E	17	A	A	20	18
191	1	*17	5	26	3	3	D	5	A	A	12	29
192	*2	18	1	15	4	4	C	25	M	M	28	11

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1256	14	6764	1568	1304	1294	972	654*	30 janv.	F 1
1257	15	6765	1569	1305	1295	973	655	19 janv.	F 6
1258	1	6766	1570	1306	1296	974	656* 657	8 janvier 29 décemb.	F 3 F 1
1259	2	6767	1571	1307	1297	975*	658	18 déc.	F 5
1260	3	6768	1572	1308	1298	976	659*	6 déc.	F 2
1261	4	6769	1573	1309	1299	977	660	26 nov.	F 7
1262	5	6770	1574	1310	1300	978	661	15 nov.	F 4
1263	6	6771	1575	1311	1301	979*	662*	4 nov.	F 1
1264	7	6772	1576	1312	1302	980	663	24 oct.	F 6
1265	8	6773	1577	1313	1303	981	664	13 oct.	F 3
1266	9	6774	1578	1314	1304	982	665*	2 oct.	F 7
1267	10	6775	1579	1315	1305	983*	666	22 sept.	F 5
1268	11	6776	1580	1316	1306	984	667*	10 sept.	F 2
1269	12	6777	1581	1317	1307	985	668	31 août.	F 7
1270	13	6778	1582	1318	1308	986	669	20 août.	F 4
1271	14	6779	1583	1319	1309	987*	670*	9 août.	F 1
1272	15	6780	1584	1320	1310	988	671	29 juill.	F 6
1273	1	6781	1585	1321	1311	989	672	18 juill.	F 3
1274	2	6782	1586	1322	1312	990	673*	7 juill.	F 7
1275	3	6783	1587	1323	1313	991*	674	27 juin.	F 5
1276	4	6784	1588	1324	1314	992	675	15 juin.	F 2
1277	5	6785	1589	1325	1315	993	676*	4 juin.	F 6
1278	6	6786	1590	1326	1316	994	677	25 mai.	F 4
1279	7	6787	1591	1327	1317	995*	678*	14 mai.	F 1
1280	8	6788	1592	1328	1318	996	679	3 mai.	F 6
1281	9	6789	1593	1329	1319	997	680	22 avril.	F 3
1282	10	6790	1594	1330	1320	998	681*	11 avril.	F 7
1283	11	6791	1595	1331	1321	999*	682	1 avril.	F 5
1284	12	6792	1596	1332	1322	1000	683	20 mars.	F 2
1285	13	6793	1597	1333	1323	1001	684*	9 mars.	F 6

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
193	3	*19	6	34	5	6	BA	13	A	A	16	22
194	4	1	2	23	6	7	G	2	A	A	8	3
195	*5	2	5	12	7	1	F	22	M	M	24	14
196	6	*3	3	31	8	2	E	10	A	A	13	25
197	7	4	6	20	9	4	DC	30	M	A	4	6
198	*8	5	4	39	10	5	B	18	A	A	24	17
199	9	*6	7	28	11	6	A	7	A	A	9	28
200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	1	9
201	*11	*8	1	36	13	2	FE	15	A	A	20	20
202	12	9	4	25	14	3	D	4	A	A	5	1
203	*13	10	7	14	15	4	C	24	M	M	28	12
204	14	*11	5	33	16	5	B	12	A	A	17	23
205	15	12	1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
206	*16	13	4	11	18	1	F	21	M	M	24	15
207	17	*14	2	30	19	2	E	9	A	A	13	26
208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	7
209	*19	16	3	38	21	5	CB	17	A	A	24	18
210	1	*17	5	26	22	6	A	5	A	A	9	29
211	*2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11
212	3	*19	6	34	24	1	F	13	A	A	14	22
213	4	1	2	23	25	3	ED	2	A	A	5	3
214	*5	2	5	12	26	4	C	22	M	M	28	14
215	6	*3	3	31	27	5	B	10	A	A	17	25
216	7	4	6	20	28	6	A	30	M	A	2	6
217	*8	5	4	39	1	1	GF	18	A	A	21	17
218	9	*6	7	28	2	2	E	7	A	A	13	28
219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
220	*11	*8	1	36	4	4	C	15	A	A	18	20
221	12	9	4	25	5	6	BA	4	A	A	9	1
222	*13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1286	14	6794	1598	1334	1324	1002	685	27 févr.	F 4
1287	15	6795	1599	1335	1325	1003*	686*	16 févr.	F 1
1288	1	6796	1600	1336	1326	1004	687	6 févr.	F 6
1289	2	6797	1601	1337	1327	1005	688	25 janv.	F 3
1290	3	6798	1602	1338	1328	1006	689*	14 janv.	F 7
1291	4	6799	1603	1339	1329	1007*	690 691	4 janvier. 24 décemb.	F 5 F 2
1292	5	6800	1604	1340	1330	1008	692*	12 déc.	F 6
1293	6	6801	1605	1341	1331	1009	693	2 déc.	F 4
1294	7	6802	1606	1342	1332	1010	694	21 nov.	F 1
1295	8	6803	1607	1343	1333	1011*	695*	10 nov.	F 5
1296	9	6804	1608	1344	1334	1012	696	30 oct.	F 3
1297	10	6805	1609	1345	1335	1013	697*	19 oct.	F 7
1298	11	6806	1610	1346	1336	1014	698	9 oct.	F 5
1299	12	6807	1611	1347	1337	1015*	699	28 sept.	F 2
1300	13	6808	1612	1348	1338	1016	700*	16 sept.	F 6
1301	14	6809	1613	1349	1339	1017	701	6 sept.	F 4
1302	15	6810	1614	1350	1340	1018	702	26 août.	F 1
1303	1	6811	1615	1351	1341	1019*	703*	15 août.	F 5
1304	2	6812	1616	1352	1342	1020	704	4 août.	F 3
1305	3	6813	1617	1353	1343	1021	705	24 juill.	F 7
1306	4	6814	1618	1354	1344	1022	706*	13 juill.	F 4
1307	5	6815	1619	1355	1345	1023*	707	3 juill.	F 2
1308	6	6816	1620	1356	1346	1024	708*	21 juin.	F 6
1309	7	6817	1621	1357	1347	1025	709	11 juin.	F 4
1310	8	6818	1622	1358	1348	1026	710	31 mai.	F 1
1311	9	6819	1623	1359	1349	1027*	711*	20 mai.	F 5
1312	10	6820	1624	1360	1350	1028	712	9 mai.	F 3
1313	11	6821	1625	1361	1351	1029	713	28 avril.	F 7
1314	12	6822	1626	1362	1352	1030	714*	17 avril.	F 4
1315	13	6823	1627	1363	1353	1031*	715	7 avril.	F 2

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
223	14	*11	5	33	7	1	F	12	A	A	14	23
224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
225	*16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M	28	15
226	17	*14	2	30	10	5	B	9	A	A	10	26
227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
228	*19	16	3	38	12	7	G	17	A	A	22	18
229	1	*17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29
230	*2	18	1	15	14	3	D	25	M	M	29	11
231	3	*19	6	34	15	4	C	13	A	A	18	22
232	4	1	2	23	16	5	B	2	A	A	3	3
233	*5	2	5	12	17	7	AG	22	M	M	25	14
234	6	*3	3	31	18	1	F	10	A	A	14	25
235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6	6
236	*8	5	4	39	20	3	D	18	A	A	19	17
237	9	*6	7	28	21	5	CB	7	A	A	10	28
238	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A	2	9
239	*11	*8	1	36	23	7	G	15	A	A	22	20
240	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A	7	1
241	*13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M	29	12
242	14	*11	5	33	26	4	C	12	A	A	18	23
243	15	12	1	22	27	5	B	1	A	A	3	4
244	*16	13	4	11	28	6	A	21	M	M	26	15
245	17	*14	2	30	1	1	GF	9	A	A	14	26
246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	M	30	7
247	*19	16	3	38	3	3	D	17	A	A	19	18
248	1	*17	5	26	4	4	C	5	A	A	11	29
249	*2	18	1	15	5	6	BA	25	M	M	26	11
250	3	*19	6	34	6	7	G	13	A	A	15	22
251	4	1	2	23	7	1	F	2	A	A	7	3
252	*5	2	5	12	8	2	E	22	M	M	23	14

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1315	14	6824	1628	1364	1354	1032	716*	26 mars.	F 6
1316	15	6825	1629	1365	1355	1033	717	16 mars	F 4
1317	1	6826	1630	1366	1356	1034	718	5 mars.	F 1
1318	2	6827	1631	1367	1357	1035*	719*	22 fevr.	F 5
1320	3	6828	1632	1368	1358	1036	720	12 fevr.	F 3
1321	4	6829	1633	1369	1359	1037	721	31 janv.	F 7
1322	5	6830	1634	1370	1360	1038	722*	20 janv.	F 4
1323	6	6831	1635	1371	1361	1039*	723 724	10 janvier. F 2 30 décemb. F 6	
1324	7	6832	1636	1372	1362	1040	725*	19 dec.	F 3
1325	8	6833	1637	1373	1363	1041	726	8 dec.	F 1
1326	9	6834	1638	1374	1364	1042	727*	27 nov.	F 5
1327	10	6835	1639	1375	1365	1043*	728	17 nov.	F 3
1328	11	6836	1640	1376	1366	1044	729	5 nov.	F 7
1329	12	6837	1641	1377	1367	1045	730*	25 oct.	F 4
1330	13	6838	1642	1378	1368	1046	731	15 oct.	F 2
1331	14	6839	1643	1379	1369	1047*	732	4 oct.	F 6
1332	15	6840	1644	1380	1370	1048	733*	22 sept.	F 3
1333	1	6841	1645	1381	1371	1049	734	12 sept.	F 1
1334	2	6842	1646	1382	1372	1050	735	1 sept.	F 5
1335	3	6843	1647	1383	1373	1051*	736*	21 août.	F 2
1336	4	6844	1648	1384	1374	1052	737	10 août.	F 7
1337	5	6845	1649	1385	1375	1053	738*	30 juill.	F 4
1338	6	6846	1650	1386	1376	1054	739	20 juill.	F 2
1339	7	6847	1651	1387	1377	1055*	740	9 juill.	F 6
1340	8	6848	1652	1388	1378	1056	741*	29 juin.	F 3
1341	9	6849	1653	1389	1379	1057	742	17 juin.	F 1
1342	10	6850	1654	1390	1380	1058	743	6 juin.	F 5
1343	11	6851	1655	1391	1381	1059*	744*	26 mai.	F 2
1344	12	6852	1656	1392	1382	1060	745	15 mai.	F 7
1345	13	6853	1657	1393	1383	1061	746*	4 mai.	F 4

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marq[illegible]nées intercalaires des Egyptiens ; celle de la colo[illegible]ire marque les années intercalaires des Arabes ; F [illegible]rie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefsdesfêtesmob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
253	6	*3	3	31	9	4	DC	10	A	A	11	25
254	7	4	6	20	10	5	B	30	M	A	3	6
255	*8	5	4	39	11	6	A	18	A	A	23	17
256	9	*6	7	28	12	7	G	7	A	A	8	28
257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	30	9
258	*11	*8	1	36	14	3	D	15	A	A	19	20
259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1
260	*13	10	7	14	16	5	B	24	M	M	27	12
261	14	*11	5	33	17	7	AG	12	A	A	15	23
262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A	7	4
263	*16	13	4	11	19	2	E	21	M	M	23	15
264	17	*14	2	30	20	3	D	9	A	A	12	26
265	18	15	5	19	21	5	CB	29	M	A	3	7
266	*19	16	3	38	22	6	A	17	A	A	23	18
267	1	*17	5	26	23	7	G	5	A	A	8	29
268	*2	18	1	15	24	1	F	25	M	M	31	11
269	3	*19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22
270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	3
271	*5	2	5	12	27	5	B	22	M	M	27	14
272	6	*3	3	31	28	6	A	10	A	A	16	25
273	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	M	31	6
274	*8	5	4	39	2	2	E	18	A	A	20	17
275	9	*6	7	28	3	3	D	7	A	A	12	28
276	10	7	3	17	4	4	C	27	M	M	28	9
277	*11	*8	1	36	5	6	BA	15	A	A	16	20
278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1
279	*13	10	7	14	7	1	F	24	M	M	31	12
280	14	*11	5	33	8	2	E	12	A	A	13	23
281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A	4	4
282	*16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1346	14	6854	1658	1394	1384	1062	747	24 avril.	F 2
1347	15	6855	1659	1395	1385	1063*	748	13 avril.	F 6
1348	1	6856	1660	1396	1386	1064	749*	1 avril.	F 3
1349	2	6857	1661	1397	1387	1065	750	22 mars.	F 1
1350	3	6858	1662	1398	1388	1066	751	11 mars.	F 5
1351	4	6859	1663	1399	1389	1067*	752*	28 févr.	F 2
1352	5	6860	1664	1400	1390	1068	753	18 févr.	F 7
1353	6	6861	1665	1401	1391	1069	754	6 févr.	F 4
1354	7	6862	1666	1402	1392	1070	755*	26 janv.	F 1
1355	8	6863	1667	1403	1393	1071*	756	16 janv.	F 6
1356	9	6864	1668	1404	1394	1072	757* / 758	5 janvier. / 25 décemb.	F 3 / F 1
1357	10	6865	1669	1405	1395	1073	759	14 déc.	F 5
1358	11	6866	1670	1406	1396	1074	760*	3 déc.	F 2
1359	12	6867	1671	1407	1397	1075*	761	23 nov.	F 7
1360	13	6868	1672	1408	1398	1076	762	11 nov.	F 4
1361	14	6869	1673	1409	1399	1077	763*	31 oct.	F 1
1362	15	6870	1674	1410	1400	1078	764	21 oct.	F 6
1363	1	6871	1675	1411	1401	1079*	765	10 oct.	F 3
1364	2	6872	1676	1412	1402	1080	766*	28 sept.	F 7
1365	3	6873	1677	1413	1403	1081	767	18 sept.	F 5
1366	4	6874	1678	1414	1404	1082	768*	7 sept.	F 2
1367	5	6875	1679	1415	1405	1083*	769	28 août.	F 7
1368	6	6876	1680	1416	1406	1084	770	16 août.	F 4
1369	7	6877	1681	1417	1407	1085	771*	5 août.	F 1
1370	8	6878	1682	1418	1408	1086	772	26 juill.	F 6
1371	9	6879	1683	1419	1409	1087*	773	15 juill.	F 3
1372	10	6880	1684	1420	1410	1088	774*	3 juill.	F 7
1373	11	6881	1685	1421	1411	1089	775	23 juin.	F 5
1374	12	6882	1686	1422	1412	1090	776*	12 juin.	F 2
1375	13	6883	1687	1423	1413	1091*	777	2 juin.	F 7

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
283	17	*14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A	1	7
285	*19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A	20	18
286	1	*17	5	26	14	3	D	5	A	A	12	29
287	*2	18	1	15	15	4	C	25	M	M	28	11
288	3	*19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	22
289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A	8	3
290	*5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	24	14
291	6	*3	3	31	19	2	E	10	A	A	13	25
292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	A	5	6
293	*8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	24	17
294	9	*6	7	28	22	6	A	7	A	A	9	28
295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1	9
296	*11	*8	1	36	24	1	F	15	A	A	21	20
297	12	9	4	25	25	3	ED	4	A	A	5	1
298	*13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28	12
299	14	*11	5	33	27	5	B	12	A	A	17	23
300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2	4
301	*16	13	4	11	1	1	GF	21	M	M	24	15
302	17	*14	2	30	2	2	E	9	A	A	13	26
303	18	15	5	19	3	3	D	29	M	A	5	7
304	*19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18	18
305	1	*17	5	26	5	6	BA	5	A	A	9	29
306	*2	18	1	15	6	7	G	25	M	A	1	11
307	3	*19	6	34	7	1	F	13	A	A	14	22
308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6	3
309	*5	2	5	12	9	4	DC	22	M	M	28	14
310	6	*3	3	31	10	5	B	10	A	A	17	25
311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2	6
312	*8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	22	17

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1376	14	6884	1688	1424	1414	1092	778	21 mai.	F 4
1377	15	6885	1689	1425	1415	1093	779*	10 mai.	F 1
1378	1	6886	1690	1426	1416	1094	780	30 avril.	F 6
1379	2	6887	1691	1427	1417	1095*	781	19 avril.	F 3
1380	3	6888	1692	1428	1418	1096	782*	7 avril.	F 7
1381	4	6889	1693	1429	1419	1097	783	28 mars.	F 5
1382	5	6890	1694	1430	1420	1098	784	17 mars.	F 2
1383	6	6891	1695	1431	1421	1099*	785*	6 mars.	F 6
1384	7	6892	1696	1432	1422	1100	786	24 févr.	F 4
1385	8	6893	1697	1433	1423	1101	787*	12 févr.	F 1
1386	9	6894	1698	1434	1424	1102	788	2 févr.	F 6
1387	10	6895	1699	1435	1425	1103*	789	22 janv.	F 3
1388	11	6896	1700	1436	1426	1104	790* 791	11 janvier 31 décemb.	F 7 F 5
1389	12	6897	1701	1437	1427	1105	792	20 déc.	F 2
1390	13	6898	1702	1438	1428	1106	793*	9 déc.	F 6
1391	14	6899	1703	1439	1429	1107*	794	29 nov.	F 4
1392	15	6900	1704	1440	1430	1108	795	17 nov.	F 1
1393	1	6901	1705	1441	1431	1109	796*	6 nov.	F 5
1394	2	6902	1706	1442	1432	1110	797	27 oct.	F 3
1495	3	6903	1707	1443	1433	1111*	798*	16 oct.	F 7
1396	4	6904	1708	1444	1434	1112	799	5 oct.	F 5
1397	5	6905	1709	1445	1435	1113	800	24 sept.	F 2
1398	6	6906	1710	1446	1436	1114	801*	13 sept.	F 6
1399	7	6907	1711	1447	1437	1115*	802	3 sept.	F 4
1400	8	6908	1712	1448	1438	1116	803	22 août.	F 1
1401	9	6909	1713	1449	1439	1117	804*	11 août.	F 5
1402	10	6910	1714	1450	1440	1118	805	1 août.	F 3
1403	11	6911	1715	1451	1441	1119*	806*	21 juill.	F 7
1404	12	6912	1716	1452	1442	1120	807	10 juill.	F 5
1405	13	6913	1717	1453	1443	1121	808	29 juin.	F 2

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
313	9	*6	7	28	13	2	FE	7	A	A	13	28
314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29	9
315	*11	*8	1	36	15	4	C	15	A	A	18	20
316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10	1
317	*13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M	25	12
318	14	*11	5	33	18	1	F	12	A	A	[illegible]	23
319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6	4
320	*16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	22	15
321	17	*14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10	26
322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2	7
323	*19	16	3	38	23	7	G	17	A	A	22	18
324	1	*17	5	26	24	1	F	5	A	A	7	29
325	*2	18	1	15	25	3	ED	25	M	M	29	11
326	3	*19	6	34	26	4	C	13	A	A	18	22
327	4	1	2	23	27	5	B	2	A	A	3	3
328	*5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	26	14
329	6	*3	3	31	1	1	GF	10	A	A	14	25
330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6	6
331	*8	5	4	39	3	3	D	18	A	A	19	17
332	9	*6	7	28	4	4	C	7	A	A	11	28
333	10	7	3	17	5	6	BA	27	M	A	2	9
334	*11	*8	1	36	6	7	G	15	A	A	22	20
335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7	1
336	*13	10	7	14	8	2	E	24	M	M	30	12
337	14	*11	5	33	9	4	DC	12	A	A	18	23
338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A	3	4
339	*16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26	15
340	17	*14	2	30	12	7	G	9	A	A	15	26
341	18	15	5	19	13	2	FE	29	M	M	30	7
342	*19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19	18

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Seleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1406	14	6914	1718	1454	1444	1122	809*	18 juin.	F 6
1407	15	6915	1719	1455	1445	1123*	810	8 juin.	F 4
1408	1	6916	1720	1456	1446	1124	811	27 mai.	F 1
1409	2	6917	1721	1457	1447	1125	812*	16 mai.	F 5
1410	3	6918	1722	1458	1448	1126	813	6 mai.	F 3
1411	4	6919	1723	1459	1449	1127*	814	25 avril.	F 7
1412	5	6920	1724	1460	1450	1128	815*	13 avril.	F 4
1413	6	6921	1725	1461	1451	1129	816	3 avril.	F 2
1414	7	6922	1726	1462	1452	1130	817*	23 mars.	F 6
1415	8	6923	1727	1463	1453	1131*	818	13 mars.	F 4
1416	9	6924	1728	1464	1454	1132	819	1 mars.	F 1
1417	10	6925	1729	1465	1455	1133	820*	18 févr.	F 5
1418	11	6926	1730	1466	1456	1134	821	8 févr.	F 3
1419	12	6927	1731	1467	1457	1135*	822	28 janv.	F 7
1420	13	6928	1732	1468	1458	1136	823*	17 janv.	F 4
1421	14	6929	1733	1469	1459	1137	824 825	6 janvier. 26 décemb.	F 2 F 6
1422	15	6930	1734	1470	1460	1138	826*	15 déc.	F 3
1423	1	6931	1735	1471	1461	1139*	827	5 déc.	F 1
1424	2	6932	1736	1472	1462	1140	828*	23 nov.	F 5
1425	3	6933	1737	1473	1463	1141	829	13 nov.	F 3
1426	4	6934	1738	1474	1464	1142	830	2 nov.	F 7
1427	5	6935	1739	1475	1465	1143*	831*	22 oct.	F 4
1428	6	6936	1740	1476	1466	1144	832	11 oct.	F 2
1429	7	6937	1741	1477	1467	1145	833	30 sept.	F 6
1430	8	6938	1742	1478	1468	1146	834*	19 sept.	F 3
1431	9	6939	1743	1479	1469	1147*	835	9 sept.	F 1
1432	10	6940	1744	1480	1470	1148	836*	28 août.	F 5
1433	11	6941	1745	1481	1471	1149	837	18 août.	F 3
1434	12	6942	1746	1482	1472	1150	838	7 août.	F 7
1435	13	6943	1747	1483	1473	1151*	839*	27 juill.	F 4

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
343	1	*17	5	26	15	4	C	5	A	A	11	29
344	*2	18	1	15	16	5	B	25	M	M	27	11
345	3	*19	6	34	17	7	AG	13	A	A	15	22
346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7	3
347	*5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	23	14
348	6	*3	3	31	20	3	D	10	A	A	12	25
349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	A	3	6
350	*8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	23	17
351	9	*6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28
352	10	7	3	17	24	1	F	27	M	M	31	9
353	*11	*8	1	36	25	3	ED	15	A	A	19	20
354	12	9	4	25	26	4	C	4	A	A	11	1
355	*13	10	7	14	27	5	B	24	M	M	27	12
356	14	*11	5	33	28	6	A	12	A	A	16	23
357	15	12	1	22	1	1	GF	1	A	A	7	4
358	*16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	23	15
359	17	*14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
361	*19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A	23	18
362	1	*17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
363	*2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
364	3	*19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	3
366	*5	2	5	12	10	5	B	22	M	M	27	14
367	6	*3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	25
368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
369	*8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17
370	9	*6	7	28	14	3	D	7	A	A	12	28
371	10	7	3	17	15	4	C	27	M	M	28	9
372	*11	*8	1	36	16	5	B	15	A	A	17	20

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère césaréenne d'Antioche.	Espagne.					
1406	14	6914	1718	14[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	F	2
1407	15	6915	1719	14[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	F	6
1408	1	6916	1720	14[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	24 [illegible]	F	3
1409	2	6917	1721	14[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14 [illegible]	F	1
1410	3	6918	1722	1[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2 [illegible]	F	5
1411	4	6919	1723	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	22 mai.	F	2
1412	5	6920	1724	[illegible]	[illegible]	[illegible]	846	12 mai.	F	-
1413	6	6921	17[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	1 mai.	F	4
1414	7	6922	17[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	843	20 avril.	F	2
1415	8	6923	17[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	849	9 avril.	F	6
1416	9	6924	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	850*	29 mars.	F	3
1417	10	6925	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	851	19 mars.	F	1
1418	11	69[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	852	7 mars.	F	3
1419	12	69[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	853*	24 févr.	F	1
1420	13	69[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	854	14 fevr.	F	-
1421	14	69[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	855	3 fevr.	F	4
1422	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	856*	23 janv.	F	1
1423	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	857	12 janv.	F	6
1424	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	[illegible]*	[illegible]	F	[illegible]*
1425	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	859	11 déc.	F	5
1426	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	860*	29 nov.	F	2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	862	19 nov.	F	-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	863	8 nov.	F	4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	864*	28 oct.	F	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	865	17 oct.	F	6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	866*	6 oct.	F	3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	867	26 sept.	F	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	868	15 sept.	F	5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1502	1186	869*	3 sept.	F	2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1503	1181	870	24 août.	F	7

[illegible] édition, se termine l'ère césaréenne [illegible] sur cette ère, ce qui a été dit [illegible]

[illegible] **[illegible]que *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, [illegible] intercalaires des Egyptiens ; celle de la**

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans	Cycle lunaire	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
374	*13	10	7	14	18	1	F	24	M	M	31	12
375	14	*11	5	33	19	2	E	12	A	A	13	23
376	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A	5	4
377	*16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27	15
378	17	*14	2	30	22	6	A	9	A	A	16	26
379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1	7
380	*19	16	3	38	24	1	F	17	A	A	21	18
381	1	*17	5	26	25	3	ED	5	A	A	12	29
382	*2	18	1	15	26	4	C	25	M	M	28	11
383	3	*19	6	34	27	5	B	13	A	A	17	22
384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9	3
385	*5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
386	6	*3	3	31	2	2	E	10	A	A	13	25
387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A	5	6
388	*8	5	4	39	4	4	C	18	A	A	25	17
389	9	*6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	28
390	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
391	*11	*8	1	36	7	1	F	15	A	A	21	20
392	12	9	4	25	8	2	E	4	A	A	6	1
393	*13	10	7	14	9	4	DC	24	M	M	28	12
394	14	*11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	23
395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
396	*16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
397	17	*14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
399	*19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	18	18
400	1	*17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
401	*2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
402	3	*19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22

colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes, F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30. ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle *lunaire, désigne les* années intercalaires.

Année de l'ère des Martyrs	Indictions	Epactes grégoriennes	Epactes de Scaliger ou de l'ère des Martyrs	Epactes d'Espagne	Lettres des Martyrs	ERE DE L'HEGIRE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1182	[illegible]	13 août.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1183*	[illegible]	2 août.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	22 juill.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1185	[illegible]	11 juill.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	30 juin.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	20 juin.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1188	[illegible]	8 juin.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	29 mai.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1190	[illegible]	18 mai.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] mai.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1514	1192	[illegible]	26 avril.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15 avril.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4 avril.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	25 mars.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	13 mars.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2 mars.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1520	[illegible]	[illegible]	20 fevr.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	9 fevr.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	30 janv.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	18 janv.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7 janvier.	F 7
						[illegible]	28 décemb.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	17 déc.	F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6 déc.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1203	[illegible]	25 nov.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1205	[illegible]	14 nov.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	4 nov.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	23 oct.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	12 oct.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2 oct.	F 5
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	21 sept.	F 2

L'astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens : celle de la colonne de l'Hegire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la ferie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	3
404	*5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14
405	6	*3	3	31	21	5	CB	10	A	A	17	25
406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6
407	*8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17
408	9	*6	7	28	24	1	F	7	A	A	14	28
409	10	7	3	17	25	3	ED	27	M	M	29	9
410	*11	*8	1	36	26	4	C	15	A	A	18	20
411	12	9	4	25	27	5	B	4	A	A	10	1
412	*13	10	7	14	28	6	A	24	M	M	26	12
413	14	*11	5	33	1	1	GF	12	A	A	14	23
414	15	12	1	22	2	2	E	1	A	A	6	4
415	*16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	22	15
416	17	*14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26
417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M	A	2	7
418	*19	16	3	38	6	7	G	17	A	A	22	18
419	1	*17	5	26	7	1	F	5	A	A	7	29
420	*2	18	1	15	8	2	E	25	M	M	30	11
421	3	*19	6	34	9	4	DC	13	A	A	18	22
422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	3	3
423	*5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14
424	6	*3	3	31	12	7	G	10	A	A	15	25
425	7	4	6	20	13	2	FE	30	M	A	6	6
426	*8	5	4	39	14	3	D	18	A	A	19	17
427	9	*6	7	28	15	4	C	7	A	A	11	28
428	10	7	3	17	16	5	B	27	M	A	3	9
429	*11	*8	1	36	17	7	AG	15	A	A	22	20
430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A	7	1
431	*13	10	7	14	19	2	E	24	M	M	30	12
432	14	*11	5	33	20	3	D	12	A	A	19	23

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1496	14	7004	1808	1534	1212	902*	9 sept.	F 6
1497	15	7005	1809	1535	1213	903	30 août.	F 4
1498	1	7006	1810	1536	1214	904	19 août.	F 1
1499	2	7007	1811	1537	1215*	905*	8 août.	F 5
1500	3	7008	1812	1538	1216	906	28 juill.	F 3
1501	4	7009	1813	(*)	1217	907*	17 juill.	F 7
1502	5	7010	1814		1218	908	7 juill.	F 5
1503	6	7011	1815		1219*	909	26 juin.	F 2
1504	7	7012	1816		1220	910*	14 juin.	F 6
1505	8	7013	1817		1221	911	4 juin.	F 4
1506	9	7014	1818		1222	912	24 mai.	F 1
1507	10	7015	1819		1223*	913*	13 mai.	F 5
1508	11	7016	1820		1224	914	2 mai.	F 3
1509	12	7017	1821		1225	915	21 avril.	F 7
1510	13	7018	1822		1226	916*	10 avril.	F 4
1511	14	7019	1823		1227*	917	31 mars.	F 2
1512	15	7020	1824		1228	918*	19 mars.	F 6
1513	1	7021	1825		1229	919	9 mars.	F 4
1514	2	7022	1826		1230	920	26 févr.	F 1
1515	3	7023	1827		1231*	921*	15 févr.	F 5
1516	4	7024	1828		1232	922	5 févr.	F 3
1517	5	7025	1829		1233	923	24 janv.	F 7
1518	6	7026	1830		1234	924*	13 janv.	F 4
1519	7	7027	1831		1235*	925 926*	3 janvier. 23 décemb.	F 2 F 6
1520	8	7028	1832		1236	927	12 déc.	F 4
1521	9	7029	1833		1237	928	1 déc.	F 1
1522	10	7030	1834		1238	929*	20 nov.	F 5
1523	11	7031	1835		1239*	930	10 nov.	F 3
1524	12	7032	1836		1240	931	29 oct.	F 7
1525	13	7033	1837		1241	932*	18 oct.	F 4

(*) On peut voir, sur ce qui concerne l'ère d'Espagne, la page 49 de la Dissertation. Les Bénédictins l'ont donnée jusqu'en l'an 1538, quoiqu'il paraisse que l'usage en ait été aboli avant ce tems.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	5	4
434	*16	13	4	11	22	6	A	21	M	M	26	15
435	17	*14	2	30	23	7	G	9	A	A	15	26
436	18	15	5	19	24	1	F	29	M	M	31	7
437	*19	16	3	38	25	3	ED	17	A	A	19	18
438	1	*17	5	26	26	4	C	5	A	A	11	29
439	*2	18	1	15	27	5	B	25	M	M	27	11
440	3	*19	6	34	28	6	A	13	A	A	16	22
441	4	1	2	23	1	1	GF	2	A	A	7	3
442	*5	2	5	12	2	2	E	22	M	M	23	14
443	6	*3	3	31	3	3	D	10	A	A	12	25
444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A	4	6
445	*8	5	4	39	5	6	BA	18	A	A	23	17
446	9	*6	7	28	6	7	G	7	A	A	8	28
447	10	7	3	17	7	1	F	27	M	M	31	9
448	*11	*8	1	36	8	2	E	15	A	A	20	20
449	12	9	4	25	9	4	DC	4	A	A	11	1
450	*13	10	7	14	10	5	B	24	M	M	27	12
451	14	*11	5	33	11	6	A	12	A	A	16	23
452	15	12	1	22	12	7	G	1	A	A	8	4
453	*16	13	4	11	13	2	FE	21	M	M	23	15
454	17	*14	2	30	14	3	D	9	A	A	12	26
455	18	15	5	19	15	4	C	29	M	A	4	7
456	*19	16	3	38	16	5	B	17	A	A	24	18
457	1	*17	5	26	17	7	AG	5	A	A	8	29
458	*2	18	1	15	18	1	F	25	M	M	31	11
459	3	*19	6	34	19	2	E	13	A	A	20	22
460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	5	3
461	*5	2	5	12	21	5	CB	22	M	M	27	14
462	6	*3	3	31	22	6	A	10	A	A	16	25

colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle *lunaire*, *désigne les* années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1526	14	7034	1838	1242	933	8 oct.	F 2
1527	15	7035	1839	1243*	934	27 sept.	F 6
1528	1	7036	1840	1244	935*	15 sept.	F 3
1529	2	7037	1841	1245	936	5 sept.	F 1
1530	3	7038	1842	1246	937*	25 août.	F 5
1531	4	7039	1843	1247*	938	15 août.	F 3
1532	5	7040	1844	1248	939	3 août.	F 7
1533	6	7041	1845	1249	940*	23 juill.	F 4
1534	7	7042	1846	1250	941	13 juill.	F 2
1535	8	7043	1847	1251*	942	2 juill.	F 6
1536	9	7044	1848	1252	943*	20 juin.	F 3
1537	10	7045	1849	1253	944	10 juin.	F 1
1538	11	7046	1850	1254	945	30 mai.	F 5
1539	12	7047	1851	1255*	946*	19 mai.	F 2
1540	13	7048	1852	1256	947	8 mai.	F 7
1541	14	7049	1853	1257	948*	27 avril.	F 4
1542	15	7050	1854	1258	949	17 avril.	F 2
1543	1	7051	1855	1259*	950	6 avril.	F 6
1544	2	7052	1856	1260	951*	25 mars.	F 3
1545	3	7053	1857	1261	952	15 mars.	F 1
1546	4	7054	1858	1262	953	4 mars.	F 5
1547	5	7055	1859	1263*	954*	21 févr.	F 2
1548	6	7056	1860	1264	955	11 févr.	F 7
1549	7	7057	1861	1265	956*	30 janv.	F 4
1550	8	7058	1862	1266	957	20 janv.	F 2
1551	9	7059	1863	1267*	958 959*	9 janvier. 29 décemb.	F 6 F 3
1552	10	7060	1864	1268	960	18 déc.	F 1
1553	11	7061	1865	1269	961	7 déc.	F 5
1554	12	7062	1866	1270	962*	26 nov.	F 2
1555	13	7063	1867	1271*	963	16 nov.	F 7

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année,

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	1	6
464	*8	5	4	39	24	1	F	18	A	A	21	17
465	9	*6	7	28	25	3	ED	7	A	A	12	28
466	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9
467	*11	*8	1	36	27	5	B	15	A	A	17	20
468	12	9	4	25	28	6	A	4	A	A	9	1
469	*13	10	7	14	1	1	GF	24	M	M	31	12
470	14	*11	5	33	2	2	E	12	A	A	13	23
471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4
472	*16	13	4	11	4	4	C	21	M	M	28	15
473	17	*14	2	30	5	6	BA	9	A	A	16	26
474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A	1	7
475	*19	16	3	38	7	1	F	17	A	A	21	18
476	1	*17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
477	*2	18	1	15	9	4	DC	25	M	M	28	11
478	3	*19	6	34	10	5	B	13	A	A	17	22
479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	3
480	*5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
481	6	*3	3	31	13	2	FE	10	A	A	13	25
482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5	6
483	*8	5	4	39	15	4	C	18	A	A	25	17
484	9	*6	7	28	16	5	B	7	A	A	10	28
485	10	7	3	17	17	7	AG	27	M	A	1	9
486	*11	*8	1	36	18	1	F	15	A	A	21	20
487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A	6	1
488	*13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	29	12
489	14	*11	5	33	21	5	CB	12	A	A	17	23
490	15	12	1	22	22	6	A	1	A	A	2	4
491	*16	13	4	11	23	7	G	21	M	M	25	15
492	17	*14	2	30	24	1	F	9	A	A	14	26

ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1556	14	7064	1868	1272	964	4 nov.	F 4
1557	15	7065	1869	1273	965*	24 oct.	F 1
1558	1	7066	1870	1274	966	14 oct.	F 6
1559	2	7067	1871	1275*	967*	3 oct.	F 3
1560	3	7068	1872	1276	968	22 sept.	F 1
1561	4	7069	1873	1277	969	11 sept.	F 5
1562	5	7070	1874	1278	970*	31 août.	F 2
1563	6	7071	1875	1279*	971	21 août.	F 7
1564	7	7072	1876	1280	972	9 août.	F 4
1565	8	7073	1877	1281	973*	29 juill.	F 1
1566	9	7074	1878	1282	974	19 juill.	F 6
1567	10	7075	1879	1283*	975	8 juill.	F 3
1568	11	7076	1880	1284	976*	26 juin.	F 7
1569	12	7077	1881	1285	977	16 juin.	F 5
1570	13	7078	1882	1286	978*	5 juin.	F 2
1571	14	7079	1883	1287*	979	26 mai.	F 7
1572	15	7080	1884	1288	980	14 mai.	F 4
1573	1	7081	1885	1289	981*	3 mai.	F 1
1574	2	7082	1886	1290	982	23 avril.	F 6
1575	3	7083	1887	1291*	983	12 avril.	F 3
1576	4	7084	1888	1292	984*	31 mars.	F 7
1577	5	7085	1889	1293	985	21 mars.	F 5
1578	6	7086	1890	1294	986*	10 mars.	F 2
1579	7	7087	1891	1295*	987	28 févr.	F 7
1580	8	7088	1892	1296	988	17 févr.	F 4
1581	9	7089	1893	1297	989*	5 févr.	F 1
1582	10	7090	1894	1298	990	26 janv.	F 6

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire	Reguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
493	18	15	5	19	25	3	ED	29	M	A	5	7
494	*19	16	3	38	26	4	C	17	A	A	18	18
495	1	*17	5	26	27	5	B	5	A	A	10	29
496	*2	18	1	15	28	6	A	25	M	M	26	11
497	3	*19	6	34	1	1	GF	13	A	A	14	22
498	4	1	2	23	2	2	E	2	A	A	6	3
499	*5	2	5	12	3	3	D	22	M	M	29	14
500	6	*3	3	31	4	4	C	10	A	A	11	25
501	7	4	6	20	5	6	BA	30	M	A	2	6
502	*8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
503	9	*6	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
504	10	7	3	17	8	2	E	27	M	M	30	9
505	*11	*8	1	36	9	4	DC	15	A	A	18	20
506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
507	*13	10	7	14	11	6	A	24	M	M	26	12
508	14	*11	5	33	12	7	G	12	A	A	15	23
509	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6	4
510	*16	13	4	11	14	3	D	21	M	M	22	15
511	17	*14	2	30	15	4	C	9	A	A	11	26
512	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	3	7
513	*19	16	3	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
514	1	*17	5	26	18	1	F	5	A	A	7	29
515	*2	18	1	15	19	2	E	25	M	M	30	11
516	3	*19	6	34	20	3	D	13	A	A	19	22
517	4	1	2	23	21	5	CB	2	A	A	3	3
51	*5	2	5	12	22	6	A	22	M	M	26	14
519	6	*3	3	31	23	7	G†C	10	A	A	15	25

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

† Les deux lettres dominicales de l'an de J. C. 1582, sont, la première pour l'ancien calendrier, et la seconde pour le nouveau.

ERE

ET L'HÉGIRE.

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	[illegible]	15–25 janvier.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]*	[illegible]–14 janvier.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]3	[illegible]	1301	f 993 t 994	24 décemb. 1984, 3 janv. 13-23 décembre.	F 5 F 2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]98	1302	995*	2–12 decemb.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]95	[illegible]99	1303*	996	22 nov. 2 dec.	F 4
[illegible]	[illegible]	[illegible]6	[illegible]	1304	997*	10–20 novemb.	F 1
[illegible]	[illegible]	[illegible]97	[illegible]	1305	998	31 oct. 10 nov.	F 6
[illegible]	[illegible]	[illegible]98	[illegible]	1306	999	20–30 octobre.	F 3
[illegible]	[illegible]	[illegible]	1903	[illegible]7*	1000*	9–19 octobre.	F 7
[illegible]	[illegible]	[illegible]	1904	1308	1001	28 sept. 8 octob.	F 5
[illegible]	6	7101	1905	1309	1002	17–27 septemb.	F 2
[illegible]	[illegible]	7102	1906	1310	1003*	6–16 septemb.	F 6
[illegible]	8	7103	1907	1311*	1004	27 août, 6 sept.	F 4
1596	9	7104	1908	1312	1005	15–25 août.	F 1
1597	10	7105	1909	1313	1006*	4–14 août.	F 5
1598	11	7106	1910	1314	1007	25 juill. 4 août.	F 3
1599	12	7107	1911	1315*	1008*	14–24 juillet.	F 7
1600	13	7108	1912	1316	1009	3–13 juillet.	F 5
1601	14	7109	1913	1317	1010	22 juin, 2 juillet.	F 2
1602	15	7110	1914	1318	1011*	11–21 juin.	F 6
1603	1	7111	1915	1319*	1012	1–11 juin.	F 4
1604	2	7112	1916	1320	1013	20–30 mai.	F 1
1605	3	7113	1917	1321	1014*	9–19 mai.	F 5
1606	4	7114	1918	1322	1015	29 avril, 9 mai.	F 3
1607	5	7115	1919	1323*	1016*	18–28 avril.	F 7
1608	6	7116	1920	1324	1017	7–17 avril.	F 5
1609	7	7117	1921	1325	1018	27 mars, 6 avril.	F 2
1610	8	7118	1922	1326	1019*	16–26 mars.	F 6
1611	9	7119	1923	1327*	1020	6–16 mars.	F 4
1612	10	7120	1924	1328	1021	23 févr. 4 mars.	F 1
1613	11	7121	1925	1329	1022*	11–21 février.	F 5
1614	12	7122	1926	1330	1023	1–11 février.	F 3
1615	13	7123	1927	1331*	1024	21–31 janvier.	F 7

[illegible] ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les [illegible]ercalaires des Égyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque [illegible]intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite [illegible] l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
520	1	F	7	30	M	M	31	24	B	6	A	A	10	7
521	3	ED	8	18	A	A	19	25	AG	26	M	A	1	18
522	4	C	*9	7	A	A	11	26	F	14	A	A	21	29
523	5	B	10	27	M	A	3	27	E	3	A	A	6	10
524	6	A	*11	15	A	A	16	28	D	23	M	M	29	21
525	1	GF	12	4	A	A	7	1	CB	11	A	A	17	2
526	2	E	13	24	M	M	30	2	A	31	M	A	2	13
527	3	D	*14	12	A	A	19	3	G	18	A	A	22	24
528	4	C	15	1	A	A	4	4	F	8	A	A	14	5
529	6	BA	16	21	M	M	26	5	ED	28	M	M	29	16
530	7	G	*17	9	A	A	15	6	C	16	A	A	18	27
531	1	F	18	29	M	M	31	7	B	5	A	A	10	8
532	2	E	*19	17	A	A	20	8	A	25	M	M	26	19
1	4	DC	1	5	A	A	11	9	GF	12	A	A	14	1
2	5	B	2	25	M	M	27	10	E	1	A	A	6	12
3	6	A	*3	13	A	A	16	11	D	21	M	M	22	23
4	7	G	4	2	A	A	8	12	C	9	A	A	11	4
5	2	FE	5	22	M	M	23	13	BA	29	M	A	2	15
6	3	D	*6	10	A	A	12	14	G	17	A	A	22	26
7	4	C	7	30	M	A	4	15	F	6	A	A	7	7
8	5	B	8	18	A	A	24	16	E	26	M	M	30	18
9	7	AG	*9	7	A	A	8	17	DC	14	A	A	18	29
10	1	F	10	27	M	M	31	18	B	3	A	A	10	10
11	2	E	*11	15	A	A	20	19	A	23	M	M	26	21
12	3	D	12	4	A	A	5	20	G	11	A	A	15	2
13	5	CB	13	24	M	M	27	21	FE	31	M	A	6	13
14	6	A	*14	12	A	A	16	22	D	18	A	A	19	24
15	7	G	15	1	A	A	8	23	C	8	A	A	11	5
16	1	F	16	21	M	M	24	24	B	28	M	A	3	16
17	3	ED	*17	9	A	A	12	25	AG	16	A	A	22	27
18	4	C	18	29	M	A	4	26	F	5	A	A	7	8
19	5	B	*19	17	A	A	24	27	E	25	M	M	30	19
20	6	A	1	5	A	A	9	28	D	12	A	A	19	1

second au nouveau; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des *années arabiques*, qui est de 30 ans.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les *années intercalaires*.

Ans de J. C.	Indictions.	1re mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1616	14	7124	1928	1332	1025*	10-20 janvier.	F 4
1617	15	7125	1929	1333	1026 / 1027*	30 décemb. 1616, 9 janv. / 19-29 décembre.	F 2 / F 6
1618	1	7126	1930	1334	1028	9-19 decembre.	F 4
1619	2	7127	1931	1335*	1029	28 nov. 8 déc.	F 1
1620	3	7128	1932	1336	1030*	16-26 novembre.	F 5
1621	4	7129	1933	1337	1031	6-16 novembre.	F 3
1622	5	7130	1934	1338	1032	26 oct. 5 nov.	F 7
1623	6	7131	1935	1339*	1033*	15-25 octobre.	F 4
1624	7	7132	1936	1340	1034	4-14 octobre.	F 2
1625	8	7133	1937	1341	1035	23 sept. 3 octob.	F 6
1626	9	7134	1938	1342	1036*	12-22 septemb.	F 3
1627	10	7135	1939	1343*	1037	2-12 septemb.	F 1
1628	11	7136	1940	1344	1038*	21-31 août.	F 5
1629	12	7137	1941	1345	1039	11-21 août.	F 3
1630	13	7138	1942	1346	1040	31 juill. 10 août.	F 7
1631	14	7139	1943	1347*	1041*	20-30 juillet.	F 4
1632	15	7140	1944	1348	1042	9-19 juillet.	F 2
1633	1	7141	1945	1349	1043	28 juin, 8 juill.	F 6
1634	2	7142	1946	1350	1044*	17-27 juin.	F 3
1635	3	7143	1947	1351*	1045	7-17 juin.	F 1
1636	4	7144	1948	1352	1046*	26 mai, 5 juin.	F 5
1637	5	7145	1949	1353	1047	16-26 mai.	F 3
1638	6	7146	1950	1354	1048	5-15 mai.	F 7
1639	7	7147	1951	1355*	1049*	24 avril, 4 mai.	F 4
1640	8	7148	1952	1356	1050	13-23 avril.	F 2
1641	9	7149	1953	1357	1051	2-12 avril.	F 6
1642	10	7150	1954	1358	1052*	22 mars, 1 avril.	F 3
1643	11	7151	1955	1359*	1053	12-22 mars.	F 1
1644	12	7152	1956	1360	1054	29 févr. 0 mars.	F 5
1645	13	7153	1957	1361	1055*	17-27 février.	F 2

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens : celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes : les deux chiffres séparés par une petite barre — dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau ;

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier.	Terme pascal du nouveau calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier.	Épactes.
21	1	GF	2	25	M	M	31	1	CB	1	A	A	3	12
22	2	E	*3	13	A	A	20	2	A	21	M	M	26	23
23	3	D	4	2	A	A	5	3	G	9	A	A	15	4
24	4	C	5	22	M	M	28	4	F	29	M	M	31	15
25	6	BA	*6	10	A	A	16	5	ED	17	A	A	19	26
26	7	G	7	30	M	A	1	6	C	6	A	A	11	7
27	1	F	8	18	A	A	21	7	B	26	M	M	27	18
28	2	E	*9	7	A	A	13	8	A	14	A	A	16	29
29	4	DC	10	27	M	M	28	9	GF	3	A	A	7	10
30	5	B	*11	15	A	A	17	10	E	23	M	M	30	21
31	6	A	12	4	A	A	9	11	D	11	A	A	12	2
32	7	G	13	24	M	M	25	12	C	31	M	A	4	13
33	2	FE	*14	12	A	A	13	13	BA	18	A	A	23	24
34	3	D	15	1	A	A	5	14	G	8	A	A	15	5
35	4	C	16	21	M	M	28	15	F	28	M	M	31	16
36	5	B	*17	9	A	A	10	16	E	16	A	A	20	27
37	7	AG	18	29	M	A	1	17	DC	5	A	A	11	8
38	1	F	*19	17	A	A	21	18	B	25	M	M	27	19
39	2	E	1	5	A	A	6	19	A	12	A	A	16	1
40	3	D	2	25	M	M	29	20	G	1	A	A	8	12
41	5	CB	*3	13	A	A	17	21	FE	21	M	M	23	23
42	6	A	4	2	A	A	9	22	D	9	A	A	12	4
43	7	G	5	22	M	M	25	23	C	29	M	A	4	15
44	1	F	*6	10	A	A	14	24	B	17	A	A	24	26
45	3	ED	7	30	M	A	5	25	AG	6	A	A	8	7
46	4	C	8	18	A	A	25	26	F	26	M	M	31	18
47	5	B	*9	7	A	A	10	27	E	14	A	A	20	29
48	6	A	10	27	M	A	2	28	D	3	A	A	5	10
49	1	GF	*11	15	A	A	21	1	CB	23	M	M	27	21
50	2	E	12	4	A	A	6	2	A	11	A	A	16	2

F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.			
1646	14	7154	1958	1362	1056	7-17 février.	F	7
1647	15	7155	1959	1363*	1057*	27 janv. 6 févr.	F	4
1648	1	7156	1960	1364	1058	17-27 janvier.	F	2
1649	2	7157	1961	1365	1059	5-15 janvier.	F	6
1650	3	7158	1962	1366	1060* / 1060	25 décemb. 1649, 4 janvier. / 25-25 décembre.	F / F	3 / 1
1651	4	7159	1963	1367*	1062	4-14 décembre.	F	5
1652	5	7160	1964	1368	1063*	22 nov. 2 déc.	F	2
1653	6	7161	1965	1369	1064	12-22 novemb.	F	7
1654	7	7162	1966	1370	1065	1-11 novembre.	F	4
1655	8	7163	1967	1371*	1066*	21-31 octobre.	F	1
1656	9	7164	1968	1372	1067	10-20 octobre.	F	6
1657	10	7165	1969	1373	1068*	29 sept. 9 octob.	F	3
1658	11	7166	1970	1374	1069	19-29 septembre.	F	1
1659	12	7167	1971	1375*	1070	8-18 septembre.	F	5
1660	13	7168	1972	1376	1071*	27 août, 6 sept.	F	2
1661	14	7169	1973	1377	1072	17-27 août.	F	7
1662	15	7170	1974	1378	1073	6-16 août.	F	4
1663	1	7171	1975	1379*	1074*	26 juill. 5 août.	F	1
1664	2	7172	1976	1380	1075	15-25 juillet.	F	6
1665	3	7173	1977	1381	1076*	4-14 juillet.	F	3
1666	4	7174	1978	1382	1077	24 juin, 4 juill.	F	1
1667	5	7175	1979	1383*	1078	13-23 juin.	F	5
1668	6	7176	1980	1384	1079*	1-11 juin.	F	2
1669	7	7177	1981	1385	1080	22 mai, 1 juin.	F	7
1670	8	7178	1982	1386	1081	11-21 mai.	F	4
1671	9	7179	1983	1387*	1082*	30 avril, 10 mai.	F	1
1672	10	7180	1984	1388	1083	19-29 avril.	F	6
1673	11	7181	1985	1389	1084	8-18 avril.	F	3
1674	12	7182	1986	1390	1085*	28 mars, 7 avril.	F	7
1675	13	7183	1987	1391*	1086	18-28 mars.	F	5

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; *les deux* chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de *l'Hégire*, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
51	3	D	13	24	M	M	29	3	G	31	M	A	1	13
52	4	C	*14	12	A	A	18	4	F	18	A	A	21	24
53	6	BA	15	1	A	A	2	5	ED	8	A	A	12	5
54	7	G	16	21	M	M	25	6	C	28	M	A	4	16
55	1	F	*17	9	A	A	14	7	B	16	A	A	17	27
56	2	E	18	29	M	M	30	8	A	5	A	A	9	8
57	4	DC	*19	17	A	A	18	9	GF	25	M	M	31	19
58	5	B	1	5	A	A	10	10	E	12	A	A	13	1
59	6	A	2	25	M	M	26	11	D	1	A	A	5	12
60	7	G	*3	13	A	A	15	12	C	21	M	M	28	23
61	2	FE	4	2	A	A	6	13	BA	9	A	A	16	4
62	3	D	5	22	M	M	29	14	G	29	M	A	1	15
63	4	C	*6	10	A	A	11	15	F	17	A	A	21	26
64	5	B	7	30	M	A	3	16	E	6	A	A	13	7
65	7	AG	8	18	A	A	22	17	DC	26	M	M	28	18
66	1	F	*9	7	A	A	14	18	B	14	A	A	17	29
67	2	E	10	27	M	M	30	19	A	3	A	A	9	10
68	3	D	*11	15	A	A	19	20	G	23	M	M	25	21
69	5	CB	12	4	A	A	10	21	FE	11	A	A	13	2
70	6	A	13	24	M	M	26	22	D	31	M	A	5	13
71	7	G	*14	12	A	A	15	23	C	18	A	A	25	24
72	1	F	15	1	A	A	7	24	B	8	A	A	10	5
73	3	ED	16	21	M	M	22	25	AG	28	M	A	1	16
74	4	C	*17	9	A	A	11	26	F	16	A	A	21	27
75	5	B	18	29	M	A	3	27	E	5	A	A	6	8
76	6	A	*19	17	A	A	23	28	D	29	M	M	29	19
77	1	GF	1	5	A	A	7	1	CB	12	A	A	17	1
78	2	E	2	25	M	M	30	2	A	1	A	A	2	12
79	3	D	*3	13	A	A	19	3	G	21	M	M	25	23
80	4	C	4	2	A	A	4	4	F	9	A	A	14	4

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1676	14	7184	1988	1392	1087*	6-16 mars.	F 2
1677	15	7185	1989	1393	1088	24 février, 6 mars.	F 7
1678	1	7186	1990	1394	1089	13-23 février.	F 4
1679	2	7187	1991	1395*	1090*	2-12 février.	F 1
1680	3	7188	1992	1396	1091	23 janv. 2 févr.	F 6
1681	4	7189	1993	1397	1092	11-21 janvier.	F 3
1682	5	7190	1994	1398	1093* / 1094	31 décemb. 1681, 10 janv. / 21-31 décembre.	F 7 / F 5
1683	6	7191	1995	1399*	1095	10-20 décembre.	F 2
1684	7	7192	1996	1400	1096*	28 nov. 8 déc.	F 6
1685	8	7193	1997	1401	1097	18-28 novembre.	F 4
1686	9	7194	1998	1402	1098*	7-17 novembre.	F 1
1687	10	7195	1999	1403*	1099	28 octob. 7 nov.	F 6
1688	11	7196	2000	1404	1100	16-26 octobre.	F 3
1689	12	7197	2001	1405	1101*	5-15 octobre.	F 7
1690	13	7198	2002	1406	1102	25 sept. 5 octob.	F 5
1691	14	7199	2003	1407*	1103	14-24 septembre.	F 2
1692	15	7200	2004	1408	1104*	2-12 septembre.	F 6
1693	1	7201	2005	1409	1105	23 août, 2 sept.	F 4
1694	2	7202	2006	1410	1106*	12-22 août.	F 1
1695	3	7203	2007	1411*	1107	2-12 août.	F 6
1696	4	7204	2008	1412	1108	21-31 juillet.	F 3
1697	5	7205	2009	1413	1109*	10-20 juillet.	F 7
1698	6	7206	2010	1414	1110	30 juin, 10 juill.	F 5
1699	7	7207	2011	1415*	1111	19-29 juin.	F 2
1700	8	7208	2012	1416	1112*	7-18 juin.	F 6
1701	9	7209	2013	1417	1113	28 mai, 8 juin.	F 4
1702	10	7210	2014	1418	1114	17-28 mai.	F 1
1703	11	7211	2015	1419*	1115*	6-17 mai.	F 5
1704	12	7212	2016	1420	1116	25 avril, 6 mai.	F 3
1705	13	7213	2017	1421	1117*	14-25 avril.	F 7

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
81	6	BA	5	22	M	M	26	5	ED	29	M	A	5	15
82	7	G	*6	10	A	A	15	6	C	17	A	A	18	26
83	1	F	7	30	M	M	31	7	B	6	A	A	10	7
84	2	E	8	18	A	A	20	8	A	26	M	A	2	18
85	4	DC	*9	7	A	A	11	9	GF	14	A	A	21	29
86	5	B	10	27	M	A	3	10	E	3	A	A	6	10
87	6	A	*11	15	A	A	16	11	D	23	M	M	2	21
88	7	G	12	4	A	A	8	12	C	11	A	A	18	2
89	2	FE	13	24	M	M	30	13	BA	31	M	A	2	13
90	3	D	*14	12	A	A	19	14	G	18	A	A	22	24
91	4	C	15	1	A	A	4	15	F	8	A	A	14	5
92	5	B	16	21	M	M	27	16	E	28	M	M	30	16
93	7	AG	*17	9	A	A	15	17	DC	16	A	A	18	27
94	1	F	18	29	M	M	31	18	B	5	A	A	10	8
95	2	E	*19	17	A	A	20	19	A	25	M	M	26	19
96	3	D	1	5	A	A	12	20	G	12	A	A	15	1
97	5	CB	2	25	M	M	27	21	FE	1	A	A	6	12
98	6	A	*3	13	A	A	16	22	D	21	M	M	22	23
99	7	G	4	2	A	A	8	23	C	9	A	A	11	4
100	1	F	5	22	M	M	24	24	B	29	M	A	3	15
101	3	ED	*6	10	A	A	12	25	AG	17	A	A	22	26
102	4	C	7	30	M	A	4	26	F	6	A	A	7	7
103	5	B	8	18	A	A	24	27	E	26	M	M	30	18
104	6	A	*9	7	A	A	9	28	D	14	A	A	19	29
105	1	GF	10	27	M	M	31	1	C	4	A	A	11	9
106	2	E	*11	15	A	A	20	2	B	24	M	M	27	20
107	3	D	12	4	A	A	5	3	A	12	A	A	16	1
108	4	C	13	24	M	M	28	4	G	1	A	A	8	12
109	6	BA	*14	12	A	A	16	5	FE	21	M	M	23	23
110	7	G	15	1	A	A	8	6	D	9	A	A	12	4

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1706	14	7214	2018	1422	1118	4-15 avril.	F 5
1707	15	7215	2019	1423*	1119	24 mars, 4 avril.	F 2
1708	1	7216	2020	1424	1120*	12-23 mars.	F 6
1709	2	7217	2021	1425	1121	2-13 mars.	F 4
1710	3	7218	2022	1426	1122	19 févr. 2 mars.	F 1
1711	4	7219	2023	1427*	1123*	8-19 février.	F 5
1712	5	7220	2024	1428	1124	29 janv. 9 février.	F 3
1713	6	7221	2025	1429	1125	17-28 janvier.	F 7
1714	7	7222	2026	1430	1126*	6-17 janvier.	F 4
1715	8	7223	2027	1431*	1127 1128*	27 décemb. 1714, 7 janv. 16-27 décembre.	F 2 F 6
1716	9	7224	2028	1432	1129	5-16 décembre.	F 4
1717	10	7225	2029	1433	1130	24 nov. 5 décemb.	F 1
1718	11	7226	2030	1434	1131*	13-24 novembre.	F 5
1719	12	7227	2031	1435*	1132	3-14 novembre.	F 3
1720	13	7228	2032	1436	1133	22 octob. 2 nov.	F 7
1721	14	7229	2033	1437	1134*	11-22 octobre.	F 4
1722	15	7230	2034	1438	1135	1-12 octobre.	F 2
1723	1	7231	2035	1439*	1136*	20 sept. 1 octob.	F 6
1724	2	7232	2036	1440	1137	9-20 septembre.	F 4
1725	3	7233	2037	1441	1138	29 août, 9 sept.	F 1
1726	4	7234	2038	1442	1139*	18-29 août.	F 5
1727	5	7235	2039	1443*	1140	8-19 août.	F 3
1728	6	7236	2040	1444	1141	27 juill. 7 août.	F 7
1729	7	7237	2041	1445	1142*	16-27 juillet.	F 4
1730	8	7238	2042	1446	1143	6-17 juillet.	F 2
1731	9	7239	2043	1447*	1144	25 juin, 6 juillet.	F 6
1732	10	7240	2044	1448	1145*	13-24 juin.	F 3
1733	11	7241	2045	1449	1146	3-14 juin.	F 1
1744	12	7242	2046	1450	1147*	23 mai, 3 juin.	F 5
1735	13	7243	2047	1451*	1148	13-24 mai.	F 3

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs; marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.		Les Pâques de l'ancien calendrier	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.		Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
111	1	F	16	21	M	M	24	7	C	29	M	A	4	15
112	2	E	*17	9	A	A	13	8	B	17	A	A	24	26
113	4	DC	18	29	M	A	4	9	AG	6	A	A	8	7
114	5	B	*19	17	A	A	24	10	F	26	M	M	31	18
115	6	A	1	5	A	A	9	11	E	13	A	A	20	*
116	7	G	2	25	M	A	1	12	D	2	A	A	5	11
117	2	FE	*3	13	A	A	20	13	CB	22	M	M	27	22
118	3	D	4	2	A	A	5	14	A	10	A	A	16	3
119	4	C	5	22	M	M	28	15	G	30	M	A	1	14
120	5	B	*6	10	A	A	17	16	F	18	A	A	21	25
121	7	AG	7	30	M	A	1	17	ED	7	A	A	12	6
122	1	F	8	18	A	A	21	18	C	27	M	M	28	17
123	2	E	*9	7	A	A	13	19	B	15	A	A	17	28
124	3	D	10	27	M	M	29	20	A	4	A	A	9	9
125	5	CB	*11	15	A	A	17	21	GF	24	M	M	31	20
126	6	A	12	4	A	A	9	22	E	12	A	A	13	1
127	7	G	13	24	M	M	25	23	D	1	A	A	5	12
128	1	F	*14	12	A	A	14	24	C	21	M	M	28	23
129	3	ED	15	1	A	A	5	25	BA	9	A	A	16	4
130	4	C	16	21	M	M	28	26	G	29	M	A	1	15
131	5	B	*17	9	A	A	10	27	F	17	A	A	21	26
132	6	A	18	29	M	A	2	28	E	6	A	A	13	7
133	1	GF	*19	17	A	A	21	1	DC	26	M	M	28	18
134	2	E	1	5	A	A	6	2	B	13	A	A	17	*
135	3	D	2	25	M	M	29	3	A	2	A	A	9	11
136	4	C	*3	13	A	A	18	4	G	22	M	M	25	22
137	6	BA	4	2	A	A	9	5	FE	10	A	A	13	3
138	7	G	5	22	M	M	25	6	D	30	M	A	5	14
139	1	F	*6	10	A	A	14	7	C	18	A	A	25	25
140	2	E	7	30	M	A	6	8	B	7	A	A	10	6

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1736	14	7244	2048	1452	1149	1–12 mai.	F 7
1737	15	7245	2049	1453	1150*	20 avril, 1 mai.	F 4
1738	1	7246	2050	1454	1151	10–21 avril.	F 2
1739	2	7247	2051	1455*	1152	30 mars, 10 avril.	F 6
1740	3	7248	2052	1456	1153*	18–29 mars.	F 3
1741	4	7249	2053	1457	1154	8–19 mars.	F 1
1742	5	7250	2054	1458	1155	25 févr. 8 mars.	F 5
1743	6	7251	2055	1459*	1156*	14–25 février.	F 2
1744	7	7252	2056	1460	1157	4–15 février.	F 7
1745	8	7253	2057	1461	1158*	23 janvier, 3 févr.	F 4
1746	9	7254	2058	1462	1159	13–24 janvier.	F 2
1747	10	7255	2059	1463*	1160	2–13 janvier.	F 6
1748	11	7256	2060	1464	1161* 1162	22 déc. 1747, 2 janvier. 11–22 décembre.	F 3 F 1
1749	12	7257	2061	1465	1163	30 nov. 11 déc.	F 5
1750	13	7258	2062	1466	1164*	19–30 novembre.	F 2
1751	14	7259	2063	1467*	1165	9–20 novembre.	F 7
1752	15	7260	2064	1468	1166*	28 oct. 8 nov.	F 4
1753	1	7261	2065	1469	1167	18–29 octobre.	F 2
1754	2	7262	2066	1470	1168	7–18 octobre.	F 6
1755	3	7263	2067	1471*	1169*	26 sept. 7 oct.	F 3
1756	4	7264	2068	1472	1170	15–26 septembre.	F 1
1757	5	7265	2069	1473	1171	4–15 septembre.	F 5
1758	6	7266	2070	1474	1172*	24 août, 4 sept.	F 2
1759	7	7267	2071	1475*	1173	14–25 août.	F 7
1760	8	7268	2072	1476	1174	2–13 août.	F 4
1761	9	7269	2073	1477	1175*	22 juillet, 2 août.	F 1
1762	10	7270	2074	1478	1176	12–23 juillet.	F 6
1763	11	7271	2075	1479*	1177*	1–12 juillet.	F 3
1764	12	7272	2076	1480	1178	20 juin, 1 juillet.	F 1
1765	13	7273	2077	1481	1179	9–20 juin.	F 5

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre — dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier.	Terme pascal du nouveau calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier.	Épactes.
141	4	DC	8	18	A	A	25	9	AG	27	M	A	1	17
142	5	B	*9	7	A	A	10	10	F	15	A	A	21	28
143	6	A	10	27	M	A	2	11	E	4	A	A	6	9
144	7	G	*11	15	A	A	22	12	D	24	M	M	29	20
145	2	FE	12	4	A	A	6	13	CB	12	A	A	17	1
146	3	D	13	24	M	M	29	14	A	1	A	A	2	12
147	4	C	*14	12	A	A	18	15	G	21	M	M	25	23
148	5	B	15	1	A	A	3	16	F	9	A	A	14	4
149	7	AG	16	21	M	M	25	17	ED	29	M	A	5	15
150	1	F	*17	9	A	A	14	18	C	17	A	A	18	26
151	2	E	18	29	M	M	30	19	B	6	A	A	10	7
152	3	D	*19	17	A	A	19	20	A	26	M	A	2	18
153	5	CB	1	5	A	A	10	21	GF	13	A	A	14	*
154	6	A	2	25	M	M	26	22	E	2	A	A	6	11
155	7	G	*3	13	A	A	15	23	D	22	M	M	29	22
156	1	F	4	2	A	A	7	24	C	10	A	A	11	3
157	3	ED	5	22	M	M	29	25	BA	30	M	A	2	14
158	4	C	*6	10	A	A	11	26	G	18	A	A	22	25
159	5	B	7	30	M	A	3	27	F	7	A	A	14	6
160	6	A	8	18	A	A	23	28	E	27	M	M	30	17
161	1	GF	*9	7	A	A	14	1	DC	15	A	A	18	28
162	2	E	10	27	M	M	30	2	B	4	A	A	10	9
163	3	D	*11	15	A	A	19	3	A	24	M	M	26	20
164	4	C	12	4	A	A	11	4	G	12	A	A	15	1
165	6	BA	13	24	M	M	26	5	FE	1	A	A	6	12
166	7	G	*14	12	A	A	15	6	D	21	M	M	22	23
167	1	F	15	1	A	A	7	7	C	9	A	A	11	4
168	2	E	16	21	M	M	23	8	B	29	M	A	3	15
169	4	DC	*17	9	A	A	11	9	AG	17	A	A	22	26
170	5	B	18	29	M	A	3	10	F	6	A	A	7	7

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1766	14	7274	2078	1482	1180*	29 mai, 9 juin.	F 2
1767	15	7275	2079	1483*	1181	19–30 mai.	F 7
1768	1	7276	2080	1484	1182	7–18 mai.	F 4
1769	2	7277	2081	1485	1183*	26 avril, 7 mai.	F 1
1770	3	7278	2082	1486	1184	16–27 avril.	F 6
1771	4	7279	2083	1487*	1185	5–16 avril.	F 3
1772	5	7280	2084	1488	1186*	24 mars, 4 avril.	F 7
1773	6	7281	2085	1489	1187	14–25 mars.	F 5
1774	7	7282	2086	1490	1188*	3–14 mars.	F 2
1775	8	7285	2087	1491*	1189	21 fevr. 4 mars.	F 7
1776	9	7284	2088	1492	1190	10–21 février.	F 4
1777	10	7285	2089	1493	1191*	29 janv. 9 févr.	F 1
1778	11	7286	2090	1494	1192	19–30 janvier.	F 6
1779	12	7287	2091	1495*	1193	8–19 janvier.	F 3
1780	13	7288	2092	1496	1194* 1195	28 déc. 1779, 8 janvier. 17-8 décembre.	F 7 F 5
1781	14	7289	2093	1497	1196*	6–17 décembre.	F 2
1782	15	7290	2094	1498	1197	26 nov. 7 dec.	F 7
1783	1	7291	2095	1499*	1198	15–26 novembre.	F 4
1784	2	7292	2096	1500	1199*	3–14 novembre.	F 1
1785	3	7293	2097	1501	1200	24 oct. 4 nov.	F 6
1786	4	7294	2098	1502	1201	13–24 octobre.	F 3
1787	5	7295	2099	1503*	1202*	2–13 octobre.	F 7
1788	6	7296	2100	1504	1203	21 sept. 2 oct.	F 5
1789	7	7297	2101	1505	1204	10–21 septembre.	F 2
1790	8	7298	2102	1506	1205*	30 août, 10 sept.	F 6
1791	9	7299	2103	1507*	1206	20–31 août.	F 4
1792	10	7300	2104	1508	1207*	8–19 août.	F 1
1793	11	7301	2105	1509	1208	29 juill. 9 août.	F 6
1794	12	7302	2106	1510	1209	18–29 juillet.	F 3
1795	13	7303	2107	1511*	1210*	7–18 juillet.	F 7

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
171	6	A	*19	17	A	A	23	11	E	26	M	M	30	18
172	7	G	1	5	A	A	8	12	D	13	A	A	19	*
173	2	FE	2	25	M	M	30	13	CB	2	A	A	3	11
174	3	D	*3	13	A	A	19	14	A	22	M	M	26	22
175	4	C	4	2	A	A	4	15	G	10	A	A	15	3
176	5	B	5	22	M	M	27	16	F	30	M	M	31	14
177	7	AG	*6	10	A	A	15	17	ED	18	A	A	19	25
178	1	F	7	30	M	M	31	18	C	7	A	A	11	6
179	2	E	8	18	A	A	20	19	B	27	M	A	3	17
180	3	D	*9	7	A	A	12	20	A	15	A	A	16	28
181	5	CB	10	27	M	A	3	21	GF	4	A	A	7	9
182	6	A	*11	15	A	A	16	22	E	24	M	M	30	20
183	7	G	12	4	A	A	8	23	D	12	A	A	19	1
184	1	F	13	24	M	M	31	24	C	1	A	A	4	12
185	3	ED	*14	12	A	A	19	25	BA	21	M	M	26	23
186	4	C	15	1	A	A	4	26	G	9	A	A	15	4
187	5	B	16	21	M	M	27	27	F	29	M	M	31	15
188	6	A	*17	9	A	A	16	28	E	17	A	A	20	26
189	1	GF	18	29	M	M	31	1	DC	6	A	A	11	7
190	2	E	*19	17	A	A	20	2	B	26	M	M	27	18
191	3	D	1	5	A	A	12	3	A	13	A	A	16	*
192	4	C	2	25	M	M	28	4	G	2	A	A	8	11
193	6	BA	*3	13	A	A	16	5	FE	22	M	M	23	22
194	7	G	4	2	A	A	8	6	D	10	A	A	12	3
195	1	F	5	22	M	M	24	7	C	30	M	A	4	14
196	2	E	*6	10	A	A	13	8	B	18	A	A	24	25
197	4	DC	7	30	M	A	4	9	AG	7	A	A	8	6
198	5	B	8	18	A	A	24	10	F	27	M	M	31	17
199	6	A	*9	7	A	A	9	11	E	15	A	A	20	28
200	7	G	10	27	M	A	1	12	D	4	A	A	5	9

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1796	14	7304	2108	1512	1211	26 juin, 7 juillet.	F 5
1797	15	7305	2109	1513	1212	15-26 juin.	F 2
1798	1	7306	2110	1514	1213*	4-15 juin.	F 6
1799	2	7307	2111	1515*	1214	25 mai, 5 juin.	F 4
1800	3	7308	2112	1516	1215	13-25 mai.	F 1
1801	4	7309	2113	1517	1216*	2-14 mai.	F 5
1802	5	7310	2114	1518	1217	22 avril, 4 mai.	F 3
1803	6	7311	2115	1519*	1218*	11-23 avril.	F 7
1804	7	7312	2116	1520	1219	31 mars, 12 avr.	F 5
1805	8	7313	2117	1521	1220	20 mars, 1 avr.	F 2
1806	9	7314	2118	1522	1221*	9-21 mars.	F 6
1807	10	7315	2119	1523*	1222	27 févr., 11 mars.	F 4
1808	11	7316	2120	1524	1223	16-28 février.	F 1
1809	12	7317	2121	1525	1224*	4-16 février.	F 5
1810	13	7318	2122	1526	1225	25 janvier, 6 févr.	F 3
1811	14	7319	2123	1527*	1226*	14-26 janvier.	F 7
1812	15	7320	2124	1528	1227	4-16 janvier.	F 5
1813	1	7321	2125	1529	1228 1229*	23 déc. 1812, 4 janvier. 12-24 décembre.	F 2 F 6
1814	2	7322	2126	1530	1230	2-14 décembre.	F 4
1815	3	7323	2127	1531*	1231	21 nov., 3 déc.	F 1
1816	4	7324	2128	1532	1232*	9-21 novembre.	F 5
1817	5	7325	2129	1533	1233	30 octob., 11 nov.	F 3
1818	6	7326	2130	1534	1234	19-31 octobre.	F 7
1819	7	7327	2131	1535*	1235*	8-20 octobre.	F 4
1820	8	7328	2132	1536	1236	27 sept. 9 octob.	F 2
1821	9	7329	2133	1537	1237*	16-28 septembre.	F 6
1822	10	7330	2134	1538	1238	6-18 septembre.	F 4
1823	11	7331	2135	1539*	1239	26 août, 7 sept.	F 1
1824	12	7332	2136	1540	1240*	14-26 août.	F 5
1825	13	7333	2137	1541	1241	4-16 août.	F 3

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier	Cycle solaire.	Lettres dominicales de nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
201	2	FE	*11	15	A	A	20	13	CB	24	M	M	27	20
202	3	D	12	4	A	A	5	14	A	12	A	A	16	1
203	4	C	13	24	M	M	28	15	G	1	A	A	8	12
204	5	B	*14	12	A	A	17	16	F	21	M	M	24	23
205	7	AG	15	1	A	A	8	17	E	9	A	A	13	4
206	1	F	16	21	M	M	24	18	D	29	M	A	5	15
207	2	E	*17	9	A	A	13	19	C	17	A	A	18	26
208	3	D	18	29	M	A	5	20	B	6	A	A	10	7
209	5	CB	*19	17	A	A	24	21	AG	26	M	A	1	18
210	6	A	1	5	A	A	9	22	F	13	A	A	14	*
211	7	G	2	25	M	A	1	23	E	2	A	A	6	11
212	1	F	*3	13	A	A	14	24	D	22	M	M	29	22
213	3	ED	4	2	A	A	5	25	CB	10	A	A	17	3
214	4	C	5	22	M	M	28	26	A	30	M	A	2	14
215	5	B	*6	10	A	A	17	27	G	18	A	A	22	25
216	6	A	7	30	M	A	2	28	F	7	A	A	14	6
217	1	GF	8	18	A	A	21	1	ED	27	M	M	29	17
218	2	E	*9	7	A	A	13	2	C	15	A	A	18	28
219	3	D	10	27	M	M	29	3	B	4	A	A	10	9
220	4	C	*11	15	A	A	18	4	A	24	M	M	26	20
221	6	BA	12	4	A	A	9	5	GF	12	A	A	14	1
222	7	G	13	24	M	M	25	6	E	1	A	A	6	12
223	1	F	*14	12	A	A	14	7	D	21	M	M	22	23
224	2	E	15	1	A	A	6	8	C	9	A	A	11	4
225	4	DC	16	21	M	M	28	9	BA	29	M	A	2	15
226	5	B	*17	9	A	A	10	10	G	17	A	A	22	26
227	6	A	18	29	M	A	2	11	F	6	A	A	7	7
228	7	G	*19	17	A	A	22	12	E	26	M	M	30	18
229	2	FE	1	5	A	A	6	13	DC	13	A	A	18	*
230	3	D	2	25	M	M	29	14	B	2	A	A	3	11

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, *désigne les* années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1826	14	7334	2138	1542	1242	24 juillet, 5 août.	F 7
1827	15	7335	2139	1543*	1243*	13-25 juillet.	F 4
1828	1	7336	2140	1544	1244	2-14 juillet.	F 2
1829	2	7337	2141	1545	1245	21 juin, 3 juillet.	F 6
1830	3	7338	2142	1546	1246*	10-22 juin.	F 3
1831	4	7339	2143	1547*	1247	31 mai, 12 juin.	F 1
1832	5	7340	2144	1548	1248*	19-31 mai.	F 5
1833	6	7341	2145	1549	1249	9-21 mai.	F 3
1834	7	7342	2146	1550	1250	28 avril, 10 mai.	F 7
1835	8	7343	2147	1551*	1251*	17-29 avril.	F 4
1836	9	7344	2148	1552	1252	6-18 avril.	F 2
1837	10	7345	2149	1553	1253	26 mars, 7 avril.	F 6
1838	11	7346	2150	1554	1254*	15-27 mars.	F 3
1839	12	7347	2151	1555*	1255	5-17 mars.	F 1
1840	13	7348	2152	1556	1256*	22 févr. 5 mars.	F 5
1841	14	7349	2153	1557	1257	11-23-février.	F 3
1842	15	7350	2154	1558	1258	31 janv. 12 février.	F 7
1843	1	7351	2155	1559*	1259*	20 janv. 1 février.	F 4
1844	2	7352	2156	1560	1260	10-22 janvier.	F 2
1845	3	7353	2157	1561	1261 1262*	29 déc. 1844, 10 janvier. 18-30 décembre.	F 6 F 3
1846	4	7354	2158	1562	1263	8-20 décembre.	F 1
1847	5	7355	2159	1563*	1264	27 nov. 9 décemb.	F 5
1848	6	7356	2160	1564	1265*	15-27 novembre.	F 2
1849	7	7357	2161	1565	1266	5-17 novembre.	F 7
1850	8	7358	2162	1566	1267*	25 octob. 6 nov.	F 4
1851	9	7359	2163	1567*	1268	15-27 octobre.	F 2
1852	10	7360	2164	1568	1269	3-15 octobre.	F 6
1853	11	7361	2165	1569	1270*	22 sept. 4 octob.	F 3
1854	12	7362	2166	1570	1271	12-24 septembre.	F 1
1855	13	7363	2167	1571*	1272	1-13 septembre.	F 5

L'étoile ou astérisque*, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
231	4	C	*3	13	A	A	18	15	A	22	M	M	26	22
232	5	B	4	2	A	A	3	16	G	10	A	A	15	3
233	7	AG	5	22	M	M	25	17	FE	30	M	A	6	14
234	1	F	*6	10	A	A	14	18	D	18	A	A	19	25
235	2	E	7	30	M	A	6	19	C	7	A	A	11	6
236	3	D	8	18	A	A	19	20	B	27	M	A	3	17
237	5	CB	*9	7	A	A	10	21	AG	15	A	A	22	28
238	6	A	10	27	M	A	2	22	F	4	A	A	7	9
239	7	G	*11	15	A	A	22	23	E	24	M	M	30	20
240	1	F	12	4	A	A	7	24	D	12	A	A	19	1
241	3	ED	13	24	M	M	29	25	CB	1	A	A	3	12
242	4	C	*14	12	A	A	18	26	A	21	M	M	26	23
243	5	B	15	1	A	A	3	27	G	9	A	A	15	4
244	6	A	16	21	M	M	26	28	F	29	M	M	31	15
245	1	GF	*17	9	A	A	14	1	ED	17	A	A	19	26
246	2	E	18	29	M	M	30	2	C	6	A	A	11	7
247	3	D	*19	17	A	A	19	3	B	26	M	M	27	18
248	4	C	1	5	A	A	11	4	A	13	A	A	16	*
249	6	BA	2	25	M	M	26	5	GF	2	A	A	7	11
250	7	G	*3	13	A	A	15	6	E	22	M	M	23	22
251	1	F	4	2	A	A	7	7	D	10	A	A	12	3
252	2	E	5	22	M	M	23	8	C	30	M	A	4	14
253	4	DC	*6	10	A	A	11	9	BA	18	A	A	23	25
254	5	B	7	30	M	A	3	10	G	7	A	A	8	6
255	6	A	8	18	A	A	23	11	F	27	M	M	31	17
256	7	G	*9	7	A	A	8	12	E	15	A	A	20	28
257	2	FE	10	27	M	M	30	13	DC	4	A	A	11	9
258	3	D	*11	15	A	A	19	14	B	24	M	M	27	20
259	4	C	12	4	A	A	11	15	A	12	A	A	16	1
260	5	B	13	24	M	M	27	16	G	1	A	A	8	12

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1856	14	7364	2168	1572	1273*	20 août, 1 sept.	F 2
1857	15	7365	2169	1573	1274	10–22 août.	F 7
1858	1	7366	2170	1574	1275	30 juill. 11 août.	F 4
1859	2	7367	2171	1575*	1276*	19–31 juillet.	F 1
1860	3	7368	2172	1576	1277	8–20 juillet.	F 6
1861	4	7369	2173	1577	1278*	27 juin, 9 juill.	F 3
1862	5	7370	2174	1578	1279	17–29 juin.	F 1
1863	6	7371	2175	1579*	1280	6–18 juin.	F 5
1864	7	7372	2176	1580	1281*	25 mai, 6 juin.	F 2
1865	8	7373	2177	1581	1282	15–27 mai.	F 7
1866	9	7374	2178	1582	1283	4–16 mai.	F 4
1867	10	7375	2179	1583*	1284*	23 avril, 5 mai.	F 1
1868	11	7376	2180	1584	1285	12–24 avril.	F 6
1869	12	7377	2181	1585	1286*	1–13 avril.	F 3
1870	13	7378	2182	1586	1287	22 mars, 3 avril.	F 1
1871	14	7379	2183	1587*	1288	11–23 mars.	F 5
1872	15	7380	2184	1588	1289*	28 févr. 11 mars.	F 2
1873	1	7381	2185	1589	1290	17 févr. 1 mars.	F 7
1874	2	7382	2186	1590	1291	6–18 févr.	F 4
1875	3	7383	2187	1591*	1292*	26 janv. 7 févr.	F 1
1876	4	7384	2188	1592	1293	16–28 janvier.	F 6
1877	5	7385	2189	1593	1294	4–16 janvier.	F 3
1878	6	7386	2190	1594	1295* / 1296	24 décembre 1877, 5 janv. / 14-26 décembre.	F 7 / F 5
1879	7	7387	2191	1595*	1297*	3–15 decembre.	F 2
1880	8	7388	2192	1596	1298	22 nov. 4 déc.	F 7
1881	9	7389	2193	1597	1299	11–23 novemb.	F 4
1882	10	7390	2194	1598	1300*	31 octob. 12 nov.	F 1
1883	11	7391	2195	1599*	1301	21 octob. 2 nov.	F 6
1884	12	7392	2196	1600	1302	9–21 octobre.	F 3
1885	13	7393	2197	1601	1303*	28 sept. 10 oct.	F 7

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier.	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
261	7	AG	*14	12	A	A	15	17	FE	21	M	M	23	23
262	1	F	15	1	A	A	7	18	D	9	A	A	12	4
263	2	E	16	21	M	M	23	19	C	29	M	A	4	15
264	3	D	*17	9	A	A	12	20	B	17	A	A	24	26
265	5	CB	18	29	M	A	3	21	AG	6	A	A	8	7
266	6	A	*19	17	A	A	23	22	F	26	M	M	31	18
267	7	G	1	5	A	A	8	23	E	13	A	A	20	*
268	1	F	2	25	M	M	31	24	D	2	A	A	5	11
269	3	ED	*3	13	A	A	19	25	CB	22	M	M	27	22
270	4	C	4	2	A	A	4	26	A	10	A	A	16	3
271	5	B	5	22	M	M	27	27	G	30	M	A	1	14
272	6	A	*6	10	A	A	16	28	F	18	A	A	21	25
273	1	GF	7	30	M	M	31	1	ED	7	A	A	12	6
274	2	E	8	18	A	A	20	2	C	27	M	M	28	17
275	3	D	*9	7	A	A	12	3	B	15	A	A	17	28
276	4	C	10	27	M	M	28	4	A	4	A	A	9	9
277	6	BA	*11	15	A	A	16	5	GF	24	M	M	31	20
278	7	G	12	4	A	A	8	6	E	12	A	A	13	1
279	1	F	13	24	M	M	31	7	D	1	A	A	5	12
280	2	E	*14	12	A	A	13	8	C	21	M	M	28	23
281	4	DC	15	1	A	A	4	9	BA	9	A	A	16	4
282	5	B	16	21	M	M	27	10	G	29	M	A	1	15
283	6	A	*17	9	A	A	16	11	F	17	A	A	21	26
284	7	G	18	29	M	A	1	12	E	6	A	A	13	7
285	2	FE	*19	17	A	A	20	13	DC	26	M	M	28	18
286	3	D	1	5	A	A	12	14	B	13	A	A	17	*
287	4	C	2	25	M	M	28	15	A	2	A	A	9	11
288	5	B	*3	13	A	A	17	16	G	22	M	M	25	22
289	7	AG	4	2	A	A	8	17	FE	10	A	A	13	3
290	1	F	5	22	M	M	24	18	D	30	M	A	5	14

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ere mondaine de Constantinople.	Ere des Séleucides, ou des Grecs	Ere des Martyrs.	ERE DE L'HÉGIRE.		
1886	14	7394	2198	1602	1304	18-30 septemb.	F 5
1887	15	7395	2199	1603*	1305	7-19 septemb.	F 2
1888	1	7396	2200	1604	1306*	26 août, 7 sept.	F 6
1889	2	7397	2201	1605	1307	16-28 août.	F 4
1890	3	7398	2202	1606	1308*	5-17 août.	F 1
1891	4	7399	2203	1607*	1309	26 juill. 7 août.	F 6
1892	5	7400	2204	1608	1310	14-26 juillet.	F 3
1893	6	7401	2205	1609	1311*	3-15 juillet.	F 7
1894	7	7402	2206	1610	1312	23 juin, 5 juill.	F 5
1895	8	7403	2207	1611*	1313	12-24 juin.	F 2
1896	9	7404	2208	1612	1314*	31 mai, 12 juin.	F 6
1897	10	7405	2209	1613	1315	21 mai, 2 juin.	F 4
1898	11	7406	2210	1614	1316*	10-22 mai.	F 1
1899	12	7407	2211	1615*	1317	30 avril, 12 mai.	F 6
1900	13	7408	2212	1616	1318	18 avril, 1 mai.	F 3
1901	14	7409	2213	1617	1319*	7-20 avril.	F 7
1902	15	7410	2214	1618	1320	28 mars, 10 avril.	F 5
1903	1	7411	2215	1619*	1321	17-30 mars.	F 2
1904	2	7412	2216	1620	1322*	5-18 mars.	F 6
1905	3	7413	2217	1621	1323	23 février, 8 mars.	F 4
1906	4	7414	2218	1622	1324	12 25 février.	F 1
1907	5	7415	2219	1623*	1325*	1-14 février.	F 5
1908	6	7416	2220	1624	1326	22 janvier, 4 fév.	F 3
1909	7	7417	2221	1625	1327*	10-23 janvier.	F 7
1910	8	7418	2222	1626	1328	31 d. 1909, 13 janv.	F 5
1911	9	7419	2223	1627*	1329 1330*	20 décembre 1910, 2 janv. 9-22 décembre.	F 2 F 6
1912	10	7420	2224	1628	1331	28 nov. 11 décemb.	F 4
1913	11	7421	2225	1629	1332	17-30 novembre.	F 1
1914	12	7422	2226	1630	1333*	6-19 novembre.	F 5
1915	13	7423	2227	1631*	1334	27 octobre, 9 nov.	F 3

L'étoile ou astérisque *. dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ere de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
291	2	E	*6	10	A	A	13	19	C	18	A	A	25	25
292	3	D	7	30	M	A	5	20	B	7	A	A	10	6
293	5	CB	8	18	A	A	24	21	AG	27	M	A	1	17
294	6	A	*9	7	A	A	9	22	F	15	A	A	21	28
295	7	G	10	27	M	A	1	23	E	4	A	A	6	9
296	1	F	*11	15	A	A	21	24	D	24	M	M	29	20
297	3	ED	12	4	A	A	5	25	CB	12	A	A	17	1
298	4	C	13	24	M	M	28	26	A	1	A	A	2	12
299	5	B	*14	12	A	A	17	27	G	21	M	M	25	23
300	6	A	15	1	A	A	2	28	F	9	A	A	14	4
301	1	GF	16	21	M	M	24	1	ED	29	M	A	5	15
302	2	E	*17	9	A	A	13	2	C	17	A	A	18	26
303	3	D	18	29	M	A	5	3	B	6	A	A	10	7
304	4	C	*19	17	A	A	18	4	A	26	M	A	2	18
305	6	BA	1	5	A	A	9	5	G	14	A	A	15	29
306	7	G	2	25	M	A	1	6	F	3	A	A	7	10
307	1	F	*3	13	A	A	14	7	E	23	M	M	30	21
308	2	E	4	2	A	A	6	8	D	11	A	A	12	2
309	4	DC	5	22	M	M	28	9	CB	31	M	A	3	13
310	5	B	*6	10	A	A	17	10	A	18	A	A	23	24
311	6	A	7	30	M	A	2	11	G	8	A	A	15	5
312	7	G	8	18	A	A	22	12	F	28	M	M	31	16
313	2	FE	*9	7	A	A	13	13	ED	16	A	A	19	27
314	3	D	10	27	M	M	29	14	C	5	A	A	11	8
315	4	C	*11	15	A	A	18	15	B	25	M	M	27	19
316	5	B	12	4	A	A	10	16	A	13	A	A	16	*
317	7	AG	13	24	M	M	25	17	GF	2	A	A	7	11
318	1	F	*14	12	A	A	14	18	E	22	M	M	23	22
319	2	E	15	1	A	A	6	19	D	10	A	A	12	3
320	3	D	16	21	M	M	22	20	C	30	M	A	4	14

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Seleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1916	14	7424	2228	1632	1335	15-28 octobre.	F 7
1917	15	7425	2229	1633	1336*	4-17 octobre.	F 4
1918	1	7426	2230	1634	1337	24 sept. 7 octobre.	F 2
1919	2	7427	2231	1635*	1338*	13-26 septembre.	F 6
1920	3	7428	2232	1636	1339	2-15 septembre.	F 4
1921	4	7429	2233	1637	1340	22 août, 4 sept.	F 1
1922	5	7430	2234	1638	1341*	11-24 août.	F 5
1923	6	7431	2235	1639*	1342	1-14 août.	F 3
1924	7	7432	2236	1640	1343	20 juillet, 2 août.	F 7
1925	8	7433	2237	1641	1344*	9-22 juillet.	F 4
1926	9	7434	2238	1642	1345	29 juin, 12 juillet.	F 2
1927	10	7435	2239	1643*	1346*	18 juin, 1 juillet.	F 6
1928	11	7436	2240	1644	1347	7-20 juin.	F 4
1929	12	7437	2241	1645	1348	27 mai, 9 juin.	F 1
1930	13	7438	2242	1646	1349*	16-29 mai.	F 5
1931	14	7439	2243	1647*	1350	6-19 mai.	F 3
1932	15	7440	2244	1648	1351	24 avril, 7 mai.	F 7
1933	1	7441	2245	1649	1352*	13-26 avril.	F 4
1934	2	7442	2246	1650	1353	3-16 avril.	F 2
1935	3	7443	2247	1651*	1354	23 mars, 5 avril.	F 6
1936	4	7444	2248	1652	1355*	11-24 mars.	F 3
1937	5	7445	2249	1653	1356	1-14 mars.	F 1
1938	6	7446	2250	1654	1357*	18 février, 3 mars.	F 5
1939	7	7447	2251	1655*	1358	8-21 février.	F 3
1940	8	7448	2252	1656	1359	28 janvier, 10 févr.	F 7
1941	9	7449	2253	1657	1360*	16-29 janvier.	F 4
1942	10	7450	2254	1658	1361	6-19 janvier.	F 2
1943	11	7451	2255	1659*	1362 1363*	26 décemb. 1942, 8 janvier. 15-28 décembre 1943.	F 6 F 3
1944	12	7452	2256	1660	1364	4-17 décembre.	F 1
1945	13	7453	2257	1661	1365	23 novemb. 6 déc.	F 5

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
321	5	CB	*17	9	A	A	10	21	BA	17	A	A	23	25
322	6	A	18	29	M	A	2	22	G	7	A	A	8	6
323	7	G	*19	17	A	A	22	23	F	27	M	M	31	17
324	1	F	1	5	A	A	7	24	E	14	A	A	20	29
325	3	ED	2	25	M	M	29	25	DC	3	A	A	4	10
326	4	C	*3	13	A	A	18	26	B	23	M	M	27	21
327	5	B	4	2	A	A	3	27	A	11	A	A	16	2
328	6	A	5	22	M	M	26	28	G	31	M	A	1	13
329	1	GF	*6	10	A	A	14	1	FE	18	A	A	20	24
330	2	E	7	30	M	A	6	2	D	8	A	A	12	5
331	3	D	8	18	A	A	19	3	C	28	M	A	4	16
332	4	C	*9	7	A	A	11	4	B	16	A	A	17	27
333	6	BA	10	27	M	A	2	5	AG	5	A	A	8	8
334	7	G	*11	15	A	A	22	6	F	25	M	M	31	19
335	1	F	12	4	A	A	7	7	E	13	A	A	20	*
336	2	E	13	24	M	M	30	8	D	2	A	A	5	11
337	4	DC	*14	12	A	A	18	9	CB	22	M	M	27	22
338	5	B	15	1	A	A	3	10	A	10	A	A	16	3
339	6	A	16	21	M	M	26	11	G	30	M	A	1	14
340	7	G	*17	9	A	A	15	12	F	17	A	A	21	25
341	2	FE	18	29	M	M	30	13	ED	7	A	A	12	6
342	3	D	*19	17	A	A	19	14	C	27	M	M	28	17
343	4	C	1	5	A	A	11	15	B	14	A	A	17	29
344	5	B	2	25	M	M	27	16	A	3	A	A	9	10
345	7	AG	*3	13	A	A	15	17	GF	23	M	M	24	21
346	1	F	4	2	A	A	7	18	E	11	A	A	13	2
347	2	E	5	22	M	M	23	19	D	31	M	A	5	13
348	3	D	*6	10	A	A	12	20	C	18	A	A	25	24
349	5	CB	7	30	M	A	3	21	BA	8	A	A	9	5
350	6	A	8	18	A	A	23	22	G	28	M	A	1	16

au nouveau ; F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1946	14	7454	2258	1662	1366*	12-25 novembre.	F 2
1947	15	7455	2259	1663*	1367	2-15 novembre.	F 7
1948	1	7456	2260	1664	1368*	21 octobre. 3 nov.	F 4
1949	2	7457	2261	1665	1369	11-24 octobre.	F 2
1950	3	7458	2262	1666	1370	30 sept. 13 octobre.	F 6
1951	4	7459	2263	1667*	1371*	19 sept. 2 octobre	F 3
1952	5	7460	2264	1668	1372	8-21 septembre.	F 1
1953	6	7461	2265	1669	1373	28 août, 10 sept.	F 5
1954	7	7462	2266	1670	1374*	17-30 août.	F 2
1955	8	7463	2267	1671*	1375	7-20 août.	F 7
1956	9	7464	2268	1672	1376*	26 juillet 8 août.	F 4
1957	10	7465	2269	1673	1377	16-29 juillet.	F 2
1958	11	7466	2270	1674	1378	5-18 juillet.	F 6
1959	12	7467	2271	1675*	1379*	24 juin, 7 juillet.	F 3
1960	13	7468	2272	1676	1380	13-26 juin.	F 1
1961	14	7469	2273	1677	1381	2-15 juin.	F 5
1962	15	7470	2274	1678	1382*	22 mai, 4 juin.	F 2
1963	1	7471	2275	1679*	1383	12-25 mai.	F 7
1964	2	7472	2276	1680	1384	30 avril, 13 mai.	F 4
1965	3	7473	2277	1681	1385*	19 avril, 2 mai.	F 1
1966	4	7474	2278	1682	1386	9-22 avril.	F 6
1967	5	7475	2279	1683*	1387*	29 mars, 11 avril.	F 3
1968	6	7476	2280	1684	1388	18-31 mars.	F 1
1969	7	7477	2281	1685	1389	7-20 mars.	F 5
1970	8	7478	2282	1686	1390*	24 févr. 9 mars.	F 2
1971	9	7479	2283	1687*	1391	14-27 février.	F 7
1972	10	7480	2284	1688	1392	3-16 février.	F 4
1973	11	7481	2285	1689	1393*	22 janv. 4 février.	F 1
1974	12	7482	2286	1690	1394	12-25 janvier.	F 6
1975	13	7483	2287	1691*	1395	1-14 janvier.	F 3

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes: les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
351	7	G	*9	7	A	A	8	23	F	16	A	A	21	27
352	1	F	10	27	M	M	31	24	E	5	A	A	6	8
353	3	ED	*11	15	A	A	19	25	DC	25	M	M	28	19
354	4	C	12	4	A	A	11	26	B	13	A	A	17	*
355	5	B	13	24	M	M	27	27	A	2	A	A	9	11
356	6	A	*14	12	A	A	16	28	G	22	M	M	25	22
357	1	GF	15	1	A	A	7	1	FE	10	A	A	13	3
358	2	E	16	21	M	M	23	2	D	30	M	A	5	14
359	3	D	*17	9	A	A	12	3	C	17	A	A	18	25
360	4	C	18	29	M	A	4	4	B	7	A	A	10	6
361	6	BA	*19	17	A	A	23	5	AG	27	M	A	1	17
362	7	G	1	5	A	A	8	6	F	14	A	A	21	29
363	1	F	2	25	M	M	31	7	E	3	A	A	6	10
364	2	E	*3	13	A	A	20	8	D	23	M	M	29	21
365	4	DC	4	2	A	A	4	9	CB	11	A	A	17	2
366	5	B	5	22	M	M	27	10	A	31	M	A	2	13
367	6	A	*6	10	A	A	16	11	G	18	A	A	22	24
368	7	G	7	30	M	A	1	12	F	8	A	A	14	5
369	2	FE	8	18	A	A	20	13	ED	28	M	M	29	16
370	3	D	*9	7	A	A	12	14	C	16	A	A	18	27
371	4	C	10	27	M	M	28	15	B	5	A	A	10	8
372	5	B	*11	15	A	A	17	16	A	25	M	M	26	19
373	7	AG	12	4	A	A	8	17	GF	13	A	A	14	*
374	1	F	13	24	M	M	31	18	E	2	A	A	6	11
375	2	E	*14	12	A	A	13	19	D	22	M	M	29	22
376	3	D	15	1	A	A	5	20	C	10	A	A	11	3
377	5	CB	16	21	M	M	27	21	BA	30	M	A	2	14
378	6	A	*17	9	A	A	16	22	G	17	A	A	22	25
379	7	G	18	29	M	A	1	23	F	7	A	A	14	6
380	1	F	*19	17	A	A	21	24	E	27	M	M	30	17

au nouveau; F désigne la série; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans les colonnes du cycle de 19 ans et du cycle lunaire, désigne les années intercalaires.

Ans de J. C.	Indictions.	Ère mondaine de Constantinople.	Ère des Séleucides, ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		
1976	14	7484	2288	1692	1396* / 1397	21 décembre 1975, 3 janvier. / 10-23 décembre.	F 7 / F 5
1977	15	7485	2289	1693	1398*	29 nov. 12 déc.	F 2
1978	1	7486	2290	1694	1399	19 nov. 2 décemb.	F 7
1979	2	7487	2291	1695*	1400	8-21 novembre.	F 4
1980	3	7488	2292	1696	1401*	27 oct. 9 nov.	F 1
1981	4	7489	2293	1697	1402	17-30 octobre.	F 6
1982	5	7490	2294	1698	1403	6-19 octobre.	F 3
1983	6	7491	2295	1699*	1404*	25 sept. 8 oct.	F 7
1984	7	7492	2296	1700	1405	14-27 septembre.	F 5
1985	8	7493	2297	1701	1406*	3-16 septembre.	F 2
1986	9	7494	2298	1702	1407	24 août, 6 sept.	F 7
1987	10	7495	2299	1703*	1408	13-26 août.	F 4
1988	11	7496	2300	1704	1409*	1-14 août.	F 1
1989	12	7497	2301	1705	1410	22 juillet, 4 août.	F 6
1990	13	7498	2302	1706	1411	11-24 juillet.	F 3
1991	14	7499	2303	1707*	1412*	30 juin, 13 juillet.	F 7
1992	15	7500	2304	1708	1413	19 juin, 2 juillet.	F 5
1993	1	7501	2305	1709	1414	8-21 juin.	F 2
1994	2	7502	2306	1710	1415*	28 mai, 10 juin.	F 6
1995	3	7503	2307	1711*	1416	18-31 mai.	F 4
1996	4	7504	2308	1712	1417*	6-19 mai.	F 1
1997	5	7505	2309	1713	1418	26 avril, 9 mai.	F 6
1998	6	7506	2310	1714	1419	15-28 avril.	F 3
1999	7	7507	2311	1715*	1420*	4-17 avril.	F 7
2000	8	7508	2312	1716	1421	24 mars, 6 avril.	F 5

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre – dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau;

Cycle pascal.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'ancien calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'ancien calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques de l'ancien calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouveau calendrier	Terme pascal du nouveau calendrier.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques du nouveau calendrier	Épactes.
381	3	ED	1	5	A	A	12	25	DC	14	A	A	18	29
382	4	C	2	25	M	M	28	26	B	3	A	A	10	10
383	5	B	*3	13	A	A	17	27	A	23	M	M	26	21
384	6	A	4	2	A	A	9	28	G	11	A	A	15	2
385	1	GF	5	22	M	M	24	1	FE	31	M	A	6	13
386	2	E	*6	10	A	A	13	2	D	18	A	A	19	24
387	3	D	7	30	M	A	5	3	C	8	A	A	11	5
388	4	C	8	18	A	A	25	4	B	28	M	A	3	16
389	6	BA	*9	7	A	A	9	5	AG	16	A	A	22	27
390	7	G	10	27	M	A	1	6	F	5	A	A	7	8
391	1	F	*11	15	A	A	21	7	E	25	M	M	30	19
392	2	E	12	4	A	A	6	8	D	13	A	A	19	*
393	4	DC	13	24	M	M	28	9	CB	2	A	A	3	11
394	5	B	*14	12	A	A	17	10	A	22	M	M	26	22
395	6	A	15	1	A	A	2	11	G	10	A	A	15	3
396	7	G	16	21	M	M	25	12	F	30	M	M	31	14
397	2	FE	*17	9	A	A	13	13	ED	17	A	A	19	25
398	3	D	18	29	M	A	5	14	C	7	A	A	11	6
399	4	C	*19	17	A	A	18	15	B	27	M	A	3	17
400	5	B	1	5	A	A	10	16	A	14	A	A	16	29
401	7	AG	2	25	M	A	1	17	GF	3	A	A	7	10
402	1	F	*3	13	A	A	14	18	E	23	M	M	30	21
403	2	E	4	2	A	A	6	19	D	11	A	A	12	2
404	3	D	5	22	M	M	29	20	C	31	M	A	4	13
405	5	CB	*6	10	A	A	17	21	BA	18	A	A	23	24

F désigne la férie ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile *, dans la colonne du cycle de 19 ans, désigne les années intercalaires.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE

SUR

LA CHRONOLOGIE DES ÉCLIPSES

VISIBLES EN EUROPE, EN ASIE,

ET

DANS LA PARTIE DE L'AFRIQUE CONNUE DES ROMAINS.

L'ATTENTION des anciens écrivains à nous conserver la mémoire des éclipses de soleil et de lune, qui ont précédé ou suivi quelques événements importants, est d'un grand secours pour fixer la date de ces événements. La Chronologie de ces éclipses est fondée sur l'ordre constant et invariable que le Créateur a établi dans les mouvements des corps célestes : tout fait, dont la date est liée avec l'apparition circonstanciée de quelqu'un de ces phénomènes, trouve, par cela seul, sa place déterminée dans l'étendue de la chronologie universelle. Les historiens français rapportent que, quelques semaines avant la mort de l'empereur Louis-le-Débonnaire, on vit, en France, une éclipse totale de soleil, le 5 mai, veille de la fête de l'Ascension : cette éclipse n'a pu arriver qu'en l'an 840 : cette année est donc celle de la mort de l'empereur Louis.

La Chronologie des éclipses peut aussi donner occasion de juger de la confiance que l'on doit avoir pour les dates d'un historien. Est-il exact sur les dates des éclipses ? Il y a lieu de pré-

sumer qu'il l'est également sur toutes les autres. Rapporte-t-il, au contraire, à l'an 596 une éclipse qui appartient certainement à l'an 590 ? trouve-t-on, à chaque page de sa Chronique, des fautes de cette nature ? Il est naturel de conclure qu'il n'est pas plus exact sur les dates des autres événements qu'il rapporte.

Enfin, les éclipses peuvent servir à constater l'ordre de chronologie suivi par différents auteurs, et même les principales époques dont ils dataient les événements. L'an 880, de l'ère de Nabonassar, la nuit entre le 20 et le 21 du mois payni, ou du dixième mois, Ptolémée observa, à Alexandrie, une éclipse totale de lune ; et les circonstances de cette éclipse obligent de la rapporter au 6 mai, de l'an 133 de l'ère chrétienne. Comme on connaît, d'ailleurs, la forme des années de Nabonassar, il est facile de conclure, de cette éclipse, en quelle année, avant l'ère chrétienne, on doit fixer le commencement de l'ère de ce prince, telle que Ptolémée avait coutume de l'employer dans la date de ses observations. Un auteur anonyme, reconnu d'ailleurs pour exact dans ses dates, témoigne avoir vu, en France, une éclipse de soleil le 13 janvier de l'an 1013 : cette éclipse est cependant arrivée à pareil jour de l'année suivante 1014 : concluons que l'auteur anonyme ne commençait point l'année au mois de janvier, mais à Pâques, ou peut-être à la fête de l'Annonciation ; et cette remarque pourra nous guider avec plus d'assurance sur la véritable date des faits que ce même auteur rapporte aux mois de janvier et de février, ou au commencement de celui de mars.

Si les annalistes, en parlant d'une éclipse, avaient toujours eu l'attention de nous apprendre, non-seulement en quelle année, mais aussi en quel mois, en quel jour, et à quelle heure du jour et de la nuit, ce phénomène avait été observé, nous aurions pu nous contenter de dater ici les éclipses par le jour et l'heure de leur apparition ; le détail des autres circonstances, assez inutile au chronologiste, n'aurait fait que multiplier le travail du calculateur. Mais l'imperfection du récit des historiens, jointe au dessein que nous avons eu de ne laisser rien à désirer, sur cette matière, à ceux qui s'attachent à la vérification des dates, nous a nécessairement engagés dans une carrière bien plus étendue. Nous trouvons, par exemple, dans une ancienne chronique, un événement dont la date est liée avec celle d'une éclipse de soleil, observée en France, au mois de mars précédent ; et l'on sait, d'ailleurs, que le fait a dû arriver vers l'an 1010. On ouvre une Table chronologique des éclipses visibles en Europe ; et l'on trouve une éclipse de soleil marquée au 29 mars de l'an 1009 ; une seconde, au 18 mars 1010 ; une troisième enfin, au 7 mars 1011. Pour laquelle de ces trois éclipses, le chro-

nologiste hasardera-t-il de se déterminer? Nous les avons circonstanciées; et la difficulté disparaît. Toutes les trois ont été réellement visibles en Europe : mais la première, quoique visible dans une grande partie de l'Europe, a été partout fort petite; la troisième n'a pu être observée que dans une petite partie de l'Europe, au Sud-Ouest, c'est-à-dire, au plus en Espagne; et elle a dû même y être très-petite : la seconde, au contraire, visible dans toute l'Europe, a été centrale en France. C'est donc de cette seconde éclipse qu'il s'agit, et l'événement discuté doit être rapporté à l'an 1010.

Il se présente des dates à vérifier, non-seulement pour l'Europe, mais encore pour la partie de l'Afrique qui a été soumise aux Romains, et pour une grande partie de l'Asie : nous croyons même que ceux qui voudraient s'appliquer à approfondir la chronologie chinoise, nous auraient su mauvais gré de l'omission des éclipses visibles dans l'étendue de la Chine. On trouvera donc ici toutes les éclipses de soleil, qui ont pu être observées, depuis le tropique de l'écrevisse, en Afrique, jusqu'au Nord de la Laponie; et en Asie, depuis cinq ou six degrés environ de latitude septentrionale, jusqu'au cercle polaire. En longitude, nous avons pris pour limites le cinquième et le cent cinquante-cinquième méridiens, en faisant passer le vingtième méridien par Paris. On n'a cependant pas poussé l'exactitude jusqu'au scrupule, par rapport à quelques petites éclipses qui n'auraient été visibles que vers le Cap-Nord, en Laponie, ou vers le tropique du Cancer, en Afrique; ou enfin au Sud-Est de l'Asie, vers les Iles Philippines, et même, en général, sous le cent cinquante-cinquième méridien, à l'extrémité orientale de l'Asie. On a cru, de plus, qu'on pouvait négliger toutes les éclipses, dans lesquelles la latitude australe de la lune excédait 31 ou 32 minutes, quoique quelques-unes d'entr'elles aient pu absolument être visibles au Sud de l'Arabie, ou des Indes orientales. Quant aux éclipses de lune, nous n'en avons omis aucune; le nombre de celles que l'on pouvait exclure était fort petit : nous nous sommes persuadés que la collection entière ferait plaisir à quelques astronomes.

Nous marquons le tems de chaque éclipse par le tems vrai de la conjonction vraie, ou de l'opposition vraie de la lune au soleil; et nous comptons cette conjonction ou opposition sur l'orbite de la lune. Le tems de cette conjonction, ou de cette opposition, n'est pas toujours précisément celui du milieu de l'éclipse; la différence, entre ces deux tems, aurait été plus considerable, si nous eussions compté la conjonction et l'opposition sur l'écliptique, ainsi que les astronomes ont coutume de le faire. Tous les tems, au reste, sont déterminés sur le méridien de

Paris. Pour les rapporter à tout autre méridien, il suffit de prendre, soit dans la Connaissance des Tems, soit dans quelque bon livre de géographie, la différence entre ce méridien et celui de Paris. Si l'on ne trouve cette différence qu'en degrés, il faut la réduire en tems, en prenant une heure pour quinze degrés, et quatre minutes d'heure pour chaque degré. Cette différence de tems doit être ajoutée à l'heure de Paris, si le méridien proposé est à l'Est, ou à l'Orient de celui de Paris; si le méridien est, au contraire, à l'Occident de Paris, il faut retrancher de l'heure de Paris la différence des méridiens; et le tems de Paris sera réduit au tems de cet autre méridien. On demande, par exemple, à quelle heure on doit observer, à Pekin, une éclipse qui arrive à trois heures et demie du soir, sous le méridien de Paris. Ouvrez la Connaissance des Tems: Pékin y est marqué de 114 degrés, ou de 7 heures 36 minutes plus oriental que Paris: ajoutez 7 heures 36 minutes à 3 heures 30 minutes du soir, et vous trouverez qu'il est 11 heures 6 minutes du soir à Pékin, lorsqu'il n'est que 3 heures 30 minutes à Paris; ce sera l'heure du milieu de l'éclipse, rapportée au méridien de Pékin. Si au lieu de Pékin, on avait proposé Lisbonne: cette dernière ville est plus occidentale que Paris de 11 degrés et demi, ou de 46 minutes d'heure. De 3 heures et demie du soir, retranchez 46 minutes; le reste, 2 heures 44 minutes, donne le tems du milieu de l'éclipse, réduit au méridien de Lisbonne.

Nous avons marqué, dans notre Chronologie, le tems du milieu des éclipses, dans la précision des demi-heures, et quelquefois même dans celle des quarts d'heure. Le tout a été calculé, souvent directement, le plus ordinairement indirectement, sur les Tables de Halley; directement, lorsque nous avons calculé rigoureusement, sur ces Tables, l'instant de la conjonction ou de l'opposition; indirectement, lorsque du tems connu d'une éclipse nous avons conclu le tems d'une autre éclipse, antérieure ou postérieure de 18, ou de 521 ans. Nous nous sommes servis des Tables de M. Halley, pour l'équation des périodes de 18 ans; calculant, de tems en tems, des conjonctions ou des oppositions, selon les méthodes ordinaires et rigoureuses, pour découvrir l'erreur de ces périodes accumulées; et répartissant l'erreur découverte sur les périodes intermédiaires, entre celle dont nous étions partis, et celle que nous venions de vérifier par un calcul direct. Quant à la période de 521 ans, nous avons calculé nous-mêmes des Tables de ses équations, et nous en avons trouvé les résultats suffisamment exacts, toutes les fois que nous les avons éprouvés sur la pierre de touche du calcul direct et immédiat. Nonobstant ces précautions, nous ne serons pas étonnés si l'heure vraie du milieu d'une éclipse diffère, quelquefois,

d'une demi-heure, de celle que nous avons déterminée : mais nous ne croyons pas que l'erreur puisse aller plus loin.

Ce que nous venons de dire convient également aux éclipses de soleil et à celles de la lune : ce qui nous reste à exposer doit nécessairement être divisé en deux articles.

DES ÉCLIPSES DE LUNE.

L'usage de notre Chronologie, par rapport à ces éclipses, est très-facile. Nous désignons les éclipses totales par ce signe ●, et les partiales par celui-ci ◐. Le chiffre qui suit ce signe, indique l'heure du milieu de l'éclipse, en tems vrai, méridien de Paris : d. signifie *demie*, qu. *quart*, m. *le matin*, s. *le soir*. Ainsi l'abréviation, à 3 et d. m. marque que le milieu de l'éclipse est arrivé, lorsqu'on comptait à Paris *trois heures et demie du matin* : celle-ci, à 6 et 3 qu. s. signifie qu'il était à Paris *six heures trois quarts du soir*. Nous venons de voir comment on pouvait réduire l'heure du milieu d'une éclipse à tout autre méridien que celui de Paris.

Après l'heure du milieu de l'éclipse, nous avons marqué la grandeur de l'éclipse en doigts et en quarts de doigts. Le doigt est la douzième partie du diamètre d'un astre ; ainsi, une éclipse de 4 doigts est celle où le tiers du diamètre d'un astre est caché ; si la moitié du diamètre de l'astre est dans l'ombre, l'éclipse est de six doigts ; une éclipse de douze doigts est totale. Si, dans une éclipse totale, la partie de l'astre éclipsé, la moins plongée dans l'ombre, ou la moins éloignée du bord de l'ombre, en est cependant distante de la valeur de deux doigts, on ajoute ces deux doigts à douze doigts, valeur de l'éclipse totale, et l'on dit que l'éclipse est de quatorze doigts, et ainsi des autres.

Dans cette partie, l'abréviation *gr.* signifie grandeur de l'éclipse ; un *d.* précédé d'un chiffre, signifie *doigt* ; précédé de la conjonction *et*, il signifie *demi* ; *qu.* est la marque des *quarts*. Ainsi où l'on trouve *gr.* 3 d. et d., il faut lire *grandeur de l'éclipse*, trois doigts et demi ; *pén.* signifie pénombre ; *forte pén.* ou *f. pén.*, forte pénombre ; *tr.-f. pén.*, très-forte pénombre. La lune, dans une opposition, passe quelquefois, non pas au-dedans, mais seulement au voisinage de l'ombre de la terre ; à proprement parler, elle n'est pas éclipsée : cependant l'éclat de la partie de son disque, la plus voisine de l'ombre, est sensiblement terni, et c'est ce qu'on appelle *pénombre*. Ces pénombres ont été quelquefois observées ; d'ailleurs une simple pénombre, selon le calcul, peut quelquefois être, selon la vérité, une petite éclipse. Nous avons donc cru devoir marquer ces

pénombres ; mais seulement lorsque la distance du bord de la lune, à celui de l'ombre de la terre, n'a pas excédé la valeur d'un doigt. Lorsque la lune a passé à un demi-doigt seulement de l'ombre terrestre, nous avons marqué *forte pénombre* ; enfin, quand cette distance, selon notre calcul, n'a pas excédé un quart de doigt, nous avons dit qu'il y avait une *très-forte pénombre*.

Une éclipse de o doigt, est celle que nous avons trouvée trop petite pour la désigner par o d. 1 qu., ou par un quart de doigt. Celles de douze doigts sont quelquefois marquées ◐ ou partiales, et quelquefois ● ou totales : c'est que, selon nos calculs, il manquait quelques minutes de doigt aux premières, pour être véritablement totales, et que d'ailleurs elles excédaient de beaucoup onze doigts trois quarts. Nous avons continué de marquer la grandeur des éclipses, jusqu'à quatorze doigts ; au-delà, nous nous sommes épargné cette peine. Cependant, lorsqu'il ne s'en est fallu que d'une minute de degré au plus, que la lune ne fût au centre de l'ombre, nous avons averti que l'éclipse était *centr.*, c'est-à-dire, centrale ; et nous avons dit qu'elle était *pr. centr.*, ou presque centrale, lorsque la distance de la lune, au centre de l'ombre, n'a pas excédé deux minutes.

La durée des éclipses de lune est proportionnelle à leur grandeur ; mais elle n'en dépend pas uniquement. On peut dire, en général, qu'une éclipse totale durera au moins trois heures et demie ; au plus quatre heures et quelques minutes. Une éclipse partiale, qui surpasse six doigts, peut durer trois heures et un quart ; et sa durée peut être bornée à deux heures et demie : il est rare qu'elle excède ces limites. La durée d'une éclipse, entre trois et six doigts, s'étend entre deux heures et trois heures : une éclipse de deux doigts dure environ une heure et demie ; celle d'un doigt ne dure ordinairement qu'une heure ; enfin celle d'un demi-doigt dure à peu près trois quarts d'heure. Lorsque l'éclipse est totale, la demeure dans l'ombre, ou l'obscurité totale, est d'une heure et demie, ou de deux heures, si l'éclipse excède quatorze doigts : au-dessous de ce terme, elle diminue ; à douze doigts, l'éclipse est encore totale, mais sans demeure dans l'ombre. Ainsi, l'heure du milieu d'une éclipse et sa grandeur étant données, on peut conclure la demi-durée de l'éclipse, ou de la demeure dans l'ombre, à un quart-d'heure près : retranchant cette demi-durée de l'heure du milieu de l'éclipse, on aura l'heure du commencement, ou celle de l'immersion ; si on l'ajoute, au contraire, la somme donnera l'heure de l'émersion, ou celle de la fin de l'éclipse.

La lune n'a point de lumière par elle-même ; elle ne nous renvoie que celle qu'elle reçoit du soleil. Que la terre se trouve

entre le soleil et elle, les rayons solaires seront interceptés, ils ne parviendront plus jusqu'à la lune ; et celle-ci, ne recevant plus de lumière, n'en pourra pas plus réfléchir vers Pékin que vers Paris ou Constantinople. Il est naturel de conclure delà, qu'une éclipse de lune doit partout commencer et finir au même instant, et que partout elle doit être vue de la même grandeur. L'éclipse du 30 décembre 1069, a été, à Paris, de neuf doigts et un quart, selon notre Chronologie ; elle a pareillement été de neuf doigts et un quart, à Pékin, et elle y a paru commencer et finir au même instant qu'à Paris. L'unique différence est que Pékin étant plus oriental que Paris de sept heures et demie, on comptait alors, à Pékin, sept heures et demie de plus qu'à Paris : ainsi, comme le milieu de l'éclipse est arrivé à Paris, le 30 décembre, à quatre heures et demie du soir, on aura vu cette même phase à Pékin le même jour à douze heures du soir ; et puisque la durée de l'éclipse a dû être environ de trois heures, le commencement a dû être observé à Pékin, le 30, vers dix heures et demie du soir, et la fin le 31, vers une heure et demie du matin.

Pour savoir si le commencement, le milieu, la fin, ou quelqu'autre phase que ce puisse être, d'une éclipse de lune, a été visible en un lieu proposé, il suffit de réduire l'heure de Paris au méridien de cet autre lieu, et de voir si le soleil devait être alors sous l'horizon de ce lieu : en ce cas, la phase de l'éclipse aura été visible. On trouve, sur l'an 1077, une éclipse totale de lune, marquée pour Paris, le 6 août, à dix heures du soir ; on demande si elle a été visible à Pékin. Ajoutez sept heures et demie à dix heures du soir, et vous aurez le milieu de l'éclipse au méridien de Pékin, le 7 août, à cinq heures et demie du matin : le soleil était levé ; donc le milieu de l'éclipse a été invisible. Retranchez une heure trois quarts pour la demi-durée de l'éclipse, et l'heure du commencement tombera environ sur trois heures trois quarts du matin : le soleil ne paraissait pas encore ; cette phase aura donc été visible à Pékin.

DES ÉCLIPSES DE SOLEIL.

Le soleil ne reçoit sa lumière d'aucun autre corps : il en est lui-même le principe et la source ; il nous éclaire par la transmission continuelle de ses rayons. Qu'un corps opaque, tel que la lune, se trouve entre le soleil et nous, c'est fort improprement que nous disons qu'il y a pour lors une éclipse de soleil ; c'est plutôt une éclipse de terre, puisque le soleil ne perd rien de son éclat, et que c'est nous, au contraire, qui sommes privés

en tout, ou en partie, de la lumière que le soleil ne cesse point de diriger vers nous.

La lune est plus petite que la terre ; elle n'est qu'un point en comparaison du soleil. De ces deux vérités, universellement reconnues, il suit que la lune ne peut cacher la vue du soleil à tous les habitants de la terre en un même instant : elle peut le faire successivement ; et même encore, cette succession, n'aura-t-elle lieu que pour une assez petite partie de la terre. Ainsi, la lune, s'avançant d'Occident en Orient vers le soleil, cachera d'abord la vue de cet astre, en tout ou en partie, aux Espagnols : les Français, bientôt après, s'apercevront de l'éclipse ; l'ombre s'étendra ensuite jusqu'à l'Allemagne, et ainsi, par succession, jusqu'à l'extrémité de l'Asie ; et cependant, les Africains n'auront pas la plus légère sensation de ce phénomène.

Les éclipses de soleil ne sont donc point générales ; elles ne sont point instantanées, comme les éclipses de lune. Ces deux circonstances, en rendant le calcul de ces éclipses beaucoup plus pénible, nous empêchent de présenter ici des règles aussi claires que celles que nous avons données sur les éclipses lunaires. Essayons, cependant, de débrouiller ce chaos. Nos explications seront moins simples, sans doute ; il ne nous était pas possible de faire autrement : mais nous nous sommes étudiés à les mettre dans le jour le plus clair dont elles soient susceptibles ; et nous nous flattons que nous nous ferons entendre, au moins de la très-grande partie de nos lecteurs.

Le signe ✹, dans notre Chronologie, dénote une éclipse de soleil : nous datons cette éclipse par le jour et l'heure de la conjonction vraie du soleil et de la lune, dans le sens que nous l'avons expliqué ci-dessus. Cette date doit être toujours assez exacte, par rapport à un observateur que nous supposerions placé au centre de la terre ; mais il n'en est pas de même si l'observation se fait sur la circonférence de notre globe ; l'heure marquée doit presque toujours différer, sensiblement, de l'heure vraie du milieu de l'éclipse : cependant la différence n'est jamais de deux heures entières. Voici quelques règles générales, que l'on peut proposer à ce sujet.

I. Le matin, l'éclipse de soleil doit toujours arriver plutôt qu'elle n'est marquée ; le soir, au contraire, elle doit être observée plus tard.

II. Plus le soleil sera près des instants de son lever et de son coucher, plus l'accélération de l'éclipse le matin, et son retardement le soir, seront sensibles.

III. L'accélération de l'éclipse, le matin, sera d'autant plus forte, que le soleil était plus élevé à midi, trois mois auparavant ; au contraire, l'éclipse, le soir, sera d'autant plus retardée, que

le soleil doit être plus élevé sur l'horizon, à midi, trois mois après le tems proposé.

De là, il est facile de conclure, 1°. que la différence, entre l'heure marquée dans notre Chronologie, et l'heure vraie du milieu de l'éclipse, doit être plus sensible dans la zone torride que dans les plus hautes latitudes ; 2°. que les différences les plus grandes, sous une même latitude, hors de la zone torride, doivent arriver, le matin, vers le tems de l'équinoxe d'automne, et le soir, vers l'équinoxe de printems : la raison s'en montre d'abord ; c'est, trois mois avant l'équinoxe d'automne, et trois mois après celui du printems, que l'on observe, sous une même latitude, les plus grandes hauteurs méridiennes du soleil.

Que l'on demande donc si l'éclipse du 30 mars 1131, a été visible à Ispahan. Il est clair, d'abord, que pour qu'une éclipse de soleil soit visible, il faut qu'elle arrive de jour. L'éclipse du 30 mars 1131 est marquée, pour Paris, à une heure et demie du soir : Ispahan est plus oriental que Paris de trois heures et demie ; ainsi, la conjonction vraie est arrivée, à Ispahan, à cinq heures du soir ; il faisait jour alors, et l'éclipse aurait sans doute été visible, si elle fût arrivée à l'heure même de la conjonction vraie. Mais cette éclipse arrivait le soir : elle a donc dû retarder ; et elle a dû retarder d'autant plus, que l'on était alors vers l'équinoxe du printems, et que, trois mois après, ou vers la fin de juin, la hauteur méridienne du soleil devait être très-considérable à Ispahan. Il y a donc apparence que le milieu de l'éclipse sera arrivé bien après six heures et un quart, tems auquel le soleil se couchait alors à Ispahan, et que, par conséquent, l'éclipse y aura été invisible. On peut s'assurer, au contraire, que l'éclipse du 19 février 1216, a été visible à Stockholm. La conjonction vraie est marquée, pour Paris, à sept heures du matin ; donc à huit heures du matin pour Stockholm. L'éclipse, arrivant le matin, a dû, il est vrai, être accélérée ; mais l'accélération a dû être bien peu considérable, puisque, trois mois auparavant, le soleil ne montait que très-peu sur l'horizon de Stockholm. Le milieu de l'éclipse n'aura donc précédé l'heure de la conjonction vraie que d'un quart-d'heure ou environ, il sera arrivé vers sept heures trois quarts, le soleil était levé dès sept heures, et le milieu de l'éclipse aura été visible.

Pour que l'on puisse décider, avec plus d'assurance, si une éclipse de soleil arrive avant ou après le lever ou le coucher de cet astre, nous proposons, dans la table suivante, les limites au-delà desquelles l'éclipse cesse d'arriver de jour. Cette table est divisée en plusieurs colonnes, et chaque colonne est relative à la latitude marquée au haut de la colonne. Ainsi, la colonne qui a en titre 50 d., c'est-à-dire, cinquante degrés de lati-

tude, ne convient qu'aux lieux qui ont cinquante degrés de latitude septentrionale ; il en est de même des autres colonnes. Si la latitude du lieu proposé était de quarante-cinq degrés, il faudrait prendre le milieu entre les nombres de la colonne calculée pour quarante degrés, et ceux de la colonne de cinquante degrés; et ainsi des autres parties proportionnelles aux latitudes intermédiaires entre les différentes latitudes marquées au haut des colonnes. Cette table ne s'étend que jusqu'à soixante-six degrés de latitude : au-delà, le travail devenait plus pénible, et l'utilité disparaissait presque totalement : nous doutons qu'il se présente jamais l'occasion de vérifier des dates par des éclipses observées au-delà de soixante-six degrés de latitude ; quand il s'en présenterait, nos principes généraux suffiraient, alors, pour dissiper tous les doutes.

La première colonne, à gauche, contient le nom de chaque mois. Il n'en faut pas conclure que les chiffres, qui sont placés vis-à-vis, sur la même ligne, conviennent également à chaque jour du mois désigné ; ils ont été calculés pour le seul jour du mois où le soleil quitte un signe du zodiaque, pour passer dans un autre. On peut y faire attention, surtout aux environs des équinoxes. S'il s'agit de l'éclipse du 30 mars 1831, dont nous parlions, il n'y a qu'un moment, on remarquera qu'alors le soleil entrait dans le bélier, vers le 14 de mars : ainsi, pour le 30 mars, on ne prendra pas les nombres marqués pour le mois de mars, ni ceux qui sont assignés au mois d'avril, mais des nombres moyens entre les uns et les autres.

C'est vers le 21 mars, le 20 avril, le 21 mai, le 21 juin, le 23 juillet, le 23 août, le 23 septembre, le 23 octobre, le 22 novembre, le 22 décembre, le 20 janvier et le 19 février, que le soleil quitte un signe du zodiaque, pour entrer dans un autre: tel est au moins l'ordre du calendrier, depuis qu'il a été réformé par Grégoire XIII, en 1582. Avant cette réforme, dans le seizième siècle, le soleil entrait dix jours plutôt dans un nouveau signe; l'accélération n'était que de sept jours, au douzième siècle, et de quatre jours, environ, à la fin du huitième : au quatrième siècle, tout était, à peu près, comme dans celui-ci : enfin, au premier siècle, le soleil changeait de signe deux ou trois jours plus tard qu'il ne le fait maintenant. Au reste, il est facile de voir, à l'inspection seule de la table, qu'une erreur de quelques jours, sur l'entrée du soleil dans un signe, n'en occasionne pas ordinairement une bien sensible dans les heures que nous assignons pour limites à l'apparition des éclipses.

A chaque mois, répondent trois nombres dans chaque colonne, avec les étiquettes, *matin*, *médiation*, *soir*, dans la seconde colonne. Le premier, ou le plus haut de ces nombres,

indique la première heure du matin, à laquelle il faut que la conjonction vraie arrive, pour que la conjonction apparente, ou le milieu de l'éclipse, soit visible au lever même du soleil. Le second nombre marque l'heure à laquelle la conjonction vraie ne doit point différer de la conjonction apparente, c'est-à-dire, où le milieu de l'éclipse n'est ni accéléré, ni retardé; enfin, le troisième nombre est celui de l'heure à laquelle la conjonction vraie doit arriver le soir, pour que le milieu de l'éclipse soit observé dans l'horizon même, au coucher du soleil (1). Ainsi, sous vingt degrés de latitude, et vis-à-vis du mois de mars, on trouve les nombres, *matin*, 7 h. 22 m., *médiat.* 11 h. 24 m., *soir*, 4 h. 8 m. Cela signifie qu'au mois de mars, au jour de l'équinoxe du printems, par vingt degrés de latitude boréale, si la conjonction vraie arrive plutôt que 7 heures 22 minutes du matin, la conjonction apparente arrivera avant le lever du soleil. Si la conjonction vraie arrive entre 7 heures 22 minutes, et 11 heures 24 minutes, la conjonction apparente, que nous prenons toujours ici pour le milieu de l'éclipse, arrivera après le lever du soleil; mais elle précédera toujours la conjonction vraie, et l'accélération sera d'autant plus grande, que l'heure de la conjonction vraie s'écartera moins du premier nombre, 7 h. 22 min. A 11 h. 24 min., l'heure de la conjonction vraie ne différera pas de celle de la conjonction apparente. Passé ce terme, la conjonction apparente arrivera toujours plus tard que la conjonction vraie, jusqu'à 4 h. 8 m. du soir; elle arrivera d'autant plus tard, que la conjonction vraie sera plus voisine de 4 h. 8 min. Enfin, passé ce dernier terme, ou cette dernière limite de la conjonction vraie, 4 h. 8 m. du soir, la conjonction apparente cesse d'arriver de jour, elle n'est plus visible sur l'horizon, quoiqu'il doive s'écouler encore une heure cinquante-deux minutes, entre la conjonction vraie et le coucher du soleil.

De ces trois nombres, le premier désigne toujours des heures du matin, et le troisième, des heures du soir; le second marque aussi souvent des heures du soir que du matin: nous ne croyons cependant pas qu'il puisse y avoir ici lieu à aucun embarras réel; une seule réflexion suffit pour lever toute difficulté. Le nombre du milieu est donné, comme marquant une heure mitoyenne

---

(1) On a fait, dans le calcul de cette Table, abstraction de l'effet de la réfraction. Si l'on veut y avoir égard, il faut diminuer le premier nombre, et augmenter le troisième d'environ quatre minutes, jusqu'à cinquante degrés de latitude; sous soixante degrés de latitude, la diminution et l'augmentation doivent être de neuf à dix minutes, et de vingt minutes, sous soixante-six degrés, mais seulement vers le tems des solstices.

entre les deux heures, signifiées par les deux autres chiffres; il faut donc que cette heure mitoyenne se rencontre réellement, entre les deux autres heures; et comme elle ne s'y rencontre jamais qu'une fois, il ne peut rester, à ce sujet, aucun doute légitime, dans l'esprit même le moins attentif. Sous soixante-six degrés de latitude, vis-à-vis du mois de mars, on lit les trois nombres, 6 heures une minute, 6 heures 50 minutes, 4 heures 37 minutes. Que le premier nombre indique 6 heures une minute du matin, et le troisième, 4 heures 37 minutes du soir, cela est clair; mais on demande ce que signifie le second nombre 6 heures 50 minutes. S'agit-il ici des heures du soir ou du matin? Un raisonnement fort simple suffit pour décider la question : 6 heures 50 minutes se trouve ici entre 6 heures une minute du matin, et 4 heures 37 minutes du soir : or, entre 6 heures une minute du matin et 4 heures 37 minutes du soir, on trouve bien 6 heures 50 minutes du matin; mais non pas 6 heures 50 minutes du soir : c'est donc 6 heures 50 minutes du matin, qu'on a voulu désigner dans la table, par l'expression générale, 6 heures 50 minutes.

Appliquons à la table les deux exemples rapportés ci-dessus. Ispahan est par trente-deux degrés et demi de latitude; la conjonction vraie du 30 mars 1131, y arrivait à cinq heures du soir : mais, selon la table, le terme du *soir*, au-delà duquel la conjonction apparente cesse d'être visible, est tout au plus quatre heures et demie du soir; donc la conjonction apparente a été invisible à Ispahan. La conjonction vraie du 19 février 1216, est arrivée, à Stockholm, à huit heures du matin. Stockholm est par près de soixante degrés de latitude : sous cette latitude, le mois de février donne, pour première limite, 7 h. 37 min. du *matin*, (ou même 7 heures et un quart, si l'on veut faire attention que, dans le treizième siècle, le signe du zodiaque changeait dès le 11 de février.) Donc, puisque la conjonction vraie arrivait après la première limite, la conjonction apparente a dû arriver de jour, et être visible à Stockholm.

Table des Limites de l'apparition des éclipses de soleil.

MOIS DE L'ANNÉE.		LATITUDE DES LIEUX.															
		0d.		10d.		20d.		30d.		40d.		50d		60d.		66d.	
		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.
Mars.	Matin.	7	43	7	34	7	22	7	7	6	50	6	32	6	13	6	1
	Médiat.	0	0	11	42	11	24	11	2	10	34	9	55	8	45	6	50
	Soir.	4	17	4	11	4	8	4	8	4	12	4	19	4	30	4	37
Avril.	Matin.	7	45	7	29	7	8	6	43	6	15	5	39	4	51	4	12
	Médiat.	0	17	0	2	11	46	11	28	11	5	10	33	9	39	8	34
	Soir.	4	15	4	16	4	25	4	36	4	54	5	19	5	59	6	34
Mai.	Matin.	7	50	7	29	7	4	6	30	5	52	5	0	3	42	2	20
	Médiat.	0	17	0	9	0	0	11	50	11	38	11	21	10	55	10	28
	Soir.	4	10	4	23	4	39	5	4	5	36	6	21	7	34	8	54
Juin.	Matin.	7	52	7	32	7	7	6	35	5	55	4	56	3	21	0	58
	Médiat.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soir.	4	8	4	28	4	53	5	25	6	5	7	4	8	39	11	2
Juill.	Matin.	7	50	7	37	7	21	6	56	6	24	5	39	4	26	3	6
	Médiat.	11	43	11	51	0	0	0	10	0	22	0	39	1	5	1	32
	Soir.	4	10	4	31	4	56	5	30	6	8	7	0	8	18	9	40
Août.	Matin.	7	45	7	44	7	35	7	24	7	6	6	41	6	1	5	26
	Médiat.	11	43	11	58	0	14	0	32	0	55	1	27	2	21	3	26
	Soir	4	15	4	31	4	52	5	17	5	45	6	21	7	9	7	48
Sept.	Matin.	7	43	7	49	7	52	7	52	7	48	7	41	7	30	7	23
	Médiat.	0	0	0	18	0	36	0	58	1	26	2	5	3	15	5	10
	Soir.	4	17	4	26	4	38	4	53	5	10	5	28	5	47	5	59
Oct.	Matin.	7	45	7	58	8	9	8	18	8	24	8	33	8	47	9	4
	Médiat.	0	17	0	32	0	48	1	6	1	29	2	1	2	55	4	0
	Soir.	4	15	4	15	4	18	4	23	4	27	4	29	4	23	4	10
Nov.	Matin.	7	50	8	7	8	21	8	36	8	48	9	7	9	42	10	30
	Médiat.	0	17	0	25	0	34	0	44	0	56	1	15	1	40	2	6
	Soir.	4	10	4	1	3	56	3	50	3	44	3	32	3	2	2	16
Déc.	Matin.	7	52	8	8	8	21	8	33	8	45	9	8	9	53	11	22
	Médiat.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soir.	4	8	3	52	3	39	3	27	3	15	2	52	2	7	0	38
Janv.	Matin.	7	50	7	59	8	4	8	10	8	16	8	28	8	58	9	44
	Médiat.	11	43	11	35	11	26	11	16	11	4	10	45	10	20	9	54
	Soir.	4	10	3	53	3	39	3	24	3	12	2	53	2	18	1	30
Févr.	Matin.	7	45	7	46	7	43	7	37	7	34	7	32	7	37	7	50
	Médiat.	11	43	11	28	11	12	10	54	10	31	9	59	9	5	8	0
	Soir.	4	15	4	2	3	51	3	42	3	35	3	26	3	13	2	56
Mars.	Matin.	7	43	7	34	7	22	7	7	6	50	6	32	6	13	6	1
	Médiat.	0	0	11	42	11	24	11	2	10	34	9	55	8	45	6	50
	Soir.	4	17	4	11	4	8	4	8	4	12	4	19	4	30	4	37

Cette Table, comme nous l'avons dit ci-dessus, n'est calculée que pour les latitudes boréales : on peut néanmoins l'employer facilement, pour les latitudes australes; il suffit pour cela de déplacer, d'une demi-année, les noms des mois. Qu'au lieu de mars, on écrive septembre, octobre, au lieu d'avril, et ainsi des autres, la Table, sans autre changement, se trouvera calculée, pour les latitudes australes.

Au reste, si, par le moyen de cette Table, on trouvait qu'une conjonction vraie est arrivée une demi-heure trop tôt, ou trop tard, pour que la conjonction apparente ait été visible, il ne faudrait pas conclure que le milieu de l'éclipse n'a pu être observé. Il peut y avoir neuf ou dix minutes de différence, entre la conjonction apparente, et le milieu de l'éclipse : nous avons dit d'ailleurs, que nous ne répondions qu'à une demi-heure près, de l'exactitude de nos calculs. S'il s'agit de constater une date essentielle, et que notre travail laisse quelque doute sur la visibilité d'une éclipse, ce que nous croyons devoir arriver très-rarement; le parti qu'un sage chronologiste ne manquera pas de prendre alors, sera de s'adresser à quelqu'astronome, qui veuille bien calculer rigoureusement l'éclipse équivoque ; et le calcul fera disparaître toute difficulté.

Après l'heure de la conjonction vraie, nous marquons, dans notre Chronologie, les parties de l'ancien monde, où l'éclipse de soleil a dû être visible. *Eur. Afr. As.* signifient que l'éclipse était visible en Europe, en Afrique, en Asie ; et, s'il n'y a pas de restriction, on doit supposer qu'il s'agit de l'Europe et de l'Asie entières, ou, du moins, de la très-grande partie de l'Europe ou de l'Asie. Il n'en est pas de même de l'Afrique ; par ce terme, nous n'entendons jamais l'Afrique entière, mais seulement la partie de l'Afrique, située en-deçà du tropique de l'écrevisse. Nous restreignons la signification trop générale d'Europe, Afrique, Asie ; en marquant si c'est dans une *gr.* ou *tr.-gr. part.* ou, seulement, dans une *pet.* ou *tr.-pet. p.*, c'est-à-dire, dans une grande, ou très-grande, ou bien dans une petite, ou très-petite, partie de l'Europe, de l'Afrique, ou de l'Asie, que l'éclipse a pu être observée. Nous désignons cette partie, en marquant si elle est située *à l'E.* ou *à l'O.*, *au N.* ou *au S.*, *au S.-E.* ou *au N.-O.*, etc., c'est-à-dire, à l'Est ou à l'Ouest ; au Nord ou au Sud ; au Sud-Est ou au Nord-Ouest, etc. De même, *ext. d'Eur. à l'O.*, signifie l'extrémité de l'Europe à l'Ouest, ou du côté de l'Occident : au contraire, *pr. toute l'Eur.* ou *Eur. pr. ent.* au N.-E., marque presque toute l'Europe, ou l'Europe presqu'entière, du côté du Nord-Est ; de manière que l'éclipse n'aura été invisible que dans une très-petite partie de l'Europe, du côté du Sud-Est, c'est-à-dire, dans une partie

de l'Espagne, ou tout au plus dans une très-petite partie au Sud de l'Italie. Quelquefois nous désignons de moindres parties du monde, mais sans aucune abréviation ; nous disons que l'éclipse a été visible dans la Laponie, en Écosse, en Irlande, en Espagne, (sous lequel nom nous comprenons toujours le Portugal), dans l'Inde, (expression qui ne peut jamais s'entendre ici que de l'Inde véritable, ou des Indes orientales), etc. Sur tout ceci, nous faisons quelques observations.

I. Lorsque nous déterminons qu'une éclipse est visible à l'Est, ou à l'Ouest de quelque partie du monde, cela s'entend de tous, ou de presque tous les lieux de cette partie où le soleil est assez élevé au moment de la conjonction vraie, pour que la conjonction apparente puisse arriver de jour. Il n'en est pas de même lorsque nous disons que l'éclipse est visible au Nord, ou au Sud de quelque partie ; cette expression exclut les lieux qui ne sont pas situés de la manière déterminée, quand même le soleil y serait assez élevé pour que l'éclipse, si elle avait lieu, dût y arriver de jour. Jusqu'où s'étend alors le pays où l'éclipse est visible? C'est ce qu'il faut déterminer, soit par les circonstances que nous ajoutons dans notre Chronologie, soit par celles de la trace de l'éclipse centrale, dont nous allons bientôt parler. Ces circonstances laisseront toujours quelque doute ; mais comme ce doute ne peut rouler que sur des pays où l'éclipse n'a pu être que fort petite, il n'en résulte aucun inconvénient, par rapport à la vérification des dates : nous ne croyons pas que les anciens historiens aient jamais fait mention d'éclipses d'un demi-doigt, ou même d'un et de deux doigts. Ce que nous disons des éclipses, visibles au Nord ou au Sud, peut s'entendre, en partie, de celles qui sont visibles au Sud-Est, ou au Sud-Ouest, au Nord-Est, ou au Nord-Ouest : l'étendue de leur visibilité doit être reglée sur les autres circonstances que nous ajoutons, et, principalement, sur celle de la trace de l'éclipse centrale.

II. Par le Sud de l'Afrique, nous n'entendons pas le pays des Cafres et des Hottentots : notre travail ne va pas jusques-là ; notre Afrique, comme nous l'avons déjà dit, se termine au tropique du cancer : le Sud de l'Afrique n'est donc autre chose que la partie de l'Afrique, qui est immédiatement en-deçà de ce tropique.

III. Le Nord de l'Europe peut changer selon les saisons. Qu'une éclipse soit donnée, comme visible, dans une petite, ou même très-petite partie d'Europe au Nord ; cette expression peut ne désigner que la Laponie, ou l'extrémité septentrionale de la Moscovie, si l'éclipse arrive au mois de juin : mais en décembre, ces pays sont plongés dans une nuit perpétuelle ; le nord de l'Europe doit être pris, alors, en-deçà du cercle polaire.

Pareillement, quand nous disons qu'une éclipse est visible dans toute l'Europe, cela peut être vrai à la lettre, en été ; mais au fort de l'hiver, on doit nécessairement exclure les pays où le soleil ne paraît point. Il faut en dire autant, proportionnellement, de l'Asie.

IV. Pour ne pas donner trop d'étendue à notre suite chronologique, nous avons supprimé quelques circonstances qu'il est toujours facile de suppléer. Par exemple, lorsque quelque éclipse est visible dans toute l'Europe, et dans l'Afrique, on suppose toujours qu'elle sera visible dans quelques parties de l'Asie, limitrophes de l'Europe et de l'Afrique, si le soleil y est encore assez éloigné de son coucher pour que l'éclipse y soit possible. Qu'une éclipse soit marquée, pour Paris, à neuf ou dix heures du matin en mars, on dira souvent qu'elle est visible en Europe, en Afrique et en Asie ; cependant, cela n'est pas vrai de l'Asie entière : dans la partie orientale de l'Asie, le soleil, au moment de la conjonction vraie, est, ou déjà couché, ou au moins trop peu élevé sur l'horizon, pour que la conjonction apparente soit visible.

Toutes les abréviations en lettres italiques sont relatives à l'éclipse même, et non aux pays où l'éclipse est visible : *pet. tr. pet. gr. plus gr.* signifient que l'éclipse était petite, ou très-petite ; grande, ou plus grande ; et ces circonstances ne regardent que le pays immédiatement lié avec l'abréviation : lorsqu'une même circonstance convenait également à deux parties du monde, on n'a jamais omis de joindre ces deux parties par la conjonction, *et.* Ainsi dans l'abréviation Eur. *pet.* en Afr. As. la circonstance de la petitesse de l'éclipse ne convient qu'à l'Afrique, et non à l'Europe ni à l'Asie. Au contraire, par l'abréviation *pet. écl.* au N. de l'Eur. et de l'As. on doit manifestement entendre que l'*éclipse* a été *petite*, non-seulement au Nord de l'Europe, mais encore au Nord de l'Asie. L'expression, Asie au N. *dimin.* ou *augm.* de l'O. à l'E. dénote que l'éclipse, visible au Nord de l'Asie, *diminuait* ou *augmentait* en grandeur, en allant de l'Ouest à l'Est, qu'elle était plus petite ou plus grande sous la même latitude, et par une conséquence nécessaire, que les pays où elle était visible, s'étendaient plus ou moins vers le Sud.

Comme ces circonstances ne suffisent pas pour décider de la grandeur d'une éclipse, et qu'on a cependant souvent besoin d'en connaître les phases avec quelque exactitude, nous ajoutons des chiffres à ces circonstances, et ces chiffres indiquent la latitude des lieux où l'éclipse a été centrale. S'ils sont suivis de la lettre S. la latitude de ces lieux est vers le Sud, ou méridionale ; elle est vers le Nord, ou septentrionale, si le chiffre est

suivi de la lettre N. Cette lettre N. est cependant presque toujours omise : ainsi, un chiffre qui n'est accompagné d'aucune lettre, désigne, par cela seul, une latitude septentrionale ou boréale.

La trace d'une éclipse centrale est souvent désignée par trois chiffres, dont le second est enfermé entre deux crochets. Le premier chiffre marque la latitude sous laquelle l'éclipse est centrale dans le plan du cinquième méridien; le second détermine la latitude sous laquelle l'éclipse est centrale à midi; enfin, le troisième fait connaître par quelle latitude l'éclipse est centrale sous le cent cinquante-cinquième méridien : nous avons dit plus haut, que telles étaient les limites que nous nous étions prescrites, en longitude. Ainsi, sur l'an 261, on trouve pour l'éclipse de soleil du 15 juin, la conjonction vraie, à sept heures et demie du matin, avec l'expression *centr.* (c'est-à-dire *centrale*), 45, (74), 44. Cette expression désigne que, sous le cinquième méridien, l'éclipse a été centrale, par quarante-cinq degrés de latitude boréale; par quarante-quatre degrés de pareille latitude, sous le cent cinquante-cinquième méridien; et enfin, par soixante-quatorze degrés de latitude, toujours boréale, au lieu où l'éclipse a été centrale à midi. On peut trouver assez facilement le lieu où l'éclipse a dû être centrale à midi; il suffit, pour cela, de remarquer qu'à sept heures et demie du matin, moment de la vraie conjonction à Paris, il faut ajouter quatre heures et demie, pour avoir midi; ainsi, le méridien cherché doit être de quatre heures et demie, plus oriental, que celui de Paris. Il faut observer, cependant, que cette méthode n'est rigoureusement précise que dans deux cas : 1°. lorsque le soleil est au Zénith, ou près du Zénith du lieu où l'éclipse est centrale à midi; 2°. au tems des deux solstices. Autrement, le lieu où l'eclipse est centrale à midi, sera ou plus ou moins oriental qu'on ne l'aura trouvé par la règle précédente; plus oriental depuis le solstice d'hiver, jusqu'à celui d'été; moins oriental depuis le solstice d'été, jusqu'à celui d'hiver : les plus grandes différences seront au tems des équinoxes; elles seront alors d'un quart d'heure par vingt degrés, d'une demi heure par quarante degrés, et de trois quarts d'heure par soixante-dix degrés de latitude, et au-delà, jusqu'au pôle.

Le chiffre renfermé entre deux parenthèses signifie toujours, sans exception, la latitude par laquelle l'éclipse a dû être centrale à midi : il n'en est pas de même des deux autres chiffres; ceux-ci ne dénotent pas toujours la latitude sous le cinquième et sous le cent cinquante-cinquième méridiens. Et comment la dénoteraient-ils toujours? L'éclipse commence quelque fois avant que le soleil éclaire le cinquième méridien; il a cessé d'éclairer le cent

cinquante-cinquième, lorsque l'éclipse finit. En ces deux cas, nous n'avons pas dû marquer la trace de l'éclipse centrale sous un méridien sous lequel il n'y a pas d'éclipse. Le premier chiffre détermine alors la latitude par laquelle l'éclipse est centrale, au lever du soleil ; et le dernier, celle où l'on voit la même phase, au coucher du soleil. Ainsi, dès la première année de l'ère chrétienne, on trouve une éclipse, pour le 10 juin, à quatre heures et demie du matin ; il n'était que trois heures et demie, sous le cinquième méridien : on lit ensuite les trois nombres, 18 (43) 41. Par dix-huit degrés de latitude, à trois heures et demie du matin, le soleil n'était pas levé : à plus forte raison était-il éloigné d'avoir atteint les limites d'une éclipse visible. Cette limite, par la latitude de dix-huit degrés, est environ sept heures et un quart, selon la Table proposée ci-dessus. Ainsi, le chiffre 18 ne dénote point ici la latitude sous le cinquième méridien, mais sous un méridien sous lequel on comptait alors sept heures et un quart du matin, c'est-à-dire, sous un méridien éloigné de celui de Paris, de deux heures trois quarts, ou de quarante-et-un degrés, vers l'Orient. Les chiffres (43) et 41 marquent, comme auparavant, la latitude à midi, et sous le cent cinquante-cinquième méridien.

Le chiffre renfermé entre deux parenthèses manque quelquefois : c'est qu'alors il n'y a, dans nos limites, aucun méridien sous lequel l'heure de midi concourt avec le milieu de l'éclipse. L'an 2, pour l'éclipse du 23 novembre, à deux heures et demie du matin, on ne trouve que les deux chiffres 46, 20. Le premier désigne la latitude sous laquelle l'éclipse a été centrale au lever du soleil ; le second, détermine par quelle latitude elle a été centrale sous le cent cinquante-cinquième méridien : il est alors onze heures et demie du matin sous ce méridien : pour atteindre midi, il faudrait encore ajouter une demi-heure, ou sept degrés et demi ; ce qui nous mettrait au-delà du cent soixante-deuxième méridien, c'est-à-dire au-delà de nos limites.

Quelquefois la latitude par laquelle une éclipse est centrale, après avoir augmenté, commence à diminuer ; ou, au contraire, elle augmente après avoir diminué. Lorsque le terme de ce rebroussement ne s'est pas trouvé le même que celui de l'éclipse centrale à midi, nous l'avons exprimé par un troisième, ou un quatrième chiffre. L'an 6, le 11 septembre, l'éclipse du soleil est caractérisée par les nombres 66, 70, (51) 27. La trace de l'éclipse centrale passe d'abord, sous le cinquième méridien, par soixante-six degrés de latitude ; elle monte de-là, vers le Nord, jusqu'à soixante-dix degrés ; et c'est là le terme de son accrois-

sement : elle commence ensuite à descendre vers le Sud, pour n'être plus, à midi, que de cinquante-et-un degrés, et de vingt-sept, seulement, au coucher du soleil, pas bien loin du cent cinquante-cinquième méridien.

Lorsque l'éclipse n'est visible que vers le coucher du soleil, en Europe et en Afrique, ou vers le lever de cet astre, en Asie, on s'est contenté de marquer un seul chiffre; c'est celui qui désigne la latitude sous laquelle l'éclipse est centrale vers l'Europe, ou vers l'Afrique, au coucher du soleil, ou à son lever, vers l'extrémité orientale de l'Asie.

Une étoile *, mise au lieu d'un chiffre, dénote, en général, que la trace de l'éclipse centrale passe plusieurs degrés au-delà de l'équateur. La croix †, au contraire, désigne que cette trace est au-delà du pôle. On a quelquefois calculé ces excès de la trace de l'ombre, au-delà du pôle, et on les a exprimés en les ajoutant à quatre-vingt-dix degrés : par exemple, le nombre quatre-vingt-quatorze désigne que l'éclipse est centrale quatre degrés au-delà du pôle; car on sait d'ailleurs que les plus fortes latitudes ne peuvent excéder quatre-vingt-dix degrés.

On suppose facilement que ces chiffres n'ont pas été déterminés par un calcul direct et rigoureux : nous les croyons cependant exacts, à deux ou trois degrés près; si ce n'est peut-être dans les plus hautes latitudes, au-delà de soixante-dix degrés. Pour les rendre aussi précis que le tems et les circonstances le permettaient, nous avons eu égard, dans le calcul, au changement de la latitude de la lune pendant, la durée totale de l'éclipse sur la terre.

Ces chiffres peuvent servir à marquer sur un globe, ou même sur une mappemonde, la trace de l'éclipse centrale; d'autant plus que les points, qu'on aura placés sur le globe, conformément à ces nombres, seront presque toujours dans la circonférence d'un petit cercle de la sphère, rarement dans celle d'un grand cercle : le centre de ce cercle est toujours en dedans du cercle polaire. Cette trace déterminée, on conclura que l'éclipse a été d'autant plus grande, dans un lieu proposé, que ce lieu, sur le globe, se trouvera plus voisin de la trace.

Une éclipse est visible au moins trente-deux ou trente-trois degrés au Nord, et autant au Sud, du lieu où elle est centrale; mais il est des occasions où l'éclipse peut être observée jusqu'à soixante-quatre degrés, au Nord ou au Sud de ce même lieu. Il est difficile de donner là-dessus des règles bien décisives : voici ce que nous pouvons proposer de plus clair et de plus certain. Pour être plus précis, sans préjudice de la clarté, nous appellerons *ombre*, la trace de l'éclipse centrale, et *pénombre*, tout

l'espace compris entre l'ombre et les lieux où l'éclipse cesse d'être visible, ou, ce qui revient au même, tout l'espace, toute la zone terrestre, en dedans de laquelle il y a éclipse.

Au mois de juin, c'est-à-dire, vers le solstice d'été, à midi, si l'ombre n'a pas plus de vingt-cinq degrés de latitude, la pénombre n'aura que 32, 33, 34 ou 35 degrés au plus de largeur du côté du Nord; elle aura quarante-et-un degrés de largeur du même côté, si l'ombre a quarante degrés de latitude; enfin, si la latitude de l'ombre est de cinquante degrés, la largeur de la pénombre n'aura plus de bornes; elle s'étendra jusqu'où le soleil cesse d'éclairer. Du côté du Sud, la pénombre ne sera large que de trente-deux, trente-trois, trente-quatre ou trente-cinq degrés, tant que la latitude de l'ombre n'excédera point soixante degrés. A soixante-dix degrés de latitude de l'ombre, la largeur de la pénombre sera de trente-huit degrés; à quatre-vingts degrés, de quarante-deux; à quatre-vingt-dix degrés, de quarante-sept; à cent degrés, de cinquante-trois. On voit que dans ce dernier cas, la pénombre s'étendra encore jusqu'en France: en effet, puisque la trace de l'ombre, ou de l'eclipse centrale, est par cent degrés de latitude (ou dix degrés au-delà du pôle), et que la largeur de la pénombre est de cinquante-trois degrés; si de cent degrés, on ôte cinquante-trois, il reste quarante-sept degrés de latitude pour terme de la pénombre; ainsi, l'éclipse est visible dans toute la partie de la France, dont la latitude excède quarante-sept degrés. Ce que nous venons de dire du mois de juin, à midi, doit être entendu de celui de mars, ou de l'équinoxe du printems, au coucher du soleil, et du mois de septembre, ou de l'équinoxe de l'automne, au lever du soleil.

Aux équinoxes, à midi, la largeur de la pénombre n'est que de trente-deux ou trente-trois degrés au Nord, si l'ombre est sous l'équateur, ou au-delà; l'ombre étant par dix ou vingt degrés de latitude au Nord, la pénombre aura, du côté du Nord, trente-sept ou quarante-quatre degrés de largeur; enfin, si l'ombre a vingt-six degrés de latitude, la pénombre sera large de soixante-quatre degrés, c'est-à-dire, qu'elle s'étendra jusqu'au pôle. Du côté du Sud, la pénombre n'excède pas trente-cinq degrés, tant que la latitude de l'ombre n'est que de trente-cinq degrés, ou qu'elle est moindre. A cinquante degrés de latitude de l'ombre, la largeur de la pénombre est de trente-huit degrés; à soixante degrés, de quarante-deux; à soixante-dix degrés, de quarante-huit; à quatre-vingts degrés, de cinquante-cinq; à quatre-vingt-dix degrés, de soixante-quatre. Il faut en dire à-peu-près autant du tems des solstices, tant au lever qu'au coucher du soleil, avec cette dif-

férence qu'au tems des solstices, le soleil étant dans l'horizon, la largeur de la pénombre est un peu moins du côté du Nord, et un peu plus grande, du côté du Sud, qu'à midi, au tems des équinoxes : la différence, cependant, n'est bien sensible, que dans les hautes latitudes.

Au mois de décembre, ou au solstice d'hiver, à midi, par trois degrés et demi de latitude australe de l'ombre, la largeur de la pénombre est de quarante-quatre degrés, au Nord; et par deux degrés et demi de latitude boréale, cette même largeur est de soixante-quatre degrés, c'est-à-dire, qu'elle atteint le cercle polaire, au-delà duquel il n'y a plus de jour. La pénombre s'étend, du côté du Sud, jusqu'à trente-six, quarante-et-un, cinquante, ou soixante-quatre degrés, selon que la latitude de l'ombre est de vingt, de trente-cinq, de cinquante, ou de soixante-six degrés et demi. Il en est de même des éclipses qui arrivent en mars au lever, ou en septembre au coucher du soleil.

Si la largeur de la pénombre n'est que de trente-deux, trente-trois, trente-quatre, ou trente-cinq degrés, on peut la diviser en douze parties sensiblement égales, et l'on aura, à très-peu près les lieux où l'éclipse a dû paraître de onze doigts, de dix doigts, de neuf, etc. Si la pénombre est plus large, la distance des doigts sera plus sensiblement inégale : généralement parlant, cette distance est moindre vers l'équateur, plus grande vers les pôles. En juin à midi, en mars au coucher, et en septembre au lever du soleil, la largeur d'un doigt est de deux degrés trois quarts sous le tropique, de trois degrés sous le quarante-cinquième parallèle, et de quatre degrés presque sous le cercle polaire. Au tems des équinoxes à midi, et au tems des solstices, tant au lever qu'au coucher du soleil, pour la différence d'un doigt, on a trois degrés sous le tropique, quatre degrés sous le quarante-cinquième parallèle, et huit degrés sous le cercle polaire. Au solstice d'hiver à midi, ainsi qu'en mars au lever, et en septembre au coucher du soleil, la distance d'un doigt à l'autre, est de quatre degrés sous le tropique, de huit degrés sous le quarante-cinquième parallèle, et de quinze degrés et demi vers le cercle polaire.

Ces largeurs de la pénombre, et ces distances des doigts, sont sujettes à mille variations relatives aux distances respectives du soleil, de la terre et de la lune : dans les calculs que nous avons faits, pour déterminer ces largeurs, nous avons toujours supposé le soleil et la lune dans leurs moyennes distances.

Il y a des éclipses dont nous n'avons pas déterminé la route centrale : c'est que ces éclipses n'ont été centrales nulle

part; la ligne qui joignait les centres du soleil et de la lune, ne tombait pas sur la terre; elle en passait à quelque distance. Nous avons aussi négligé de désigner la trace de l'ombre de quelques éclipses, lorsque cette trace était, par rapport à nous, de quelques degrés au-delà de l'équateur. Il sera facile de distinguer ces deux sortes d'éclipses : les premières ont été visibles au Nord, et les secondes au Sud seulement de l'ancien monde : il y a toujours d'ailleurs, une éclipse totale de lune, marquée quinze jours avant, ou quinze jours après les premières; ce qui ne peut jamais arriver par rapport aux secondes.

Nous ajoutons ordinairement un T ou un A à la fin de chaque article des éclipses du soleil. Le T signifie qu'aux lieux où l'éclipse a été centrale, elle a été en même tems totale; et l'A désigne qu'elle a été seulement annulaire. Lorsque l'éclipse n'a été centrale nulle part, elle n'a pu être ni annulaire, ni totale; le T et l'A sont omis. Nous avons négligé cette circonstance par rapport à quelques éclipses qui n'ont pu être centrales, ni, par conséquent, totales ou annulaires, que bien au-delà de l'équateur. Enfin, il y a quelques éclipses dont nous avons déterminé la route centrale, même à travers l'Europe et l'Asie, sans que nous avertissions si elles ont été annulaires ou totales : c'est que, dans la réalité, ces éclipses ont pu être et annulaires et totales; annulaires, si elles ont été observées près de l'horizon; totales, si on les a observées à une plus grande hauteur du soleil; telle était l'éclipse du 26 octobre 1753. Nous avons même étendu cette omission à quelques éclipses que nos calculs nous donnaient comme totales, de manière, cependant, que le diamètre apparent de la lune excédait de très-peu celui du soleil. Outre que les tables et les méthodes dont nous nous servions, pouvaient être susceptibles de quelques secondes d'erreur, l'inflexion des rayons du soleil a pu rendre ces éclipses annulaires, de totales qu'elles devaient naturellement être.

RÉCAPITULATION DES ABRÉVIATIONS.

✹, signifie *éclipse de soleil.*
◐, *éclipse partiale de lune.*
●, *éclipse totale de lune*
m. *matin.*
s. *soir.*
Le chiffre qui précède m. et s., *l'heure du jour.*
d. précédé de la conjonction et, *demi.*
d. précédé d'un chiffre, *doigt* ou *doigts.*
qu. *quart.*

gr. grandeur de l'éclipse.

centr. centrale ; *pr. centr.* presque centrale.

pén. pénombre; *f. pén.* ou *tr.-f. pén.* forte pénombre, ou très-forte pénombre.

Eur. *l'Europe* ; ou *très-grande partie de l'Europe.*

Afr. *l'Afrique.*

As. *l'Asie.*

gr. p. *ou* gr. part. *grande partie.*

tr.-gr. part. *très-grande partie.*

pet. *ou* tr. pet. *petite* , ou *très-petite.*

ent. *ou* pr. ent. *entière* , ou *presque entière.*

extr. *extrémité.*

commenc. commencement de l'éclipse.

dimin. diminuant.

augm. augmentant.

pet. ou *gr.* petite , *ou* grande éclipse.

N. *Nord* , ou Septentrion.

S. *Sud* , ou Midi.

O. *Ouest* , ou Occident.

E. *Est* , ou Orient.

N.-E. *Nord-Est* , ou entre le Septentrion et l'Orient , etc.

Les chiffres, qui sont à la fin d'une éclipse de soleil, désignent *les latitudes par lesquelles l'éclipse a été centrale.*

*. Ce signe dénote que *la trace de l'éclipse centrale est au-delà de l'équateur.*

†. Cette autre marque signifie que *l'éclipse est centrale au-delà du pôle.*

S. après un chiffre , désigne *une latitude australe*, *ou vers le* Sud.

N. désigne *une latitude boréale*, *ou vers le* Nord. Lorsque , immédiatement après un chiffre marquant la latitude de l'éclipse centrale , il n'y a point de lettre , il faut toujours y supposer la lettre N.

T. éclipse totale.

A. éclipse annulaire.

Voici donc , pour éclaicir le tout par quelques exemples , comme il faut lire les éclipses des années 4 , 5 et 7 de l'ère chrétienne.

L'an 4 de J. C., éclipse de soleil, le 8 avril ; conjonction vraie , lorsque l'on compte à Paris neuf heures du matin : éclipse visible dans toute l'Europe , dans toute la partie de l'Afrique , située en deçà du tropique du Cancer, et dans toute l'Asie , ou au moins dans une très-grande partie de l'Asie. L'éclipse a été centrale par quarante-quatre degrés de latitude boréale , sous le cinquième méridien ; par soixante-neuf degrés de lati-

tude à midi, c'est-à-dire, sous un méridien de trois heures, ou de quarante-cinq degrés (plus exactement de trois heures et demie, ou de cinquante-deux degrés), plus oriental que le méridien de Paris; par quatre-ving-quatre degrés; et enfin, par quatre-vingt-trois degrés seulement, sous le cent cinquante-cinquième méridien. Cette éclipse était annulaire et non totale.

Même année, éclipse partiale de lune, le 23 avril; opposition vraie, ou milieu de l'éclipse, lorsque l'on compte à Paris une heure et demie du soir. Eclipse invisible en Europe, puisqu'elle arrive de jour, mais visible à la partie orientale de l'Asie, comme, par exemple, à Pékin, où l'on comptait alors neuf heures du soir: la grandeur de l'éclipse a été de dix doigts trois quarts, ou de près de onze doigts; il ne s'en fallait que d'un doigt que l'éclipse ne fût totale: elle a dû durer environ trois heures; donc commencement à Pékin, vers sept heures et demie; fin, vers dix heures et demie du soir.

Même année, autre éclipse partiale de lune, le 17 octobre, à 0 heure du matin ou à minuit, méridien de Paris; donc éclipse visible à Paris et dans toute l'Europe, puisqu'elle arrive de nuit. Grandeur, sept doigts et un quart; et, par conséquent, durée d'environ trois heures: donc commencement à Paris, le 16 octobre, vers dix heures et demie du soir; fin, le 17, vers une heure et demie du matin.

L'an 5, éclipse de soleil, le 28 mars; conjonction vraie, lorsque l'on comptait à Paris trois heures du soir. L'éclipse a été visible dans presque toute l'Europe et dans l'Afrique: sous le cinquième méridien, elle était centrale par vingt-quatre degrés de latitude boréale; et au coucher du soleil (sous le trente-neuvième méridien), par vingt-sept degrés de pareille latitude: ainsi, selon les principes établis ci-dessus, cette éclipse n'a pu être visible au-delà de soixante degrés de latitude. Elle a pu être annulaire et totale, puisqu'elle n'est marquée ni par un T, ni par un A: annulaire, au voisinage de l'horizon; totale, à une plus grande élévation.

Même année, autre éclipse de soleil, le 22 septembre; conjonction vraie, lorsque l'on compte à Paris six heures et demie du matin: éclipse invisible à Paris, puisque, selon la Table des limites, pour que le milieu d'une éclipse soit visible par la latitude de Paris, au tems de l'équinoxe d'automne, il faut que la conjonction vraie arrive au plutôt à sept heures quarante-deux minutes, c'est-à-dire, une heure et un quart plus tard qu'elle n'est marquée. Cette même éclipse a cependant été visible dans la partie de l'Europe qui est au Sud-Est, comme dans la Grèce, dans le Hongrie, etc., dans la partie orientale de l'Afrique, ou en Egypte, et dans la partie méridionale de l'Asie. Elle a été cen-

trale au lever du soleil (sous le quarantième méridien), par vingt degrés de latitude Nord; à midi, (sous le cent-deuxième méridien), par 0 degré de latitude, ou sous l'équateur; enfin, par dix-huit degrés de latitude australe, sous le cent cinquante-cinquième méridien. Cette éclipse a été annulaire.

L'an 7, le 6 février, éclipse de soleil; conjonction vraie, lorsqu'il est à Paris onze heures du matin : éclipse visible dans presque toute l'Europe au Nord; elle n'est centrale nulle part; elle est même petite partout où elle est visible; et elle est d'autant plus petite, que l'on s'éloigne plus du Nord de l'Europe; ainsi, en Espagne, en Italie, en Grèce, ou elle est extrêmement petite, ou même elle est absolument invisible.

Même année, le 20 février, éclipse totale de lune; il ne s'en faut pas d'une minute de degré qu'elle ne soit centrale; le milieu de l'éclipse arrive, lorsqu'il est à Paris huit heures du soir; elle est visible dans toute l'Europe et même dans toute l'Afrique et dans toute l'Asie, parce que, par tous ces pays, elle arrive de nuit; elle doit durer environ quatre heures : ainsi commencement à Paris à six heures du soir; fin, à dix heures : à Pékin, où l'on compte sept heures et demie de plus qu'à Paris, commencement le 21 février, à une heure et demie du matin; milieu, à trois heures et demie; fin, à cinq heures et demie.

Même année, le 17 août, autre éclipse totale de lune, au milieu de laquelle on compte à Paris quatre heures du matin : cette éclipse est visible dans une grande partie de l'Europe; il en faut excepter les pays situés au Nord-Est, comme la Pologne, la Moscovie, les pays du Nord, etc.; en effet, le milieu de l'éclipse arrive à Stockholm, vers cinq heures du matin, et le soleil est levé dès avant quatre heures et un quart; ainsi le milieu de l'éclipse est invisible à Stockholm. Cette éclipse était presque centrale, c'est-à-dire, qu'il ne s'en fallait que de deux minutes de degré au plus qu'elle ne fût véritablement centrale.

Même année, le 31 août, éclipse de soleil, lorsqu'il est à Paris huit heures du matin : cette éclipse est arrivée de jour dans toute l'Europe, dans toute l'Afrique et dans toute l'Asie; cependant elle n'a été visible ni en Afrique, ni en Europe, ni même dans la partie occidentale de l'Asie; ce n'est qu'au Nord de la partie orientale, comme au Kamtchatka, ou tout au plus dans la Tartarie orientale, que cette éclipse a pu être observée.

EXTRAIT des registres de l'Académie royale des Sciences, du 9 juillet 1766.

Nous, Commissaires nommés par l'Académie, avons examiné la Chronologie des Eclipses, dressée par M. Pingré, pour la seconde édition du livre qui a pour titre : l'*Art de vérifier les Dates.*

L'auteur fait sentir d'abord, par des exemples frappants et bien choisis, non-seulement l'utilité des éclipses, dans la Chronologie, mais encore la nécessité de détailler les principales circonstances de ces éclipses. Il entre ensuite dans le détail de son travail sur ce sujet ; il donne toutes les éclipses de lune, depuis le commencement de l'ère chrétienne, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle (1); et toutes les éclipses de soleil qui ont pu être observées depuis le tropique du Cancer en Afrique, jusqu'au Nord de la Laponie ; et en Asie, depuis cinq ou six degrés de latitude septentrionale, jusqu'au cercle polaire : en longitude, il prend pour limites le cinquième et le cent cinquante-cinquième méridien, en faisant passer le vingtième méridien par Paris. Toutes ces éclipses ont été calculées, ou directement sur les Tables de Halley, ou indirectement sur les périodes de 18 et de 521 ans ; et M. Pingré ne croit pas que l'erreur puisse aller à plus d'une demi-heure, vu les précautions qu'il a prises dans l'usage des périodes.

L'usage de la Chronologie de M. P., par rapport aux éclipses de lune, est très-facile ; il marque, pour chaque éclipse, la grandeur et le milieu, en tems vrai, au méridien de Paris ; d'où il est aisé de déduire l'heure de ce milieu pour tout autre méridien.

Les éclipses de soleil demandent plus de détail. Pour savoir si une éclipse de soleil arrive après le lever, ou avant le coucher de cet astre, M. P. donne une Table des limites au-delà desquelles l'éclipse cesse d'arriver de jour ; Table dont il explique fort clairement l'usage. Il date les éclipses par le jour et l'heure de la conjonction vraie du soleil et de la lune ; il marque ensuite les parties de l'ancien monde, où l'éclipse a dû être visible, et si elle y a été grande ou petite, avec d'autres circonstances qu'il faut voir dans l'ouvrage même. Il désigne la trace des

(1) C'est jusqu'à la fin du vingtième siècle, qu'il faut lire.

éclipses centrales, par des chiffres qui indiquent quelques-uns des degrés de latitude où elles ont dû l'être, soit à l'heure de midi, soit sous les deux méridiens extrêmes : il n'oublie pas de marquer quand l'éclipse a été totale ou annulaire. Enfin, il entre à ce sujet dans plusieurs autres details qui font voir avec quel soin sa Chronologie des éclipses a été construite. Elle est en effet beaucoup plus étendue et beaucoup plus détaillée que celle de la première édition de l'*Art de vérifier les Dates*, dans laquelle, d'ailleurs, M. P. a corrigé un grand nombre de fautes qui s'y étaient glissées.

Nous croyons donc que le travail de M. Pingré sera très-utile aux chronologistes, et même aux astronomes ; et son ouvrage, nous paraît très-digne de l'approbation de l'Académie et de l'impression. A Paris, ce 9 juillet 1766.

LE MONNIER. D'ALEMBERT.

Je certifie l'extrait ci-dessus conforme à son original et au jugement de l'Académie. — A Paris, le 13 août 1766.

Signé GRANDJEAN DE FOUCHY,

Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences.

CHRONOLOGIE DES ÉCLIPSES

VISIBLES EN EUROPE, EN ASIE,

ET

DANS LA PARTIE DE L'AFRIQUE CONNUE DES ROMAINS.

Ans de J. C.

1 ✹ 10 juin à 4 et d. m. part. d'Eur. au NE. Asie, *centr.* 18 (43) 41, T. ◐ 24 juin, à 9 et d. m. *gr.* 0 d. et d.

2 ◐ 15 mai à 5 m. *gr.* 0 d. et 3 qu. ◐ 9 nov. à 0 m. *gr.* 5 d. ✹ 23 nov. à 2 et d. m. gr. part. d'As. à l'E. *centr.* 46–20.

3 ● 4 mai à 8 et d. s. ● 28 oct. à 11 et 3 qu. s.

4 ✹ 8 avril à 9 m. Eur. Afr. As. *cent.* 44 (69) 84–83, A. ◐ 23 avr. à 1 et d. s. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 17 oct. 0. m. *gr.* 7 d. et 1 qu.

5 ✹ 28 mars à 3 s. Eur. Afr. *centr.* 24–27. ✹ 22 sep. à 6 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 20 N. (0) 18 S. A.

6 ◐ 3 mars à 8 s. *gr.* 6 d. ◐ 27 août à 11 et d. m. *gr.* 7 d. et 1 qu. ✹ 11 sept. à 8 et d. m. Eur. Afr. pr. toute l'As. *centr.* 66–70 (51) 27, A.

7 ✹ 6 févr. à 11 m. pr. toute l'Eur. au N. *pet. écl.* ● 20 févr. à 8 s. *centr.* ● 17 août à 4 m. *pr. centrale.* ✹ 31 août à 8 m. As. au NE.

8 ✹ 26 janv. à 12 s. part. d'As. à l'E. *centr.* 28 – 22, A. ◐ 9 fév. 11 s. *gr.* 6 d. ◐ 5 août à 3 et d. s. *gr.* 4. d. et d.

9 ✹ 15 janv. à 6 m. *très-pet. écl.* au SE. de l'As. A. ✹ 10

Ans de J. C.

juill. 7 s. *le commenc. au plus* à l'O. de l'Afr. *centr.* 1, T. ◐ 20 déc. 2 et d. s. *gr.* 8 d.

10 ◐ 15 juin à 6 m. *gr.* 11 d. ✹ 30 juin à midi. Eur. As. au N. et à l'O. *centr.* (89) 59, T. ✹ 24 nov. à 2 s. pet. part. d'Eur. au NO. ● 10 déc. à 4 et d. m. *pr. centrale.*

11 ● 4 juin à 1 et d. s. ✹ 14 nov. à 1 m. As. à l'E. *centr.* 60-51, T. ◐ 29 nov. à midi et d. *gr.* 5 d.

12 ✹ 9 mai à 7 s. *commenc. au plus* au SO. de l'Espagne et à l'O. de l'Afr. *centr.* 5, A. ◐ 24 mai à 3 et d. m. *gr.* 0 d. et 1 qu.

13 ◐ 14 avril à 1 et d. s. *gr.* 5 d. et d. ✹ 28 avr. à 7 et d. s. pet. part. d'Eur. à l'O. et au NO. *centr.* 52, A. ◐ 7 oct. à 7 et 3 qu. s. *gr.* 3 d. 1 qu.

14 ● 4 avril à 2 et d. m. ✹ 18 avr. à 0 et d. m. As. au N. et au NE. ● 27 sept. à 5 m.

15 ◐ 24 mars à 8 m. *gr.* 6 d. ✹ 2 sept. à 3 et d. m. Asie, *centr.* 75-78 (62) A. ◐ 16 sept. à 8 s. *gr.* 9 d. et d.

16 ✹ 21 août à 4 m. Asie au SO. *centr.* 27-31 (15) 12, A.

17 ◐ 30 janv. à 8 s. *gr.* 6 d. ✹ 15 févr. 10 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 25 (37) 67. ◐ 27 juill. à midi et d. *gr.* 8 d. et 1 qu.

18 ● 20 janv. à 8 m. *centr.* ✹ 1 juill. à 7 et d. s. Eur. au NO. et au N. ● 16 juill. à 3 et d. s.

19 ◐ 9 janv. à 11 et d. s. *gr.* 7 d. ✹ 21 juin à midi. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 48 (49) 20, T. ◐ 5 juill. à 4 s. *gr.* 2 d. ✹ 15 déc. à 2 m. Asie au SE. *centr.* 3 S. * A.

20 ◐ 25 mai à midi, *pén.* ✹ 10 juin à 0 et d. m. As. au SE. ◐ 19 nov. à 8 m. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 3 déc. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 21 (17) 15-30.

21 ● 15 mai à 4 m. ● 8 nov. à 7 et d. m. ✹ 23 nov. à 2 m. As. au NE.

22 ✹ 19 avr. à 4 s. Eur. au N. *centr.* vers le pôle, A. ● 4 mai à 9 s. *gr.* 12 d. et 1 qu. ◐ 28 oct. à 8 m. *gr.* 7 d. 3 qu.

23 *Point d'éclipse.*

24 ◐ 14 mars à 3 et d. m. *gr.* 5 d. ◐ 6 sept. à 8 s. *gr.* 6 d. et d. ✹ 21 septemb. à 4 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 24, A.

Ans de J. C.

25 ● 3 mars à 3 et d. m. *pr. centr.* ● 27 août à midi, *pr. centrale.* ✹ 10 sept. à 3 et d. s. Eur. presque ent. *diminuant* du NE. au SO.

26 ✹ 6 févr. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. As. *centr.* 26-19 (24) 52, A. ◐ 20 févr. à 7 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 16 août à 11 s. *gr.* 5 d. 3 qu.

27 ✹ 26 janv. à 1 et d. s. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* * 7, A. ✹ 22 juill. à 2 et d. m. As. au S. et à l'E. *centr.* 10-26, T. ◐ 31 déc. à 11 et d. s. *gr.* 8 d.

28 ◐ 25 juin à midi et d. *gr.* 9 d. et 1 qu. ✹ 10 juill. à 7 et d. s. Eur. au NO. *centr.* 46, T. ● 20 déc. à 1 s. *pr. centrale.*

29 ● 14 juin à 8 et d. s. ✹ 24 nov. à 9 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 57. (30) 25-32, T. ◐ 9 déc. à 8 et d. s. *gr.* 5 d. et 1 qu.

30 ✹ 21 mai à 1 et d. m. As. au SE. *petite.* A. ◐ 4 juin à 11 m. *gr.* 2 d. ✹ 14 nov. à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* 20-7, T.

31 ◐ 25 avr. à 9 s. *gr.* 4 d. ✹ 10 mai à 2 m. As. à l'E. *centr.* 6-45, A. ◐ 19 oct. à 4 m. *gr.* 3 d.

32 ● 14 avril à 9 et d. m. ✹ 28 avr. à 7 et d. m. Eur. *dimin.* du N. au S. As. à l'O. et au N. ● 7 oct. à 1 et d. s.

33 ◐ 3 avril à 3 s. *gr.* 7 d. et 1. qu. ✹ 12 sept. à 10 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 78 (63) 33, A. ◐ 27 sept. à 4 et d. m. *gr.* 10 d.

34 ✹ 9 mars à 4 m. As. au SE. *centrale.* * (6 S.) 2 N. T. ✹ 1 sept. à 11 et d. m. Eur. au S. et à l'O. Afr. As. au SO. *centr.* 26 (15) * A.

35 ◐ 11 févr. à 4 m. *gr.* 5 d. et d. ◐ 7 août à 7 et 3 qu. du s. *gr.* 6 d. 3 qu.

36 ● 31 janv. à 4 et d. s. *centr.* ✹ 16 févr. à 1 et d. m. *pet. écl.* au NE. de l'As. ✹ 12 juill. à 3 m. *pet. écl.* au NE. de l'Eur. et au NO. de l'As. *très-petite* au NE. ● 26 juill. à 10 s.

37 ◐ 20 janv. à 8 et d. m. *gr.* 7 d. et d. ✹ 1 juill. à 7 et d. s. Eur. au NO. *centr.* 22, T. ◐ 15 juill. à 11 s. *gr.* 4 d. ✹ 25 déc. à 10 m. Indes, *centr.* 6, A.

38 ✹ 21 juin à 7 et d. m. *pet.* en Afr. *plus gr.* en As. au S. *centr.* * (8) * ◐ 30 nov. à 4 s. *gr.* 4 d. et d.

Ans de J. C.

39 ● 26 mai à 11 et d. m. ● 19 nov. à 3 et d. s. ✺ 4 déc. à 11 m. Eur. presque ent. au N. As. au NO.

40 ✺ 29 avril à 10 et d. s. As. au NE. ● 15 mai à 4 et d. m. *gr.* 14 d. ◐ 7 nov. à 4 s. *gr.* 8 d.

41 ✺ 19 avril à 5 et d. m. *pet.* à l'E. de l'Afr. As. au S. *centr.* 8 S. (24) 33. ✺ 13 octobre à 10 et d. s. extrêm. d'As. au SE. *centr.* 15, A.

42 ◐ 25 mars à 10 et d. m. *gr.* 3 d. et d. ◐ 18 septemb. à 4 et d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ✺ 2 octob. à 11 et d. s. extrêm. d'As. au NE. *centr.* 62, A.

43 ✺ 28 févr. à 3 et d. m. As. au N. ● 14 mars à 10 et d. m. ● 7 sept. à 8 s.

44 ✺ 17 février à 4 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 56, A. ◐ 2 mars à 2 et d. s. *gr.* 7 d. 3 qu. ◐ 27 août à 6 et d. m. *gr.* 6 d. 3 qu.

45 ✺ 1 août à 10 m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 22 (19) 14 S. T.

46 ◐ 11 janvier à 8 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ◐ 6 juill. à 7 et d. s. *gr.* 7 d. 3 qu. ✺ 22 juill. à 3 m. Eur. au NE. As. *centr.* 55 (72) T. ✺ 16 décemb. à 7 m. pet. part. d'Eur. au NE. As. au N. ● 31 décemb. à 9 et d. s. *centrale.*

47 ● 26 juin à 3 et d. m. ◐ 21 décemb. à 4 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. et d.

48 ✺ 31 mai à 8 m. *pet. Ecl.* vers les Indes, A. ◐ 14 juin à 6 s. *gr.* 3 d. et d. ✺ 24 nov. à 10 et d. m. *pet. écl.* Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 6 * (16 S.) T.

49 ◐ 6 mai à 4 et d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✺ 20 mai à 8 et d. m. Eur. au S. et à l'E. Afr. As *centr.* 4 S. (41) 45–35, A. ◐ 29 octob. à midi, *gr.* 2 d. et 3 qu.

50 ● 25 avril à 5 s. ✺ 9 mai 2 et d. s. Eur. au N. As. au NO. ● 18 octob. à 10 s.

51 ◐ 14 avril à 10 s. *gr.* 9 d. ✺ 23 sept. à 6 s. *comm.* à l'O. de l'Eur. et de l'Afr. *centr.* 38, A. ◐ 8 octob. à 1 s. *gr.* 10 d. et d.

52 ✺ 19 mars à midi, pet. part. d'Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* * (5 S.) 23, T.

53 ◐ 21 février à midi, *gr.* 5 d. ✺ 9 mars à 2 m. As. à l'E. *centr.* 17–16–38. ◐ 18 août à 3 m. *gr.* 5 d.

54 ● 11 févr. à 1 m. ✺ 26 févr. à 9 m. *pet. écl.* Eur. au

Ans de J. C.

NO. et au N. ✹ 23 juill. à 10 et d. m. As. *pet.* au NO. *plus gr.* au NE. ● 7 août à 5 m. *centrale.*

55 ◐ 31 janv. à 5 s. *gr.* 7 d. 3 qu. ✹ 13 juill. à 3 m. Eur. au NE. As. *centr.* 43-59 (58) T. ◐ 27 juill. à 5 et d. m. *gr.* 5 d. 3 qu.

56 ✹ 1 juillet à 2 et d. s. *pet. écl.* au SO. de l'Eur. Afr. *centrale* 10 * A. ◐ 10 déc. à 12 s. *gr.* 4 d. et d. ✹ 25 déc. à 5 m. As. *centr.* 31 (15) 22, T.

57 ● 5 juin à 7 s. *gr.* 13 d. ● 29 nov. à 11 et d. s.

58 ✹ 11 mai à 5 m. gr. p. d'Eur. au NE. As. au N. *tr. pet.* au NE. ● 26 mai à midi. ◐ 19 nov. à 0 et d. m. *gr.* 8 d. et 1 qu.

59 ✹ 30 avril à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (36) 40-32, T. ✹ 25 oct. à 7 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 12 (16 S.) * A.

60 ◐ 4 avril à 5 et d. s. *gr.* 2 d. ◐ 28 sept. à 1 s. *gr.* 5 d. ✹ 13 oct. à 7 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 58 (32) 22, A.

61 ✹ 10 mars à 11 et d. m. part. d'Eur. au N. ● 24 mars à 5 et d. s. ● 18 sept. à 4 m. ✹ 2 oct. à 7 m. As. au N. et au NE.

62 ✹ 28 févr. à 0 m. extrêm. de l'As. à l'E. *centr.* 26-24, A. ◐ 13 mars à 10 et d. s. *gr.* 9 d. ◐ 7 sept. à 2 s. *gr.* 7 d. 3 qu.

63 ✹ 17 févr. à 5 m. extrêm. de l'As. au SE. A.

64 ◐ 22 janv. à 4 et d. s. *gr.* 7 d. et d. ◐ 17 juill. à 2 et d. m. *gr.* 6 d. ✹ 1 août à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 68 (64) 30, T.

65 ● 11 janv. à 6 m. *centr.* ● 6 juill. à 11 m. ✹ 16 déc. à 3 et d. m. Asie à l'E. *centr.* 49 (27) T. ◐ 31 déc. à 1 s. *gr.* 5 d. et d.

66 ◐ 26 juin à 1 et d. m. *gr.* 5 d.

67 ◐ 17 mai à midi, *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 31 mai, 3 s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 40-28, A. ◐ 9 nov. à 8 et d. s. *gr.* 2 d. et d.

68 ● 6 mai à 0 m. ✹ 19 mai à 9 et d. s. As. au NE. ● 29 oct. à 6 et d. m.

69 ◐ 25 avril à 4 et d. m. *gr.* 10 d. et d. ✹ 4 oct. à 1 et d.

m. As. au NE. *centr.* 84, A. ◐ 18 octob. à 10 s. *gr.* 11 d.

70 ✹ 23 sept. à 3 m. As. à l'E. *centr.* 38 (11) A.

71 ◐ 4 mars à 8 s. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 20 mars à 9 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 16 (39) 66. ◐ 29 août à 10 et d. m. *gr.* 4. d.

72 ● 22 févr. à 9 m. ✹ 2 août à 6 et d. s. *petite* au NO. de l'Eur. ● 17 août à midi.

73 ◐ 11 févr. à 1 d. m. *gr.* 8 d. et 1 qu. ✹ 23 juill. à 10 m. Eur. Afr. As. *centr.* 63–64 (61) 24, T. ◐ 6 août à midi et d. *gr.* 7 d.

74 ✹ 12 juill. à 9 et d. s. As. au SE. *centr.* 6, A. ◐ 22 déc. à 8 m. *gr.* 4 d. et 1 qu.

75 ✹ 5 janv. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 16-42, T. ◐ 17 juin à 2 et 1 qu. m. *gr.* 11 d. et d. ● 11 déc. à 7 et d. m. ✹ 26 déc. à 5 m. Asie vers le N.

76 ✹ 21 mai à midi, *pet. écl.* Eur. et As. au N. ● 5 juin à 7 et d. s. ◐ 29 nov. à 8 et d. m. *gr.* 8 d. 3 qu.

77 *Point d'éclipse.*

78 ◐ 16 avril à 0 et d. m. *gr.* 0 d. et d. ✹ 30 avril à 10 et d. m. *pet. écl.* au S. des Indes, T. ◐ 9 oct. à 9 et d. s. *gr.* 4 d. et d. ✹ 24 oct. à 3 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 16–19, A.

79 ● 5 avril à 1 m. ● 29 sept. à midi. ✹ 13 oct. à 3 s. Eur. pr. ent. à l'O. *dimin.* du N. au S.

80 ✹ 10 mars à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 29–28 (43) 67, A. ◐ 24 mars à 5 et 3 qu. m. *gr.* 10 d. ◐ 17 sept. à 10 s. *gr.* 8 d. et d.

81 ✹ 27 févr. à midi. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* * 20, A. ✹ 23 août à 2 m. As. au SE. *centr.* 13, * T.

82 ◐ 2 févr. à 1 m. *gr.* 7 d. ◐ 28 juill. à 9 et 1 qu. m. *gr.* 4 d. et d. ✹ 12 août à 6 et d. s. à l'O. de l'Eur. Afr. à l'O. *centr.* 25, T.

83 ● 22 janv. à 2 et d. s. *centr.* ● 17 juill. à 6 s. *centr.* ✹ 2 août à 7 m. extr. d'As. au NE. ✹ 27 déc. à midi et d. Eur. Afr. As. au SO. *centrale*, (27) 45, T.

84 ◐ 11 janv. à 9 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 6 juill. à 9 m. *gr.* 6 d. et d. ✹ 16 déc. à 4 m. *pet. écl.* au S. de la Perse et des Indes, *centr.* 9 (19 S.) * T.

Ans de J. C.

85 ◐ 27 mai à 7 s. *pén.* ✹ 10 juin à 10 s. pet. part. d'As. à l'E. *centr.* 1, A. ◐ 20 nov. à 5 m. *gr.* 2 d. et d.

86 ● 17 mai à 7 m. ✹ 31 mai à 4 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *centr.* 56 (91) ● 9 nov. à 3 et d. s.

87 ● 6 mai à 11 et d. m. *gr.* 12 d. ✹ 15 oct. à 9 et d. m. Eur. As. à l'O. *centr.* 81 (61) 46, A. ◐ 30 oct. à 6 et d. m. *gr.* 11 d.

88 ✹ 10 avril à 3 et d. m. *tr. pet. écl.* au SE. de l'As. *centr.* (2 S.) 2, T. ✹ 3 oct. à 11 m. Eur. à l'O. et au S. Afr. As. au SO. *centr.* 23 (8) * A.

89 ◐ 15 mars à 3 et 3 qu. m. *gr.* 3 d. et d. ✹ 30 mars à 5 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 62. ◐ 8 sept. à 6 s. *gr.* 3 d.

90 ● 4 mars à 5 et d. s. ✹ 20 mars à 0 m. part. d'As. au NE. ● 28 août à 7 s.

91 ◐ 22 févr. à 10 m. *gr.* 9 d. ✹ 3 août à 5 et d. s. Eur. à l'O. *centr.* 27, T. ◐ 17 août 7 et 3 qu. s. *gr.* 8 d. et d.

92 ✹ 27 janv. à 11 m. As. au S. *centr.* * 12, A. ✹ 23 juill. à 4 et d. m. As. au S. *centr.* 13–23 (19) 14, A.

93 ◐ 1 janv. à 4 s. *gr.* 4 d. ◐ 27 juin à 9 et d. m. *gr.* 10 d. ● 21 déc. à 3 et 1 qu. s.

94 ✹ 5 janv. à 1 et d. s. Eur. au NO. ✹ 1 juin à 6 et d. s. extrêm. d'Eur. au NO. ● 17 juin à 2 et d. m. ◐ 10 déc. à 5 s. *gr.* 9 d.

95 ✹ 22 mai à 3 et d. m. Asie, *centr.* 16 (47) 50, T. ◐ 6 juin à 3 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu.

96 ◐ 26 avril à 7 m. *pén.* ✹ 10 mai à 6 s. *très-pet. écl.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 1, T. ◐ 20 oct. à 6 m. *gr.* 4 d. ✹ 3 nov. à 10 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 49, A.

97 ✹ 1 avr. à 3 m. tr. pet. part. d'Eur. au NE. ● 15 avr. à 7 et d. m. ● 9 oct. à 8 et d. s.

98 ✹ 21 mars à 3 s. Eur. Afr. *centr.* 71–73, A. ◐ 4 avril à 1 et d. s *gr.* 11 d. et d. ◐ 29 sept. à 5 et d. m. *gr.* 9 d.

99 ✹ 3 sept. à 10 m. au S. de l'Espagne, Afr. As. au SO. *centr.* 11 (0) * T.

100 ◐ 13 févr. à 9 et d. m. *gr.* 6 d. et d. ◐ 7 août à 4 et d. s. *gr.* 3 d. ✹ 23 août à 2 et d. m. As. *centr.* 53–59–56, T.

Ans de J. C.

101 ☀ 17 janv. à 8 m. Asie au N. ● 1 févr. à 10 s. *presq. centr.* ● 28 juill. à 1 et d. m. ☀ 12 août à 2 s. assez gr. part. d'Eur. au NE. As. au NO.

102 ◐ 22 janv. à 4 et d. m. *gr.* 6 d. ◐ 17 juill. à 4 et 3 qu. s. *gr.* 8 d. ☀ 27 déc. à 1 s. tr. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E As. au SO. *centr.* * 4, T.

103 ☀ 22 juin à 4 et d. m. As. pr. ent. au S. *centr.* 2 (30) 27, A. ◐ 1 déc. à 1 s. *gr.* 2 d. et 1 qu.

104 ● 27 mai à 1 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu. ☀ 10 juin à 11 et d. m. Eur. As. à l'O. *centr.* 77 (82) 57. ● 19 nov. à 12 s.

105 ● 16 mai à 6 s. *gr.* 13 d. et d. ☀ 25 oct. à 5 s. Eur. à l'O. *centr.* 48, A. ◐ 9 nov. à 3 et d. s. *gr.* 11 d. et 1 qu.

106 ☀ 21 avr. à 11 et d. m. *pet. écl.* au SE. de l'Eur. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* * (2 S.) 12-10, T.

107 ◐ 26 mars à 11 et d. m. *gr.* 2 d. et d. ☀ 11 avr. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 7-25. ◐ 20 sept. à 1 et d. m. *gr.* 2 d.

108 ● 15 mars à 1 et d. m. ☀ 30 mars à 7 m. Eur. au NE. As. au NO. et au N. ☀ 24 août à 10 m. *pet. écl.* vers le NE. de l'As. ● 8 sept. à 2 m.

109 ◐ 4 mars à 6 s. *gr.* 9 d. 3 qu. ☀ 14 août à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 70-75-70, T. ◐ 28 août à 3 m. *gr.* 9 d. 3 qu.

110 ☀ 3 août à 11 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 24 (20) * A.

111 ◐ 13 janv. à 0 m. *gr.* 3 d. 3 qu. ☀ 27 janv. à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. *centr.* 17-12 (17) 49, T. ◐ 8 juill. à 5 s. *gr.* 8 d. et d.

112 ● 1 janv. à 11 s. ☀ 12 juin à 1 et d. m. Eur. au N. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 27 juin à 10 m. ◐ 21 déc. à 1 m. *gr.* 9 d. et 1 qu.

113 ☀ 1 juin à 10 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 44 (53) 54-34, T. ◐ 16 juin à 10 et d. s. *gr.* 2 d. et 1 qu. ☀ 26 nov. à 7 m. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* 1. * A.

114 ☀ 22 mai à 1 et d. m. *petite écl.* au SE. de l'As. T. ◐ 31 oct. à 3 s. *gr.* 3 d. 3 qu. ☀ 15 nov. à 6 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 49 (17) 14-21, A.

Ans de J. C.

115 ● 26 avr. à 2 et d. s. ● 21 oct. à 5 m. ✺ 4 nov. à 7 m. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

116 ✺ 31 mars à 10 et 1 qu. s. As. à l'E. *centr.* 39, A. ● 14 avr. à 8 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu. ◐ 9 oct. à 1 et d. s. *gr.* 9 d. et d.

117 ✺ 21 mars à 2 et d. m. extrêm. de l'As. au SE. *centr.* * (8) A.

118 ◐ 23 févr. à 6 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 18 août à 11 et d. s. *gr.* 2 d. ✺ 3 sept. à 10 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 53 (42) 14, T.

119 ● 13 févr. à 6 et d. m. ● 8 août à 9 m.

120 ✺ 18 janv. à 6 m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 39–30 (31) 54, T. ◐ 2 févr. à midi et d. *gr.* 6 d. et d. ◐ 28 juill. à 0 et d. m. *gr.* 9 d. et 1 qu.

121 ✺ 2 juill. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 24–25 (24) 0, A. ◐ 11 déc. à 9 et d. s. *gr.* 2 d. et 1 qu.

122 ◐ 7 juin à 8 et d. s. *gr.* 11 d. ✺ 21 juin à 6 et d. s. Eur. à l'O. *centr.* 49. ● 1 déc. à 9 m.

123 ● 28 mai à 0 et d. m. ✺ 6 nov. à 1 m. As. au NE. ◐ 21 nov. à 0 et d. m. *gr.* 11 d. et d.

124 ✺ 1 mai à 7 s. *commenc. au plus* au SO. de l'Espagne, et à l'O. de l'Afr. *centr.* 4, T. ✺ 25 oct. à 3 m. gr. part. d'As. *centr.* 37 (4) A.

125 ◐ 5 avr. à 7 s. *gr.* 1 d. 1 qu. ✺ 21 avr. à 7 et d. m. Eur. au S. Afr. As. *centr.* 4 (39) 53–50. ◐ 30 sept. à 9 et d. m. *gr.* 1 d.

126 ● 26 mars à 9 et d. m. ✺ 10 avr. à 2 s. *pet. écl.* au N. de l'Eur. ✺ 4 sept. à 6 1 qu. s. *pet écl.* en Écosse. ● 19 sept. à 9 et d. m.

127 ◐ 16 mars à 2 m. *gr.* 10 d. et d. ✺ 25 août à 9 m. Eur. As. *centr.* 80 (67) 32, T. ◐ 8 sept. à 10 et d. m. *gr.* 10 d. 3 qu.

128 *Point d'éclipse.*

129 ◐ 23 janv. à 7 et d. m. *gr.* 3 d. 1 qu. ✺ 6 févr. 3 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 35–50, T. ◐ 19 juill. à 1 m. *gr.* 7 d.

130 ● 12 janv. à 7 m. ✺ 27 janv. à 7 m. Eur. au NE. As. au N. ✺ 23 juin à 8 m. *tr. pet. écl.* Eur. au N. As. au N. ● 8 juill. à 5 et 1 qu. s.

Ans de J. C.

131 ◐ 1 janv. à 9 et d. m. *gr.* 9 d. et d. ✹ 12 juin à 5 et d. s. Eur. à l'O. et au N. Afr. à l'O. *centr.* 38–33, T. ◐ 28 juin à 5 et d. m. *gr.* 4 d.

132 ✹ 1 juin à 9 m. Eur. au SE. Afr. As. au S. *centr.* * (11) 12. * T. ◐ 10 nov. à 11 et d. s. *gr.* 3 d. 3 qu. ✹ 25 nov. à 2 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 11–23, A.

133 ● 6 mai à 9 et 1 qu. s. *gr.* 12 d. 3 qu. ● 31 oct. à 1 et d. s. ✹ 14 nov. à 3 s. Eur. à l'O. *pet.* au S. *plus gr.* au N.

134 ✹ 12 avr. à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 49 (78) 90, A. ● 26 avr. à 4 m. ◐ 20 oct. à 9 et d. s. *gr.* 10 d.

135 ✹ 1 avr. à 9 et d. m. Afr. à l'E. As. au S. et à l'E. *centr.* * (15) 32, A. ◐ 15 avr. à 5 et d. s. *pén.* ✹ 25 sept. à 2 et d. m. As. au S. *centr.* 7, * T.

136 ◐ 6 mars à 2 m. *gr.* 5 d. ◐ 29 août à 7 m. *gr.* 1 d. ✹ 13 sept. à 6 et d. s. *commenc. au plus* à l'O. de l'Eur. *centr.* 8, T.

137 ● 23 févr. à 2 et d. s. ● 18 août à 4 et 3 qu. s. ✹ 3 sept. à 5 m. *tr. pet.* au N. de l'Eur. *plus gr.* au N. et au NE. de l'As.

138 ✹ 28 janv. à 2 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 59, T. ◐ 12 févr. à 8 s. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 8 août à 8 m. *gr.* 10 d. et d.

139 ✹ 18 janv. à 6 et d. m. As. au SE. *centr.* * (15 S.) 13, T. ◐ 23 déc. à 6 m. *gr.* 2 d. 1 qu.

140 ◐ 18 juin à 3 m. *gr.* 9 d. ✹ 2 juill. à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 40–68, T. ● 11 déc. à 5 et d. s.

141 ● 7 juin à 7 m. ✹ 21 juin à 4 et d. s. pet. part. d'Eur. au NE. et d'As. au N. ✹ 16 nov. à 9 m. Eur. Afr. au N. gr. part. d'As. au N. *centr.* 72 (70) 63–64, A. ◐ 1 déc. à 9 m. *gr.* 11 d. et d.

142 ✹ 13 mai à 2 m. *pet. écl.* au SE. de l'As. T. ◐ 27 mai à 7 et d. m. *gr.* 0 d. et d. ✹ 5 nov. à 11 m. Eur. au SO. et au S. Afr. As. au SO. *centr.* 17 (1 S.) 10 S. 6 S. A.

143 ◐ 17 avr. à 2 et d. m. 0 d. ✹ 2 mai à 3 s. Eur. Afr As. à l'O. *centr.* 47–43. ◐ 11 oct. à 5 s. *gr.* 0 d. 1 qu.

144 ● 5 avr. à 5 et d. s. ✹ 20 avr. à 8 et d. s. au NE. de l'As. ● 29 sept. à 5 s.

Ann. de J.C.

145 ● 26 [illegible] l'Eur. et de l'As.
à 10. [illegible] m. gr. 10 d. 3 qu.
gr. [illegible] centr. 48 (49) 53-

146 ● 28 fév. [illegible]
* (49 6.) [illegible] 2 mai à 1 s. pet.
32-34-36, A. [illegible] (0) 6, * A.

147 ◐ 3 fév. [illegible]
et d. s. As. à l'E. [illegible] midi et
m. gr. 5 d. 3 qu. [illegible] 5.

148 ● 23 janv. à 2 et [illegible] mars à
au N. de l'Eur. [illegible]
NE. de l'Eur. ● [illegible]

149 ◐ 11 janv. à 5 et d. [illegible] centr. 31, T.
As. à l'E. centr. [illegible] et d. m.
5 d. et d. [illegible] Afr. As.

150 ✹ 12 juin à 4 s. [illegible]
◐ 22 nov. à 8 et d. [illegible] 3
d. s. As. au SE. centr. [illegible]

151 ◐ 18 mai à 4 m. gr. [illegible]
à 11 et d. s. pet. [illegible] m. gr.

152 ✹ 22 avr. à midi et d. [illegible]
● 6 mai à 11 m. [illegible]

153 ✹ 11 avr. à 4 et d. [illegible] à l'E.
A. ◐ 26 avr. à [illegible]

154 ◐ 17 mars à 10 m. gr. [illegible]
pet. à l'O. de l'Afr. A. [illegible]
1 qu. ✹ 25 sept. [illegible]
31, T. [illegible]

155 ● 6 mars à 10 et d. s. [illegible] 5.
sept. à 1 s. pr. toute l'Eur. [illegible]
au NO.

156 ✹ 8 fév. à 11 s. As. à l'E. [illegible]
à 3 et d. m. gr. 8 d. et d. [illegible]
3 qu.

157 ✹ 28 janv. à 3 s. Eur. au S. Afr. [illegible]
juill. à 1 m. As. au S. centr. [illegible]

158 ● 2 janv. à 2 et d. s. gr. [illegible]
1 qu. ✹ 13 juill. à 9 m. [illegible]
(61) 31, T. ● 23 déc. à [illegible]

159 ● 18 juin à 1 s. ◐ 12 déc. à 9 s. gr. [illegible]

Ans de J. C.

160 ☀ 23 mai à 9 et d. m. *pet. écl.* au S. de l'Égypte et au SO. de l'As. T. ☾ 6 juin à 2 et 1 qu. s. *gr.* 2 d. 1 qu.

161 ☀ 12 mai à 10 s. extrêm. d'Asie au SE. *centr.* 1. ☾ 22 oct. à 1 m. *tr. forte pén.*

162 ● 17 avr. à 1 m. ☀ 2 mai à 3 m. Eur. au NE. gr. part. d'As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 11 oct. à 1 m.

163 ● 6 avr. à 6 s. *gr.* 13 d. ☀ 16 sept. à 1 m. As. au NE. *centr.* 90. ● 30 sept. à 2 m. *gr.* 12 d. 1 qu.

164 ☀ 4 sept. à 9 et d. m. pr. toute l'Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 38 (19) 13 S. A.

165 ☾ 13 févr. à 10 et 3 qu. s. *gr.* 2 d. ☀ 28 févr. à 7 et d. m. gr. part. d'Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 5–3 (21) 53, T. ☾ 9 août à 4 s. *gr.* 4 d. et d.

166 ● 2 févr. à 10 et d. s. ☀ 18 févr. à 0 m. gr. part. d'As. au NE. ● 30 juill. à 8 et 1 qu. m.

167 ☾ 23 janv. à 1 et 3 qu. m. *gr.* 10 d. ☀ 4 juill. à 8 m. Eur. Afr. As. *centr.* 58–71 (70) 35, T. ☾ 19 juill. à 7 et d. s. *gr.* 7 d.

168 ☀ 23 juin à 0 m. As. au SE. *centr.* 5 S. 9 N. T. ☾ 2 déc. à 5 et d. s. *gr.* 3 d. et 1 qu. ☀ 17 déc. à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. *centr.* 30 (10) 31, A.

169 ☾ 28 mai à 10 et d. m. *gr.* 9 d. ● 22 nov. à 7 m. ☀ 6 déc. à 8 m. Eur. au N. et à l'E. *tr. petit* à l'E. de l'Afr. Asie au N. *dimin.* à l'E.

170 ☀ 3 mai à 7 et d. s. *pet. écl.* au N. de l'Eur. et de l'As. ● 17 mai à 6 s. ☾ 11 nov. à 2 s. *gr.* 10 d. et d.

171 ☀ 22 avr. à 11 s. As. au SE. *centr.* 3, A. ☾ 7 mai à 8 et 3 qu. m. *gr.* 2 d.

172 ☾ 27 mars à 6 s. *gr.* 3 d. ☾ 19 sept. à 10 et d. s. *forte pén.* ☀ 5 oct. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 36 (22) 6, T.

173 ● 17 mars à 6 m. ● 9 sept. à 8 et 3 qu. m.

174 ☀ 19 févr. à 7 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 39–36 (47) 69, T. ☾ 6 mars à 11 m. *gr.* 9 d. et d. ● 30 août à 0 m. *gr.* 12 d. et d.

175 ☀ 8 févr. à 11 et d. s. *pet. écl.* en As. au SE. T. ☀ 4 août à 8 m. Eur. au SE. Afr. As. au S. *centr.* 2–11 (7) * A.

Ans de J. C.

176 ◐ 13 janv. à 11 s. *gr.* 1 d. 3 qu. ◐ 9 juill. à 4 et 3 qu. s. *gr.* 5 d. et d. ✹ 23 juill. à 4 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 28–24, T.

177 ● 2 janv. à 11 m. ● 28 juin à 7 et d. s. *pr. centr.* ✹ 13 juill. à 7 et d. m. As. *tr. pet.* au NO. *plus gr.* au NE. ✹ 8 déc. à 1 m. assez gr. partie d'As. au NE. ◐ 23 déc. à 3 m. *gr.* 11 d. 3 qu.

178 ◐ 17 juin à 8 et 3 qu. s. *gr.* 4 d. ✹ 27 nov. à 3 et d. m. As. au S. *centr.* 28 (5 S.) 6 S. A.

179 ✹ 24 mai à 5 m. As. au S. et à l'E. *centr.* 1 S. (35) 38-27. ◐ 2 nov. à 9 m. *pén.*

180 ● 27 avr. à 9 m. ✹ 12 mai à 10 m. pr. toute l'Eur. à l'O. et au N. Afr. à l'O. As. au N. ● 21 oct. à 8 et d. m.

181 ● 17 avr. à 2 m. ✹ 26 sept. à 9 m. Eur. au N. As. *centr.* 89 (71) 47. ● 10 oct. à 10 m. *gr.* 13 d.

182 *Point d'éclipse.*

183 ◐ 25 févr. à 6 m. *gr.* 1 d. ✹ 11 mars à 4 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 50–53, T. ◐ 21 août à 0 m. *gr.* 3 d. et d.

184 ● 14 févr. à 6 m. ✹ 29 févr. à 8 et d. m. Eur. *pet.* en Afr. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 9 août à 4 s.

185 ◐ 2 févr. à 9 et 3 qu. m. *gr.* 10 d. et d. ✹ 14 juill. à 3 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 45–30, T. ◐ 30 juill. à 2 et d. m. *gr.* 8 d. et d.

186 ✹ 8 janv. à 3 s. *pet. écl.* en Afr. A. ✹ 4 juill. à 7 et d. m. Eur. au S. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 8 (25) 7 S. T. ◐ 14 déc. à 2 m. *gr.* 3 d. 1 qu. ✹ 28 déc. à 2 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 18–36, A.

187 ◐ 8 juin à 5 s. *gr.* 7 d. et d. ● 3 déc. à 3 et d. s. ✹ 17 déc. a 4 s. Espagne au NO.

188 ✹ 14 mai à 2 et d. m. *pet.* au NE. de l'Eur. *plus pet.* au N. de l'As. ● 28 mai à 1 et d. m. ◐ 21 nov. à 10 s. *gr.* 10 d. 3 qu.

189 ✹ 3 mai à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. au S. et à l'E. *centr.* 10 (41) 48, A. ◐ 17 mai à 4 s. *gr.* 3 d. et d. ✹ 27 oct. à 4 et d. m. en Arabie, au S. de la Perse, *pet. écl.* T.

Ans de J. C.

190 ☾ 8 avr. à 1 et d. m. *gr.* 1 d. et d. ☀ 22 avr. à 6 et d. m. pet. part. d'As. au S. *centr.* * (9 S.) 0, A.

191 ● 28 mars à 1 et d. s. ● 20 sept. à 5 s. ☀ 6 oct. à 4 et d. m. pet. part. d'As. au N. *augment.* au NE.

192 ☀ 1 mars à 4 s. Eur. à l'O. *centr.* 80, T. ☾ 16 mars à 6 et 1 qu. s. *gr.* 10 d. et d. ● 9 sept. à 8 et d. m. *gr.* 13 d. et d.

193 ☀ 19 fév. à 8 m. *pet.* à l'E. de l'Afr. As. au S. et à l'E. *centr.* * (2 S.) 27, T.

194 ● 24 janv. à 7 m. *gr.* 1 d. et d. ☾ 20 juill. à 11 et d. s. *gr.* 4 d. ☀ 4 août à 0 m. As. à l'E. *centr.* 40–51, T.

195 ● 13 janv. à 8 s. ● 10 juill. à 2 m. ☀ 24 juill. à 3 s. pr. toute l'Eur. au NE. Egypte au N. As. à l'O. ☀ 19 déc. à 9 m. Eur. *pet.* en Afr. gr. part. d'As. au NO.

196 ☾ 3 janv. à 11 et 3 qu. m. *gr.* 11 d. 3 qu. ☾ 28 juin à 3 et d. m. *gr.* 6 d. ☀ 7 déc. à midi, *pet. écl.* au S. de l'Afr. et au SO. de l'Asie, *centr.* * (6 S.) 17, A.

197 ☀ 3 juin à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 29 (32) 33–20. ☾ 12 nov. à 5 s. *pén.*

198 ● 8 mai à 4 et d. s. *gr.* 13 d. 1 qu. ☀ 23 mai à 4 et d. s. Eur. pr. ent. au NO. Afr. à l'O. *centr.* † 70, A. ● 1 nov. à 4 et d. s.

199 ● 28 avr. à 9 et d. m. ☀ 7 oct. à 5 et d. s. côtes occid. de l'Eur. et de l'Afr. *centr.* 55. ● 21 oct. à 6 s. *gr.* 13 d. et d.

200 ☀ 1 avr. à 9 et d. m. Egypte, Asie au S. *centr.* * (15 S.) 7. ☀ 26 sept. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 43-41, A.

201 ☾ 7 mars à 1 et d. s. *gr.* 0 d. ☀ 22 mars à 0 m. As. au SE. *centr.* 2 S. 2 N. T. ☾ 31 août à 8 m. *gr.* 2 d. et d.

202 ● 24 févr. à 1 et d. s. ☀ 11 mars à 4 et d. s. *tr. pet. écl.* au NO. de l'Eur. ● 20 août à 11 et d. s.

203 ☾ 13 févr. à 5 et d. s. *gr.* 11 d. et d. ☀ 25 juill. à 11 s. As. au NE. *centr.* 77–83–80, T. ☾ 10 août à 9 et 3 qu. m. *gr.* 9 d. 3 qu.

204 ☀ 14 juill. à 3 s. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. *centr.* 12 N. 13 S. T. ☾ 24 déc. à 11 m. *gr.* 3 d. 1 qu.

205 ☾ 18 juin à 12 s. *gr.* 5 d. et d. ● 13 déc. à 12 s. ☀ 28 déc. à 0 m. Asie à l'E. *dimin.* du N. au S.

Ans de J. C.

206 ✹ 25 mai à 9 m. *pet. écl.* au N. de l'Eur. et de l'As. ● 8 juin à 8 et d. m. ◐ 3 déc. à 6 m. *gr.* 10 d. 3 qu.

207 ✹ 14 mai à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 48 (49) 53-40, A. ◐ 28 mai à 11 et d. s. *gr.* 5 d.

208 ◐ 18 avril à 9 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 2 mai à 1 s. pet. part. d'Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* (0) 6, * A. ✹ 27 oct. à 4 m. As. *centr.* 40 (12) 8.

209 ● 7 avril à 9 s. ● 1 oct. à 1 m. ✹ 16 oct. à midi et d. Eur. Afr. à l'E. As. à l'O. *dimin.* du N. au S.

210 ✹ 13 mars à 0 m. As. à l'E. *centr.* 40, T. ◐ 28 mars à 1 et 1 qu. m. *gr.* 11 d. 3 qu. ● 20 sept. à 5 s.

211 ✹ 2 mars à 4 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *cehtr.* 31, T. ✹ 25 août à 10 et d. s. As. au SE. *centr.* 1 A.

212 ◐ 4 févr. à 3 et d. s. *gr.* 1 d. ◐ 31 juillet à 6 et d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✹ 14 août à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 44-49 (40) 10, T.

213 ● 24 janv. à 4 et d. m. ● 20 juillet à 8 et d. m. ✹ 3 août à 10 et d. s. *tr. pet. écl.* au NE. de l'As.

214 ● 13 janv. à 8 et d. s. *gr.* 12 d. ◐ 9 juillet à 10 m. *gr.* 8 d.

215 ✹ 14 juin à 6 et d. s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 10.

216 ◐ 19 mai à 0 m. *gr.* 11 d. et d. ✹ 2 juin à 11 s. As. à l'E. *centr.* 45-52, A. ● 12 nov. à 0 et d. m.

217 ● 8 mai à 5 s. ✹ 18 oct. à 1 et d. m. As. au NE. ● 1 nov. à 2 m. *gr.* 13 d. 3 qu.

218 ✹ 12 avr. à 5 s. *pet. écl.* à l'O. de l'Afr. ◐ 28 avr. à 6 et d. m. *forte pén.* ✹ 7 oct. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. gr. part. d'As. à l'O. et au S. *centr.* 44 (14) 7 S. 6 S. A. ◐ 21 oct. à 11 et d. m. *pén.*

219 ◐ 18 mars à 8 et d. s. *pén.* ✹ 2 avr. à 8 m. Eur. au S. Afr. As. à l'E. *centr.* 1 (26) 48-47, T. ◐ 11 sept. à 4 et d. s. *gr.* 1 d. et d.

220 ● 6 mars à 9 s. ✹ 22 mars à 0 et d. m. gr. part. d'As. au NE. ● 31 août à 7 et d. m.

221 ● 24 févr. à 1 et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 5 août à 6 et d. m. Eur. au N. As. au N. et à l'E. *centr.* 94 (85) 47, T. ◐ 20 août à 5 s. *gr.* 11 d.

222 ✹ 30 janv. à 6 et d. m. *pet. écl.* au SE. de l'As. A. ✹ 25 juill. à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 24-27, T.

Ans de J. C.

223 ◐ 4 janv. à 7 et 3 qu. s. *gr.* 3 d. ✹ 19 janv. à 6 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 14-5 (8) 43, A. ◐ 30 juin à 6 et d. m. *gr.* 3 d. 3 qu. ● 25 déc. à 8 et d. m.

224 ✹ 8 janv. à 8 et d. m. pr. toute l'Eur. à l'E. Afr. au N. As. à l'O. et au N. ✹ 4 juin à 4 s. pet. part. d'Eur. au N. plus gr. au N. E. ● 18 juin à 3 et d. s. *presq. centr.* ◐ 13 déc. à 2 et 1 qu. s. *gr.* 10 d. 3 qu.

225 ✹ 24 mai à 6 et d. s. Eur. à l'O. *centr.* 41, A. ◐ 8 juin à 7 m. *gr.* 6 d. 3. qu. ✹ 17 nov. à 10 et d. s. *pet. écl.* au SE. de de l'As. T.

226 ✹ 7 nov. à midi et d. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 9 (7) 2-9.

227 ● 19 avr. à 4 m. *gr.* 14. d. ● 12 oct. à 9 et d. m.

228 ✹ 23 mars à 8 m. Eur. Afr. As. au N. *centr.* 53 (75) 96, T. ● 7 avr. à 8 et 1 qu. m. *gr.* 13 d. ● 1 oct. à 1 m.

229 ✹ 13 mars à 0 et d. m. As. au S. *centr.* 6 S. 1 S. T. ✹ 5 sept. à 6 m. Afr. à l'E. *centr.* 0, * A.

230 ◐ 14 févr. à 11 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu. ◐ 11 août à 1 et d. s. *gr.* 1 d. ✹ 25 août à 3 s. Eur. pr. ent. au S. Afr. *centr.* 19-5, T.

231 ● 4 févr. à 1 s. ● 31 juill. à 3 et d. s. ✹ 15 août à 6 et d. m. gr. part. d'Eur. au NE et d'As. au N. *augment.* de l'O. à l'E.

232 ✹ 10 janv. à 1 m. gr. part. d'As. au NE. ● 25 janv. à 5 m. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 19 juill. à 4 et d. s. *gr.* 10 d. ✹ 29 déc. à 5 m. As. au S. *centr.* 16 (6 S.) 0 A.

233 ✹ 25 juin à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* 2 S. 19 N. A.

234 ◐ 30 mai à 7 et d. m. *gr.* 9 d. 3 qu. ✹ 14 juin à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. au N. *centr.* 41, (76) 71, A. ● 23 nov. à 8 et d. m.

235 ● 20 mai à 0 et d. m. ✹ 3 juin à 6 m. Eur. au N. *tr. pet.* ✹ 29 oct. à 10 m. gr. part. d'Eur. au N. et au NE. As. au N. ● 12 nov. à 10 et d. m. *gr.* 14 d.

236 ✹ 23 avr. à 0 et d. m. *pet. écl.* au SE. de l'As. ◐ 8 mai à 1 et d. s. *gr.* 1 d. ✹ 17 oct. à 4 s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 1 S. A. ◐ 31 oct. à 8 s. *forte pén.*

237 ✹ 12 avr. à 3 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 44-42, T. ◐ 22 sept. à 1 m. *gr.* 1 d.

238 ● 18 mars à 4 m. ✹ 2 avr. à 8 et d. m. Eur. *pet.* en Afr. As. à l'O. et au N. ● 11 septembre à 3 et d. s.

Ans de J. C.

239 ● 7 mars à 9 et d. m. *gr.* 13 d. ✹ 16 août à 2 s. Eur. *pet.* en Af. As. à l'O. *centr.* 88-53, T. ● 1 sept. à 0 et d. m. *gr.* 12 d.

240. ✹ 10 fév. à 2 s. *pet. écl.* au SE de l'Eur. Afr. As. au SO. *centr.* * 7, A. ✹ 5 août à 6 m. Eur. Afr. As. à l'O. et au S. *centr.* 30-37 (30) 5, T.

241 ◐ 15 janv. à 4 et d. m. *gr.* 2 d. 3 qu. ✹ 29 janv. à 2 s. Eur. Afr. *centr.* 26-45, A. ◐ 10 juill. à 1 et d. s. *gr.* 2 d.

242 ● 4 janv. à 5 s. ✹ 15 juin à 10 et d. s. pet. part d'As. au N. ● 29 juin à 11 s. ◐ 24 déc. à 10 et d. s. *gr.* 11 d.

243. ✹ 5 juin à 1 m. As. à l'E. *centr.* 36-55, A. ◐ 19 juin à 2 et d. s. *gr.* 8 d. et d.

244 ✹ 24 mai à 2 m. As. au SE. *centr.* * 13, A.

245 ● 29 avr. à 11 m. *gr.* 12 d. et d. ● 22 oct. à 6 s. ✹ 7 nov. à 5 m. gr. part. d'As. au NO. tr. gr. au NE.

246 ✹ 3 avr. à 4 s. part. d'Eur. au N. ● 18 avril à 3 s. ● 12 oct. à 10 m.

247 ✹ 24 mars à 8 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au S. et à l'E. *centr.* 3 S. (18) 37, T. ◐ 2 oct. à 1 m. *pén.*

248 ◐ 26 févr. à 7 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ◐ 21 août à 9 s. *forte pén.* ✹ 4 sept. à 11 s. As. à l'E. *centr.* 40 T.

249 ● 14 févr. à 9 et d. s. ● 10 août à 10 s. ✹ 25 août à 2 et d. s. toute l'Eur. Afr. As. à l'O. *augm.* du S. au N. et de l'O. à l'E.

250 ✹ 20 janv. à 9 m. Eur. Afr. As. *dimin.* du N. au S. et (en Asie) de l'O. à l'E. ● 4 févr. à 1 et d. s. *gr.* 12 de 3 qu. ◐ 30 juill. à 11 et d. s. *gr.* 11 d. 1 qu.

251 ✹ 9 janv. à 1 s. Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* (4 S.) 21, A. ✹ 6 juill. à 8 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au S. et à l'O. *centr.* 5-19, (18) * A.

252 ◐ 9 juin à 3 s. *gr.* 8 d. ✹ 24 juin à midi, Eur. Afr. As. à à l'O. *centr.* 67, (69) 40, A. ● 3 déc. à 4 et d. s. *gr.* 14 d.

253 ● 30 mai à 7 et 3 qu. m. ✹ 13 juin à midi et d. *pet. écl.* As. au NE. ● 22 nov. à 6 et 3 qu. s.

254 ✹ 4 mai à 7 et d. m. *pet. écl.* vers les Indes et au S. de la Chine, T. ◐ 19 mai à 8 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ✹ 29

oct. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 42-34, A. ◐ 12 nov. à 4 et d. m. *forte pénomb.*

255 ✹ 23 avril à 11 et d. s. As. au SE. T. ◐ 3 oct. à 9 m. *gr.* 0 d. 1 qu.

256 ● 28 mars à 11 m. *gr.* 13 d. ✹ 12 avr. à 4 et d. s. Eur. au NO. et au N. *cent.*. † T. ● 21 sept. à 11 et d. s.

257 ● 17 mars à 5 s. ✹ 26 août à 10 s. *pet. écl.* As. au NE. ● 11 sept. à 8 m. *gr.* 13 d.

258 ◐ 7 mars à 6 et d. m. *pén.* ✹ 16 août à 2 s. *gr.* part. d'Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 26 N. 6 S. T.

259 ◐ 26 janv. à 1 s. *gr.* 2 d. et d. ◐ 21 juill. à 8 s. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 6 août à 6 m. *tr. pet. écl.* Afr. à l'E. As. au SO. T.

260 ● 16 janv. à 1 et d. m. ✹ 30 janv. à 1 m. As. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 10 juill. à 6 m.

261 ◐ 4 janv. à 6 et d. m. *gr.* 11 d. ✹ 15 juin à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 45 (74) 44, A. ◐ 29 juin à 10 s. *gr.* 10 d.

262 ✹ 4 juin à 9 m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 4 (21) 22-2, A. ✹ 29 nov. à 6 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 27-1 (2 S.) 12.

263 ◐ 10 mai à 6 s. *gr.* 10 d. 3 qu. ● 3 nov. à 3 m. ✹ 18 nov. à 1 s. Eur. *pet.* en Afr. As. à l'O.

264 ✹ 14 avr. à 0 m. As. au NE. ● 28 avr. à 9 et 3 qu. s. ● 22 oct. à 6 et d. s.

265 ✹ 3 avr. à 4 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 40, T. ◐ 17 avr. à 10 et d. s. *pén.* ◐ 12 oct. à 9 et d. m. *tr. forte pén.*

266 ◐ 8 mars à 3 et d. s. *forte pén.* ✹ 24 mars à 4 et d. m. tr. pet. part. d'As. au SE. A. ✹ 16 sept. à 7 m. Eur. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 38 (21) 2 S. T.

267 ● 26 fév. à 5 et 3 qu. m. ● 22 août à 5 m. ✹ 5 sept. à 10 et d. s. As. au NE.

268 ✹ 31 janv. à 4 et d. s. *commenc.* à l'O. de l'Eur. *pet. écl.* ● 15 févr. à 10 s. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 10 août à 6 et d. m. *gr.* 12 d. et d.

269 ✹ 16 juill. à 3 s. *pet. écl.* à l'O. de l'Afr. A.

270 ◐ 20 juin à 10 et d. s. *gr.* 6 d. et d. ✹ 5 juill. à 6 et d.

Ans de J. C.

s. Eur. à l'O. *centr.* 33, A. ● 15 déc. à 0 et d. m. *gr.* 14 d.

271 ● 10 juin à 3 s. *pr. centr.* ✹ 24 juin à 7 s. au NO. de l'Eur. ✹ 20 nov. à 3 m. au NE. de l'As, ● 4 déc. à 3 m.

272 ◐ 30 mai à 3 et d. m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 8 nov. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 41 (6) 4 S. 2 N. A. ◐ 22 nov. à 1 s. *gr.* 0 d.

273 ✹ 4 mai à 7 m. Afr. à l'E. As. au S. et à l'E. *centr.* 10 S. (26) 34–29, T. ◐ 13 oct. à 6 s. *gr.* 0 d.

274 ◐ 8 avr. à 6 s. *gr.* 11 d. 3 qu. ✹ 24 avr. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 42–51, T. ● 3 oct. à 8 m.

275 ● 29 mars à 1 m. ✹ 7 sept. à 6 m. *pet.* Eur. au NE. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 22 sept. à 4 s. *gr.* 13 d. 3 qu.

276 ✹ 3 mars à 5 m. *tr. pet.* au SE. de l'As. A. ◐ 17 mars à 2 et d. s. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 26 août à 10 s. As. à l'E. *centr.* 43, T.

277 ◐ 5 févr. à 9 et d. s. *gr.* 1 d. 3 qu. ✹ 20 févr. à 5 m. As. au S. *centr.* 1–0 (13), 32, A. ◐ 1 août à 3 m. *pén.*

278 ● 26 janv. à 9 et d. m. ✹ 9 févr. à 9 m. Eur. *pet.* en Afr. As. *dimin.* du NO. au SE. ● 21 juill. à 1 et d. s.

279 ◐ 15 janv. à 2 et d. s. *gr.* 11 d. 1 qu. ✹ 26 juin à 1 et d. s. Eur. pr. ent. As. à l'O. *centr.* 81-48, A. ◐ 11 juill. à 5 et d. m. *gr.* 11 d. et d. ✹ 21 déc. à 1 m. *tr. pet. écl.* au S. de la Chine, au SE. du l'As. T.

280 ✹ 14 juin à 3 et d. s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 20–3, A. ✹ 9 déc. à 2 s. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. *centr.* 0–18.

281 ◐ 21 mai à 1 m. *gr.* 9 d. ● 13 nov. à 11 et d. m.

282 ✹ 25 avr. à 8 m. pr. toute l'Eur. au N. *pet.* en Afr. à l'O. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 10 mai à 4 et d. m. ● 3 nov. à 3 et d. m.

283 ✹ 15 avr. à 0 m. As. au SE. *centr.* 5-8, T. ◐ 29 avr. à 5 et 1 qu. m. *gr.* 1 d. ✹ 8 oct. à 5 m. *pet. écl.* au SO. de l'As. A. ◐ 23 oct. à 6 s. *gr.* 0 d.

284 ✹ 3 avr. à midi, *pet.* en Egypte, *plus gr.* aux Indes, A. ✹ 26 sept. à 3 et d. s. *pet. écl.* en Afr. T.

285 ● 8 mars à 2 s. ● 1 sept. à midi, *gr.* 13 d. ✹ 16 sept.

à 7 m. *pet. écl.* au NE. de l'Eur. *plus gr.* au N. de l'As. *centr.* 90 (76) 52, T.

286 ✹ 11 févr. à 0 et d. m. As. au NE. ● 26 février à 6 et 1 qu. m. *gr.* 13 d. 3 qu. ● 21 août à 1 et d. s. *gr.* 14 d.

287 ✹ 31 janv. à 6 m. *pet.* au SE. d'Eur. Afr. As. au S. *centr.* 6, 2 S. (2 N.) 27, A. ✹ 27 juill. à 10 s. As. au SE. *centr.* 2 S. A. ◐ 10 août à 10 s. *pén.*

288 ◐ 1 juill. à 6 m. *gr.* 5 d. ✹ 16 juill. à 1 m. As. à l'E. *centr.* 36-58, A. ● 25 déc. à 8 et d. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

289 ● 20 juin à 10 et d. s. ✹ 5 juill. à 1 et d. m. *pet.* au N. de l'As. ✹ 30 nov. à 11 et d. m. Eur. As. au NO. ● 14 déc. à 11 et d. m.

290 ◐ 10 juin à 10 et d. m. *gr.* 6 d. ✹ 19 nov. à 4 s. part. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 4-6, A. ◐ 3 déc. à 10 s. *gr.* 0 d. 1 qu.

291 ✹ 15 mai à 2 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 30-24, T. ◐ 25 oct. à 2 et d. m. *forte pén.*

292 ◐ 19 avr. à 1 m. *gr.* 10 d. 1 qu. ✹ 4 mai à 7 et d. m. Eur. Afr. As. au N. *centr.* 38 (75) 83-80, T. ● 13 oct. à 4 s. *gr.* 13 d. 3 qu.

293 ● 8 avr. à 8 et d. m. ✹ 17 sept. à 2 et d. s. Eur. *pet.* à l'E. de l'Af. As. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 2 oct. à 11 et d. s.

294 ✹ 14 mars à midi, Afr. au SE. As. au SO. *centr.* * 5, A. ◐ 28 mars à 10 et d. s. *gr.* 1 d. et d. ✹ 7 sept. à 6 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. à l'O. et au S. *centr.* 48-49 (28) 0, T.

295 ◐ 17 févr. à 5 et d. m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✹ 3 mars à midi et d. Eur. pr. ent. au S. Afr. As. à l'O. *centr.* (16) 48, A.

296 ● 6 févr. à 5 et d. s. ● 31 juill. à 9 s.

297 ◐ 25 janv. à 10 et d. s. *gr.* 11 d. et d. ✹ 6 juill. à 8 s. As. au N. *centr.* vers le pôle, A. ● 21 juill. à 1 s. *gr.* 13 d. ✹ 31 déc. à 10 m. *pet. écl.* au S. des Indes, T.

298 ✹ 25 juin à 10 s. extrêm. de l'As. à l'E. *centr.* 12, A. ✹ 20 déc. à 11 s. extrêm. de l'As. à l'E. *centr.* 17, A.

299 ◐ 1 juin à 8 m. *gr.* 7 d. ● 24 nov. à 8 et d. s. *gr.* 13 d. 3 qu. ✹ 10 déc. à 5 m. presque toute l'As. au N.

300 ✹ 5 mai à 3 et d. s. *pet. écl.* au N. de l'Eur. ● 20 mai à 11 m. ● 13 nov. à midi et d.

Ans de J. C.

301 ✹ 25 avr. à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 10 (41) 49-43, T. ◐ 9 mai à midi, *gr.* 2 d. 3 qu. ◐ 3 nov. à 2 et 3 qu. m. *gr.* 0 d.

302 ✹ 8 oct. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 34, T.

303 ● 19 mars à 10 s. ◐ 12 sept. à 7 et d. s. *gr.* 11 d. 3 qu. ✹ 27 sept. à 3 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 49-47, T.

304 ✹ 22 févr. à 8 m. Eur. *pet.* en Afr. As. au NO. et au N. ● 8 mars à 2 et d. s. ● 31 août à 9 s.

305 ✹ 10 févr. à 2 s. Eur. au S. et au SE. Afr. *centr.* 13-34, A. ✹ 7 août à 5 et d. m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 3-5. 5 N. (1 S.) * A. ◐ 21 août à 6 m. *gr.* 0 d. et d.

306 ◐ 12 juill. à 1 et d. s. *gr.* 3 d. et d. ✹ 27 juill. à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 39-50 (48) 17, A.

307 ● 5 janv. à 4 et d. s. *gr.* 13 d. et d. ● 2 juill. à 5 et d. m. ✹ 16 juill. à 8 et d. m. Eur. pet. part. au N. Asie au N. et au NE. ● 25 déc. à 8 s.

308 ◐ 20 juin à 5 s. *gr.* 7 d. et d. ✹ 30 nov. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 34-24, A. ◐ 14 déc. à 6 et d. m. *gr.* 0 d. et d.

309 ✹ 25 mai à 10 s. As. au SE. *centr.* 10 S. T. ◐ 4 nov. à 11 et d. m. *pen.*

310. ◐ 30 avr. à 8 m. *gr.* 8 d. 3 qu. ✹ 15 mai à 3 s. Eur. As. à l'O. *centr.* 76-69, T. ● 25 oct. à 0 et d. m. *gr.* 13 d. et 1 qu.

311 ● 19 avr. à 3 et 3 qu. s. ● 14 oct. à 7 et d. m.

312 ◐ 8 avr. à 6 m. *gr.* 2 d. 3 qu. ✹ 17 sept. à 3 s. Eur. au SO. et au S. Afr. *centr.* 7, 2 S. T.

313 ◐ 27 févr. à 2 s. *gr.* 0 d. et d. ✹ 7 sept. à 5 et d. m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* 8 (12 S.) * T.

314 ● 17 févr. à 1 et d. m. ✹ 3 mars à 0 et d. m. As. à l'E. *plus gr.* au N. ● 12 août à 4 et d. m.

315 ● 6 févr. à 6 m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 18 juill. à 2 et d. m. gr. part. d'As. au N. ● 1 août à 8 et d. s.

316 ✹ 6 juill. à 5 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 20-36 (35) 27, A. ✹ 31 déc. à 7 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au S. et à l'E. *centr.* 13 (2 S.) 25, A.

317 ◐ 11 juin à 2 et d. s. *gr.* 5 d. ● 5 déc. à 5 m. *gr.* 13 d. et d. ✹ 20 déc. à 1 s. Eur. Afr. *dimin.* du N. au S.

Ans de J. C.

318 ☀ 16 mai à 11 s. As. au NE. ● 31 mai à 5 et d s. *centr.* ● 24 nov. à 9 s.

319 ☀ 6 mai à 3 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 53-43, T. ◐ 20 mai à 6 et d. s. *gr.* 4 d. 3 qu. ◐ 14 nov. à 11 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

320 ☀ 25 avr. à 2 et d. m. pet. part. d'As. au SE. A. ☀ 18 oct. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. au S. *centr.* 31 (4) 8 S. 5 S. T.

321 ● 30 mars à 6 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ◐ 23 sept. à 2 et d. m. *gr.* 11 d. ☀ 8 oct. à 0 m. As. au NE. *centr.* 84, T.

322 ☀ 4 mars à 3 et d. s. *pet. écl.* Ecosse et Irlande. ● 19 mars à 10 et d. s. ● 12 sept. à 4 et d. m.

323 ☀ 21 févr. à 10 s. As. au SE. *centr.* 5. ◐ 1 sept. à 1. et d. s. *gr.* 1 d. et d.

324 ◐ 22 juill. à 9 s. *gr.* 2 d. ☀ 6 août à 2 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 40-10, A.

325 ● 16 janv. à 0 et d. m. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 12 juill. à 1 s. ☀ 26 juill. à 3 s. toute l'Eur. *plus gr.* au N. ☀ 22 déc. à 4 et d. m. As. au N. *augment.* de l'O. à l'E.

326 ● 5 janv. à 4 m. ◐ 1 juill. à 12 s. *gr.* 9 d. 1 qu. ☀ 11 déc. à 8 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 29 (1) 15, A. ◐ 25 déc. à 3 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu.

327 ☀ 6 juin à 5 et d. m. pet. part. d'Afr. au SE. As. au S. et à l'E. *centr.* 11 S. (21) 23-20, T.

328 ◐ 10 mai à 2 et 3 qu. s. *gr.* 7 d. ☀ 28 mai à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 48-59, T. ● 4 nov. à 9 m. *gr.* 13 d.

329 ● 29 avr. à 11 s. ☀ 9 oct. à 7 m. tr. pet. part. d'Eur. au NE. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 24 oct. à 3 et d. s.

330 ◐ 19 avr. à 2 s. *gr.* 4 d. ☀ 28 sept. à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 52-50, T. ◐ 13 oct. à 4 s. *pén.*

331 ◐ 10 mars à 10 s. *tr. forte pén.* ☀ 25 mars à 3 m. As. au SE. *centr.* 10 S. (18 N.) A.

332 ● 28 févr. à 9 et d. m. ☀ 13 mars à 8 m. Eur. Afr. As. à l'O. et au N. *centr.* 54 (77) 87, A. ● 22 août à midi et d. *gr.* 13 d. 1 qu.

333 ● 16 févr. à 1 et 3 qu. s. *gr.* 12 d. 3 qu. ☀ 28 juill. à 9 m. part. d'Eur. et d'Asie au N. ● 18 août à 4 et d. m.

Ans de J. C.

334 ✹ 17 juill. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 42 (40) 5, A. ◐ 1 août à 9 s. *pén.*

335 ✹ 11 janv. à 3 et 3 qu. s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 30, A. ◐ 22 juin à 9 et 1 qu. s. *gr.* 3 d. 1 qu. ● 16 déc. à 2 s. *gr.* 13 d. et d.

336 ✹ 27 mai à 6 m. *pet. écl.* Eur. au N. ● 10 juin à 11 et d. s. ● 5 déc. à 6 m.

337 ✹ 16 mai à 10 s. As. à l'E. *centr.* 24, T. ◐ 31 mai à 1 m. *gr.* 6 d. et d. ◐ 24 nov. à 8 s. *gr.* 0 d. 1 qu.

338 ✹ 6 mai à 9 et d. m. Eur. au SE. Afr. As. au S. *centr.* 2 (8) 15-5, A.

339 ● 10 avr. à 1 et 3 qu. s. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 4 oct. à 10 et d. m. *gr.* 10 d. ✹ 19 oct. à 8 et d. m. Eur. pr. ent. au NE. As. *centr.* 77 (52) 41-44, T.

340 ✹ 14 mars à 11 s. As. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 30 mars à 6 et d. m. ● 22 sept. à midi et d.

341 ✹ 4 mars à 6 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 8 (18) 43. ◐ 19 mars à 7 et d. s. *pén.* ◐ 11 sept. à 9 et d. s. *gr.* 2 d. et d.

342 ◐ 3 août à 4 et d. m. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 17 août à 9 s. pet. part. d'As. à l'E. *centr.* 35, A.

343 ● 27 janv. à 8 m. *gr.* 12 d. 3 qu. ● 23 juill. à 8 et d. s. ✹ 6 août à 10 s. *pet. écl.* au NE. de l'As.

344 ✹ 2 janv. à 1 s. Eur. ent. *tr. pet.* au SE. *pet.* à l'O. de l'Afr. ● 16 janv. à midi et d. ◐ 12 juill. à 7 m. *gr.* 10 d. 3 qu. ✹ 21 déc. à 4 et d. s. extrém. d'Eur. au SO. et d'Afr. à l'O. *centr.* 18, A.

345 ◐ 4 janv. à 12 s. *gr.* 1 d. ✹ 16 juin à 1 s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* (16) * T.

346 ◐ 21 mai à 9 et d. s. *gr.* 5 d. 1 qu. ✹ 6 juin à 5 et d. m. Eur. pr. ent. Afr. à l'E. As. *centr.* 30 (65) 64, T. ● 15 nov. à 5 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu.

347 ● 11 mai à 6 et d. m. *pr. centr.* ✹ 20 oct. à 3 s Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 4 nov. à 11 et d. s.

348 ◐ 29 avr. à 9 et d. s. *gr.* 5 d. et d. ✹ 9 oct. à 8 m. Eur. Afr. As. *centr.* 52 (23) 1, 2, T. ◐ 23 oct. à 11 et d. s. *tr. forte pén.*

349 ◐ 21 mars à 6 m. *pén.* ✹ 4 avr. à 10 m. Eur. au S. et au SE. Afr. As. *centr.* 4 (18) 39-38, A.

Ans de J. C.

350 ● 10 mars à 5 s. *gr.* 13 d. et d. ✹ 24 mars à 4 s. Eur. au NO. *centr.* vers le pôle. ● 2 sept. à 8 et d. s. *gr.* 12 d.

351 ● 27 févr. à 9 s. *gr.* 13 d. et d. ✹ 8 août à 4 s. Eur. ent. au N. ● 23 août à midi et d.

352 ✹ 2 févr. à 11 et d. m. *tr. pet. écl.* vers le SO. de l'As. T. ✹ 27 juill. à 6 et d. s. pet. part. d'Eur. au SO. et d'Afr. à l'O. *centr.* 4, A. ◐ 12 août à 5 m. *gr.* 0 d. 1 qu.

353 ✹ 22 janv. à 0 m. As. au SE. *centr.* 7, A. ◐ 3 juill. à 4 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✹ 17 juill. à 4 m. *pet. écl.* au SE. d'As. *centr.* * 0 (2 S.) * T. ● 26 déc. à 11 s. *gr.* 13 d. et d.

354 ✹ 11 janv. à 5 et d. m. As. au N. ✹ 7 juin à 1 s. Eur. au NE. As. au N. *tr. pet. écl.* ● 22 juin à 6 m. ● 16 déc. à 3 s.

355 ✹ 28 mai à 5 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 34 (65) 68-67, T. ◐ 11 juin à 7 et d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ◐ 6 déc. à 4 et d. m. *gr.* 0 d. et d.

356 ✹ 16 mai à 4 et d. s. Eur. au S. Afr. *centr.* 13-7, A. ✹ 9 nov. à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* 24-11, T.

357 ◐ 20 avr. à 9 et d. s. *gr.* 11 d. ◐ 14 oct. à 6 s. *gr.* 9 d. et d. ✹ 29 oct. à 5 s. Espagne à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 42, T.

358 ✹ 26 mars à 6 m. Eur. au N. et à l'E. As. au N. ● 10 avr. à 2 s. ● 3 oct. à 8 s.

359 ✹ 15 mars à 2 s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 36-49. ◐ 31 mars à 3 m. *gr.* 0 d. et d. ◐ 23 sept. à 6 m. *gr.* 3 d.

360 ◐ 13 août à midi et d. *forte pén.* ✹ 28 août à 4 m. Eur. au N. et à l'E. As. *centr.* 34-37 (26) 21, A.

361 ● 6 févr à 4 s. *gr.* 12 d. et d. ● 3 août à 4 m. ✹ 17 août à 5 m. *pet.* au N. d'Eur. *moins pet.* au N. d'As.

362 ● 26 janv. à 9 s. ● 23 juill. à 2 s. *gr.* 12 d. et d.

363 ✹ 2 janv. à 0 et d. m. extrêm. d'As. à l'E. *centr.* 22, A. ◐ 16 janv. à 8 et 3 qu. m. *gr.* 1 d. et d.

364 ◐ 1 juin à 4 et d. m. *gr.* 3 d. et d. ✹ 16 juin à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (60) 38, T. ● 26 nov. à 2 m. *gr.* 12 d. et d.

365 ● 21 mai à 1 et d. s. *pr. centr.* ✹ 6 juin à 1 et d. m. *tr. pet.* au N. de l'As. ● 15 nov. à 7 et d. m.

Ans de J. C.

366 ◐ 11 mai à 5 m. *gr.* 7 d. ✹ 20 oct. à 4 et d. s. Espagne à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 5, T. ◐ 4 nov. à 7 et d. m. *gr.* 0 d.

367 ✹ 15 avr. à 5 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 35-33, A. ✹ 10 oct. à 6 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* 13, *.

368 ● 21 mars à 0 et d. m. *gr.* 12 d. et d. ✹ 3 avr. à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 47-42. ◐ 13 sept. à 4 et d. m. *gr.* 11 d.

369 ● 10 mars à 4 et d. m. ● 2 sept. à 8 et d. s.

370 ✹ 8 août à 2 m. gr. part. d'As. à l'E. *centr.* 45-51-49, A. ◐ 23 août à midi et d. *gr.* 1 d. 1 qu.

371 ✹ 2 févr. à 8 m. pet. part. d'Eur. au S. Afr. à l'E. As. *centr.* 1 N. 5 S. (4) 39, A. ◐ 14 juill. à 10 et 3 qu. m. *forte pén.* ✹ 28 juill. à 11 et d. m. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 6 (1) * T.

372 ● 7 janv. à 7 et d. m. *gr.* 13 d. 1 qu. ✹ 22 janv. à 1 et d. s. Eur. *plus gr.* au NO. ● 2 juill. à midi et d. ● 26 déc. à 11 et d. s.

373 ✹ 7 juin à midi et d. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (69) 70-48, T. ◐ 21 juin à 2 s. *gr.* 10 d. 1 qu. ◐ 16 déc. à 1 s. *gr.* 0 d. et d.

374 ✹ 27 mai à 11 s. pet. part. d'As. au SE. *centr.* 6 S. ✹ 20 nov. à 10 et d. m. Eur. au SO. Afr. *centr.* 7 (9 S.) * T.

375 ◐ 2 mai à 5 m. *gr.* 9 d. et d. ◐ 26 oct. à 1 et d. m. *gr.* 9 d.. ✹ 10 nov. à 2 m. As. au NE. *centr.* 65-53, T.

376 ● 20 avr. à 10 s. ● 14 oct. à 4 m.

377 ✹ 25 mars à 9 et d. s. extrêm. de l'As. à l'E. *centr.* 11, T. ◐ 10 avr. à 10 et d. m. *gr.* 2 d. ◐ 3 oct. à 2 s. *gr.* 3 d. 3 qu.

378 ✹ 15 mars à midi et d. Egypte, pet. d'As. au SO. *centr.* (15 S.) 7 T. ✹ 8 sept. à 11 et d. m. Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 25 (19) * A.

379 ◐ 17 fév. à 11 et d. s. *gr.* 11 d. 3 qu. ● 14 août à 11 et d. m. ✹ 28 août à midi et d. Eur. As. *centr.* 88 (83) 53, A.

380 ✹ 24 janv. à 5 et d. m. assez gr. part. d'As. au N. ● 7 févr. à 5 m. ● 2 août à 9 s. *gr.* 13 d. 3 qu.

381 ✹ 12 janv. à 8 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 18-2

Ann. av. J. C.

(illegible) A. ● 16 nov. à 1 h et d. s. gr. 2 d. ● 8 juill. à 4 m. As. en SE. contr. 9 (illegible) T.

381 ● 11 nov. à 11 m. gr. 1 d. ● 27 nov. à 9 et 1 qu. s. extr. d'Eur. en NO. contr. 28. As. en SE. contr. 22, T. ● 7 déc. à 10 et d. m. gr. 11 d. 1 qu.

382 ● 1 nov. à 7 s. ● 11 nov. à 8 et d. m. pet. part. d'Eur. en NE. part. d'As. en N. ● 26 nov. à 4 s.

384 ● 21 mai à minuit et d. gr. 8 d. et d. ● 30 oct. à 1 m. As. à NE. contr. 46—53, T. ● 24 nov. à 3 et d. s. gr. 9 d. 1 qu.

385 *Point d'éclipse.*

386 ● 1 avr. à 8 m. gr. 11 d. ● 16 avr. à 7 m. Eur. Afr. As. contr. 1—(illegible). ● 24 sept. à 1 s. gr. 11 d. et d.

387 ● 21 mars à 11 et d. m. ● 10 août à 6 et d. m. pet. part. d'Eur. et d'As. en N. ● 24 sept. à 4 et d. m.

388 ● 3 mars à 11 et d. m. *[illegible]* ● 18 août à 3 m. Eur. Afr. As. contr. 16 (illegible). A. ● 2 sept. à 8 et d. s. gr. 2 d. 1 qu.

389 ● 22 fév. à 4 s. Eur. à NO. Afr. à NO. contr. 41. A.

390 ● 1 janv. à 4 et d. s. gr. 13 d. 1 qu. ● 15 juillet à 7 s.

392 ● 7 janv. à 8 et d. m. ● 18 juin à 8 s. extrém. d'Eur. et d'As. en N. ● 2 juil. à 3 s. gr. 11 d. 1 qu. ● 27 déc. à 11 s. gr. 9 d. et d.

393 ● 7 juin à 6 m. Eur. en SE. Afr. As. contr. 3 (illegible) 29—13. A.

394 ● 11 mai à minuit et d. gr. 8 d. ● 5 nov. à 3 et d. m. gr. 8 d. 3 qu. ● 20 nov. à 11 m. Eur. Afr. As. à NO. contr. 55 (illegible), T.

394 ● 16 avr. à 8 et d. s. ext. en NE. de l'As. ● 2 mai à 5 et d. m. ● 21 oct. à minuit et d.

395 ● 6 avr. à 7 et d. m. Eur. à NE. Afr. à NE. As. contr. 15 (illegible), T. ● 11 avr. à 3 et d. s. gr. 3 d. 1 qu. ● 14 oct. à 11 et d. s. gr. 4 d. 1 qu.

396 *Point d'éclipse.*

397 ● 28 fév. à 7 m. gr. 11 d. ● 11 août à 7 et d. s. gr. 13 d. 1 qu.

398 ● 3 fév. à 1 et d. s. part. d'Eur. en NO. ● 17 fév. à 2 s. ● 7 août à 4 m.

Ans de J. C.

399 ☀ 23 janv. à 4 et d. s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 32, A. ☾ 7 févr. à 2 m. *gr.* 2 d. 1 qu. ☀ 19 juill. à 11 et d. m. extrêm. d'Espagne au SO. Afr. *centr.* 5 (2) * T.

400 ☾ 22 juin à 6 s. *gr.* 0 d. 1 qu. ☀ 8 juill. à 3 et d. m. Eur. au N. et à l'E. As. *centr.* 28-49 (48) 47, T. ● 17 déc. à 7 s. *gr.* 12 d.

401 ● 12 juin à 4 m. ☀ 27 juin à 3 et d. s. Eur. au NE. As. au NO. ● 6 déc. à 12 s.

402 ☾ 1 juin à 8 s. *gr.* 10 d. 1 qu. ☀ 11 nov. à 10 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 44 (13) 5-12, T. ☾ 25 nov. à 11 et d. s. *gr.* 0 d. et d.

403 ☀ 7 mai à 6 et d. m. Egypte, As. au S. *centr.* 13 S. (15) 24, A. ☀ 31 oct. à 11 et d. s. As. au SE. *centr.* 10 *.

404 ☾ 11 avril à 3 et d. s. *gr.* 10 d. ☀ 25 avril à 2 s. Eur. As. à l'O. *centr.* 66-72-68. ☾ 4 oct. à 9 s. *gr.* 10 d.

405 ● 31 mars à 6 et d. s. ☀ 15 avril à 4 et d. m. Eur. et As. au N. ☀ 9 septemb. à 1 et d. s. Eur. au N. et au NE. ● 24 septemb. à 1 s.

406 ☀ 6 mars à midi, As. au S. T. ☾ 20 mars à 7 s. *gr.* 0 d. 3 qu. ☀ 29 août à 4 et d. s. pr. toute l'Eur. au S. Afr. *centr.* 16-9, A. ☾ 14 septemb. à 4 et d. m. *gr.* 3 d.

407 ☀ 24 février à 0 m. As. au SE. *centr.* 7 S. A. ☀ 19 août à 3 m. As. au S. *centr.* 11-13 (0) T.

408 ● 29 janvier à 1 m. *gr.* 12 d. 3 qu. ☀ 13 février à 5 m. tr. gr. part. d'As. au N. ● 24 juillet à 1 et d. m. *gr.* 12 d. et d.

409 ● 17 janv. à 5 s. ☀ 29 juin à 3 m. Eur. au NE. gr. part. d'As. au N. *centr.* 62-(90) T. ● 13 juillet à 3 et d. m. *gr.* 13 d. et d.

410 ☾ 7 janv. à 6 et d. m. *gr.* 0 d. et d. ☀ 18 juin à 1 s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* (34) 6, A. ☀ 12 déc. à 4 m. As. au S. *centr.* 9 (13 S.) T.

411 ☾ 23 mai à 8 s. *gr.* 6 d. et d. ☾ 16 novemb. à 5 et d. s. *gr.* 8 d. et d.

412 ☀ 27 avril à 3 et d. m. pet. part. d'Eur. au NE. pet. part. d'As. au NO. ● 12 mai à midi 3 qu. *centr.* ● 4 nov. à 8 et d. s

413 ☀ 16 avril à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 50-60-56, T. ☾ 2 mai à 1 m. *gr.* 4 d. 3 qu. ☾ 25 octob. à 7 m. *gr.* 4 d. 3 qu.

Ans de J. C.

414 ✹ 6 avril à 4 m. As. au SE. *centr.* * (1 S.) 6, T. ✹ 30 septemb. à 2 m. As. à l'E. *centr.* 29–17, A.

415 ◐ 11 mars à 2 et d. s. *gr.* 10 d. ◐ 5 septemb. à 3 m. *gr.* 11 d. et d. ✹ 19 septemb. à 3 et d. m. As. *centr.* 82 (61) 56, A.

416 ● 28 février à 9 s. ● 24 août à 11 et d. m.

417 ✹ 3 février à 0 m. As. à l'E. *centr.* 14–8, A. ◐ 17 fév. à 10 et 1 qu. m. *gr.* 3 d. ◐ 13 août 1 s. *forte pénomb.*

418 ✹ 19 juillet à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 46 (42) 13, T. ◐ 29 décemb. à 3 et d. m. *gr.* 12 d.

419 ● 23 juin à 11 et 1 qu. m. ✹ 8 juillet à 10 et d. s. As. au NE. ✹ 3 décemb. à 2 et d. m. As. au NE. ● 18 déc. à 8 m.

420 ◐ 12 juin à 3 m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 6 décemb. à 7 m. *gr.* 0 d. 3 qu.

421 ✹ 17 mai à 1 s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* (15) 19–10, A. ✹ 11 novemb. à 8 m. Sicile, Afr. As. au SO. *centr.* 7, *.

422 ◐ 22 avril à 10 et d. s. *gr.* 8 d. 1 qu. ✹ 6 mai à 9 et d. s. As. à l'E. *centr.* 31, T. ◐ 16 octob. à 5 et d. m. *gr.* 9 d. 3 qu.

423 ● 12 avril à 1 et d. m. ✹ 26 avril à midi et d. tr. pet. part. d'Eur. au N. ● 5 octob. à 9 et d. s.

424 ◐ 31 mars à 2 m. *gr.* 2 d. ✹ 9 sept. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 63–60, A. ◐ 24 sept. à 1 s. *gr.* 3 d. et d.

425 ✹ 6 mars à 8 m. *pet.* en Afr. As. au S. et à l'E. *centr.* 9 S. (9) 43, A. ✹ 29 août à 10 et d. m. Eur. au SO. Afr. *centr.* 15 (0) * T.

426 ● 8 février à 9 et d. m. *gr.* 12 d. et d. ✹ 23 février à m. et d. Eur. ent. *pet.* au SE. As. au NO. ◐ 4 août à 8 et 1 qu. m. *gr.* 11 d.

427 ● 29 janvier à 1 et d. m. ✹ 10 juillet à 10 m. gr. part. d'Eur. au N. plus gr. part. d'As. au N. *centr.* † T. ● 24 juillet à 10 et d. m.

428 ◐ 18 janvier à 2 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu. ◐ 12 juillet à 7 s. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 22 décemb. à 1 s. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* (13 S.) 12 N. T.

429 ◐ 3 juin à 3 et d. m. *gr.* 5 d. ◐ 27 nov. à 1 et d. m. *gr.* 8

Ans de J. C.

d. 1 qu. ✹ 12 décemb. à 4 et d. m. As. *centr.* 52 (35) 38, T.

430 ● 23 mai à 8 s. ● 16 novemb. à 5 m.

431 ✹ 27 avril à 8 et d. s. As. à l'E. *centr.* 27, T. ◐ 13 mai à 8 m. *gr.* 6 d. ◐ 5 nov. à 3 et d. s *gr.* 5 d.

432 ✹ 16 avril à midi, pet. part. d'Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* 3 (6) 17-14, T. ✹ 10 octob. à 10 m. Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 19 (0) * A.

433 ◐ 21 mars à 9 et d. s. *gr.* 9 d. ◐ 15 septemb. à 11 m. *gr.* 10 d. et d. ✹ 29 septemb. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 67 (54) 37, A.

434 ✹ 25 février à 5 m. gr. part. d'As. vers le N. ● 11 mars à 5 m. ● 4 septemb. à 7 s.

435 ✹ 14 février à 7 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 13-8 (17) 45, A. ◐ 28 février à 6 et d. s. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 24 août à 8 s. *gr.* 0 d. et d.

436 ✹ 3 février à 7 et d. m. As. au SE. *centr.* * 3, A. ✹ 29 juillet à 6 et d. s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 7, T.

437 ◐ 8 janvier à midi, *gr.* 11 d. 3 qu. ● 3 juillet à 6 et d. s. ✹ 19 juillet à 5 et d. m. Eur. au N. As. au N. ✹ 13 déc. à 11 et d. m. tr. gr. part. d'Eur. au N. As. au NO. ● 28 décemb. à 4 s.

438 ● 23 juin à 10 et d. m. *gr.* 13 d. et d. ✹ 3 décemb. à 3 et d. m. As. à l'E. *centr.* 37 (9) 8, T. ◐ 17 décemb. à 3 s. *gr.* 1 d.

439 *Point d'éclipse.*

440 ◐ 3 mai à 5 et d. m. *gr.* 6 d. et d. ✹ 17 mai à 4 et d. m. Eur. à l'E. As. *centr.* 23 (59) 64, T. ◐ 26 octob. à 2 et d. s. *gr.* 9 d. et d.

441 ● 22 avril à 8 m. ✹ 6 mai à 8 s. *pet. écli.* au NE. d'As. ✹ 1 octob. à 4 m. As. au NE. ● 16 octob. à 6 m.

442 ◐ 11 avril à 9 m. *gr.* 3 d. 3 qu. ✹ 20 septemb. à 8 m. Eur. Afr. As. *centr.* 65 (39) 13, A. ◐ 5 octob. à 9 s. *gr.* 4 d.

443 ✹ 17 mars à 4 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 38, A.

444 ◐ 19 févr. à 6 s. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 14 août à 3 s. *gr.* 10 d.

445 ● 8 févr. à 10 m. ✹ 20 juill. à 5 et d. s. Eur. au NO. ● 3 août à 5 et d. s.

Ans de J. C.

446 ☾ 28 janv. à 11 s. *gr.* 1 d. ☀ 10 juill. à 2 et d. m. As. à l'E. *centr.* 28-43, A. ☾ 24 juill. à 2 et d. m. *gr.* 1 d. et d.

447 ☾ 14 juin à 11 m. *gr.* 3 d. 1 qu. ☀ 29 juin à 4 et d. m. extr. d'As. au SE. A. ☾ 8 déc. à 9 et d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ☀ 23 déc. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 35-55, T.

448 ● 3 juin à 3 et d. m. ● 26 nov. à 1 et 1 qu. s.

449 ☀ 8 mai à 4 m. Eur. à l'E. As. *centr.* 34 (62) 70, T. ☾ 23 mai à 2 et 3 qu. s. *gr.* 8 d. ☾ 16 nov. à 0 et 1 qu. m. *gr.* 5 d.

450 *Point d'éclipse.*

451 ☾ 2 avr. à 5 m. *gr.* 7 d. et d. ☾ 26 sept. à 7 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu.

452 ☀ 7 mars à midi et d. Eur. au N. ● 21 mars à midi et d. ● 15 sept. à 2 et d. m.

453 ☀ 24 févr. à 3 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 41-52, A. ☾ 11 mars à 2 et 3 qu. m. *gr.* 4 d. et d. ☾ 4 sept. à 3 et 1 qu. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

454 ☀ 13 févr. à 3 s. *pet. écl.* au S. de l'Eur. Afr. à l'O. *centr.* 0-5. A. ☀ 10 août à 2 m. As. *centr.* 27-36-32, T.

455 ☾ 19 janv. à 8 et d. s. *gr.* 11 d. et d. ● 15 juill. à 2 m. *gr.* 13 d. et d. ☀ 30 juill. à midi et d. Eur. au N. tr. gr. part. d'A. au NO.

456 ● 9 janv. à 0 m. ● 3 juill. à 6 s. ☀ 13 déc. à midi et d. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 10 (8) 7-23, T. ☾ 27 déc. à 11 s. *gr.* 1 d.

457 ☀ 8 juin à 2 et d. m. au SE. de l'As. ☀ 3 d[illegible] à 1 m. *pet. écl.* au SE. d'As. A.

458 ☾ 14 mai à midi, *gr.* 5 d. ☀ 28 mai à 1 [illegible] Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 53 (55) 56-42, T. ☾ 6 [illegible] à 11 s. *gr.* 9 d. 1 qu.

459 ● 3 mai à 2 et d. s. *centr.* ☀ 18 mai à 3 et [illegible] m. Eur. au NE. As. au N. ☀ 12 oct. à midi, Eur. au N. ☾ 27 oct. à 3 s.

460 ☾ 21 avr. à 4 s. *gr.* 5 d. 1 qu. ☀ 30 sept. à 4 s. Eur. pr. ent. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 16, A. ☾ 16 oct. à 5 et d. m. *gr.* 4 d. et d.

Ans de J. C.

461 ✹ 27 mars à 11 et d. s. *pet. écl.* au SE. de l'As. A. ✹ 20 sept. à 2 et d. m. As. au S. *centr.* 22-0, T.

462 ◐ 2 mars à 2 et d. m. *gr.* 11 d. ✹ 17 mars à 3 m. As. *centr.* 42 (68) 70, A. ◐ 25 août à 10 s. *gr.* 8 d. et d.

463 ● 19 févr. à 6 et d. s. ✹ 1 août à 1 m. *pet. écl.* au NE. de l'As. ● 15 août à 0 et d. m.

464 ◐ 9 fév. à 7 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✹ 20 juill. à 9 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 46-49 (45) 9, A. ◐ 3 août à 10 m. *gr.* 3 d.

465 ✹ 13 janv. à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. au SE. *centr.* 0, * (13 S.) 20 N. T. ◐ 24 juin à 6 s. *gr.* 1 d. 3 qu. ✹ 9 juill. à 11 m. tr. pet. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 4 (2) * A. ◐ 18 déc. à 5 et 3 qu. s. *gr.* 8 d.

466 ✹ 2 janv. à 10 et d. s. extr. de l'As. à l'E. *centr.* 54, T. ● 14 juin à 10 et d. m. ● 7 déc. à 9 et d. s.

467 ✹ 19 mai à 11 m. Eur. As. au NO. *centr.* 71 (77) 80-59, T. ◐ 3 juin à 10 s. *gr.* 9 d. et d. ◐ 27 nov. à 9 m. *gr.* 5 d. 1 qu.

468 ✹ 8 mai à 3 et d. m. As. au S. et au SE. *centr.* 0 (21) 23, T. ✹ 1 nov. à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* 19-4, A.

469 ◐ 12 avr. à midi, *gr.* 6 d. ◐ 7 oct. à 3 et d. m. *gr.* 9 d. ✹ 21 oct. à 3 m. As. à l'E. *centr.* 68-42, A.

470 ● 1 avr. à 8 et d. s. ● 26 sept. à 10 m. ✹ 10 oct. à midi, *pet. écl.* au N. de l'Eur.

471 ✹ 7 mars à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 16, A. ◐ 22 mars à 11 m. *gr.* 5 d. et d. ◐ 15 sept. à 10 et d. m *gr.* 2 d. 3 qu.

472 ✹ 20 août à 9 et 3 qu. m. Eur. Afr. As. au S. *centr.* 33 (23) 6 S. T.

473 ◐ 30 janv. à 4 et d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ● 25 juill. à 9 et d. m. *gr.* 12 d. ✹ 9 août à 7 et d. s. *commenc.* au NO. de l'Eur. *centr.* 53, et *fin* au NE. de l'As. *centr.* † A.

474 ✹ 4 janv. à 5 m. au N. de l'As. ● 19 janv. à 8 m. ● 15 juill. à 1 et d. m.

475 ◐ 8 janv. à 7 m. *gr.* 1 d. et d. ✹ 19 juin à 9 m. Egypte, As. au SO. *centr.* * (3) * A. ◐ 4 juill. à 6 et d. s. *tr. forte pén.*

476 ◐ 24 mai à 7 s. *gr.* 3 d. ✹ 7 juin à 7 s. Eur. à l'O. *centr.* 29, T. ◐ 17 nov. à 8 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

Ans de J. C.

477 ● 13 mai à 9 s. ✹ 28 mai à 11 m. Eur. au N. ● 6 nov. à 11 et d. s.

478 ◐ 2 mai à 10 et d. s. *gr.* 7 d. ✹ 12 oct. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 64, A. ◐ 27 oct. à 2 s. *gr.* 5 d.

479 ✹ 8 avr. à 6 et d. m. pet. part. d'Eur. au S. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 20 S. Donc éclipse invisible en Eur. et en Afr. (13) 31, A. ✹ 1 oct. à 11 m. Espagne au SO. Afr. *centr.* 7 (7 S.) * T.

480 ◐ 12 mars à 10 et d. m. *gr.* 10 d. ✹ 27 mars à 10 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 45 (64) 86, A. ◐ 5 sept. à 5 et d. m. *gr.* 7 d. et d.

481 ● 2 mars à 3 m. ✹ 11 août à 8 et d. m. pet. part. d'Eur. au N. gr. part. d'As. au N. ● 25 août à 8 m.

482 ◐ 19 févr. à 3 et d. s. *gr.* 1 d. et d. ✹ 31 juill. à 4 et d. s. Eur. pr. ent. au S. Afr. *centr.* 23-10, A. ◐ 14 août à 5 et d. s. *gr.* 4 d. 3 qu.

483 ✹ 24 janv. à 3 s. Eur. pr. ent. au S. Afr. *centr.* 14-25, T. ◐ 6 juill. à 1 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ◐ 30 déc. à 1 et 3 qu. m. *gr.* 7 d. 3 qu.

484 ✹ 14 janv. à 7 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 41-34 (36) 62, T. ● 24 juin à 6 s. ● 18 déc. à 6 m.

485 ✹ 29 mai à 6 et d. s. Eur. à l'O. *centr.* 61, T. ◐ 14 juin à 4 et d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ◐ 7 déc. à 5 et 3 qu. s. *gr.* 5 d. et d.

486 ✹ 19 mai à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 21 (28) 31-15, T. ✹ 12 nov. à 9 et d. m. Espagne au SO. Afr. *centr.* 13 (14 S.) A.

487 ◐ 23 avr. à 7 s. *gr.* 4 d. et d. ◐ 18 oct. à midi, *gr.* 8 d. et d. ✹ 1 nov. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 50 (35) 28-33, A.

488 ✹ 29 mars à 3 et d. m. pet. part. d'Eur. au NE. As. au NO. et au N. ● 12 avr. à 4 m. *centr.* ● 6 oct. à 5 et 3 qu. s.

489 ✹ 18 mars à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 19 (39) 59, A. ◐ 1 avr. à 6 et 3 qu. s. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 25 sept. à 6 s. *gr.* 3 d. et d.

490 ✹ 7 mars à 6 m. As. au SE. *centr.* (12 S.) 8, A.

491 ◐ 10 févr. à midi et d. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 5 août à 5 s. *gr.* 10 d. et d. ✹ 21 août à 3 m. As. au N. *centr.* 83-87 (75) A.

Ans de J. C.

492 ✹ 15 janv. à 2 s. Eur. au N. ● 30 janv. à 3 et d. s. ● 25 juill. à 9 et 1 qu. m.

493 ✹ 4 janv. à 6 m. As. *centr.* 27-8 (9) 28, T. ◐ 18 janv. à 3 s. *gr.* 2 d. ◐ 15 juill. à 2 m. *gr.* 1 d. 1 qu.

494 ◐ 5 juin à 1 et d. m. *gr.* 1 d. ✹ 19 juin à 2 m. As. *centr.* 17-45, T. ◐ 28 nov. à 4 et d. s. *gr.* 9 d. 1 qu.

495 ● 25 mai à 3 et d. m. ✹ 8 juin à 6 et d. s. pet. part. d'Eur. au NO. ✹ 3 nov. à 4 m. Sibérie. ● 18 nov. à 8 et d. m.

496 ◐ 13 mai à 5 et d. m. *gr.* 8 d. 3 qu. ✹ 22 oct. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 65 (34) 19-21, A. ◐ 6 nov. à 10 et d. s. *gr.* 5 d. 1 qu.

497 ✹ 18 avr. à 2 s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 21-27-25, A.

498 ◐ 23 mars à 6 et d. s. *gr.* 9 d. 1 qu. ✹ 7 avr. à 5 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 75, A. ◐ 16 sept. à m. et d. *gr.* 6 d. et d.

499 ● 13 mars à 11 m. ✹ 22 août à 4 s. toute l'Eur. *pet.* au S. ● 5 sept. à 3 et d. s.

500 ◐ 1 mars à 11 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ✹ 10 août à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 52-59, A. ◐ 25 août à 1 et d. m. *gr.* 5 d. et d.

501 ✹ 31 juill. à 0 m. As. au SE. *centr.* 7-14, A.

502 ◐ 9 janv. à 9 et 3 qu. m. *gr.* 7 d. et d. ✹ 24 janv. à 3 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 64, T. ● 6 juill. à 1 m. ● 29 déc. à 2 et d. s.

503 ✹ 10 juin à 1 et d. m. Eur. au N. As. au NO. *centr.* 67 † T. ● 25 juin à 11 m. *gr.* 13 d. ◐ 19 déc. à 2 et d. m. *gr.* 5 d. et d.

504 ✹ 29 mai à 6 et d. s. Eur. au SO. As. à l'O. *centr.* 17, T.

505 ◐ 4 mai à 2 m. *gr.* 3 d. ◐ 28 oct. à 8 s. *gr.* 8 d.

506 ✹ 9 avr. à 11 m. *pet. écl.* au N. de l'Eur. ● 28 avr. à 11 et d. m. ● 18 oct. à 1 et d. m. ✹ 1 nov. à 5 m. au NE. de l'As.

507 ✹ 29 mars à midi et d. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 44 (48) 76, A. ◐ 13 avr. à 2 et d. m. *gr.* 7 d. 3 qu. ◐ 7 oct. à 1 et d. m. *gr.* 4 d. 1 qu.

508 ✹ 17 mars à 1 s. Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* (4 S.)

Ans de J. C.

17, A. ✹ 11 sept. à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 26–27–24, T.

509 ◐ 20 févr. à 8 et d. s. *gr.* 10 d. ◐ 16 août à 0 et d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ✹ 31 août à 10 m. Eur. As. *centr.* 79 (67) 38, A.

510 ● 9 févr. à 11 et 1 qu. s. ● 5 août à 5 s.

511 ✹ 15 janv. à 2 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 39, T. ◐ 29 janv. à 10 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ◐ 26 juill. à 9 et d. m. *gr.* 2 d. et d.

512 ◐ 15 juin à 8 et d. m. *pén.* ✹ 29 juin à 9 et d. m. Eur. au S. Afr. As. *centr.* 15 (38) 14, T. ◐ 9 déc. à 1 et d. m. *gr.* 9 d.

513 ● 4 juin à 10 m. ✹ 19 juin à 1 et d. m. Eur. au NE. As. au N. ✹ 13 nov. à 11 et d. m. *pet.* au N. de l'Eur. ● 28 nov. à 5 et d. s.

514 ◐ 24 mai à midi, *gr.* 10 d. 3 qu. ✹ 2 nov. à 4 et d. s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 24, A. ◐ 18 nov. à 7 m. *gr.* 5 d. et d.

515 ✹ 23 oct. à 4 m. As. au S. *centr.* 23 (12 S.) * T.

516 ◐ 3 avr. à 2 et d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✹ 18 avr. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 24-33, A. ◐ 26 sept. à 8 s. *gr.* 5 d. 3. qu.

517 ● 23 mars à 6 et 3 qu. s. ✹ 7 avr. à 1 m. *pet. éol.* au N. de l'As. ● 15 sept. à 11 s. *centr.*

518 ◐ 13 mars à 7 m. *gr.* 3 d. et d. ✹ 22 août à 6 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 57-63 (49) 28, A. ◐ 5 sept. à 9 m. *gr.* 6 et d.

519 ✹ 15 févr. à 8 m. As. au S. *centr.* * (6 S.) 29, T. ✹ 11 août à 7 m. Eur. au S. Afr. As. au SO. et au S. *centr.* 14-18 (7) * A.

520 ◐ 20 janv. à 5 et d. s. *gr.* 7 d. 1 qu. ✹ 5 févr. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 34-30, T. ● 16 juill. à 8 et d. m. *gr.* 12 d. et d.

521 ● 8 janv. à 11 s. ✹ 20 juin à 9 m. *pet. éol.* au NO. et au N. de l'Eur. ● 5 juill. à 6 s. ◐ 29 déc. à 11 et d. m. *gr* 5 d. 3 qu.

522 ✹ 10 juin à 2 m. As. à l'E. *centr.* 15–37, T. ✹ 4 déc. à 1 m. pet. part. d'As. au SE. *centr.* 6 * A.

523 ◐ 15 mai à 8 et d. m. *gr.* 1 d. et d. ◐ 9 nov. à 4 et d. m. *gr.* 7 d. 3 qu. ✹ 23 novembre à 4 m. As. *centr.* 52 (28) 26, A.

Ans de J. C.

524 ● 3 mai à 7 s. ● 28 oct. à 9 et d. m. ✹ 11 nov. à 2 s. Eur. *pet.* au N. *tr. pet.* au S.

525 ◐ 23 avr. à 10 et d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ◐ 17 oct. à 9 m. *gr.* 4 d. 3 qu.

526 ✹ 22 sept. à 9 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 24 (4) *.

527 ◐ 4 mars à 4 m. *gr.* 9 d. ◐ 27 août à 8 et d. m. *gr.* 8 d. ✹ 11 sept. à 5 et d. s. Eur. à l'O. *centr.* 33, A.

528 ✹ 6 févr. à 7 m. tr. pet. part. d'Eur. au NE. As. au N. ● 21 févr. à 6 et 3 qu. m. ● 16 août à 1 m.

529 ✹ 25 janv. à 11 et 1 qu. s. As. à l'E. *centr.* 20, T. ◐ 9 févr. à 6 et d. m. *gr.* 3 d. ◐ 5 août à 5 s. *gr.* 3 d. 3 qu.

530 ✹ 15 janv. à 11 m. Indes or. *centr.* * 0, A. ✹ 10 juill. à 4 et d. s. Eur. au S. Afr. *centr.* 20-5, T. ◐ 20 déc. à 10 et d. m. *gr.* 9 d.

531 ● 15 juin à 4 et d. s. *gr.* 13 d. 3 qu. ✹ 30 juin à 9 m. Eur. au N. As. au N. et à l'E. *centr.* (93) T. ● 10 déc. à 2 m.

532 ● 3 juin à 6 et d. s. *gr.* 12 d. et d. ✹ 13 nov. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 58, A. ◐ 28 nov. à 3 et d. s. *gr.* 5 d. 3 qu.

533 ✹ 10 mai à 3 et d. m. As. au SE. *centr.* * (13) 14, A.

534 ◐ 14 avr. à 10 et d. m. *gr.* 7 d. 1 qu. ✹ 29 avr. à 6 et d. m. Eur. Afr. à l'E. As. *centr.* 20 (53) 65-62, A. ◐ 8 oct. à 3 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. 1 qu.

535 ● 4 avr. à 2 et d. m. *pr. centr.* ✹ 18 avr. à 7 et d. m. pr. toute l'Eur. tr. pet. part. d'As. au N. ✹ 13 sept. à 7 et d. m. *tr. pet.* au NE. de l'Eur. *augment.* jusqu'au NE. de l'As. ● 27 sept. à 7 m. *pr. centr.*

536 ◐ 23 mars à 2 et d. s. *gr.* 4 d. et d. ✹ 1 sept. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 49-17, A. ◐ 15 sept. à 5 et 1 qu. s. *gr.* 7 d. 1 qu.

537 ✹ 25 févr. à 4 s. tr. pet. part. d'Eur. et d'Afr. à l'O. *centr.* 29, T. ✹ 21 août à 2 s. *pet. écl.* à l'O. de l'Afr. A.

538 ◐ 31 janv. à 1 et d. m. *gr.* 6 d. 3 qu. ✹ 15 févr. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 29-28 (41) 73, T. ◐ 27 juill. à 3 et d. s. *gr.* 11 d.

539 ● 20 janv. à 7 et d. m. ✹ 1 juill. à 4 et d. s. tr. gr. part.

Ans de J. C.

d'Eur. au NÉ. As. au NO. ● 17 juill. à 0 et 3 qu. m.

540 ◐ 9 janv. à 8 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ✹ 20 juin à 9 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 33 (44) 15, T. ◐ 5 juill. à 3 m. *pén.* ✹ 14 déc. à 9 m. *tr. pet. écl.* à l'O. de l'Afr. et au SE. de l'As. *centr.* 2 (20 S.) 4 N. A.

541 ◐ 25 mai à 3 et d. s. *tr. forte pén.* ◐ 19 nov. à 1 s. *gr.* 7 d. et d. ✹ 3 déc. à midi. Eur. Afr. à As. l'O. *centr.* 30 (25) 24-39, A.

542 ● 15 mai à 2 m. ● 8 nov. à 5 et d. s.

543 ✹ 20 avr. à 2 m. As. *centr.* 38-66, A. ◐ 4 mai à 6 s. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 28 oct. à 5 s. *gr.* 5 d.

544 ✹ 8 avr. à 3 et d. m. As. au SE. *centr.* *(10) 12 A.

545 ◐ 14 mars à 11 et d. m. *gr.* 8 d. ◐ 6 sept. à 4 et d. s. *gr.* 7 d. et 1 qu. ✹ 22 sept. à 1 m. As. au NE. *centr.* 71-60, A.

546 ✹ 16 févr. à 3 et d. s. au N. de l'Ecosse. ● 3 mars à 2 s. ● 27 août à 9 m.

547 ✹ 6 févr. à 8 m. Eur. Afr. As. *centr.* 18-13 (18) 49, T. ◐ 20 févr. à 2 s. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 17 août à 0 et d. m. *gr.* 5 d.

548 ✹ 21 juill. à 0 m. As. au SE. *centr.* 15-26, T. ◐ 30 déc. à 7 s. *gr.* 9 d.

549 ◐ 25 juin à 10 et d. s. *gr.* 12 d. ✹ 10 juill. à 4 et d. s. Eur. As. à l'O. *centr.* 65-48, T. ✹ 5 déc. à 4 m. As. au N. ● 20 déc. à 11 m.

550 ● 15 juin à 1 m. ✹ 24 nov. à 9 m. Eur. à l'E. Afr. As. *centr.* 53 (26) 23-31, A. ◐ 9 déc. à 12 s. *gr.* 5 d. 3 qu.

551 ✹ 21 mai à 10 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 6 (10) 14-5, A. ◐ 4 juin à 9 et d. m. *pén.*

552 ◐ 24 avr. à 6 s. *gr.* 6 d. 1 qu. ✹ 9 mai à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (55) 59-20, A. ◐ 18 oct. à 11 et d. m. *gr.* 4 d. 3 qu.

553 ● 14 avril à 10 et d. m. *pr. centr.* ✹ 23 sept. à 3 et d. s. *pet. écl.* pr. toute l'Eur. au N. ● 7 oct. à 3 s. *pr. centr.*

554 ◐ 3 avr. à 10 s. *gr.* 5 d. et d. ◐ 27 sept. à 1 et d. m. *gr.* 8 d.

555 *Point d'éclipse.*

Ans de J. C.

556 ◐ 11 févr. à 9 et d. m. *gr.* 6 d. et d. ✹ 26 févr. à 5 s. *commenc.* à l'O. de l'Eur. et de l'Afr. *centr.* 72, T. ◐ 6 août à 11 s. *gr.* 9 d. 1 qu.

557 ● 30 janv. à 3 et d. s. ✹ 15 févr. à 6 m. *tr. pet. écl.* au NE. de l'Eur. ✹ 12 juill. à 0 m. *pet. écl.* au N. de l'As. ● 27 juillet à 7 et d. m.

558 ◐ 20 janv. à 4 et d. m. *gr.* 6 d. ✹ 1 juill. à 5 s. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 28-16, T. ◐ 16 juill. à 9 et d. m. *gr.* 1 d.

559 ✹ 21 juin à 9 m. *tr. pet.* en Afr. As. au S. *centr.* * (3) * T. ◐ 30 nov. à 9 et d. s. *gr.* 7 d. 1 qu.

560 ● 25 mai à 9 et d. m. ● 19 nov. à 1 et d. m. *pr. centr.* ✹ 3 déc. à 7 et d. m. *pet.* au NE. d'Eur. et au N. d'As.

561 ✹ 30 avr. à 9 m. Eur. Afr. As. au N. *centr.* 50 (81) 87-75, A. ● 15 mai à 1 et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 8 nov. à 1 m. *gr.* 5 d. 1 qu.

562 ✹ 19 avr. à 10 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 9 (19) 24, A. ✹ 14 oct. à 2 m. As. au SE. *centr.* 21-2, A.

563 ◐ 25 mars à 7 s. *gr.* 7 d. ◐ 18 sept. à 1 m. *gr.* 6 d. et d. ✹ 3 oct. à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 67 (42) 26, A.

564 ✹ 28 févr. à 0 m. As. au NE. ● 13 mars à 9 et d. s. *pr. centr.* ● 6 sept. à 5 s. *centr.* ✹ 21 sept à 9 m. As. au N. *pet. écl.*

565 ✹ 16 février à 4 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 52, T. ◐ 2 mars à 9 et d. s. *gr.* 4 d. 3 qu. ◐ 27 août à 8 m. *gr.* 6 d.

566 ✹ 1 août à 7 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 15-25 (22) * T.

567 ◐ 11 janvier à 4 m. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 7 juillet à 5 et d. m. *gr.* 10 d. ✹ 22 juill. à 0 m. As. au N. et au NE. *centr.* 57-75, T. ✹ 16 déc. à midi, Eur. au N. ● 31 déc. à 8 s.

568 ● 25 juin à 8 m. ◐ 20 déc. à 8 et d. m. *gr.* 6 d.

569 ✹ 31 mai à 5 et d. s. *pet. écl.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 3 S. A. ◐ 14 juin à 5 s. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 24 nov. à 6 et d. m. au SE. de l'Eur, Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* 14 (19 S.) * T.

570 ◐ 6 mai à 1 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. ✹ 20 mai à 7 et 3 qu. s. Eur. au NO. *centr.* 42, As. au NE. *centr.* 17, A. ◐ 29 oct. à 7 et d. s. *gr.* 4 d. 1 qu.

Ans de J. C.

571 ● 25 avr. à 6 s. ✺ 9 mai à 9 s. au NE. de l'As. ● 18 oct. à 11 s.

572 ◐ 14 avr. à 5 et d. m. *gr.* 7 d. ✺ 23 sept. à 4 et d. m. pr. toute l'As. *centr.* 75 (49) 45, A. ◐ 7 oct. à 10 m. *gr.* 8 d. et d.

573 ✺ 19 mars à 8 et d. m. As. au SE. *centr.* * (0) 26, T. ✺ 12 sept. à 4 m. As. au S. *centr.* 29 (7) 2, A.

574 ◐ 21 févr. à 5 s. *gr.* 6 d. ✺ 9 mars à 1 m. As. à l'E. *centr.* 21-39, T. ◐ 18 août à 6 et 3 qu. m. *gr.* 8 d.

575 ● 11 févr. à 0 m. *pr. centr.* ✺ 23 juill. à 7 et d. m. *tr. pet. écl.* Eur. au N. As. au NE. ● 7 août à 2 et d. *s.*

576 ◐ 31 janv. à 1 et 1 qu. s. *gr.* 6 d. et d. ✺ 12 juill. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 39-51, T. ◐ 26 juill. à 4 s. *gr.* 2 d. et d.

577 ✺ 5 janv. à 1 m. As. au SE. *centr.* 5 S. * A. ◐ 11 déc. à 6 m. *gr.* 7 d. ✺ 25 déc. à 5 m. As. *centr.* 36 (22) 42, A.

578 ● 5 juin à 4 et d. s. ● 30 nov. à 9 et d. m. *pr. centr.*

579 ✺ 11 mai à 3 et d. s. Eur. au N. *centr.* † A. ● 26 mai à 9 m. *gr.* 13 d. 3 qu. ◐ 19 nov. à 8 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. et d.

580 ✺ 29 avr. à 5 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 27, A. ✺ 24 oct. à 10 et d. m. Espagne au S. Afr. *centr.* 7 (12 S.) * A.

581 ◐ 5 avr. à 2 et d. m. *gr.* 5 d. et d. ◐ 28 sept. à 9 m. *gr.* 6 d. ✺ 13 oct. à 4 et d. s. extrêm. d'Eur. et d'Afr. à l'O. *centr.* 25 A.

582 ✺ 10 mars à 8 m. *pet. écl.* au N. de l'Eur. et au NO. d'As. ● 25 mars à 4 et d. m. *centr.* ● 18 sept. à 1 et d. m. *pr. centr.* ✺ 2 oct. à 4 et d. s. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S.

583 ✺ 28 févr. à 0 et 1 qu. m. As. à l'E. *centr.* 19-21, T. ◐ 14 mars à 4 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. 3. qu. ◐ 7 sept. à 4 s. *gr.* 7 d.

584 ✺ 17 févr. à 11 et d. m. As. au S *centr.* * 12, A. ✺ 11 août à 3 s. Espagne au S. Afr. *centr.* 7 * T.

585 ◐ 21 janv. à midi 3 qu. *gr.* 8 d. et d. ◐ 17 juill. à midi, *gr.* 8 d. 1 qu. ✺ 1 août à 8 m. Eur. As. *centr.* 65-70 (66) 39, T.

586 ● 11 janv. à 4 et d. m. ● 6 juill. à 2 et d. s. ✺ 16 déc.

Ans de J. C.

à 2 et d. m. As. à l'E. *centr.* 47-22, A. ◐ 31 déc. à 5 s. *gr.* 6 d.

587 ✹ 12 juin à 0 m. *pet. écl.* au SE. de l'As. A. ◐ 25 juin à 12 s. *gr.* 2 d. ✹ 5 déc. à 3 et d. s. *pet. écl.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 8 S. T.

588 ◐ 16 mai à 9 m. *gr.* 3 d. et d. ✹ 31 mai à 2 m. As. *centr.* 12-45, A. ◐ 9 nov. à 3 et d. m. *gr.* 4 d.

589 ● 6 mai à 1 et d. m. ✹ 20 mai à 3 et d. m. Eur. au NE. As. au N. ✹ 15 oct. à 8 m. *tr. pet. écl.* au N. de l'As. ● 29 oct. à 7 et 1 qu. m.

590 ◐ 25 avr. à midi et d. *gr.* 8 d. 1 qu. ✹ 4 oct. à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 57 (48) 27, A. ◐ 18 oct. à 6 et d. s. *gr.* 9 d.

591 ✹ 30 mars à 4 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 23, T. ✹ 23 sept. à 11 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 16 (4) * A.

592 ◐ 4 mars à 0 et d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✹ 19 mars à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 18 (45) 69, T. ◐ 28 août à 2 et d. s. *gr.* 7 d.

593 ● 21 févr. à 8 m. *centr.* ✹ 2 août à 3 s. gr. part. de l'Eur. au NE. As. au NO. ● 17 août à 9 et 3 qu. s.

594 ◐ 10 févr. à 9 et 3 qu. s. *gr.* 7 d. ✹ 23 juill. à 8 m. Eur. Afr. As. *centr.* 47-58 (54), 18, T. ◐ 6 août à 11 s. *gr.* 4 d.

595 ✹ 16 janv. à 9 m. As. au SE. *centr.* * 15, A. ✹ 12 juil. à 11 et d. s. *pet. écl.* au SE. de l'As. T. ◐ 22 déc. à 2 s. *gr.* 6 d. 3 qu.

596 ✹ 5 janv. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 23-47, A. ● 15 juin à 12 s. *gr.* 13 d. ● 10 déc. à 5 et d. s. *centr.* ✹ 25 déc. à 1 m. part. d'As. au NE.

597 ✹ 21 mai à 10 s. As. au NE. ● 5 juin à 4 s. ◐ 29 nov. à 4 et d. s. *gr.* 5 d. 3 qu.

598 ✹ 11 mai à 0 m. As. au SE. *centr.* 5-21, A.

599 ◐ 16 avr. à 9 et d. m. *gr.* 4 d. ✹ 30 avr. à 9 m, *pet. écl.* au SE. de l'As. T. ◐ 9 oct. à 5 et d. s. *gr.* 5 d. et d. ✹ 25 oct. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 57, A.

600 ● 4 avr. à 11 et d. m. ● 28 sept. à 9 et d. m.

601 ✹ 10 mars à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 22 (38) 63,

Ans de J. C.

T. ◐ 24 mars à midi, *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 17 sept. à 12 s. *gr.* 7 d. 3 qu.

602 ✹ 22 août à 11 s. As. au SE. *centr.* 17, T.

603 ◐ 1 févr. à 9 et 1 qu. s. *gr.* 8 d. ◐ 28 juill. à 6 et d. s. *gr.* 6 d. 3 qu. ✹ 12 août à 3 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 46-26, T.

604 ✹ 7 janv. à 4 m. As. au NE. ● 22 janv. à 1 s. ● 16 juill. à 9 et d. s. ✹ 1 aout à 7 et d. m. *tr. pet. écl.* au NE. de l'As. ✹ 26 déc. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 29 (25) 44, A.

605 ◐ 11 janv. à 1 et d. m. *gr.* 6 d. 1 qu. ✹ 22 juin à 7 m. *pet. écl.* vers les Indes, A. ◐ 6 juill. à 7 m. *gr.* 4 d. ✹ 16 déc. à 0 m. As. au SE. *centr.* 8-0, T.

606 ◐ 27 mai à 4 et d. s. *gr.* 2 d. ✹ 11 juin à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 13 (43) 24, A. ◐ 20 nov. à 11 et d. m. *gr.* 3 d. 3 qu.

607 ● 17 mai à 8 et d. m. ✹ 31 mai à 10 m. Eur. au N. As. au N. ✹ 26 oct. à 4 s. *pet. écl.* au NO. de l'Eur. ● 9 nov. à 3 et d. s.

608 ◐ 5 mai à 7 et d. s. *gr.* 10 d. ◐ 29 oct. à 3 m. *gr.* 9 d. 3 qu.

609 ✹ 10 avr. à 0 et d. m. As. au SE. *centr.* 0, T.

610 ◐ 15 mars à 8 m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 30 mars à 5 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 64, T. ◐ 8 sept. à 10 et d. s. *gr.* 6 d.

611 ● 4 mars à 4 s. ✹ 20 mars à 5 et d. m. pet. part. d'Eur. au NE. As. au NO. ● 29 août à 5 m. *centr.*

612 ◐ 22 février à 6 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ✹ 2 août à 3 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 38-17, T. ◐ 17 août à 5 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. et d.

613 ✹ 23 juillet à 7 m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 3-16 (13) 3 S. T.

614 ◐ 1 janvier à 10 et d. s. *gr.* 6 d. et d. ◐ 27 juin à 7 m. *gr.* 11 d. 1 qu. ● 22 décemb. à 1 et d. m. *centr.*

615 ✹ 5 janvier à 10 m. gr. part. de l'Eur. au N. ✹ 2 juin à 4 et d. m. Eur. au N. As. au N. ● 16 juin à 11 et d. s. ◐ 11 décemb. à 0 et d. m. *gr.* 6 d.

616 ✹ 21 mai à 7 m. Eur. Afr. As. *centr.* 12 (42) 44-32, A.

Ans de J. C.

◐ 5 juin à 4 et 1 qu. s. *gr.* 0 d. ✹ 15 novemb. à 3 et d. m. As. au S. *centr.* 9 * A.

617 ◐ 26 avril à 4 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ✹ 10 mai à 4 et d. s. *tr. pet. écl.* en Afr. ◐ 20 octob. à 2 m. *gr.* 5 d. ✹ 4 nov. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 53 (26) 20-27, A.

618 ✹ 1 avril à 0 m. *pet. écl.* au NE. de l'As. ● 15 avril à 6 et d. s. ● 9 octob. à 6 s. ✹ 24 octob. à 8 m. As. au NE.

619 ✹ 21 mars à 4 et 1 qu. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 67 T. ◐ 4 avril à 7 s. *gr.* 8 d. 1 qu. ◐ 29 sept. à 8 et d. m. *gr.* 8 d. 1 qu.

620 ✹ 10 mars à 3 m. As. au SE. A. ✹ 2 septemb. à 7 m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 14 (2) * T.

621 ◐ 12 février à 6 m. *gr.* 7 d. et d. ◐ 8 août à 1 et 1 qu. m. *gr.* 5 d. ✹ 22 août à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 56-60, T.

622 ✹ 17 janvier à midi et d. Ecosse au N. ● 1 février à 9 et d. s. *pr. centr.* ● 28 juillet à 4 et d. m. *pr. centr.* ✹ 12 août à 3 et d. s. Eur. au NE.

623 ◐ 22 janvier à 10 m. *gr.* 6 d. et d. ◐ 17 juillet à 2 et d. s. *gr.* 6 d. ✹ 27 décemb. à 9 m. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. As. au SE. *centr.* 3 (21 S.) 0 T.

624 ◐ 6 juin à 12 s. *tr. forte pén.* ✹ 21 juin à 3 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 36-15, A. ◐ 30 novemb. à 7 et d. s. *gr.* 3 d. 3 qu.

625 ● 27 mai à 4 s. ✹ 10 juin à 4 et d. s. Eur. entière, *petite* en Afr. ● 20 novemb. à 0 du m.

626 ◐ 17 mai à 2 et d. m. *gr.* 11 d. et d. ✹ 26 octob. à 3 et d. m. As. *centr.* 74 (45) 38, A. ◐ 9 novemb. à 11 d. m. *gr.* 10 d.

627 ✹ 21 avril à 8 m. Egypte, As. au S. et au SE. *centr.* * (3) 16-13, T. ✹ 15 octob. à 2 et d. m. partie d'Asie au S. *centr.* 32-0, A.

628 ◐ 25 mars à 3 et d. s. *gr.* 3 d. ✹ 10 avril à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 12-29, T. ◐ 19 sept. à 6 et 1 qu. m. *gr.* 5. d.

629 ● 15 mars à 0 m. ✹ 30 mars à 1 s. *tr. pet. écl.* au NO. de la Laponie. ✹ 24 août à 6 et d. m. *pet. écl.* au NE d'Asie. ● 8 sept. à midi et d.

630 ◐ 4 mars à 2 et d. s. *gr.* 8 d. et d. ✹ 13 août à 11 s. As. à l'E. *centr.* 61-66, T. ◐ 28 août à 1 s. *gr.* 6 d. et d.

Ans de J. C.

631 ✹ 3 août à 2 et d. s. *tr. pet.* au S. de l'Espagne, Afr. *centr.* 4 * T.

632 ◐ 13 janvier à 6 et 3 qu. m. *gr.* 6 d. 1 qu. ✹ 27 janvier à 6 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 24-18 (24) 54, A. ◐ 7 juillet à 2 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu.

633 ● 1 janvier à 9 et d. m. *centr.* ✹ 12 juin à 11 m. *pet.* au N. de l'Eur. As. au N. ● 27 juin à 7 m. ◐ 21 déc. à 8 et d. m. *gr.* 6 d. 1 qu.

634 ✹ 1 juin à 2 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 49-27, A. ◐ 16 juin à 11 et d. s. *gr.* 1 d. et d.

635 ◐ 7 mai à 11 et d. s. *gr.* 0 d. et d. ◐ 31 octob. à 11 m. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 15 nov. à 4 et d. s. Espagne au SO. Af. à l'O. *centr.* 27, A.

636 ✹ 11 avril à 8 m. *tr. pet.* au N. de l'Ecosse. ● 26 avril à 1 m. ● 20 octob. à 3 m. ✹ 3 nov. à 4 s. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S.

637 ✹ 1 avril à 0 m. As. à l'E. *cent.* 30, T. ◐ 15 avril à 2 m. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 9 octob. à 4 et d. s. *gr.* 8 d. 3 qu.

638 ✹ 21 mars à 10 et d. m. Eur. au SE. Afr. As. *centr.* * (2) 22, A.

639 ◐ 23 février à 2 et 1 qu. s. *gr.* 7 d. ◐ 19 août à 8 m. *gr.* 3 d. 3 qu. ✹ 3 sept. à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 57 (43) 17, T.

640 ● 13 février à 6 m. *centr.* ● 7 août à 11 et d. m.

641 ✹ 17 janvier à 4 m. As. à l'E. *centr.* 45 - 26 (29) 38. ◐ 1 février à 6 s. *gr.* 7 d. ◐ 27 juillet à 10 s. *gr.* 7 d. 1 qu.

642 ✹ 2 juillet à 9 et d. s. tr. pet. part. d'As. à l'E. *centr.* 12, A. ◐ 12 déc. à 3 et d. m. *gr.* 3 d. et d.

643 ● 7 juin à 11 s. *gr.* 13 d. 3 qu. ✹ 21 juin à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 56-79, A. ◐ 17 nov. à 8 et d. m. *tr. pet.* au NE. de l'As. ● 1 décemb. à 8 et d. m.

644 ● 27 mai à 9 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ✹ 5 nov. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 61 (44) 35 - 39, A. ◐ 19 nov. à 8 et d. s. *gr.* 10 d.

645 ✹ 1 mai à 3 et d. s. Eur. au S. Afr. *centr.* 12 - 7, T. ✹ 25 octob. à 10 et d. m. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 15 (4 S.) * A.

646 ◐ 5 avril à 10 et 3 qu. s. *gr.* 2 d. ✹ 21 avril à 8 m. Eur.

Ans de J. C.

Afr. As. *centr.* 8 (43) 56-53, T. ◐ 30 sept. à 2 et d. s. *gr.* 4 d.

647 ● 26 mars à 7 et 3 qu. m. ✺ 4 sept. à 2 et d. s. *pet. écl.* Eur. NE As. O. ● 19 sept. à 8 s.

648 ◐ 14 mars à 10 et d. s. *gr.* 9 d. et d. ✺ 24 août à 7 m. Eur. *tr. pet.* en Afr. As. *centr.* 67 (58) 25, T. ◐ 7 sept. à 8 s. *gr.* 7 d. 3 qu.

649 ✺ 17 février à 8 et d. m. As. au S. et à l'E. *centr.* * (14 S.) 20 N. A. ✺ 13 août à 10 s. As. à l'E. *centr.* 22, T.

650 ◐ 23 janvier à 3 s. *gr.* 6 d. ✺ 6 février à 2 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 36-59, A. ◐ 18 juillet à 9 et 3 qu. s. *gr.* 8 d. 1 qu.

651 ● 12 janvier à 5 et d. s. *pr. centr.* ✺ 27 janv. à 3 et d. m. As. au NE. ✺ 23 juin à 5 et d. s. Eur. au N. ● 8 juillet à 2 et d. s.

652 ◐ 1 janvier à 4 et d. s. *gr.* 6 d. et d. ✺ 11 juin à 8 et d. s. As. au NE. *centr.* 29, A. ◐ 27 juin à 6 et 3 qu. m. *gr.* 3 d.

653 ◐ 18 mai à 6 m. *pén.* ✺ 1 juin à 7 m. As. au SE. *centr.* * (6) 7 * T. ◐ 10 nov. à 7 et d. s. *gr.* 4 d. et d. ✺ 26 nov. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 43, A.

654 ● 7 mai à 8 m. ● 31 octob. à 11 et d. m.

655 ✺ 12 avril à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 37 (65) 76, T. ◐ 26 avril à 9 m. *gr.* 11 d. 1 qu. ◐ 21 octob. à 1 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

656 ✺ 31 mars à 6 s. *commenc.* au plus à l'O. de l'Europe, *centr.* 26, A. ✺ 23 septemb. à 11 s. As. au SE. *centr.* 10 * T.

657 ◐ 5 mars à 10 et d. s. *gr.* 6 d. et d. ◐ 29 août à 3 s. *gr.* 2 d. 1 qu. ✺ 13 sept. à 3 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 22-13, T.

658 ✺ 8 février à 4 et d. m. *pet. écl.* As. au NE. ● 23 fév. à 2 et d. s. *pr. centr.* ● 18 août à 6 et 3 qu. s. ✺ 3 sept. à 7 m. *tr. pet.* au NE. de l'Eur. *augm.* en Asie de l'O. à l'E.

659 ✺ 28 janvier à 0 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (33) 58. ◐ 13 février à 2 m. *gr.* 7 d. et d. ◐ 8 août à 5 et d. m. *gr.* 8 d. et d.

660 ✺ 18 janvier à 2 et d. m. *pet. écl.* au S. de l'As. ✺ 13

Ans de J. C.

juillet à 4 m. As. *centr.* 10-28 (26) 23, A. ◐ 22 déc. à 11 et d. m. *gr.* 3 d. et d.

661 ● 18 juin à 6 m. *gr.* 12 d. ✺ 2 juillet à 6 m. Eur. Afr. As. *centr* 53 (81) 60, A. ● 11 déc. à 5 s.

662 ● 7 juin à 4 s. ◐ 1 déc. à 5 m. *gr.* 10 d. 1 qu.

663 *Point d'éclipse.*

664 ◐ 16 avril à 6 m. *gr.* 0 d. 3 qu. ✺ 1 mai à 3 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 52-45, T. ◐ 10 octob. à 10 et d. s. *gr.* 3 d. et d.

665 ● 5 avril à 3 et d. s. ✺ 21 avril à 3 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 30 sept. à 3 et d. m.

666 ◐ 26 mars à 6 et d. m. *gr.* 10 d. et d. ✺ 4 sept. à 3 s. Eur. Afr. *centr.* 37-26, T. ◐ 19 sept. à 3 et d. m. *gr.* 8 d. 3 qu.

667 ✺ 28 février à 4 s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 12-20, A. ✺ 25 août à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. à l'O. et au S. *centr.* 28-30 (13) 7 S.

668 ◐ 3 février à 11 s. *gr.* 5 d. et d. ✺ 17 février à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 15. ◐ 29 juillet à 5 et d. m. *gr.* 7 d.

669 ● 23 janvier à 1 et d. m. *pr. centr.* ✺ 6 février à midi, pr. toute l'Eur. à l'O. et au N. As. au NO. ● 18 juill. à 10 s.

670 ◐ 12 janvier à 0 et d. m. *gr.* 7 d. ✺ 23 juin à 3 et d. m. As. *centr.* 38 (59) 58, A. ◐ 8 juillet à 2 s. *gr.* 4 d. et d. ✺ 18 décemb. à 5 m. As. au SO. *centr.* 3 S. * A.

671 ✺ 12 juin à 2 s. Eur. au SO. Afr. *centr.* 12 * T. ◐ 22 nov. à 4 et d. m. *gr.* 4 d. et d. ✺ 7 déc. à 8 et d. m. Eur. à l'E. Afr. As. *centr.* 39 (18) 36, A.

672 ● 17 mai à 2 et d. s. *gr.* 13 d. et d. ● 10 novemb. à 8 et d. s. ✺ 25 novemb. à 8 m. assez gr. part. d'Eur. au NE. As. au NO. et au N.

673 ✺ 22 avril à 3 s. gr. part. d'Eur. au N. *centr.* 82-85-81, T. ● 6 mai à 4 s. *gr.* 13 d. ◐ 31 octob. à 9 et d. m. *gr.* 9 d. et d.

674 ✺ 12 avril à 1 m. As. au SE. *centr.* * 6, A. ✺ 5 octob. à 7 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* 8 * T.

J. C.

17 mars à 6 et d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. 9 sept. à 10 et d. s. *gr.* 1 d. 1 qu. 25 sept. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 52-47, T.

5 mars à 10 et d. s. 29 août à 2 m. 13 sept. à 3 s Eur. à l'O. *tr. pet.* au SO.

23 février à 10 m. *gr.* 8 d. 18 août à 1 et d. s. *gr.* 9 d. et 3 qu.

3 28 janvier à 11 et d. m. *tr. pet.* en Afr. As. au SO. *centr.* (13 S.), 15 T. 24 juillet à 10 et d. m. gr. part. d'Eur. au S. Afr. As. à l'O. *centr.* 23 (20) 6 S. A.

9 2 janvier à 7 et d. s. *gr.* 3 d. 1 qu. 29 juin à 1 et d. s. *gr.* 10 d. et d. 13 juillet à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (72) 41, A. 23 déc. à 1 et d. m.

80 17 juin à 10 et d. s. 27 nov. à 3 et d. m. As. à l'E. *centr.* 65 (43) 41, A. 11 déc. à 2 s. *gr.* 10 d. et d.

81 23 mai à 6 et d. m. As. au SE. *cent.* * (0) 4, * T. 7 juin à 1 m. *pén.* 16 nov. à 2 et d. m. As. au S. *centr.* 27-4 S. A.

682 27 avril à 1 s. *pén.* 12 mai à 11 s. As. au SE. *centr.* 5, T. 22 octob. à 6 et d. m. *gr.* 3 d.

683 16 avril à 11 s. 2 mai à 10 et d. m. gr. part. d'Eur. au N. As. au N. 11 octob. à 11 m.

684 5 avril à 2 et d. s. *gr.* 11 d. et d. 14 sept. à 11 s. As. à l'E. *centr.* 79, T. 29 septemb. à 11 m. *gr.* 9 d. et d.

685 4 septemb. à 1 s. Eur. au S. Afr. pet. part. d'As. au SO. *centr.* (13) 19 S.

686 14 février à 6 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. 28 février à 6 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 11 - 10 (29) 59. 9 août à 1 s. *gr.* 5 d. 3 qu.

687 3 février à 9 m. 15 juillet à 7 m. pet. part. d'Eur. au N. 30 juillet à 5 et d. m. *pr. centr.*

688 23 janvier à 8 et d. m. *gr.* 7 d. 1 qu. 3 juillet à 10 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 61 - 67 (65) 29, A. 18 juillet à 9 et d. s. *gr.* 6 d, 28 déc. à 1 s. *pet. écl.* au *S.* de l'Egypte et de l'Arabie.

689 22 juin à 9 et d. s. extr. d'As. au SE. *centr.* 1 S. T. 2 déc. à 1 et d. s. *gr.* 4 d. 1 qu. 17 déc. à 5 s. *commenc.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 34, A.

Ans de J. C.

690 ☾ 28 mai à 8 et d. s. *gr.* 11 d. 3 qu. ● 22 nov. à 5 m. ☀ 6 déc. à 4 s. *tr. pet.* au NO. d'Espagne.

691 ☀ 3 mai à 10 et d. s. As. au N. *centr.* 59 et au-delà, T. ● 17 mai à 11 s. ☾ 11 nov. à 6 s. *gr.* 9 d. 3 qu.

692 ☀ 22 avril à 8 m. Eur. au S. et au SE. Afr. As. *centr.* 3 S. (26) 34-28, A. ☾ 6 mai à 7 et d. m. *pén.*

693 ☾ 27 mars à 2 et 3 qu. s. *gr.* 4 d. 3 qu. ☾ 20 sept. à 6 m. *gr.* 0 d. et d. ☀ 5 oct. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 47 (24) 9-10, T.

694 ● 17 mars à 6 et 3 qu. m. ● 9 sept. à 10 m.

695 ☀ 19 févr. à 5 m. As. *centr.* 35-33 (44) 54, T. ☾ 6 mars à 5 et 3 qu. s. *gr.* 8 d. et d. ☾ 29 août à 9 s. *gr.* 10 d. 3 qu.

696 *Point d'éclipse.*

697 ☾ 13 janv. à 3 et d. m. *gr.* 3 d. ☾ 9 juill. à 8 et d. s. *gr.* 8 d. 3 qu. ☀ 23 juill. à 8 s. Eur. au N. As. au N. *centr.* 54-58, A. ☀ 19 déc. à 9 et d. m. tr. pet. part. d'Eur. au N.

698 ● 2 janv. à 10 m. ● 29 juin à 5 m. ☀ 13 juill. à 5 et d. m. *pet. écl.* au N. et au NE. de l'As. ☀ 8 déc. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 48 (42) 52, A ☾ 22 déc. à 11 s. *gr.* 10 d. et d.

699 ☀ 3 juin à 2 s. *pet. écl.* au S. de l'Afr. ☾ 18 juin à 7 et d. m. *gr.* 1 d. ☀ 27 nov. à 10 et d. m. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 10 (10 S.) * A.

700 ☀ 23 mai à 6 et d. m. Eur. au S. et SE. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 6 (40) 43-33, T. ☾ 1 nov. à 3 s. *gr.* 2 d. 3 qu.

701 ● 27 avr. à 6 et d. m. ☀ 12 mai à 5 et d. s. part. d'Eur. au N. ● 21 oct. à 7 s.

702 ● 16 avr. à 10 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu. ☀ 26 sept. à 7 et d. m. Eur. Afr. à l'E. As. *centr.* 82 (56) 32, T. ☾ 10 oct. à 6 et d. s. *gr.* 10 d.

703 ☀ 22 mars à 7 m. As. au SE. *centr.* * (9 S.) 16, A.

704 ☾ 25 févr. à 2 et d. s. *gr.* 4 d. ☀ 10 mars à 2 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 46-58. ☾ 19 août à 8 et 3 qu. s. *gr.* 4 d. et d.

705 ● 13 févr. à 4 et d. s. ☀ 28 févr. à 4 et d. m. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ☀ 25 juill. à 1 et d. s. *tr. pet. écl.* au N. de l'As. ● 9 août à 1 et d. s.

Ans de J. C.

706 ◐ 2 févr. à 4 s. *gr.* 8 d. ✹ 14 juill. à 5 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 38-32, A. ◐ 30 juill. à 5 m. *gr.* 7 d. et d.

707 ✹ 4 juill. à 5 m. Eur. au SE. As. au S. *centr.* 6-21 (20) 11, T. ◐ 13 déc. à 10 et 1 qu. s. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 29 déc. à 1 m. As. à l'E. *centr.* 30-23, A.

708 ◐ 8 juin à 3 m. *gr.* 10 d. ● 2 déc. à 2 s. ✹ 17 déc. à 0 m. *pet. écl.* vers le NE. de l'As.

709 ✹ 14 mai à 5 et d. m. tr. gr. part. d'Eur. au N. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 28 mai à 5 et d. m. ◐ 22 nov. à 2 et d. m. *gr.* 9 d. 3 qu.

710 ✹ 3 mai à 3 s. Eur. Afr. *centr.* 38-30, A. ◐ 17 mai à 3 s. *gr.* 1 d. ✹ 27 oct. à 1 m. As. au SE. *centr.* 2 * T.

711 ◐ 7 avr. à 10 et d. s. *gr.* 3 d. et d. ◐ 1 oct. à 1 et d. s. *tr.-forte pén.* ✹ 16 oct. à 5 s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 10, T.

712 ● 27 mars à 2 et d. s. ● 19 sept. à 5 et d. s. ✹ 5 oct. à 7 m. pet. part. d'Eur. au NE. gr. part. d'As. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

713 ✹ 1 mars à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 52-77, T. ◐ 17 mars à 1 et d. m. *gr.* 9 d. ◐ 9 sept. à 5 et 1 qu. m. *gr.* 11 d. 3 qu.

714 ✹ 19 févr. à 4 et d. m. As. au S. *centr.* * (3 S.) 10, T. ✹ 15 août à 0 m. As. à l'E. *centr.* 10-15-14, A.

715 ◐ 24 janv. à 11 et d. m. *gr.* 2 d. et d. ◐ 21 juill. à 3 et d. m. *gr.* 7 d. ✹ 4 août à 3 m. As. à l'E. *centr.* 49-61-56, A.

716 ● 13 janv. à 6 et d. s. ● 9 juill. à midi. ✹ 23 juill. à 1 s. Eur. au NE. As. au NO.

717 ◐ 2 janv. à 7 et d. m. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 28 juin à 2 s. *gr.* 2 d. 3 qu.

718 ✹ 3 juin à 2 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 38-22, T. ◐ 12 nov. à 11 et d. s. *gr.* 2 d. et d.

719 ● 8 mai à 2 s. ✹ 24 mai à 0 et d. m. assez gr. part. d'As. au N. ● 2 nov. à 3 m.

720 ● 27 avr. à 6 et 1 qu. m. ✹ 6 oct. à 4 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 35-36, T. ◐ 21 oct. à 2 m. *gr.* 10 d. et d.

721 ✹ 1 avr. à 2 s. *tr. pet.* au SE. d'Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 1 S. 12 N. A. ✹ 26 sept. à 5 m. As. au SO. et au S. *centr.* 37 (8) *

Ans de J. C.

722 ◐ 7 mars à 10 et 1 qu. s. *gr.* 3 d. ✹ 21 mars à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 5. ◐ 31 août à 4 et d. m. *gr.* 3 d. et d.

723 ● 24 févr. à 12 s. ✹ 11 mars à 1 s. gr. part. d'Eur. au N. As. au NO. ● 20 août à 9 s.

724 ◐ 13 févr. à 12 s. *gr.* 8 d. et d. ✹ 25 juill. à 0 et d. m. As. au NE. *centr.* 66-75, A. ◐ 9 août à midi et d. *gr.* 8 d. 3 qu.

725 ✹ 19 janv. à 5 et d. m. *pet. écl.* vers le SE. de l'As. A. ✹ 14 juill. à midi, Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 25 (22) 11 S. T. ◐ 24 déc. à 7 m. *gr.* 4 d. 1 qu.

726 ✹ 8 janv. à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 24-15 (17) 47, A. ◐ 19 juin à 9 et d. m. *gr.* 8 d. ● 13 déc. à 10 et d s. ✹ 28 déc. à 8 m. Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E.

727 ✹ 25 mai à 1 s. pet. part. d'Eur. au N. pet. part. d'As. au NO. ● 8 juin à midi 1 qu. ◐ 3 déc. à 11 m. *gr.* 9 d. 8 qu.

728 ✹ 13 mai à 9 et d. s. As. à l'E. *centr.* 10, A. ◐ 27 mai à 10 s. *gr.* 2 d. et d. ✹ 6 nov. à 9 et d. m. *pet. écl.* à l'O. de l'Afr. T.

729 ◐ 18 avr. à 6 et d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ◐ 11 oct. à 9 s. *pén.* ✹ 27 oct. à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 41-29, T.

730 ● 17 avr. à 10 et d. s. ● 1 oct. à 1 et d. m. ✹ 16 oct. à 3 et 1 qu. s. Eur. à l'O. *plus gr.* au N. qu'au S.

731 ✹ 12 mars à 9 et d. s. extr. d'As. à l'E, *centr.* 41, T. ◐ 28 mars à 9 m. *gr.* 10 d. ● 20 sept. à 1 et d. s. *gr.* 12 d. et d.

732 ✹ 1 mars à midi et d. Eur. au SE. Afr. As. à l'O. *centr.* 0 (2) 26, T. ✹ 25 août à 7 m. pet. part. d'Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 8-10, (1 S.) * A.

733 ◐ 3 févr. à 7 et d. s. *gr.* 2 d. 1 qu. ◐ 31 juill. à 11 m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✹ 14 août à 10 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 55 (47) 15, A.

734 ✹ 10 janv. à 2 m. *tr. pet.* au N. de l'As. ● 24 janv. à 3 m. ● 20 juill. à 6 et d. s. *centr.* ✹ 3 août à 8 et d. s. Eur. au N. *tr. pet.* au N. de l'As. ✹ 30 déc. à 3 m. As. *centr.* 57 (45) A.

735 ◐ 13 janv. à 4 et d. s, *gr.* 11 d. ◐ 9 juill. à 8 et d. s. *gr.*

Ans de J. C.

4 d. et d. ✹ 19 déc. à 2 et d. m. As. au SE. *centr.* 14 N. 10 S. A.

736 ◐ 23 nov. à 7 et d. m. *gr.* 2 d. et d.

737 ● 18 mai à 9 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 3 juin à 7 m. Eur. *pet.* en Afr. As. au N. ● 12 nov. à 11 m.

738 ● 8 mai à 2 s. ✹ 18 oct. à 0 et d. m. As. vers le NE. *centr.* 78, T. ◐ 1 nov. à 10 m. *gr.* 10 d. 3 qu.

739 ✹ 7 oct. à 1 s. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* (6) * A.

740 ◐ 18 mars à 5 et 3 qu. m. *gr.* 2 d. ✹ 1 avr. à 6 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 1 (32) 52, T. ◐ 10 sept. à 1 s. *gr.* 2 d. 3 qu.

741 ● 7 mars à 7 et 1 qu. m. ● 31 août à 5 m.

742 ◐ 24 févr. à 7 et d. m. *gr.* 9 d. et d. ✹ 5 août à 7 et d. m. Eur. As. *centr.* 86 (77) 40, A. ◐ 20 août à 8 s. *gr.* 10 d.

743 ✹ 30 janv. à 2 s. Eur. au SE. Afr. *centr.* 1–13, A.

744 ◐ 4 janv. à 4 s. *gr.* 4 d. ✹ 19 janv. à 4 et d. s. *commenc.* à l'O. de l'Espagne et de l'Afr. *centr.* 49, A. ◐ 29 juin à 4 s. *gr.* 6 d. ● 24 déc. à 7 et d. m.

745 ✹ 4 juin à 8 s. au N. de l'Eur. et de l'As. ● 18 juin à 7 s. ◐ 13 déc. à 7 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu.

746 ✹ 25 mai à 4 et d. m. pet. part. d'Eur. à l'E. As. *centr.* 19 (48) 49, A. ◐ 8 juin à 5 m. *gr.* 4 d. 1 qu.

747 ◐ 29 avr. à 2 et 1 qu. s. *gr.* 1 d. ✹ 14 mai à 6 et d. m. As. au SE. *centr.* * (0) 4, A. ✹ 7 nov. à 10 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 31 (8) 5–13, T.

748 ● 18 avr. à 6 m. ● 11 oct. à 9 et d. m. ✹ 27 oct. à 0 m. *pet. écl.* au NE. de l'As.

749 ✹ 23 mars à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 47 (70) 84, T. ◐ 7 avr. à 4 et 1 qu. s. *gr.* 11 d. ● 30 sept. à 10 s. *gr.* 13 d. 1 qu.

750 *Point d'éclipse.*

751 ◐ 15 février à 3 et d. m. *gr.* 1 d. 3 qu. ◐ 11 août à 6 et d. s. *gr.* 4 d. ✹ 25 août à 5 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 11, A.

752 ● 4 février à 11 m. ● 31 juillet à 1 et d. m. ✹ 14 août

Ans de J. C.

753 ✹ 9 janvier à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 48-47 (48) 64, A. ◐ 24 janvier à 1 m. *gr.* 11 d. ◐ 20 juillet à 3 m. *gr.* 6 d. 1 qu. ✹ 29 déc. à 10 et d. m. *pet.* en Afr. As. au S. *centr.* 2 (10 S.) 13, A.

754 ✹ 25 juin à 4 m. As. *centr.* 7 (29) 26, T. ◐ 4 déc. à 4 s. *gr.* 2 d. 1 qu.

755 ◐ 30 mai à 4 et 3 qu. m. *gr.* 11 d. ✹ 14 juin à 2 s. Eur. au N. As. à l'O. *centr.* 86-52, A. ● 23 nov. à 7 s.

756 ● 18 mai à 9 et d. s. ✹ 28 octob. à 9 m. Eur. As. *centr.* 75 (53) 41-43, T. ◐ 11 nov. à 6 s. *gr.* 11 d.

757 ✹ 23 avril à 4 m. *pet. écl.* au SE. de l'As. A. ◐ 8 mai à 2 s. *gr.* 0 d. 1 qu.

758 ◐ 29 mars à 1 s. *gr.* 1 d. ✹ 12 avril à 2 s. Eur. Afr. As. l'O. *centr.* 36-50-49, T. ◐ 21 sept. à 9 s. *gr.* 2 d.

759 ● 18 mars à 2 et d. s. ✹ 2 avril à 5 m. au NE. de l'Eur. As. au N. ● 11 sept. à 1 et d. s.

760 ◐ 6 mars à 3 s. *gr.* 10 d. et d. ✹ 15 août à 3 s. Eur. Afr. *centr.* 53-46, A. ◐ 31 août à 3 et d. m. *gr.* 10 d. 3 qu.

761 ✹ 5 août à 3 m. pr. toute l'As. au S. *centr.* 28-32, (24) T.

762 ◐ 15 janvier à 0 et d. m. *gr.* 3 d. 3 qu. ✹ 30 janvier à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 17-13, A. ◐ 10 juillet à 10 et d. s. *gr.* 4 d.

763 ● 4 janvier à 4 s. ✹ 18 janvier à 11 et d. s. As. au NE. ✹ 16 juin à 3 m. Eur. au NE. As. au NO. *pet.* au NE. ● 30 juin à 1 et 3 qu. m. *centrale.* ◐ 25 déc. à 3 et d. m. *gr.* 10 d.

764 ✹ 4 juin à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 51 (56) 57-32, A. ◐ 18 juin à midi et d. *gr.* 6 d. ✹ 28 nov. à 3 m. au S. de la Perse et des Indes, T.

765 ◐ 9 mai à 10 s. *forte pén.* ✹ 24 mai à 1 s. pet. part. d'Eur au S. Afr. As. au SO. *centr.* (7) 9 * A.

766 ● 29 avril à 1 et d. s. ● 22 oct. à 6 s. ✹ 7 nov. à 8 et d. m. pet. part. d'Eur. au NE. As. au N.

767 ✹ 3 avril à 1 s. pr. toute l'Eur. au N. As. au NO. *centr.* (81) † T. ● 18 avril à 11 et d. s. *gr.* 12 d. et d. ● 12 octob. à 6 m. *gr.* 14 d.

768 ✹ 23 mars à 5 m. As. au S. *centr.* * (14) 24, T.

769 ◐ 25 février à 11 m. *gr.* 1 d. ◐ 22 août à 2 m. *gr.* 2 d.

Ans de J. C.

3 qu. ✹ 5 septemb. à 1 m. As. à l'É. *centr.* 46-47-46, A.

770 ● 14 février à 7 et d. s. ● 11 août à 8 et d. m. ✹ 25 août à midi, gr. part. d'Eur. au NE. gr. part. d'Asie à l'O. et au N.

771 ◐ 4 février à 9 et d. m. *gr.* 11 d. et d. ◐ 31 juillet à 9 et d. m. *gr.* 8 d.

772 ✹ 5 juillet à 11 et d. m. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 24 (23) 2 S. T. ◐ 15 déc. à 0 et d. m. *gr.* 2 d.

773 ◐ 9 juin à midi, *gr.* 9 d. et d. ✹ 24 juin à 9 s. As. au NE. *centr.* 49, A. ● 4 déc. à 3 m.

774 ● 30 mai à 5 m. ◐ 23 nov. à 2 m. *gr.* 11 d. 1 qu.

775 ✹ 4 mai à 11 m. *pet. écl.* Afr. à l'E. As. au S. A. ◐ 19 mai à 9 et d. s. *gr.* 2 d. ✹ 29 octob. à 5 et d. m. As. à l'O. et au S. *centr.* 35 (1) 10 S. A.

776 ◐ 8 avril à 8 et 1 qu. s. *forte pén.* ◐ 2 octob. à 5 et d. m. *gr.* 1 d. 1 qu.

777 ● 28 mars à 9 et d. s. ✹ 12 avril à 1 s. toute l'Eur. *pet.* au S. As. au NO. ● 21 sept. à 9 et d. s.

778 ◐ 17 mars à 10 et d. s. *gr.* 11 d. et d. ✹ 26 août à 10 et d. s. *pet.* au NO. de l'As. ◐ 11 sept. à 11 et d. m. *gr.* 11 d. 3 qu.

779 ✹ 21 févr. à 5 et d. m. *pet. écl.* au S. de l'As. A. ✹ 16 août à 11 m. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 37 (25) 9 S. T.

780 ◐ 26 janv. à 9 m. *gr.* 3 d. et d. ✹ 10 févr. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. As. *centr.* 12-10 (22) 54, A. ◐ 21 juill. à 5 m. *gr.* 2 d. 1 qu.

781 ● 15 janv. à 0 et 3 qu. m. ✹ 29 janv. à 7 et d. m. Eur. à l'E. As. au N. *gr.* au NO. *pet.* au NE. ✹ 26 juin à 10 m. *pet. écl.* au NE de l'As. ● 10 juill. à 8 et d. m.

782 ◐ 4 janv. à midi, *gr.* 10 d. ✹ 15 juin à 5 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 38-33, A. ◐ 29 juin à 7 et d. s. *gr.* 7 d. 3 qu.

783 ✹ 29 nov. à 4 m. As. au SE. *centr.* 27 (2) 0 T.

784 ● 9 mai à 9 s. *gr.* 13 d. et d. ● 2 novemb. à 2 et d. m. ✹ 17 nov. à 4 et d. s. *pet. écl.* Espagne à l'O. *dimin.* du N. au S.

Ans de J. C.

785 ✹ 13 avr. à 9 s. As. au NE. ● 29 avr. à 6 et d. m. *gr.* 14 d. ● 22 oct. à 3 s.

786 ✹ 3 avr. à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (23) 37-35, T. ✹ 27 sept. à 5 m. As. au SO. *centr.* 1 * (23 S.) A. ◐ 12 oct. à 6 et d. m. *pén.*

787 ◐ 8 mars à 7 s. *gr.* 0 d. 1 qu. ◐ 2 sept. à 9 et d. m. *gr.* 1 d. et d. ✹ 16 sept. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 43 (23) 3, A.

788 ● 26 févr. à 3 et d. m. ● 21 août à 3 et d. s.

789 ✹ 31 janv. à 3 m. As. à l'E. *centr.* 57-54 (60) A. ● 14 fév. à 6 et 1 qu. s. *gr.* 12 d. ◐ 10 août à 4 s. *gr.* 9 d. 3 qu.

790 ✹ 20 janv. à 2 et d. m. As. au S. *centr.* 4, 5 S. A. ◐ 26 déc. à 8 et 3 qu. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

791 ◐ 20 juin à 7 et d. s. *gr.* 8 d. ✹ 6 juillet à 3 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *centr.* 45-71 (70) 69, A. ● 15 déc. à 11 m.

792 ● 9 juin à midi et d. ✹ 24 juin à 6 m. extrémité de l'Eur. au N. ✹ 19 nov. à 2 et d. m. As. à l'E. *centr.* 69-53, T. ◐ 3 déc. à 10 m. *gr.* 11 d. et d.

793 ◐ 30 mai à 5 m. *gr.* 3 d. et d. ✹ 8 nov. à 1 et d. s. Afr. As. au SO. *centr.* 2 S. 9 S. 2 S. A.

794 ✹ 4 mai à 5 m. Afr. à l'E. As. au S. et l'E. *centr.* 5 S. (32) 40, T. ◐ 13 oct. à 2 s. *gr.* 0 d. 3 qu.

795 ● 9 avr. à 4 et d. m. ✹ 23 avr. à 8 et d. s. pet. partie d'As. au NE. *centr.* 61, T. ● 3 oct. à 6 m.

796 ● 28 mars à 5 et d. m. *gr.* 12 d. et d. ✹ 6 sept. à 6 m. Eur. et As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 21 sept. à 7 et d. s. *gr.* 12 d. et d.

797 ✹ 3 mars à 1 s. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* (17 S.) 15 N. A.

798 ◐ 5 févr. à 5 et 3 qu. s. *gr.* 3 d. 1 qu. ✹ 20 févr. à 3 et d. s. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 52-55, A. ◐ 1 août à 11 et d. m. *gr.* 0 d. 3 qu.

799 ● 26 janv. à 9 et d. m. ✹ 9 févr. à 3 s. Eur. au NO. *moindre* au NE. ✹ 7 juill. à 5 s. extrêm. d'Eur. au N. ● 21 juill. à 3 et d. s.

800 ◐ 15 janv. à 8 et d. s. *gr.* 10 d. 1 qu. ✹ 26 juin à 0 m. As. à l'E. *centr.* 48-61, A. ◐ 10 juill. à 3 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

Ans de J. C.

801 ✹ 15 juin à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* 8 S. 18 N. A. ✹ 9 déc. à midi et d. Eur. pr. ent. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 3 (1) 22, T.

802 ◐ 21 mai à 4 m. *gr.* 12 d. ● 13 nov. à 10 et 3 qu. m. ✹ 29 nov. à 1 m. *pet. écl.* à l'E de l'As, *dimin.* du N. au S.

803 ✹ 25 avr. à 4 et d. m Eur. au NE. As. au N. ● 10 mai à 1 et d. s. ● 2 nov. à 11 et d. s.

804 ✹ 13 avr. à 9 s. extr. d'As. au SE. *centr.* 1, T. ◐ 22 oct. à 3 et d. s. *forte pén.*

805 ◐ 19 mars à 2 et d. m. *pén.* ✹ 3 avr. à 1 s. *tr. pet. écl.* en Egypte et en Arabie ◐ 12 sept. à 5 et d. s. *gr.* 0 d. et d. ✹ 26 sept. à 4 et d. s. *pet. écl.* à l'O. de la France, de l'Espagne et de l'Afr. *centr.* 1, A.

806 ● 8 mars à 11 et d. m. ● 1 sept. à 10 et d. s. ✹ 16 sept. à 3 et d. m. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

807 ✹ 11 févr. à 10 et d. m. Eur. *pet.* en Afr. As. au N. *centr.* 62 (71) 77, A. ● 26 févr. à 2 et d. m. *gr.* 12 d. et d. ◐ 21 août à 11 s. *gr.* 11 d. 1 qu.

808 ✹ 31 janvier à 10 et d. m. *pet.* en Af. As. au S. *centr.* 6 S. (1 S.) 28 N. A. ✹ 27 juillet à 2 m. As. au S. *centr.* 5-16, T.

809 ◐ 5 janvier à 5 s. *gr.* 1 d. 1 qu. ◐ 1 juillet à 2 et 3 qu. m. *gr.* 6 d. et d. ✹ 16 juillet à 10 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 60-64 (62) 32, A. ● 25 déc. à 7 s.

810 ● 20 juin à 7 et 3 qu. s. *pr. centr.* ✹ 5 juillet à midi et d. *pet.* Eur. au NE. As. au NO. ✹ 30 nov. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 64 (50) 47-54. ◐ 14 décemb. à 6 s. *gr.* 11 d. et d.

811 ◐ 10 juin à midi, *gr.* 5. d.

812 ✹ 14 mai à midi pr. toute l'Eur. au S. Afr. As. *centr.* 28 (30) 34-23, T. ◐ 23 octob. à 10 et d. s. *gr.* 0 d. et d.

813 ● 19 avril à 11 et d. m. *gr.* 12 d. et 1 qu. ✹ 4 mai à 4 m. Eur. à l'E. As. au N. *centr.* 45 (83) 89, T. ● 13 octob. à 2 et d. s.

814 ● 8 avril à 1 s. *gr.* 14 d. ✹ 17 sept. à 2 s. toute l'Eur. *pet.* au SO. Afr. à l'E. As. à l'O. ● 3 octob. à 3 et d. m. *gr.* 13 d. et d.

815 ◐ 28 mars à 9 s. *pén.* ✹ 7 sept. à 3 m. pr. toute l'As. au SE. *centr.* 45 (23) T.

Ans de J. C.

816 ☾ 17 février à 2 m. *gr.* 3 d. ☀ 2 mars à 11 s. pet. part. d'As. au SE. *centr.* 4, A. ☾ 11 août à 6 et d. s. *forte pén.*

817 ● 5 février à 6 s. ☀ 19 février à 11 s. As. à l'E. *moindre* au S. qu'au N. ● 31 juill. à 10 et d. s.

818 ☾ 26 janvier à 4 et d. m. *gr.* 10 d. et d. ☀ 7 juill. à 6 et d. m. Eur. Afr. à l'E. As. au N. *centr.* 56–76 (75) 58, A. ☾ 21 juill. à 10 et 1 qu. m. *gr.* 11 d.

819 ☀ 26 juin à 8 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 7 (24) 5 S. A.

820 ☾ 31 mai à 11 et d. m. *gr.* 10 d. ● 23 nov. à 7 et 1 qu. s. ☀ 9 déc. à 9 et d. m. Eur. gr. part. d'As. à l'O. *plus gr.* au N. qu'au S.

821 ☀ 5 mai à midi et d. *pet. écl.* Ecosse au N. Eur. et As. au N. ● 20 mai à 8 et 1 qu. s. ● 13 novemb. à 8 et d. m.

822 ☀ 25 avril à 4 et d. m. As. *centr.* 7 (38), 43 T. ☾ 9 mai à 10 et 3 qu. s. *forte pén.* ☾ 2 novemb. à 12 s. *gr.* 0 d.

823 ☾ 24 sept. à 1 m. *pén.* ☀ 8 oct. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 38–33, A.

824 ● 18 mars à 7 et d. s. ● 12 sept. à 6 m. ☀ 26 sept. à midi, Eur. *augm.* du SO. au NE. Afr. à l'E. As. à l'O.

825 ● 8 mars à 11 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 1 sept. à 6 m. *gr.* 12 d. et d.

826 ☀ 7 août à 9 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 10, 11 (4) *.

827 ☾ 17 janvier à 1 m. *gr.* 1 d. ☾ 12 juill. à 10 m. *gr.* 5 d. ☀ 27 juill. à 5 s. gr. part. d'Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 23, A.

828 ● 6 janvier à 3 m. ● 1 juill. à 3 et 1 qu. m. ☀ 15 juill. à 7 s. Eur. au NO. ☾ 25 déc. à 2 m. *gr.* 11 d. et d.

829 ☾ 20 juin à 7 s. *gr.* 6 d. et d. ☀ 30 nov. à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. à l'O. et au S. *centr.* 26 (5 S.) 8 S. 2 N. A.

830 ☀ 25 mai à 7 et d. s. Irlande au SO. *centr.* 18, T. ☾ 4 nov. à 7 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

831 ☾ 30 avril à 6 s. *gr.* 10 d. 3 qu. ☀ 15 mai à 11 et d. m. Eur. pr. ent. au NO. Afr. à l'O. As. au N. *centr.* 68 (78) 81–67, T. ● 24 octob. à 11 s.

Ans de J. C.

832 ● 18 avril à 8 s. ● 13 octob. à midi, *gr.* 14 d.

833 ✹ 25 mars à 4 m. As. au SE. *centr.* * (4 S.) 7, A. ◐ 8 avril à 4 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 17 sept. à 11 m. Eur. à l'O. et au S. Afr. As. au SO. *centr.* 34 (21) 5 S. T.

834 ◐ 27 février à 10 et d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. ✹ 14 mars à 6 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 2 (27) 50, A. ✹ 7 sept. à 3 m. As. au S. *centr.* 5 (17 S.) T.

835 ● 17 février à 2 m. ✹ 3 mars à 6 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. à l'O. et au N. ● 12 août à 6 m.

836 ◐ 6 février à midi et d. *gr.* 10 d. 3 qu. ✹ 17 juill. à 1 et d. s. Eur. As. au NO. *centr.* 80-43, A. ● 31 juill. à 5 et 3 qu. s. *gr.* 12 d. et d.

837 ✹ 10 janvier à 3 s. *tr. pet.* Afr. au SO. T. ✹ 6 juill. à 2 et d. s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 11, 5 S. A. ✹ 31 déc. à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. pr. ent. au S. *centr.* 14 (0) 27, T.

838 ◐ 11 juin à 6 et d. s. *gr.* 8 d. et d. ● 5 décemb. à 3 et 3 qu. m.

839 ✹ 16 mai à 8 s. *pet.* au N. de l'Eur. et de l'As. ● 1 juin à 3 m. ● 24 nov. à 5 s.

840 ✹ 5 mai à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 43 (45) 49-37, T. ◐ 20 mai à 5 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✹ 29 octob. à 4 m. *pet. écl.* au S. des Indes, *centr.* 9 S. A. ◐ 13 nov. à 9 m. *gr.* 0 d. 1 qu.

841 ✹ 25 avril à 4 m. As. au SE. ✹ 18 oct. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. au S *centr.* 34 (6) 4 S. 0, A.

842 ● 30 mars à 3 et d. m. ● 23 sept. à 1 et d. s.

843 ✹ 5 mars à 1 et d. m. gr. part. d'As. au N. ● 19 mars à 7 s. ● 12 sept. à 1 s. *gr.* 13 d. et d.

844 ✹ 22 février à 2 et d. m. As. au S. *centr.* 1 S. 3 S. (9) 11, A.

845 ◐ 27 janvier à 9 et 1 qu. m. *gr.* 0 d. et d. ◐ 22 juill. à 5 et d. s. *gr.* 3 d. 1 qu. ✹ 7 août à 0 m. As. à l'E. *centr.* 44-52. A.

846 ● 16 janvier à 11 m. ● 12 juill. à 10 et 3 qu. m. ✹ 27 juill. à 1 et d. m. As. au N. ✹ 22 déc. à 5 m. As. *centr.* 62 (50) 54, T.

847 ◐ 5 janvier à 10 et 1 qu. m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 2 juill. à

2 et d. m. *gr.* 8 d. ✹ 11 déc. à 3 s. Eur. au SE. Afr. *centr.* 2 S. 11 N. A.

848 ✹ 5 juin à 2 et d. m. As. au S. et à l'E. *centr.* 5 S. (25) T. ◐ 14 nov. à 4 s. *gr.* 0 d.

849 ◐ 11 mai à 0 et d. m. *gr.* 9 d. ✹ 25 mai à 7 s. Eur. au NO. *centr.* 56, T. ◐ 4 nov. à 8 m.

850 ● 30 avril à 3 m. ✹ 9 octob. à 6 m. As. au NE. ● 24 octob. à 8 et d. s.

851 ✹ 5 avril à 11 et d. m. Afr. à l'O. As. au SO. *centr.* *(13 S.) 6-5, A. ◐ 19 avril à midi, *gr.* 1 d. et d.

852 ◐ 9 mars à 7 s. *gr.* 1 d. et d. ✹ 24 mars à 1 et d. s. Eur. Afr. As à l'O. *centr.* 30–50, A. ✹ 17 sept. à 11 et d. m. Afr. au SO. *pet.* T.

853 ◐ 27 février à 10 et d. m. ✹ 13 mars à 2 s. gr. part. d'Eur. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 22 août à 1 et 1 qu. s.

854 ◐ 16 février à 8 et d. s. *gr.* 11 d. 1 qu. ✹ 28 juill. à 8 s. Eur. au N. As. au NE. ● 12 août à 1 et d. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

855 ✹ 17 juill. à 9 s. extrêm. d'As. à l'E. *centr.* 24, A.

856 ✹ 11 janvier à 3 s. Eur. Afr *centr.* 22–35, T. ◐ 22 juin à 1 et d. m. *gr.* 6 d. et d. ● 15 déc. à midi et d. *gr.* 14 d ✹ 31 déc. à 2 et d. m. gr. part. d'As. au N.

857 ✹ 27 mai à 3 m. *pet. écl.* au NE. de l'Eur. et au N. de l'As. ● 11 juin à 10 m. ● 5 déc. à 2 m.

858 ◐ 31 mai à 11 et d. m. *gr.* 3 d. 1 qu. ◐ 24 nov. à 5 et d. s. *gr.* 0 d. 1 qu.

859 ✹ 6 mai à 11 et d m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 2 S. (+) 9–0, T. ✹ 29 octob. à 5 s. Espagne au SO. Afr. à l'O. *centr.* 0, A.

860 ● 9 avril à 11 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 3 octob. à 9 s. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 18 octob. à 5 m. As. au N. *centr.* 72 (61) 51, T.

861 ✹ 15 mars à 9 m. Eur. Afr. As. à l'O. et au N. ● 30 mars à 3 m. ● 22 sept. à 8 et d. s.

862 ✹ 4 mars à 10 m. tr. gr. part. d'Eur. au S. Afr. As. à l'O. *centr.* 8 (15) 41, A. ◐ 19 mars à 7 et d. s. *pén.* ✹ 29 août à 0 et d. m. As. au SE. *centr.* 1–3–0. ◐ 11 sept. à 11 et d. s. *pén.*

Ans de J. C.

863 ◐ 7 février à 5 s. *gr.* 0 d. ◐ 3 août à 1 et 1 qu. m. *gr.* 2 d. ✹ 18 août à 7 m. Eur. Afr. As. *centr.* 43–49 (38) 13, A.

864 ● 27 janv. à 6 et d. s ● 22 juill. à 6 et 1 qu. s. ✹ 6 août à 8 m. As. au NE.

865 ✹ 1 janv. à 1 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 52–63. ● 15 janv. à 6 et 1 qu. s. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 12 juill. à 9 et 3 qu. m. *gr.* 9 d. et d. ✹ 21 déc. à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 19, A.

866 ✹ 16 juin à 10 m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 15 (20) 0, T. ◐ 26 nov. à 1 m. *tr. forte pén.*

867 ◐ 22 mai à 7 m. *gr.* 7 d. et d. ✹ 6 juin à 2 et d. m. Eur. au N. et au NE. As. *centr.* 32–67, T. ● 15 nov. à 4 et d. s.

868 ● 10 mai à 10 m. ✹ 19 octobre à 2 s. Eur. pr. ent. au N. As. à l'O. ● 4 nov. à 4 et d. m.

869 ◐ 29 avr. à 7 et d. s. *gr.* 3 d. ✹ 9 oct. à 4 m. As. *centr.* 47 (17) 14, T.

870 ◐ 21 mars à 3 m. *gr.* 0 d. 3 qu.

871 ● 10 mars à 6 et d. s. ✹ 24 mars à 9 et d. s. extr. d'As. au NE. ● 2 sept. à 9 s. *gr.* 13 d.

872 ◐ 28 févr. à 4 et d. m. *gr.* 12 d. ✹ 8 août à 3 m. Eur. au N. As. au N. ● 22 août à 9 m.

873 ✹ 1 févr. à 7 et d. m. As. au SE. T. ✹ 28 juill. à 3 et d. m. As. *centr.* 33–40 (34) 33, A. ◐ 12 août à 2 m. *pén.*

874 ✹ 21 janv. à 11 et d. s. As. au SE. *centr.* 6–2, T. ◐ 3 juill. à 8 et d. m. *gr.* 4 d. et d. ✹ 17 juill. à 7 m. *pet. écl.* au S. des Indes. ● 26 déc. à 9 s. *gr.* 14 d.

875 ✹ 11 janv. à 11 et d. m. Eur. As. à l'O. *plus gr.* au N. qu'au S. ✹ 7 juin à 10 m. *pet.* au N. de l'As. ● 22 juin à 4 s. ● 16 déc. à 10 et d. m.

876 ✹ 27 mai à 2 et d. m. As. *centr.* 27–59, T. ◐ 10 juin à 6 s. *gr.* 5 d. ◐ 5 déc. à 2 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

877 ✹ 9 nov. à 1 m. As. au SE. *centr.* 26–13, A.

878 ● 20 avr. à 7 s. *gr.* 12 d. ● 15 oct. à 4 et d. m. *gr.* 12 d. ✹ 29 oct. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 57 (55) 48–51, T.

879 ✹ 26 mars à 4 s. *tr. pet.* Ecosse au N. ● 10 avr. à 11 m. ● 4 oct. à 4 m.

Ans de J. C.

850 ✹ 14 mars à 5 et d. s. *commenc.* à l'O. de l'Eur. *centr.* 49, A. ● 30 mars à 3 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 8 sept. à 8 m. *pet.* à l'O. de l'Afr. *centr.* 0 *. ● 22 sept. à 7 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

881 ● 18 fevr. à 1 m. *pén.* ● 13 août à 9 m. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 28 août à 2 et d. s. Eur. Af. As. au SO. *cent.* 25-4, A.

882 ● 7 fevr. à 2 m. ● 3 août à 2 m. ✹ 17 août à 3 s. Eur. ent. Afr. à l'O. As. à l'O. et au N.

883 ● 27 janv. à 2 m. *gr.* 13 d. ● 23 juill. à 5 s. *gr.* 11 d.

884 ✹ 2 janv. à 8 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 14 (5 S.) 19, A. ● 16 janv. à 8 m. *pén.* ✹ 26 juin à 5 et d. s. *pet. écl.* en Afr. T. ● 6 déc. à 10 m. *forte pén.*

885 ● 1 juin à 1 et d. s. *gr.* 5 d. 3 qu. ✹ 16 juin à 10 m. Eur. Afr. As. pr. ent. *centr.* 57 (62) 38, T. ● 26 nov. à 1 et d. m.

886 ● 21 mai à 5 s. ✹ 6 juin à 3 m. Eur. au N. *tr. pet.* ● 15 nov. à 1 s.

887 ● 11 mai à 3 m. *gr.* 4 d. et d. ✹ 20 oct. à midi et d. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 17 (13) 0-2, T.

888 ● 31 mars à 11 m. *tr. forte pén.* ✹ 15 avr. à 3 et d. m. As. au SE. *centr.* 7 S. (28) 30, A. ✹ 9 oct. à 4 et d. m. As. au S. *centr.* 8 * T.

889 ● 21 mars à 2 et d. m. ✹ 4 avr. à 4 et d m. Eur. au NE. As. au N. ● 13 sept. à 4 et d. m. *gr.* 12 d.

890 ● 10 mars à midi 1 qu. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 19 août à 10 m. Eur. et As. au N. ● 2 sept. à 5 s.

891 ✹ 12 févr. à 4 s. *pet.* en Afr. T. ✹ 8 août à 10 et d. m. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 44 (35) 2 S. A. ● 23 août à 9 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

892 ✹ 2 févr. à 8 m. Eur. au S. Af. As. au S. et à l'E. *centr.* 3-2 S. (7) 41, T. ● 13 juill. à 3 et d. s. *gr.* 3 d.

893 ● 6 janv. à 5 et d. m. *gr.* 14 d. ✹ 17 juin à 5 s. *tr, pet.* au N. d'Eur. ● 2 juill. à 10 2 qu. s. *presqu. centr.* ● 26 déc. à 7 et d. s.

894 ✹ 7 juin à 10 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 47 (65) 41, T. ● 22 juin à 0 et d. m. *gr.* 7 d. ● 16 déc. à 11 et d. m. *gr.* 0 d. et d.

Ans de J. C.

895 ✹ 28 mai à 2 m. As. au SE. *centr.* * 18, T. ✹ 20 nov. à 9 et d. m. Eur. Afr. As au SO. *centr.* 25 * A.

896 ◐ 1 mai à 2 et d. m. *gr.* 11 d. ◐ 25 oct. à midi et d. *gr.* 11 d. et d.

897 ✹ 5 avr. à 11 s. As. à l'E. et au NE. ● 20 avr. à 7 s. ● 14 oct. à 11 et 3 qu. m.

898 ✹ 26 mars à 1 m. As. à l'E. *centr.* 6–22, A. ◐ 10 avr. à 11 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ◐ 3 oct. à 3 s. *gr.* 1 d.

899 ✹ 15 mars à 10 et d. m. As. au S. *centr.* * 2, T. ◐ 24 août à 5 s. *forte pén.*

900 ● 18 févr. à 9 et d. m. *gr.* 13 d. 3 qu. ● 13 août à 9 et d. m.

901 ✹ 23 janv. à 6 et d. m. As. *cent.* 63–59 (63) 68. ● 6 févr. à 10 m. ● 3 août à 0 et d. m. *gr.* 12 d. et d.

902 ✹ 12 janv. à 4 s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 24, A. ◐ 26 janv. à 4 et d. s. *forte pén.* ✹ 8 juill. à 1 m. As. au SE. *centr.* 8 S. 9 N. T. ◐ 17 déc. à 6 et d. s. *forte pén.*

903 ◐ 12 juin à 8 s. *gr.* 4 d. ✹ 27 juin à 5 et d. s. Eur. pr. ent. Afr. *centr.* [illegible]-31, T. ● 7 déc. à 10 m.

904 ● 31 mai à 11 et d. s. *centr.* ✹ 16 juin à 10 m. extr. d'As. au NE. ✹ 10 nov. à 7 m. Eur. et As. au N. ● 25 nov. à 9 et d. s.

905 ◐ 21 mai à 10 et d. m. *gr.* 6 d.

906 ✹ 26 avr. à 10 m. Eur. au S. Afr. As. pr. ent. *cent.* 9 (26) 38–33, A.

907 ● 1 av. à 10 et 1 qu. m. *gr.* 14 d. ✹ 15 avr. à 11 et d. m. Eur. As. à l'O. *cent.* 74 (85) † A. ◐ 24 sept. à midi et d. *gr.* 11 d. et 1 qu.

908 ● 20 mars à 8 s. ✹ 29 août à 5 s. Eur. pr. ent. au N. ● 13 sept. à 1 et 1 qu. m.

909 ✹ 18 août à 5 et d. s. *pet. écl.* Eur. au SO. Afr. à l'O. *cent.* 0, A. ◐ 2 sept. à 5 et 3 qu. s. *gr.* 1 d.

910 ✹ 12 févr. à 4 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 43, T. ◐ 24 juill. à 11 s. *gr.* 1 d. et d.

911 ● 17 janv. à 2 s. *gr.* 13 d. 3 qu. ✹ 2 févr. à 3 et d. m. gr. part. d'As. au N. ● 14 juill. à 5 et d. m.

912 ● 7 janv. à 4 et d. m. ✹ 17 juin à 5 et d. s. Eur. à l'O.

Ans de J. C.

As. à l'O. *centr.* 53-39, T. ◐ 2 juill. à 6 et 3 qu. m. *gr.* 9 d. ◐ 26 déc. à 8 s. *gr.* 0 d. et d.

913 ✺ 7 juin à 9 m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 9 (22) 0 T.

914 ◐ 12 mai à 9 et 3 qu. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ◐ 5 nov. à 8 et 1 qu .s. *gr.* 11 d. 1 qu. ✺ 20 nov. à 7 m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 64 (45) 43-53, T.

915 ✺ 17 avr. à 5 et d. m. Eur. au N. et à l'E. *tr. pet.* à l'O. de l'Afr. As. à l'O. et au N. ● 2 mai à 2 et d. m. ● 25 oct. à 7 et d. s.

916 ✺ 5 avr. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 12 (37) 52-51, A. ◐ 20 avr. à 6 et 3 qu. s. *gr.* 2 d. et d. ✺ 30 sept. à 0 m. *pet. écl.* au SE. de l'As. A. ◐ 13 oct. à 11 s. *gr.* 1 d. et d.

917 ✺ 19 sept. à 5 m. As. au S. *centr.* 38 (18) 7, A.

918 ● 28 févr. à 5 s. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 24 août à 5 et d. s. ✺ 8 sept. à 5 m. As. au N. *plus gr.* au NE.

919 ✺ 3 févr. à 3 s. *pet.* au NO. d'Eur. ● 17 févr. à 6 s. ● 14 août à 8 m. *gr.* 13 d. et d.

920 ✺ 24 janv. à 0 et d. m. As. au SE. *centr.* 8, A. ◐ 7 févr. à 0 et d. m. *tr. forte pén.* ✺ 18 juill. à 8 et 1 qu. m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 6-8 (4) * T. ◐ 28 déc. à 3 et d. m. *forte pén.*

921 ◐ 23 juin à 2 et d. m. *gr.* 2. d. 1 qu. ✺ 8 juill. à 1 m. As. *centr.* 33-50, T. ● 17 déc. à 7 s. *gr.* 14 d.

922 ● 12 juin à 6 et d. m. ✺ 27 juin à 5 et d. s. Eur. au N. ✺ 21 nov. à 3 et d. s. Eur. à l'O. ● 7 déc. à 6 m.

923 ◐ 1 juin à 5 et d. s. *gr.* 8 d. ✺ 11 nov. à 6 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 42 (8) 1-8, T.

924 ✺ 6 mai à 4 et d. s. Eur. au S. Afr. *centr.* 31-22, A.

925 ● 11 avr. à 6 s. *gr.* 12 d. 3 qu. ✺ 25 avr. à 6 et d. s. Eur. à l'O. *centr.* 77, A. ◐ 4 oct. à 8 et d. s. *gr.* 10 d. 3 qu.

926 ● 1 avr. à 3 m. ✺ 10 sept. à 0 et d. m. As. au NE. ● 24 sept. à 9 et d. m.

927 ✺ 6 mars à 9 m. pet. part. d'As. au SE. T. ✺ 30 août à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 52-53-50, A. ◐ 14 sept à 2 m. *gr.* 1 d. 3 qu.

928 ✺ 24 fév. à 1 m. As. au SE. T. ◐ 4 août à 6 m. *gr.*

Ans de J. C.

o d. ✹ 18 août à 4 m. au S. de la Perse, des Indes, etc. A.

929 ● 27 janv. à 10 et d. s. *gr.* 13 d. et d. ✹ 12 févr. à 11 et d. m. Eur. *dimin.* du NO. au SE. As. au NO. ● 24 juill. à midi.

930 ● 17 janv. à 1 s. ✹ 29 juin à 1 m. As. à l'E. *centr.* 53-74, T. ◐ 13 juill. à 1 et d. s. *gr.* 10 d. 3 qu.

931 ◐ 7 janv. à 5 m. *gr.* o d. 3 qu. ✹ 18 juin à 4 s. Eur. au S. Afr. *centr.* 16-1, T. ✹ 12 déc. à 2 et d. m. As. au SE. *centr,* 13 * A.

932 ◐ 22 mai à 5 s. *gr.* 8 d. ◐ 16 nov. à 4 m. *gr.* 11 d. ✹ 30 nov. à 4 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 54, T.

933 ✹ 27 avr. à midi et 1 qu. *pet. écl.* au N. de l'Eur. ● 12 mai à 10 m. ● 5 nov. à 3 et d. m.

934 ✹ 16 avr. à 3 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 53-55-51. A. ◐ 2 mai à 2 et d. m. *gr.* 4 d. ✹ 11 oct. à 8 m. *pet. écl.* au SO. d'Afr. A. ◐ 25 oct. à 7 et d. m. *gr.* 2 d.

935 ✹ 6 avr. à 2 et d. m. *pet écl.* As. au SE. T. ✹ 30 sept. à midi et d. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 20 (11) * A.

936 ● 11 mars à o et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ● 4 sept. à 1 et d. m. *gr.* 14 d. ✹ 18 sept. à midi et d. Eur. As. *augm.* du SE. au NE.

937 ✹ 13 févr. à 11 et d. s. As. au NE. ● 28 févr. à 1 et d. m. ● 24 août à 3 et d. s.

938 ✹ 3 févr. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 7-o (5) 34, A. ◐ 17 févr. à 9 m. *gr.* o d. et d.

939 ◐ 8 janv. à midi, *pén.* ◐ 4 juillet à 9 m. *gr.* o d. et d. ✹ 19 juill. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 37-48 (45) 15, T. ● 29 déc. à 3 et d. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

940 ● 22 juin à 1 et d. s. ✹ 8 juill. à o et d. m. *pet.* au NE. d'As. ● 17 déc. à 2 et d. s.

941 ◐ 12 juin à 1 m. *gr.* 9 d. et d. ✹ 21 nov. à 2 et d. s. gr. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 3-12, T.

942 ✹ 17 mai à 11 s. extr. d'As. au SE. A. ✹ 11 nov. à 6 et d. m. Afr. au SE. As. au S. *centr.* 2 * T.

943 ◐ 23 avr. à 1 et d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ✹ 7 mai à 1 et d.

Ans de J. C.

m. As. à l'E. *centr.* 32-68, A. ◐ 16 oct. à 4 et 3 qu. m. *gr.* 10 d. 1 qu.

944 ● 11 avr. à 10 et d. m. ✹ 25 avril à 11 m. extr. d'Eur. au N. ✹ 20 sept, à 8 m. gr. part. d'As. au NE ● 4 oct. à 6 s.

745 ✹ 16 mars à 5 s. Afr. au SO. T. ✹ 9 sept. à 7 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 57 (34) 4, A. ◐ 24 sept. à 10 m. *gr.* 2 d. et d.

946 ✹ 6 mars à 9 m. Eur. au SE. Afr. As. *centr.* 8 S. (15) 44, T. ✹ 29 août à 11 et d. m. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. *centr.* 6 (7 S.) * A.

947 ● 8 fév. à 7 m. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 4 août à 7 s. *gr.* 14 d.

948 ● 28 janv. à 10 s. ✹ 9 juill. à 8 et d. m. Eur. As. *centr.* 77-84 (83) 44, T. ● 23 juill. à 8 s. *gr.* 12 d. 1 qu.

949 ◐ 17 janv. à 1 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 28 juin à 11 s. As. au SE. *centr.* 15-18, T. ✹ 22 déc. à 11 m. Afr. au SE. As. au S. *centr.* * (10 S.) 18.

950 ◐ 3 juin à 0 et d. m. *gr.* 6 d. 1 qu. ◐ 27 nov. à midi, *gr.* 10 d. 3 qu. ✹ 12 déc. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 54, T.

951 ✹ 8 mai à 7 s. *tr. pet.* au N. d'As. ● 23 mai à 5 et d. s. *pr. centr.* ● 16 nov. à 11 et d. m.

952 ✹ 26 avr. à 10 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 23, A ◐ 12 mai à 9 et d. m. *gr.* 5 d. et d. ◐ 4 nov. à 3 et d. s. *gr.* 2 d. et d.

953 ✹ 16 avr. à 10 m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* * (4) 13-9, T.

954 ◐ 22 mars à 7 et d. m. *gr.* 11. d. ● 15 sept. à 9 et d. m. *gr.* 13[illegible].

955 ✹ 25 fév. à 7 et d. m. gr. part. d'Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 11 mars à 9 m. ● 4 sept. à 11 s.

956 ✹ 14 févr. à 4 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 39, A. ◐ 28 fév. à 5 s. *gr.* 1 d. ✹ 8 août à 11 et d. s. pet. part. d'As. au SE. T.

957 ◐ 18 janv. à 9 s. *pén.* ✹ 29 juill. à 4 s. Eur. au SO. Afr. à l'O *centr.* 22-8, T.

Ans de J. C.

958 ● 8 janv. à midi et d. *gr.* 13 d. et d. ● 3 juill. à 8 et 1 qu. s. ✹ 19 juill. à 8 m. *pet.* au N. d'Eur. *plus gr.* au N. d'As. ✹ 13 déc. à 9 m. pr. toute l'Eur. au N. As. au NO. ● 28 déc. à 10 et d. s.

959 ◐ 23 juin à 8 m. *gr.* 11 d. 1 qu. ✹ 2 déc. à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 34, T.

960 ✹ 28 mai à 5 et d. m. As. au S. *centr.* 10 S. (20) 22-20, A.

961 ◐ 3 mai à 9 m. *gr.* 9 d. 3 qu. ✹ 17 mai à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 26 (67) 71-47, A. ◐ 26 oct. à 1 s. *gr.* 10 d.

962 ● 22 avr. à 5 et d. s. ✹ 1 oct. à 3 s. Eur. pr. ent. au N. ● 16 oct. à 2 et 1 qu. m.

963 ◐ 11 avr. à 7 et d. s. *gr.* 0 d. et d. ✹ 20 sept. à 3 s. Eur. ent. Afr. *centr.* 20-7, A. ◐ 5 oct. à 6 et d. s. *gr.* 3 d.

964 ✹ 16 mars à 5 s. extr. d'Eur. et d'Afr. à l'O. *centr.* 43, T.

965 ● 18 févr. à 3 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 6 mars à 3 et d. m. gr. part. d'As. au N. ● 15 août à 2 m. *gr.* 12 d. et d.

966 ● 8 févr. à 6 et d. m. ✹ 20 juill. à 4 s. Eur. Afr. *centr.* 74-50, T. ● 4 août à 2 et d. m. *gr.* 14 d.

967 ◐ 28 janv. à 10 s. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 10 juill. à 6 et d. m. gr. part. d'Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 23-37 (34) 13, T.

968 ◐ 13 juin à 7 et 3 qu. m. *gr.* 4 d. et d. ◐ 7 déc. à 8 s. *gr.* 10 d. et d. ✹ 22 déc. à 9 m. Eur. à l'E. Afr. As. *centr.* 51 (40) 59, T.

969 ✹ 19 mai à 1 et d. m. *pet. écl.* en Laponie. ● 3 juin à 1 m. ● 26 nov. à 7 et d. s.

970 ✹ 8 mai à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 30 (62) 66, A. ◐ 23 mai à 5 s. *gr.* 7 d. ◐ 15 nov. à 12 s. *gr.* 2 d. 3 qu.

971 ✹ 27 avr. à 5 et d. s. Eur. au SO Afr. à l'O. *centr.* 14-10, T. ✹ 22 oct. à 4 m. As. à l'E. *centr.* 29 (0) * A.

972 ◐ 1 avr. à 2 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu. ● 25 sept. à 6 s. *gr.* 12 d. ✹ 10 oct. à 3 et d. m. As. au NE. *centr.* 79 (60) 58 A.

Ans de J. C.

973 ✺ 7 mars à 3 et d. s. *tr. pet.* au Nord d'Eur. ● 21 mars à 4 et d. s. ● 15 sept. à 7 m.

974 ✺ 25 févr. à 0 m. As. au SE. *centr.* 6, A. ◐ 11 mars à 1 m. *gr.* 2. d. ✺ 20 août à 7 m. *pet.* au SE. d'Afr. T. ◐ 4 sept. à 1 et d. s. *tr. forte pén.*

975 ✺ 10 août à 0 m. As. au SE. *centr.* 32–39, T.

976 ● 19 janv. à 9 s. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 14 juillet à 3 m. ✺ 29 juill. à 3 s. Eur. *plus gr.* au N. As. à l'O.

977 ● 8 janv. à 7 m. ● 3 juill. à 3 et d. s. *gr.* 13 d. ✺ 13 déc. à 8 et d. m. Eur. Afr. à l'E. As. *centr.* 31 (4) 28, T, ◐ 28 déc. à 9 et d. m. *pén.*

978 ✺ 8 juin à midi, Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 13 (15) 16 * A.

979 ◐ 14 mai à 4 s. *gr.* 8 d. ✺ 28 mai à 3 s. Eur. Afr. As. à l'O *centr.* 65–47, A. ◐ 6 nov. à 9 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu.

980 ● 3 mai à 0 et d. m. ✺ 17 mai à 1 et d. m. As. au N. ● 26 oct. à 11 m.

981 ◐ 22 avr. à 2 et d. m. *gr.* 2 d. ✺ 30 sept. à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 58–54, A. ◐ 16 oct. à 3 m. *gr.* 3 d. et d.

982 ✺ 28 mars à 1 m. *pet.* au SE. de l'As. T. ✺ 20 sept. à 3 m. As. au S. *centr.* 17 N. (10 S.) A.

983 ● 1 mars à 11 et d. s. *gr.* 12 d. ✺ 17 mars à 11 m. pr. toute l'Eur. *pet.* au SE. As. au NO. ◐ 26 août à 9 m. *gr.* 11 d. et d.

984 ● 19 févr. à 3 s. ✺ 30 juill. à 11 et d. s. *pet.* au NE. d'As. ● 14 août à 9 et d. m.

985 ◐ 8 févr. à 6 et d. m. *gr.* 1 d. ✺ 20 juill. à 2 s. Eur. pr. ent. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 36–2. ◐ 3 août à midi et d. *tr. forte pén.*

986 ✺ 13 janv. à 4 et d. m. As. vers le S. *pet. écl. centr.* * ◐ 24 juin à 3 s. *gr.* 3 d. ◐ 19 déc. à 4 m. *gr.* 10 d. 1 qu.

987 ● 14 juin à 8 et d. m. ● 8 déc. à 3 et d. m.

988 ✺ 18 mai à midi et d. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 69 (71) 74–54. ◐ 2 juin à 12 s. *gr.* 8 d. et d. ◐ 26 nov. à 8 et d. m. *gr.* 3 d.

989 ✺ 8 mai à 1 m. As. au SE. *centr.* * 10, T. ✺ 1 nov. à midi, Eur. au SO. Afr. *centr.* 8 N. (5 S.) * A.

Ans de J. C.

990 ◐ 12 avr. à 9 et d. s. *gr.* 8 d. 1 qu. ◐ 7 oct. à 2 et d. m. *gr.* 11 d. ¼ qu. ✹ 21 oct. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 58 (52) 44, A.

991 ✹ 18 mars à 11 et d. s. pet. part. d'As. au NE. ● 1 avr. à 12 s. 26 sept. à 3 s. ✹ 10 oct. à 2 s. *tr. pet.* au N. d'Eur. et au NO. d'As.

992 ✹ 7 mars à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 7 (23) 45, A. ◐ 21 mars à 9 m. *gr.* 3 d. ◐ 14 sept. à 8 et 3 qu. s. *gr.* 0 d. 1 qu.

993 ✹ 24 févr. à 9 m. As. au SE. *centr.* * 3, A. ✹ 20 août à 7 et d. m. Eur. pr. ent. Afr. As. au S. *centr.* 32-35 (25) 3, T.

994 ● 30 janv. à 5 et d. m. *gr.* 13 d. ● 25 juill. à 10 et d. m. *gr.* 13 d. 1 qu. ✹ 9 août à 10 et d. s. extr. d'As. au NE.

995 ✹ 4 janv. à 2 m. As. au NE. ● 19 janv. à 3 s. ● 14 juill. à 11 s.

996 ◐ 8 janv. à 5 et d. s. *pén.*

997 ◐ 24 mai à 11 et 1 qu. s. *gr.* 6 d. et d. ✹ 7 juin à 10 s. As. à l'E. *centr.* 25, A. ◐ 17 nov. à 6 m. *gr.* 9 d. et d.

998 ● 14 mai à 7 m. *pr. centr.* ✹ 28 mai à 9 m. Ecosse. ✹ 23 oct. à 6 et d. m. As. au N. ● 6 nov. à 8 s.

999 ◐ 3 mai à 9 m. *gr.* 3 d. 3 qu. ✹ 12 oct. à 6 m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 62 (29) 14, A. ◐ 27 oct. à 11 et d. m. *gr.* 4 d.

1000 ✹ 7 avr. à 9 m. Eur. au SE. Afr. As. *cent.* 3 S. (18) 36-35, T. ✹ 30 sept. à 11 m. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 9 *. A.

1001 ◐ 12 mars à 8 m. *gr.* 11 d. ◐ 5 sept. à 4 s. *gr.* 10 d. 1 qu.

1002 ● 1 mars à 11 et d. s. ✹ 11 août à 7 et d. m. Eur. au N. gr. part. d'As. au N. ● 25 août à 4 et d. s.

1003 ◐ 19 févr. à 3 et d. s. *gr.* 1 d. et d. ✹ 31 juill. à 9 s. As. à l'E. *centr.* 33. ◐ 14 août à 7 et d. s. *gr.* 1 d. et d.

1004 ✹ 24 janv. à 1 s. *tr. pet.* au S. d'Eur. Afr. As. au SO. *centr.* * (6 S.) 27. ◐ 4 juill. à 10 et d. s. *gr.* 1 d. et d. ✹ 20 juill. à 4 m. As. au SE. *cent.* * 0 (3 S) * A. ◐ 29 déc. à midi, *gr.* 10 d.

1005 ✹ 13 janv. à 3 m. As. *centr.* 44–39 (42) T. ● 24 juin à 4 s. ● 18 déc. à 11 et d. m.

1006 ✹ 29 mai à 7 et d. s. Ecosse, Irlande, *centr.* 55. ◐ 14 juin à 7 et d. m. *gr.* 10 d. ◐ 7 déc. à 5 s. *gr.* 3 d.

1007 ✹ 19 mai à 8 m. Eur. au SE. Afr. As. au S. *centr.* 6 S. (24) 27–11, T.

1008 ◐ 23 avr. à 4 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 17 oct. à 10 et 3 qu. m. *gr.* 10 d. 3 qu.

1009 ✹ 29 mars à 7 et d. m. gr. part. d'Eur. au N. As. au NO. *pet. écl.* ● 12 avr. à 7 m. ● 6 oct. à 11 s.

1010 ✹ 18 mars à 3 s. Eur. Afr. *centr.* 44-51, A. ◐ 1 avr. à 4 et 3 qu. s. *gr.* 4 d. et d. ◐ 26 sept. à 4 et d. m. *gr.* 1 d. 1 qu.

1011 ✹ 7 mars à 4 et d. s. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 6, A. ✹ 31 août à 3 et d. s. *pet.* à l'O. d'Afr. T.

1012 ● 10 févr. à 2 s. *gr.* 12 d. 3 qu. ◐ 4 août à 5 et d. s. *gr.* 11 d. et d. ✹ 20 août à 6 m. Eur. au N. As. au N. *centr.* 90 (86) 60.

1013 ✹ 14 janv. à 11 m. Eur. ent. As. au NO. ● 29 janv. à 11 et d. s. ● 25 juill. à 6 et d. m.

1014 ✹ 4 janv. à 2 m. As. à l'E. *centr.* 23–7, T. ◐ 19 janv. à 1 et d. m. *forte pén.* ✹ 30 juin à 1 m. As. au SE. A. ◐ 14 juill. à 11 s. *gr.* 0 d. 1 qu.

1015 ◐ 5 juin à 6 et d. m. *gr.* 4 d. et d. ✹ 19 juin à 5 m. Eur. à l'E. As. *centr.* 22 (51) 48, A. ◐ 28 nov. à 2 et d. s. *gr.* 9 d. et d.

1016 ● 24 mai à 2 s. ✹ 7 juin à 4 s. Laponie. ✹ 2 nov. à 2 et d. s. Eur. pr. ent. au N. ● 17 nov. à 4 et d. m.

1017 ◐ 13 mai à 3 et d. s. *gr.* 5 d. et d. ✹ 22 oct. à 2 s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 30–14–18, A. ◐ 6 nov. à 8 et d. s. *gr.* 4 d. 1 qu.

1018 ✹ 18 avr. à 4 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 33–29, T.

1019 ◐ 23 mars à 3 et 3 qu. s. *gr.* 10 d. et d. ✹ 8 avr. à 2 m. As. *centr.* 39-68, A. ◐ 16 sept. à 11 et d. s. *gr.* 9 d.

1020 ● 12 mars à 7 et 3 qu. m. ✹ 21 août à 3 s. toute l'Eur. *pet.* au S. ● 4 sept. à 11 et d. s.

1021 ◐ 1 mars à 11 et 3 qu. s. *gr.* 2 d. ✹ 11 août à 4 et d. m. Eur. au NE. As. *centr.* 46-51 (39) 34. ◐ 25 août à 3 m. *gr.* 3 d.

Ans de J. C.

1022 ◐ 16 juillet à 6 m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 31 juillet à 10 et d. m. *tr. pet.* au S. de l'Espagne, Afr. *centr.* 5 (2 S.) * A.

1023 ◐ 9 janv. à 8 s. *gr.* 10 d. ✹ 24 janv. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 38 (44) 70, T. ● 5 juill. à 11 et et d. s. ● 29 déc. à 7 et d. s.

1024 ✹ 9 juin à 2 et d. m. Eur. au N. As. au N. *centr.* 59 †. ◐ 24 juin à 2 et d. s. *gr.* 11 d. et d. ◐ 18 déc. à 1 et d. m. *gr.* 3 d. 1 qu.

1025 ✹ 29 mai à 3 et d. s. gr. part. d'Eur. au S. Afr. As. à l'O. *centr.* 25–11, T. ✹ 23 nov. à 3 et d. m. As. au S. *centr.* 15 (12 S.) A.

1026 ◐ 4 mai à 11 m. *gr.* 5 d. ◐ 28 octobre à 7 et d. s. *gr.* 10 d. 1 qu. ✹ 12 novemb. à 3 m. As. à l'E. *centr.* 66-43, A.

1027 ✹ 9 avr. à 3 s. *pet.* au NO. et au N. d'Eur. ● 23 avr. à 2 s. *pr. centr.* ● 18 oct. à 7 m. ✹ 1 nov. à 6 et d. m. *tr. pet.* As. au N.

1028 ✹ 28 mars à 10 et d. s. extrêm. d'As. à l'E. *centr.* 13, A. ◐ 12 avr. à 0 et d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 6 oct. à midi, *gr.* 2 d.

1029 ✹ 11 sept. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 29, T.

1030 ● 20 fév. à 10 et 1 qu. s. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 16 août à 1 m. *gr.* 10 d. ✹ 31 août à 2 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 73–47.

1031 ● 10 févr. à 7 et d. m. ● 5 août à 2 s.

1032 ✹ 15 janv. à 11 m. Eur. ent. Afr. As. à l'O. *centr.* 6 (9) 35, T. ◐ 30 janv. à 9 m. *tr. forte pén.* ✹ 10 juill. à 7 et d. m. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* * 2 (0) * A. ◐ 25 juill. à 6 et d. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

1033 ✹ 4 janv. à 2 et d. m. *pet.* Inde au S. T. ◐ 15 juin à 1 et d. s. *gr.* 3 d. ✹ 29 juin à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 45–47 (46) 21, A. ◐ 8 déc. à 11 s. *gr.* 9 d. et d.

1034 ● 4 juin à 8 et d. s. ✹ 18 juin à 11 s. extr. d'As. au N. ● 28 nov. à 1 et 1 qu. s.

1035 ◐ 24 mai à 10 s. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 18 nov. à 5 m. *gr.* 4 d. et d.

1036 ✹ 29 avr. à 0 m. *pet.* au SE. d'As. T. ✹ 22 oct. à 3 et d. m. As. au S. *centr.* 19 * A.

Ans de J. C.

1037 ◐ 2 avr. à 11 et d. s. *gr.* 9 d. et d. ✺ 18 avr. à 9 m. Eur. Afr. As. *cent.* 37 (68) 82-77, A. ◐ 27 sept. à 7 m. *gr.* 8 d.

1038 ● 23 mars à 3 et d. s. ✺ 1 sept. à 11 s. *pet. écl.* au NE. de l'As. ● 16 sept. à 6 et 3 qu. m.

1039 ◐ 13 mars à 8 m. *gr.* 3 d. ✺ 22 août à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 47 (39) 5. ◐ 5 sept. à 10 et d. m. *gr.* 4 d.

1040 ✺ 15 février à 5 et d. m. As. au SE. *centr.* * (1 S.) 22.

1041 ◐ 20 janvier à 3 et d. m. *gr.* 9 d. et d. ● 16 juill. à 7 m.

1042 ● 9 janvier à 4 m. ✺ 20 juin à 9 et d. m. gr. part. d'Eur. et d'As. au N. ● 5 juillet à 9 et d. s. *gr.* 13 d. 1 qu. ◐ 29 décemb. à 10 m. *gr.* 3 d. et d.

1043 ✺ 9 juin à 11 s. As. au SE. *centr.* 11-17, T. ✺ 4 déc. à 11 et d. m. *tr. pet.* en Afr. As. au SO. *centr.* * 6, A.

1044 ◐ 14 mai à 5 et d. s. *gr.* 3 d. et d. ◐ 8 nov. à 4 m. *gr.* 9 d. 3 qu. ✺ 22 nov. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 51 (38) 36-47, A.

1045 ✺ 19 avril à 10 et d. s. *pet.* au NE. d'As. ● 3 mai à 9 et 1 qu. s. ● 28 oct. à 3 et d. s. ✺ 11 nov. à 2 et d. s. *pet.* en Ecosse.

1046 ✺ 9 avril à 5 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 19 (47) 56, A. ◐ 23 avril à 8 m. *gr.* 7 d, 1 qu. ◐ 17 octob. à 7 et d. s. *gr.* 2 d. et d.

1047 ✺ 29 mars à 6 et d. m. As. au SE. *centr.* * (2 S.) 13, A. ✺ 22 sept. à 8 m. Eur. Afr. As. au S. *centr.* 27 (6) * T.

1048 ◐ 3 mars à 6 et d. m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 26 août à 8 et d. m. *gr.* 9 d. ✺ 10 sept à 9 et d. s. pet. part. d'Asie au NE. *centr.* 74.

1049 ✺ 5 février à 4 m. pr. toute l'As. au N. ● 20 févr. à 3 et 1 qu. s. ● 15 août à 9 et d. s.

1050 ◐ 9 février à 5 s. *gr.* 0 d. et d. ◐ 5 août à 2 et d. s. *gr.* 3 d.

1051 ✺ 15 janvier à 11 m. As. au S. *pet. écl.* T. ◐ 26 juin à 8 et d. s. *gr.* 1 d. ✺ 10 juill. à 6 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 13, A. ◐ 20 déc. à 8 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1052 ● 15 juin à 3 m. ✺ 29 juin à 6 et d. m. Eur. au N. gr. part. d'As. au N. ✺ 24 nov. à 6 m. gr. part. d'As. au N. ● 8 déc. à 10 s.

Ans de J. C.

1053 ◐ 4 juin à 4 et d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ✹ 13 nov. à 6 m. Afr. à l'E. As *centr.* 53 (23) 18-25, A. ◐ 28 nov. à 2 s. *gr.* 4 d. et d.

1054 ✹ 10 mai à 7 m. *pet.* en Afr As. *centr.* 3 S. (18) 24-18, T.

1055 ◐ 14 avril à 7 et d. m *gr* 8 d. 1 qu. ✹ 29 avril à 4 s. Eur. Afr. à l'E. *centr.* 75-64, A. ◐ 8 octob. à 2 et d. s. *gr.* 7 d. 1 qu.

1056 ● 2 avril à 12 s. ✹ 12 sept. à 7 m. Eur. au N. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 26 sept à 2 s.

1057 ◐ 23 mars à 3 et d. s. *gr.* 4 d. ◐ 15 sept. à 6 et d. s. *gr.* 5 d.

1058 ✹ 25 février à 1 et d. s. Eur. au SE. Afr. As à l'O. *centr.* 0-33, T. ✹ 22 août à 0 et d. m. As. au SE. *centr.* 14-15, A.

1059 ◐ 31 janvier à 11 et d. m. *gr.* 9 d. ✹ 15 février à 5 m. As. *centr.* 33-32 (46) 59, T. ● 27 juill. à 2 et d. s. *gr.* 13 d. et d.

1060 ● 20 janvier à midi. ✹ 30 juin à 4 et d. s. gr. part. d'Eur. à l'O. et au N. As. au NO. ● 16 juill. à 5 m.

1061 ◐ 8 janvier à 6 et d. s. *gr.* 4 d. ✹ 20 juin à 6 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 19 (40) 26, T.

1062 ◐ 25 mai à 12 s. *gr.* 1 d. et d. ◐ 19 nov. à midi et d. *gr.* 9 d. et d.

1063 ✹ 1 mai à 5 et d. m. *pet. écl.* au N. de l'Eur. et au NO. de l'As. ● 15 mai à 4 m. ● 8 nov. à 11 et d. s.

1064 ✹ 19 avril à midi et d Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 53 (55) 65-59, A. ◐ 3 mai à 3 et d. s. *gr* 9 d. ◐ 28 octob. à 3 et d. m. *gr.* 3 d.

1065 ✹ 8 avril à 1 et d. s. Eur. au S. Afr. As. au SO *centr.* 10-16-15, A.

1066 ◐ 14 mars à 2 et d. s *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 6 sept. à 4 s. *gr.* 8 d. ✹ 22 sept. à 5 et d. m. extr. d'Eur. au NE. As. *centr.* 77 (54) 47.

1067 ✹ 16 février à midi et d. pr. toute l'Eur. au N. *dimin* de l'O. à l'E. As. au NO. ● 3 mars à 11 s. ● 27 août à 5 et d. m.

1068 ✹ 6 févr. à 4 et d. m. As. *centr.* 14-9 (16) 24, T. ◐ 21 févr. à 0 et d. m. *gr.* 1 d. ◐ 15 août à 10 s. *gr.* 4 d.

Ans de J. C.

1049 ● [illegible] juill. à 3 et d. m. *pén.* ● 21 juill. à 1 et d. m. As. *centr.* 21-3[illegible], A. ● 30 déc. à 4 et d. s. *gr.* 9 d. 1 qu.

1050 ● 26 juin à 9 et d. m. ● 10 juillet à 2 s. Eur. au N. *centr.* [illegible], T. ● 5 déc. à 2 s. Eur. pr. ent. au N. ● 20 déc. à [illegible] m.

1051 ● 15 mai à 11 m. *gr.* 11 d. ● 24 nov. à 2 s. Eur. Afr. *centr.* 21-[illegible]-28, A. ● 9 déc. à 10 et d. s. *gr.* 4 d. et d.

1052 ● 20 mai à 2 et d. s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 19-[illegible]

1053 ● 24 avril à 3 s. *gr.* 7 d. ● 9 mai à 11 s. As. à l'E. *centr.* 2[illegible]-[illegible], A. ● 18 octob. à 10 s. *gr.* 6 d. 3. qu.

1054 ● 14 avril à 7 et d. m. ● 29 avril à 1 m. pet. As. au N. ● 23 sept. à 3 et d. s. Eur. ent. *pet.* au S. ● 7 octob. à 9 et d. s.

1055 ● 3 avril à 11 et d. s. *gr.* 5 d. ● 13 sept. à 3 m. As. à l'E. *centr.* 61-40, A. ● 27 sept. à 2 m. *gr.* 5 d. 3 qu.

1056 ● 1 sept. à 7 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 18-19 (1 S.) * A.

1057 ● 10 février à 7 s. *gr.* 8 d. 3 qu. ● 25 février à 1 et d. s. Eur. Afr. As. au NO. *centr.* 50-74, T. ● 6 août à 10 s. *gr.* 12 d.

1058 ● 30 janvier à 7 et 3 qu. s. ● 11 juill. à 11 et d. s. As. au N. ● 27 juill. à midi.

1059 ● 20 janvier à 3 m. *gr.* 4 d. ● 1 juill. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 44-11, T. ● 26 déc. à 3 et d. m. As. au SE. *centr.* 5 * A.

1060 ● 5 juin à 6 et d. m. *tr. forte pén.* ● 20 juin à 7 m. *pet.* au S. d'As. T. ● 29 novemb. à 9 et d. s. *gr.* 9 d. et d. ● 14 déc. à 3 m. As. *centr.* 48 (33) A.

1061 ● 25 mai à 11 m. ● 19 nov. à 8 m. ● 3 déc. à 7 et d. m. *pet.* au N. d'As.

1062 ● 30 avril à 7 et d. s. Eur. au NO. *centr.* 59, A. ● 14 mai à 11 s. *gr.* 10 d. et d. ● 8 nov. à 11 et 1 qu. m. *gr.* 3 d. 1 qu.

1063 ● 14 octob. à 1 m. As. au SE. *centr.* 22-15, T.

1064 ● 24 mars à 10 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu. ● 16 sept. à 12 s. *gr.* 7 d. ● 2 oct. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* (47) 33.

Ans de J. C.

1085 ● 14 mars à 6 et d. m. ● 6 sept. à 1 et d. s.

1086 ✹ 16 février à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 24-48, T. ◐ 3 mars à 8 m. *gr.* 1 d. 3 qu. ◐ 27 août à 6 m. *gr.* 5 d. 1 qu.

1087 ✹ 1 août à 8 et d. m. Eur. Afr. As. au S. *centr.* 23-31 (26) 4 S. A.

1088 ◐ 11 janvier à 1 m. *gr.* 9 d. 1 qu. ● 6 juill. à 4 s. *gr.* 13 d. ✹ 20 juill. à 9 s. As. au NE. ● 30 déc. à 4 s.

1089 ● 25 juin à 5 et 1 qu. s. *gr.* 13 d. ◐ 20 déc. à 7 et d. m. *gr.* 4 d. 3 qu.

1090 ✹ 24 nov. à 5 m. As. au S. *centr.* 10 *.

1091 ◐ 5 mai à 10 et d. s. *gr.* 6 d. ✹ 21 mai à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 24 (60) 63-61, A. ◐ 30 oct. à 6 m. *gr.* 6 d. 1 qu.

1092 ● 24 avril à 3 et 1 qu. s. *pr. centr.* ✹ 9 mai à 7 et d. m. *pet.* pr. toute l'Eur. au N. ● 18 octob. à 5 et d. m. *centr.*

1093 ◐ 14 avril à 7 m. *gr.* 6 d. ✹ 23 sept. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 55 (37) 13, A. ◐ 7 oct. à 10 m. *gr.* 6 d. 1 qu.

1094 ✹ 19 mars à 6 m. As. au SE. *centr.* * (5) 22, T.

1095 ◐ 22 février à 2 et d. m. *gr.* 8 d. ◐ 18 août à 6 m. *gr.* 10 d. 3 qu.

1096 ● 11 février à 3 et d. m. ✹ 22 juill. à 7 m. Ecosse au N. Laponie, As. au N. *plus gr.* au NE. ● 6 août à 7 et d. s.

1097 ◐ 30 janv. à 11 et d. m. *gr.* 4 d. et d. ◐ 27 juill. à 2 et d. m. *gr.* 0 d.

1098 ✹ 5 janv. à 11 et d. m. As. au SO. *centr.* * 16, A. ✹ 1 juill. à 2 s. *petite écl.* à l'O. de l'Afr. T. ◐ 11 déc. à 6 m. *gr.* 9 d. 1 qu. ✹ 25 déc. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 35 (32) 52, A.

1099 ● 5 juin à 6 s. ● 30 nov. à 4 et 1 qu. s.

1100 ✹ 11 mai à 2 m. As. *centr.* 41-74, A. ◐ 25 mai à 6 m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 18 nov. à 7 s. *gr.* 3 d. et d.

1101 ✹ 30 avril à 3 m. Asie au SE. *centr.* * (21) A. ✹ 24 oct. à 9 et d. m. Eu. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 16 * T.

Ans de J. C.

1102 ☾ 5 avr. à 6 m. *gr.* 8 d. et d. ☾ 28 sept. à 8 m. *gr.* 6 d. 1 qu.

1103 ☀ 10 mars à 5 m. As. au N. ● 25 mars à 2 s. ● 17 sept. à 9 et d. s. *pr. centr.*

1104 ☾ 13 mars à 3 et 1 qu. s. *gr.* 2 d. et 3 qu. ☾ 6 sept. à 2 s. *gr.* 6 d. 1 qu.

1105 ☀ 16 février à midi et d. Egypte, As. au SO. *centr.* *8, T.

1106 ☾ 21 janv. à 9 et 3 qu. m. *gr.* 9 d. ☾ 17 juill. à 10 et 3 qu. s. *gr.* 11 d. 1 qu. ☀ 1 août à 4 et d. m. Eur. au NE. As. au N *centr.* 76–78 (72) 66, T. ☀ 27 déc. à 6 m. gr. part. d'As. au N.

1107 ● 11 janv. à 0 et d. m. ● 6 juill. à 11 et d. s. ☀ 16 déc. à 6 m. As. *centr.* 43 (21) 07, A. ☾ 31 déc. à 4 s. *gr.* 5 d.

1108 ☀ 11 juin à 4 et d. m As. au SE. *centr.* *(10)8, T. ☾ 25 juin a 2 et 3 qu. m. *pén.*

1109 ☾ 16 mai à 6 m. *gr.* 5 d. ☀ 31 mai à midi et d. Eur. Af. As. à l'O. *centr.* 55 (56) 57–38, A. ☾ 9 nov. à 1 et d. s. *gr.* 6 d.

1110 ● 5 mai à 11 s. ☀ 20 mai à 2 s. *pet.* As. au NO. ☀ 15 oct. à 8 et d m. *pet.* Eur. au N. *plus gr.* As. au N. ● 29 oct. à 1 s *centr.*

1111 ☾ 25 avr. à 2 et d. s. *gr.* 7 d. 1 qu. ☾ 18 oct. à 6 et d. s *gr.* 7 d.

1112 ☀ 29 mars à 1 et d. s. Eur. au SE. Afr. As. à l'O. *centr.* 8–27–26, T. ☀ 22 sept. à 10 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 24, A.

1113 ☾ 4 mars à 10 m. *gr.* 7 d. ☀ 19 mars à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 21 (49) 69, T. ☾ 28 août à 2 s. *gr.* 9 d. et d.

1114 ● 21 févr. à 11 et d. m. ☀ 2 août à 2 s. Eur. pr. ent. au NE. As. au NO. ● 18 août à 3 m.

1115 ☾ 10 févr. à 7 et 3 qu. s. *gr.* 5 d. ☀ 23 juill. à 4 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 45–54 (49) 39, T. ☾ 7 août à 9 et d. m. *gr.* 1 d. et d

1116 ☾ 21 déc. à 3 s. *gr.* 9 d. 1 qu.

1117 ● 16 juin à 1 m. *gr.* 14 d. ● 11 déc. à 0 et d. m.

22 mai à 9 m. Eur. Afr. As. au N. *centr.* 58 (86) 88–61, A. ● 5 juin à 1 et d. s. *gr.* 13 d. 1 qu. ☾ 30 nov. à 3 m. *gr.* 3 d. 3 qu.

Ans de J. C.

1119 ✹ 11 mai à 9 et d. m. Eur. pr. ent. au S. Afr. As. *centr.* 15 (28) 31-19, A.

1120 ◐ 15 avr. à 1 et d. s. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 8 oct. à 4 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ✹ 24 octobre à 6 m. As. *centr.* 65 (35) 27-28, A.

1121 ✹ 20 mars à 1 s. Ecosse au N. Eur. au N. ● 4 avr. à 9 et d. s. ● 28 sept. à 6 m. *centr.* ✹ 13 oct. à 10 et d. m. Laponie, As. au NO.

1122 ✹ 10 mars à 5 et d. m. Eur. à l'E. As. *centr.* 15 (33) 49, T. ◐ 24 mars à 10 et d. s. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 17 sept. à 10 et d. s. *gr.* 7 d.

1123 ✹ 22 août à 11 s. As. à l'E. *centr.* 20.

1124 ◐ 1 févr. à 6 s. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 28 juill. à 5 et d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ✹ 11 août à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 68 (63) 33, T.

1125 ✹ 6 janv. à 2 s. Eur. pr. ent. au N. ● 21 janv. à 9 et d. m. ● 17 juill. à 6 m. ✹ 26 dec. à 2 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 28-41, A.

1126 ◐ 11 janv. à 1 m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✹ 22 juin à midi, pet. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 2 (6) *. ◐ 6 juill. à 9 et d. m. *gr.* 0 d. 3 qu.

1127 ◐ 27 mai à 1 et d. s. *gr.* 3 d. 1 qu. ✹ 11 juin à 7 s. au NO de l'Eur. *centr.* 31, A. ◐ 20 nov. à 9 et d. s. *gr.* 5 d. 3 qu.

1128 ● 16 mai à 6 et d. m. ✹ 30 mai à 8 et d. s. As. au NE. ✹ 25 oct. à 5 s. Eur. à l'O. ● 8 nov. à 9 s. *pr. centr.*

1129 ◐ 5 mai à 10 s. *gr.* 9 d. ✹ 15 oct. à 3 m. gr. part. d'A. à l'E. *centr.* 66-30, A. ◐ 29 oct. à 2 et d. m. *gr.* 7 d. et d.

1130 ✹ 4 oct. à 6 m. pet. part. d'Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. à l'O. et au S. *centr.* 26 (7 S.) * A.

1131 ◐ 15 mars à 5 et d. s. *gr.* 6 d. 1 qu. ✹ 30 mars à 1 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 54-69, T. ◐ 8 sept. à 10 s. *gr.* 8 d. et d.

1132 ● 3 mars à 7 et 1 qu. s. ✹ 19 mars à 6 m. *tr. pet. écl.* au N. de l'Eur. ● 28 août à 10 et d. m.

1133 ◐ 21 févr. à 4 m. *gr.* 5 d. et d. ✹ 2 août à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 55 (50) 13, T. ◐ 17 août à 4 et d. s. *gr.* 3 d.

Ans de J. C.

1134 ☀ 27 janv. à 3 m. *pet. écl.* au S. de l'As. A ☀ 23 juill. à 5 m. As. au S. *centr.* 6–12 (7) 0, T.

1135 ☾ 1 janv. à 11 et d. s. *gr.* 9 d. ☀ 16 janv. à 3 m. As. à l'E. *centr.* 35–29 (33) 34, A. ● 27 juin à 8 m. *gr.* 12 d. et d. ● 22 déc. à 9 m.

1136 ☀ 5 janv. à 9 m. *pet.* Eur. au N. ☀ 1 juin à 3 et d. s. Eur. au N. *centr.* † 63, A. ● 15 juin à 8 et d. s. ☾ 10 déc. à 11 m. *gr.* 4 d.

1137 ☀ 21 mai à 4 s. Eur. Afr. *centr.* 32–19, A. ☾ 5 juin à 1 et d. s. *pén.* ☀ 15 nov. à 2 et d. m. As. au S. *centr.* 10 *, T.

1138 ☾ 26 avr. à 9 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ☾ 20 oct. à 0 et d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ☀ 4 nov. à 2 s. Eur. Afr. *centr.* 25–32, A.

1139 ● 16 avr. à 4 et d. m. *centr.* ● 9 oct. à 2 et d. s.

1140 ☀ 20 mars à 2 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 48–60, T. ☾ 4 avr. à 5 et d. m. *gr.* 5 d. ☾ 28 sept. à 6 et d. m. *gr.* 7 d. 3 qu.

1141 ☀ 10 mars à 5 m. *pet. écl.* au SE. de l'As. T. ☀ 2 sept. à 6 et 3 qu. m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 19 (4) *.

1142 ☾ 12 fév. à 2 et d. m. *gr.* 8 d. et d. ☾ 8 août à midi *gr.* 7 d. 3 qu.

1143 ● 1 févr. à 6. s. ● 28 juill. à midi 3 qu. ☀ 12 août à midi. et d. *pet. écl.* au NE. de l'Eur.

1144 ☀ 6 janv. à 11 s. As. au SE. *centr.* 36, A ☾ 22 janv. à 9 et d. m. *gr.* 5 d. et d. ☾ 16 juill. à 4 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ☀ 26 déc. à 7 m. *pet. écl.* vers l'E. de l'Afr. et au SE. de l'As.

1145 ☾ 6 juin à 9 s. *gr.* 1 d. et d. ☀ 22 juin à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 20–44. A. ☾ 1 déc. à 5 et d. m. *gr.* 5 d. et d.

1146 ● 27 mai à 2 s. ☀ 11 juin à 2 d. m. As. au N. ☀ 6 nov. à 1 et d. m. *pet. écl.* As. au NE. ● 20 nov. à 5 m.

1147 ☾ 17 mai à 5 et d. m. *gr.* 10 d. 1 qu. ☀ 26 oct. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 49 (31) 20-24, A. ☾ 9 nov. à 11 m. *gr.* 8 d.

1148 ☀ 20 avr. à 5 m. As. au SE. *centr.* * (8) 18, T. ☀ 14 oct. à 1 et d. s. *tr. pet. écl.* à l'O. d'Afr. *centr.* 0 * A.

1149 ☾ 26 mars à 0 et d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ☀ 9 avr. à 9 et d.

Ans de J. C.

s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 21, T. ◐ 19 sept. à 6 m. *gr.* 7 d. 3 qu,

1150 ● 15 mars à 3 m. *centr.* ✹ 24 août à 5 m. *tr. pet.* au NE. de l'As. ● 8 sept. à 6 s.

1151 ◐ 4 mars à midi, *gr.* 6 d. et d. ✹ 13 août à 7 et d. s. Écosse au NO. *tr. pet. cent.* 15 T. ◐ 28 août à 11 et d. s. *gr.* 4 d.

1152 ✹ 7 fév. à 11 m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* (8 S.) 26. A. ✹ 2 août à midi et d. Eur. au SO. Afr. *centr.* 10 (8) * T.

1153 ◐ 12 janv. à 8 m. *gr.* 9 d. ✹ 26 janv. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 27-26 (35) 64, A. ◐ 7 juill. à 3 s. *gr.* 11 d.

1154 ● 1 janv. à 5 s. ✹ 12 juin à 10 s. As. au N. ● 27 juin à 4 m. ◐ 21 déc. à 7 s. *gr.* 4 d.

1155 ✹ 1 juin à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 26, A. ◐ 16 juin à 9 s. *gr.* 0 d. et d. ✹ 26 nov. à 11 et d. m. *pet. écl.* au S. des Indes, T.

1156 ◐ 7 mai à 4 m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 21 mai à 2 m. *tr. pet. écl.* au S. E. de l'As. T. ◐ 30 oct. à 9 m. *gr.* 5 d.

1157 ✹ 11 avr. à 4 et d. m. *tr. pet.* Eur. au N. ● 26 avr. à 11 et d. m. ● 19 oct. à 11 s. ✹ 4 nov. à 2 m. As. au NE.

1158 ◐ 15 avr. à midi et d. *gr.* 6 d. et d. ◐ 9 oct. à 3 s. *gr.* 8 d. 1 qu.

1159 ✹ 21 mars à 1 s. Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* (0) 17, T.

1160 ◐ 23 févr. à 11 m. *gr.* 8 d. ◐ 18 août à 7 s. *gr.* 6 d. 1 qu. ✹ 2 sept. à 4 m. Eur. au NE. pr. toute l'As. *centr.* 61 (46) 44, T.

1161 ✹ 28 janv. à 5 et d. m. gr. part. d'As. au N. ● 12 févr. à 2 et d. m. ● 7 août à 7 et d. s.

1162 ✹ 17 janv. à 7 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 33-23 (27) 51, A. ◐ 1 fév. à 6 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 27 juill. à 11 et d. s. *gr.* 4 d. 1 qu.

1163 ✹ 6 janv. à 3 et d. s. Eur. au S. Afr. *centr.* * 5. ◐ 18 juin à 4 m. *forte pén.* ✹ 3 juill. à 8 m. Eur. Afr. As. *centr.* 20-41 (40) 13, A. ◐ 12 déc. à 1 et d. s. *gr.* 5 d. 1 qu.

Ans de J. C.

1164 ● 6 juin à 9 et d. s. ✹ 21 juin à 9 m. gr. part. d'Eur. au N. As. au N. ✹ 16 nov. à 10 m. pet. part. d'Eur. au N. As. au N. ● 30 nov. à 1 et 1 qu. s.

1165 ◐ 27 mai à midi et d. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 19 nov. à 7 et d. s. *gr.* 8 d. 1 qu.

1166 ✹ 1 mai à midi et d. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 6 (8) 15–11, T.

1167 ◐ 6 avr. à 8 m. *gr.* 4 d. ✹ 21 avr. à 5 et d. m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 13 (49) 59, T. ◐ 30 sept. à 2 s. *gr.* 6 d. 3 qu.

1168 ● 25 mars à 10 et d. m. ✹ 9 avril à 9 et d. s. *pet.* As. au NE. ✹ 3 sept. à 1 s. *pet.* Eur. au NE. As. au NO. ● 19 sept. à 2 m. *centr.*

1169 ◐ 14 mars à 8 s. *gr.* 7 d. 1 qu. ✹ 24 août à 3 et d. m. Eur. au NE. As. *centr.* 64–67 (51) T. ◐ 8 sept. à 6 et d. m. *gr.* 5 d.

1170 *Point d'éclipse.*

1171 ◐ 23 janv. à 4 et d. s. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 18 juill. à 10 s. *gr.* 9 d. 1 qu.

1172 ● 13 janv. à 1 et d. m. ✹ 27 janv. à 2 m. *pet.* au NE. d'As. ✹ 23 juin à 4 et d. m. *pet.* au N. d'Eur. et d'As. ● 7 juill. à 11 et d. m.

1173 ◐ 1 janv. à 3 m. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 12 juin à 5 m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 22 (47) 44, A. ◐ 27 juin à 4 et d. m. *gr.* 2 d. 1 qu.

1174 ◐ 18 mai à 11 et d. m. *gr.* 2 d. et d. ✹ 1 juin à 9 m. *pet. écl.* vers le SO. d'As. *centr.* * (0) 2 *, T. ◐ 10 nov. à 5 et d. s. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 26 nov. à 6 et d. m. As. *centr.* 48 (24) 22–34, A.

1175 ● 7 mai à 6 s. ● 31 oct. à 7 et d. m. ✹ 15 nov. à 10 m. pet. part. d'Eur. au N. As. au N.

1176 ✹ 11 avr. à 5 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *cent.* 27 (57) 66, T. ◐ 25 avr. à 7 s. *gr.* 8 d. ◐ 19 oct. à 11 et d. s. *gr.* 8 d. 3 qu.

1177 ✹ 23 sept. à 10 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 14.

1178 ◐ 5 mars à 7 et d. s. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 30 août à 2 m. *gr.* 5 d. ✹ 13 sept. à midi, Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 46 (39) 18, T.

1179 ✹ 8 févr. à 1 s. Eur. au NO. ● 23 févr. à 11 m. ● 19

Ans de J. C.

août à 2 et 1 qu. m. *centr.* ✹ 3 sept. à 4 et d. m. *pet.* au NE. d'As.

1180 ✹ 28 janv. à 3 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 57, A. ◐ 13 févr. à 2 et d. m. *gr.* 6 d. ◐ 7 août à 7 m. *gr.* 5 d. 3 qu.

1181 ✹ 17 janv. à 0 et d. m. *tr. pet.* au SE. d'As. ✹ 13 juill. à 3 s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 22-6, A ◐ 22 déc. à 9 et d. s. *gr.* 5 d.

1182 ● 18 juin à 4 et d. m. ✹ 2 juill. à 3 et d. s. gr. part. d'Eur. au N. As. au NO. ● 11 déc. à 9 et d. s.

1183 ● 7 juin à 7 et d. s. *gr.* 13 d. et d. ✹ 17 nov. à 3 et d. m. As. à l'E. *centr.* 57 (29) A. ◐ 1 déc. à 4 m. *gr.* 8 d. et d.

1184 ✹ 5 nov. à 5 m. As. au S. *centr.* 22 (11 S.) * A.

1185 ◐ 16 avr. à 2 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ✹ 1 mai à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 50-56-47, T. ◐ 10 oct. à 10 et d. s. *gr.* 6 d. 1 qu.

1186 ● 5 avr. à 6 s. ✹ 21 avr. à 5 m. pr. toute l'Eur. au NE. *pet.* en Afr. au N. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 30 sept. à 10 m.

1187 ◐ 26 mars à 4 m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✹ 4 sept. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 59 (51) 20, T. ◐ 19 sept. à 2 s. *gr.* 6 d.

1188 ✹ 29 févr. à 2 m. *pet. écl.* au SE. d'As. A. ✹ 24 août à 4 m. As. au S. *centr.* 24-26 (8) 6, T.

1189 ◐ 3 févr. à 1 m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✹ 17 févr. à 3 m. As. *centr.* 23-22 (39) 42, A. ◐ 29 juill. à 5 m. *gr.* 7 d. 3 qu.

1190 ● 23 janv. à 9 et d. m. ✹ 6 févr. à 10 et d. m gr. part. d'Eur. au N. moindre part. d'As. au NO. ✹ 4 juill. à 10 et d. m. *tr. pet.* au N. de l'Eur. *plus gr.* au N. d'As. ● 18 juill. à 6 et 3 qu. s.

1191 ◐ 12 janv. à 11 m. *gr.* 4 d. et d. ✹ 23 juin à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 50-53 (52) 21, A. ◐ 8 juill. à 11 et 3 qu. m. *gr.* 3 d. et d. ✹ 18 déc. à 5 m. *pet écl.* au SO. de l'As. *centr.* 0 * T.

1192 ◐ 28 mai à 6 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 11 juin à 4 s. *pet.* au S. de l'Afr. ◐ 21 nov. à 2 m. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 6 déc. à 3 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 30-42, A.

1193 ● 18 mai à 1 m. ● 10 nov. à 4 et d. s.

1194 ✹ 22 avr. à 1 s. Eur. Afr. au N. As. au NO. *centr.* 68-74-64,

Ans de J. C.

T. ☾ 7 mai à 2 m. *gr.* 9 d. 3 qu. ☾ 31 oct. à 8 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1195 ☀ 12 avr. à 4 et d. m. As. au S. et au SE. *centr.* * (14) 22, T. ☀ 5 oct. à 6 et d. m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* 11 *.

1196 ☾ 16 mars à 3 et d. m. *gr.* 6 d. et d. ☾ 9 sept. à 9 m. *gr.* 4 d.

1197 ● 5 mars à 7 et d. s. *centr.* ● 29 août à 9 et d. m. ☀ 13 sept. à midi et d. gr. part. d'Eur. au NE. et d'As. au NO.

1198 ☀ 7 févr. à 11 s. As. à l'E. *centr.* 32, A. ☾ 23 févr. à 11 m. *gr.* 6 d. et d. ☾ 18 août à 2 s. *gr.* 7 d.

1199 ☀ 28 janv. à 8 et d. m. *pet.* à l'E. de l'Afr. As. au S. *centr.* * 15. ☀ 24 juill. à 9 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 19, A.

1200 ☾ 3 janv. à 5 m. *gr.* 5 d. ● 28 juin à midi, *gr.* 13 d. ☀ 12 juill. à 10 s. As. au NE. *centr.* 62–79, A. ☀ 8 déc. à 3 m. *pet.* au N. de l'As. ● 22 déc. à 5 et d. m.

1201 ● 18 juin à 2 et d. m. ☀ 27 nov. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 50 (29) 28–37, A. ☾ 11 déc. à midi et d. *gr.* 8 d. et d.

1202 ☀ 23 mai à 3 et d. m. As. au SE. *centr.* * (5) 6, T.

1203 ☾ 27 avr. à 9 et d. s. *gr.* 1 d. ☀ 12 mai à 8 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 12, T. ☾ 22 oct. à 7 m. *gr.* 5 d. et d.

1204 ● 16 avr. à 1 m. ☀ 1 mai à midi et d. *pet.* au N. d'Eur. et d'As. ● 10 oct. à 6 s.

1205 ☾ 5 avr. à midi, *gr.* 9 d. et d. ☾ 29 sept. à 9 et d. s. *gr.* 7 d.

1206 ☀ 11 mars à 9 m. Afr. au SE. As. au S. *centr.* * (2 S.) 25, A. ☀ 4 sept. à midi, Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 19 (7) * T.

1207 ☾ 14 févr. à 9 et d. m. *gr.* 7 d. 3 qu. ☀ 28 févr. à 10 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 22 (40) 66, A. ☾ 9 août à midi et d. *gr.* 6 d. et d.

1208 ● 3 févr. à 5 et d. s. ☀ 14 juill. à 5 s. Eur. et As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 29 juill. à 2 et 1 qu. m.

1209 ☾ 22 janv. à 6 et 3 qu. s. *gr.* 4 d. 3 qu. ☀ 3 juill. à 6 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 22, A. ☾ 18 juill. à 7 s. *gr.* 5 d. ☀ 28 déc. à 1 et d. s. *pet.* à l'E. d'Afr. et au SO. d'As. *cent.* * 3, T.

Ans de J. C.

1210 ☾ 9 juin à 1 et d. m. *pén.* ☾ 2 déc. à 10 et d. m. *gr.* 4 d. et d. ☀ 17 déc. à 11 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 38, A.

1211 ● 29 mai à 7 et d. m. ● 22 nov. à 1 m. ☀ 7 déc. à 2 et d. m. As. au NE.

1212 ☀ 2 mai à 8 et d. s. As. au NE. *centr.* 43, T. ☾ 17 mai à 8 et d. m. *gr.* 11 d. et d. ☾ 10 nov. à 4 et 3 qu. s. *gr.* 9 d. et d.

1213 ☀ 22 avr. à 11 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 16 (21) 28-22, T.

1214 ☾ 27 mars à 11 et d. m. *gr.* 5 d. 3 qu. ☾ 20 sept. à 4 et d. s. *gr.* 3 d. ☀ 5 oct. à 4 et d. m. As. *centr.* 52 (25) 18, T.

1215 ☀ 2 mars à 4 et d. m. *pet.* au N. d'As. ● 17 mars à 3 et d. m. *pr. centr.* ● 9 sept. à 4 et d. s.

1216 ☀ 19 fév. à 7 m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 32 (42) 70, A. ☾ 5 mars à 7 s. *gr.* 7 d. ☾ 28 août à 9 et d. s. *gr.* 8 d.

1217 ☀ 7 févr. à 5 et d. s. *commenc.* au SO. d'Eur. et à l'O. d'Afr. *centr.* 17, T. ☀ 4 août à 4 et d. m. As. *centr.* 17-25 (19) 14, A.

1218 ☾ 13 janv. à 1 s. *gr.* 4 d. 3 qu. ☾ 9 juill. à 7 et d. s. *gr.* 2 d. ☀ 24 juill. à 5 m. gr. part. d'Eur. au NE. As. au N. *centr.* 62-80 (75) 64; A. ☀ 19 déc. à midi, gr. part. d'Eur. au N. As. au NO.

1219 ● 2 janv. à 1 et d. s. ● 29 juin à 9 et 3 qu. m. ☾ 22 déc. à 9 s. *gr.* 8 d. 3 qu.

1220 ☀ 2 juin à 11 m. *pet. écl.* à l'E. de l'Afr. et au SO. d'As. *centr.* * (2) * T.

1221 ☾ 8 mai à 4 et d. m. *forte pén.* ☀ 23 mai à 4 m. Eur. à l'E. l'As. *centr.* 10 (45) 47, T. ☾ 1 nov. à 3 et d. s. *gr.* 5 d.

1222 ● 27 avr. à 8 et d. m. ☀ 12 mai à 7 et d. s. *pet.* au N. d'Eur. ☀ 6 oct. à 1 s. *tr. pet.* au NO. d'Eur. ● 22 oct. à 2 m.

1223 ☾ 16 avr. à 8 s. *gr.* 10 d. 3 qu. ☀ 26 sept. à 4 m. As. *centr.* 76 (48) 46, T. ☾ 11 oct. à 5 m. *gr.* 7 d. 3 qu.

1224 ☀ 21 mars à 4 et d. s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 22-23, A.

Ans de J. C.

1225 ◐ 24 févr. à 5 et d. s. *gr.* 7 d. ◐ 19 août à 8 s. *gr.* 5 d. 1 qu.

1226 ● 14 fév. à 1 et d. m. *centr.* ✹ 28 févr. à 3 m. gr. part. d'As. au N. ✹ 25 juill. à 12 s. *pet.* au N. d'As. ● 9 août à 10 m. *centr.*

1227 ◐ 3 févr. à 2 et d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ✹ 15 juill. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 51-59, A. ◐ 30 juill. à 3 m. *gr.* 6 d. et d.

1228 ✹ 3 juill. à 6 m. Afr. A l'E. As. au S. *centr* 1-15 (14) 4 S. ◐ 12 déc. à 7 s. *gr.* 4 d. et d. ✹ 28 déc. à 8 m. Eur. Afr. As. *centr.* 33 (22) 46, A.

1229 ● 8 juin à 2 s. *gr.* 13 d. ● 2 déc. à 10 m. ✹ 17 déc. à 10 et d. m. Eur. As. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1230 ✹ 14 mai à 4 m. Eur. au NE. As. à l'O. et au N. *centr.* 52 (87) 90, T. ● 28 mai à 3 s. *gr.* 13 d. 1 qu. ◐ 22 nov. à 1 et d. m. *gr.* 9 d. et d.

1231 ✹ 3 mai à 7 s. Eur. à l'O. *centr.* 22, T. ✹ 26 oct. à 11 s. *pet. écl.* au SE. d'As. *centr.* 5 *.

1232 ◐ 6 avr. à 7 et d. s. *gr.* 4 d. et d. ◐ 1 oct. à 0 m. *gr.* 2 d. ✹ 15 oct. à 1 s. Eur. ent. Afr. As. à l'O. *centr.* 22 (21) 11-14, T.

1233 ● 27 mars à midi. ● 20 sept. à 0 m. ✹ 5 oct. à 5 m. As. au N. *plus gr.* au NE.

1234 ✹ 1 mars à 3 s. Eur. au N. *centr.* 69-75, A. ◐ 17 mars à 3 m. *gr.* 8 d. ◐ 9 sept. à 5 et d. m. *gr.* 9 d.

1235 ✹ 19 fév. à 1 et d. m. *pet. écl.* au SE. d'As. T. ✹ 15 août à 11 m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 20 (12) * A.

1236 ◐ 24 janv. à 9 s. *gr.* 4 d. 1 qu. ◐ 20 juill. à 3 m. *gr.* 9 d. et d. ✹ 3 août à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 72 (65) 30, A.

1237 ● 12 janv. à 10 s. ● 9 juill. à 5 s. ✹ 23 juill. à 3 s. part. d'Eur. au NE. ✹ 19 déc. à 4 m. As. *centr.* 50 (30) 31, A.

1238 ◐ 2 janv. à 5 et d. m. *gr.* 9 d. ◐ 29 juin à 0 et d. m. *gr.* 0 d. et d. ✹ 8 déc. à 5 m. *pet. écl.* au S. d'As. *centr.* 1 * A.

1239 ✹ 3 juin à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 36, (42) 43-25, T. ◐ 12 nov. à 12 s. *gr.* 4 d. et d.

Ans de J. C.

1240 ● 7 mai à 3 et d. s. ✹ 23 mai à 3 m. Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 1 nov. à 10 m.

1241 ● 27 avr. à 3 et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 6 oct. à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 56 (47) 30, T. ◐ 21 oct. à 1 s. *gr.* 8 d. 1 qu.

1242 ✹ 26 sept. à 4 et d. m. As. à l'O. et au S. *centr.* 33, (2) 6 S. T.

1243 ◐ 8 mars à 1 et d. m. *gr.* 6 d. ✹ 22 mars à 2 m. As. à l'E. *centr.* 17 (43) A. ◐ 31 août à 3 et d. m. *gr.* 4 d.

1244 ● 25 févr. à 9 m. *centr.* ✹ 10 mars à 11 m. Eur. au N. As. pet. part. au NO. ✹ 5 août à 7 m. extr. d'As. au NE. ● 19 août à 6 s.

1245 ◐ 23 févr. à 10 m. *gr.* 6 d. ✹ 25 juill. à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 58–71 (64) 33, A. ◐ 9 août à 10 et d. m. *gr.* 8 d.

1246 ✹ 19 janv. à 7 m. As. au SE. *centr.* * 15. ✹ 14 juill. à 1 s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 17 *. ◐ 24 déc. à 4 m. *gr.* 4 d. et d.

1247 ✹ 8 janv. à 4 et d. s. extr. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 46, A. ◐ 19 juin à 8 et d. s. *gr.* 11 d. ● 13 déc. à 7 s.

1248 ✹ 24 mai à 11 et d. m. Eur. et As. au N. *centr.* (105) T. ● 7 juin à 9 s. ◐ 2 déc. à 10 m. *gr.* 9 d. et d.

1249 ✹ 14 mai à 2 m. As. au S. et à l'E. *centr.* 5-35, T. ◐ 28 mai à 1 m. *pén.* ✹ 6 nov. à 7 et d. m. Afr. au S. *centr.* 0 *.

1250 ◐ 18 avr. à 3 et d. m. *gr.* 3 d. et d. ◐ 12 oct. à 7 et d. m. *gr.* 1 d.

1251 ● 7 avr. à 8 s. ● 1 oct. à 7 et d. m. ✹ 16 oct. à 1 et d. s. toute l'Eur. *tr. pet.* au S.

1252 ✹ 11 mars à 11 s. As. à l'E. *centr.* 37, A. ◐ 27 mars à 11 m. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 19 sept. à 1 s. *gr.* 10 d.

1253 ✹ 1 mars à 9 et d. m. *pet.* en Afr. As. au S. *centr.* * (0) 25, T. ✹ 25 août à 6 s. *tr. pet. écl.* à l'O. de l'Afr. A.

1254 ◐ 4 févr. à 4 et d. m. *gr.* 4 d. ✹ 14 août à 6 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 26, A. ◐ 31 juill. à 10 et d. m. *gr.* 8 d.

1255 ✹ 10 janv. à 5 m. As. au N. ● 24 janv. à 6 m. ● 20 juill. à 12 s. ✹ 30 déc. à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 31 (32) 51, A.

Ans de J. C.

1256 ☾ 13 janv. à 2 s. *gr.* 9 d. 1 qu. ☾ 9 juill. à 7 m. *gr.* 2 d. ☀ 18 déc. à midi et d. *pet. écl.* vers le SO. de l'As. *centr.* * 3, A.

1257 ☀ 13 juin à 7 s. Eur. au NO. *centr.* 16, T. ☾ 23 nov. à 8 et d. m. *gr.* 4 d. et d.

1258 ● 18 mai à 10 et d. s. *gr.* 14 d. ☀ 3 juin à 10 m. Eur. et As. au N. ● 12 nov. à 6 et d. s.

1259 ● 8 mai à 11 m. *gr.* 13 d. 3 qu. ☾ 1er. nov. à 8 et d. s. *gr.* 8 d. 3 q.

1260 ☀ 12 avr. à 6 et d. m. As. au SE. *centr.* * (0) 14, A. ☀ 6 oct. à midi et d. *pet.* en Afr. *centr.* 4 (0) * T.

1261 ☾ 18 mars à 9 et d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ☀ 1 avr. à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 16 (43) 61, A. ☾ 10 sept. à 11 et d. m. *gr.* 3 d.

1262 ● 7 mars à 5 s. ● 31 août à 1 et 3 qu. m.

1263 ☾ 24 févr. à 5 et d. s. *gr.* 6 d. et d. ☀ 5 août à 2 et d. s. Eur. Afr. As à l'O. *centr.* 62-31, A. ☾ 20 août à 6 et 1 qu. s. *gr.* 9 d.

1264 ☀ 30 janv. à 3 et d. s. Eur. au S. Afr. *centr.* 5-17.

1265 ☾ 3 janv. à midi et d. *gr.* 4 d. et d. ☀ 19 janv. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 26-23, A. ☾ 30 juin à 3 m. *gr.* 9 d. ● 24 déc. à 3 et 3 qu. m.

1266 ☀ 8 janv. à 2 m. gr. part. d'As. au NE. ☀ 4 juin à 7 s. extr. d'Eur. au N. ● 19 juin à 3 et d. m. ☾ 13 déc. à 7 s. *gr.* 9 d. et d.

1267 ☀ 25 mai à 9 m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 19 (41) 42-22, T. ☾ 8 juin à 7 et 3 qu. m. *gr.* 1 d.

1268 ☾ 28 avr. à 11 m. *gr.* 2 d. 1 qu. ☀ 13 mai à 4 et d. s. *tr. pet.* au SO. d'Afr. A. ☾ 22 oct. à 3 et 1 qu. s. *gr.* 0 d. et d. ☀ 6 nov. à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. *centr.* 26 (10) 6-17, T.

1269 ● 18 avr. à 3 et 3 qu. m. ● 11 oct. à 3 s.

1270 ☀ 23 mars à 6 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 42 (66) 82, A. ☾ 7 avr. à 7 s. *gr.* 9 d. 3 qu. ☾ 30 sept. à 9 et 1 qu. s. *gr.* 11 d.

1271 ☀ 12 mars à 6 s. *commenc.* à l'O. de l'Eur et de l'Afr. *centr.* 27, T. ☀ 6 sept. à 1 m. As. à l'E. *centr.* 13-4. A.

1272 ☾ 15 févr. à midi et d. *gr.* 3 d. et d. ☾ 10 août à 6 s. *gr.* 6 d. et d. ☀ 25 août à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 58-61-58, A.

Ans de J. C.

1273 ✹ 20 janv. à 1 et d. s. pet. part. d'Eur. au N. ● 3 févr. à 2 s. ● 31 juill. à 7 m. *pr. centr.* ✹ 14 août à 5 et d. m. *pet.* au NE. d'As.

1274 ◐ 23 janv. à 10 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 20 juill. à 1 et d. s. *gr.* 4 d.

1275 ✹ 25 juin à 2 et d. m. As. à l'E. *centr.* 9-33, T. ◐ 4 déc. à 5 et d. s. *gr.* 4 d. et d.

1276 ● 29 mai à 5 et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 13 juin à 5 s. Eur. à l'O. et au N. *pet.* à l'O. d'Afr. ● 23 nov. à 2 et d. m.

1277 ● 18 mai à 6 et d. s. ✹ 28 oct. à 5 et d. m. As. *centr.* 72 (44) 35, T. ◐ 12 nov. à 4 et d. m. *gr.* 9 d.

1278 ✹ 23 avr. à 1 s. *pet.* au SE. d'Eur. Afr. As. au SO. *centr.* (0) 11-7, A. ◐ 8 mai à 10 et d. m. *forte pén.*

1279 ◐ 29 mars à 5 et d. s. *gr.* 4 d. 1 qu. ✹ 12 avr. à 4 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 57-54, A. ◐ 21 sept. à 7 et d. s. *gr.* 2 d. 1 qu.

1280 ● 18 mars à 0 et d. m. ✹ 1 avr. à 3 m. gr. part. d'As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 10 sept. à 10 m.

1281 ◐ 7 mars à 1 m. *gr.* 7 d. et d. ✹ 15 août à 9 et d. s. As. au NE. *centr.* 78, A. ◐ 31 août à 2 m. *gr.* 10 d.

1282 ✹ 5 août à 3 et d. m. As. au S. *centr.* 22-29 (19) 17.

1283 ◐ 14 janv à 9 s. *gr.* 4 d. et d. ✹ 30 janv. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 22-18 (28) 58, A. ◐ 11 juill. à 9 et d. m. *gr.* 7 d.

1284 ● 4 janv. à midi et d. ✹ 19 janv. à 10 m. toute l'Eur. *pet.* au S. As. au NO. ✹ 15 juin à 2 et d. m. extr. d'Eur. et d'As. au N. ● 29 juin à 10 m. ◐ 24 déc. à 3 et d. m. *gr.* 9 d. et d.

1285 ✹ 4 juin à 4 s. Eur. Afr. *centr.* 33-22. ◐ 18 juin à 2 et d. s. *gr.* 2 d. 3 qu. ✹ 28 nov. à 1 m. *tr. pet.* au SE. d'As.

1286 ◐ 9 mai à 6 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu. ◐ 2 nov. à 11 s. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 17 nov. à 3 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 7-18, T.

1287 ● 29 avr. à 11 et d. m. ● 22 oct. à 11 s. ✹ 7 nov. à 7 m. Eur. au NE. gr. part. d'As. au N.

1288 ✹ 2 avr. à 2 s. Eur. au N. *centr.* 78-90. ◐ 18 avr. à 2 et d. m. *gr.* 10 d. 3 qu. ◐ 11 oct. à 5 et d. m. *gr.* 2 d.

Ans de J. C.

1289 ☀ 23 mars à 2 m. As. au S. *centr.* * 8, T. ☀ 16 sept. à 8 et d. m. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 10 (11 S.) * A.

1290 ☾ 25 févr. à 8 s. *gr.* 3 d. ☾ 22 août à 2 m. *gr.* 5 d. ☀ 5 sept. à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 56 (39) 15, A.

1291 ● 14 févr. à 10 s. ● 11 août à 2 et d. s. ☀ 25 août à 1 s. assez gr. part. d'Eur. au NE. tr. gr. part. d'As. à l'O. et au N.

1292 ☀ 21 janv. à 4 et d. m. As. *centr.* 42-35 (39) 48, A. ☾ 4 févr. à 7 m. *gr.* 10 d. ☾ 30 juill. à 8 s. *gr.* 5 d. et d.

1293 ☀ 9 janv. à 4 et d. m. pet. part. d'As. au S. A. ☀ 5 juill. à 10 m. Eur. Afr. As. au S. *centr.* 18-30 (28) 2, T. ☾ 15 déc. à 2 m. *gr.* 4 d. 1 qu.

1294 ☾ 9 juin à midi et d. *gr.* 10 d. et d. ☀ 25 juin à 0 et d. m. Eur. au NE. As. *centr.* 54-79, T. ● 4 déc. à 11 m.

1295 ● 30 mai à 2 m. ☀ 8 nov. à 2 s. Eur. Afr. *centr.* 41-36-40, T. ☾ 23 nov. à midi et d. *gr.* 9 d.

1296 ☾ 18 mai à 7 s. *gr.* 1 d. ☀ 28 oct. à 5 et d. m. As. *centr.* 31 (5 S.) 13 S. T.

1297 ☾ 9 avr. à 1 m. *gr.* 3 d. ☀ 23 avr. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 5-26, A. ☾ 2 oct. à 3 et d. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

1298 ● 29 mars à 7 et d. m. ☀ 12 avr. à 10 et d. m. gr. part. d'Eur. au N. part. d'As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 21 sept. à 6 s.

1299 ☾ 18 mars à 8 et 1 qu. m. *gr.* 8 d. et d. ☀ 27 août à 4 et d. m. Eur. et As. au N. *centr.* 90 (75) 70, A. ☾ 11 sept. à 10 et d. m. *gr.* 11 d.

1300 ☀ 21 fév.. à 8 m. As. au S. *centr.* * (13 S.) 19. ☀ 15 août à 11 m. Eur. Afr. As. au S. *centr.* 32, (20) *.

1301 ☾ 25 janv. à 5 et 3 qu. m. *gr.* 4 d. 1 qu. ☀ 9 févr. à 4 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 60, A. ☾ 21 juill. à 4 s. *gr.* 5 d. 1 qu.

1302 ● 14 janv. à 9 et d. s. ☀ 26 juin à 9 et d. m. extr. d'Eur. au N. ● 10 juill. à 4 et d. s. *pr. centr.*

1303 ☾ 4 janv. à midi et d. *gr.* 9 d. et d. ☀ 15 juin à 11 s. As. à l'E. *centr.* 29. ☾ 29 juin à 9 et d. s. *gr.* 4 d. 3 qu. ☀ 9 déc. à 9 et d. m. *pet. écl.* au S. des Indes.

1304 ☾ 20 mai à 2 m. *pén.* ☀ 4 juin à 6 m. As. au S. *centr.* *

Ann. de J. C.

(6) * A. ◐ 13 nov. à 7 m. *tr. forte pén.* ✹ 28 nov. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 25-20, T.

1305 ● 9 mai à 7 s. ● 2 nov. à 7 m. ✹ 17 nov. à 3 et d. s. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1306 ✹ 13 avr. à 9 et d. s. As. au NE. *centr.* 60. ● 29 avr. à 10 m. *gr.* 12 d. et d. ● 22 oct. à 1 et d. s. *gr.* 12 d. et d.

1307 ✹ 3 avr. à 10 m. Eur. au S. Afr. As. à l'O. *centr.* 5, (20) 32, T.

1308 ◐ 8 mars à 3 et d. m. *gr.* 2 d. ◐ 1 sept. à 9 et 3 qu. m. *gr.* 4 d. ✹ 15 sept. à 3 et d. s. Eur. à l'O. Afr. a l'O. *centr.* 13-11, A.

1309 ✹ 11 févr. à 6 m. *pet.* au NE. d'Eur. et au NO d'As. ● 25 févr. a 6 m. ● 21 août a 9 et d. s.

1310 ✹ 31 janv. à midi et d. Eur. Afr. As. à l'O. *centr* (45) 66, A. ◐ 14 févr. à 3 et d. s. *gr.* 10 d. et d. ◐ 11 août à 3 m. *gr.* 7 d.

1311 ✹ 20 janv. à midi et d. Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* * 18, A. ✹ 16 juill. à 5 et d. s. *pet.* au SO. d'Afr. T. ◐ 26 déc. à 10 et d. m. *gr.* 4 d.

1312 ◐ 19 juin à 7 et d. s. *gr.* 9 d. ✹ 5 juill. à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 5 -78 (77) 47, T. ● 14 déc. à 7 s.

1313 ● 9 juin à 9 m. ◐ 3 déc. à 8 et d. s. *gr.* 9 d. 1 qu.

1314 ✹ 15 mai à 2 et d. m. *pet.* au SE. d'As. A. ◐ 30 mai à 2 et d. m. *gr.* 2 d. et d. ✹ 8 nov. à 2 s. *tr. pet.* en Afr. et au SO. d'As. T.

1315 ◐ 20 avr. à 8 et d. m *gr.* 1 d. et d. ✹ 4 mai à 7 m. Eur. au S. Afr. As. *centr.* 3 (41) 49-45, A. ◐ 13 oct. a 11 et d. m. *gr.* 1 d. 1 qu.

1316 ● 8 avr à 3 s. ✹ 22 avr. à 6 s. pet. part. d'Eur. au NO. ● 2 oct. à 2 et d. m.

1317 ◐ 28 mars à 3 et d. s. *gr.* 10 d. ✹ 6 sept. à 11 et d. m. Eur. Afr. à l'E. As. à l'O. *centr.* 90 (81) 53, A. ◐ 21 sept. à 6 et d. s. *gr.* 11 d. 3 qu.

1318 ✹ 3 mars à 4 s. Eur. au S. Afr. *centr.* 16 20.

1319 ◐ 5 févr. à 2 et d. s. *gr.* 4 d. ✹ 21 févr. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 14-13, A. ◐ 1 août a 10 et d. s *gr.* 3 d. et d.

1320 ● 26 janv. à 6 m. ✹ 10 févr. à 1 et d. m. gr. part. d'As.

Ans de J. C.

au NE. ✹ 6 juill. à 5 s. gr. part. d'Eur. au N. ● 20 juill. à 11 s.

1321 ◐ 14 janv. à 9 s. *gr.* 9 d. 3 qu. ✹ 26 juin à 6 m. Eur. Afr. As. *centr.* 38–58 (57) 38. ◐ 10 juill. à 4 et d. m. *gr.* 6 d. et d.

1322 ✹ 15 juin à midi et d. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 9 (11) * A. ✹ 9 déc. à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 24 (4) 25, T. ◐ 24 nov. à 2 et d. s. *forte pén.*

1323 ● 21 mai à 2 et d. m. ● 13 nov. à 3 s. ✹ 29 nov. à 0 m. au NE. d'As.

1324 ✹ 24 avr. à 5 m. Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 9 mai à 5 et d. s. *gr.* 14 d. ● 1 nov. à 10 s. *gr.* 13 d.

1325 ✹ 13 avr. à 6 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 35, T. ✹ 7 oct. à 11 s. As. au SE. *centr.* 4, A.

1326 ◐ 19 mars à 10 et d. m. *gr.* 0 d. 3 qu. ◐ 12 sept. à 6 s. *gr.* 3 d. ✹ 26 septembre à 11 s. Asie à l'E. *centr.* 48, A.

1327 ● 8 mars à 1 et d. s. ● 2 sept. à 5 et 1 qu. m. ✹ 16 sept. à 4 m. *pet. écl.* au NE. de l'As.

1328 ◐ 25 févr. à 12 s. *gr.* 11 d. ◐ 21 août à 10 m. *gr.* 8 d. et d.

1329 ✹ 27 juill. à 1 m. As. au SE. *centr.* 10–21, T.

1330 ◐ 5 janv. à 7 s. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 1 juill. à 2 et d. m. *gr.* 7 d. 1 qu. ✹ 16 juill. à 3 s. Eur. Afr. *centr.* 56–37, T. ● 26 déc. à 3 et d. m.

1331 ● 20 juin à 4 et d. s. ✹ 30 nov. à 7 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 61 (40) 39–48, T. ◐ 15 déc. à 4 et d. m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1332 ✹ 25 mai à 9 m. *tr. pet. écl.* vers le SO. d'As. ◐ 9 juin à 9 et 3 qu. m. *gr.* 4 d.

1333 ◐ 30 avr. à 4 s. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 14 mai à 2 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 42–31, A. ◐ 23 oct. à 8 s. *gr.* 0 d. 3 qu.

1334 ● 19 avr. à 10 s. ✹ 4 mai à 1 et d. m. gr. part. d'As. au NE. *pr. centr.* par 67. ● 13 oct. à 11 m.

Ans de J. C.

1335 ◐ 8 avr. à 10 et d. s. *gr.* 11 d. ● 3 oct. à 3 m. *gr.* 12 d. et d.

1336 ✺ 6 sept. à 2 m. As. à l'E. *centr.* 41-34.

1337 ◐ 15 févr. à 11 s. *gr.* 3 d. et d. ✺ 3 mars à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 10 (33) 62, A. ◐ 12 août à 5 m. *gr.* 2 d.

1338 ● 5 février à 3 s. ✺ 20 février à 9 m. Eur. *pet.* en Afr. As. au NO. ✺ 18 juill. à 0 et d. m. pet. part. d'As. au NE. ● 1 août à 6 m.

1339 ◐ 26 janv. à 5 et d. m. *gr.* 10 d. ✺ 7 juill. à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr* (62) 26. ◐ 21 juill. à 11 et d. m. *gr.* 8 d. ✺ 31 déc. à 3 m. *tr. pet.* vers le S. des Indes.

1340 ◐ 4 déc. à 10 et d. s. *forte pén.*

1341 ● 31 mai à 10 m. *gr.* 12 d. et d. ● 23 novemb. à 11 s. ✺ 9 déc. à 9 m. Eur. As. au N.

1342 ✺ 5 mai à midi et d. assez gr. part. d'Eur. au N. As. au N. ● 21 mai à 0 et d. m. ● 13 nov. à 6 et d. m. *gr.* 13 d.

1343 ✺ 25 avr. à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* 5-20, T. ✺ 19 octobre à 6 et d. m. *pet. écl.* vers le SO. d'As. *centr.* 0 * A.

1344 ◐ 29 mars à 6 s. *forte pén.* ◐ 23 sept. à 2 m. *gr.* 2 d. ✺ 7 oct. à 6 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 44 (18) 5, A.

1345 ● 18 mars à 9 et d. s. ● 12 sept. à 1 s. ✺ 26 sept. à midi, pr. toute l'Eur. au NE. *pet.* en Egypte, tr. gr. part. d'As. au NO.

1346 ✺ 22 févr. à 4 m. As. *centr.* 45-44 (58) 64, A. ◐ 8 mars à 8 m. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 1 septemb. à 5 s. *gr.* 10 d.

1347 ✺ 11 février à 4 m. As. au SE. *centr.* * (1 S.) 10, A. ✺ 7 août à 9 m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 15 (8) * T.

1348 ◐ 17 janv. à 3 et d. m. *gr.* 3 d. 3 qu. ◐ 11 juill. à 9 et d. m. *gr.* 5 d. et d. ✺ 26 juill. à 10 s. As. au N. et à l'E. *centr.* 50-59, T.

1349 ● 5 janvier à 11 et d. m. ● 1 juill. à 0 m. *pr. centrale.* ✺ 10 décembre à 4 et d. s. *commenc.* à l'O. d'Eur. et

Ans de J. C.

d'Afr. *centr.* 50, T. ☾ 25 déc. à midi et d. *gr.* 9 d. 1 qu.

1350 ☾ 20 juin à 5 s. *gr.* 5 d. et d. ☀ 30 nov. à 7 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 21 (10 S.) 9 S. 4.

1351 ☾ 4 nov. à 4 et d. m. *gr.* 0 d. et d.

1352 ● 30 avr. à 5 m. *gr.* 13 d. 3 qu. ☀ 14 mai à 9 m. Eur. *pet.* à l'O. de l'Afr. As. au N. *centr.* 60 (90) 75, T. ● 23 oct. à 7 et d. s.

1353 ● 19 avr. à 5 et d. m. *gr.* 12 d et d. ☀ 28 sept. à 2 m. *pet.* au NE. d'As. ● 13 oct. à 11 m *gr.* 13 d.

1354 ☀ 25 mars à 8 m. As. au SE. *centr.* * (6 S.) 15 N. ☀ 17 sept. à 10 m. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 39 (17) 9 S.

1355 ☾ 27 févr. à 7 m. *gr.* 3 d. ☀ 14 mars à 4 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 58-59, A. ☾ 23 août à midi, *gr.* 0 d. et d. ☀ 6 sept. à 11 et d. s. *pet.* au SE. d'As.

1356 ● 16 févr. à 11 et d. s. ☀ 28 juill. à 8 m. *tr. pet. écl.* au NE. d'As. ● 11 août à midi et d.

1357 ☾ 5 févr. à 2 s. *gr.* 10 d. 1 qu. ☀ 17 juill. à 8 s. Ecosse, Irlande, *centr.* 29. ☾ 31 juill. à 6 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu.

1358 ☀ 10 janv. à 11 et d. m. *pet.* au S. des Indes. ☀ 7 juill. à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* 9-21, A. ☾ 16 déc. à 6 et d. m. *pén* ☀ 31 décem. à 2 et d. m. As. au SE. *centr.* 15-3, T.

1359 ☾ 11 juin à 5 et d. s. *gr.* 11 d. ● 5 déc. à 7 et d. m.

1360 ☀ 15 mai à 7 et d. s. *pet.* au N. de l'Eur. et de l'As. ● 31 mai à 7 et d. m. ● 23 nov. à 3 s. *gr.* 13 d. 1 qu.

1361 ☀ 5 mai à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 15 (42) 45-32, T. ☾ 20 mai à 3 et d. s. *pén.*

1362 ☾ 4 oct. à 10 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ☀ 18 oct. à 2 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 9-3-7. A.

1363 ● 30 mars à 5 m. ● 23 sept. à 8 et d. s.

1364 ☀ 4 mars à midi, Eur. Afr. As. au NO. *centr.* 64 (66) 86, A. ● 18 mars à 4 s. *gr.* 12 d. et d. ☾ 12 sept. à 0 m. *gr.* 11 d.

1365 ☀ 21 févr. à midi, Eur. au S. Afr. As. à l'O. *centr.* 2 (4) 32, A.

1366 ☾ 27 janv. à midi, *gr.* 3 d. et d. ☾ 22 juill. à 5 s. *gr.* 4 d. ☀ 7 août à 5 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 51-59 (51) 32.

Ans de J. C.

1367 ● 16 janv. à 7 et d. s. ● 12 juill. à 7 et d. m. ✹ 27 juill. à midi, au N. d'Eur. et d'As. *augm.* de l'O. à l'E. ✹ 22 déc. à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 55–45, T.

1368 ◐ 5 janv. à 8 et 1 qu. s. *gr.* 9 d. et d. ◐ 1 juill. à 0 et d. m. *gr.* 7 d. ✹ 10 déc. à 4 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 8.

1369 ✹ 5 juin à 4 m. As. au S. *centr.* 2 (31) 32. ◐ 14 nov. à 1 s. *gr.* 0 d. 1 qu.

1370 ● 11 mai à 11 et d. m. *gr.* 12 d. et d. ✹ 25 mai à 4 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 75-61, T. ● 4 nov. a 4 et d. m.

1371 ● 30 avr. à midi, *gr.* 14 d. ✹ 9 oct. à 10 m. *pet. écl.* gr. part. d'Eur. et d'As. au N. ● 24 oct. à 7 et d. s. *gr.* 13 d. et d.

1372 ✹ 4 avr. à 4 s. pet. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 12–10 ✹ 27 sept. à 6 s. *comm.* à l'O. d'Afr. *centr.* 6 S. *pet. écl.*

1373 ◐ 9 mars à 3 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ✹ 24 mars à 11 et d. s. As. au SE. *centr.* 5, A. ◐ 2 sept. à 7 s. *pén.* ✹ 17 sept. à 7 et d. m. *pet. écl.* au S. de l'Afr. T.

1374 ● 27 févr. à 7 et d. m. ✹ 14 mars à 0 m. As. au NE. ✹ 8 août à 3 et d. s. tr. pet. part. d'Eur. au NE. ● 22 août à 7 et d. s.

1375 ◐ 16 févr. à 10 et d. s. *gr.* 10 d. et d. ✹ 29 juill. à 3 m. Eur. au NE. As. *centr.* 67–78 (70) A. ◐ 12 août à 1 et d. m. *gr.* 11 d. 1 qu.

1376 ✹ 17 juill. à 8 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 17–27 (23) 13 S. A. ◐ 26 déc. à 2 et d. s. *pén.*

1377 ✹ 10 janv. à 11 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 2–1 (5) 36, T. ◐ 22 juin à 0 et 3 qu. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ● 15 déc. à 3 et d. s. ✹ 31 déc. à 2 et d. m. gr. part. d'As. au N.

1378 ✹ 27 mai à 2 m. *tr. pet.* au N. d'Eur. et d'As. ● 11 juin à 2 et 3 qu. s. ● 4 déc. à 11 et d. s. *gr.* 13 d. et d.

1379 ✹ 16 mai à 4 et d. s. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 47–33, T. ◐ 31 mai à 10 s. *gr.* 0 d. 3 qu. ◐ 24 nov. à 1 et d. s. *pén.*

1380 ✹ 5 mai à 9 et d. m. vers le SO. de l'As. *centr.* * (1) 5 * T. ◐ 14 oct. à 6 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu.

Ans de J. C.

1381 ● 9 avr. à midi et d. ● 4 oct. à 4 et d. m. ✹ 18 oct. à 4 m. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

1382 ● 29 mars à 12 s. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 23 sept. à 7 et 1 qu. m. *gr.* 12 d.

1383 ✹ 29 août à 0 m. As. au SE. *centr.* 6 8 (6 S.) * T.

1384 ◐ 7 févr. à 8 et d. s. *gr.* 3 d. ◐ 2 août à 0 m. *gr.* 3 d. 1 qu. ✹ 17 août à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 46 (43) 14.

1385 ● 27 janv. à 4 m. ● 22 juill. à 3 s. ✹ 6 août à 7 s. au NO. de l'Eur.

1386 ✹ 1 janv. à 10 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 52-39 (41) 57, T. ◐ 16 janv. à 4 et 1 qu. m. *gr.* 10 d. ◐ 12 juill. à 8 m. *gr.* 8 d. et d. ✹ 22 déc. à 1 m. As. au SE. *centr.* 13 *.

1387 ✹ 16 juin à 11 m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 21 (26) 5. ◐ 25 nov. à 9 et 3 qu. s. *gr.* 0 d. 1 qu.

1388 ◐ 21 mai à 6 s. *gr.* 10 d. 3 qu. ✹ 5 juin à 0 m. As. à l'E. *centr.* 41-62, T. ● 14 nov. à 1 s.

1389 ● 10 mai à 7 s. ● 4 nov. à 4 et d. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

1390 ◐ 29 avr. à 10 et 1 qu. s. *gr.* 0 d. ✹ 9 oct. à 2 m. gr. part. d'As. au S. *centr.* 45-22.

1391 ◐ 20 mars à 11 et d. s. *gr.* 2 d. ✹ 5 avr. à 6 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 3 (38) 53, A.

1392 ● 9 mars à 4 s. ✹ 24 mars à 7 et d. m. Eur. *pet.* en Afr. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 2 sept. à 2 et d. m.

1393 ◐ 27 févr. à 6 et d. m. *gr.* 11 d. ✹ 8 août à 10 et d. m. Eur. As. à l'O. *centr.* 87 (77) 40 A. ● 22 août à 9 m. *gr.* 12 d. et d.

1394 ✹ 28 juill. à 2 et d. s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 22 N. 12 S. A.

1395 ◐ 6 janv. à 10 et d. s. *pén.* ◐ 3 juill. à 8 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ● 26 déc. à 11 et 3 qu. s.

1396 ✹ 11 janv. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *dimin.* du N. au S. ✹ 6 juin à 9 m. *pet. écl.* au N. d'Eur. et d'As. ● 21 juin à 9 et d. s. ● 15 déc. à 8 et 1 qu. m. *gr.* 13 d. 3 qu.

1397 ✹ 26 mai à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 25-31, T. ◐ 11 juin à 4 et d. m. *gr.* 2 d. et d. ◐ 4 déc. à 10 et d. s. *pén.*

Ans de J. C.

1398 ☀ 16 mai à 5 s. Afr. à l'O. *centr.* 5 S. T. ☾ 26 oct. à 3 m. *gr.* 0 d. 1 qu. ☀ 9 nov. à 6 m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 30 (2) 0-9, A.

1399 ● 20 avr. à 8 s. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 15 oct. à midi et d. ☀ 29 oct. à midi et d. Eur. *pet.* en Afr. As. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1400 ☀ 26 mars à 2 et d. m. tr. gr. part. d'As. au N. ● 9 avr. à 8 m. ● 3 oct. à 2 et d. s. *gr.* 13 d.

1401 ☀ 15 mars à 2 et d. m. As. au SE. *centr.* 3 S. 18 N. A. ☾ 30 mars à 0 m. *pén.* ☀ 8 sept. à 8 m. Afr. *centr.* 4 (1 3S.) * T.

1402 ☾ 18 févr. à 5 m. *gr.* 2 d. 1 qu. ☀ 4 mars à 5 m. pet. part. d'As. au SE. ☾ 13 août à 7 et d. m. *gr.* 1 d. 3 qu.

1403 ● 7 févr. à 11 et d. m. ● 2 août à 10 et d. s. ☀ 18 août à 2 m. part. d'As. au N.

1404 ☾ 27 janv. à midi, *gr.* 10 d. 3 qu. ☾ 22 juill. à 3 et d. s. *gr.* 10 d.

1405 ☀ 1 janv. à 9 et d. m. Eur. Afr. As. au S. *centr.* 8 (9 S.) 17. ☀ 26 juin à 6 s. pet. à l'O. d'Afr. *centr.* 5 S. ☾ 6 déc. à 6 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

1406 ☾ 2 juin à 0 et d. m. *gr.* 9 d. ☀ 16 juin à 7 m. Eur. Afr. As. *centr.* 41 (69) 58, T. ● 25 nov. à 9 et d. s.

1407 ● 22 mai à 1 et d. m. ☀ 31 oct. à 2 m. pet. part. d'As. au NE. ● 15 nov. à 1 s. *gr.* 13 d. 3 qu.

1408 ☀ 26 avr. à 7 m. As. au S. *centr.* * (5 S.) 4-0. ☾ 10 mai à 5 et d. m. *gr.* 1 d. 1 qu. ☀ 19 oct. à 10 m. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 43 (9) 2 S. 1 N.

1409 ☾ 31 mars à 7 et d. m. *gr.* 1 d. ☀ 15 avr. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 41-49-46, A. ☀ 9 oct. à 1 m. *pet.* As. au SE. T.

1410 ● 21 mars à 0 m. ☀ 4 avr. à 2 et d. s. *pet.* au N. de l'Eur. ● 13 sept. à 10 m. *gr.* 13 d. 3 qu.

1411 ☾ 10 mars à 3 s. *gr.* 11 d. 3 qu. ☀ 19 août à 6 s. Eur. et Afr. à l'O *centr.* 47, A. ● 2 sept. à 5 s. *gr.* 13 d. 3 qu.

1412 ☀ 14 févr. à 1 s. vers le SO. d'As. *centr.* (26 S.) 8, T. ☀ 7 août à 9 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 33, A. ☾ 22 août à 6 et d. m. *pén.*

1413 ☾ 17 janv. à 6 et d. m. *pén.* ☀ 1 févr. à 4 et d. m. As.

Ans de J. C.

au S. *centr.* 4-1 (12) 31, T. ◐ 13 juill. à 3 et d. s. *gr.* 6 d.

1414 ● 6 janvier à 8 m. ✹ 17 juin à 4 s. *pet. écl.* au N. d'Eur. ● 3 juill. à 4 et 3 qu. m. *centr.* ● 26 déc. à 5 s.

1415 ✹ 7 juin à 7 m. Eur. Afr. As. *centr.* 34 (60) 32. T. ◐ 22 juin à 11 m. *gr.* 4 d. 1 qu. ◐ 16 déc. à 7 et d. m. *forte pén.*

1416 ✹ 27 mai à 0 et d. m. As. au SE. *centr.* 5 S. T. ◐ 5 nov. à 11 et d. m. *tr. forte pén.* ✹ 19 nov. à 2 s. Eur. au S. Afr. *centr.* 2 S. 13, A.

1417 ◐ 1 mai à 3 m. *gr.* 11 d. 3 qu. ● 25 oct. à 8 et d. s.

1418 ✹ 6 avr. à 9 et d. m. Eur. *pet.* en Afr. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 20 avr. à 4 s. ● 14 oct. à 10 et d. s. *gr.* 13 d. et d.

1419 ✹ 26 mars à 9 et d. m. Eur. au SE. Afr. As. *centr.* 1 (25) 42, A. ◐ 10 avr. à 8 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu.

1420 ◐ 29 févr. à 1 s. *gr.* 1 d. 3 qu. ✹ 14 mars à midi et d. vers le SO. d'A. N. ◐ 23 août à 3 s. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 8 sept. à 4 m. As. *centr.* 46 (28) 26, A.

1421 ● 17 févr. à 7 et d. s. ● 13 août à 6 m. ✹ 28 août à 9 m. Eur. et As. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

1422 ✹ 23 janv. à 4 m. As. *centr.* 50-44 (48) 69, T. ◐ 6 févr. à 7 et d. s. *gr.* 11 d. ◐ 2 août à 11 s. *gr.* 11 d. 1 qu.

1423 ✹ 8 juill. à 1 m. As. au S. *centr.* 1 S. 15 ◐ 17 déc. à 3 s. *gr.* 0 d.

1424 ◐ 12 juin à 7 m. *gr.* 7 d. ✹ 26 juin à 2 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 61-34, T. ● 6 déc. à 6 et d. m.

1425 ● 1 juin à 8 m. ✹ 10 nov. à 10 m. toute l'Eur. *pet.* en Afr. As. au NO. ● 25 nov. à 9 et d. s. *gr.* 14 d.

1426 ✹ 7 mai à 2 s. *pet. écl.* en Afr. ◐ 21 mai à midi et d. *gr.* 3 d.

1427 ◐ 11 avr. à 3 et d. s. *gr.* 0 d. ✹ 20 oct. à 9 et d. m. *pet. écl.* à l'O. de l'Afr. T.

1428 ● 31 mars à 8 m. ✹ 14 avr. à 9 et d. s. As. au NE. ● 23 sept. à 5 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu.

Ans de J. C.

1429 ● 20 mars à 11 s. *gr.* 12 d. et d. ✺ 30 août à 1 m. As. au NE. ● 13 sept. à 0 et d. m.

1430 ✺ 19 août à 4 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 40-42 (25) 18, A. ◐ 2 sept. à 2 et 1 qu. s. *gr.* 0 d.

1431 ✺ 12 févr. à 1 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 20-48, T. ◐ 24 juill. à 11 s. *gr.* 4 d. et d. ✺ 8 août à 4 et d. m. *pet. écl.* vers les Indes, A.

1432 ● 17 janv. à 4 et 1 qu. s. ✺ 2 févr. à 4 et d. m. gr. part. d'As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✺ 27 juin à 11 et d. s. *tr. pet. écl.* au N. de l'As. ● 13 juill. à 11 et 3 qu. m.

1433 ● 6 janv. à 1 et d. m. ✺ 17 juin à 2 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 63-32, T. ◐ 2 juill. à 5 et d. s. *gr.* 6 d. ◐ 26 déc. à 4 s. *forte pén.*

1434 ✺ 7 juin à 8 m. Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 3 S. (19) 7 S. T. ◐ 16 nov. à 8 s. *pén.* ✺ 30 nov. à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 24, A.

1435 ◐ 12 mai à 10 m. *gr.* 10 d. ● 6 nov. à 4 et d. m. *gr.* 13 d. et d. ✺ 20 nov. à 5 et d. m. As. *augm.* de l'O. à l'E. *pr. centr.* par 68.

1436 ✺ 16 avr. à 4 et d. s. *pet. écl.* au N. d'Eur. ● 30 avr. à 11 et d. s. ● 25 oct. à 6 m. *gr.* 14 d.

1437 ✺ 5 avr. à 5 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 44-42, A. ◐ 20 avr. à 4 s. *gr.* 1 d. et d. ✺ 30 sept. à 0 et d. m. au SE. de l'As. *centr.* 0 * T. ◐ 14 oct. à 5 et d. m. *pén.*

1438 ◐ 11 mars à 9 s. *gr.* 1 d. ◐ 3 sept. à 11 s. *pén.* ✺ 19 sept. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 30 (21) 3, A.

1439 ● 1 mars à 3 m. ● 24 août à 2 s. ✺ 8 sept. à 4 s. Eur. pr. ent, à l'O. *dimin.* du N. au S. *pet.* à l'O. d'Afr.

1440 ✺ 3 févr. à midi et d. Eur. Afr. As. à l'O. *cent.* (54) 75, T. ◐ 18 fév. à 3 et d. m. *gr.* 11 d. et d. ● 13 août à 6 et d. m. *gr.* 12 d. et d.

1441 ✺ 23 janv. à 2 et d. m. *pet.* au S. d'As. *centr.* 3, *. ✺ 18 juill. à 8 m. Eur. au SE. Afr. As. au S. *centr.* 0 12 (8) *. ◐ 27 déc. à 12 s. *gr.* 0 d.

1442 ◐ 23 juin à 1 et d. s. *gr.* 5 d. 1 qu. ✺ 7 juill. à 10 s. As. à l'E. *centr.* 38, T. ● 17 déc. à 3 et d. s.

Ans de J. C.

1443 ● 12 juin à 2 et d. s. *centr.* ✹ 27 juin à 3 s. *pet.* au NE. d'Eur. et au NO. d'As. ● 7 déc. à 6 et d. m. *gr.* 14 d.

1444 ◐ 31 mai à 7 et 1 qu. s. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 10 nov. à 3 et d. m. As. *centr.* 38 (5) 4.

1445 ✹ 7 mai à 3 et d. m. As. au S. et sur-tout au SE. *centr.* 2 S. (35) 36, A.

1446 ● 11 avr. à 4 s. ✹ 26 avr. à 4 et d. m. Eur. à l'E. As. au N. *dimin.* de l'O à l'E. ◐ 5 oct. à 1 m *gr.* 12 d.

1447 ● 1 avr. à 6 et d. m. ✹ 10 sept. à 8 et d. m. Eur. au NE. gr. part. d'As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 24 sept. à 8 et d. m.

1448 ✹ 5 mars à 5 et d. m. As. au SE. *centr.* * 7, T. ✹ 29 août à 11 et d. m. Eur. pr. ent. Afr. As. au SO. *centr.* 43 (26) 6 S. A. ◐ 12 sept. à 10 et d. s. *gr.* 0 d. 3 qu.

1449 ◐ 4 août à 6 et d. m. *gr.* 3 d. ✹ 18 août à 11 et d. m. *tr. pet. écl.* au SO. d'Afr. *centr.* 2 S. (16 S.) * A.

1450 ● 28 janv. à 0 et d. m. ✹ 12 fév. 1 s. gr. part. d'Eur. à l'O. et au N. part. d'As. au NO. ● 24 juill. à 7 s.

1451 ● 17 janv. à 10 m. ✹ 28 juin à 10 s. As. à l'E. *centr.* 50, T. ◐ 13 juill. à 12 s. *gr.* 8 d.

1452 ◐ 7 janv. à 1 m. *forte pén.* ✹ 17 juin à 3 s. Eur. au SO. Afr. *centr.* 12-5 S. T. ◐ 27 nov. à 4 et d. m. *pén.* ✹ 11 déc. à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 15 (4 S.) 21, A.

1453 ◐ 22 mai à 5 et 1 qu. s. *gr.* 8 d. et d. ● 16 nov. à midi et d. *gr.* 13 d. 1 qu. ✹ 30 nov. à 2 s. Eur. Afr. *centr.* 62.

1454 ✹ 27 avr. à 11 et d. s. As. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 12 mai à 7 m. ● 5 nov. à 2 s.

1455 ✹ 17 avr. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 11-16, A. ◐ 1 mai à 12 s. *gr.* 3 d. ✹ 11 oct. à 8 et d. m. *pet.* vers le SE. d'Afr. ◐ 25 oct. à 1 et d. s. *pén.*

1456 ◐ 22 mars à 4 et d. m. *gr.* 0 d. ✹ 5 avr. à 4 m. As. au S. *augm.* de l'O. à l'E. *centr.* * 2, A.

1457 ● 11 mars à 10 et d. m. ● 3 sept. à 10 s. ✹ 18 sept à 11 et d. s. pet. part. d'As. au NE.

Ans de J. C.

1458 ● 28 févr. à 11 m. *gr.* 12 d. ● 24 août à 2 et d. s. *gr.* 14 d.

1459 ✹ 3 févr. à 11 m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. As. à l'O. *centr.* * (2) 26. ✹ 29 juill. à 3 s. *tr. pet. écl.* à l'O. de l'Afr. *centr.* * T.

1460 ◐ 8 janv. à 8 et d. m. *tr. forte pén.* ◐ 3 juill. à 8 s. *gr.* 3 d. et d. ✹ 18 juill. à 5 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 37-53 (49) 35, T. ● 28 déc. à 0 m.

1461 ● 22 juin à 9 s. ✹ 7 juill. à 10 s. *pet.* au NE. d'As. ✹ 2 déc. à 2 et d. m. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 17 déc. à 3 s.

1462 ◐ 12 juin à 2 et 1 qu. m. *gr.* 6 d. et d. ✹ 21 nov. à midi Eur. pr. ent. Afr. As. à l'O. *centr.* 5 (2) 1-12.

1463 ✹ 18 mai à 10 m. Eur. au S. Afr. As. *centr.* 8 (32) 34-21, A ✹ 11 nov. à 2 et d. m. *pet. écl.* au S. de l'Inde, T.

1464 ● 22 avr. à 0 m. *gr.* 13 d. et d. ✹ 6 mai à 11 m. gr. part. d'Eur. et d'As. au N. *centr.* † (94) 72, A. ◐ 15 oct. à 9 m. *gr.* 11 d. et d.

1465 ● 11 avr. à 2 et d. s. ✹ 20 sept. à 4 s. Eur. et Afr. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 4 oct. à 4 et d. s.

1466 ✹ 16 mars à 2 s. vers l'E. d'Afr. et le SO. d'As. *centr.* * 5, T. ◐ 24 sept. à 6 et d. m. *gr.* 1 d. et d.

1467 ✹ 6 mars à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. *centr.* 5 S. (20) 48, T. ◐ 15 août à 2 s. *gr.* 1 d. et d.

1468 ● 8 févr. à 8 et d. m. ● 4 août à 2 m.

1469 ● 27 janv. à 7 s. ✹ 9 juill. à 5 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. au N. *centr.* 58-77 (75) 68, T. ◐ 24 juill. à 6 et d. m. *gr.* 9 d. et d.

1470 ◐ 17 janv. à 9 et d. m. *tr. forte pén.* ✹ 28 juin à 10 et d. s. As. au SE. *centr.* 12, T. ◐ 8 décemb. à 1 s. *pén.* ✹ 22 déc. à 2 et d. s. pr. toute l'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 12-24, A.

1471 ◐ 3 juin à 0 et d. m. *gr.* 7 d. ● 27 novembre à 9 s. *gr.* 13 d.

1472 ✹ 8 mai à 6 et d. m. pr. toute l'Eur. au N. As. au N. *dimin.* à l'E. ● 22 mai à 2 et d. s. ● 15 nov. à 9 et d. s.

Ans de J. C.

1473 ✺ 27 avril à 6 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 17 (49) 54, A. ◐ 12 mai à 7 et d. m. *gr.* 4 d. et d. ◐ 4 nov. à 9 et d. s. *pén.*

1474 ◐ 2 avr. à midi et d. *pén.* ✺ 16 avr. à 11 m. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* * (1 S.) 8-3. ✺ 11 oct. à 3 et d. m. As. au S. *centr.* 37 (8) 6, A.

1475 ● 22 mars à 6 s. *gr.* 13 d. et d. ● 15 sept, à 6 m. ✺ 30 sept. à 6 et d. m. Eur. au NE. gr. part. d'As. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

1476 ✺ 25 févr. à 5 et d. m. gr. part. d'As. au N. *centr.* 56-55 (70) 82, T. ● 10 mars à 6 s. *gr.* 13 d. 1 qu. ● 3 sept. à 10 et d. s.

1477 ✺ 8 août à 10 et d. s. extr. d'As. au SE. *centr.* 2 S. T.

1478 ◐ 18 janv. à 5 et d. s. *forte pén.* ◐ 15 juill. à 2 et d. m. *gr.* 1 d. et d. ✺ 29 juill. à 1 s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 42-11, T.

1479 ● 8 janv. à 9 m. ● 4 juill. à 3 et d. m. ✺ 19 juill. à 5 et d. m. *pet.* Eur. et As. au N. ✺ 13 déc. à 10 et d. m. Eur. *pet.* en Afr. As. au NO. ● 29 déc. à 0 m.

1480 ◐ 22 juin à 9 m. *gr.* 8 d. et d.

1481 ✺ 28 mai à 4 et d. s. Eur. au S. Afr. *centr.* 22-14, A.

1482 ● 3 mai à 7 et d. m. *gr.* 12 d. ✺ 17 mai à 5 et d. s. Eur. à l'O. Afr. au NO. *centr.* 64, A. ◐ 26 oct. à 5 s. *gr.* 11 d.

1483 ● 22 avr. à 10 s. ✺ 2 oct. à 0 m. *pet. écl.* au NE. d'As. ● 16 oct. à 0 et d. m.

1484 ✺ 20 sept. à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 52-42, A. ◐ 4 oct. à 2 et d. s. *gr.* 2 d. 1 qu.

1485 ✺ 16 mars à 2 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 39-45, T. ◐ 25 août à 9 et d. s. *gr.* 0 d. 1 qu. ✺ 9 sept. à 2 m. As. au SE. *centr.* 8 * A.

1486 ● 18 févr. à 4 et d. s. *gr.* 13 d. et d. ✺ 6 mars à 5 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 15 août à 9 m.

1487 ● 8 févr. à 3 et d. m. ✺ 20 juill. à 1 s. pr. toute l'Eur. au NE. Afr. à l'E. As. au NO. *centr.* (79) 40, T. ◐ 4 août à 1 et d. s. *gr.* 11 d.

1488 ◐ 28 janv. à 6 et d. s. *gr.* 0 d. ✺ 9 juill. à 6 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. *centr.* 20-32 (29) 7, T.

Ans de J. C.

1489 ✹ 1 janvier à 11 s. As. au SE. *centr.* 6, A. ◐ 13 juin à 7 et d. m. *gr.* 5 d. et d. ● 8 déc. à 5 m. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 22 déc. à 7 m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 60 (55) 66.

1490 ● 2 juin à 10 s. *pr. centr.* ● 27 nov. à 5 et d. m.

1491 ✹ 8 mai à 1 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 56-60-43, A. ◐ 23 mai à 3 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 16 nov. à 5 et d. m. *forte pén.*

1492 ✹ 26 avr. à 6 et d. s. *commenc.* au plus au SO. de l'Espagne, *centr.* 4. ✹ 21 octob. à 11 et d. m. Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 18 (3) 4 S o A.

1493 ● 2 avr. à 1 m. *gr.* 12 d. et d. ● 25 sept. à 2 s. *gr.* 13 d. 1 qu. ✹ 10 oct. à 2 s. toute l'Eur. *dimin.* du N. au S. *pet.* en Afr.

1494 ✹ 7 mars à 2 s. Eur. et As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. *pr. centr.* par 88. ● 22 mars à 1 et d. m. ● 15 sept. à 6 et d. m.

1495 ✹ 25 février à 4 m. As. au SE. *centr.* * (13) 17. ◐ 11 mars à 4 m. *pén.* ✹ 20 août à 6 m. *pet.* vers l'Egypte, *centr.* * 2 S. * T. ◐ 4 sept. à 7 s. *pén.*

1496 ◐ 30 janv. à 2 m. *pén.* ✹ 14 févr. à 11 m. *pet. écl.* vers le S. des Indes. ◐ 25 juill. à 9 m. *tr. forte pén.* ✹ 8 août à 8 et d. s. As. au NE. *centr.* 41, T.

1497 ● 18 janv. à 6 s. ● 14 juill. à 10 m. ✹ 29 juill. à 1 s. assez gr. part. d'Eur. au NE. plus gr. part. d'As. au NO.

1498 ● 8 janv. à 8 et d. m. ◐ 3 juill. à 4 s. *gr.* 10 d. 1 qu. ✹ 13 déc. à 5 m. As. pr. ent. au S. *centr.* 27, (2) 8, T.

1499 ✹ 8 juin à 11 s. As. au SE. *centr.* 5 S. A.

1500 ◐ 13 mai à 3 s. *gr.* 10 d. et d. ✹ 28 mai à 0 m. As. à l'E. *centr.* 39-57, A. ◐ 6 novemb. à 1 m. *gr.* 10 d. et d.

1501 ● 3 mai à 5 m. ✹ 12 octobre à 7 et d. m. *pet.* au NE. d'Eur. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 26 octobre à 9 m.

1502 ✹ 7 avril à 6 m. *pet. écl.* au SE. d'As. ◐ 22 avril à midi et d. *tr. forte. pén.* ✹ 1 octobre à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 54 (22) 2-3, A. ◐ 15 octobre à 11 s. *gr.* 3 d.

Ans de J. C.

1503 ✹ 27 mars à 10 et d. s. *pet*, au SE. d'As. T. ◐ 6 sept. à 5 et d. m. *pén.* ✹ 20 sept. à 9 et d. m. Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 11 (18 S.) * A.

1504 ● 1 mars à 0 et d. m. *gr.* 13 d. ✹ 16 mars à 1 et d. s. Eur. au N. As. au NO. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 23 août à 4 et d. s.

1505 ● 18 févr. à midi. ✹ 30 juill. à 8 et d. s. As. au NE. *centr.* vers le pôle, T. ● 14 août à 8 et d. s. *gr.* 12 d. et d.

1506 ◐ 8 févr. à 3 m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 20 juill. à 1 et d. s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 29-6 S. T.

1507 ✹ 13 janv. à 7 m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 2-6 S. (2 S.) 32, A. ◐ 24 juin à 2 et d. s. *gr.* 4 d. ● 19 déc. à 1 s. *gr.* 12 d. et d.

1508 ✹ 2 janv. à 3 et d. s. Eur. à l'O. *centr.* 68. ✹ 19 mai à 7 et d. s. *pet. écl.* As. au NE. ● 13 juin à 5 m. ● 7 déc. à 1 et d. s.

1509 ✹ 18 mai à 8 s. Eur. au NO. *centr.* 45, As. au NE. *centr.* 34, A. ◐ 2 juin à 10 et d. s. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 26 nov. à 1 et d. s. *gr.* 0 d.

1510 ✹ 8 mai à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* * 10.

1511 ◐ 13 avr. à 8 et d. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ● 6 oct. à 10 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu.

1512 ✹ 17 mars à 10 s. As. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 1 avr. à 8 et d. m. ● 25 sept. à 2 et d. s.

1513 ✹ 7 mars à midi pr. toute l'Eur. au S. Afr. As. à l'O. *centr.* 15 (19) 41. ◐ 31 mars à 11 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ◐ 15 sept. à 2 et d. m. *forte pén.*

1514 ◐ 9 févr. à 10 et d. m. *pén.* ✹ 20 août à 4 m. pet. part. d'Eur. au NE. As. *centr.* 36-39 (37) 23, T.

1515 ● 30 janv. à 2 et d. m. ● 25 juill. à 4 et 3 qu. s. ✹ 9 août à 9 s. *pet. écl.* au N. de l'As.

1516 ✹ 4 janv. à 3 et d. m. As. au N. ● 19 janv. à 5 s. ● 13 juill. à 11 s. *gr.* 12 d. ✹ 23 déc. à 2 s. Eur. Afr. *centr.* 7-2., T.

1517 ✹ 19 juin à 5 et d. m. Afr. au SE. As. au S. *centr.* 7 S. (19) 12, A.

1518 ◐ 24 mai à 10 et d. s. *gr.* 9 d. ✹ 8 juin à 6 et d. m. Eur.

Ans de J. C.

Afr. à l'E. As. au N. *centr.* 36 (69) 54, A. ◐ 17 nov. à 9 m. *gr.* 10 d. 1 qu.

1519 ● 14 mai à midi et d. ✹ 28 mai à 11 m. *pet.* au NE. d'As. ✹ 23 oct. à 3 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 6 nov. à 5 et d. s.

1520 ◐ 2 mai à 7 et d. s. *gr.* 1 d. et d. ✹ 11 oct. à 4 et d. s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 5, A. ◐ 26 oct. à 7 et d. m. *gr.* 3 d. 1 qu.

1521 ✹ 7 avr. à 6 et d. m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 10 S. (24) 40, T.

1522 ● 12 mars à 8 et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 27 mars à 9 et d. s. As. au NE. *centr.* 61, T. ● 5 sept. à 12 s. *gr.* 13 d.

1523 ● 1 mars à 8 s. ✹ 11 août à 4 m. Eur. et As. au N. *centr.* † T. ● 26 août à 3 m. *gr.* 14 d.

1524 ◐ 19 févr. à 11 et d. m. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 30 juill. à 9 s. As. à l'E. *centr.* 35, T.

1525 ✹ 23 janvier à 3 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 22–35, A. ◐ 4 juill. à 9 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ● 29 déc. à 9 et d. s. *gr.* 12 d. et d.

1526 ✹ 13 janv. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 62. ● 24 juin à midi et d. ● 18 déc. à 9 et d. s.

1527 ✹ 30 mai à 2 et d. m. Eur. au NE. gr. part. d'As. au N. *centr.* 42 (72) A. ◐ 14 juin à 5 et 3 qu. m. *gr.* 9 d. ◐ 7 déc. à 9 et d. s. *gr.* 0 d. 1 qu.

1528 ✹ 18 mai à 8 et d. m. Eur. au SE. Afr. As. au S. *centr.* 5 S. (19) 21–4. ✹ 12 nov. à 3 et d. m. As. au S. *centr.* 23 (5 S.) 7 S. A.

1529 ◐ 23 avril à 3 s. *gr.* 10 d. ● 17 oct. à 7 m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 1 nov. à 5 et d. m. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. *centr.* 72–66, A.

1530 ✹ 29 mars à 6 m. Eur. et Afr. à l'E. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 12 avril à 3 et d. s. ● 6 octobre à 11 s.

1531 ◐ 1 avr. à 7 s. *gr.* 1 d. 1 qu. ◐ 26 sept. à 10 et d. m. *gr.* 0 d. et d.

1532 ✹ 30 août à midi, pr. toute l'Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 29 (21) 5 S. T.

1533 ● 9 févr. à 11 et d. m. ● 4 août à 11 et d. s. *gr.* 13 d.

Ans de J. C.

et d. ✹ 20 août à 4 et d. m. Eur. et As. au N. *centr.* † (89) 80, T.

1534 ✹ 14 janvier à 11 et d. m. Eur. Afr. As. au NO. ● 30 janvier à 1 et d. m. ● 25 juill. à 6 et d. m. *gr.* 13 d. et d.

1535 ✹ 3 janvier à 11 s. As. au SE. *centr.* 19, T. ✹ 30 juin à midi, Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 14, (13) * A.

1536 ◐ 4 juin à 6 m. *gr.* 7 d. 1 qu. ✹ 18 juin à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (62) 37, A. ◐ 27 nov. à 5 s. *gr.* 10 d.

1537 ● 24 mai à 7 et d. s. ✹ 7 juin à 5 et d. s. *pet.* au N. de l'Eur. ● 17 nov. à 2 m.

1538 ◐ 14 mai à 2 m. *gr.* 3 d. ✹ 23 oct. à 0 m. As. à l'E. *centr.* 53, A. ◐ 6 nov. à 4 et d. s. *gr.* 3 d. et d.

1539 ✹ 18 avril à 2 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 31, 36-32, T. ✹ 12 oct. à 0 et d. m. As. au SE. *centr.* 14 * A.

1540 ◐ 22 mars à 4 s. *gr.* 11 d. 1 qu. ✹ 7 avr. à 5 m. Eur. au NE. Afr. à l'E. As. au N. *centr.* 56 (83) 99, T. ◐ 16 sept. à 7 et d. m. *gr.* 11 d. 3 qu.

1541 ● 12 mars à 4 et d. m. ✹ 21 août à midi, pr. toute l'Eur. au NE. Afr. à l'E. As. au NO. ● 5 sept. à 10 et d. m.

1542 ◐ 1 mars à 8 s. *gr.* 1 d. 1 qu. ✹ 11 août à 4 et d. m. Eur. à l'E. As. *centr.* 40-42 (30) 25, T. ◐ 25 août à 10 m. *pén.*

1543 ✹ 3 février à 11 et d. s. *pet. écl.* au SE. d'As. *centr.* * A. ◐ 16 juill. à 4 et d. m. *gr.* 1 d.

1544 ● 10 janv. à 5 et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ✹ 24 janv. à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 48-46 (54) 70. ● 4 juill. à 8 s. ● 29 déc. à 5 et d. m.

1545 ✹ 9 juin à 9 m. Eur. As. *centr.* 70 (81) 52, A. ◐ 24 juin à 1 s. *gr.* 10 d. et d. ◐ 18 déc. à 5 et d. m. *gr.* 0 d. et d.

1546 ✹ 29 mai à 4 s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 17-5. ✹ 23 novembre à midi, *pet.* en Afr. et au S. de l'As. *centr.* * 11, A.

1547 ◐ 4 mai à 10 s. *gr.* 8 d. 1 qu. ◐ 28 oct. à 3 et d. s. *gr.*

Ans de J. C.

11 d. 3 qu. ✹ 12 nov. à 1 et d. s. Eur. Afr. *centr.* (69) 57–60, A.

1548 ✹ 8 avril à 2 s. part. assez pet. d'Eur. au N. ● 22 avr. à 10 et d. s. ● 17 oct. à 7 m.

1549 ✹ 29 mars à 3 et d. m. gr. part. d'A. au SE. *centr.* 7 (34) 38. ◐ 12 avr. à 2 et d. m. *gr.* 2 d. et d. ◐ 6 oct. à 6 et d. s. *gr.* 1 d.

1550 ✹ 18 mars à 9 et d. m. As. au S. *centr.* * (15 S.) 2 N. A.

1551 ● 20 févr. à 8 s. ● 16 août à 6 et d. m. *gr.* 12 d. ✹ 31 août à midi et d. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 82 (74) 48, T.

1552 ● 10 févr. à 10 m. ● 4 août à 1 et d. s.

1553 ✹ 14 janv. à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 16–5 (8) 35, T. ◐ 25 juill. à 3 et d. m, *gr.* 0 d.

1554 ◐ 15 juin à 1 et d. s. *gr.* 5 d. 3 qu. ✹ 29 juin à 7 et d. s. au NO. de l'Eur. As. au NE. *centr.* 27, A. ◐ 9 déc. à 1 et d. m. *gr.* 10 d.

1555 ● 5 juin à 2 et d. m. *pr. centr.* ✹ 19 juin à 0 et d. m. *pet. écl.* au N. d'As. ✹ 14 nov. à 7 et d. m. N. d'Eur. et d'As. *augm.* de l'O. à l'E. ● 28 nov. à 10 et d. m.

1556 ◐ 24 mai à 8 et d. m. *gr.* 4 d. 3 qu. ✹ 2 nov. à 8 m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 50 (17) 9–15, A. ◐ 27 nov. à 1 m. *gr.* 3 d. 3 qu.

1557 ✹ 28 avr. à 10 et d. s. *pet. écl.* au SE d'As. *centr.* * T. ✹ 22 oct. à 8 et d. m. Eur. au SO. Afr. *centr.* 14 (24 S.) * A.

1558 ◐ 2 avr. à 11 et d. s. *gr.* 10 d. ✹ 18 avr. à midi et d Eur. Afr. As. au NO. *centr.* (77) 88–86, T. ◐ 27 sept. à 3 s. *gr.* 11 d.

1559 ● 23 mars à midi et d. ● 16 sept. à 5 et d. s.

1560 ◐ 12 mars à 4 et d. m. *gr.* 2 d. ✹ 21 août à midi, Eur. Afr. As. au SO. *centr.* 38 (31) 2 S. T. ◐ 4 sept. à 5 et d. s. *gr.* 0 d. et d.

1561 ✹ 14 févr. à 7 et d. m. As. au S. *centr.* * (5) 37, A. ◐ 26 juill. à midi, *pén.* ✹ 11 août à 0 m. As. au SE. *centr.* 3–6. *.

Ans de J. C.

1562 ● 20 janv. à 1 et d. s. *gr.* 12 d. ● 16 juill. à 3 et d. m.

1563 ● 9 janv. à 1 s. ✹ 20 juin à 3 et d. s. pr. toute l'Eur. au N. As. au NO. *centr.* 80-53, A. ● 5 juill. à 8 et d. s. *gr.* 12 d. ◐ 29 déc. à 2 s. *gr.* 0 d. et d.

1564 ✹ 8 juin à 11 s. As. au SE. *centr.* 6, T.

1565 ◐ 15 mai à 4 et d. m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 8 nov. à 0 et d. m. *gr.* 11 d. et d.

1566 ✹ 19 avr. à 10 s. As. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 4 mai. à 5 m. ● 28 oct. à 3 et d. s.

1567 ✹ 9 avr. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 32 (41) 51-46. ◐ 23 avr. à 9 et d. m. *gr.* 4 d. ◐ 18 oct. à 2 et d. m. *gr.* 1 d. et d.

1568 ✹ 28 mars à 5 s. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 5, A. ✹ 21 sept. à 4 et d. m. As. au S. *centr.* 30 (7) 0, T.

1569 ● 3 mars à 4 et d. m. *gr.* 13 d. et d. ◐ 26 août à 1 et d. s. *gr.* 10 d. 1 qu.

1570 ✹ 5 févr. à 4 m. As. au N. ● 20 févr. à 6 et d. s. ● 15 août à 9 s.

1571 ✹ 25 janv. à 4 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 40, T. ◐ 10 févr. à 2 m. *pén.* ✹ 22 juill. à 1 m. As. au SE. *centr.* *4, A ◐ 5 août à 11 m. *gr.* 1 d. 1 qu.

1572 ✹ 15 janv. à 8 m. *pet. écl.* au SE. d'As. *centr.* * 5 S. T. ◐ 25 juin à 8 et d. s. *gr.* 4. d. ✹ 10 juill. à 2 m. As. à l'E. *centr.* 32-50, A. ◐ 19 déc. à 9 et d. m. *gr.* 10 d.

1573 ● 15 juin à 9 et d. m. ✹ 29 juin à 7 et d. m. gr. part. d'Eur. au N. As. au N. ✹ 24 nov. à 3 et d. s. Eur. à l'O *pet.* à l'O. d'Afr. ● 8 déc. à 7 s.

1574 ◐ 4 juin à 3 et 1 qu. s. *gr.* 6 d et d. ✹ 13 nov. à 3 et d. s. Eur. à l'O. Afr. à l'O. *centr.* 11-19. A. ◐ 28 nov. à 10 m. *gr.* 3 d. 3 qu.

1575 ✹ 10 mai à 6 m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 11 S. (23) 30 29, T.

1576 ◐ 13 avr. à 7 m. *gr.* 9 d. ✹ 28 avr. à 8 s. *extr.* d'As. au NE. *centr.* 35. ◐ 7 oct. à 11 s. *gr.* 10 d.

1577 ● 2 avr. à 8 et d. s. ✹ 12 sept. à 4 m. *pet. écl.* au N. d'As. *augm.* de l'O. à l'E. ● 27 sept. à 1 m.

Ans de J. C.

1578 ◐ 23 mars à midi et d. *gr.* 2 d. 3 qu. ◐ 16 sept. à 0 et d. m. *gr.* 1 d. et d.

1579 ✹ 25 févr. à 3 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 39, A. ✹ 22 août à 7 et d. m. Eur. au S. Afr. pet. part. d'As. au S. *centr.* 11-13 (5 S.) * A.

1580 ◐ 31 janv. à 9 et d. s. *gr.* 11 d. et d. ✹ 15 févr. à 2 m. As. *centr.* 40-39 (59) T. ● 26 juill. à 11 m.

1581 ● 19 janv. à 9 s. ✹ 30 juin à 10 et d. s. gr. part. d'As. au NE. ● 16 juill. à 4 m. *gr.* 13 d. et d.

1582 ◐ 8 janv. à 10 s. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 20 juin à 6 m. gr. part. d'Eur. au S. Afr. As. *centr.* 16 (35) 14, T. nouveau style. ✹ 25 déc. à 4 et d. m. As. au S. *centr.* 9 (9 S.) 4 S. A.

1583 ◐ 5 juin à 11 m. *gr.* 5 d. ◐ 29 nov. à 9 m. *gr.* 11 d. et d. ✹ 14 déc. à 5 m. As au N. *centr.* 63 (52) 61, A.

1584 ✹ 10 mai à 5 et d. m. pr. toute l'Eur. au NE. As au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 24 mai à midi, *pr. centr.* ● 18 nov. à 0 et 1 qu. m.

1585 ✹ 29 avr. à 6 et d. s. Eur. à l'O. *centr.* 47. ◐ 13 mai à 5 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 7 nov. à 10 et d. m. *gr.* 2 d.

1586 ✹ 19 avr. à 0 m. As. au SE. ✹ 12 oct. à midi et d. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. pet. part. d'As. au SO. *centr.* 5 (1) * T.

1587 ● 24 mars à midi et d. *gr.* 12 d. et d. ◐ 16 sept. à 9 s. *gr.* 9 d. ✹ 2 oct. à 5 m. As. au N. *centr.* 81 (55) 42, T.

1588 ✹ 26 févr. à midi et d. pr. toute l'Eur. au NO. Afr. à l'O. pet. part. d'As. au NO. ● 13 mars à 2 et d. m. ● 5 sept. à 4 et d. m.

1589 ✹ 15 févr. à 1 m. As. au SE. *centr.* 11-7, T. ◐ 2 mars à 9 et d. m. *forte pén.* ✹ 11 août à 8 m. *pet. écl.* en Afr. ◐ 25 août à 6 et d. s. *gr.* 2 d. 3 qu.

1590 ✹ 4 févr. à 4 et d. s. *pet. écl.* à l'O. d'Afr. *centr.* 3 T. ◐ 17 juill. à 4 m, *gr.* 2 d. et d. ✹ 31 juill. à 8 et d. m. Eur. Afr. As *centr.* 32-44 (41) 8, A.

1591 ◐ 9 janv. à 6 s. *gr.* 10 d. ● 6 juill. à 4 et d. s. ✹ 20 juill. à 2 et d. s. Eur. ent. pet. en Afr. As. à l'O. *dimin.* du N. au S. ✹ 15 déc. à 11. et d. s. *pet. écl.* au NE. d'As. ● 30 déc. à 4 m.

Ans de J. C.

1592 ◐ 24 juin à 9 et d. s. *gr.* 8 d. et d. ✹ 3 déc. à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 43, A. ◐ 18 déc. à 7 s. *gr.* 4 d.

1593 ✹ 30 mai à 1 et d. s. gr. part. d'Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 23-10, T. ✹ 23 nov. à 0 m. As. au SE. *centr.* 8-0, A.

1594 ◐ 4 mai à 2 et 3 qu. s. *gr.* 7 d. et d. ✹ 20 mai à 3 et d. m. Eur. au NE. As. *centr.* 33 (70) 74 ◐ 29 oct. à 7 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1595 ● 24 avr. à 4 et d. m. ✹ 3 oct. à midi, pr. toute l'Eur. au NE. Afr. à l'E. As. à l'O *dimin.* du N. au S. ● 18 oct. à 8 et 1 qu. m.

1596 ◐ 12 avr. à 9 s. *gr.* 4 d. ✹ 22 sept. à 4 m. As. *centr.* 55 (30) 27, T. ◐ 6 oct. à 8 m. *gr.* 2 d. et d.

1597 ✹ 17 mars à 11 et d. s. *pet. écl.* au SE. de l'As. *centr.* 8 S. A.

1598 ◐ 21 févr. à 5 et d. m. *gr.* 11 d. ✹ 7 mars à 10 m. Eur. Afr. gr. part. d'As. au NO. *centr.* 36-35 (57) 85, T. ● 16 août à 6 et d. s. *gr.* 13 d. et d.

1599 ● 10 févr. à 5 m. ✹ 22 juill. à 5 m. Eur. et As. au N. ● 6 août à 11 et d. m.

1600 ◐ 30 janv. à 6 m. *gr.* 1 d. 1 qu. ✹ 10 juill. à 1 s. Eur. Afr. As. au SO. *centr.* (39) 5, T.

1601 ✹ 4 janv. à midi et d. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* (9 S.) 22, A. ◐ 15 juin à 6 s. *gr.* 3 d. ✹ 30 juin à 3 et d. m. pet. part. d'As. au SE. *centr.* * (5 S.) T. ◐ 9 déc. à 5 et d. s. *gr.* 11 d. 1 qu. ✹ 24 déc. à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (51) 62, A.

1602 ✹ 21 mai à 1 s. *pet. écl.* extr. de l'Eur. au N. ● 4 juin à 6 et d. s. ● 29 nov. à 9 m.

1603 ✹ 11 mai à 2 m. As. à l'E. *centr.* 26 (57) A. ◐ 24 mai à 12 s. *gr.* 7 d. 1 qu. ◐ 18 nov. à 6 et d. s. *gr.* 2 d. 1 qu.

1604 ✹ 29 avr. à 7 m. As. au SE. *centr.* * (7) 11, A.

1605 ◐ 3 avr. à 9 s. *gr.* 11 d. 3 qu. ◐ 27 sept. à 4 et 1 qu. m. *gr.* 8 d. ✹ 12 oct. à 1 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (48) 36-37, T.

1606 ● 24 mars à 10 et d. m. ● 16 sept. à midi.

1607 ✹ 26 févr. à 9 et d. m. Eur. ent. Afr. As. *centr.* 10 (20)

Ans de J. C.

47, T. ☾ 13 mars à 5 et d. s. *gr.* 0 d. ☾ 6 sept. à 2 et d. m. *gr.* 3 d. 3 qu.

1608 ☾ 27 juill. à 11 et d. m. *gr.* 0 d. 3 qu. ☀ 10 août à 3 et d. s. gr. part. d'Eur. au S. Afr. *centr.* 14-3, A.

1609 ☾ 20 janv. à 2 et d. m. *gr.* 9 d. 3 qu. ● 16 juill. à 11 et d. s. ☀ 30 juill. à 9 et d. s. As. au NE. ☀ 26 déc. à 8 m. Eur. à l'E. gr. part. d'As. au N.

1610 ● 9 janv. à midi et d. ☾ 6 juill. à 4 m. *gr.* 10 d. 1 qu. ☀ 15 déc. à 7 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 42 (14) 36, A. ☾ 30 déc. à 3 et d. m. *gr.* 4 d.

1611 ☀ 4 déc. à 8 et d. m. *pet. écl.* au S. de l'Afr. *centr.* 3 * A.

1612 ☾ 14 mai à 10 s. *gr.* 6 d. 1 qu. ☀ 30 mai à 10 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 48 (66) 68-52. ☾ 8 nov. à 2 et 3 qu. s. *gr.* 9 d.

1613 ● 4 mai à midi. ● 28 oct. à 4 s.

1614 ☾ 24 avr. à 5 m. *gr.* 5 d. ☀ 3 oct. à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 37 (28) 5, T. ☾ 17 oct. à 3 et d. s. *gr.* 3 d. 1 qu.

1615 ☀ 29 mars à 7 m. As. au SE. *centr.* * (12) 36, A. ☀ 22 sept. à 10 et d. s. As. au SE. *centr.* 17, A.

1616 ☾ 3 mars à 1 s. *gr.* 10 d. et d. ● 27 août à 2 et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu.

1617 ● 20 févr. à midi et d. ☀ 1 août à 11 et d. m. part. d'Eur. au N. plus gr. part. d'As. au NO. ● 16 août à 7 s.

1618 ☾ 9 févr. à 2 et d. s. *gr.* 1 d. et d. ☾ 6 août à 8 et 1 qu. m. *pén.*

1619 ☾ 26 juin à 12 s. *gr.* 1 d. ☀ 11 juill. à 11 m. Afr. *centr.* * 0 (2 S.) * T. ☾ 21 déc. à 2 et 3 qu. m. *gr.* 11 d.

1620 ☀ 31 mai à 8 et d. s. *tr. pet. écl.* extr. d'Eur. au N. ● 15 juin à 1 m. ● 9 déc. à 5 et d. s.

1621 ☀ 21 mai à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 43 (65) 68-48, A. ☾ 4 juin à 7 m. *gr.* 9 d. ☾ 29 nov. à 3 m. *gr.* 2 d. et d.

1622 ☀ 10 mai à 2 s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 17-19-10, A. ☀ 3 nov. à 5 et d. m. As. au S. *centr.* 18 (10 S.) * T.

1623 ☾ 15 avr. à 4 et 3 qu. m. *gr.* 10 et 3 qu. ☾ 8 oct. à midi, *gr.* 7 d. 1 qu.

Ans de J. C.

1624 ☀ 19 mars à 4 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ☾ 3 avr. à 6 et d. s. ● 26 sept. à 8 s.

1625 ☾ 24 mars à 1 m. *gr.* 0 d. 3 qu. ☾ 16 sept. à 10 et d. m. *gr.* 5 d.

1626 ☀ 26 févr. à 9 et d. m. *pet.* au S. de l'As. *centr.* * 5, T. ☾ 7 août à 7 s. *forte pén.* ☀ 21 août à 10 s. As. à l'E. *centr.* 28, A.

1627 ☾ 31 janvier à 11 m. *gr.* 9 d. et d. ● 28 juill. à 6 m. ☀ 11 août à 4 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *centr.* 88–93 (87) 78.

1628 ☀ 6 janvier à 4 s. *pet écl.* au NO. d'Espagne ● 20 janv. à 9 et d. s. ☾ 16 juill. à 10 et d. m. *gr.* 12 d. ☀ 25 déc. à 3 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 32, A.

1629 ☾ 9 janvier à midi et d. *gr.* 4 d. 1 qu. ☀ 21 juin à 4 m. As. au S. *centr.* * (13) 13, T. ☀ 14 déc. à 4 et d. s. *pet. écl.* à l'O. de l'Af. A.

1630 ☾ 26 mai à 5 m. *gr.* 5 d. ☀ 10 juin à 6 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 44 ☾ 19 nov. à 10 et 3 qu. s. *gr.* 8 d. et d.

1631 ● 15 mai à 7 et d. s. *centr.* ☀ 31 mai à 0 et d. m. *pet. écl.* As. au NE. ☀ 25 octob. à 5 m. As. au N. *augm.* de l'O. à l'E. ● 8 nov. à 11 et d. s.

1632 ☾ 4 mai à midi et d. *gr.* 6 d. ☾ 27 octob. à 11 et d. s. *gr.* 4 d. 1 qu.

1633 ☀ 8 avril à 3 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 29–33-32, A. ☀ 3 octob. à 6 m. Eur. au SE. Afr. à l'E. As. au SO. *centr.* 19 (12 S.) * A.

1634 ☾ 14 mars à 8 et 3 qu. s. *gr.* 9 d. et 3 qu. ☀ 29 mars à 2 et d. m. As. *centr.* 28–58, T. ☾ 7 sept. à 10 et d. m. *gr.* 11 d.

1635 ● 3 mars à 8 et d. s. ☀ 12 août à 6 et d. s. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 28 août à 3 m.

1636 ☾ 20 février à 10 et d. s. *gr.* 2 d. ☀ 1 août à 3 m. pet. part. d'Eur. au NE. As. *centr.* 42-50 (44) T. ☾ 16 août à 3 et d. s. *gr.* 0 d. et d.

1637 ☀ 26 janv. à 5 m. *pet. écl.* au S. d'As *centr.* 6 S. 12 S. (6 S.) 13, A. ☾ 7 juill. à 6 et d. m. *pén.* ☾ 31 déc. à 11 et d. m. *gr.* 11 d.

1638 ☀ 15 janvier à 5 m. As. *centr.* 48–45 (49) 68, A. ● 26 juin à 7 et d. m. ● 21 déc. à 2 m.

Ans de J. C.

1639 ✹ 1 juin à 4 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 73–49, A. ◐ 15 juin à 2 s. *gr.* 11 d. ◐ 10 déc. à 11 m. *gr.* 2 d. et d.

1640 *Point d'éclipse.*

1641 ◐ 25 avril à midi et d. *gr.* 9 d. 3 qu. ◐ 18 octob. à 7 et d. s. *gr.* 6 d. et d. ✹ 3 nov. à 6 m. As. *centr.* 61 (36) 31, T.

1642 ✹ 30 mars à midi et d. *pet. écl.* au N. d'Eur. *tr. pet.* au NO. d'As. ● 15 avril à 2 m. ● 8 octob. à 4 m.

1643 ✹ 20 mars à 2 m. As. *centr.* 13–30, T. ◐ 4 avril à 8 et d. m. *gr.* 1 d. 3 qu. ◐ 27 septemb. à 6 et d. s. *gr.* 6 d.

1644 ✹ 1 septemb. à 5 m. Eur. à l'E. As. au S. *centr.* 26–29 (17) * A.

1645 ◐ 10 février à 7 s. *gr.* 9 d. 1 qu. ● 7 août à 1 s. *gr.* 12 d. 3 qu. ✹ 21 août à midi, Eur. As. à l'O. *centr.* 79 (73) 44.

1646 ✹ 17 janvier à 0 m. *pet. écl.* au NE. d'As. ● 31 janvier à 6 m. ● 27 juill. à 5 s.

1647 ✹ 5 janvier à 11 s As. à l'E. *centr.* 33, A. ◐ 20 janv. à 9 et 1 qu. s. *gr* 4 d. 1 qu. ✹ 2 juill. à 11 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 7-11 (10) * T. ✹ 26 déc. à 1 m As. au SE. *centr.* 2 S. * A.

1648 ◐ 5 juin à midi et d. *gr.* 3 d. et d. ✹ 21 juin à 1 m. As. à l'E. *centr.* 26-49. ◐ 30 nov. à 7 m. *gr.* 8 d.

1649 ● 26 mai à 3 m ✹ 10 juin à 7 m. *pet. écl* au NO. de l'Eur. ✹ 4 nov. à 2 s. Eur. *dimin.* du NE au SO. Afr. au NE. ● 19 nov. à 7 m.

1650 ◐ 15 mai à 8 s *gr.* 7 d. et d. ✹ 25 octob. à 4 et d. m. As. *centr.* 58 (26) 16, T. ◐ 8 nov. à 7 et 1 qu. m. *gr.* 5 d.

1651 *Point d'éclipse.*

1652 ◐ 25 mars à 4 et d. m. *gr.* 9 d. ✹ 8 avril à 10 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 39 (58) 76 74, T. ◐ 17 sept. à 6 et d. s. *gr.* 10 d.

1653 ● 14 mars à 4 m. ✹ 29 mars à 2 et d. m. *tr. pet.* au N. d'As. ● 7 sept. à 10 et d. m.

1654 ◐ 3 mars à 6 et d. m. *gr.* 2 d. 3 qu. ✹ 12 août à 10 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr* 55 (45) 8, T. ◐ 27 août à 10 et 3 qu. s. *gr.* 1 d. 3 qu.

Ans de J. C.

1684 ☾ 27 juin à 2 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ☀ 12 juill. à 3 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 42-18. ☾ 21 déc. à 11 s. *gr.* 7 d. 3 qu.

1685 ☾ 16 juin à 6 s. ☀ 1 juill. à 8 s. Eur. au N. As. au NE. ☀ 26 nov. à 7 m. As. au N. ☾ 10 décem. à 11 s.

1686 ☾ 6 juin à 11 m. *gr.* 10 d. et d. ☾ 29 nov. à 11 et 1 qu. s. *centr. gr.* 5 d. et d.

1687 ☀ 11 mai à 1 s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* (13) 21-14. ☀ 5 nov. à 5 et d. m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 18 (18 S.) * A.

1688 ☾ 15 avr. à 6 et 3 qu. s. *gr.* 6 d. 3 qu. ☀ 30 avr. à 2 m. As. à l'E. *centr.* 18-52, T. ☾ 9 oct. à 11 m. *gr.* 8 d. 1 qu.

1689 ☾ 4 avr. à 6 et d. s. ☀ 13 sept. à 4 s. *pet. écl.* à l'O. d'Eur. *dimin.* du N. au S. ☾ 29 sept. à 2 et d. m.

1690 ☾ 24 mars à 10 s. *gr.* 4 d. et d. ☀ 3 sept. à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 63-64-61, T. ☾ 18 sept. à 1 et d. s. *gr.* 4 d.

1691 ☀ 28 févr. à 5 m. As. au SE. *centr.* * (2) 16, A.

1692 ☾ 2 févr. à 2 s. *gr.* 10 d. 1 qu. ☀ 17 févr. à 4 et d. m. As. *centr.* 38-36 (51) 67, A. ☾ 28 juill. à 3 et d. m. *gr.* 11 d.

1693 ☾ 22 janv. à 4 m. ☀ 5 févr. à 5 et d. m. *pet.* au N. d'As. ☀ 3 juill. à midi et d. Eur. au NE. As. au NO. ☾ 17 juill. à 11 m.

1694 ☾ 11 janv. à 11 et d. m. *gr.* 2 d. et d. ☀ 22 juin à 4 s. Eur. au S. Afr. *centr.* 22-10, A. ☾ 7 juill. à 1 m. *gr.* 0 d. et d. ☀ 16 déc. à 5 s. Afr. à l'O. *centr.* 5, T.

1695 ☾ 28 mai à 11 et d. m. *gr.* 5 d. et d. ☾ 20 nov. à 7 et d. s. *gr.* 5 d. 1 qu. ☀ 6 déc. à 7 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 46 (26) 25-37, T.

1696 ☾ 16 mai à 12 s. *pr. centr.* ☾ 9 nov. à 5 m. *pr. centr.*

1697 ☀ 21 avril à 2 m. As. à l'E. *centr.* 24-48, T. ☾ 6 mai à 6 m. *gr.* 5 d. et d. ☾ 29 octob. à 8 s. *gr.* 8 d.

1698 ☀ 4 octob. à 3 m. As. au S. *centr.* 26 (5 S.) A.

1699 ☾ 15 mars à 7 et d. s. *gr.* 8 d. ☾ 9 sept. à 11 m. *gr.* 8 d. 1 qu. ☀ 23 sept. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 56 (45) 25.

Ans de J. C.

1700 ☀ 19 février à 0 m. As. à l'E. *dimin.* du N. au S. ● 5 mars à 7 et d. m. ● 29 août à 1 s.

1701 ☀ 7 février à 11 s. As. à l'E. *centr.* 27, A. ◐ 22 février à 11 et d. s. *gr.* 5 d. ☀ 4 août à 9 et d. m. *pet. écl.* vers le SE. d'Afr. ◐ 18 août à 1 et d. s. *gr.* 2 d.

1702 ☀ 24 juillet à 9 et 3 qu. s. As. à l'E. *centr.* 25, A.

1703 ◐ 3 janvier à 7 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ● 29 juin à 1 et d. m. ☀ 14 juill. à 2 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ☀ 8 déc. à 4 s. extr. d'Eur. au NO. *pet. écl.* ● 23 déc. à 6 et d. m. *pr. centr.*

1704 ● 17 juin à 6 et d. s. *gr.* 12 d. ☀ 27 nov. à 6 m. As. *centr.* 50 (20) 16-25 ◐ 11 déc. à 7 et d. m. *gr.* 5 d. et d.

1705 *Point d'éclipse.*

1706 ◐ 28 avril à 2 m. *gr.* 5 d. et d. ☀ 12 mai à 10 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 36 (55) 62-57, T. ◐ 21 octob. à 7 s. *gr.* 7 d. et d.

1707 ● 17 avril à 2 m. *centr.* ☀ 2 mai à 2 et d. m. *pet. écl.* au NE. d'Eur. et au NO. d'As. ● 11 octob. à 11 m. *pr. centr.*

1708 ◐ 5 avril à 5 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. et d. ☀ 14 sept. à 9 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 68 (45) 15, T. ◐ 29 sept. à 9 et d. s. *gr.* 5 d.

1709 ☀ 11 mars à midi et d. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* (4) 35, A. ☀ 4 sept. à 1 m. As. à l'E. *centr.* 23-19, T.

1710 ◐ 13 février à 10 et 3 qu. s. *gr.* 10 d. ☀ 28 févr. à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 50 (52) 80, A. ◐ 9 août à 10 m. *gr.* 9 d. 1 qu.

1711 ● 3 février à midi et d. ☀ 15 juill. à 7 s. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S. ● 29 juill. à 6 s.

1712 ◐ 23 janvier à 8 s. *gr.* 2 d. 3 qu. ☀ 3 juill. à 10 et d. s. As. à l'E. *centr.* 39-43, A. ◐ 18 juill. à 8 et d. m. *gr.* 2 d. ☀ 28 déc. à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* 5 S. * T.

1713 ◐ 8 juin à 6 et d. s. *gr.* 4 d. ◐ 2 déc. à 3 et d. m. *gr.* 5 d. ☀ 17 décemb. à 4 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 43.

1714 ● 29 mai à 7 et d. m. ● 21 novemb. à 1 et d. s. ☀ 7 déc. à 1 et d. m. *pet.* au NE. d'As.

Ans de J. C.

1715 ☀ 3 mai à 10 m. Eur. Afr. As. *centr.* 42 (61) 67–58 T. ◐ 18 mai à midi 3 qu. *gr.* 7 d. ◑ 11 nov. à 4 et d. m. *gr.* 8 d. et 1 qu.

1716 ☀ 22 avril à 2 et d. m. As. au SE. *centr.* * (11) T. ☀ 15 oct. à 10 m. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 9 (12 S.) * A.

1717 ◐ 27 mars à 3 et 1 qu. m. *gr.* 7 d. ◑ 20 sept. à 6 et 1 qu. s. *gr.* 7 d.

1718 ☀ 2 mars à 7 et d. m. pr. toute l'Eur. au N. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 16 mars à 4 s. ● 9 sept. à 8 s. ☀ 24 sept. à 9 m. *pet.* au NE. de l'As.

1719 ☀ 19 février à 7 m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 26-24 (32) 58, A. ◐ 6 mars à 8 m. *gr.* 5 d. et d. ◑ 29 août à 8 et d. s. *gr.* 3 d. et d.

1720 ☀ 8 févr. à 10 m. As. au S. *centr.* * 10, A. ☀ 4 août à 4 et 3 qu. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 32–36 (32) 20, A.

1721 ◐ 13 janv. à 3 s. *gr.* 7 d. 1 qu. ● 9 juill. à 8 et d. m. ☀ 24 juill. à 9 m. part. d'Eur. au N. gr. part. d'As. au N. ☀ 19 déc. à 1 m. As. au NE.

1722 ● 2 janv. à 2 et d. s. *pr. centr.* ● 29 juin à 2 m. *gr.* 14 d. ☀ 8 déc. à 2 et d. s. Eur. Afr. *centr.* 18-28. ◑ 22 déc. à 3 et d. s. *gr.* 5 d. 3 qu.

1723 ☀ 3 juin à 3 m. As. au SE. *centr.* * (9) 10.

1724 ◐ 8 mai à 8 et d. m. *gr.* 4 d. ☀ 22 mai à 5 et d. s. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 52-45, T. ◑ 1 nov. à 4 m. *gr.* 7 d.

1725 ● 27 avril à 9 m. ☀ 12 mai à 10 et d. m. Eur. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ☀ 6 oct. à 7 m. *pet.* As. au NE. ● 21 oct. à 7 s. *centr.*

1726 ◐ 16 avr. à 1 et d. s. *gr.* 6 d. 3 qu. ☀ 25 sept. à 5 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 19, T. ◑ 11 oct. à 5 m. *gr.* 5 d. 3 qu.

1727 ☀ 15 sept. à 8 et d. m. Eur. pr. ent. au S. Afr. As. au S. *centr.* 26 (1) * T.

1728 ◐ 25 févr. à 7 et d. m. *gr.* 9 d. 3 qu. ◑ 19 août à 5 s. *gr.* 7 d. et d.

1729 ● 13 févr. à 9 s. ☀ 26 juill. à 2 m. *pet écl.* vers le NE. de l'Eur. et le NO. d'As. ● 9 août à 1 m.

Ans de J. C.

1730 ☾ 3 février à 4 m. *gr.* 3 d. ☀ 15 juill. à 5 m. assez gr. part. d'Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 36-49 (48) 33, A. ☾ 29 juill. à 4 s. *gr.* 3 d. et d.

1731 ☀ 8 janvier à 10 et d. m. vers les Indes, *centr.* * 14, T. ☾ 20 juin à 2 m. *gr.* 2 d. 1 qu. ☀ 4 juill. à 6 m. As. au S. *centr.* * 4 (3) * A. ☾ 13 déc. à midi, *gr.* 5 d. ☀ 29 déc. à 1 m. As. à l'E. *centr.* 36-30.

1732 ● 8 juin à 2 et d. s. ● 1 déc. à 10 s. ☀ 17 déc. à 10 m. *pet. écl.* au N. de l'Eur. et au NO. de l'As.

1733 ☀ 13 mai à 5 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 61-57, T. ☾ 28 mai à 7 et d. s. *gr.* 8 d. et d. ☾ 21 nov. à 1 s. *gr.* 8 d. et d.

1734 ☀ 3 mai à 10 et d. m. Eur. au S. Afr. As. à l'O. *centr.* 5 (18) 24-15, A.

1735 ☾ 7 avril à 11 m. *gr.* 6 d. 1 qu. ☾ 2 octob. à 1 et d. m. *gr.* 6 d. ☀ 16 octob. à 2 et d. m. As. à l'E. *centr.* 56-40.

1736 ● 26 mars à 12 s. *pr. centr.* ● 20 sept. à 3 m. *centr.* ☀ 4 octob. à 5 s. Eur. et Afr. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1737 ☀ 1 mars à 2 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 54-63, A. ☾ 16 mars à 4 et d. s. *gr.* 6 d. ☾ 9 sept. à 3 et d. m. *gr.* 5 d.

1738 ☀ 15 août à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 29 (25) 0 A.

1739 ● 24 janv. à 11 s. *gr.* 7 d. ● 20 juill. à 4 s. *gr.* 12 d. et d. ☀ 4 août à 4 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 65-52, A. ☀ 30 déc. à 9 et d. m. Eur. ent. Afr. au N. As. à l'O. *partout petite.*

1740 ● 13 janvier à 10 et d. s. *pr. centr.* ● 9 juill. à 9 et 1 qu. m. ☀ 18 déc. à 11 s. As. à l'E. *centr.* 44, A.

1741 ☾ 1 janvier à 12 s. *gr.* 6 d. ☀ 13 juin à 10 et d. m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* 0 (6) 7, * T. ☀ 8 déc. à 6 m. As. au SO. *centr.* 9, * A.

1742 ☾ 19 mai à 3 et d. s. *gr.* 2 d. et d. ☀ 3 juin à 1 m. As. à l'E. *centr.* 14-44, T. ☾ 12 nov. à midi et d. *gr.* 6 d. et d.

1743 ● 8 mai à 3 et d. s. ☀ 23 mai à 6 s. pet. part. d'Eur. au NE. ☀ 17 octob. à 3 s. *tr pet. écl.* assez gr. part. d'Eur. au NE. ● 2 nov. à 3 et d. m. *pr. centr.*

Ans de J. C.

1744 ◐ 26 avril à 9 s. *gr.* 8 d. et d. ✹ 6 octob. à 1 m. As. au NE. *centr.* 73-56, T. ◐ 21 octob. à 1 s. *gr.* 6 d. 1 qu.

1745 ✹ 2 avril à 3 m. As. au SE. *centr.* * (8) 9, A.

1746 ◐ 7 mars à 4 s. *gr.* 9 d. ✹ 22 mars à 3 m. Asie, *centr.* 26 (53) 55, A. ◐ 30 août à 12 s. *gr.* 6 d. 1 qu.

1747 ● 25 févr. à 5 et 1 qu. m. ✹ 11 mars à 5 et d. m. *pet.* au NE. d'Eur. et au NO. d'As. ✹ 6 août à 9 m. *pet.* au NE. d'Eur. *plus gr.* au N. d'As. ● 20 août à 8 et d. m.

1748 ◐ 14 février à midi, *gr.* 3 d. et d. ✹ 25 juill. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 56 (51) 13, A. ◐ 8 août à 11 et d. s. *gr.* 5 d.

1749 ◐ 30 juin à 9 m. *gr.* 0 d. et d. ✹ 14 juill. à midi et d. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. As. au SO. *cent.* 8 (6) * A. ◐ 23 déc. à 8 s. *gr.* 4 d. 3 qu.

1750 ✹ 8 janvier à 9 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *cent.* 32-24 (25) 52. ● 19 juin à 9 s. ● 13 déc. à 6 et d. m.

1751. ✹ 25 mai à 1 m. As. à l'E. *centr.* 46-67, T. ◐ 9 juin à 2 m. *gr.* 10 d. et d. ◐ 2 déc. à 9 et 3 qu. s. *gr.* 8 d. 3 qu.

1752 ✹ 13 mai à 6 s. Eur. au SO. Afr. à l'O. *centr.* 15, T. ✹ 6 nov. à 2 m. As. au SE. *centr.* 6, * A.

1753 ◐ 17 avril à 7 s. *gr.* 5 d. ◐ 12 oct. à 9 et 1 qu. m. *gr.* 5 d. ✹ 26 octob. à 11 m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 43 (24) 14-20.

1754 ✹ 23 mars à 10 et d. s. As. au NE. ● 7 avril à 8 et d. m. *centr.* ● 1 octob. à 10 et d. m. *pr. centr.* ✹ 16 octob. à 1 m. *pet.* au NE. d'As.

1755 ✹ 12 mars à 10 s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 28, A. ◐ 28 mars à 1 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 20 sept. à 11 m. *gr.* 6 d.

1756 ✹ 1 mars à 2 m. *pet. écl.* au SE. de l'Asie, A.

1757 ◐ 4 février à 7 m. *gr.* 6 d. 3 qu. ◐ 30 juill. à 11 et d. s. *gr.* 11 d. ✹ 14 août à 10 et d. s. As. au NE. *centr.* vers 82, A.

1758 ● 24 janvier à 6 et d. m. *pr. centr.* ● 20 juill. à 4 et d. s. ✹ 30 déc. à 7 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *cent.* 41 (21) 38, A.

1759 ◐ 13 janvier à 8 m. *gr.* 6 d. 1 qu. ◐ 10 juill. à 6 m. *pén.* ✹ 19 décemb. à 2 s. *pet. écl.* en Egypte, *centr.* 2 S. A.

Ans de J. C.

1760 ◐ 29 mai à 10 s. *gr.* 0 d. 3 qu. ✹ 13 juin à 8 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 20 (46) 28, T. ◐ 22 nov. à 9 s. *gr.* 6 d. 1 qu.

1761 ● 18 mai à 10 et d. s. ✹ 3 juin à 1 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 12 novemb. à 11 et 3 qu. m.

1762 ◐ 8 mai à 4 m. *gr.* 10 d. ✹ 17 octob. à 9 et d. m. Eur. Afr. à l'E. As. *centr.* 73 (42) 24–26, T. ◐ 1 nov. à 9 s. *gr.* 6 d. 3 qu.

1763 ✹ 13 avril à 10 et d. m. Eur. au SE. Afr. As. au S. *centr.* * (9) 27–26, A. ✹ 7 octob. à 1 m. As. à l'E. *centr.* 30–16, T.

1764 ◐ 18 mars à 0 et d. m. *gr.* 8 d. et d. ✹ 1 avril à 10 et d. m. Eur. Afr. As. au NO. *centr.* 28 (56) 76–75, A. ◐ 10 sept. à 7 et d. m. *gr.* 5 d.

1765 ● 7 mars à 1 et d. s. ✹ 16 août à 3 et d. s. Eur. pr. ent. au NE. Afr. à l'E. ● 30 août à 4 s. *centr.*

1766 ◐ 24 février à 8 s. *gr.* 3 d. 3 qu. ✹ 5 août à 6 s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 16, A. ◐ 20 août à 7 m. *gr.* 6 d. et d.

1767 ✹ 30 janvier à 4 m. *pet. écl.* au SE. d'As. *centr.* * 2 S. T.

1768 ◐ 4 janvier à 4 et d. m. *gr.* 4 d. 3 qu. ● 30 juin à 4 m. ● 23 déc. à 3 et d. s.

1769 ✹ 8 janvier à 2 et d. m. *pet. écl.* au N. d'As. ✹ 4 juin à 8 et d. m. Eur. Afr. As. au N. *centr.* 82 (87) 88–71, T. ● 19 juin à 8 et d. m. *gr.* 12 d. 1 qu. ◐ 13 déc. à 6 et d. m. *gr.* 9 d.

1770 ✹ 25 mai à 1 et d. m. As. au SE. *centr.* * 25, T. ✹ 17 novemb. à 10 m. *tr. pet. écl.* à l'O. d'Afr. *centr.* 6 S. * A.

1771 ◐ 29 avril à 2 et d. m. *gr.* 4 d. ◐ 23 octob. à 5 s. *gr.* 4 d. 1 qu.

1772 ✹ 3 avril à 6 m. *tr. pet. écl.* part. d'Eur. au N. ● 17 avril à 4 et d. s. ● 11 octob. à 5 et 3 qu. s. ✹ 26 octob. à 10 m. assez gr. part. d'Eur. au NE.

1773 ✹ 23 mars à 5 et 3 qu. m. gr. part. d'Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. *centr.* 31 (51) 66, A. ◐ 7 avril à 9 m. *gr.* 7 d. 3 qu. ◐ 30 sept. à 6 s. *gr.* 7 d. 1 qu.

1774 ✹ 12 mars à 10 m. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* * (2 S.) 21, A. ✹ 6 sept. à 2 et 1 qu. m. As. au SE. *centr.* 22–24–12, A.

Ans de J. C.

1775 ☾ 15 février à 3 s. *gr.* 6 d. 1 qu. ☾ 11 août à 7 et d. m. *gr.* 9 d. et d. ☀ 26 août à 5 et d. m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 69-76 (66) 41, A.

1776 ☀ 21 janvier à 3 et d. m. *pet. écl.* au N. d'As. ● 4 févr. à 2 et d. s. *centr.* ● 31 juill. à 0 m.

1777 ☀ 9 janvier à 4 s. extr. d'Eur. et d'Afr. à l'O. *centr.* 43, A. ☾ 23 janvier à 4 et d. s. *gr.* 6 d. et d. ☀ 5 juill. à 0 et d. m. *pet. écl.* au SE. d'As. *centr.* * 7 S. T. ☾ 20 juill. à 1 s. *gr.* 1 d.

1778 ☾ 10 juin à 4 et d. m. *pén.* ☀ 24 juin à 4 s. Eur. Afr. *centr.* 40-19, T. ☾ 4 décemb. à 5 et 3 qu. m. *gr.* 6 d.

1779 ● 30 mai à 5 m. ☀ 14 juin à 9 m. gr. part. d'Eur. au N. As. au N. ☀ 8 nov. à 7 m. *tr. pet.* au NE. d'As. ● 23 nov. à 8 et 1 qu. s.

1780 ☾ 18 mai à 11 et d. m. *gr.* 11 d. et d. ☀ 27 oct. à 5 et d. s. *comm.* au SO. de l'Eur. Afr. à l'O. *centr.* 29, T. ☾ 12 nov. à 5 m. *gr.* 7 d. 1 qu.

1781 ☀ 23 avril à 5 et d. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 22-21, A. ☀ 17 oct. à 9 m. Eur. au SO. Afr. As. au S. *centr.* 30 (4 S.) * T.

1782 ☾ 29 mars à 8 et d. m. *gr.* 7 d. et d. ☀ 12 avril à 5 et d. s. Eur. au NO. Afr. à l'O. *centr.* 70-61, A. ☾ 21 sept. à 2 et d. s. *gr.* 4 d.

1783 ● 18 mars à 9 et d. s. ● 10 sept. à 11 et 3 qu. s.

1784 ☾ 7 mars à 3 et d. m. *gr.* 4 d. 1 qu. ☀ 16 août à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 62-68, A. ☾ 30 août à 3 s. *gr.* 7 d. 3 qu.

1785 ☀ 9 février à 1 s. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. As. au SO. *centr.* (13 S.) 23, N. T. ☀ 5 août à 2 m. As. au S. *centr.* 15-19-16, A.

1786 ☾ 14 janvier à 1 s. *gr.* 4 d. 3 qu. ☀ 30 janv. à 3 m. As. *cent.* 26-22 (29) 30. ● 11 juill. à 10 et 3 qu. m. *gr.* 12 d. et d.

1787 ● 3 janvier à 12 s. ☀ 19 janv. à 11 m. *pet. écl.* assez gr. part. d'Eur. au N. As. au NO. ☀ 15 juin à 4 s. gr. part. d'Eur. au N. *centr.* † T. ● 30 juin à 3 s. ☾ 24 déc. à 3 et d. s. *gr.* 9 d.

1788 ☀ 4 juin à 9 m. gr. part. d'Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 19 (36) 37-14, T.

Ans de J. C.

1789 ◐ 9 mai à 10 m. *gr.* 3 d. ◐ 3 nov. à 1 m. *gr.* 3 d. et d. ✹ 17 nov. à 3 et d. m. As. *centr.* 40 (15).

1790 ● 29 avril à 0 et d. m. ● 23 octob. à 1 m.

1791 ✹ 3 avril à 1 s. Eur. Afr. As. au NO. *centr.* 63-81, A. ◐ 18 avr. à 5 s. *gr.* 8 d. 3 qu. ◐ 12 octob. à 1 et d. m. *gr.* 8 d. et d.

1792 ✹ 16 sept. à 9 et d. m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 20 (3) * A.

1793 ◐ 25 février à 11 s. *gr.* 5 d. 3 qu. ◐ 21 août à 3 s. *gr.* 8 d. ✹ 5 sept. à midi, Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 62 (55) 31, A.

1794 ✹ 31 janvier à midi, tr. gr. part. d'Eur. au NO. Afr. à l'O. As. au NO. ● 14 février à 10 et 1 qu. s. *centr.* ● 11 août à 7 et d. m.

1795 ✹ 21 janv. à 1 m. As. à l'E. *centr.* 34-23, A. ◐ 4 févr. à 0 et d. m. *gr.* 7 d. ✹ 16 juill. à 7 et d. m. *pet. écl.* au SO. d'As. ◐ 31 juill. à 8 s. *gr.* 3 d.

1796 ✹ 10 janvier à 6 et d. m. *pet. écl.* à l'E. de l'Afr. et au SE. d'As. ✹ 4 juill. à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 25-35, T. ◐ 14 déc. à 2 et d. s. *gr.* 6 d.

1797 ● 9 juin à 11 et 3 qu. m. *gr.* 14 d. ✹ 24 juin à 4 et d. s. toute l'Eur. *pet.* en Afr. *centr.* vers le pôle, T. ● 4 déc. à 4 et d. m.

1798 ● 29 mai à 6 et d. s. *gr.* 13 d. ✹ 8 nov. à 2 m. As. à l'E. *centr.* 68, T. ◐ 23 nov. à 1 s. *gr.* 7 d. et d.

1799. *Point d'éclipse.*

1800 ◐ 9 avril à 4 et d. s. *gr.* 6 d. 3 qu. ✹ 24 avril à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 15-34, A ◐ 2 octobre à 10 s. *gr.* 3 d.

1801 ● 30 mars à 5 et d. m. *centr.* ✹ 13 avril à 4 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✹ 8 sept. à 6 m. *pet.* au NE. d'As. ● 22 sept. à 7 et d. m.

1802 ◐ 19 mars à 11 et d. m. *gr.* 5 d. ✹ 28 août à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 69 (59) 23, A. ◐ 11 sept. à 11 s. *gr.* 9 d.

1803 ✹ 17 août à 8 et d. m. gr. part. d'Eur. au S. Afr. As. au S. *centr.* 26 (12) * A.

1804 ◐ 26 janvier à 9 et d. s. *gr.* 4 d. et d. ✹ 11 févr. à 11 et

Ans de J. C.

d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 25 (32) 64. ☾ 22 juill. à 5 et d. s. *gr.* 10 d. 3 qu.

1805 ● 15 janv. à 9 m. ✺ 26 juin à 11 s. part. d'As. au NE. ● 11 juillet à 9 s.

1806 ☾ 5 janvier à 0 m. *gr.* 9 d. ✺ 16 juin à 4 s. Eur. Afr. à l'O. *centr.* 31–16, T. ☾ 30 juin à 10 s. *pén.* ✺ 10 déc. à 2 et d. m. *tr. pet. écl.* As. au SE.

1807 ☾ 21 mai à 5 et d. s. *gr.* 1 d. et d. ✺ 6 juin à 5 et d. m. *pet. écl.* au SE. d'As. ☾ 15 nov. à 8 et d. m. *gr.* 3 d. ✺ 29 nov. à midi, Eur. ent. Afr. As. à l'O. *centr.* 18 (13) 9–25.

1808 ● 10 mai à 8 m. ● 3 nov. à 9 m. ✺ 18 nov. à 3 m. gr. part. d'As. au N. *augm.* de l'O. à l'E.

1809 ☾ 30 avril à 1 m. *gr.* 10 d. ☾ 23 oct. à 9 et d. m. *gr.* 9 d. et d.

1810 ✺ 4 avril à 2 m. As. au SE. *centr.* * 10, A.

1811 ☾ 10 mars à 6 et d. m. *gr.* 5 d. ☾ 2 septemb. à 11 s. *gr.* 7 d.

1812 ● 27 févr. à 6 m. *pr. centr.* ● 22 août à 3 s.

1813 ✺ 1 févr. à 9 m. Eur. Afr. As. *centr.* 32–24 (26) 55, A. ☾ 15 févr. à 9 m. *gr.* 7 d. et d. ☾ 12 août à 3 et 1 qu. m. *gr.* 4 d. et d.

1814 ✺ 21 janv. à 2 et d. s. Eur. au SE. Afr. *centr.* * 10, A. ✺ 17 juill. à 7 m. Eur. au S. Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 14–33 (31) 5, T. ☾ 26 déc. à 11 et d. s. *gr.* 6 d.

1815 ● 21 juin à 6 et d. s. *gr.* 12 d. 1 qu. ✺ 7 juill. à 0 m. Eur. et As. au N. *centr.* 62 † T. ● 16 décemb. à 1 et 1 qu. s.

1816 ● 10 juin à 1 et d. m. ✺ 19 novemb. à 10 et d. m. Eur Afr. As. à l'O. *centr.* 59 (38) 33-37, T. ☾ 4 déc. à 9 s. *centr.* 7 d. 3 qu.

1817 ✺ 16 mai à 7 m. As. au S. *centr.* * (7) 12–7, A. ☾ 30 mai à 3 et d. s. *forte pén.* ✺ 9 nov. à 2 et d. m. As. à l'E. *centr.* 26–5 S. T.

1818 ☾ 21 av. à 0 et d. m. *gr.*. 5 d. 3. qu. ✺ 5 mai à 7 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 13 (51) 60–53, A. ☾ 14 oct. à 6 m. *gr.* 2 d.

1819 ● 10 avril à 1 et d. s. ✺ 24 avr. à midi, N. d'Eur. et d'As. *dimin.* de l'O. à l'E. ✺ 19 sept. à 1 s. *tr. pet.* au NE. d'Eur. ● 3 oct. à 3 et d. s.

Ans de J. C.

1820 ☾ 29 mars à 7 s. *gr.* 6 d. ☀ 7 septemb. à 2 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 62–29, A. ☾ 22 septemb. à 7 m. *gr.* 10 d.

1821 ☀ 4 mars à 6 m. As. au SE. *centr.* * (7 S.) 24, T.

1822 ☾ 6 févr. à 5 et d. m. *gr.* 4 d. et d. ☾ 3 août à 0 et d. m. *gr.* 9 d.

1823 ● 26 janv. à 5 et d. s. ☀ 11 févr. à 3 m. gr. part. d'As. au N. *pet. éal.* ☀ 8 juillet à 6 et d. m. Eur. et As. au N. ● 23 juill. à 3 et d. m.

1824 ☾ 16 janv. à 9 m. *gr.* 9 d. ☀ 26 juin à 11 et d. s. As. à l'E. *centr.* 27–41, T. ☾ 11 juill. à 4 et d. m. *gr.* 1 d. ☀ 20 déc. à 11 m. *pet.* au S. de l'Inde.

1825 ☾ 1 juin à 0 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ☀ 16 juin à midi et d. *pet.* en Afr. *centr.* * (0) *. ☾ 25 nov. à 4 et d. s. *gr.* 2 d. et d.

1826 ● 21 mai à 3 et d. s. ● 14 novemb. à 4 et d. s. ☀ 29 nov. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *moindre* au S. qu'au N.

1827 ☀ 26 avr. à 3 et d. m. Eur. au NE. As. au N. *centr.* 49 (81) 84, A. ☾ 11 mai à 8 et 3 qu. m. *gr.* 11 d. 1 qu. ☾ 3 nov. à 5 s. *gr.* 10 d.

1828 ☀ 14 avr. à 9 et 3 qu. m. pet. part. d'Eur. au SE. Afr. As. *centr.* 2 S. (18) 29–26. ☀ 9 oct. à 0 et d. m. As. au SE. *centr.* 7 * A.

1829 ☾ 20 mars à 2 s. *gr.* 4 d. ☾ 13 septemb. à 7 m. *gr.* 5 d. 3 qu. ☀ 28 sept. à 2 et d. m. As. à l'E. *centr.* 59–40, A.

1830 ☀ 23 février à 5 m. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 9 mars à 2 s. ● 2 sept. à 11 s. *centr.*

1831 ☾ 26 février à 5 s. *gr.* 8 d. ☾ 23 août à 10 et d. m. *gr.* 6 d.

1832 ☀ 27 juill. à 2 et d. s. Eur. au S. Afr. As. au SE. *centr.* 23 N. 3 S. T.

1833 ☾ 6 janv. à 8 m. *gr.* 5 d. 3 qu. ☾ 2 juillet à 1 m. *gr.* 10 d. 1 qu. ☀ 17 juill. à 7 m. Eur. Afr. à l'E. As. au N. *centr.* 83 (80) 73, T. ● 26 déc. à 10 s.

1834 ● 21 juin à 8 et d. m. ☾ 16 décemb. à 5 et 1 qu. m. *gr.* 8 d.

1835 ☀ 27 mai à 1 et d. s. pet. part. d'Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 7–8–3 S. A. ☾ 10 juin à 11 s. *gr.* 0 d. et d.

Ans de J. C.

20 nov. à 11 m. tr. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. pet. part. d'As. au SO. *centr.* 4 (11 S.) * T.

1836 1 mai à 8 et d. m. *gr.* 4 d. 1 qu. 15 mai à 2 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 53-54-44, A. 24 oct. à 1 et 3 qu. s. *gr.* 1 d. et d.

1837 20 avr. à 9 s. 4 mai à 7 et d. s. pet. part. d'Eur. au N. gr. part. d'As. au NE. 13 oct. à 11 et d. s.

1838 10 avr. à 2 et 1 qu. m. *gr.* 7 d. 3 oct. à 3 s. *gr.* 10 d. 3 qu.

1839 15 mars à 2 et d. s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 17-26, T. 7 sept. à 10 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 37, A.

1840 17 févr. à 2 s. *gr.* 4 d. 1 qu. 4 mars à 4 m. *centr.* 16 (37) 48. 13 août à 7 et d. m. *gr.* 7 d. 1 qu.

1841 6 févr. à 2 et d. m. 21 févr. à 11 m. pr. toute l'Eur. au N. As. au NO. *dimin.* de l'O. à l'E. 18 juill. à 2 s. très gr. part. d'Eur. au NE. et d'As. au NO. *augm.* de l'O. à l'E. 2 août à 10 m.

1842 26 janv. à 6 s. *gr.* 9 d. 8 juillet à 7 m. Eur. Afr. As. *centr.* 35-50 (49) 21, T. 22 juillet à 11 m. *gr.* 3 d.

1843 12 juin à 8 m. *pén.* 7 déc. à 0 et d. m. *gr.* 2 d. 1 qu. 21 déc. à 5 et d. m. A. *centr.* 25. (8) 21, T.

1844 31 mai à 11 et 1 qu. s. 25 nov. à 0 et 1 qu. m.

1845 6 mai à 10 et d. m. pr. toute l'Eur. au NO. As. au NO. *centr.* 90 (98) † A. 21 mai à 4 et d. s. *gr.* 12 d. 3 qu. 14 nov. à 1 m. *gr.* 10 d. et d.

1846 25 avr. à 5 et 1 qu. s. Eur. et Afr. à l'O. *centr.* 28-26. 20 oct. à 8 et d. m. Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 10 (18 S.) * A.

1847 31 mars à 9 et d. s. *gr.* 2 d. 3 qu. 24 sept. à 3 s. *gr.* 4 d. et d. 9 oct. à 9 et d. m. Eur. Afr. As. *centr.* 58 (31) 16-17, A.

1848 19 mars à 9 et d. s. 13 sept. à 6 et d. m. 27 sept. à 10 m. Eur. au NE. As. au N.

1849 23 février à 1 et d. m. As. à l'E. *centr.* 31-28-32, A. 9 mars à 1 m. *gr.* 8 d. et d. 2 sept. à 5 et d. s. *gr.* 7 d.

1850 12 février à 6 et d. m. Asie au SE. *centr.* * (11 S.)

Ans de J. C.

17 N. A. ✺ 7 août à 10 s. ext.. d'As. à l'E. *centr.* 14, T.

1851 ◐ 17 janv. à 5 s. *gr.* 5 d. et d. ◐ 13 juill. à 7 et d. m. *gr.* 8 d. et d. ✺ 28 juill. à 2 et d. s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 70-39, T.

1852 ● 7 janv. à 6 et d. m. ● 1 juill. à 3 et 3 qu. s. ✺ 11 déc. à 4 m. As. à l'E. *centr.* 59 (36) 35, T. ◐ 26 déc. à 1 s. *gr.* 8 d.

1853 ◐ 21 juin à 6 m. *gr.* 2 d. 1 qu.

1854 ◐ 12 mai à 4 s. *gr.* 3 d. ◐ 4 nov. à 9 et d. s. *gr.* 1 d.

1855 ● 2 mai à 4 et d. m. ✺ 16 mai à 2 et d. m. gr. part. d'As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 25 oct. à 8 m.

1856 ◐ 20 avr. à 9 et d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ✺ 29 sept. à 4 m. As. au N. *centr.* 84 (67) 66, A. ◐ 13 oct. à 11 et d. s. *gr.* 11 d. et d.

1857 ✺ 18 sept. à 6 m. Eur. et Afr. à l'E. As. au S. *centr.* 40 (12) 12 S. A.

1858 ◐ 27 févr. à 10 et 1 qu. s. *gr.* 4 d. ✺ 15 mars à midi et d. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (40) 68. ◐ 24 août à 2 et d. s. *gr.* 5 d. et d.

1859 ● 17 février à 11 m. ✺ 29 juill. à 9 et d. s. *pet. écl.* au NE. d'As. ● 13 août à 4 et d. s.

1860 ◐ 7 févr. à 2 et d. m. *gr.* 9 d. 1 qu. ✺ 18 juill. à 2 s. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 49-16, T. ◐ 1 août à 5 et d. s. *gr.* 4 d. 3 qu.

1861 ✺ 11 janv. à 3 et d. m. *tr. pet. écl.* au SO. de l'As. ✺ 8 juill. à 2 m. As. au SE. *centr.* * 9, A. ◐ 17 déc. à 8 et d. m. *gr.* 2 d. ✺ 31 déc. à 2 et d. s. toute l'Eur. Afr. *centr.* 17-36, T.

1862 ● 12 juin à 6 et 3 qu. m. ● 6 déc. à 8 m. ✺ 21 déc. à 5 et d. m. tr. gr. part. d'As. au N.

1863 ✺ 17 mai à 5 s. gr. part. d'Eur. au N. ● 2 juin à 0 m. ◐ 25 nov. à 9 m. *gr.* 11 d.

1864 ✺ 6 mai à 0 et 3 qu. m. As. au SE. *centr.* 6-23.

1865 ◐ 11 avr. à 5 m. *gr.* 1 d. et d. ◐ 4 oct. à 11 s. *gr.* 3 d. 3 qu. ✺ 19 oct. à 5 s. extr. d'Eur. et d'Afr. à l'O. *centr.* 16, A.

1866 ✺ 16 mars à 10 s. *pet. écl.* au NE. d'As. ● 31 mars à 5

m. ● 24 sept. à 2 et d. s. ● 8 oct. à 5 et 1 qu. s. Eur. à l'O. *dimin.* du N. au S.

1867 ● 6 mars à 10 m. Eur. Afr. As. *centr.* 31 (45) 69, A. ● 20 mars à 9 m. *gr.* 9 d. 1 qu. ● 14 sept. à 1 m. *gr.* 8 d.

1868 ● 23 février à 2 et d. s. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 9-21, A. ● 18 août à 5 et d. m. Eur. au SE. Afr. As. au S. *centr.* 14-18 (11) 0, T.

1869 ● 28 janv. à 1 et 3 qu. m. *gr.* 5 d. et d. ● 23 juill. à 2 s. *gr.* 6 d. 3 qu. ● 7 août à 10 s. As. au NE. *centr.* 46, T.

1870 ● 17 janvier à 3 s. ● 12 juill. à 11 s. ● 22 déc. à midi 3 qu. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* (36) 49, T.

1871 ● 6 janv. à 9 et d. s. *gr.* 8 d. ● 18 juin à 2 et d. m. *pet.* au SE. d'As. ● 2 juill. à 1 et d. s. *gr.* 4 d. ● 12 déc. à 4 et d. m. As. au S. *centr.* 17 * T.

1872 ● 22 mai à 11 et d. s. *gr.* 1 d. et d. ● 6 juin à 3 et d. m. As. *centr.* 8 (42) 43, A. ● 15 nov. à 5 et 3 qu. m. *gr.* 0 d. et d.

1873 ● 12 mai à 11 et d. m. ● 26 mai à 9 et d. m. tr. gr. part. d'Eur. au NO. Afr. à l'O. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 4 nov. à 4 et d. s.

1874 ● 1 mai à 4 et d. s. *gr.* 9 d. 3 qu. ● 10 oct. à 11 et d. m. Eur. Afr. As. à l'O. *centr.* 82 (74) 55, A. ● 25 oct. à 8 m. *gr.* 12 d.

1875 ● 6 avril à 7 m. As. au SE. *centr.* * (1) 21, T. ● 29 sept. à 1 et d. s. pet. part. d'Eur. au SO. Afr. As. au SO. *centr.* 13 (10) 13 S. A.

1876 ● 10 mars à 6 et d. m. *gr.* 3 d. et d. ● 3 sept. à 9 et d. s. *gr.* 4 d.

1877 ● 27 févr. à 7 et d. s. ● 15 mars à 3 m. gr. part. d'As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 9 août à 5 m. *pet.* au NE. d'As. ● 23 août à 11 et d. s. *pr. centr.*

1878 ● 17 févr. à 11 et 1 qu. m. *gr.* 9 d. et d. ● 29 juill. à 9 et d. s. extr. d'As. à l'E. *centr.* 52, T. ● 13 août à 0 et d. m. *gr.* 6 d. et d.

1879 ● 22 janvier à midi, *pet. écl.* au SO. d'As. *centr.* * 7, A. ● 19 juillet à 9 m. Eur. au S. Afr. As. au SO. *centr.* 8-16 (12) * A. ● 28 déc. à 4 et d. s. *gr.* 1 d. 8 qu.

Ans de J. C.

1880 ✹ 11 janvier à 11 s. As. à l'E. *centr.* 16, T. ● 22 juin à 2 s. *gr.* 12 d. 3 qu. ● 16 déc. à 4 s. ✹ 31 déc. à 2 s. Eur. Afr. *dimin.* du N. au S.

1881 ✹ 28 mai à 0 m. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ● 12 juin à 7 et 1 qu. m. ● 5 déc. à 5 et d. s. *gr.* 11 d. et d.

1882 ✹ 17 mai à 8 m. Eur. pr. ent. au SE. Afr. As. *centr.* 10 (38) 42-26, T. ✹ 11 nov. à 0 m. As. au SE. *centr.* 2 * A.

1883 ● 22 avril à midi, *gr.* 0 d. 1 qu. ● 16 octob. à 7 et d. m. *gr.* 3 d. ✹ 31 octob. à 0 et d. m. As. à l'E. *centr.* 46, A.

1884 ✹ 27 mars à 6 m. *pet. écl.* assez gr. part. d'Eur. au NE. *dimin.* en As. de l'O. à l'E. ● 10 avril à midi. ● 4 octob. à 10 et d. s. ✹ 19 octob. à 1 m. As. au N.

1885 ● 30 mars à 5 s. *gr.* 10 d. ● 24 septemb. à 8 et d. m. *gr.* 9 d.

1886 ✹ 29 août à 1 et d. s. extr. d'Eur. au SO. Afr. *centr.* 6 (4) * T.

1887 ● 8 février à 10 et d. m. *gr.* 5 d. 1 qu. ● 3 août à 9 s. *gr.* 5 d. ✹ 19 août à 6 m. Eur. et Afr. à l'E. As. *centr.* 54-62 (54) 29, T.

1888 ● 28 janvier à 11 et d. s. ● 23 juill. à 6 m. *pr. centr.*

1889 ● 17 janvier à 5 et d. m. *gr.* 8 d. 1 qu. ● 12 juill. à 9 s. *gr.* 5 d. et d. ✹ 22 déc. à 1 s. vers le SO. de l'As. *centr.* * 5, T.

1890 ● 3 juin à 6 et d. m. *gr.* 0 d. 1 qu. ✹ 17 juin à 10 m. Eur. Afr. As. *centr.* 25 (38) 19, A. ● 26 nov. à 2 s. *gr.* 0 d. 1 qu.

1891 ● 23 mai à 7 s. ✹ 6 juin à 4 et d. s. gr. part. d'Eur. au N. *centr.* † ● 16 nov. à 0 et 3 qu. m.

1892 ● 11 mai à 11 et d. s. *gr.* 11 d. 1 qu. ● 4 nov. à 4 et d. s. *gr.* 12 d. et d.

1893 ✹ 16 avril à 3 s. Eur. au S. Afr. *centr.* 20-18, T.

1894 ● 21 mars à 2 et d. s. *gr.* 3 d. ✹ 6 avril à 4 et d. m. Eur. au NE. As. *centr.* 10 (43) 8. ● 15 sept. à 4 et 3 qu. m. *gr.* 2 d. et d. ✹ 29 sept. à 5 et d. m. *pet. écl.* vers l'E. de l'Afr.

1895 ● 10 mars à 4 m. ✹ 26 mars à 10 m. pr. toute l'Eur. au NO. As. au N. *dimin.* de l'O. à l'E. ✹ 20 août à midi et d. *pet. écl.* au N. de l'As. ● 4 sept. à 6 m.

Ans de J. C.

1896 ☾ 28 février à 8 s. *gr.* 10 d. ☀ 9 août à 4 et d. m. Eur. à l'E. As. *centr.* 60-68 (59) 49, T. ☾ 23 août à 7 m. *gr.* 8 d.

1897 *Point d'éclipse.*

1898 ☾ 8 janvier à 0 et d. m. *gr.* 1 d. et d. ☀ 22 janv. à 8 m. Eur. à l'E. Afr. à l'E. As. ent. *centr.* 11 5 (10) 44, T. ☾ 3 juill. à 9 et d. s. *gr.* 11 d. ☾ 27 déc. à 12 s.

1899 ☀ 11 janvier à 11 s. extr. d'As. à l'E. *dimin.* du N. au S. ☀ 8 juin à 7 m. Eur. à l'O. et au N. As. au N. ☾ 23 juin à 2 et d. s. ☾ 17 décemb. à 1 et d. m. *gr.* 11 d. et d.

1900 ☀ 28 mai à 3 et 1 qu. s. Eur. Afr. *centr.* 45-26, T. ☾ 13 juin à 4 m. *forte pén.* ☀ 22 nov. à 8 m. *pet. écl.* en Afr. *centr.* 3 S. * A.

Chronologie des Eclipses pour le vingtième siècle, calculées par M. du Vaucel, correspondant de l'Académie royale des sciences.

Pour que ces éclipses puissent servir à un plus grand nombre d'usages, on a désigné la route entière de l'ombre dans les éclipses de soleil, en marquant par longitudes et latitudes les trois points où une éclipse de soleil sera centrale; au lever du soleil, à midi, et au coucher du soleil. En marquant ces trois points sur un globe ou sur une carte géographique, on verra tous les pays où elle doit être centrale, et l'on jugera, par les principes établis ci-dessus, des pays qui doivent avoir une éclipse partiale au Nord et au Midi de la route de l'ombre ou de l'éclipse centrale. Ainsi, dans l'éclipse du 18 mai 1901, les chiffres 21-28 S. etc. signifient que l'éclipse sera centrale au lever du soleil à 21 degrés de longitude, ou sous le 21e. méridien, et par 28 degrés de latitude Sud, qu'elle le sera à midi sous le 74e. méridien et à 2 degrés de latitude Sud; enfin, qu'elle sera centrale au coucher du soleil à 134 degrés de longitude et 13 degrés de latitude Sud. Il en est de même de toutes les éclipses de soleil; quand il n'y a point d'S après le chiffre de la latitude, il faut toujours entendre qu'elle sera septentrionale, ou du côté du Nord.

Les lettres A et T, qui signifient annulaire ou totale, ont été mises immédiatement après centrale; ainsi, *centr.* T. veut dire centrale, totale. Pour les éclipses de lune, on a mis

N et S pour désigner si l'éclipse est au Nord ou au Sud de la lune; quand il y a plus de douze doigts, cela signifie que la lune est débordée par l'ombre de la terre ou enfoncée dans l'ombre, du surplus des douze doigts.

Ans de J. C.

1901 ◐ 3 mai à 6 et d. s. *pén.* ✹ 18 mai à 8 et d. m. Afr. et As. S. *centr.* T. 21-28 S. 74-2 S. 134-13 S. ◐ 27 octobr. à 4 s. 3 d. au S. ✹ 11 nov. à 8 m. gr. part. d'Eur. SE. d'Afr. NE. As. ent. *centr.* A 31-37. 104-12 139-19.

1902 ● 22 avril à 7 s. 14 d et d. N. ● 17 octob. à 6 3 qu. m. 18 d. ✹ 31 octob. à 8 3 qu. m. *pet. écl.* au N. d'Eur. et d'As.

1903 ✹ 29 mars à 1 et d. m. au NE. de l'As. *centr.* A au lever 101-39. à midi 172-69. ● 11 avril à minuit, 12 d. S. ✹ 21 sept. à 5 m. Afr. E. *centr.* T. 46-40 S. 115-65 S. 199-77 S. ◐ 6 octob. à 4 et d. s. 10 d. N.

1904 ✹ 17 mars à 5 et d. m. au S. de l'As. *centr.* A. 66-10 S. 125-7 N. 187-27 N.

1905 ◐ 19 février à 7 s. 5 d. 3 qu. N. ◐ 15 août à 4 m. 4 d. S. ✹ 30 août à 2 s. Eur. ent. As. E Afr. S. *centr.* T. 262-61. 357-51. 59-10 N.

1906 ● 9 février à 8 m. 20 d. N. ● 4 août à 1 s. 21 d. 3 qu. S. ✹ 20 août à 2 m. *pet. écl.* NE. As. au N.

1907 ✹ 14 janv. à 6 m. As. ent. Eur. E. Afr. E. SE. *centr.* T. 65-57. 106-37. 145-58. ◐ 29 janv. à 2 s. 8 d. 3 qu. au S. ◐ 25 juill. à 4 et d. m. 7 d. et d. au N.

1908 ✹ 27 juin à 5 s. O. de l'Afr. S. de l'Espagne *centr.* A. 236-15. 305-33. 6-2. ◐ 7 déc. à 10 s. 0 d. et d. au N. ✹ 23 déc. à midi et d. SE. de l'Afr. *centr.* A. 295-24 S. 12-56 S. 65-34 S. *.

1909 ● 4 juin à 1 m. 14 d. au S. ✹ 17 juin à 11 et d. s. As. E. *centr.* A. 100-49. 206-87. 331-60. ● 27 nov. à 9 m. 16 d. 3 qu. N.

1910 ◐ 24 mai à 7 et d. m. 11 d. 1 qu au N. ✹ 2 nov. à 6 m. As. ent. *centr.* A. 72-68. 118-48. 172-29. ◐ 17 nov. à 3 m. 11 d. S.

1911 ✹ 22 octob. à 4 et d m. As. ent. E. de l'Afr. *centr.* A. 80-47. 136-12 N. 196-8 S.

1912 ◐ 1 avril à 10 s. 2 d. S. ✹ 17 avril à 11 et d. m. Eur. ent. Afr. N. gr. part. de l'As. O. *centr.* T. ou A. 321-6.

Ans de J. C.

22-46. 111-55. ☾ 26 sept. à midi 2 d. N. ☀ 10 oct. à 2 s. Afr. S. *centr.* T. 286-3 N. 345-35 S. 66-51 S.

1913 ☀ 22 mars à midi, 18 d. 3 qu. S. ☾ 15 sept. à 1 s. 17 d. 3 qu. N.

1914 ☾ 11 mars à 4 m. 11 d. 1 qu. N. ☀ 21 août à 3 s. Eur. ent. Afr. ent. exc. l'ext. S. *centr.* T. 239-62. 341-57-47-13. ☾ 4 sept. à 2 s. 10 d. S.

1915 ☀ 14 février à 4 m. Afr. SE. *centr.* A. 56-36 S. 132-26 S. 190-12 N. ☀ 10 août à 11 s. As. SE. *centr.* A. 147-14 N. 215-16 N. 273-13 S.

1916 ☾ 8 janvier à 8 m. 1 d. et d. au S. ☀ 3 février à 4 s. Afr. O. ☾ 15 juill. à 5 et d. m. 9 d. 1 qu. N.

1917 ☾ 8 janvier à 8 m. 16 d. 1 qu. S. ☀ 23 janvier à 8 m. *pet. écl.* Eur. et As. N. ☀ 19 juin à 1 s. *pet. écl.* Eur. et As. N. ☾ 4 juill. à 10 s. 19 d. 1 qu. S. ☾ 28 déc. à 10 m. 12 d. N.

1918 ☀ 8 juin à 10 et d. s. As. NE. *centr.* T. 142-26. 221-50. 299-25. ☾ 24 juin à 11 m. 1 d. 1 qu. S. ☀ 3 déc. à 3 et d. s. Afr. SO. *centr.* A. 264-24 N. 328-9 S. 30-1 N.

1919 ☀ 29 mai à 1 s. Afr. ent. *centr.* T. 308-20 S. 6-6 N. 67-10 S. ☾ 8 novemb. à 0 et d. m. 2 d. et d. S. ☀ 22 nov. à 3 et d. s. Afr. Eur. O. *centr.* A. 279-34. 330-8. 26-18.

1920 ☾ 3 mai à 2 m. 14 d. N. ☾ 27 octob. à 3 s. 17 d. et d. S. ☀ 10 novemb. à 2 et d. s. *pet. écl.* Eur. ent. Afr. N.

1921 ☀ 8 avril à 9 m. Eur. As. E. Afr. N. *centr.* A. 337-46. 55-74. ☾ 22 avril à 8 et d. m. 13 d. 3 qu. S. ☀ 1 octob. à 1 s. Afr. S. *centr.* T. à midi 345-75 S. ☾ 16 octob. à minuit 11 d. N.

1922 ☀ 28 mars à 1 et d. s. Eur. et Afr. *centr.* A. 295-11 S. 355-14 N. 59-29 N.

1923 ☾ 3 mars à 3 et d. m. 4 d. 3 qu. S. ☀ 17 mars à midi et d. Afr. S. *centr.* A 311-50 S. 19-35 S. A. 79-11 S. ☾ 26 août à 11 et d. m. 2 d. et d. S. ☀ 10 sept. à 9 et d. s. As. E. *centr.* T. 162-55. 244-45. 310-21.

1924 ☾ 20 février à 3 s. 19 d. et d. N. ☾ 14 août à 9 s. 20 d. et d. S. ☀ 30 août à 8 m. *pet. écl.* Eur. N. As. NE.

☀ 24 janvier à 3 s. N. de l'Afr. O. de l'Eur. *centr.* T. 278-

Ans de J. C.

49. 330–41. 15–60. ◐ 8 février à 10 s. 9 d. S. ◐ 4 août à midi et d. 9 d. N.

1926 ✹ 14 janvier à 7 m. As. S. Afr. E. *centr.* T. 27–5 N. 94–10 S. 166–16 N. ✹ 8 juill. à minuit, As. S. *centr.* A. 136–7. 200–28. 262–2. ◐ 19 déc. à 6 et d. m. 0 d. 1 qu. N.

1927 ● 15 juin à 9 m. 12 d. 1 qu. S. ✹ 29 juin à 7 m. Eur. ent. As. N. *centr.* T. 354–48. 96–78. 21–49. ● 8 déc. à 5 s. 16 d. et d. N.

1928 ✹ 19 mai à 2 s. *pet. écl.* Afr. S. ● 3 juin à midi 15 d. N. ✹ 12 nov. à 10 m. *pet. écl.* Eur. ent. As. E. Afr. N. ● 27 nov. à 9 m. 13 d. et d. S.

1929 ✹ 9 mai à 6 m. Afr. SE. As. S. *centr.* T. 57–37 S. 112–2 S. 173–6 N. ◐ 23 mai à midi et d. *pén.* au N. ✹ 1 nov. à 1 d. s. Eur. Afr. et SO. de l'As. *centr.* A. 306–40 N. 0–6. N. 62–5 S.

1930 ◐ 13 avr. à 6 m. 1 d. 1 qu. S. ◐ 7 oct. à 7 m. 1 d. et 1 qu. N.

1931 ◐ 2 avr. à 8 s. 18 d. S. ✹ 17 avr. à minuit As. NE. ● 26 sept. à 8 s. 16 d. 3 qu. N.

1632 ● 22 mars à midi, 12 d. N. ◐ 14 sept. à 9 s. 11 d. et d. S.

1933 ✹ 24 févr. à midi et d. Afr. S. As. SO. *centr.* A. 302–38 S. 15–21 S. 73–12 N. ✹ 21 août à 6 m. Afr. NE. gr. part. d'Eur. SE. et de l'As. SO. *centr.* A 41–31 N. 111–16 N. 167–22 S.

1934 ◐ 30 janv. à 4 et d. s. 0 d. 3 qu. S. ✹ 14 févr. à 0 et d. m. NE. de l'As. *centr.* T. 128–3. 188–17. 245–50. ◐ 26 juill. à midi et d. 8 d. N. ✹ 10 août à 9 m. gr. part. d'Afr. SO. *centr.* A 3–16 S. 60–23 S. 113–53 S.

1935 ● 19 janv. à 4 s. 16 d. S. ● 16 juill. à 5 et d. m. 21 d. S.

1936 ● 8 janv. à 6 et d. s. 12 d. 1 qu. N. ✹ 19 juin à 5 et d. m. As. ent. Eur. E. pet. part. Afr. NE. *centr.* T. 30–34. 117–56. 194–23. ◐ 4 juill. à 5 et d. s. 3 d. S.

1937 ◐ 18 nov. à 9 m. 2 d. et d. S. ✹ 2 déc. à minuit, As. E. *centr.* A. 150–27. 202–4. 255–22.

1938 ● 14 mai à 9 m. 13 d. et d. N. ● 7 nov. à 11 s. 17 d. S. ✹ 22 nov. à 0 et d. m. As. NE.

Ans de J. C.

1939 ☀ 19 avr. à 4 et d. s. NO. Eur. *centr.* A. au lever 205-60. et encore au lever 140-80. ● 3 mai à 3 et d. s. 14 d. et d. S. ◐ 28 oct. à 7 m. 11. d. 3 qu. N.

1940 ◐ 22 avr. à 4 m. *pén.* au S. ☀ 1 oct. à 1 et d. s. gr. part. d'Afr. S. *centr.* T. 292-4 N. 355-17 N. 64-30 S.

1941 ◐ 13 mars à midi, 4 d. N. ◐ 5 sept. à 6 et d. s. 1 d. 1 qu. S. ☀ 21 sept. à 5 et d. m. As. ent. gr. part. d'Eur. E. pet. part. d'Afr. NE. *centr.* T. 50-48. 123-32 186-11.

1942 ● 2 mars à minuit, 19 d. N. ● 26 août à 4 et d. m. 19 d. S. ☀ 10 sept. à 4 s. *pet. écl.* N. de l'Eur.

1943 ☀ 4 févr. à 11 et d. s. As. SE. *centr.* T. 149-47. 206-44. 248-67. ◐ 20 févr. à 7 m. 9 d. 1 qu. S. ◐ 15 août à 8 s. 10 d. et d. N.

1944 ☀ 25 janv. à 3 et d. s. Afr. O. *centr.* T. 263-3 N. 326-8 S. 26-18 N. ☀ 20 juill. à 6 m. Afr. E. Eur. SE. gr. part. de l'As. *centr.* A. 42-16 N. 110-21 N. 165-14 S. ◐ 29 déc. à 3 s. 0 d. et d. N.

1945 ☀ 14 janv. à 5 m. Afr. SE. *centr.* A 39-42 S. 127-50 S. 203-23 S. ◐ 25 juin à 3 s. 10 d. et d. S. ☀ 9 juill. à 2 s. Eur. ent. As. NO. Afr. N. *centr.* T. 255-45. 352-69. 103-40. ● 19 déc. à 3 m. 16 d. et d. N.

1946 ● 14 juin à 7 s. 16 d. et d. N. ☀ 29 juin à 4 m. *pet. écl.* dans le NE. de l'Eur. ● 8 déc. à 7 s. 14 d. S.

1947 ☀ 20 mai à 2 s. Eur. ent. gr. part. d'Afr. NO. As. O. *centr.* T. 279-12 348-40. 65-26. ◐ 3 juin à 7 s. *tr. pet. écl.* N.

1948 ◐ 23 avr. à 1 s. $\frac{1}{8}$ de d. S. ☀ 9 mai à 2 m. As. ent. Eur. NE. *centr.* A. 104-41. *centr.* T. 167-41 *centr.* A. 261-40. ◐ 18 oct. à 3 m. 0 d. 1 qu. N. ☀ 1 nov. à 6 m. gr. part. d'Afr. au SE. *centr.* T. 46 3 N. 107-38 S. 191-42 S.

1949 ● 13 avr. à 4 m. 17 d. 1 qu. S. ☀ 28 avr. à 8 m. *pet. écl.* Eur. ent. As. NE. Afr. N. ● 7 oct. à 3 m. 16 d. N.

[illegible] avr. à 8 et d. s. 11 d. et d. N. ☀ 12 sept. à 4 m. NE. l'As. *centr.* T. à midi 150-87, au coucher 219-40 [illegible] 6 sept. à 5 m. 12 d. et d. S.

[illegible] t. à 1 et d. s. Eur. SO. Afr. ent. *centr.* A. 290-36 [illegible] 9-18 N. 87-19 S.

Ans at [illegible]

1952 [illegible]
Eu[illegible]
6[illegible]
20 [illegible]
3[illegible]

1953 [illegible] 24 jan[illegible]
gr. par. [illegible]
NO. [illegible]

1954 [illegible] 19 jan[illegible]
gr. par. [illegible]
[illegible] 16 juil. [illegible]
S. *centr.* [illegible]

1955 [illegible] 20 juin [illegible]
N. 201-1[illegible]
m. Afr. NE [illegible]
20.95-1. [illegible]

1956 [illegible] 24 mai [illegible]
16 d. et d. S [illegible]
de l'As. au [illegible]

1957 [illegible] 13 mai [illegible]
m. tr. gr. au [illegible]
162-66 N. [illegible]
d. et d. N.

1958 [illegible] 19 avr. à 2 m. [illegible]
223-31. [illegible]

1959 [illegible] 24 mar[illegible]
$\frac{1}{12}$ de d. S. [illegible]
T. 303-43. [illegible]

1960 [illegible] 13 mar[illegible]
1[illegible] d. [illegible]
NE.

1961 [illegible] 2 mar[illegible]
m. Eu[illegible]
au coucher 12[illegible]

1962 [illegible] 4 fév. [illegible]
S [illegible]
de l'Eu[illegible]
14 S.

1963 [illegible] [illegible]
A. [illegible]
d. [illegible] S. [illegible]

Ans de J. C.

1964 ● 25 juin à 1 m. 18 d. 3 qu. N. ✺ 9 juill. à 11 et d. m. *pet. écl.* NE. de l'Eur. N. de l'As. ✺ 4 déc. à 2 s. As. SE. ● 19 déc. à 3 m. 14 d. S.

1965 ◐ 14 juin à 3 m. 1 d. et d. N. ✺ 23 nov. à 4 et d. m. As. SE. *centr.* A 82-35. 134-2. 194-5.

1966 ◐ 4 mai à 9 s. *pén.* S. ✺ 20 mai à 10 m. Eur. ent. gr. part. d'As. S. Afr. N. *centr.* A. 345-4. 48-41. 120-34. ◐ 29 oct. à 11 m. *pén.* N. ✺ 12 nov. à 3 s. gr. part. de l'Afr. SO. *centr.* T. 271-1 N. 332-39 S. 56-39 S.

1967 ● 24 avr. à midi, 16 d. S. ✺ 9 mai à 5 s. *pet. écl.* Eur. NO. ● 18 oct. à 11 m. 14 d. et d. N.

1968 ● 13 avr. à 5 m. 13 d. 1 qu. N. ● 22 sept. à midi, gr. part. d'Eur. NE. As. O. pet. part. d'Afr. NE. *centr.* T. au couc. 119-88. et encore au couc. 95-33. ● 6 oct. à midi, 13 d. et d. S.

1969 ✺ 18 mars à 5 m. extr. de l'As. SE. Afr. E. *centr.* T. 60-44 S. 128-19 S. 188-12 N.

1970 ◐ 21 févr. à 8 m. *pén.* S. ✺ 7 mars à 5 et d. s. Afr. O. *centr.* T. 231-4 S. 292-24 N. 360-24 N. ◐ 17 août à 4 m. 4 d. 3 qu. N.

1971 ● 10 févr. à 8 m. 15 d. et d. S. ✺ 25 févr. à 10 m. Eur. ent. As. et Afr. NO. ✺ 22 juill. à 10 m. *tr. pet. écl.* ext. N. de l'As. ● 6 août à 8 et d. s. 21 d. et d. N.

1972 ● 30 janv. à 11 m. 12 d. 3 qu. N. ◐ 26 juill. à 7 et d. m. 6 d. et d. S.

1973 ✺ 4 janv. à 2 s. gr. part. de l'Afr. S. *centr.* A. 275-24 S. 350-39 S. 56-5 S. ✺ 30 juin à 11 et d. m. Eur. S. As. SE. Afr. *pr. ent. centr.* T. 322-3. 27-18. 87-12. ◐ 10 déc. à 2 et d. s. 2 d. S. ✺ 24 déc. à 3 s. Afr. extr. SO. *centr.* A 259-29 S. 334-16 N. 46-16 S.

1974 ◐ 4 juin à 10 et d. s. 10 d. N. ● 29 nov. à 4 s. 16 d. S. ✺ 13 déc. à 5 s. Afr. O.

1975 ✺ 11 mai à 6 m. Eur. N. As. NE. ● 25 mai à 6 m. 17 d. et d. S. ● 18 nov. à 10 et d. s. 13. d. N.

1976 ✺ 29 avr. à 10 m. gr. part. de l'Af. S. Eur. ent. As. *pr. ent. centr.* A. 345-7. 47-36. 121-31. ◐ 13 mai à 8 s. 1 d. S. ✺ 23 oct. à 6 m. Afr. SE. *centr.* T. 43-4. S. 107-29 S. 182-30 S.

1977 ◐ 4 avr. à 4 m. 2 d. et d. N. ✺ 18 avr. à 10 et d. m.

Ans de J. C.

gr. part. d'Afr. ext. de l'As. S. *centr.* A. 343-37 S. 46-13 S. 110-9 S. ◐ 27 sept. à 8 et d. m. *pén.* S.

1978 ● 24 mars à 4 1 qu. s. 17 d. 3 qu. N. ● 16 sep. à 9 et d. s. 16 d. et d. S. ✹ 2 octobre à 7m. *pet. écl.* As. N. Eur. NE.

1979 ✹ 26 fév. à 4 3 qu. s. part. oc. d'Eur. *centr.* T. 236-49. 300-63. 336-78. ◐ 13 mars à 9 et d. m. 10 d. et d. S. ● 6 sept. à 11 et d. m. 12 d. et d. N.

1980 ✹ 16 fév. à 9 m. Afr. ent. pet. part. d'Eur. S. gr. part. d'As. SE. *centr.* T. 359-2 S. 63-0. 123-27 N.

1981 ◐ 17 juill. à 4 m. 7 d. S. ✹ 31 juill. à 4 m. As. ent. Eur. E. ext. NE. de l'Afr. *centr.* T. 57-41. 144-54. 219-25.

1982 ● 9 janv. à 8 s. 15 d. 3 qu. N. ● 6 juill. à 8 m. 20 d. et d. N. ✹ 20 juill. à 7 et d. s. côt. occid. au N. de l'Eur. ✹ 15 déc. à 10 m. Eur. ent. Afr. NE. gr. part. d'As. N. ● 30 déc. à 11 et d. m. 14 d. et d. N.

1983 ✹ 11 juin à 5 et d. m. NE. d'Afr. S. d'As. *centr.* T. 73-34 S. 126-6 S. 184-17 S. ◐ 25 juin à 9 m. 3 d. et d. N. ✹ 4 déc. à 1 s. Afr. ent. S. d'Eur. l'As. SO. *centr.* A. 314-32. 7-0. 64-10.

1984 ✹ 30 mai à 5 s. Eur. ent. et le NO d'Afr. *centr.* A. 240-4. 306-39. 21-27.

1985 ● 4 mai à 8 s. 15 d. S. ● 28 oct. à 6 s. 13 d. et d. N. ✹ 12 nov. à 3 s. *pet. écl.* ext. S. d'Afr.

1986 ● 24 avr. à 1 s. 14. d. et d. N. ● 17 oct. à 8 s. 14 d. et d. S.

1987 ✹ 29 mars à 1 s. gr. part. d'Afr. As. SO. *centr.* A. 303-45 S. 9-17 S. 69-10 N. ✹ 23 sept. à 4 m. As. ent. *centr.* A. 77-44 N. 143-18 N. 201-15 S.

1988 ✹ 18 mai à 2 m. As. *pr. ent. centr.* T. 104-7 S. 165-27 N. 236-51 N. ◐ 27 août à 11 et d. m. 3 d. et d. N. ✹ 11 sept. à 5 et m. Afr. E. As. S. *centr.* A. 46-2 S. 104-27 S. 169-54. S.

1989 ● 20 févr. à 3 et d. s. 14 d. 3 qu. S. ● 17 août à 4 m. 20 d. N.

1990 ◐ 9 fév. à 7 s. 13 d. N ✹ 22 juill. à 3 et d. m. gr. part. d'As. NE. d'Eur. *centr.* T. 36-57. 151-70. 231-30 ◐ 6 août à 3 s. 8 d. et d. S.

Ans de J. C.

1991 ☾ 30 janv. à 6 m. *pén.* au N. ☾ 31 déc. à 11 m. 1 d. et d. S.

1992 ☾ 15 juin à 5 m. 9 d. et d. N. ● 9 déc. à minuit, 15 d. 3 qu. S. ✹ 24 déc. à 1 m. *écl.* au N. de l'As.

1993 ✹ 21 mai à 2 s. NO. d'As. et d'Eur. ● 4 juin à 1 s. 19 d. S. ● 29 nov. à 6 et d. m. 13 d. et d. N.

1994 ✹ 10 mai à 6 s. Afr. O. Eur. pr. ent. O. *centr.* A. 235–15. 302–42. 19–31. ☾ 25 mai à 4 et d. m. 2 d. et d. S ✹ 3 nov. à 2 et d. s. au S. de l'Af. *centr.* T. 273–9 S. 339–34 S. 57–30 S.

1995 ☾ 15 avr. à midi, 1 d. 3 qu. N. ✹ 29 avr. à 5 et d. s. Afr. SO *centr.* A. 246–32 S. 300–6 S. 359–5 S. ✹ 24 oct. à 5 et d. m. As. ent. Eur. E. Afr. NE. *centr.* T. 63–36, 121–11, 182–7.

1996 ● 3 avr. à minuit 16 d. 3 qu. N. ● 27 sept. à 3 m. 15 d. et d. S. ✹ 12 oct. à 2 3 qu. s. Eur. ent. Afr. N.

1997 ✹ 9 mars à 1 et d. m. *pet. écl.* NO. d'As. ☾ 24 mars à 4 3 qu. m. 11 d. et d. S. ● 16 sept. à 8 et d. s. 14. d. N.

1998 ✹ 26 fév. à 5 et d. s. Afr. O. *centr.* T. 232-3 S. 295-5 N. 356-29 N. ✹ 22 août à 3 m. au S. de l'As. *centr.* A. 93–1 N. 151–2 S. 211–27 S.

1999. ✹ 16 fév. à 7 m. extr. S. d'Afr. *centr.* A. 18-40 S. 99-42 S. 163-14 N. ☾ 28 juill. à 11 et d. m. 5 d. S. ✹ 11 août à 11 m. Eur. ent. gr. part. E. d'As. et d'Afr. N. *centr.* T. 316–41. 39–47. 108–18.

2000 ● 21 janv. à 4 et d. m. 15 d. et d. N. ● 16 juill. à 2 s. 21 d. 3 qu. S. ✹ 31 juill. à 2 et d. s. *pet. écl.* NO. d'As. NE. d'Eur.

CALENDRIER LUNAIRE

PERPÉTUEL,

OU

CALENDRIER ANCIEN DE L'ÉGLISE,

RÉUNI AVEC CELUI DE GRÉGOIRE XIII.

AVERTISSEMENT.

VOICI un Calendrier lunaire que nous substituons à la Table des nouvelles lunes, qui occupait ci-devant (première édition) un espace considérable dans notre Table Chronologique, et à celle des épactes, insérée dans l'avertissement sur notre Calendrier Perpetuel. Il réunit les avantages de toutes les deux, et y ajoute des commodités qu'elles n'ont pas. En effet, il représente, sous un même point de vue, l'ancien et le nouveau styles, de manière qu'il met le lecteur en état de connaître au simple coup-d'œil, pour tous les temps, la nouvelle lune de chaque mois et son cours entier, le terme pascal et la Pâque de chaque année; utilité qu'on ne retirerait point des deux tables supprimées, même en les rapprochant. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit ailleurs sur chacune des parties dont ce Calendrier est composé. Elles doivent être suffisamment connues. Il ne s'agit plus que de faire voir comment nous les appliquons aux objets dont on vient de parler. C'est ce que nous allons exécuter en détail.

Du Nombre d'Or, ou Cycle de Dix-Neuf Ans.

Commençons par le nombre d'or. C'est celui qui réglait, comme l'on sait, l'ancien style pour le commencement de chaque

lune. Les dix-neuf années dont il est composé, répondent aux dix-neuf jours de chaque mois, où les anciens pensaient que les nouvelles lunes pouvaient seulement arriver. On a mis des O vis-à-vis des autres jours auxquels le nombre d'or ne peut s'appliquer. Ainsi, pour trouver dans le vieux style la nouvelle lune de chaque mois, de telle année qu'on voudra, il n'est question que de connaître le nombre d'or qui appartient à cette année, et voir ensuite le jour de chaque mois auquel il correspond. Voulez-vous savoir, par exemple, quels jours tombaient les nouvelles lunes en l'année 1500? Cherchez le nombre d'or de cette année dans notre Table chronologique, et vous trouverez 19. Voyez après cela dans notre Calendrier lunaire les jours auxquels ce nombre se rapporte, et vous trouverez 5 janvier, 3 février, 5 mars, 4 avril, 3 mai, 2 juin, 1 et 30 juillet, 28 août, 27 septembre, 26 octobre, 25 novembre, 24 décembre, qui sont toutes les nouvelles lunes de l'année 1500.

Des Lettres dominicales.

Viennent ensuite les lettres dominicales. Elles sont les mêmes et suivent le même ordre dans l'ancien et le nouveau Calendriers. L'unique dérangement arrivé à l'ordre de ces lettres, est celui qu'on peut remarquer dans notre Table chronologique, en l'an 1582. Si l'ancien calendrier n'avait point été changé cette année-là, on n'y verrait qu'un G pour lettre dominicale; et ce G aurait servi pour marquer tous les dimanches de l'année. Mais on y voit aussi un C, et ce C marque les dimanches de l'année 1582, après le retranchement des dix jours qui s'est fait à Rome, depuis le 5 octobre jusqu'au 14 du même mois inclusivement. Si quelqu'un veut comprendre ceci bien clairement, qu'il jette les yeux sur le premier calendrier qui lui tombera sous la main; il y verra que le 30 septembre est un dimanche, lorsque G est la lettre dominicale. A, B, C, D, qui répondent aux quatre premiers jours d'octobre, marquent alors le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi. Retranchez ensuite dix jours de ce mois, et nous nous trouverons au 15 octobre, jour auquel répond la lettre dominicale A. Cette lettre A, pour ne rien déranger dans l'ordre des jours de la semaine, après le retranchement des dix jours du mois, a dû marquer le vendredi, la lettre B le samedi; et par conséquent la lettre C, après le retranchement fait depuis le 5 octobre jusqu'au 14 inclusivement, a marqué les dimanches du reste de cette année 1582. Voilà l'unique changement que le nouveau calendrier ait

apporté dans l'ordre des lettres dominicales, à moins qu'on ne prenne pour un autre changement la suppression des doubles lettres aux années centenaires qui ne sont pas bissextiles.

Des Épactes du nouveau style.

Au nombre d'or, employé dans le vieux style, ont succédé les épactes dans le nouveau, pour fixer les nouvelles lunes. Examinons en d'abord la disposition.

Ces trente nombres, que les auteurs du nouveau Calendrier ont appelés Epactes, sont rangés vis-à-vis des jours de chaque mois de l'année dans un ordre rétrograde, depuis le nombre trente, marqué par un astérisque *, jusqu'au nombre I. Delà, recommençant toujours par cet astérisque jusqu'à ce nombre I, l'on procède en rétrogradant, depuis le premier de janvier jusqu'au dernier de décembre, de telle sorte qu'à la différence du nombre d'or, il n'y a aucun jour de l'année qui ne soit marqué au moins d'une épacte. Tel est l'arrangement de ces trente nombres, ou nouvelles épactes. En voici maintenant l'usage.

Pour connaître les nouvelles lunes de chaque mois de quelque année que ce puisse être, depuis 1582, tant que le nouveau calendrier subsistera, il ne faut que l'épacte de l'année proposée. Par exemple, je sais, par notre Table chronologique, où les épactes de chaque année sont marquées; qu'en l'année 1785, nous comptons XVIII d'épacte. Tous les jours de chaque mois où l'épacte XVIII est marquée, sont par conséquent les nouvelles lunes que je cherche. Or, je trouve qu'en 1785 les nouvelles lunes arrivent les 13 janvier, 11 février, 13 mars, 11 avril, 11 mai, 9 juin, 9 juillet, 7 août, 6 septembre, 5 octobre, 4 novembre et 3 décembre, par la raison que l'épacte XVIII se trouve placée vis-à-vis de tous ces jours-là. Voilà donc l'objet de ma recherche rempli. Il faut cependant se ressouvenir que le plus souvent la nouvelle lune, comme on l'a dit ailleurs, arrive deux jours avant celui qui est marqué par l'épacte, quelquefois trois jours, d'autres fois un jour; et que rarement elle arrive le même jour. Mais on voit ici, dans la Table des Epactes de notre Calendrier lunaire, plusieurs jours où il y a deux épactes. Que signifient ces deux épactes? C'est ce qu'il faut expliquer. L'épacte 25, en chiffres arabes, marquée vis-à-vis d'une autre épacte en chiffres romains, le 6 janvier, le 4 février, le 6 mars, le 4 avril, le 4 mai, le 2 juin, le 2 juillet, et le 31 du même mois; le 30 août, le 28 septembre, le 28 octobre, le 26 novembre, et

enfin le 26 décembre, a été inventée pour désigner en certaines années les nouvelles lunes un peu différemment qu'elles n'auraient été indiquées par l'épacte marquée en chiffres romains, et cela, afin de mieux accorder l'année lunaire avec celle du soleil. Voici les années où l'on doit se servir de l'épacte 25, marquée en chiffres arabes. C'est lorsqu'elle répond à un nombre d'or qui est au-dessus de onze, comme sont les huit dernières années du cycle de 19 ans. Si l'épacte 25 répond à un nombre d'or au-dessous de douze, comme sont les onze premières années du même cycle de 19 ans, on se sert alors de l'épacte XXV, marquée en chiffres romains, et jamais de l'autre, qui ne commencera d'être en usage qu'après l'an 1900.

Nous avons encore deux épactes vis-à-vis du 31 décembre, l'épacte 19 en chiffres arabes, et l'épacte XX en chiffres romains. La première sert pour les années où elle concourt avec le nombre d'or 19; et c'est ce qui arriva pour la dernière fois en 1690, et n'arrivera plus avant 8500. La seconde sert pour toutes les années où ce concours ne se rencontre point. Pour ce qui est des épactes XXV et XXIV, toutes deux marquées en chiffres romains, vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 3 juin, 1 août, 29 septembre et 27 novembre; elles sont doublées pour deux raisons. La première est que si trente épactes se succédaient les unes aux autres douze fois, sans qu'aucune fût doublée, elles répondraient à 360 jours. Or, l'année lunaire commune n'en contient que 354, comme nous l'avons dit ailleurs. Afin donc que le nombre des épactes ne surpasse pas le nombre des 354 jours de l'année lunaire commune, il a fallu doubler six de ces épactes. Par le moyen de ces six épactes doublées, les trente répétées douze fois ne nous conduisent que jusqu'au 20 décembre inclusivement, au lieu qu'elles nous conduiraient jusqu'au 26 du même mois, s'il n'y en avait aucune de doublée. Or, il est nécessaire qu'elles ne nous conduisent que jusqu'au 20 décembre, afin qu'il reste onze jours jusqu'à la fin de ce mois; c'est-à-dire, autant de jours que l'année lunaire en contient moins que la solaire, qui finit toujours au 31 décembre. Ces onze derniers jours de décembre sont marqués des mêmes épactes que les onze premiers du mois de janvier; et lorsque la nouvelle lune arrive l'un de ces derniers jours de décembre, elle est toujours exactement indiquée par l'épacte qui répond à ce jour.

La seconde raison pour laquelle il y a six épactes doublées, ou, pour mieux dire, pourquoi ces épactes doublées sont placées vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 3 juin, 1 août, 29 septembre, et 27 novembre, est afin que les lunes pleines, ou de 30 jours, et les lunes caves qui n'en ont que 29, se succèdent alternative-

ment, comme nous avons dit qu'elles doivent se succéder, au dernier paragraphe de la première partie de notre Dissertation. En effet, ces deux épactes XXV et XXIV, ainsi placées vis-à-vis l'une de l'autre, aux jours que nous avons marqués, font que toutes les épactes qui les suivent avancent d'un jour; et en avançant ainsi, elles font naître cette succession de lunes pleines et de lunes caves. C'est ce qu'il est aisé d'éclaircir par un exemple. Nous avons dit qu'en l'année 1785, nous comptions XVIII d'épacte, autant que la lune avait de jours le 31 décembre de l'année 1784. Nous avons dit encore, et nous l'avons prouvé par la disposition des épactes, que quand il y a XVIII d'épacte les nouvelles lunes tombaient le 13 janvier, le 11 février, le 13 mars, le 11 avril, le 11 mai, le 9 juin, le 9 juillet, le 7 août, le 6 septembre, le 5 octobre, le 4 novembre et le 3 décembre. Prenons maintenant la peine de compter les jours de ces lunaisons, et nous verrons que celle de janvier est de 30 jours, celle de février de 29, celle de mars de 30, celle d'avril de 29, et ainsi des autres, toujours alternativement l'une de 30 et l'autre de 29, jusqu'à la fin de l'année.

Pour ne point nous tromper dans ce calcul, il faut se rappeler ce que nous avons dit ailleurs, que la lune ou lunaison d'un mois, n'est pas celle qui commence, mais celle qui finit en ce mois. La lune de janvier, par exemple, n'est point celle qui commence le 13 de ce mois, en l'année 1785; mais celle qui finit le 12 du même mois, et qui avait commencé le 14 décembre de l'an 1784. Cela supposé, comme il doit l'être, suivant tous les anciens et nouveaux computistes, venons à notre examen, et comptons. Depuis le 14 décembre jusqu'au 12 janvier inclusivement, il y a 30 jours : donc la lune de janvier est une lune pleine, ou de 30 jours. Depuis le 13 janvier jusqu'au 10 février inclusivement, il y a 29 jours; c'est la lune cave, ou de 29 jours, de février. Depuis le 11 février jusqu'au 12 mars inclusivement, il y a 30 jours; et depuis le 13 mars jusqu'au 10 avril, toujours inclusivement, il n'y a que 29 jours. Ce sont les deux lunes, dont l'une est pleine et l'autre cave; la première de mars, la seconde d'avril. En continuant le même calcul jusqu'au mois de décembre, on trouvera une lune pleine pour le mois de mai, une cave pour le mois de juin; une pleine en juillet, une cave en août; une pleine en septembre, une cave en octobre; une pleine en novembre, une cave en décembre, laquelle finit le 2 de ce mois. Mais celle qui commence le 3 doit finir au 31 du même mois, et non pas au 1er. du mois de janvier suivant, attendu que cette année 1785 est la 19e. du nombre d'or, dont la dernière lune ne doit avoir que 29 jours. Ces lunes pleines et

caves, qui se succèdent alternativement, ne sont si exactement indiquées par les épactes du nouveau Calendrier, que parce qu'on y a placé les épactes XXV et XXIV, vis-à-vis l'une de l'autre, aux jours que nous avons marqués.

Il ne nous reste plus qu'à considérer le concours, ou la correspondance des épactes du nouveau Calendrier avec le nombre d'or, ou les différentes années du cycle de 19 ans. On peut voir dans notre Table chronologique, comment les épactes répondent à ces années, soit avant, soit depuis la réformation du Calendrier. Mais en nous bornant ici à ce qui regarde le Calendrier réformé, nous voyons que depuis la réforme, jusqu'en 1700 exclusivement, l'épacte I répond au nombre d'or I, l'épacte XII au nombre d'or II, et ainsi des autres, comme on les voit marquées toutes de suite, dans la Table chronologique, depuis l'an 1596 jusqu'en 1691 inclusivement. Depuis et compris 1700 jusqu'en 1899 inclusivement, dans notre Table chronologique, on aperçoit une nouvelle correspondance des épactes et des nombres d'or; l'épacte XXX, ou l'astérisque *, répond au nombre d'or I, l'épacte XI au nombre d'or II, et le reste, comme on peut le voir de suite, depuis 1710, jusqu'en 1899 inclusivement. Si l'ancienne correspondance avait été encore en usage, on aurait compté X d'épacte, comme on en comptait toujours X, vis-à-vis du nombre d'or X; ainsi qu'on peut le voir, toutes les fois que ce nombre d'or X se rencontre depuis 1582, jusqu'en 1700. Mais en 1700, à cause du nouveau concours, ou rapport des épactes avec les nombres d'or, on voit l'épacte IX, vis-à-vis du nombre d'or X, et cette épacte IX marque les nouvelles lunes de chaque mois, un jour plus tard qu'elles n'auraient été marquées par l'épacte X. Celle-ci aurait marqué la nouvelle lune le 21 janvier, le 19 février, etc.: l'épacte IX l'a marquée le 22 janvier, le 20 février, et ainsi des autres, toujours un jour plus tard que l'épacte X ne les aurait marquées. En 1900, il y aura, dans la correspondance des épactes et du nombre d'or, un autre changement, comme on le voit dans notre Table chronologique. Cette année, l'épacte XXIX répondra au nombre d'or I; la suivante, l'épacte X répondra au nombre d'or II, et de même des autres; ce qui continuera jusqu'en 2200. Ces changements se font pour accorder toujours, autant qu'il est possible, l'année lunaire avec l'année solaire; et, en même tems indiquer la Pâque de telle sorte que nous ne la célébrions jamais le 14 de la lune, mais le dimanche après ce 14: précaution qui, comme nous l'avons dit ailleurs, nous fait quelquefois célébrer cette grande fête sept jours plus tard que nous ne la célébrerions si notre comput ecclésiastique

nous marquait les nouvelles lunes aussi exactement que les astronomes les marquent. C'est ce qui nous est arrivé en 1744. En suivant le comput ecclésiastique, ou le nouveau Calendrier, nous avons fait la Pâque le 5 avril; nous l'aurions faite le 29 mars, en suivant le calcul des astronomes; puisque, selon ce calcul, la nouvelle lune pascale tombait le 14 mars, à 7 heures 47 minutes du matin, et, par conséquent, le 14 de la lune, le 27 du même mois, qui était un vendredi; d'où il résulte que nous aurions dû célébrer la Pâque le 29 mars, qui était le premier dimanche après le 14 de la lune pascale, selon le calcul des astronomes, plus exact que le nôtre. Mais nous avons déjà parlé ailleurs de ce défaut de notre Calendrier, et personne jusqu'ici n'a pu encore y remédier.

Du Terme Pascal.

Dans notre Calendrier lunaire, les mois de mars et d'avril renferment une colonne de plus que les autres mois. C'est la colonne des différentes époques du terme pascal, relatives aux nombres d'or et aux épactes que l'on voit depuis et compris le 8 mars, jusqu'au 5 avril inclusivement. Ces époques du terme pascal indiquent le quantième de mars ou d'avril, où tombe le 14 de la lune de Pâques désignée par le nombre d'or, ou par l'épacte d'une année après le 7 mars; en sorte, par exemple, que le nombre d'or XVI et l'épacte XXIII, qui se trouvent ici vis-à-vis du 8 mars, marquant pour ce quantième la nouvelle lune, indiquent pareillement que le 14 de cette lune pascale tombera le 21 du même mois. En effet, de 8 jusqu'à 21, ces deux nombres compris, il y a 14 jours. Il en est de même des autres époques du terme pascal. Il faut seulement se rappeler qu'avant 1582, les épactes n'étaient pas considérées pour la recherche du terme pascal. Elles ne servent à cela que depuis cette année, et seulement pour le nouveau Calendrier. L'ancien se règle toujours, à cet égard, par le nombre d'or.

Quoique Pâques, comme on le verra ci-après, puisse arriver en 35 jours différents, c'est-à-dire, depuis et compris le 22 mars jusqu'au 25 avril inclusivement; néanmoins, le terme pascal, ou le 14 de la lune de Pâques, ne peut tomber que sur 29 jours, dont le premier est le 21 mars, et le 18 avril le dernier. La raison de cette différence est facile à saisir. C'est que différentes Pâques peuvent avoir le même terme pascal, suivant les différents jours de la semaine où il peut tomber. Par exemple, les Pâques des 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 mars, peuvent

avoir également pour terme pascal, le 21 mars, selon le jour de la semaine où tombera ce quantième. Si le 21 mars est un dimanche, Pâques arrivera le dimanche suivant, 28 de ce mois; si ce même terme pascal tombe un lundi, le 27 mars sera le jour de Pâques, et ainsi des autres. C'est par la même raison que le 18 avril est la dernière époque du terme pascal. Car puisque sept Pâques différentes peuvent avoir le même terme pascal, il s'ensuit que celui du 18 avril doit être commun aux sept dernières Pâques, et par conséquent le dernier de tous.

Le terme pascal étant connu, fait connaître à son tour la Pâque, au moyen de la lettre dominicale qui le suit immédiatement, de la lettre, dis-je, propre à l'année de ce terme. Ainsi, Pâques tombe le 27 mars en 1785, parce que la lettre B, qui appartient à cette année, marque au 27 mars, le premier dimanche qui suit le 26 de ce mois, époque du terme pascal.

JANVIER.				FÉVRIER.			
Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.	Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.
1	III	A	*	1	O	D	XXIX
2	O	B	XXIX	2	XI	E	XXVIII
3	XI	C	XXVIII	3	XIX	F	XXVII
4	O	D	XXVII	4	VIII	G	25. XXVI
5	XIX	E	XXVI	5	O	A	XXV. XXIV
6	VIII	F	25. XXV	6	XVI	B	XXIII
7	O	G	XXIV	7	V	C	XXII
8	XVI	A	XXIII	8	O	D	XXI
9	V	B	XXII	9	XIII	E	XX
10	O	C	XXI	10	II	F	XIX
11	XIII	D	XX	11	O	G	XVIII
12	II	E	XIX	12	X	A	XVII
13	O	F	XVIII	13	O	B	XVI
14	X	G	XVII	14	XVIII	C	XV
15	O	A	XVI	15	VII	D	XIV
16	XVIII	B	XV	16	O	E	XIII
17	VII	C	XIV	17	XV	F	XII
18	O	D	XIII	18	IV	G	XI
19	XV	E	XII	19	O	A	X
20	IV	F	XI	20	XII	B	IX
21	O	G	X	21	I	C	VIII
22	XII	A	IX	22	O	D	VII
23	I	B	VIII	23	IX	E	VI
24	O	C	VII	24	O	F	V
25	IX	D	VI	25	XVII	G	IV
26	O	E	V	26	VI	A	III
27	XVII	F	IV	27	O	B	II
28	VI	G	III	28	XIV	C	I
29	O	A	II				
30	XIV	B	I				
31	III	C	*				

MARS.						AVRIL.					
J. du mois.	Nombre d'or.	Lett. dom.	Épactes.	Terme pascal.		J. du mois.	Nombre d'or.	Lett. dom.	Épactes.	Terme pascal.	
1	III	D	*			1	O	G	XXIX	14	A
2	O	E	XXIX			2	XI	A	XXVIII	15	A
3	XI	F	XXVIII			3	O	B	XXVII	16	A
4	O	G	XXVII			4	XIX	C	25. XXVI	17	A
5	XIX	A	XXVI			5	VIII	D	XXV.XXIV	18	A
6	VIII	B	25. XXV			6	XVI	E	XXIII		
7	O	C	XXIV			7	V	F	XXII		
8	XVI	D	XXIII	21	M	8	O	G	XXI		
9	V	E	XXII	22	M	9	XIII	A	XX		
10	O	F	XXI	23	M	10	II	B	XIX		
11	XIII	G	XX	24	M	11	O	C	XVIII		
12	II	A	XIX	25	M	12	X	D	XVII		
13	O	B	XVIII	26	M	13	O	E	XVI		
14	X	C	XVII	27	M	14	XVIII	F	XV		
15	O	D	XVI	28	M	15	VII	G	XIV		
16	XVIII	E	XV	29	M	16	O	A	XIII		
17	VII	F	XIV	30	M	17	XV	B	XII		
18	O	G	XIII	31	M	18	IV	C	XI		
19	XV	A	XII	1	A	19	O	D	X		
20	IV	B	XI	2	A	20	XII	E	IX		
21	O	C	X	3	A	21	I	F	VIII		
22	XII	D	IX	4	A	22	O	G	VII		
23	I	E	VIII	5	A	23	IX	A	VI		
24	O	F	VII	6	A	24	O	B	V		
25	IX	G	VI	7	A	25	XVII	C	IV		
26	O	A	V	8	A	26	VI	D	III		
27	XVII	B	IV	9	A	27	O	E	II		
28	VI	C	III	10	A	28	XIV	F	I		
29	O	D	II	11	A	29	III	G	*		
30	XIV	E	I	12	A	30	O	A	XXIX		
31	III	F	*	13	A						

M, dans la colonne du Terme pascal, signifie Mars, et A, Avril.

MAI.				JUIN.			
Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.	Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.
1	XI	B	XXVIII	1	O	E	XXVII
2	O	C	XXVII	2	XIX	F	25. XXVI
3	XIX	D	XXVI	3	VIII	G	XXV. XXIV
4	VIII	E	25. XXV	4	XVI	A	XXIII
5	O	F	XXIV	5	V	B	XXII
6	XVI	G	XXIII	6	O	C	XXI
7	V	A	XXII	7	XIII	D	XX
8	O	B	XXI	8	II	E	XIX
9	XIII	C	XX	9	O	F	XVIII
10	II	D	XIX	10	X	G	XVII
11	O	E	XVIII	11	O	A	XVI
12	X	F	XVII	12	XVIII	B	XV
14	O	G	XVI	13	VII	C	XIV
14	XVIII	A	XV	14	O	D	XIII
15	VII	B	XIV	15	XV	E	XII
16	O	C	XIII	16	IV	F	XI
17	XV	D	XII	17	O	G	X
18	IV	E	XI	18	XII	A	IX
19	O	F	X	19	I	B	VIII
20	XII	G	IX	20	O	C	VII
21	I	A	VIII	21	IX	D	VI
22	O	B	VII	22	O	E	V
23	IX	C	VI	23	XVII	F	IV
24	O	D	V	24	VI	G	III
25	XVII	E	IV	25	O	A	II
26	VI	F	III	26	XIV	B	I
27	O	G	II	27	III	C	*
28	XIV	A	I	28	O	D	XXIX
29	III	B	*	29	XI	E	XXVIII
30	O	C	XXIX	30	O	F	XXVII
31	XI	D	XXVIII				

MARS.						AVRIL.					
J. du mois.	Nombre d'or.	Lett. dom.	Épactes.	Terme pascal.		J. du mois.	Nombre d'or.	Lett. dom.	Épactes.	Terme pascal.	
1	III	D	*			1	O	G	XXIX	14	A
2	O	E	XXIX			2	XI	A	XXVIII	15	A
3	XI	F	XXVIII			3	O	B	XXVII	16	A
4	O	G	XXVII			4	XIX	C	25. XXVI	17	A
5	XIX	A	XXVI			5	VIII	D	XXV.XXIV	18	A
6	VIII	B	25. XXV			6	XVI	E	XXIII		
7	O	C	XXIV			7	V	F	XXII		
8	XVI	D	XXIII	21	M	8	O	G	XXI		
9	V	E	XXII	22	M	9	XIII	A	XX		
10	O	F	XXI	23	M	10	II	B	XIX		
11	XIII	G	XX	24	M	11	O	C	XVIII		
12	II	A	XIX	25	M	12	X	D	XVII		
13	O	B	XVIII	26	M	13	O	E	XVI		
14	X	C	XVII	27	M	14	XVIII	F	XV		
15	O	D	XVI	28	M	15	VII	G	XIV		
16	XVIII	E	XV	29	M	16	O	A	XIII		
17	VII	F	XIV	30	M	17	XV	B	XII		
18	O	G	XIII	31	M	18	IV	C	XI		
19	XV	A	XII	1	A	19	O	D	X		
20	IV	B	XI	2	A	20	XII	E	IX		
21	O	C	X	3	A	21	I	F	VIII		
22	XII	D	IX	4	A	22	O	G	VII		
23	I	E	VIII	5	A	23	IX	A	VI		
24	O	F	VII	6	A	24	O	B	V		
25	IX	G	VI	7	A	25	XVII	C	IV		
26	O	A	V	8	A	26	VI	D	III		
27	XVII	B	IV	9	A	27	O	E	II		
28	VI	C	III	10	A	28	XIV	F	I		
29	O	D	II	11	A	29	III	G	*		
30	XIV	E	I	12	A	30	O	A	XXIX		
31	III	F	*	13	A						

M, dans la colonne du Terme pascal, signifie Mars, et A, Avril.

MAI.				JUIN.			
Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.	Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.
1	XI	B	XXVIII	1	O	E	XXVII
2	O	C	XXVII	2	XIX	F	25. XXVI
3	XIX	D	XXVI	3	VIII	G	XXV. XXIV
4	VIII	E	25. XXV	4	XVI	A	XXIII
5	O	F	XXIV	5	V	B	XXII
6	XVI	G	XXIII	6	O	C	XXI
7	V	A	XXII	7	XIII	D	XX
8	O	B	XXI	8	II	E	XIX
9	XIII	C	XX	9	O	F	XVIII
10	II	D	XIX	10	X	G	XVII
11	O	E	XVIII	11	O	A	XVI
12	X	F	XVII	12	XVIII	B	XV
14	O	G	XVI	13	VII	C	XIV
14	XVIII	A	XV	14	O	D	XIII
15	VII	B	XIV	15	XV	E	XII
16	O	C	XIII	16	IV	F	XI
17	XV	D	XII	17	O	G	X
18	IV	E	XI	18	XII	A	IX
19	O	F	X	19	I	B	VIII
20	XII	G	IX	20	O	C	VII
21	I	A	VIII	21	IX	D	VI
22	O	B	VII	22	O	E	V
23	IX	C	VI	23	XVII	F	IV
24	O	D	V	24	VI	G	III
25	XVII	E	IV	25	O	A	II
26	VI	F	III	26	XIV	B	I
27	O	G	II	27	III	C	*
28	XIV	A	I	28	O	D	XXIX
29	III	B	*	29	XI	E	XXVIII
30	O	C	XXIX	30	O	F	XXVII
31	XI	D	XXVIII				

JUILLET.				AOUT.			
Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.	Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.
1	XIX	G	XXVI	1	VIII	C	XXV. XXIV
2	VIII	A	25. XXV	2	XVI	D	XXIII
3	O	B	XXIV	3	V	E	XXII
4	XVI	C	XXIII	4	O	F	XXI
5	V	D	XXII	5	XIII	G	XX
6	O	E	XXI	6	II	A	XIX
7	XIII	F	XX	7	O	B	XVIII
8	II	G	XIX	8	X	C	XVII
9	O	A	XVIII	9	O	D	XVI
10	X	B	XVII	10	XVIII	E	XV
11	O	C	XVI	11	VII	F	XIV
12	XVIII	D	XV	12	O	G	XIII
13	VII	E	XIV	13	XV	A	XII
14	O	F	XIII	14	IV	B	XI
15	XV	G	XII	15	O	C	X
16	IV	A	XI	16	XII	D	IX
17	O	B	X	17	I	E	VIII
18	XII	C	IX	18	O	F	VII
19	I	D	VIII	19	IX	G	VI
20	O	E	VII	20	O	A	V
21	IX	F	VI	21	XVII	B	IV
22	O	G	V	22	VI	C	III
23	XVII	A	IV	23	O	D	II
24	VI	B	III	24	XIV	E	I
25	O	C	II	25	III	F	*
26	XIV	D	I	26	O	G	XXIX
27	III	E	*	27	XI	A	XXVIII
28	O	F	XXIX	28	XIX	B	XXVII
29	XI	G	XXVIII	29	O	C	XXVI
30	XIX	A	XXVII	30	VIII	D	25. XXV
31	O	B	25. XXVI	31	O	E	XXIV

SEPTEMBRE.				OCTOBRE.			
Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.	Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.
1	XVI	F	XXIII	1	XVI	A	XXII
2	V	G	XXII	2	V	B	XXI
3	O	A	XXI	3	XIII	C	XX
4	XIII	B	XX	4	II	D	XIX
5	II	C	XIX	5	O	E	XVIII
6	O	D	XVIII	6	X	F	XVII
7	X	E	XVII	7	O	G	XVI
8	O	F	XVI	8	XVIII	A	XV
9	XVIII	G	XV	9	VII	B	XIV
10	VII	A	XIV	10	O	C	XIII
11	O	B	XIII	11	XV	D	XII
12	XV	C	XII	12	IV	E	XI
13	IV	D	XI	13	O	F	X
14	O	E	X	14	XII	G	IX
15	XII	F	IX	15	I	A	VIII
16	I	G	VIII	16	O	B	VII
17	O	A	VII	17	IX	C	VI
18	IX	B	VI	18	O	D	V
19	O	C	V	19	XVII	E	IV
20	XVII	D	IV	20	VI	F	III
21	VI	E	III	21	O	G	II
22	O	F	II	22	XIV	A	I
23	XIV	G	I	23	III	B	*
24	III	A	*	24	O	C	XXIX
25	O	B	XXIX	25	XI	D	XXVIII
26	XI	C	XXVIII	26	XIX	E	XXVII
27	XIX	D	XXVII	27	O	F	XXVI
28	O	E	25. XXVI	28	VIII	G	25. XXV
29	VIII	F	XXV. XXIV	29	O	A	XXIV
30	O	G	XXIII	30	XVI	B	XXIII
				31	V	C	XXII

NOVEMBRE.				DÉCEMBRE.			
Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.	Jours du mois.	Nombre d'or.	Lettres dominic.	Épactes.
1	O	D	XXI	1	XIII	F	XX
2	XIII	E	XX	2	II	G	XIX
3	II	F	XIX	3	O	A	XVIII
4	O	G	XVIII	4	X	B	XVII
5	X	A	XVII	5	O	C	XVI
6	O	B	XVI	6	XVIII	D	XV
7	XVIII	C	XV	7	VII	E	XIV
8	VII	D	XIV	8	O	F	XIII
9	O	E	XIII	9	XV	G	XII
10	XV	F	XII	10	IV	A	XI
11	IV	G	XI	11	O	B	X
12	O	A	X	12	XII	C	IX
13	XII	B	IX	13	I	D	VIII
14	I	C	VIII	14	O	E	VII
15	O	D	VII	15	IX	F	VI
16	IX	E	VI	16	O	G	V
17	O	F	V	17	XVII	A	IV
18	XVII	G	IV	18	VI	B	III
19	VI	A	III	19	O	C	II
20	O	B	II	20	XIV	D	I
21	XIV	C	I	21	III	E	*
22	III	D	*	22	O	F	XXIX
23	O	E	XXIX	23	XI	G	XXVIII
24	XI	F	XXVIII	24	XIX	A	XXVII
25	XIX	G	XXVII	25	O	B	XXVI
26	O	A	25. XXVI	26	VIII	C	25. XXV
27	VIII	B	XXV. XXIV	27	O	D	XXIV
28	O	C	XXIII	28	XVI	E	XXIII
29	XVI	D	XXII	29	V	F	XXII
30	V	E	XXI	30	O	G	XXI
				31	XIII	A	19. XX

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

C.

Calendrier lunaire perpétuel 401
Chronologie des Eclipses 263
Concurrents et Lettres dominicales 77
Des Cycles 62

D.

Discours sur la Chronologie des Éclipses 242
Dissertation sur les Dates 1

E.

Des Éclipses 242
Des Épactes 89
Des Épactes du nouveau style 403
De l'Ère d'Abraham 101
De l'Ère Actiaque, ou des Augustes 103
De l'Ère des Arméniens 104
De l'Ère de l'Ascension 104
De l'Ère césaréenne d'Antioche 47
De l'Ère de Constantinople. 43
De l'Ère d'Espagne. 49
De l'Ère gélaléenne 106
De l'Ère de l'Hégire. 53
De l'Ère d'Isdégerde 106
De l'Ère de Jésus-Christ 6
De l'Ère Julienne 35

De l'Ère des Martyrs 50
De l'Ère mondaine d'Alexandrie 39
De l'Ère mondaine d'Antioche 42
De l'Ère de Nabonassar 101
De l'Ère des Séleucides, ou des Grecs 43
De l'Ère de Tyr 102

H.

De l'Hégire 53

I.

Des Indictions 36

L.

Des Lettres dominicales 77, 102

N.

Du Nombre d'Or 62

O.

Des Olympiades 3

P.

Des Paques. 80
De la Période julienne. 107

R.

Des Réguliers 70

T.

Table Chronologique depuis Jésus-Christ 109
Du Terme pascal 79, 407

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Stanford University Libraries
3 6105 005 422 469

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE